GOVERNMENT OF INDIA
ARCHÆOLOGICAL SURVEY OF INDIA
ARCHÆOLOGICAL
LIBRARY

ACCESSION NO. 25719
CALL No. 913.005/R.A.I

D.G.A. 79

OFFICE OF THE DIRECTOR GENERAL OF ARCHAEOLOGY
Library Reg No
INDIA.

REVUE ~~ARCH~~ 50

ARCHÉOLOGIQUE

JANVIER-JUIN 1914

OFFICE OF THE DIRECTOR GENERAL OF ARCHAEOLOGY
Library Regd No
INDIA.

Droits de traduction et de reproduction réservés.

ANGERS. IMP. ORIENTALE A. BURDIN ET Cie, 4, RUE GARNIER.

REVUE

ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

G. PERROT ET S. REINACH

MEMBRES DE L'INSTITUT

25719

QUATRIÈME SÉRIE. — TOME XXIII

JANVIER-JUIN 1914

913.005
R. A.

OFFICE OF THE DIRECTOR GENERAL OF ARCHAEOLOGY
A184
Library Reg No
INDIA
PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

1914

CENTRAL ARCHAEOLOGICAL
LIBRARY, NEW DELHI.
Acc. No. 25719
Date 9.2.57
Call No. 913.005/R.H.

Fig. 1. — Miniature des Heures de Turin.

LA REINE DE SABA

ET LE BOIS DE LA CROIX

Au commencement du XVe siècle, à une date incertaine, mais postérieure à 1404, le duc Jean de Berry fit commencer l'enluminure d'un livre d'Heures. Avant que les miniatures eussent été toutes exécutées, il l'échangea avec Robinet d'Etampes; le manuscrit passa ensuite entre les mains du prince de Bavière-Hainaut qui fit faire un certain nombre de planches, et fut terminé par l'atelier flamand qui travailla pour le duc Philippe le Bon pendant les dernières années de sa vie[1]. Ce manuscrit, connu sous le nom de *Très Belles Heures* du duc de Berry, est aujourd'hui morcelé : 28 feuillets se trouvent à la Biblioteca

1. L. Delisle, *Les livres d'Heures du duc de Berry*, in *Gazette des Beaux-Arts*, 1884, p. 291 et suiv. — Paul Durrieu, *Heures de Turin*, 45 feuillets à peintures provenant des *Très Belles Heures* de Jean de France, duc de Berry. Paris, 1902. — Georges H. de Loo, *Heures de Milan*, troisième partie des Très Belles Heures de Notre-Dame enluminées par les peintres de Jean de France, duc de Berry, et par ceux du duc Guillaume de Bavière, comte du Hainaut et de Hollande, Bruxelles et Paris, 1911.

Trivulziana de Milan, 25 chez M. Maurice de Rothschild, 4 au Louvre, sans parler de plusieurs autres isolés ou égarés. Une partie importante du manuscrit (45 feuillets) était conservée à la bibliothèque de Turin et a été brûlée lors de l'incendie de 1904. Un de ces feuillets[1] contenait deux miniatures, dont la plus importante représentait la *Pietà*; l'autre, placée au bas de la page, est décrite ainsi par M. Durrieu : « Une dame traversant un fleuve dans un paysage »[2].

MM. Lutz et Perdrizet, dans leur édition du *Speculum Humanae Salvationis*[3], corrigent un grand nombre des explications données par M. Durrieu, en s'aidant des illustrations qui accompagnent le texte du *S. H. S.*, ce livre à images si répandu et qui a inspiré tant d'œuvres d'art. Parlant de la « dame qui traverse un fleuve dans un paysage », ils disent : « Il doit s'agir du retour de Noémi à Bethléhem après la mort de ses deux fils; cf. *Speculum* XXVI, 4, d'après Ruth, ch. I »[4]. M Perdrizet[5], l'année suivante, l'entend de la même manière. M. de Loo, qui paraît ne pas connaître l'interprétation de M. Perdrizet, décrit ainsi cette miniature : « Paysage avec une dame traversant à gué un cours d'eau (sujet inexpliqué)[6]. »

L'explication de M. Perdrizet ne saurait résister à l'examen. Le *Speculum Humanae Salvationis*, qui donne quatre miniatures pour chaque chapitre, et qui met chaque fois un fait de l'histoire du Christ ou de la Vierge en regard de trois préfigures de ce fait, tirées de l'Ancien Testament, des apocryphes ou des historiens profanes, place aux côtés de la descente de croix la tristesse de Jacob, les lamentations d'Adam et d'Eve sur le corps d'Abel, et Noémi pleurant ses deux fils. Mais qu'on prenne ce

1. Reproduit à la planche XXIX de l'édition Durrieu.
2. *Ibid.*, p. 24.
3. *Speculum Humanae Salvationis*. Texte critique, traduction inédite de Jean Mielot (1448). Les sources et l'influence iconographique, principalement sur l'art alsacien du XIVe siècle, par J. Lutz et P. Perdrizet, Mulhouse, 1907 et 1909.
4. T. I, p. 289.
5. *Etude sur le Speculum Humanae Salvationis*, thèse complémentaire, Paris, 1908, p. 157.
6. *Op. cit.*, p. 46.

sujet dans un manuscrit ou dans une édition quelconque du *S. H. S.* ou de la *Biblia Pauperum*, jamais on ne le trouve sous une forme qui rappelle à quelque degré que ce soit la disposition de la miniature des Très Belles Heures. Noémi est représentée tantôt pleurant agenouillée près des cadavres de ses fils[1], tantôt se lamentant debout entre ses deux belles-filles[2]. On ne la voit nulle part rentrant à Bethléhem. Et puis, si les miniaturistes des Très Belles Heures ont suivi parfois le plan du *S. H. S.*, ils s'en sont souvent écartés.

Regardons la miniature d'un peu près (fig 1). Au centre du tableau, dans un joli paysage d'arbres et de rochers, coule une rivière. Un petit pont la traverse ; le chemin aboutit à un château et à une ville, une petite ville du moyen-âge flamand, avec une haute flèche d'église et des moulins à vent. Une femme achève de traverser la rivière, non pas sur le pont, mais dans le lit même de la rivière, à côté du pont, et la queue de sa robe traîne encore dans l'eau ; en arrivant au rivage, elle s'agenouille. Derrière elle il y a des suivantes, un homme d'armes, tout un cortège. Elle est accueillie par un groupe d'hommes coiffés de turbans ou de grands chapeaux, des nobles à coup sûr. Ni ces personnages, ni le brillant cortège, n'ont sûrement rien de commun avec Noémi, la pauvre veuve de Bethléhem[3].

Voici ce que dit la Légende Dorée, au 3 mai, jour de l'Invention de la croix[4] : « Or la reine de Saba, venant à Jérusalem pour consulter la sagesse de Salomon et ayant à traverser le susdit

1. Lutz et Perdrizet, *op. cit.*, t. II, pl. 134 : Ms. de Paris, B. N. fr. 6275, XXXII, 4. — *Speculum Humanae Salvationis*. Le plus ancien des monuments de la xylographie et de la typographie réunies. Reproduit en fac-simile avec introduction historique par J. Ph. Berjeau. Londres, 1861, p. 56. — *Biblia Pauperum*, publié par Paul Heitz, Strasbourg, 1903. — Description du livre d'Heures du Cardinal Albert de Brandebourg par A. Bachelin, Paris, 1868, p. 40. Dans cet exemple il y a, à côté des deux fils de Noémi, son mari Elimeleck, mort aussi.

2. Lutz et Perdrizet, *op. cit.*, t. II, p. 52.

3. Un grand nombre d'artistes ont travaillé à ce manuscrit ; cette miniature est probablement l'œuvre d'un élève de Jean van Eyck, actif de 1445 à 1450 (appelé K par M. de Loo, *op. cit.*, p. 46).

4. Trad. Wyzewa, p. 260.

lac », (en travers duquel les ouvriers travaillant au temple avaient jeté un arbre qu'ils ne pouvaient employer dans leur construction) « vit en Esprit que le Sauveur du monde serait un jour attaché au bois de cet arbre. Elle refusa donc de mettre le pied sur lui, et, au contraire, s'agenouilla pour l'adorer. »

Tout concorde, sauf le lac, que le miniaturiste, ainsi d'ailleurs que tous les autres artistes qui traitèrent le sujet, a rétréci jusqu'à en faire une rivière, mieux faite pour porter un pont. Et ce qui, au besoin, ajouterait encore à la certitude, c'est que le texte qui accompagne la miniature est l'Oraison de la Croix [1].

*
* *

La première fois peut-être que ce sujet fut représenté, ce fut par Agnolo Gaddi, à l'église Santa Croce de Florence [2]. Il avait été chargé par Jacopo degli Alberti de décorer les parois du chœur au moyen de l'histoire du bois de la croix, cette légende merveilleuse qui mêle le tronc sacré à l'histoire du monde, depuis Adam jusqu'à l'empereur Héraclius. Une partie de la deuxième fresque représente la reine de Saba (fig. 2). Sur une petite rivière, un pont rustique est jeté, une simple poutre, à peine équarrie. La reine en a deviné la destinée future, elle refuse d'y mettre le pied, s'agenouille et joint les mains. C'est une figure charmante, avec sa tête fine, couronnée, légèrement penchée de côté, et son long manteau soutenu par deux suivantes retombant autour d'elle en plis lourds. Derrière la reine, toute une troupe de gens debout et ne comprenant pas ce qui se passe : les filles d'honneur d'abord, puis des courtisans, dont l'un porte un faucon sur son poing fermé. Au-dessus d'eux trois grosses têtes de chevaux, placées symétriquement les unes à côté des autres. Ici, la reine s'est agenouillée ; elle n'a pas traversé l'eau comme dans la miniature des Très Belles Heures, et le

1. Composée par S. Anselme. Elle se trouvait au f° 49 v° du ms. de Turin ; voir Durrieu, *op. cit.*

2. Les fresques furent terminées en 1394. Elles sont toutes reproduites dans Venturi, *Storia dell' arte italiana*, t. V, p. 818 et suiv.

roi Salomon n'est pas venu à sa rencontre; car, à l'endroit où il devrait accueillir sa visiteuse, de l'autre côté de la rivière, la légende du bois de la croix se poursuit : le peintre avait peu

Cliché Alinari.

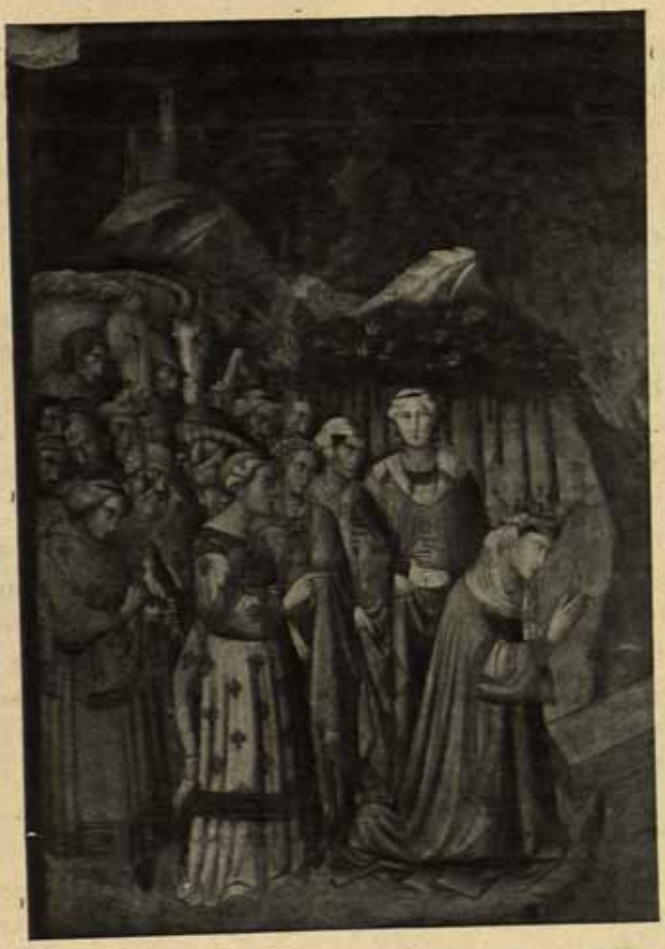

Fig. 2. — Fresque d'Agnolo Gaddi.

de place et beaucoup de choses à dire, et dans ses huit tableaux les épisodes se touchent et se succèdent rapidement.

Les fresques d'Agnolo Gaddi furent imitées, et, pourrait-on dire, presque copiées à l'Oratorio della Compagnia della Croce

di giorno de Volterra, par son élève Cenni di Francesco di ser Cenni de Florence, en 1410. Le motif de la reine de Saba et du pont occupe la lunette de la paroi centrale ; la fresque est en mauvais état et toute une portion a complètement disparu [1]. Comme chez Agnolo, la reine est agenouillée devant la poutre et l'adore; elle est dans la même position, mais a sur la tête un

Fig. 3. — Fresque de Cenni.

voile au lieu d'une couronne. Les suivantes, plus nombreuses, et les courtisans sont groupés presque de la même façon. Le faucon a disparu ; deux des chevaux sont là, à peine modifiés (fig. 3).

La scène se retrouve, traitée avec une beauté incomparable,

1. Je dois ce renseignement à l'amabilité de M. Ezio Solaini, conservateur du musée de Volterra.

dans l'œuvre la plus célèbre qu'ait fait naître la légende du bois de la croix, dans les fresques de Piero della Francesca à Arezzo [1].

On ne connaît pas la date exacte de ces fresques, mais on

Cliché Alinari.

Fig. 4. — Fresque de Piero della Francesca.

sait que Piero les entreprit peu après la mort de Bicci di Lorenzo († 1452) qui avait laissé inachevé le travail de décora-

1. W. G. Waters, *Piero della Francesca*, Londres, Bell, 1901, p. 27-39. — Toute la série est reproduite dans Venturi, *Storia*, t. VII, 1re partie, p. 442 et suiv.

tion dont l'avait chargé le riche citoyen Luigi Bacci, dans sa chapelle, à San Francesco d'Arezzo. Piero della Francesca reprend la plupart des épisodes traités par Agnolo et par Cenni, mais les traite différemment. Il ne veut pas tout dire, il n'entasse pas scènes sur scènes, il met chacune en valeur, les prend comme moyen et non comme but. Ce n'est plus un homme du moyen-âge, c'est un artiste de la Renaissance. La légende pour

Fig. 5. — Prédelle de Signorelli (fragment).

lui a moins d'importance que l'œuvre d'art. La meilleure peut-être de ces belles fresques d'Arezzo est celle qui raconte l'histoire de la reine de Saba (fig 4). La mise en scène est exactement la même que chez Agnolo : une femme à genoux au bord d'un ruisseau, des suivantes, des hommes d'armes ; mais tout est plus libre, moins compact, tout a plus d'air et de lumière. Le cortège s'est arrêté près d'un cours d'eau, à l'ombre de deux grands arbres. La reine et ses suivantes ont mis pied à terre et, tandis que les valets gardent les chevaux, la reine s'est agenouillée devant le pont qu'elle refuse de traverser ; ses suivantes la regar-

dent, étonnées. Piero ne suit pas la légende à la lettre : le pont est à peine visible, et le « lac » dont parle Jacques de Voragine n'est même plus une rivière ; c'est un tout petit cours d'eau, si étroit qu'on le traverserait d'une enjambée. Et dans ce ruisseau baignent les colonnes du palais où Salomon reçoit celle qui est venue de si loin admirer sa sagesse.

Un demi-siècle plus tard, l'élève glorieux de Piero della Francesca, Luca Signorelli reprenait à son tour la vieille légende et en déroulait les épisodes sur la prédelle de la grande Descente de Croix que lui commanda en 1515 la confrérie de la Sainte-Croix pour son église d'Umbertide ou la Fratta près de Pérouse[1]. La scène, toute petite, se passe dans un joli paysage vallonné à horizons lointains ; on devine à droite une rivière un peu encaissée sur laquelle est jetée une grosse poutre carrée, dans le genre de celle d'Agnolo. La reine de Saba, couronne en tête, est agenouillée et joint les mains. Deux de ses suivantes l'ont imitée, mais elles regardent à gauche et à droite, et leur dévotion a l'air moins profonde que celle de leur maîtresse. A gauche, les chevaux et les palefreniers, qui forment un groupe à part comme dans la fresque de Piero ; tout devant, vue de dos, une troisième suivante agenouillée[2] (fig 5).

Toutes ces représentations italiennes[3] de notre motif sont conçues exactement de la même façon ; d'un peintre à un autre, le décor change, les attitudes et les physionomies varient, mais les lignes principales restent identiques. Je ne connais qu'un exemple qui modifie la tradition créée par Agnolo Gaddi : c'est un petit panneau de l'église Saint-Alvise de Venise, qui est proba-

1. Maud Cruttwell, *Luca Signorelli*, Londres, Bell, 1899, p. 100 et suiv.

2. L'ordre des scènes est interverti ; la reine de Saba se trouve placée dans la partie de la prédelle réservée à sainte Hélène. Il est probable que l'artiste connaissait mal la légende.

3. Il se pourrait que ce sujet eût aussi été traité dans les cycles de fresques consacrés à la légende du bois de la croix par Pomponio Amalteo à Casarsa et à Baseglia ; mais, au dire du dernier historien de l'œuvre d'Amalteo, elles sont en si mauvais état qu'on ne distingue même plus les sujets. Voir Ruggero Zotti, *Pomponio Amalteo*, Udine, 1905, p. 102 et 116.

blement l'œuvre d'un élève de Bastiani[1] (fig. 6). Un fleuve coule dans un petit paysage, partageant le tableau en deux. Au premier plan l'eau occupe toute la largeur, avec sur le devant deux grands cygnes. Un pont de bois relie les deux rives, un pont large muni de barrières des deux côtés. Sur la rive gauche se tient Salomon, nu-tête, vêtu d'une longue robe et suivi de deux hommes coiffés de chapeaux. Sur la rive droite, la reine de Saba, nu-tête elle aussi, drapée dans une robe de brocart; derrière elle, deux suivantes. Salomon tend les bras comme pour l'engager à venir. La reine, penchée en avant, semble lui répondre qu'elle ne peut avancer et désigne du geste un petit crucifix posé à plat sur les planches du pont. Les personnages sont grotesques, gauches, raides, mal dessinés, mais le paysage est joli, avec des rochers, des arbres qui se détachent sur l'eau claire, et le palais de Salomon[2].

***

La reine de Saba n'a pas inspiré uniquement les artistes italiens. Nous l'avons vue tout à l'heure faire le sujet d'une miniature de l'atelier des van Eyck; en Flandre même, nous la retrouvons, moins d'un demi-siècle plus tard, dans une des soixante-quatre gravures sur bois du *Boec van den houte* publié en 1483 par Veldener[3].

Cette suite de gravures raconte toute la légende de la Croix, avec plus de détails encore que la Légende Dorée. Le bois de la croix, antérieurement au temps de Salomon, avait joué déjà un rôle important dans l'histoire de Moïse et de David. La gravure consacrée à notre sujet est la 25e de la série (fig. 7). La reine,

1. Voir G Ludwig et Pompeo Molmenti, *Vittore Carpaccio*, trad. de H. L. de Perera, Paris, 1910, pl. 17, et page 24 et suiv.

2. Sous le roi on lit SALAMON, sous la reine, on devine SABA. Mais ces inscriptions sont sûrement apocryphes, de même que la signature VETOR CARPACIO. D'ailleurs, tout l'ensemble de la peinture paraît suspect.

3. *The legendary History of the Cross.* A Series of sixty-four woodcuts from a Dutch book published by Veldener A. D. 1483, with an Introduction, written and illustrated by John Ashton. Preface by S. Baring Gould, Londres, T. Fisher Unwin, 1887.

coiffée d'un haut hennin, tenant de son bras gauche la queue de sa robe, est au milieu du ruisseau ; elle a de l'eau jusqu'aux genoux, et ses deux suivantes la regardent d'un air ébahi. Salomon, lui aussi, a l'air extrêmement surpris, et retrousse sa tunique si

Cliché Alinari.

Fig. 6. — Tableau attribué à l'école de Bastiani.

haut qu'il semble vouloir entrer à son tour dans le fleuve. Quant aux deux courtisans qui l'accompagnent, l'un a une expression de mépris, et l'autre, penché en avant, considère avec curiosité cette reine assez folle pour marcher dans l'eau, à

côté du pont. Ce pont est une planche étroite, munie d'une barrière; le fleuve, étroit au premier plan, s'élargit dans le fond, et ses flots tumultueux se heurtent à une colline plantée d'arbres schématisés de la façon la plus sommaire. La gravure, comme les soixante-trois autres du reste, est extrêmement gauche et enfantine. La reine est affreusement laide, et le pauvre Salomon, avec sa couronne de travers, son sceptre qu'il tient

Fig. 7. — Boec van den Houte (25e gravure).

comme un guerrier tient son fusil, son pied gauche lancé dans un mouvement disgracieux, est parfaitement ridicule. La composition est amusante, assez différente de celles que nous avons vues jusqu'à présent, et, contrairement aux autres, se déroule de droite à gauche.

En France, où, dès le XIIIe siècle, peintres et sculpteurs représentent des fragments de la légende du bois de la croix, l'épisode de la reine de Saba semble n'apparaître que très tardivement. Je n'en connais que deux exemples, tous deux du XVIe siècle et tous deux à Troyes. Parmi les vitraux des églises de Troyes,

cinq sont consacrés à la légende de la croix ; ils la racontent avec plus ou moins de détails, la prenant dès Adam, ou au contraire ne s'occupant que de l'invention proprement dite. La reine de Saba figure à Saint-Pantaléon[1] et à Saint-Martin-ès-Vignes[2] dans des vitraux qui paraissent avoir été copiés l'un sur l'autre, car non-seulement l'ordre des scènes est le même, mais les inscriptions sont identiques. Dans les deux vitraux,

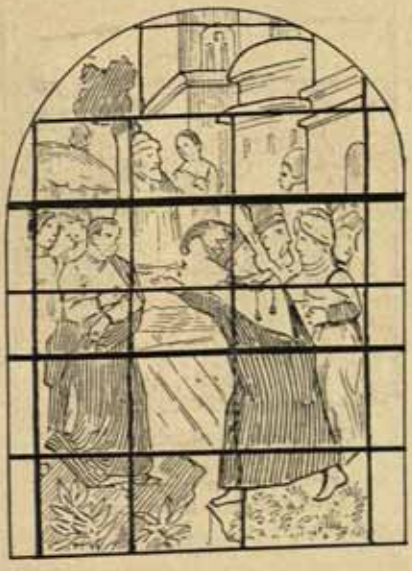

Fig. 8. — Vitrail de Saint-Martin-ès-Vignes.

Salomon accompagné de courtisans va au-devant de la reine de Saba et de ses suivantes. Celle-ci, en arrivant au bord du ruisseau, refuse de poser le pied sur la planche. A Saint-Martin[3] (fig 8), un fleuve coupe le panneau par le travers ; sur ses eaux verdâtres, en grande partie masquées par les personnages, deux tout petits canards. Une planche étroite conduit d'une rive à

1. Chevet, vitrail de 1530-33.
2. Pourtour du sanctuaire, daté de 1562.
3. Reproduit dans A. Gaussen, *Portefeuille archéologique de la Champagne*, Bar-sur-Aube, 1861, pl. VII. Il existe une photographie du vitrail dans la collection des Monuments historiques.

l'autre et derrière la planche on voit l'arbre merveilleux[1], un haut tronc garni d'un petit bouquet de feuillage. Au premier plan, la reine, toute jeune, couronne en tête, vêtue d'une robe bleue et d'un long manteau à ramages d'or. Elle est déjà sortie de l'eau, mais ses deux petites suivantes ont l'air d'y être encore. Salomon s'avance, ses pieds nus foulant l'herbe ; il tend la main à la reine, mais se retourne vers trois hommes debout

Fig. 9. — Fresque de Stratford on Avon (d'après Ashton, p. LXIV).

derrière lui. A gauche, sur l'autre rive, le palais de Salomon, de hauts murs, des tours rondes, une fenêtre géminée ; entre l'arbre et le palais, un vieillard à turban, qui s'entretient avec une jeune femme. Sous le panneau cette inscription : « La royne Sabba ne voulut marcher sur la dicte planche — Pour ce qu'elle fut inspirée que sur icelle planche — Serait crucifié le rédempteur des humains[2]. »

1. Il est pareil à celui du compartiment précédent, où les bûcherons s'apprêtent à le couper.

2. Dans la verrière de Saint-Pantaléon, que je ne connais que par la descrip-

La scène de l'adoration du pont par la reine de Saba se trouvait sans doute aussi dans la série de fresques qui décoraient la chapelle de la corporation de la Sainte-Croix à Stratford-sur-Avon; mais ces fresques, détruites, ne sont plus connues que par une copie à l'aquarelle[1], et dans cette copie le pont manque (fig. 9). La reine de Saba, accompagnée d'une suivante et de courtisans, est debout les mains jointes; devant elle, Salomon tenant son sceptre la regarde, et ses suivants la regardent aussi. Entre elle et Salomon, un tout petit arbre rond et un coq. A moins que ce petit arbre ne représente l'arbre de la Croix, ce qui paraît tout à fait invraisemblable, il y a tout lieu de croire que le pont figurait dans l'œuvre intacte. La reine a l'air d'arriver sur une rive, et, derrière elle, deux lignes paral lèles dont on ne comprend pas le sens paraissent bien être la représentation déformée du pont, faite par un copiste qui ignorait les détails de la légende.

Enfin, la dernière illustration que je connaisse de notre sujet est une fresque de l'église Sainte-Barbe, à Kuttenberg en Bohême[2] (fig. 10). Le torrent coule au pied même d'un palais superbe bâti en pierre de taille, avec des créneaux et des fenêtres gothiques. Un pont, une planche étroite garnie d'une barrière, est jeté au-dessus de l'eau; à droite se tient le roi Salomon, tout jeune, imberbe avec de longs cheveux. Il est vêtu d'une magnifique robe de soie brochée et ses pieds sont chaussés d'élégants souliers à la poulaine; il a la couronne en tête, tient de la main droite une courte baguette, et tend la gauche du côté

tion qu'en donne Fichot, *Statistique monumentale de l'Aube*, t. IV, p. 418, et dont l'inscription a probablement servi de modèle à celle-ci, il y a : « ... ne voulut passer et marcher... » et, plus loin : « ... sur icelle (?) bois... »

1. Publiées par Thomas Fisher, Londres, 1838. Je ne les connais que par les gravures qui en sont données par Ashton dans son introduction au *Boec van den houte*.

2. Gravée dans les *Mitteilungen der k. k. Central-Commission* zur Erforschung und Erhaltung der Kunst- und historischen Denkmale, t. VIII, Vienne, 1882, p. CXXXV ; reproduite dans l'article de Reinhold Köhler sur la reine de Saba (*Germania*, t. XXIX, 1884, p. 53-58, recueilli dans *Kleinere Schriften*, t. II, p. 87-94).

de la reine. Celle-ci, les cheveux pris dans une sorte de résille que surmonte la couronne, le cou nu, la traîne de sa longue robe soutenue par une de ses suivantes, s'avance les mains tendues vers Salomon. Elle est au milieu du ruisseau, et on devine ses pieds nus au travers de l'eau. Derrière elle, la suivante qui porte la traîne, vêtue d'une riche robe brodée, chaussée de petits escarpins, se tient prudemment au bord de l'eau;

Fig. 10. — Fresque de Kuttenberg (d'après Reinhold Köhler).

plus loin, d'autres jeunes filles. A droite, l'escorte de Salomon: l'un des jeunes gens tient une hallebarde, un autre a un magnifique chapeau à plumes; moins respectueux que la reine, il est debout sur le pont sacré. Le palais, qui ne peut être que celui de Salomon, est placé sur la rive que vient de quitter la reine, et les dernières jeunes filles ont l'air d'en sortir. La scène est jolie, bien composée, et les personnages, tous jeunes, sont gracieux et pleins de charme.

Ce sujet — la reine de Saba traversant le ruisseau à gué par respect pour ce qui deviendra le bois de la croix — dont je

cite en pays germanique un seul exemple, devait pourtant y avoir une certaine vogue, car tous les détails en sont arrêtés dans un guide de la peinture rédigé au xve siècle. Ce guide, publié par Joseph Baader[1] d'après des papiers du cloître de Sainte-Claire à Nuremberg, donne à l'artiste toutes les indications nécessaires pour la représentation de la légende de la croix, à la façon du guide du Mont Athos. Voici la partie relative à l'épisode de la reine de Saba :

« Item peins un grand ruisseau qui coule et peins ledit tronc, l'arbre avec ses trois branches au sommet et la petite croix rouge tout en haut, au moment où il est jeté sur le ruisseau en guise de pont, et munis le pont d'une barrière en sorte qu'on puisse le passer aisément.

« Item peins le roi Salomon qui se tient avec ses serviteurs près du pont et qui veut le traverser, et peins la Sibylle, placée au-dessous du roi et qui s'est retroussée comme pour marcher dans l'eau et comme si elle refusait de passer sur le pont ; et fais-lui aussi un pied d'oie. Item peins le roi et la Sibylle qui font l'un et l'autre des gestes avec leurs mains comme s'ils s'entretenaient de la sainteté du pont et du bois ».

Une chose est nouvelle dans ce texte, c'est le pied d'oie. Reinhold Köhler pensait que le peintre de Kuttenberg avait dû suivre à la lettre les instructions du guide et attribuer à la reine un pied d'oie qu'une restauration maladroite aurait supprimé. Mais c'est là une conjecture que rien ne justifie. L'artiste n'a pas suivi servilement les indications du texte : son pont est une planche et non pas un tronc muni des trois branches, et Salomon se tient sur la rive et ne se dirige nullement vers le pont. Ce qui est vrai, c'est que ce pied d'oie n'est pas une fantaisie personnelle de l'auteur du guide ; c'était au contraire une tradition fort ancienne, et qui faisait corps, au moins en pays allemand, avec la légende de la reine de Saba.

1. *Beiträge zur Kunstgeschichte Nürnbergs*, t. II, p. 60-63, Nördlingen, 1826. Je cite ce texte d'après R. Köhler, *Kleinere Schriften*, t. II, p. 87 et suiv.

***

Il faudrait de longs développements pour exposer, même sommairement, la formation de cette légende et sa diffusion graduelle dans les croyances et dans les littératures de l'occident [1]. Il sera sans doute toujours impossible de l'atteindre dans ses sources et de saisir où et à quel moment l'imagination s'empara de la figure fabuleuse de cette reine venue du pays des prodiges pour connaître et admirer la sagesse du roi Salomon, à quel moment elle lui prêta des dons prophétiques, à quel moment elle l'associa étroitement à l'histoire du bois de la croix. Il est permis d'affirmer qu'elle vécut très anciennement dans le folk-lore juif, syriaque, alexandrin, éthiopien, arabe [2], qu'on lui donna très anciennement une ascendance illustre et une généalogie qu'on suivait jusqu'à Noé et jusqu'à Ève, mais c'est à peu près tout ce que nous savons de cet âge préhistorique de la légende. Ce qui est certain, c'est que de bonne heure on lui prêta des dons visionnaires et prophétiques et que de bonne heure il se fit une confusion entre elle et Sabbè, la Sibylle que les traditions donnent pour judaïque, ou babylonienne, ou égyptienne ou persique [3]. Le texte le plus ancien

1. On sait que l'étude de la légende de la croix a été renouvelée par les travaux de Mussafia, de Wilhelm Meyer, de Nestle, de Kampers, etc., et par la mise au jour de textes nouveaux publiés et étudiés par Holder, W. Meyer, H. Suchier, P. Rohde.

2. Sur les légendes orientales voir les études suivantes : G. Rösch, *die Königin von Saba als Königin Bilkis, in Jahrbücher für protestantische Theologie*, VI, 1880, p. 524-572 ; S. Schechter, *The riddles of Solomon in the rabbinic literature, in Folklore*, I, 1890, p. 353-358 ; S. Kraus, *die Königin von Saba in den byzantinischen Chroniken, in Byzantinische Zeitschrift*, XI, 1902, p. 120-131 ; Joseph Halévy, *La légende de la reine de Saba*, Annuaire de l'École des Hautes Études. Section des sciences historiques et philologiques, 1905, p. 5-24 ; Max Grünbaum, *Neue Beiträge zur semitischen Sagenkunde*, Leyde, 1893 ; Georg Salzberger, *Die Salomosage in der semitischen Literatur*, Berlin, 1907 ; E. Littmann, *The legend of the queen of Sheba in the tradition of Axum* (Bibliotheca Abessinica, I), Leyde, 1904.

3. C'est un épisode de l'histoire des Sibylles, dont on sait l'extrême complication et que les recherches récentes n'ont guère simplifiée. En ce qui concerne notre sujet, le point de départ et le point d'arrivée sont clairs ; les intermédiaires nous échappent à peu près complètement. Voici le point de départ : c'est une

qui atteste cette identification est celui de Georges Monachos (Hamartolos) qui écrivit dans la seconde moitié du IXe siècle. Il raconte que la reine de Saba, que les Grecs appelaient Sibylla, et qui était elle-même renommée pour sa sagesse et pour son expérience, ayant entendu célébrer la gloire de Salomon, vint à Jérusalem pour l'éprouver au moyen d'énigmes, et lui proposa la devinette des garçons et des filles aux costumes intervertis, et qu'elle admira la sagesse de Salomon[1]. Et ce récit fut repris deux siècles plus tard, en termes à peu près identiques, par Georges Cedrenus (éd. de

tradition ancienne et commune que la Sibylle chaldéo-judaïque est fille de Noé, ou bru de Noé, ou descendante de Noé (ἐκ τοῦ γένους τοῦ μακαριωτάτου Νῶε, comme dit, après beaucoup d'autres, Suidas, *Lexicon*, II[a], col. 740, Bernhardy); déjà, dans les Oracles Sibyllins, elle se donne elle-même pour la bru de Noé (III, vers 827, p. 90 éd. Geffcken; cf. le Prologue, p. 2, lignes 32 et suiv.). — Voici le point d'arrivée : nous lisons dans la traduction arménienne de la Chronique de Michel le Syrien (trad. Langlois, Venise et Paris, 1868, p. 28) que Noé eut une fille nommée Aster, qui reçut de son père une partie du Midi en partage, — et que la reine du Midi qui fut attirée par la sagesse de Salomon descendait d'Aster, et se nommait Nessa (p. 57 et suiv.). Il n'y a rien de tout cela dans le texte original de Michel, mais cette interpolation arménienne est fort curieuse. Aster est peut-être une Ishtar ; et il faut certainement rapprocher cette Nessa de la Noria d'Epiphane (*Adversus haereses*, lib. I, tom. II, haer. XXVI § 1, Migne, *P. G.*, tome 41, col. 329-333), de la Noéra de la légende judéo-phrygienne, et des autres noms analogues (voir Ad. Reinach, *Revue des études juives*, 1913, p. 161 et suiv.).

1. *Chronicon*, éd. C. de Boor, I, p. 200, 13 à 201, 23. — Si l'on pouvait considérer comme acquis les résultats des recherches de Gelzer (*Sextus Julius Africanus*, II, p. 192 et suiv., surtout p. 280 et 296), nous serions en mesure de remonter beaucoup plus haut, jusqu'au début du cinquième siècle. Les sources principales de Georges seraient d'une part une chronique dérivée d'Africanus, et attestée dès 800, et d'autre part Panodoros. C'est à ce dernier qu'il devrait toute la partie légendaire de l'histoire juive, que celui-ci aurait puisée dans les livres apocryphes en circulation dans l'Église alexandrine dès 400. Si la preuve était faite, il y aurait pour nous un intérêt particulier à voir ces légendes juives se répandre dans le monde grec au moment précis où surgissent les légendes relatives à Constantin et à sainte Hélène, et au bois de la croix. On sait qu'elles durent naître en Syrie, sans doute à Edesse, aux environs de 370, et que vingt-cinq années suffirent pour les répandre par tout le monde chrétien : vers 395, saint Ambroise nomme sainte Hélène comme l'inventrice, mais sans faire mention du miracle; puis, dès 403, Rufin et Paulin de Nole savent et racontent la légende sous sa forme définitive. On connaît les textes publiés par Holder, Wotke, Nestle, Ryssel. Voir l'étude récente de J. Straubinger, *die Kreuzauffindungslegende*, dans les *Forschungen* de A. Ehrhard et J. P. Kirsch, tome XI, fasc. 3 (Paderborn, 1913).

Bonn, I, p. 166 et suiv.), puis, au XIIe siècle, par Michel Glycas (éd. de Bonn, p. 343).

Ce qui est fait pour surprendre, c'est que dans l'Orient byzantin le développement de la légende s'en tienne là, qu'aucun texte n'associe la reine de Saba à la légende de la croix, et que les nombreux récits de pèlerinages aux lieux saints, jusqu'au XIIIe siècle, qui sont pour nous les témoins certains des traditions vivantes alors à Jérusalem et dans le monde grec, soient muets sur une légende qui se développait au même moment avec une extrême richesse dans le monde de l'Occident [1]. Elle apparaît sans doute pour la première fois, sous sa forme arrêtée et définitive, dans la littérature de langue latine peu après le milieu du XIIe siècle, au moment où l'imagination créatrice de l'Occident est en pleine activité et où l'arbre des légendes pousse en tous sens une multitude de rameaux vigoureux. Mais il est évident que nous ne trouvons là que les premières rédactions d'histoires depuis longtemps construites et déjà vivantes chez les clercs et dans le peuple.

Simultanément, vers la fin du deuxième tiers du XIIe siècle, Pierre le Mangeur et Jean Beleth, et quelques autres un peu avant ou un peu après eux, associent la reine de Saba à la légende de la croix ; mais c'est à Jean Beleth que revient le mérite d'avoir mis pour la première fois en forme le sujet dont nous faisons ici l'histoire iconographique, le thème du ruisseau, du pont fait au moyen de l'arbre sacré, et de la reine adorante

1. Le premier pèlerin aux lieux saints qui mette la « roine qui Sibile estoit apelée » en rapport avec le bois de la croix, Ernoul, écrivait vers 1231 (*Itinéraires à Jérusalem* publiés par Michelant et G. Raynaud, Genève, 1882, p. 46). On sait que dans les pèlerinages de l'âge postérieur et surtout dans les récits allemands, la mention du bois de la croix et du pont jeté sur le Cédron, encore absente du récit d'Ernoul et des témoignages de son époque, est fréquente. Voir, par exemple, dans les *Descripciones terrae Sanctae* publiées par T. Tobler à Leipzig, en 1874, le récit de Johannes Poloner (qui est de 1422), p. 232. — Voir encore R. Röhricht et H. Meisner, *Deutsche Pilgerreisen nach dem heiligen Lande*, Berlin, 1880, p. 201 (Dietrich von Schachten, 1491) et p. 271 (Peter Fassbender, 1492) ; voir aussi le pèlerinage de Martin Ketzel (1476) publié dans *Altes und Neues für Geschichte und Dichtkunst*, Potsdam, 1832, p. 28-103, par F. H. Bothe et H. Vogler.

et prophétique[1]. Dès ce moment, la légende est fixée sous sa forme définitive : des textes nombreux — latins, français, provençaux — en attestent au cours du XIIIe siècle la croissance et la diffusion rapide[2].

Vers la même époque, encore avant la fin du XIIe siècle[3], une interpolation introduite dans un manuscrit allemand du *De imagine mundi* de celui qu'on nomme Honorius d'Autun, et qu'il faudrait peut-être nommer Honorius d'Augsbourg ou de Ratisbonne, prouve que l'identification de la reine de Saba et de la Sibylle est chose acquise et que, tout au moins en Allemagne, la fusion est achevée de la légende orientale de Bilkis aux pieds d'âne avec celle de Sibylle aux pieds d'oie[4]. Dans un recueil allemand de prophéties latines du début du XIVe siècle, la reine de Saba a pris définitivement

1. Jean Beleth, *Rationale divinorum officiorum* ch. 151. (Migne, *P. L.* t. 202 c. 152). Dans le texte de Pierre Comestor (*Historia Scholastica*, l. III Regum cap. 26, 10 et suiv.; Migne, *P. L.*, 198, col 1370) la reine se borne à avertir Salomon de la destinée redoutable du bois de la croix. C'est le thème de l'*Historia* anonyme que W. Meyer estime plus ancienne d'un tiers de siècle; c'est également le thème de Godefroi de Viterbe, qui est de peu d'années postérieur à Pierre le Mangeur.

2. La variante du *Post peccatum Ade* publiée par Suchier dans les *Denkmäler provenzalischer Literatur und Sprache*, I, p. 165 et suiv., qui donne un récit très complet et détaillé de toute la légende du bois de la croix, paraît être de peu d'années postérieure au texte de Jean Beleth.

3. Entre 1154 et 1159, selon W. Meyer (*Die Geschichte des Kreuzholzes vor Christus*, p. 9 du tirage à part).

4. Voir l'article de Wilhelm Hertz, *Die Rätsel der Königin von Saba*, dans la *Zeitschrift für deutsches Alterthum und deutsche Literatur*, 1883, t. XXVII, p. 23 et suiv. — Les deux textes allemands les plus anciens où la reine porte le nom de Sibylle sont deux poèmes de la fin du XIIe et du début du XIVe siècle. La *Legende vom heiligen Kreuze* de Heinrich von Freiberg, qui peut être de 1275, suit pas à pas le texte latin du *Post peccatum Ade*, et écrit simplement : *... daz gên Jérusalem quam — vür den heiligen trâm — von osterlanden Sibillâ* (vers 809-811, dans l'édition d'Alois Bernt, Halle, 1906). La *Mâre vom heiligen Kreuz* de Helwig (publiée par Paul Heymann, *Palaestra*, fasc. LXXV, Berlin, 1908) qui date d'environ 1300, dit de même (vers 589-591) : *Ein Konigin von Sabia — di prophetisse Sebella — Kein Jerusalem quam gereit...* Notons que ce dernier poème, qui suit à la fois le *Post peccatum Ade* et Jacques de Voragine, a, pour l'épisode qui nous intéresse, les deux versions qu'il donne successivement sans se soucier de les concilier : la version du bois jeté sur le ruisseau, et celle du tronc vu par la reine dans le temple de Salomon.

la place de la sibylle de Tibur. Après s'être entretenue avec Salomon elle vient à Rome, où elle prophétise et annonce toute la destinée de l'empire germanique. C'est de cette source que dérivèrent les recueils de prophéties en langue allemande qui répandirent largement l'histoire du bois de la croix depuis Adam, l'histoire de la reine de Saba, notre thème du pont et le motif du pied d'oie [1].

Toute cette longue histoire, avec ses complications et ses ramifications très délicates et encore obscures, ne pourrait être racontée que dans une étude d'ensemble sur la légende totale du bois de la croix. Ce qui précède suffit à éclairer les grandes lignes de l'histoire iconographique du sujet particulier dont nous nous occupons ici. Il ne reste plus qu'à en indiquer sommairement quelques prolongements collatéraux et quelques annexes secondaires, dont nous trouvons dans l'art des témoignages qui autrement resteraient inintelligibles.

***

Un de ces épisode annexes est celui de Maximilla.

Ce personnage singulier apparaît pour la première fois dans le *Post peccatum Ade* publié par H. Suchier et que nous avons cité plus haut. Alors que le tronc d'arbre qui devait être un jour le bois de la croix gisait dans le temple de Salomon, « une femme du nom de Maximilla [2] survint, qui s'assit imprudemment sur la poutre, et au même moment ses vêtements se mirent à flamber comme des étoupes ». Sur quoi elle entra subitement en transe prophétique et se mit à invoquer le nom

1. Voir Fr. Vogt, *Sibyllen Weissagungen*, dans les *Beiträge* de Paul et Braune, t. IV, p. 48 et suiv. M. Perdrizet est donc allé chercher un peu loin une conjecture assez superflue lorsqu'il a pensé (*Étude sur le S. H. S.*, p. 135) que le nom de Sibylle donné à la reine de Saba dans une *Biblia Pauperum* du Cabinet des Estampes de Berlin trahissait nécessairement une imitation directe d'une scène du *Speculum* : l'auteur du ms. de Berlin pouvait puiser librement dans un trésor légendaire devenu banal.

2. Elle s'appelle Marsobilia dans un poème italien inédit cité par A. Mussafia, *Sulla legenda del legno della croce*, extrait des Comptes rendus de l'Académie des sciences de Vienne, 1869, t. LXIII, p. 165 et suiv.

de Jésus. Les Juifs se saisirent d'elle comme d'une blasphématrice et d'une démoniaque, et l'entraînèrent hors des portes de la ville où elle fut lapidée. Et elle fut ainsi le premier être humain qui ait subi le martyre au nom du Christ. Au martyre près, Maximilla a plusieurs des traits qui appartiennent en propre à la reine de Saba. Elle se rattache à un état de la légende de la croix antérieur au motif du pont, à cette version

Fig. 11. — Boec van den Houte (21e gravure).

qui est encore celle de Pierre le Mangeur et qui plaçait le tronc dans le temple de Salomon, où la reine l'apercevait et annonçait soudain sa destinée; il est fort possible qu'elle ait été imaginée comme une sorte de doublet de la reine, pour conserver, en le rendant plausible, l'ancien épisode au sein de la légende définitive. Toujours est-il qu'elle possède, comme la reine elle-même, le don prophétique, que les paroles proférées en général par la reine sont parfois mises dans sa bou-

che, que parfois elle porte aussi le nom de Sébilé ou même de Sibylle Erythrée[1].

L'épisode de Maximilla est rarement représenté. Trois gravures lui sont consacrées dans le *Boec van den houte* (pl. 21, 22 et 23). Dans la première (fig. 11) elle est assise sur une sorte de banc d'où jaillissent des flammes; autour d'elle, trois Juifs la regardent. Dans la seconde elle est debout, elle prophétise en démontrant de ses deux mains ouvertes la vérité de ce qu'elle annonce; cinq Juifs, dont le grand prêtre, l'écoutent stupéfaits. Dans la troisième enfin, elle est liée à une colonne, presque nue, et un homme la flagelle à mort en présence du grand prêtre et de trois suivants.

Une toute petite place paraît être faite à Maximilla dans le vitrail de Saint-Pantaléon de Troyes[2] : au deuxième plan du compartiment consacré à la coupe de l'arbre de la croix, on voit le temple; des ouvriers travaillent à y placer la poutre; à l'intérieur du temple une femme, les bras dressés en l'air, semble s'être levée avec précipitation. L'épisode est peu clair; est-ce Maximilla qui quitte brusquement son siège enflammé? est-ce la reine de Saba qui, voyant le bois à l'intérieur du temple, annonce ses destinées futures? De toutes façons, la chronologie est mal respectée, puisque la poutre n'est pas placée dans le temple, ni comme banc, ni autrement.

Il faut encore rattacher à la légende de l'adoration du bois de la croix par la reine de Saba deux gravures du même *Boec van den houte*. Dans la vingt-quatrième, deux hommes, en présence du grand prêtre et de quelques acolytes, ont pris la poutre après l'incident de Maximilla et sont occupés à la jeter sur le ruisseau en guise de pont. L'un est sur la rive droite, l'autre sur la rive gauche; ils soulèvent la poutre, se baissent et vont la poser. La vingt-septième gravure fait pendant à celle que nous venons de décrire. Après la scène du pont, deux

1. Il est probable qu'il y a là un souvenir confus de la prophétesse Maximilla, associée étroitement avec Priscilla à l'histoire de Montanus.
2. Ce compartiment est reproduit dans Fichot, *op. cit.*, t. IV, p. 421.

hommes, l'un agenouillé, l'autre penché, ont saisi le tronc et le soulèvent au-dessus de l'eau. Salomon et la reine de Saba, tous deux couronne en tête, assistent à la scène, et c'est bien la reine qui a l'air de commander, car elle a le bras tendu en avant et regarde d'un air décidé Salomon qui tient son sceptre et écoute, impassible.

***

Le cortège de la reine de Saba, ce cortège splendide qui a si fort ému les imaginations et qui, du texte biblique, a passé dans les chroniques et les légendes, semble avoir rarement inspiré les artistes : j'en connais bien peu de représentations. Il en existe une toute petite, mais charmante, au bas d'une des pages du bréviaire Grimani. La scène, en camaïeu d'or, se déroule de droite à gauche. La reine est au centre, avec une longue robe et une coiffure de fils d'or et de perles, montée sur un cheval recouvert d'une housse; deux pages l'escortent à pied. En avant du cortège, deux mages à bonnets pointus; derrière la reine, trois suivantes et trois courtisans, tous à cheval. La scène est amusante, pleine de vie; la reine a toute la dignité voulue. les mages discourent gravement, et les chevaux des courtisans caracolent de leur mieux[1].

Mais le cortège de la reine de Saba a fait naître une œuvre unique en son genre, deux petits panneaux siennois d'un *cassone* du XVe siècle, qui fait partie de la collection Palmieri-Nuti à Sienne[2]. Au bas du cadre, la légende complète l'œuvre : « *Storia quando la reina Saba andò audire la sapientia del re Salomone in Jerusalemme* ». Sur le panneau de gauche, c'est le départ (fig. 12). La reine quitte son palais, assise sous un dais à l'arrière d'un grand char plat; devant elle, deux hérauts coiffés d'énormes bonnets soufflent dans d'immenses trompettes, tandis

1. Reproduit dans *Le Bréviaire Grimani*, édition de Vries et Morpurgo, Leyde et Paris, t. II, pl. 140. — Reproduit aussi dans le fac-simile publié en 1880 à Venise par Zanato et de Mas-Latrie.

2. B. Berenson, *Central Italian Painters of the Renaissance*, p. 176, les attribue a Sano di Pietro.

que quatre jeunes filles, debout, accompagnent ce départ d'une musique joyeuse; deux d'entre elles chantent la tête levée, les bras croisés; la troisième joue de la cithare, la quatrième de la harpe. Le char, muni de roues massives, découpées à jour en forme de roses, est tiré par deux chevaux blancs d'un dessin plutôt sommaire. Au premier plan, à côté du char, un homme d'armes, vêtu d'une cotte de mailles, coiffé d'un casque, ses

Giehi Alinari.

Fig. 12. — Panneau de la collection Palmieri-Nuti.

chausses pointues marquant un mollet robuste, la lance sur l'épaule, et un autre personnage à vêtement flottant, se retournent, regardent vers le palais, et soulèvent leurs coiffures en signe d'adieu. De l'autre côté du char toute une troupe de jeunes gens à cheval : ils avancent en rangs serrés, riant et discutant. La marche est ouverte par une étrange procession, cinq chameaux lourdement chargés de caisses[1], les présents que la reine de l'Orient apporte au roi Salomon. Les chameaux

1. « Elle avait une suite fort nombreuse, et des chameaux portant des aromates, de l'or en grande quantité et des pierres précieuses », II *Chron.*, IX, 1).

sont drôles avec leur démarche gauche, leur long cou arqué et leur expression hautaine et dédaigneuse ; sur le dos de deux d'entre eux deux singes sont accroupis, sur le troisième un nègre, et toute leur troupe est maintenue en bon ordre par deux personnages, au second plan un jeune homme qui, lui aussi, jette un regard au palais qu'il quitte, et, tout devant, une sorte de marchand florentin qui tient une baguette à la

Cliché Alinari.

Fig. 13. — Panneau de la collection Palmieri-Nuti.

main, l'air convaincu de l'importance de sa mission.

Le cortège se met en route. La simple et charmante silhouette de la reine n'est pas encore complètement dégagée de la haute porte à créneaux, et derrière elle, dans le palais qu'elle vient de quitter, se déroulent les épisodes des derniers préparatifs. Tout au fond, la reine entourée de ses demoiselles d'honneur donne des ordres à un page, et près d'elle, dans la cour du palais, c'est une grande agitation : les pages courent de droite et de gauche, transportent des caisses, chargent les chameaux agenouillés, puis les font se relever.

Le panneau de droite représente l'arrivée chez Salomon (fig. 13). Le même char, traîné par les mêmes chevaux blancs, arrive à la porte du palais. Le long voyage s'est effectué sans mésaventures et sans fatigue; la reine est dans la même position, mais elle tend le bras droit en avant, alors que dans la scène précédente c'était le gauche; les jeunes filles sont toujours debout, toujours jouant et chantant, mais elles ont cédé l'avant du char aux deux hérauts qui continuent à souffler dans leurs longues trompettes. La troupe des jeunes gens est aussi gaie, aussi animée qu'au départ. L'homme d'armes marche à son poste et soulève encore son casque, mais c'est le but atteint qu'il salue. Les singes et le nègre sont toujours juchés sur les caisses des chameaux, et le marchand florentin continue à prendre sa tâche au sérieux.

En avant des chameaux marche un premier char qui n'était pas visible dans l'autre panneau. Ce sont les jeunes filles de la suite de la reine, assises dans un char pareil à celui de leur maîtresse. Elles ont la face tournée vers l'arrière de la voiture et parlent entre elles avec de petits gestes coquets. Elles sont vêtues de robes à manches amples, serrées à la taille: elles ont le cou nu, et sur leurs cheveux défaits sont posées de légères couronnes. Les chevaux et l'avant du char ont déjà disparu sous la porte monumentale qui donne accès au palais de Salomon.

L'arrivée du cortège est signalée : sept courtisans sont hors des murs et deux ou trois valets s'empressent au-devant des chevaux et des chameaux. A l'intérieur du palais, une grande cour; sous un portique en plein-cintre soutenu par de minces colonnettes, le roi Salomon, avec des groupes de courtisans à droite et à gauche. Le roi est tout jeune, une petite figure imberbe sous un gros bonnet, une robe à ramages, des souliers pointus, un sceptre à la main. Il tend le bras en avant, penche la tête et esquisse une sorte de révérence. Devant lui se tient la reine, inclinée, presque agenouillée; deux petites suivantes tiennent sa longue robe, plusieurs autres assistent en

simples spectatrices à l'entrevue. Dans la cour, le cortège des jeunes nobles et les chameaux chargés des présents. Au premier étage du palais, dans une tribune ouverte, une assemblée de femmes, peut-être le harem de Salomon.

Le fond des deux tableaux est formé d'un paysage de collines pointues séparées par des canaux qui aboutissent à un lac ou à la mer hérissée de vagues moutonnantes. Au pied des collines, quelques arbres à tronc droit et à couronne étalée. Sur le tableau de gauche, au fond, un château fort où conduit un chemin qui franchit l'eau sur un pont en dos d'âne.

Dans ces panneaux, il se peut que le peintre ait voulu figurer tout bonnement le brillant cortège qui accompagna la reine; mais il se pourrait aussi qu'il se fût souvenu d'une vieille légende très anciennement vivante en Orient et déjà rapportée au IXe siècle par le moine Georges, mais bien rarement figurée[1]. Il s'agit de l'une des énigmes que la reine proposa au roi pour éprouver la profondeur de sa sagesse : le problème consistait à discerner dans le cortège les jeunes gens des jeunes filles. Ils étaient tous pareils, tous vêtus de même, ou, selon d'autres versions, ils avaient échangé leurs costumes. Le roi fit apporter de l'eau, et à la manière dont ils se lavèrent le visage et les mains il eut vite fait de deviner juste. Il se pourrait que tout ce cortège de jeunes gens et de jeunes filles fût une allusion à cette antique historiette, mais c'est bien incertain.

Enfin le cortège de la reine de Saba figure encore dans une Bible italienne de la fin du XIVe siècle[2], au milieu d'une série de miniatures consacrées à l'histoire de Salomon. La reine est

1. W. Hertz (*o. c.*, p. 1 et suiv.) n'en connaît que deux exemples, une tapisserie des Gobelins de 1566 au château de Schleiz et un plafond du XVIIIe siècle dans le château de Landshut. Toutes deux représentent l'énigme des fleurs et celle des jeunes gens. Elles rentrent dans la série des œuvres d'art qui représentent la reine de Saba devant Salomon et dont je n'ai pas à m'occuper ici.

2. Elle provient peut-être de l'antipape Clément VII. Voir Léon Dorez, *Les manuscrits à peintures de la bibliothèque de lord Leicester à Holkham Hall, Norfolk*. Paris, 1908, pl. XXXIII, p. 53-55. La miniature qui nous intéresse est au f° 129 v° de la Bible.

montée sur un cheval blanc et suivie de ses dames d'honneur également à cheval. Salomon, à cheval lui aussi et suivi de hérauts à trompettes, s'avance vers elle les mains tendues.

***

Nous sommes au terme de ce qui concerne le voyage de la reine de Saba et son adoration du bois de la croix. Je n'ai pas à parler ici de toute une série de documents iconographiques et de textes qui, sans rien avoir de commun avec la légende de la croix, représentent l'entrevue de Salomon avec la reine[1]. Ces représentations, qui ne font qu'illustrer à leur manière le texte biblique, feraient à elles seules une étude importante. Je veux noter seulement dans la série chronologique de ces figurations une différence intéressante. Alors qu'à l'époque des grandes cathédrales, Salomon et la reine sont en général placés côte à côte, comme deux puissances égales parmi les grands personnages de l'ancienne alliance, dans les derniers temps du moyen âge on voit presque toujours — ce qui est relativement rare au XIIIe siècle[2] — la reine de Saba agenouillée devant Salomon assis sur son trône. Cette scène est ainsi devenue l'une des préfigures de l'adoration des Mages : la reine est l'image du monde païen qui adore, mû par l'esprit prophétique; Salomon figure l'enfant Jésus, et son trône, c'est la Vierge Marie[3]. Et

1. Ce motif est fréquent dans l'art musulman que j'ai laissé systématiquement de côté dans cette étude. Voir M. Reinaud, *Description des monuments musulmans de M. le duc de Blacas*, Paris, 1828, t. I, p. 164.

2. Sans doute il arrive dès cette époque que Salomon soit figuré assis sur son trône, et la reine devant lui; mais on la représente debout plutôt qu'agenouillée. C'est ainsi qu'elle apparaît, par exemple, dans un vitrail de la fin du XIIIe siècle à la chapelle Saint-Etienne de la cathédrale de Cologne (voir Oidtmann, *Die rheinischen Glasmalereien vom XII. bis zum XVI. Jahrhundert*, I, p. 113, pl. X, Düsseldorf, 1912), et dans un vitrail de la même époque au transept nord de la cathédrale de Canterbury (voir Ph. Nelson, *Ancient painted glass in England*, Londres, 1913, p. 104, pl. IV); dans ce dernier exemple le cortège de chameaux figure à côté de la reine. A Cologne et à Canterbury, cette scène fait pendant à l'adoration des mages.

3. Perdrizet, *Etude sur le Speculum Humanae Salvationis*, p. 38 et suiv. — E. Mâle, *L'art religieux de la fin du Moyen Age en France*, p. 190.

nous nous trouvons ici ramenés au livre qui a été l'un des points de départ de notre étude, au *Speculum Humanae Salvationis*, dont l'influence a certainement déterminé la fréquence de cette représentation.

JEANNE LUCIEN HERR.

P. S. — Je me suis aperçue trop tard que, parmi les représentations du cortège de la reine de Saba, j'avais omis de mentionner l'une de celles que j'avais le plus immédiatement sous la main. M. Salomon Reinach a publié dans son *Répertoire de peintures* (t. I, p. 6 et 7) les deux faces du *cassone* de l'école de Pesellino qui fait partie de la collection de lord Crawford. L'œuvre a une disposition analogue à celle des panneaux siennois que j'ai décrits; mais elle paraît avoir moins de variété et aussi moins de fraîcheur et de grâce.

D'autre part, M. Mâle m'a signalé une dissertation de l'abbé Lebeuf sur la reine Pédauque (*Histoire de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1756, t. XXIII, p. 237 et suiv.), qui a surtout cet intérêt d'attester qu'au XVIIIe siècle il existait encore quatre statues de la reine de Saba avec un pied d'oie, au prieuré de Saint-Pourçain, à Saint-Bénigne de Dijon, à Villenou en Champagne (provenant de l'abbaye de Nestle) et à Saint-Pierre de Nevers. Il est singulier que les nombreuses représentations de la reine de Saba qui subsistent encore aient toutes, sans une exception, les pieds humains.

J. L. H.

BUSTE EN MARBRE D'ATHÉNA

ACQUIS A PARIS

Quoiqu'il ne se recommande pas par ses qualités artistiques, ce buste vaut la peine d'être reproduit en raison de quelques particularités intéressantes (fig, 1 et 2). J'ai eu la bonne fortune de l'acquérir chez un petit revendeur parisien, malheureusement sans pouvoir obtenir aucun renseignement sur sa provenance. La coloration brunâtre sur le côté gauche de sa face postérieure, quelques taches de même nature accentuant çà et là les creux les plus profondément fouillés par le ciseau, ainsi que des incrustations de radicelles prouvent qu'il a fait un long séjour dans le sol. Ces souillures ne lui font d'ailleurs pas beaucoup de tort et sont à peu près les seuls dommages que le buste ait éprouvés ; il est, en effet, presque intact, n'offrant sur la face qu'une meurtrissure à l'arcade sourcilière gauche. Il n'a pas été l'objet de la moindre restauration. Le marbre est blanc, légèrement jaunâtre, à cassure très brillante et d'un grain assez fin.

Le buste mesure 0m,33 de haut, ce qui suppose un corps de demi grandeur naturelle. La tête est légèrement tournée vers la gauche. Le visage, dont l'expression est sévère, présente un front bas que borde un rang de cheveux archaïquement bouclés et se termine en ovale quadrangulaire. Une tresse, élégamment roulée et qui laisse l'oreille à découvert, tombe sur chaque épaule. Les yeux sont grands, avec paupières supérieures épaisses, arrondies en bourrelet ; les paupières inférieures ne sont guère moins fortement marquées.

La bouche, charnue et peu gracieuse, est assez petite ; sa fente, mesurée au compas, a exactement la même dimension que les yeux. Le menton court en paraît d'autant plus large:

de profil, il se dessine très nettement. Le sculpteur n'a pas jugé nécessaire d'en polir le dessous mal visible, de sorte que les stries du ciseau y apparaissent encore.

Le nez à large arête forme une ligne verticale et droite, prolongeant presque exactement le front et le casque. Celui-ci est rond et cerclé, de type attique ; le cimier, de hauteur moyenne, se confond avec la crinière qui, de plus en plus fruste, tombe jusqu'à la naissance du cou. Le casque est percé à droite et à gauche, au-dessus des oreilles, d'un petit trou ayant environ 8 mm. de profondeur, témoignant de la disparition d'une décoration complémentaire, vraisemblablement métallique. On connaît déjà des exemples de trous semblables avec la même disposition [1].

Des trous similaires, non moins minuscules, se voient à la place du creux des oreilles, mais leur peu de profondeur ne fournit aucun indice sur la destination qu'on pourrait leur attribuer.

L'égide, couverte d'écailles, est ornée d'un *gorgoneion* à large face, suspendu par un gros cordon, comme une pendeloque. Jusque là l'arrangement général offre des analogies avec la belle Athéna archaïsante trouvée à Poitiers en 1902 [2]. En revanche, six serpents d'un faible relief, courts et roulés en forme de bracelets, sont stylisés d'une manière fort peu commune ; on les retrouve pourtant sur des œuvres célèbres comme la statuette d'Athéna, dite du Varvakeion, au Musée d'Athènes [3], et l'Athéna au collier du Louvre [4].

1. Voir l'Athéna provenant de la Tripolitaine, au Musée de Constantinople (S. Reinach, *Recueil de têtes antiques*, 1903, pl. 133 ; Furtwaengler, *Originalstatuen in Venedig*, p. 7 ; Bulle, *Der schöne Mensch*, p. 43, fig. 13, et pl. 109). — Voir aussi la tête présumée de Nikè, provenant d'un fronton du Parthénon, aujourd'hui dans la collection de Laborde (Collignon, *Histoire de la sculpture grecque*, t. II, fig. 19 ; S. Reinach, *Recueil de têtes antiques*, fig. 10, p. 63).

2. Espérandieu, *Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine*, t. II, p. 296.

3. *Catalogue du Musée national d'Athènes*, n° 129 ; — Collignon, *Histoire de la sculpture grecque*, t. I, p. 541, fig. 273.

4. S. Reinach, *Rép. de la stat.*, t. I, p. 162.

Fig. 1. — Buste d'Athéna.

Fig. 2. — Buste d'Athéna

Le collier est un autre caractère assez exceptionnel, commun d'ailleurs à notre buste et à l'Athéna citée du Louvre. Au cou de l'Athéna Parthenos, gravée par Aspasios sur l'améthyste conservée au Cabinet des médailles de Vienne, nous trouvons aussi un collier, cette fois à triple rang [1].

La poitrine de la déesse est aussi plate que possible, en raison sans doute de son exiguïté. En effet, réduite et arrondie, dénuée de bras, elle ne s'étend pas plus loin que les articulations des épaules et ne descend pas tout à fait jusqu'à la hauteur de l'épigastre.

Une sorte de prolongement du corps, un peu plus rétréci et taillé en carré avec léger écartement à la partie inférieure, tient lieu de socle. L'artiste a attesté le rôle purement ornemental de ce faux support en le décorant d'une large palmette [2].

Le buste est grossièrement évidé par derrière ; il conserve néanmoins presque toute son épaisseur au centre et son épaisseur entière à la base pour assurer la stabilité du marbre [3].

M. P. Bienkowski a publié, dans la *Revue archéologique* (1895, t. II, p. 293-297), une note sur l'histoire du buste dans l'antiquité, résumé d'un travail plus développé. Si nous comparons notre Athéna avec les exemples reproduits dans cet article, nous constatons sa presque parfaite similitude avec les figures 3 et 4, les différences étant, dans la première une poitrine légèrement plus étroite, le socle moins épais et moins grossier, quoique non mieux déterminé, enfin l'évidement postérieur. D'après M. Bienkowski, les figures en question représentent le plus ancien type de buste, car le genre de « statue raccourcie » qui a précédé et qui fut en usage au IVe siècle n'était, en réalité,

1. Furtwängler, *Gemmen*, pl. 51.

2. Un petit buste de Minerve en bronze, ayant servi d'applique et conservé au Musée de Saint-Germain en Laye (n° 8516), arrondi à sa base, mais sans socle, porte néanmoins, à la partie inférieure de la poitrine, un ornement trilobé (S. Reinach, *Bronzes figurés de la Gaule romaine*, n° 19, p. 44).

3. MM. Brunn et Arndt, dans leurs magnifiques albums de *Portraits*, ont publié plusieurs bustes évidés. J'attirerai surtout l'attention sur ceux représentant un Grec inconnu au Musée d'Athènes et un Romain inconnu à Florence (*Griechische und römische Portraits*, Munich, 1894, nos 640 et 784).

que « la partie supérieure détachée d'un terme ». Il s'agissait d'obtenir un objet facilement transportable. Le buste proprement dit, tel que nous le comprenons, fut seulement une solution plus élégante du premier essai. On pourrait en déduire que tous les bustes grecs des derniers siècles avant notre ère ont été destinés à des transports plus ou moins lointains.

Au dire de M. Bienkowski, il reste peu de bustes originaux de ce genre ; la plupart dateraient de l'époque romaine. « Transporté sur le sol romain, ajoute-t-il, ce type de buste éprouva un *rétrécissement*, sous l'influence des plus anciens portraits étrusco-romains, qui figuraient seulement la tête et le cou ». Le buste perdit en même temps son semblant de socle ; il fut muni sous sa base d'un tenon « destiné à le fixer dans le sol d'une niche ». Ce genre de buste romain serait aussi parfois légèrement évidé.

Tous les types de buste qui ont été créés par la suite présentent des particularités très différentes de celui que nous étudions.

En résumé, mon Athéna, de travail grec, peut avoir été sculptée à une basse époque, mais elle a dû être copiée assez exactement sur quelque buste du IVe ou du IIIe siècle avant notre ère ; ce buste-modèle aurait lui-même été une réduction et une imitation d'un original grec du Ve ou du IVe siècle, non sans analogie avec l'Athéna Parthenos. M. Paul Arndt, qui a eu la complaisance de me donner son avis, a reconnu, en effet, une certaine parenté entre le buste que je publie et les répliques connues de l'œuvre de Phidias[1].

L. Eug. LEFÈVRE.

1. La question si importante de l'origine de la matière employée pour le buste m'inquiéta dès la première heure. Elle est résolue, autant qu'il est possible, grâce à la science précise de M. Cayeux, professeur de géologie au Collège de France, auquel on doit une étude minutieuse des carrières du bassin oriental de la Méditerranée. J'ai soumis le marbre à son examen, et il a eu la grande obligeance de résumer sa consultation dans la note suivante : « Marbre saccharoïde blanc, nuancé de jaune, renfermant des paillettes de mica blanc et de chlorite (verte), généralement groupées en veinules, discontinues et parallèles, traversant le buste de part en part suivant sa hauteur. Ces caractères

en font une pierre de qualité ordinaire pour l'art statuaire, bien différente à tous égards des marbres de Paros, du Pentélique et de Carrare. La roche rentre dans la catégorie des marbres *cipolins*, micacés et chloriteux, très répandus dans la Méditerranée orientale, en Crète surtout et dans le Péloponèse. Par la raison même qu'elle réalise un type de marbre très commun, il se peut qu'elle existe également en Italie. Examiné à un autre point de vue, le buste présente une série d'incrustations d'apparence vermiculée et de nature calcaire, certainement laissés par de nombreuses radicelles étales et fixées à la surface, mais seulement d'un côté. Très fortement adhérentes à la pierre, ces incrustations concourent avec d'autres caractères (patine ferrugineuse) pour dénoter un enfouissement de longue durée ».

UNITÉ ET DIVERSITÉ

L'expression de certaines idées, facile à la littérature, est parfois rebelle à l'art figuré; c'est par des conventions curieuses, inintelligibles à première vue, que l'artiste arrive à tourner la difficulté et à les traduire. Il veut unir dans un même ensemble des notions contradictoires, exposer *simultanément* à la vue du spectateur des actions qui sont en réalité *successives* dans le temps ou dans l'espace. Le problème est-il insoluble? Non. J'ai étudié ailleurs [1] comment l'art, à diverses époques et dans divers pays, a su grouper en un unique monument des phénomènes qui étaient séparés les uns des autres au point de vue chronologique; comment il est parvenu à donner à un seul être le don d'ubiquité, la faculté d'être présent à la fois de différents côtés, en créant les êtres monstrueux dont les têtes multiples regardent devant et derrière, à droite et à gauche, ou ceux dont la tête unique, de face, est greffée sur deux corps de profil, dont chacun représente une des vues latérales que le spectateur ne pourrait apercevoir en réalité que l'une après l'autre [2].

Mais cette diversité dans l'unité n'est pas seulement chronologique ou spatiale : elle peut aussi concerner *l'essence même des êtres*, leurs fonctions. Autrement dit, l'artiste s'est souvent posé le problème, très voisin des précédents, de faire comprendre au spectateur que l'être unique représenté renferme en lui plusieurs natures, plusieurs caractères différents, et qu'il est préposé à des fonctions diverses. Comment concilier ces notions contradictoires? Notre raison admet avec peine, par exemple,

1. *Simultanéité et succession*, in *Revue d'Ethnographie et de Sociologie*, 1913.
2. *Quelques conventions primitives de l'art grec*, in *Revue des Et. grecques*, 1913, p. 1 sq.

l'idée de la Trinité chrétienne dont chaque élément garde son individualité distincte, tout en se fusionnant avec les deux autres pour ne former qu'un tout homogène, trois dans un. Mais combien plus difficile de traduire dans l'art figuré cette conception, sans qu'elle demeure incompréhensible, ou sans qu'elle offense notre vue par des créations bizarres!

Ce sont quelques-unes de ces formules conventionnelles que j'ai réunies; elles prouvent la diversité des solutions auxquelles sont arrivés les artistes, qui ne sont pas du reste particulières à un seul pays, mais communes à beaucoup et se retrouvent indépendamment du temps.

***

Le procédé le plus fréquent et qui devait surgir le plus naturellement à l'esprit, consiste à *répéter* la partie significative du corps, autant de fois qu'il y a de natures, de fonctions à exprimer.

De même que la mythologie bouddhique est remplie de monstres dont le nombre illimité des bras veut insister sur la multiciplité de leur puissance[1], de même l'imagination grecque avait créé les Hécatoncheires, ces géants aux cent bras[2], la triple Hécate, aux six bras[3], Argus au corps parsemé d'yeux dant les regards vigilants se dirigeaient de tous les côtés à la fois[4], l'Artémis éphésienne ou le Zeus carien aux multiples mamelles[5], symbolisant l'exubérance de leur fécondité...

Mais c'est surtout la *tête*, partie la plus caractéristique du corps, qui a été soumise à ce principe de répétition. Les géants à cent mains avaient aussi cinquante têtes[6]. La force sans cesse

1. Foucher, *Etude sur l'iconographie bouddhique de l'Inde.*
2. Roscher, *Lexikon*, s. v. *Hekatoncheires.*
3. *Ibid.*, s. v. *Hekate*, p. 1909.
4. On sait que le nombre de ces yeux et leur disposition varient suivant les auteurs. Les uns lui donnent un troisième œil, sur la nuque; d'autres, deux paires d'yeux, par devant et par derrière, ou encore cent yeux, concentrés dans la tête, ou dispersés sur le corps entier. Cf. Saglio-Pottier, s. v. *Argus*, p. 418.
5. Foucart, *Comptes rendus de l'Acad.*, 1911, p. 235 sq.; relief de Tégée, *Mon. Piot.*, XVII, 1911, p. 145 sq.; *Rev. des Et. grecques*, 1912, p. 377.
6. Roscher, s. v. *Aigaion.*

renaissante de l'hydre qu'abattit Hercule résidait dans ses têtes au nombre variable[1].

En général, toutefois, ce nombre est moins considérable, et se réduit à deux, trois, ou quatre. Elles peuvent être placées *les unes à côté des autres*, regardant dans la même direction. De curieuses figurines de Chypre, en terre cuite, offrent l'apparence d'une planche, habituelle aux idoles archaïques, mais présentent ce détail peu fréquent d'être surmontées de deux têtes[2]. S'agit-il d'un couple divin, mâle et femelle, de Déméter avec Coré[3], d'un couple mortel, homme et femme, mère avec son enfant, ou encore d'un type hermaphrodite? Il est difficile de le dire; mais il semble que l'ouvrier malhabile ait voulu insister sur la double nature de l'être qu'il représentait, en même temps que sur son unité (fig. 1, 1). Suivant un principe analogue étaient conçus le triple Géryon[4], Tritopator, tel que le montre la sculpture bien connue de l'Acropole[5], Cerbère à deux ou trois têtes[6] (fig. 1, 2).

Mais ces têtes multiples peuvent être aussi *adossées les unes aux autres*, non seulement, comme je l'ai montré ailleurs, pour indiquer le don d'ubiquité de l'être[7], mais encore pour caractériser ses natures diverses. Dans un texte hébraïque, il est dit que Dieu, en créant Adam, le fit à la fois homme et femme, avec deux visages opposés, dont l'un représentait évidemment la nature mâle, l'autre la nature féminine de l'être androgyne; la tradition chaldéenne, telle qu'elle nous est parvenue par un fragment de Bérose, avait sans doute inspiré cette conception,

1. *Ibid.*, s. v. *Hydra, Heraklès*, p. 2198.
2. Hoernes, *Urgesch. d. bild. Kunst in Europa*, p. 182, fig. 35-6.
3. *Mon. Grecs*, I, n° 5, 1876, p. 8, fig.
4. Saglio-Pottier, s. v. *Hercules*, p. 92; Roscher, s. v.. *Geryoneus*.
5. Lippold, Τριτοπάτωρ, *Ath. Mitt.*, 1911, p. 105 sq.; Lechat, *Sculpture attique*, p. 46, note 2.
6. Roscher, s. v. *Kerberos*; *Dict. des ant.*, s. v. *Hercules*, p. 97.
7. Borée à double visage, Argus, Janus, etc. Cf. mon article cité, *Revue d'Ethnographie et de Sociologie*, 1913. Sur ce type, cf. encore, A. Reinach, *Fétiches étoliens, ibid.*, 1913, p. 53 sq. Monnaies de Ténédos ayant d'un côté la bipenne, de l'autre une double tête barbue et imberbe qui en est la traduction anthropomorphique, Milani, *Studi e Materiali*, I, p. 197.

dont une intaille donne l'image[1]. Elle est du reste universelle, et la mythologie bouddhique offre maints exemples de ces génies à plusieurs faces adossées, exprimant chacune un caractère différent : « Le premier visage exprime la fureur amoureuse, celui de droite la colère, celui de gauche le dégoût, celui de derrière l'héroïsme[2] ». Les trois têtes d'Hécate indiquent-elles seulement, comme celles des hermès doubles ou quadruples, que la déesse surveille aux carrefours les diverses voies, ou bien, outre ce don d'ubiquité, ne signifiaient-elles pas aussi, comme le

Fig. 1. — Êtres à têtes multiples sur corps unique.

croient certains, qu'elle réunit en elle trois natures, celles d'Artémis, de Séléné, d'Hécate, celles du ciel, de la terre, de la mer[3]? Le double visage de Borée indiquerait la double nature du dieu, sec et froid, ou pluvieux et fécondant, cruel ou bienfaisant[4] (fig. 1, 3, 4).

***

Une autre façon d'exprimer la même idée consiste à répéter non point la tête, mais *le corps lui-même* : on obtient ainsi des

1. *Gazette arch.*, 1878, p. 139, fig.
2. Foucher, *op. cit.*, p. 45, 52, 54, 58, etc.
3. Saglio-Pottier, s. v. *Hécate*, p. 50.
4. Stark; cf. *Mon. grecs*, I, n° 3, 1874, p. 44, note 2.

monstres monocéphales à deux ou plusieurs troncs (fig. 2, 2)[1].

Toutefois, toutes les représentations qui affectent cette apparence ne doivent pas être expliquées ainsi ; il faut tenir compte de ce principe important en histoire de l'art que des formes identiques peuvent résulter d'intentions très différentes, et qu'une seule explication n'est pas une pince-monseigneur apte à crocheter toutes les serrures.

Certains de ces monstres peuvent n'être que le produit de

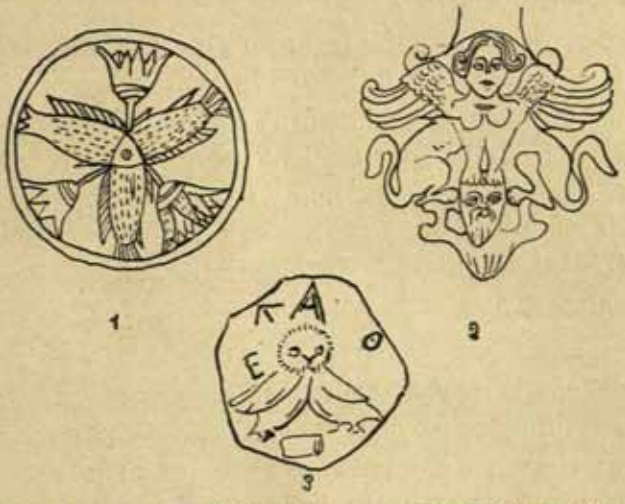

Fig. 2. — Animaux à tête unique sur corps double ou triple.

la fantaisie de l'artiste[2]. D'autres sont le résultat du principe de répétition rythmique, symétrique, bien connu dans l'art ornemental : chercherons-nous une intention subtile dans le triple poisson monocéphale qui occupe le fond d'une coupe égyptienne[3] (fig 2, 1), alors que le désir de remplir de façon satisfaisante la forme ronde du récipient avec un seul motif a con-

1. M. Pottier, *Rev. de l'Art ancien et moderne*, 1910, II, 428 sq. (L'histoire d'une bête, p. 419 sq.), a fait l'historique de ce type monocéphale à deux ou plusieurs corps et en a suivi la propagation de l'Orient classique jusqu'au moyen-âge. Cf. encore Poulsen, *Der Orient und die frühgriechische Kunst*, p. 146, référ.

2. Faut-il interpréter ainsi ce double oiseau à tête de panthère qui apparaît dans le décor des vases archaïques? (*Gazette arch.*, 1877, p. 59).

3. Maspéro, *L'archéol. égyptienne* (2), p. 264, fig. 249.

duit l'artiste à répéter ce motif initial[1] ? N'est-ce pas encore ainsi qu'il faut interpréter ce lion monocéphale à quatre corps rayonnants qui orne certains tissus arabes[2] ? Parfois aussi ces êtres fantastiques à deux corps et une seule tête de face, qui apparaissent fréquemment dans l'art ornemental de l'Orient ancien, de la Grèce, puis du moyen âge, proviennent d'une convention naïve et commune à tous les primitifs, du désir de montrer simultanément les deux côtés du corps qui en réalité n'auraient pu être vus que successivement[3].

Mais, dans certains cas, il faut recourir à une autre interprétation. Il se peut que ces formes étranges, nées de conventions techniques et inexpressives[4], soient devenues dans la suite les symboles d'idées abstraites et aient exprimé la double nature d'un être unique. C'est l'opinion de Lenormant, pour qui le sphinx, la chouette à une seule tête et à double corps, qui apparaissent sur des monnaies d'Athènes, symbolisent la double Athéna[5] (fig. 2, 3).

***

On peut combiner plus étroitement encore les différents éléments constitutifs, *les fondre les uns dans les autres*, de façon qu'à première vue le spectateur ne distingue qu'un seul être et qu'un examen plus attentif lui révèle seul sa nature multiple. Chacun connaît ces images illusoires où l'on aperçoit une tête qui rit, puis, en la retournant sens dessus dessous, une tête qui

1. Sur ce principe de redoublement ou quadruplement du motif initial dans la céramique, cf. Van Gennep, *Revue de Savoie*, 1912, p. 92.

2. Pottier, *op. l.*, p. 433, note 5.

3. Cf. mon article, *Rev. des études grecques*, 1913, p. 1 sq. Sur ces formes, cf. encore Curtius, *Wappengebrauch und Wappenstyl*, in *Mém. Acad. Berlin*, 1874.

4. Une grossière figurine de Chypre affecte l'apparence d'un double cylindre, surmonté d'une seule tête (Heuzey, *Catal. des figurines*, p. 147 ; *Rev. des et. grecques*, 1903, p. 317, fig. 14). Faut-il croire à un être monstrueux ? Non, cette forme ne résulte que de la technique ; l'ouvrier, pour constituer le corps de la statuette, se sera borné à accoler deux boudins d'argile, sans se donner la peine de faire disparaître la suture. Sur l'influence de la technique sur l'œuvre d'art, Deonna, *Rev. arch.*, 1913, I, p. 119 sq.

5. *Gazette arch.*, 1877, p. 59 *sq.* pl. 10, à propos d'un chapiteau orné d'un de ces sphinx.

pleure (fig. 3, 1) : en effet, les lignes montantes des yeux et de la bouche, qui expriment la joie, vues de l'autre côté, descendent, et caractérisent alors la douleur, la tristesse[1]. Un tel procédé a

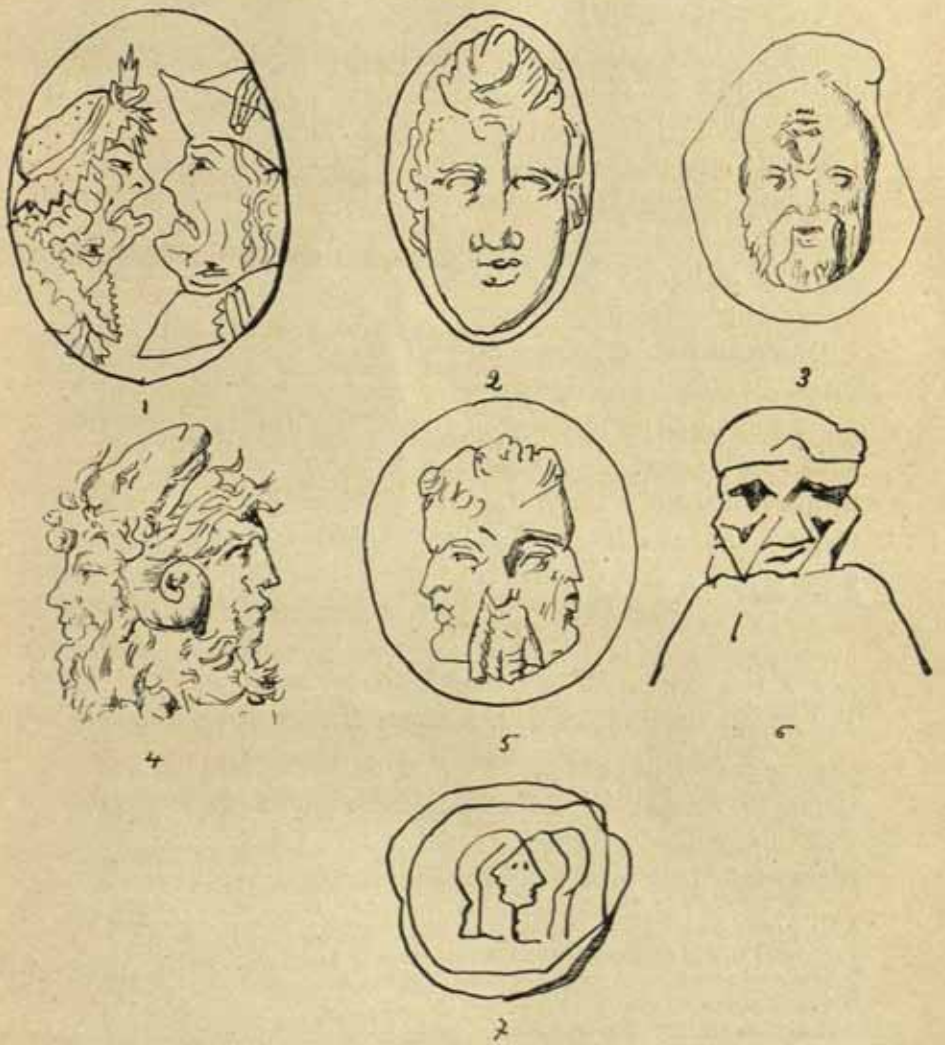

Fig. 3. — Êtres à deux ou plusieurs visages fondus en un seul.

1. Sur l'application de ce principe en art, Deonna, *L'archéologie, sa valeur, ses méthodes*, II, p. 347 sq. ; sur le masque de Boupalos et d'Athénis et les masques à double expression, *ibid.*, p. 343 sq.

souvent inspiré les caricaturistes. Une médaille d'or du Musée de Berne montre une tête de pape, qui, retournée, se transforme en une tête de diable grimaçant.

Les anciens ont déjà utilisé ces jeux d'optique. Piette en reconnaissait dans l'art quaternaire : un cygne, suivant la manière dont on le tient, paraît avoir les ailes fermées ou ouvertes ; deux têtes de rennes sont sculptées en sens inverse, et, que l'on tienne le fragment dans un sens ou dans l'autre, on voit toujours une tête dans sa position naturelle[1]. L'anecdote de Pauson est célèbre : le cheval peint par lui, vu d'un côté, paraissait se rouler à terre, et, vu de l'autre, semblait galoper dans un nuage de poussière.

Ce n'était pour le peintre grec qu'un jeu. Mais il semble bien qu'on ait cherché parfois à rendre par ce procédé, dans l'antiquité comme de notre temps, la diversité d'un être unique. Elles sont nombreuses, ces pierres gnostiques où plusieurs visages s'unissent en une seule tête[2], et ont en commun un ou plusieurs éléments : deux visages opposés par le haut n'ont qu'une paire d'yeux[3] (fig. 3, 2, 3) ; chaque œil d'un visage de face devient l'œil du visage de profil qui lui est accolé[4] (fig. 3, 5) ; dans une tête à quatre visages, les cheveux de l'un forment la barbe de l'autre[5] (fig. 3, 4). Les têtes du tricéphale gaulois, souvent distinctes, se fusionnent parfois de façon analogue dans certains monuments, par exemple dans ceux de Reims[6] et de l'Hôtel-Dieu de Paris[7] (fig. 3, 6). Mais antérieurement déjà, sur une monnaie grecque de Lampsaque, dont l'avers porte la tête d'Athéna, le revers est orné de deux profils qui s'emboîtent exactement l'un dans l'autre, tout en restant distinctes, et Lenormant reconnaît ici encore l'unité de la double Athéna[8] (fig. 3, 7).

1. Deonna, *op. cit.*, III, p. 449, référ.
2. Ex. *Musée Fol. Etudes d'art et d'arch.*, III, pl. LXII sq.
3. *Ibid.*, pl. LXIII, 2, 3.
4. *Ibid.*, pl. LXIII, 1.
5. *Ibid.*, pl. LXIII, 11.
6. Bertrand, *La religion des Gaulois*, p. 344, fig.
7. Reinach, *Cultes*, III, p. 161, fig. 1.
8. *Gazette arch.*, 1877, p. 61, fig.

* * *

L'origine des formes monstrueuses, où s'unissent en un seul être non plus uniquement des éléments humains, mais des éléments humains et animaux, humains et végétaux, est très complexe : les unes peuvent être le résultat de la fantaisie

Fig. 4. — Fusion d'éléments humains, animaux et végétaux en un seul être.

créatrice, les autres, du principe, général au début, de l'indétermination primitive des formes humaines et animales, que j'ai étudié ailleurs[1]; d'autres appartiennent à ce stade intermédiaire où le dieu animal n'est encore qu'à mi-chemin de l'anthropomorphisation complète et trahit sa double nature.

Ici encore, le trompe-l'œil joue son rôle. Sur une pierre gnostique, si le dessin en est exact, la barbe d'un personnage simule un pigeon[2] (fig. 4, 1). Mais un exemple plus caractéristique est

1. *L'indétermination primitive dans l'art grec*, in *Rev. d'Ethnographie et de sociologie*, 1912, p. 22 sq.; *op. cit.*, II, p. 415 sq.
2. *Musée Fol*, pl. LXIII, 7.

fourni par une bague du trésor de Curium[1], où apparaît une tête barbue de face : la tête est traitée de façon à ressembler à une grappe de raisin, et les cheveux et la barbe en sont les grains (fig. 4, 2). Est-ce Staphylos, la grappe personnifiée, ou Dionysos, qui, dans les Bacchantes d'Euripide déjà, se confond à chaque instant avec la vigne elle-même, et qu'une fresque bien connue de Pompéi identifie avec une grappe énorme d'où émergent seuls la tête, les bras et les pieds?[2] (fig. 4, 3).

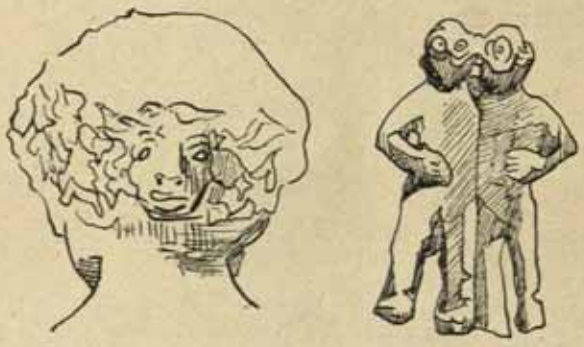

Fig. 5. — Dionysos tauromorphe ; figurine italique.

* * *

Mais on sait que le goût des Grecs tendit toujours à ramener à une apparence plus vraisemblable les formes étranges de ces monstres. L'un des éléments s'amoindrit, descend au rang de simple rappel plus ou moins dissimulé : Dionysos porte parfois une barbe de pampres[3] ; les petites cornes de Dionysos Zagreus indiquent seules encore sa nature tauromorphe ; ou bien, une petite tête de taureau est cachée par derrière, sur la chevelure[4]

1. *Gazette arch.*, 1877, p. 211, fig. Cf. une pierre gravée : sur une tête de face ornée de pampres, les quatre ailes d'une abeille sont disposées de manière à figurer la barbe (Dionysos Brisaios). *Dic. des Ant.*, s. v. *Bacchus*, p. 621.

2. Engelmann, *Pompéi*, p. 2, fig. 1 ; Thédenat, *Pompéi* (Vie privée), p. 3, fig. 2, etc.

3. *Gaz. arch.*, 1877, p. 213.

4. Tête en marbre rouge de Berlin, *ibid.*, 1879, p. 27, fig. (Cf. le revers de

(fig. 5, 1). Enfin, dans cette progression logique, qui, je me hâte de le dire, n'est pas nécessairement chronologique[1], on en arrive à ne plus chercher à fusionner les natures diverses, mais à les exprimer séparément : Dionysos ne porte plus qu'une couronne de pampres, tient en main le canthare ; on voit gambader à ses côtés la panthère; la déesse ourse est entièrement femme, et l'animal qu'elle était primitivement s'avance vers elle[2].

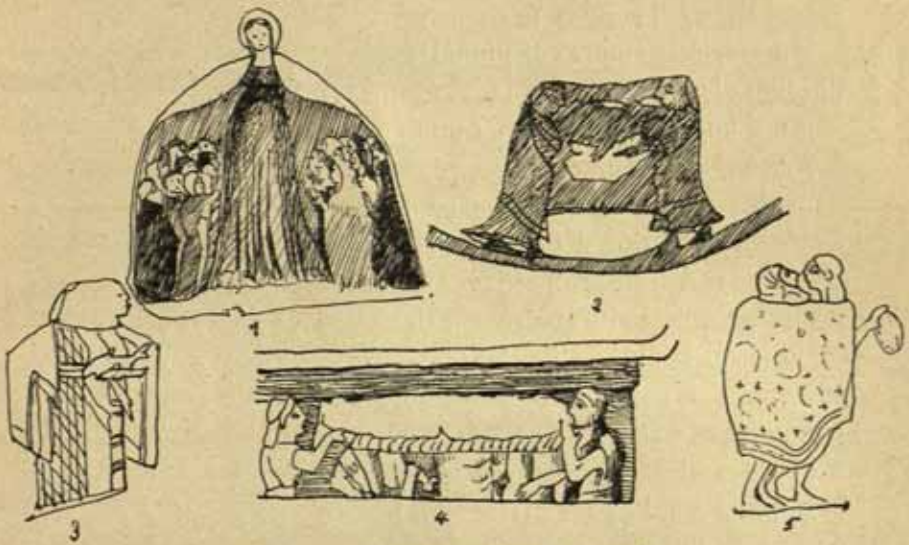

Fig. 6. — Le manteau, symbole d'union.

Les corps humains qui se confondaient, personnages à deux têtes et un tronc, ou à une tête et deux corps, séparent leurs éléments et n'indiquent plus leur union que parce qu'ils sont *étroitement accolés les uns contre les autres*. De grossières figurines italiques nous y amènent par transition : deux personnages masculins (les Dioscures?) sont soudés l'un à l'autre sur toute la longueur de leur corps, comme des frères Siamois, et

la tête casquée du Persée de Benvenuto Cellini, à l'aspect d'une figure humaine qui serait celle du sculpteur lui-même et qui sert de signature, *Rev. arch.*, 1912, II, p. 434).

1. Sur ces fréquentes confusions dans l'histoire de l'art, cf. mon article, *Logique et Chronologie*, in *Rev. d'Ethnographie et de Sociologie*, 1913.

2. Groupe de Berne, Reinach, *Cultes*, I, p. 55.

n'ont à eux deux qu'une paire de bras, mais bien quatre jambes[1] (fig. 5, 2). Si Géryon et Hécate n'ont souvent qu'un corps pour trois têtes, parfois cependant les trois corps sont distincts[2].

***

Ce lien qui résultait, dans les exemples précédents, de la fusion des divers éléments ou de leur rapprochement étroit, peut être encore obtenu d'une autre façon, par la *disposition spéciale d'un détail matériel*, comme *le vêtement*.

M. Perdrizet a étudié l'origine et la diffusion du thème iconographique de la Vierge, cachant sous son manteau les fidèles (fig. 6, 1) comme une poule couvre ses poussins de ses ailes, et a relevé des exemples, en divers pays, de ce rôle protecteur du manteau dans les rites du mariage ou de l'adoption[3]. Il semble que l'idée de protection se confonde avec celle d'union, d'identification de la personne protégée avec celle qui protège. M. S. Reinach a montré que le rite ancien consistant à se voiler la tête dans certaines pratiques religieuses, correspond à une idée de consécration, de dévotion, d'isolement du monde extérieur, de communion avec la divinité; cette idée se retrouve dans la prise de voile moderne, symbole mystique de l'union entre la religieuse et l'Époux divin[4]. Sur une urne étrusque du musée de Chiusi, qui n'est pas postérieure au ve siècle avant J.-C. et qui décrit les cérémonies du mariage, deux personnages cachent sous un voile étendu les têtes de trois autres, la femme assise de face, le père et l'époux, à ses côtés, qui la saisissent par les vêtements. Le voile étendu sur la tête des époux, suivant un rite

1. Hoernes, *op. l.*, pl. VIII, fig. 10-11. Cf. sur la mosaïque de Piacenza, deux chiens affrontés, ayant bien chacun leur corps et leur tête, mais soudés par l'avant-train (*Amer. Journal of arch.*, 1912, p. 512, fig. 11).

2. Roscher, s. v. *Geryoneus*, p. 1630; Saglio-Pottier, s. v. *Hercules*, p. 92; pour Hécate, Saglio-Pottier, s. v. *Hécate*, p. 51.

3. *La Vierge de miséricorde*, p. 18 sq.; pour le voile étendu sur les époux pendant les cérémonies du mariage catholique, arménien, copte, cf. encore Reinach, *Cultes*, I, p. 310-11; Chénon, *Recherches historiques sur quelques rites nuptiaux*, in *Nouvelle Revue historique de droit français et étranger*, 1912, n° 5; cf. *Archives sociologiques Solvay*, 1913, n° 26, p. 763.

4. *Cultes*, I, p. 299 sq. (Le voile de l'oblation).

que mentionnent les textes, paraît être le symbole du *connubium*, du lien qui désormais doit unir le mari et la femme[1] (fig. 6, 4).

On aperçoit assez fréquemment, sur les peintures de vases grecs, plusieurs personnages couverts du même manteau. Sur une amphore tyrrhénienne, un couple s'enlace amoureusement, caché par le manteau qui ne laisse apparaître que les têtes et les pieds (fig.6, 5). L'artiste a-t-il obéi à quelque senti-

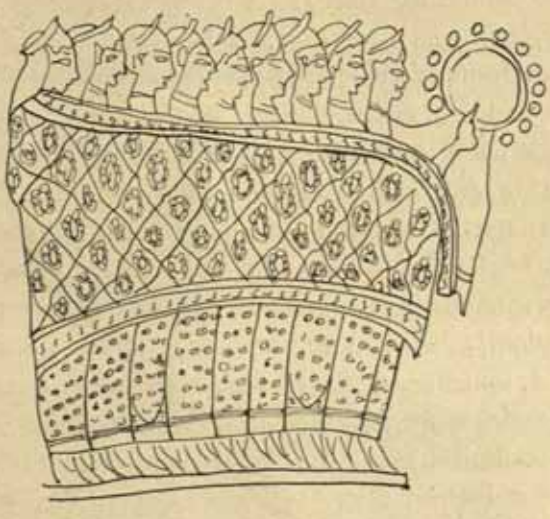

Fig. 7. — Le manteau, symbole d'union.

ment de pudeur en dissimulant ainsi l'acte charnel? Non, puisqu'à côté deux autres couples se livrent aux mêmes ébats sans aucune retenue et sans aucun voile[2]. Peut-être a-t-il voulu rompre la monotonie de ces groupes, et opposer une draperie à la nudité? peut-être aussi a-t-il voulu exprimer, par le manteau commun, le lien matériel qui unit l'homme et la femme. Dans Ezéchiel, l'Éternel parle en ces termes à Jérusalem : « Tu étais nue; je passai près de toi, je te regardai, et voici, ton temps était là, le temps de la puberté : j'étendis sur toi le pan de ma

1. *Röm. Mitt.*, IV, 1889, pl. IV, p. 89 sq. ; *Collection Barracco*, p. 53 ; *Dict. des ant.*, s. v. *Matrimonium*, p. 1657, fig. 4873.
2. *Strena Helbigiana*, p. 64, fig.

25719

robe, je couvris ta nudité, je te jurai fidélité, et tu fus à moi[1] ».

Ce sont parfois encore, sur les vases du VIe siècle, deux femmes qui se font face, enveloppées dans le même manteau (fig. 6, 2). En représentant ainsi les deux filles de Pandaros, sur un couvercle de pyxis, le peintre n'a-t-il pas voulu faire comprendre la parenté qui les unit[2]? Mais l'exemple le plus caractéristique que je connaisse est fourni par un vase de l'ancienne collection Sabouroff[3] (fig. 7) : sur l'une des faces, sept, sur l'autre neuf femmes, placées de profil les unes à côté des autres et se dirigeant toutes dans le même sens, sont enveloppées dans un immense manteau. Furtwaengler pense que le peintre aura jugé inutile de répéter le manteau autant de fois qu'il y avait de personnes, et plus simple de n'en étendre qu'un seul sur toute la surface du groupe : ce ne serait donc qu'une simplification conventionnelle. Toutefois l'artiste archaïque ne craint pas d'ordinaire de répéter sans aucun changement les mêmes personnages, avec toute la minutie de leur costume, et l'on connaît ces processions de femmes, toutes semblables les unes aux autres, qui s'avancent raides et gauches sur les vases du VIe siècle[4], ou encore ces files de guerriers dont chacun déborde sur le précédent et possède son bouclier particulier, alors qu'il eût été facile de les grouper aussi sous un large bouclier commun[5]. Il semble donc qu'ici encore le manteau ait une valeur symbolique d'union. Mais quel est le lien qui unit ces sept et neuf femmes, dont la première tend à un jeune homme la couronne, prix de la victoire? Ne serait-ce pas le chœur des Muses, qui est fixé à neuf dès les poèmes hésiodiques, mais que certains monuments réduisent parfois à sept?[6]

1. Ezéchiel, XVI, 8 ; cité par Perdrizet, *op. l.*, p. 23, note 5.
2. *Bulletin de Corresp. hellén.*, 1898, p. 586, fig. 1. Cf. Ménades, Reinach, *Répert. de vases*, II, p. 160, 6.
3. *Collection Sabouroff*, I, 2, pl. LI.
4. Reinach, *Répert. de vases*, II, p. 119.
5. Perrot, *Hist. de l'Art*, 9, p. 548, fig. 273.
6. Hydrie de Vulci, Saglio-Pottier, s. v. *Musae*, p. 2064, fig. 5207 ; Roscher, s. v. *Musen*, p. 3245, fig. 2.

Sur le vase François, les trois Horai s'enveloppent aussi du même manteau[1] (fig. 6, 3), et c'est d'une façon analogue que bien des siècles plus tard un artiste représentera la Trinité chrétienne : trois têtes émergeant d'un manteau qui cache les corps de Dieu, de Jésus et du Saint-Esprit.

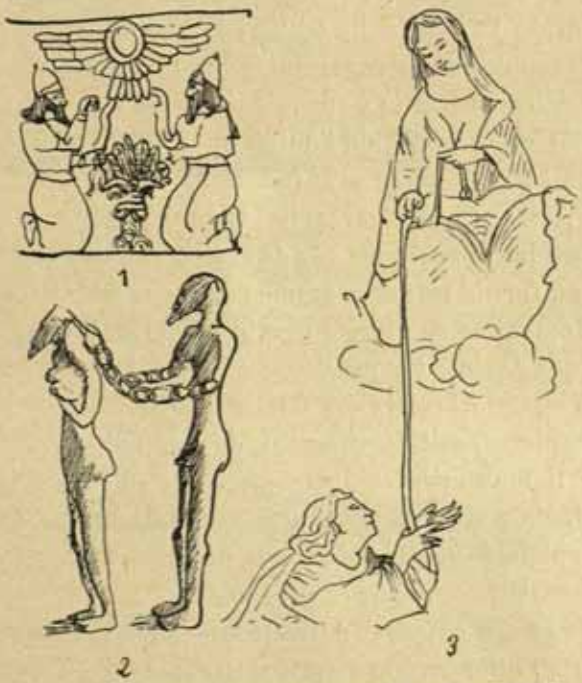

Fig. 8. — Le lien matériel, symbole d'union spirituelle.

***

Mais c'est encore un véritable lien, *une corde*, *une chaîne*, qui peut unir les différents éléments distincts, car c'est une idée commune à tous les primitifs, dont on pourrait donner de nombreux exemples[2], qu'en joignant deux objets, deux êtres par une corde, on peut établir par cet intermédiaire une communica-

1. Reinach, *op. l.*, I, p. 134 ; Walters, *Hist. of anc. Pottery*, I, pl. XXVIII.
2. Tylor, *Civilisation primitive* (trad. Brunet), I) p. 137 ; Frazer, *Rameau d'or*.

tion matérielle ou morale entre eux[1]. Sur des reliefs assyriens, les cordons qui descendent du globe solaire et qui sont tenus par les adorateurs, auraient pour objet d'établir une communion symbolique entre eux et le dieu[2] (fig. 8, 1). Il semble qu'on peut interpréter de la sorte un grossier petit groupe de Vétulonia : deux statuettes, l'une mâle, l'autre féminine, placées l'une derrière l'autre, sont réunies par deux chaînettes, qui partent des moignons représentant les bras de l'homme, et viennent converger à un anneau derrière la tête de la femme : n'est-ce pas un symbole de l'union qui unit les deux êtres, et qui s'établit par ces chaînes?[3] (fig. 8, 2).

On pourrait se demander si cette croyance à la valeur magique du lien, mal interprétée, n'a pas donné naissance à des légendes religieuses. Quand les anges emportèrent au ciel la Vierge, celle-ci laissa tomber sa ceinture que saint Thomas ramassa pieusement, et qui devint une précieuse relique[4]. Ils sont nombreux les objets matériels remis aux fidèles par les dieux et les saints du christianisme, soit directement, soit en les laissant tomber du ciel[5]; il faut aussi tenir compte du rite de la ceinture magique[6]. Mais il se pourrait que cette légende soit d'origine iconographique[7]. Un tableau du XVIe siècle, au Musée des Uffizi, permet de saisir comment elle aura pu se former : la Vierge, qui monte au ciel entourée d'une troupe d'anges, tient en main son écharpe, long cordon qu'elle laisse pendre à terre et dont

1. Sur la croyance de faire passer une vertu par contact, Radermacher, *Archiv für Religionswiss*, 1911, XIV.

2. Bonavia, *The flora of the Assyrian Monuments*, 1894, p. 77 ; Goblet d'Alviella, *Croyances, rites, institutions*, I, p. 35, fig. 13.

3. Hoernes, *op. l.*, pl. IX, 15 ; Milani, *Studi e Materiali*, II, p. 6, fig. 105; III, p. 95, fig. 445, reconnaît dans la chaîne un symbole d'union matrimoniale (ce serait le mariage cosmique du soleil et de la terre!).

4. Saintyves, *Les reliques et les images légendaires*, p. 263, note 1.

5. *Ibid.*, p. 240 sq.

6. *Ibid.*, p. 256 sq. ; van Gennep, *Religions, mœurs et légendes*, p. 7 sq. La ceinture de l'Eglise.

7. Sur les légendes iconographiques, Saintyves, *Les saints successeurs des dieux* ; cf. Deonna, *L'erreur et l'illusion, sources de nouveaux thèmes artistiques*, Genève, 1913, réfer.

saint Thomas saisit l'autre extrémité [1]. Peut-être qu'à la vue d'une peinture analogue plus ancienne, l'imagination naïve et crédule du peuple aura pris au pied de la lettre le symbole, et matérialisé le lien mystique qui unissait la Vierge à ses fidèles (fig. 8, 3).

Fig. 9. — Le rayon lumineux, symbole d'union.

***

Ce cordon matériel peut devenir immatériel, sous forme d'un *rayon*, d'un *trait de lumière*. On sait que, dans l'imagerie chrétienne, le rayon est fréquemment employé pour marquer l'union, la communion entre la puissance céleste et le fidèle.

Dans les scènes de l'Annonciation, le rayon de lumière, parti du buste de Dieu, se dirige vers Marie, et porte ou non la colombe

1. Reinach, *Répert. de peintures du moyen âge et de la renaissance*, III, p. 495.

messagère[1] ; de la colombe du Saint Esprit rayonnent des traits qui s'arrêtent sur les têtes des apôtres réunis pour la Pentecôte[2] ; les rayons célestes impriment à saint François les stigmates[3], etc. C'est ainsi que, pour exprimer l'unité de la Trinité, le peintre du retable de Boulbon (XVe siècle) a placé, entre les têtes voisines de Christ et de Dieu, la colombe du Saint Esprit, entourée d'un réseau de rayons lumineux qui convergent d'un côté dans la bouche de Jésus, de l'autre dans celle de Dieu[4] (fig. 9, 2) ; ou encore, sur un tableau de Taddeo Bartoli, la Vierge, assise de face, reçoit le Saint Esprit que lui envoie Dieu, dont le buste s'aperçoit droit au-dessus d'elle : entre les deux, la colombe se pose sur la tête de la Vierge et est reliée à la bouche de Dieu par un faisceau de rayons[5] (fig. 9, 1).

***

Mais ce lien lumineux peut disparaître et l'union devenir plus lâche. Les différents éléments peuvent *se toucher* les uns les autres, pour affirmer leur nature unique, tout comme dans l'antiquité grecque Hécate pouvait avoir trois corps distincts, mais rapprochés étroitement. Dieu le Père tient le Christ mort dans ses bras : les deux têtes sont sur la même ligne verticale, et la colombe, entre elles, les touche l'une et l'autre[6] (fig. 10, 1) ; sur une miniature de Jacquemart de Hesdin (fin du XIVe siècle), Dieu tient dans ses bras Jésus en croix ; la queue de la colombe est près de la bouche de Dieu, tandis que sa tête

1. *Ibid.*, III, p. 45, 50, 55 ; *Mon. Piot*, XVI, 1909, p. 161, fig. 8 (avec la colombe) ; Reinach, *op. l.*, I, p. 31 (sans la colombe), etc.

2. Illustration d'après le Credo de Joinville, *Mon. Piot*, XVI, 1909, p. 76, pl. IX.

3. Reinach, *op. l.*, III, p. 569, 578. Cf. les paroles qui sortent de la bouche de l'ange et se dirigent vers Marie comme un ruban, *ibid.*, I, p. 23, suivant un procédé usité aussi dans l'art antique et qui forme comme un lien immatériel entre les deux personnages.

4. *Mon. Piot*, XIII, pl. IX.

5. Reinach, *op. l.*, I, p. 43. Cf. encore : Miniature du Scivias de sainte Hildegarde : un rayon de lumière descend du ciel sur l'enfant encore dans le sein de sa mère (*Mon. Piot*, XIX, 1911, p. 64, pl. VIII) ; de Dieu descend un fleuve d'or sur l'image de l'Humilité qui en a la tête cachée (*ibid.*, p. 58, fig. 2).

6. Reinach, *op. l.*, III, p. 7.

est près de la bouche du Christ[1] (fig. 10, 2); ou bien, sur un dessin du Credo de Joinville (fin du XIIIe siècle), Dieu et Jésus sont assis l'un à côté de l'autre, et la colombe les touche de ses ailes éployées[2] (fig. 10, 4); le dessin est semblable sur des miniatures de Jacquemart de Hesdin, mais en plus, pour renforcer leur union, les deux dieux se donnent la main[3].

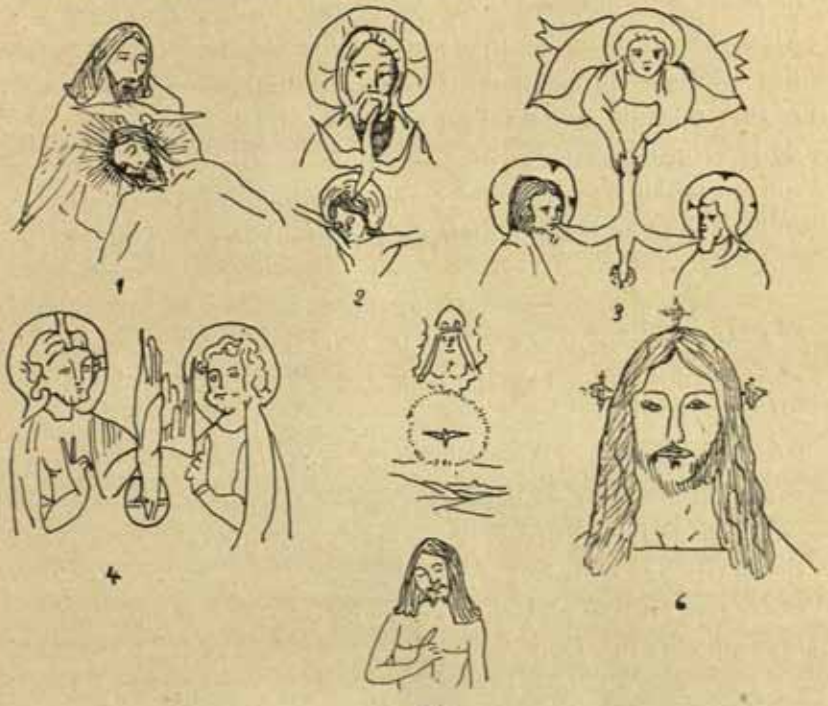

Fig. 10. — La Trinité chrétienne, union par contact et par superposition.

Mais la jonction peut ne se faire qu'entre *deux des éléments* : Dieu tient dans ses bras Jésus, et au-dessus plane la colombe[4]; sur les miniatures déjà citées, tous deux tiennent en commun le globe du monde et la colombe voltige au-dessus[5].

1. *Mon. Piot*, III, 1896, pl. XI.
2. *Ibid.*, XVI, 1909, pl. VIII, p. 75.
3. *Ibid.*, III, 1896, pl. XI; le bout des ailes de la colombe touche la bouche de Dieu et celle de Jésus.
4. Reinach, *op. l.*, III, p. 8.
5. *Mon. Piot*, III, 1896, pl. XI. Différentes façons de représenter la Trinité

Enfin, chacun des trois éléments peut devenir *indépendant* : Jésus est baptisé dans le Jourdain, le buste de Dieu apparaît dans le ciel et la colombe en descend[1] (fig. 10, 5). Ici le lien est encore affirmé par la *juxtaposition sur une seule ligne verticale* des trois éléments, mais cette disposition peut elle-même disparaître. Bien plus, un des éléments peut être *sous-entendu*, et Jésus demeure seul avec la colombe[2] qui suffit à rappeler l'idée de la Trinité. Enfin, de même que dans l'art grec certains des éléments qui composent la nature multiple pouvaient être réduits au rôle d'attribut ou de simple détail accessoire, l'idée de la Trinité chrétienne peut se réduire au nimbe a trois pointes qui entoure la tête de Jésus[3], comme le nimbe aux sept rayons de Sol rappelle qu'il est le maître des sept planètes[4] (fig. 10, 6).

***

Indépendamment de toute chronologie, nous avons recherché les solutions que l'artiste, en des pays divers, a données au difficile problème énoncé en commençant, celui de faire saisir à la fois l'unité et la diversité d'un même être. Ces solutions se ramènent à trois principales : création de formes monstrueuses où sont fondus les divers éléments; union de ces éléments distincts par une convention, simple contact, vêtement commun, chaîne, rayon immatériel; enfin, en renonçant à ces subterfuges quelque peu naïfs, attribution à l'un des éléments, devenu prépondérant, de tous les autres qui sont réduits au rôle d'attributs.

W. Deonna.

au XIIe siècle : 3 personnages côte à côte ; le Père tenant son Fils dans ses bras et la colombe entre eux; le Père et le Fils assis et la colombe entre eux : le Christ debout dans deux cercles concentriques (*Mon. Piot.*, XIX, 1911, p. 80, 81, 118, pl. IX); le Père éternel avec la colombe au-dessus de lui ; sur son sein repose l'agneau (*ibid.*, p. 119).

1. Reinach, *op. l.*, I, p. 380; II, p. 374.
2. *Ibid.*, III, p. 257.
3. *Ibid.*, I, p. 250, 252, 253, 254, etc.
4. *Rev. arch.*, 1912, II, p. 362.

LES AGES PROTOHISTORIQUES

DANS L'EUROPE BARBARE

INTRODUCTION

La protohistoire de l'Europe barbare commence au VIIIe siècle, époque où les premières informations ont été recueillies par les Grecs, et se termine à la fondation de l'Empire romain. On peut la diviser en deux grandes périodes. — Dans la première, du VIIIe au Ve siècle, l'interprétation de textes parfois très obscurs et les études de linguistique du siècle dernier ont fait connaître la répartition des races et des peuples. Les Scythes occupent le grand steppe qui s'étend de la Caspienne aux Carpathes ; les Thraco-Illyriens, le nord de la péninsule des Balkans ; les Ombriens, l'Italie, à l'exception de la Toscane habitée par les Étrusques. Les Hyperboréens, répandus au nord des Alpes, comprennent, d'après les linguistes, des Celtes dans l'Allemagne du sud et les Germains dans l'Allemagne du nord et la Scandinavie. Les Ligures sont en Gaule, les Ibères en Espagne et les Bretons en Angleterre[1]. En dehors des récits d'Hérodote sur les Scythes et les Thraco-Illyriens, et des témoignages des auteurs latins sur l'état social et politique des Étrusques, les civilisations barbares de ces époques lointaines ne sont mentionnées que par quelques faits anecdotiques cités par les historiens et les géographes grecs des IIe et Ier siècles av. J.-C. Rien du reste ne se rapporte aux arts industriels des diverses contrées, si ce n'est qu'au VIIIe siècle le travail du fer était pratiqué dans des

1) D'Arbois de Jubainville, *Les premiers habitants de l'Europe*, Paris, Leroux, 1892.

régions de la Scythie d'où les Grecs tiraient leurs armes. L'existence d'un empire celtique s'étendant sur l'Europe centrale et occidentale est admise par certains historiens. — Aux IVe et IIIe siècles, des nations celtiques établies dès le VIIe siècle dans l'est de la Gaule et les Belges de la rive droite du Rhin émigrent dans l'Italie septentrionale et les régions du Haut-Danube, dans la Gaule du sud, en Espagne et dans le nord de la péninsule des Balkans. Les habitudes des peuples barbares, en contact avec les civilisations supérieures de la Méditerranée, sont décrites par les historiens et les géographes des IIe et Ier siècles av. J.-C., mais, le plus souvent, sans qu'il soit question de l'industrie, en exceptant les récits de Polybe sur les Ibères de la région de Numance et sur les Gaulois de la Cisalpine, et certains traits du tableau fait par César de la civilisation des peuples de la Gaule.

De 1870 à 1900, l'archéologie a apporté de nombreuses contributions à l'histoire des peuples barbares, en révélant des éléments de leurs civilisations aux différentes époques. Des stations préromaines avaient été depuis longtemps signalées en Gaule, en Allemagne et en Italie; mais c'est seulement lorsque les diverses branches de l'art hellénique, en particulier les poteries peintes, ont été classées chronologiquement, que l'on a pu déterminer les époques auxquelles les stations de l'Italie centrale et septentrionale ont été occupées. Des objets italiques découverts dans l'Allemagne du sud et la Gaule orientale ont servi à dater des gisements de ces deux contrées. C'est à Tischler et à Montélius que l'on doit la synthèse qui a éclairé les civilisations qui se sont succédé dans les trois contrées à partir du VIIIe siècle. On doit remarquer toutefois que pour les deux premiers siècles de la protohistoire, des objets métalliques semblables à ceux de la dernière période de l'âge du bronze restent, quand ils sont trouvés isolément, livrés aux incertitudes que comporte encore la chronologie des époques préhistoriques. Quoi qu'il en soit, on peut résumer de la manière suivante ce que l'on savait en 1900 des civilisations des diffé-

rentes contrées aux deux grandes périodes indiquées plus haut,

En Italie, dès le VIIIe siècle, on travaille le bronze en feuilles; le fer est connu, mais l'emploi en est restreint. Les armes, parures et ustensiles, semblables à ceux de l'âge du bronze ou de types nouveaux, varient plus ou moins d'une région à l'autre. Dans quelques régions, des poteries sont imitées de modèles helléniques, et de nombreuses décorations manifestent des influences gréco-orientales. Au VIe siècle, l'usage du fer devient commun; de nouveaux types indigènes sont créés, en même temps que les importations d'objets helléniques s'accroissent, ainsi que les imitations qui en sont faites. — Des produits italiques classent du VIIIe au Ve siècle des stations de l'Allemagne du sud et de la Gaule de l'est, dont les vestiges, d'une grande uniformité comme objets de bronze et de fer et comme décoration, ont été désignés sous le nom de *civilisation de Hallstatt*. A partir du VIe siècle, l'industrie métallique très développée emploie le fer et le bronze fondu et en feuilles. Certains types d'armes, de parures et d'ustensiles sont semblables comme formes à ceux des VIIIe et VIIe siècles; les autres types sont nouveaux ou imités de modèles italiques. Dès le VIIIe siècle, les usages funéraires se sont modifiés dans les deux contrées par la substitution des deux rites et du tumulus aux sépultures d'incinération et en sol plat[1]. — Dans l'Illyrie du nord-ouest, de nombreuses stations sont classées du VIIIe au Ve siècle par des produits italiques et des objets hallstattiens. Des armes et des parures caractéristiques de Hallstatt se rencontrent dans la Gaule du sud-ouest, la Hongrie occidentale et des régions de l'Allemagne du nord comprises entre l'Oder et la Vistule. — On constate enfin que l'industrie et les usages funéraires de la dernière période de l'âge du bronze ne sont pas changés dans les contrées septentrionales, la Gaule du nord-ouest et la péninsule hispanique.

1. Montélius, *La chronologie préhistorique en France et dans d'autres pays celtiques*, Paris, Masson, 1900.

Ces découvertes, rapprochées des indications des textes, ont été interprétées de la manière suivante. Les progrès industriels de l'Italie du VIIIe au Ve siècle sont attribués en grande partie au commerce avec les Phéniciens et les colonies grecques du littoral. Ceux de l'Illyrie du nord-ouest, de l'Allemagne du sud et de la Gaule orientale sont dus à un peuple venu de l'Est qui a fait connaître le travail du fer aux populations de contrées particulièrement favorisées sous le rapport des gisements de ce métal. Quant aux témoins de l'industrie hallstattienne découverts en Hongrie et dans le sud-ouest de la Gaule, on s'accordait à les rapporter à des industriels et à des commerçants, qui, partis de l'Allemagne du sud, avaient transmis le travail du fer à ces contrées, mais sans y déterminer une transformation uniforme des industries antérieures. D'ailleurs, aucun document ne paraissait éclairer la question controversée de l'ethnique des peuples de l'Allemagne du sud.

A la fin du Ve siècle, de grands changements se produisent dans la civilisation de la Gaule orientale et de la plus grande partie de l'Allemagne du sud. L'industrie de *La Tène*, caractérisée par de nouveaux types d'armes, de parures et d'ustensiles, a remplacé celle de Hallstatt. En outre, la décoration emprunte de nombreux motifs à l'art hellénique; le rite de l'incinération devient exclusif et les sépultures souterraines. Aux IIe et Ier siècles, les types métalliques de La Tène subissent quelques modifications de formes. Nous ajoutons que l'industrie de Hallstatt se maintient sur les plateaux du Haut-Danube jusqu'à la conquête romaine. — En Italie, la civilisation de La Tène se répand au commencement du IVe siècle dans toutes les régions au nord et à l'est des Apennins. Quant aux industries hellénisées de l'Étrurie et de la Campanie, elles continuent leur évolution jusqu'au IIe siècle, époque à laquelle elles font place à celle dite gréco-romaine. — Dans les contrées septentrionales et occidentales de l'Europe où l'emploi du fer s'est certainement accru, on ne constate pas de transformations uniformes caractérisant les industries des divers pays, à l'exception des îles

bretonnes où La Tène est représentée par ses deux dernières périodes.

Ces observations, rapprochées des faits historiques, étaient interprétées ainsi. C'est dans la contrée comprise entre les monts de Thuringe et les derniers plateaux qui descendent du Jura à l'ouest que, par l'effort du travail indigène, l'industrie de La Tène a été créée, sans qu'il apparaisse d'autre cause déterminante que la prospérité d'une contrée de plaines située au débouché des voies commerciales venant d'Italie à travers les Alpes, et de la Méditerrranée en suivant le Rhône et le Rhin. Les migrations gauloises des IVe et IIIe siècles ont imposé la nouvelle civilisation à l'Italie du nord et à l'Illyrie. Les modifications de l'industrie des contrées septentrionales et occidentales ne sont pas connues, excepté pour les îles bretonnes où la civilisation de La Tène a été apportée par une invasion belge du commencement du IIe siècle.

En résumé, les recherches archéologiques antérieures à 1900 avaient fait connaître avec précision les transformations successives de l'industrie et des usages funéraires en Italie, dans l'Allemagne du sud, la Gaule orientale et quelques régions à l'est et à l'ouest du massif alpin. En Italie, l'industrie et la décoration manifestaient dès le VIIIe siècle des influences orientales et helléniques; tandis que dans l'Europe centrale et la Gaule de l'est, c'est au travail barbare que l'on rapportait la plus grande partie des progrès de l'industrie aux deux périodes des âges protohistoriques. Sur l'état social et politique et les croyances religieuses des différents peuples, ces recherches n'avaient presque rien ajouté aux indications des textes.

Depuis une douzaine d'années, il a été fait une série de découvertes archéologiques importantes, soit dans les contrées classiques des civilisations de Hallstatt et de La Tène, soit dans les pays occidentaux dont l'industrie était restée presque entièrement inconnue. — De nouvelles observations faites dans la Gaule de l'est, le plateau suisse et les vallées alpestres du versant ita-

lien ont révélé des particularités de l'industrie et des usages funéraires du Hallstatt et de La Tène dans ces régions. Des stations de La Tène ont été signalées en Bavière où jusqu'alors le Hallstattien seul avait été rencontré. Tout récemment on a trouvé en Transylvanie un groupe de stations de La Tène. — Dans la Gaule du sud et l'Espagne, les fouilles de quelques colonies grecques et puniques et de nombreuses stations barbares ont fait connaître l'industrie, le commerce et les usages funéraires aux diverses périodes de la protohistoire. Dans la plupart des stations barbares, des produits de Hallstatt et de La Tène se trouvent mêlés avec des objets indigènes qui existent également dans les colonies grecques et puniques où ils sont datés par des produits helléniques. D'autre part, il a été recueilli dans diverses régions de la péninsule hispanique, surtout dans le sud, des décorations architecturales et des monuments figurés qui témoignent d'influences gréco-orientales comme en Italie. Ces dernières découvertes, rapprochées de celles de la fin de l'époque néolithique du sud-est de l'Espagne et des enceintes de la Catalogne et d'autres régions, considérées jusqu'ici comme cyclopéennes, étaient attribuées à une civilisation ibérique née dès les temps égéens et qui avait évolué jusqu'à l'époque de l'art grec classique. Quant aux objets de Hallstatt et de La Tène trouvés dans les deux contrées, on les rapportait à des relations commerciales avec les populations de l'Europe centrale. Or, nos recherches dans le sud de la France, en particulier dans la région de Toulouse, et l'étude que nous avons faite des documents des fouilles espagnoles, nous conduisaient à admettre, dès 1905, qu'il y avait eu dans le sud de la France et en Espagne deux périodes de civilisation synchroniques de celles de Hallstatt et de La Tène. C'est ainsi qu'en cherchant à déterminer les caractéristiques de ces civilisations particulières[1], nous avons été amené à dire qu'elles se confondaient avec celles

1. L. Joulin, *Les âges protohistoriques dans le sud de la France et dans la péninsule hispanique* ; in *Rev. arch.* 1910, 1911.

de Hallstatt et de La Tène, à la condition d'ajouter comme caractères, aux types uniformes de l'industrie métallique, d'autres éléments qui varient avec les contrées et les régions.

Ces premiers résultats et les interprétations auxquelles ils donnaient lieu nous ont engagé à reprendre l'examen d'ensemble des documents des diverses contrées barbares. Nous espérions apporter de nouvelles contributions aux travaux de Sophus Müller, de S. Reinach et de Hœrnes sur les origines des civilisations de Hallstatt et de La Tène. Pour la première fois en effet, ces origines paraissaient se lier avec les questions encore discutées de l'ethnologie des peuples de l'Allemagne du sud et de la domination qu'ils auraient exercée sur l'Europe occidentale aux VIe et Ve siècles[1].

En raison de l'objet tout particulier de cette étude, nous classons les documents archéologiques en quatre périodes de deux siècles chacune, qui répondent aux phases principales de l'histoire des peuples supérieurs de la Méditerranée et qui diffèrent peu du reste de celles admises par les préhistoriens. Pour chacune des périodes, les observations antérieures à 1900 seront rappelées sommairement ; nous donnons plus de détails sur les découvertes des dernières années. Un résumé des indications des textes et de la linguistique le plus généralement acceptées, placé en tête de chaque période, permettra de mieux saisir les nouvelles interprétations que nous proposons. Dans une dernière partie, nous traçons le tableau des progrès de certains éléments des civilisations barbares et des moyens dont elles ont disposé aux différents âges de la protohistoire.

1. L. Joulin, *Les âges préhistoriques dans l'Europe barbare*, communication à l'Acad. des Inscriptions (séance du 23 juillet 1912).

PREMIÈRE PÉRIODE, VIIIe ET VIIe SIÈCLES

I. — La Protohistoire d'après les textes et la linguistique.

Au VIIe siècle l'empire scythique s'étend au sud jusqu'à la mer Noire, à l'ouest jusqu'à l'Elbe et les Carpathes. La péninsule italique est occupée depuis le XIIe siècle par les Ombriens, à l'exception de la Toscane où se sont fixés au Xe les Etrusques, de race vraisemblablement pélasgique. Les premiers auteurs grecs désignent sous le nom d'Hyperboréens les peuples des contrées au nord des Alpes, parmi lesquels la linguistique distingue les Celtes de l'Allemagne du sud et les Germains de l'Allemagne du nord et de la Scandinavie. Les contrées situées à l'est des Alpes, Hongrie et nord de la péninsule des Balkans, sont habitées par des peuples Thraces. Enfin, à l'occident, les textes et la linguistique placent les Ligures en Gaule, les Ibères en Espagne et les Bretons en Angleterre. — Sur les civilisations de cette période, on ne possède, nous l'avons déjà dit, que les récits d'Hérodote, qui, au milieu du Ve siècle, a décrit les habitudes et les mœurs des Scythes et des Thraco-Illyriens. Le même historien mentionne l'existence en Espagne au VIIe siècle de deux états puissants, l'Ibérie dans le bassin de l'Ebre et la Tartesside à l'embouchure du Guadalquivir. A l'exception des Scythes, qui, d'après les Grecs, emploient le fer au VIIIe siècle, on peut dire que les arts industriels des peuples barbares sont entièrement inconnus. — En Orient, les Scythes chassent les Thraces-Cimmériens du littoral de la mer Noire et de la Crimée, et ils font de longues incursions au VIIe siècle dans l'empire assyrien. Les textes relatifs à la fondation de Rome montrent que les villes étrusques forment déjà une puissante confédération. La linguistique indique une invasion celtique dans les îles bretonnes au VIIIe siècle et la soumission des peuples germains aux Celtes. On sait enfin que les Phéniciens entretiennent depuis le XIe siècle des relations

commerciales avec les barbares du Pont-Euxin et de la Méditerranée, qu'ils vont chercher l'argent en Espagne, l'étain en Bretagne et l'ambre dans la Baltique, et qu'au VIIIe siècle, ils fondent Cadix, et, d'après quelques auteurs, établissent des colonies libyennes dans le sud de l'Espagne. De leur côté, les villes grecques envoient de nombreuses colonies sur les côtes de la mer Noire, de l'Italie méridionale et de la Sicile.

II. Les documents archéologiques.

a) **Orient.** — L'archéologie a montré que l'âge du bronze a été très court en Scythie ; d'autre part, d'après les textes, le fer y était d'un usage commun dès le VIIIe siècle, du moins dans certaines régions. Nombre de sépultures des steppes de la Russie méridionale remontent bien certainement à cette période ; mais rien ne les distingue de celles des époques suivantes. Les tombes sont à inhumation et sous tumulus ; le mobilier, très pauvre, se compose d'armes, de parures et d'aliments. — Le nord-est de la péninsule des Balkans habité par les Thraces n'a pas encore été exploré.

b) **Péninsule italique** [1]. — Le travail du bronze en feuilles est connu ; l'usage du fer est encore restreint. Les objets recueillis dans des sépultures ou des dépôts sont de trois sortes : 1° Des produits indigènes, armes, parures, fibules et ustensiles, sont des types de l'âge récent du bronze italique. On rencontre en outre de nombreuses épées et poignards à lame pistilliforme et nervure centrale, les unes avec des poignées à languettes, les autres avec âme de poignée à rebords et trous de rivets, certaines avec coches à la base de la lame. Quelques-unes de ces épées sont entièrement semblables à l'un des types trouvés en Grèce et rapportés par Evans à la fin de l'époque mycénienne. 2° Des produits sont importés de pays helléniques, notamment des poteries peintes de motifs géométriques et de figures noires

1. Montélius, *Les civilisations primitives de l'Italie*, Stockholm, 1895-1905.

de l'art grec archaïque. 3° Des poteries indigènes sont imitées de types helléniques; quelques décorations manifestent des influences orientales. Les sépultures varient d'une région à l'autre comme rite et dispositions; elles sont à inhumation et souterraines dans l'Italie méridionale, des deux rites en Etrurie, à incinération et en sol plat dans l'Italie septentrionale. Les mobiliers funéraires ont du reste partout la même composition : objets d'usage personnel, aliments avec vaisselle et amulettes. — Les particularités des diverses régions de l'Italie centrale et septentrionale sont les suivantes.

Marches. — D'après Montélius, la station de Novilara près de Pesaro, où l'on a trouvé des épées de fer d'une forme particulière, aurait été habitée du xe au viiie siècle. Les sépultures sont à inhumation dans de grandes fosses où les corps reposent les jambes repliées comme à l'époque néolithique. Des stèles décorées d'ornements en spirale et de motifs géométriques de l'art grec archaïque et des poteries villanoviennes semblent indiquer que certaines sépultures descendent jusqu'à la période que nous étudions.

Toscane et Latium. — Parmi les tombes manifestement antérieures au vi^e^ siècle, il en est que des produits helléniques importés ou imités, notamment des vases corinthiens à décors géométriques et des poteries à figures noires de style attico et étrusco-ionien font attribuer aux viiie et viie siècles[1]. De petits chariots de bronze ont été rapportés au culte d'une religion naturaliste. — Les sépultures sont : les unes, à incinération et souterraines, semblables à celles de la civilisation villanovienne de la Cispadane ; les autres, à inhumation dans des fosses ou dans des chambres recouvertes d'un tumulus ou creusées dans le roc. Les tombes à incinération découvertes au forum romain près du temple de Faustine, dont le mobilier est réuni dans une grande jarre, ont été attribuées au viiie siècle. — Il faut

1. Pottier, *Vases antiques du Louvre*, Paris, Hachette, 1901.

ajouter que des enceintes construites en grands matériaux des anciennes cités étrusques peuvent dater de la période.

Régions cispadane et atestine. — Le pays compris entre les Apennins et l'Adriatique renferme de nombreux vestiges qui appartiennent aux VIIIe et VIIe siècles. Sous la ville de Bologne on a retrouvé les huttes de l'agglomération d'où dépendait le cimetière dit de Benacci II. — Les objets recueillis témoignent d'une industrie très développée du bronze fondu et en feuilles, avec des types particuliers d'armes, de parures et d'ustensiles. Dans la céramique, assez grossière, se rencontre une forme toute spéciale, le vase bitronconique à bord plat et anses latérales souvent décoré de motifs dipyliens. — Les usages funéraires comportent le rite exclusif de l'incinération, avec de petits puits en terre libre ou des cavités revêtues de pierres ou de dalles. Les cendres sont toujours déposées dans un vase bitronconique; des stèles, parfois ornées de dessins incisés, marquent des sépultures. Le mobilier se compose d'objets d'usage personnel et d'aliments avec vaisselle; les armes sont rares. Tels sont les éléments caractéristiques de la *civilisation villanovienne ancienne* qui régnait dans la contrée dès la période précédente.

Autres régions septentrionales. — De nombreuses stations disséminées le long des montagnes qui entourent le bassin du Pô sont attribuées à la période par des objets cispadans. Les sépultures, toutes à incinération, présentent, comme à l'époque précédente, le petit puits en terre libre et la cavité protégée par des murettes de pierres ou des dalles. Dans certaines localités, notamment à Golasecca sur le Tessin, les tombes sont entourées de cercles de grosses pierres affleurant le sol.

c) **Contrées au nord des Alpes.** — *Allemagne du sud et Bohême.* — Des gisements de l'Allemagne du sud sont rapportés aux VIIIe et VIIe siècles par des objets italiques, épée à âme de poignée et épée à antennes de bronze, fibules des différents types cispadans, cistes à cordons et rasoirs. Dans la Haute-Bavière et le Haut-Palatinat, Naue a étudié de nombreuses et importantes

nécropoles[1]. — Trois sortes d'objets ont été recueillis : 1° Des armes, des parures et des ustensiles sont des types de la dernière période du bronze des deux pays, parmi lesquels se trouve la grande épée pistilliforme avec crans à la base et rebords de la plaque de poignée, imitée bien certainement d'un type italique. 2° Des épées et des couteaux de fer forgé sont des types de l'âge du bronze ; toutefois, sur l'épée à crans, le travail de forge a supprimé les rebords de la poignée. 3° Des produits italiques sont importés ou imités, notamment l'épée de bronze à âme de poignée, prototype de l'épée de l'âge du bronze, des fibules villanoviennes et des ustensiles. — Les ornements des parures et des poteries sont ceux de l'âge du bronze. — Dans presque toutes les régions, les usages funéraires comportent les deux rites avec prédominance de l'inhumation et le tumulus recouvrant une cella voûtée de pierres sèches remplie d'argile qui protège les restes humains, déposés le plus souvent dans une cavité centrale. Le mobilier se compose d'objets d'usage personnel, parures et ustensiles, et d'aliments avec vaisselle. En Bohême, le Dr Pic a décrit des sépultures semblables à celles de la Bavière comme rites, dispositions et composition du mobilier.

Allemagne du nord. — L'industrie métallique et la céramique de la dernière période du bronze de la contrée ne sont pas modifiées. Il en est de même des usages funéraires qui comprennent l'incinération et des cavités creusées en terre libre. De rares objets italiques ont été trouvés dans quelques régions et des produits scandinaves dans la contrée voisine du Jutland.

Péninsules scandinaves[2]. — Le bel âge du bronze de ce pays est terminé. L'industrie du bronze fondu a toutefois conservé une grande habileté et la décoration emploie encore les motifs

1. Naue, *L'Epoque de Hallstatt en Bavière*, in *Rev. arch.* 1895. Pour cet auteur l'épée de fer n'apparaîtrait qu'au VIIe siècle.

2. Sophus Müller, *L'Europe préhistorique*, Paris, 1907. — *Débuts et première évolution de la civilisation du bronze en Danemark*, Copenhague, 1910.

à spirales. Parmi les produits importés ou imités, on a signalé des objets italiques, l'épée à âme de poignée et des ustensiles de bronze chaudronné, ainsi que des parures en or de types hongrois. Sophus Müller constate que l'arrivée des types étrangers a coïncidé en Danemark avec une augmentation de la fabrication indigène et une diminution de la perfection des produits, en même temps que la décoration a adopté quelques motifs des contrées méridionales. C'est ce qui caractérise le début de l'*âge récent du bronze* de la contrée. Les usages funéraires sont ceux de la période précédente, sépultures à incinération en sol plat.

d) **Contrées à l'est des Alpes.** — *Illyrie.* — Les sépultures les plus anciennes de la nécropole de Glasinac en Bosnie renferment des fibules de types helléniques, des épées de bronze et de fer et des sabres courbes qui rappellent des armes de certaines régions de l'Italie centrale[1]. Les tombes des deux rites sont les unes sous tumulus, les autres en sol plat; le mobilier se compose d'objets d'usage personnel, armes, parures et ustensiles. Les figurines et les attributs qui décorent un chariot votif trouvé à Jüdenburg en Styrie ont été rapportés au culte d'une Artémis primitive[2].

Hongrie. — Les découvertes de la partie orientale de la contrée témoignent de la perfection des objets de bronze fondu que décorent des motifs à spirales, interprétés toutefois d'une manière moins élégante qu'en Scandinavie. Les sépultures sont à incinération et en sol plat. Des tombes à inhumation, découvertes récemment en Transylvanie, ont été rapportées aux Scythes nomades répandus dans la contrée au VIIe siècle[3].

e) **Gaule**[4]. — Les stations que des objets italiques font attribuer aux VIIIe et VIIe siècles sont toutes situées dans les régions de

1. Hœrnes, *Die Hallstatteperiode*, Brunswick, 1905.
2. Much, *Kunst-Histor. Atlas*, Vienne, 1889.
3. Dr Roska Márton, *Sépultures scythiques de Peski*, in *Trav. de la Sect. num. et arch. du musée national de Transylvanie*, Kolozsvár, 1913.
4. Montélius, *loc. cit.*

montagnes et de plateaux qui descendent des Alpes et du Jura vers les plaines des bassins des fleuves — en Suisse, dans la Franche-Comté et en Bourgogne. Avec des objets de la dernière période du bronze de la contrée, on a trouvé, dans des sépultures à inhumation sous tumulus, quelques exemplaires de la grande épée de fer à crans et des objets de types italiques. La région des palafittes alpestres se distingue par des types particulièrement nombreux et variés d'armes, de parures et d'ustensiles de bronze; un petit vase de bronze est de fabrication scandinave. — Les découvertes des régions de l'ouest et du sud de la France indiquent que l'industrie et les usages funéraires de la dernière période de l'âge du bronze ne sont pas modifiés.

f) **Espagne.** — Les trouvailles attribuables à la période, haches à talon et à douille, épées à crans de bronze et bracelets incisés, témoignent d'une industrie semblable à celle de la dernière période du bronze en Gaule. Les objets italiques font du reste entièrement défaut. Une nécropole à incinération sous tumulus située à l'embouchure du Guadiana peut être rapportée à cette période. A Carmona (Andalousie), Bonsor a décrit deux groupes de sépultures à inhumation sous tumulus, avec squelette dans la position accroupie, dont le plus récent serait de cette période[1].

g) **Iles Bretonnes.** — Aucune modification de l'industrie de la dernière période du bronze n'a été signalée dans ce pays.

Ensemble de l'Europe barbare. — Les découvertes archéologiques permettent de classer les différentes contrées en cinq groupes d'après les métaux employés et les formes de certains objets métalliques, en tenant compte des usages funéraires. Les caractéristiques de chacun des groupes sont les suivantes.

Scythie. — L'industrie, assez rudimentaire du reste, emploie communément le bronze et le fer. Les types d'armes, de parures

1. Bonsor, *Les colonies agricoles préromaines de la vallée du Bétis*, in *Rev. arch.*, 1899.

et d'ustensiles paraissent les mêmes dans toutes les régions. Jusqu'ici aucun vestige ne manifeste des influences des civilisations supérieures de la Méditerranée, en particulier des colonies grecques fondées dès le VIIIe siècle sur le littoral de la mer Noire. Les usages funéraires sont l'inhumation et le tumulus, avec un mobilier composé d'objets d'usage personnel, armes et parures, et d'aliments.

Péninsule italique. — Comparée à celle de la période précédente, l'industrie a fait de notables progrès. Bien que le fer soit connu, le seul métal d'usage commun est encore le bronze fondu et en feuilles. Les types métalliques et céramiques diffèrent suivant les régions. Avec les objets du dernier âge du bronze italique, on rencontre, en Étrurie notamment, des produits importés de pays helléniques ou imités de ces derniers dans les formes et la décoration. Les coutumes funéraires varient d'une région à l'autre, comme dans la période précédente. Il existe des agglomérations importantes, quelques-unes avec enceintes, en Étrurie et dans la Cispadane.

Illyrie nord-ouest. — L'industrie de ce pays est caractérisée par des objets indigènes de bronze et de fer de types moins variés que ceux de l'Italie centrale et septentrionale et par des parures importées de pays helléniques ou imitées de ces modèles. Les sépultures varient comme rite et dispositions.

Allemagne du sud. Bohême et Gaule orientale. — Les produits de l'industrie comprennent : 1° des armes, parures et ustensiles du dernier âge du bronze, parmi lesquels se trouve la grande épée à crans; 2° l'épée à crans et le couteau de fer forgé; 3° quelques objets italiques importés ou imités. Les usages funéraires comportent les deux rites et le tumulus. Comme à l'époque précédente, les stations sont en plaine; dans aucune on ne constate la recherche de positions naturellement défensives.

Autres contrées. — Dans les contrées de l'Europe septentrionale, en Hongrie, dans la Gaule de l'ouest et en Espagne, les industries métalliques sont celles du dernier âge du bronze de

ces pays, avec les particularités qu'elles présentent dans la variété des types, la perfection de la fabrication et la décoration, notamment en Scandinavie, en Hongrie et dans la région des palafittes alpestres. Les usages funéraires sont ceux de la dernière période du bronze des diverses contrées ou régions.

III. — Interprétation des découvertes archéologiques.

Répartition des races et des peuples. — Si les découvertes archéologiques ne modifient pas les indications des textes et de la linguistique en ce qui concerne les races et les peuples, elles font connaître, dans certains groupes, l'existence de peuples que distinguent surtout des particularités industrielles. C'est ainsi qu'apparaissent en Italie les nations novilaranes et cispadanes, et que les peuples de l'Allemagne du sud, de la Bohême et de la Gaule de l'est se trouvent réunis par l'uniformité des types de leur industrie métallique et les usages funéraires.

Civilisation. — Les mœurs et les habitudes paraissent les mêmes dans toutes les parties de l'orient scythique ; toutefois, les textes apprennent que l'industrie du fer était particulièrement développée chez les Chalybes, tribu fixée sur le littoral sud de la mer Noire. — Dans la péninsule italique, l'archéologie révèle de nombreux éléments des civilisations des Étrusques, des Cispadans et des Novilarans. Dans ces trois régions, les formes et la décoration des objets manifestent des influences de l'Orient et de la Grèce dipylienne et archaïque. Il est vraisemblable que la connaissance du travail du bronze laminé est due aux mêmes influences. — Au cours de cette période, le travail du fer s'est assez développé dans l'Allemagne du sud et la Gaule orientale pour produire la grande épée à crans. On constate en même temps des modifications importantes dans les usages funéraires des deux pays. — Dans l'Europe septen-

trionale et occidentale, l'industrie reste sans changements, bien que des produits italiques pénètrent jusqu'en Scandinavie. — En dehors de quelques objets votifs rencontrés en Étrurie et en Styrie, aucune trouvaille ne se rapporte aux croyances religieuses des peuples.

Événements politiques. — Ni les textes, ni l'archéologie n'indiquent de changements de domination dans les différentes parties de l'Europe barbare. En revanche, l'étude des gisements témoigne des relations commerciales des peuples barbares entre eux et avec les civilisations supérieures de la Méditerranée, représentées surtout par les navigateurs phéniciens et les colonies grecques du Pont-Euxin et de l'Italie méridionale. On ne peut douter que, sous ces influences, les barbares aient connu des éléments des civilisations méridionales, autres que ceux dont on a recueilli les vestiges. Les modifications des civilisations barbares dans leur ensemble sont toutefois à peu près inconnues, si l'on excepte l'Étrurie dont l'état social et politique a été révélé par les textes latins qui ont fait connaître la tutelle qu'elle a exercée sur Rome naissante. Rien du reste n'appuie l'hypothèse qui attribue à l'arrivée d'un peuple venu de l'Est les progrès de l'industrie et les transformations des usages funéraires dans l'Europe centrale et la Gaule orientale.

DEUXIÈME PÉRIODE, VIe ET Ve SIÈCLES

I. — La protohistoire d'après les textes et la linguistique.

Les Scythes ont été refoulés au nord du Danube par les Thraces, jusqu'au Danube par les Illyriens. Pour la Gaule et l'Espagne, les textes ne s'accordent pas. Suivant Aviénus, qui, au IVe siècle ap. J.-C. paraît reproduire les indications du périple d'Himilcon accompli à la fin du VIe siècle av. J.-C., la Gaule est habitée par les Ligures et l'Espagne par les Ibères;

toutefois, des Celtes venus des rives de la mer du Nord sont déjà fixés dans le nord-est de la Gaule. Au contraire, d'après Hécatée et Hérodote, les Celtes occuperaient toute l'Europe occidentale.

En ce qui concerne les civilisations des divers peuples, on possède les récits contemporains d'Hérodote sur les Scythes, les Thraces et les Illyriens, et quelques renseignements anecdotiques des historiens et des géographes grecs et latins des IIe et Ier siècles av. J.-C. sur les peuples occidentaux. Comme dans la période précédente, les industries barbares ne sont pas connues; il en est de même des croyances religieuses si l'on excepte celles des Scythes et des Thraces mentionnées par Hérodote et celles des Étrusques sur lesquelles les auteurs latins donnent des informations.

Des événements politiques importants se passent dans différentes contrées. En Orient, la prise de Tyr par les Assyriens (575) porte un coup fatal au commerce phénicien. A la fin du VIe siècle, Darius conduit une expédition jusqu'au centre de la Scythie. En Italie, les Étrusques dominent au VIe siècle la Campanie, et au Ve les régions à l'est et au nord des Apennins. D'autre part, la colonisation hellénique atteint son plus grand développement ; les villes grecques de l'Italie méridionale et de la Sicile sont particulièrement prospères. Au commencement du VIe siècle les Phocéens s'établissent à Marseille et créent de nombreuses colonies sur le littoral méditerranéen de la Gaule et de l'Espagne. C'est alors que la lutte pour la prépondérance commerciale dans le bassin occidental de la Méditerranée met aux prises les colonies grecques de l'Italie, de la Sicile et de la Gaule avec les Carthaginois et les Étrusques. Les auteurs ne sont pas d'accord sur la situation politique des peuples de l'Occident. Pour Aviénus, les Ibères ont fait au VIe siècle des établissements sur le territoire ligure du sud de la Gaule, tandis que l'interprétation des textes d'Hécatée et d'Hérodote fait penser que toute la Gaule et presque toute la péninsule hispanique sont soumises aux Celtes au Ve siècle. C'est ce qu'admet d'Arbois de Jubainville en traçant les limites de l'Empire

celtique aux VIe et Ve siècles. Sur la première invasion des Celtes en Italie, les textes sont également contradictoires. Un passage de Tite-Live la place au commencement du VIe siècle ; un autre texte du même auteur et les indications de Polybe, généralement acceptées par les historiens, la font descendre aux premières années du IVe siècle.

II. — Les documents archéologiques.

a) **Orient.** — Les sépultures des Scythes nomades sont à inhumation et sous tumulus ou tombelles. Les mobiliers, généralement pauvres, se composent d'armes, — épées, arcs et pointes de flèches — et d'aliments représentés par quelques ossements d'animaux. — Chez les Scythes agriculteurs et royaux, de nombreuses tombes attribuées à cette période par leurs mobiliers renferment trois sortes de produits : des objets barbares, armes, parures et ustensiles semblables à ceux des peuples nomades ; des objets importés de pays helléniques, parures, vases métalliques, poteries corinthiennes et poteries attiques à figures noires et rouges, et des objets plus ou moins imités de ces modèles faits dans le pays par des Grecs ou par des indigènes formés par eux. Les trois séries se rencontrent dans la décoration, ainsi que le montrent de riches trouvailles faites dans diverses régions, notamment à Kertch. Des parures, — diadèmes, colliers tors, bracelets, — et des armes sont ornés de sujets empruntées à la vie des steppes et à la mythologie grecque. Les sépultures sont à inhumation, sous des tumulus parfois immenses, ou dans des chambres creusées dans le roc, avec entrée latérale, qui rappellent les tombes de la Phrygie et de la Lydie. Dans de grands tumulus on trouve fréquemment des sépultures accessoires de serviteurs immolés lors des funérailles, ainsi que des squelettes de chevaux [1].

b) **Péninsule italique** [2]. — La civilisation hellénique est repré-

1. Kondakoff, Tolstoï et S. Reinach, *Antiq. de la Russie*, Paris, Leroux, 1902.

2. Montélius, *Les civilisations primitives de l'Italie*, Stockholm, 1895-1905.

sentée dans l'Italie méridionale et la Sicile par les ruines de nombreuses colonies, la plupart doriennes, fondées du VIIIe au Ve siècles. Des enceintes, des temples, des décorations sculpturales, des nécropoles et de nombreux menus débris témoignent de la prospérité de ces villes. — Dans toutes les parties de l'Italie, le fer, devenu d'un emploi commun, et les influences helléniques ont modifié profondément les habitudes des populations, mais d'une manière différente suivant les régions, ainsi que nous allons le voir.

Régions méridionales. — Comme à l'époque précédente, les sépultures sont à inhumation et souterraines, parfois indiquées par des stèles. Parmi les objets recueillis se rencontrent des produits d'importation hellénique et notamment des poteries.

Etrurie et Latium[1]. — La première enceinte de Rome, dite de Servius Tullius, date du VIe siècle; elle est construite en matériaux énormes grossièrement assisés, comme celles de villes étrusques de la période précédente. On doit rapporter aux VIe et Ve siècles les murailles en matériaux quadrangulaires de moyen appareil de certaines villes étrusques, qui rappellent celles des cités grecques de l'Italie méridionale. C'est à l'ordre dorique qu'appartiennent les éléments architectoniques qui décorent les façades élevées à l'entrée de grandes sépultures creusées dans le roc. — L'industrie et le commerce présentent trois sortes de produits. Parmi les objets indigènes de fer et de bronze apparaissent de nouveaux types et en particulier la fibule à spire unilatérale et à queue retroussée dite de la Certosa, des bracelets de diverses formes et des pendeloques. De nombreux objets proviennent de pays helléniques, notamment des bijoux, des ustensiles en métal, et des vases attiques à figures noires et rouges. D'autres produits, manifestement fabriqués dans le pays, bijoux, ustensiles de métal, poteries etc., sont imités de modèles grecs. — Les trois séries se rencontrent dans l'art et la décoration. Des figurines de bronze et de terre, des composi-

1. Martha, *L'art étrusque*, Paris, 1878.

tions ciselées, gravées ou estampées sur l'or, l'ivoire, l'argent et le bronze, ou modelées sur la terre, et les motifs des encadrements sont empruntés aux diverses phases de l'art hellénique, sans que l'on puisse reconnaître des efforts notables d'adaptation d'un art indigène. Des ustensiles de bronze sont ornés de scènes de la vie publique ou privée et de files d'animaux réels ou fantastiques inspirés de l'art gréco-oriental ; il en est de même des sphinx ailés en pierre qui marquent quelques sépultures et des fresques des chambres funéraires. Toutes ces décorations sont dues à des artisans grecs fixés dans le pays ou à des indigènes formés à leur école. — Comme usages funéraires, on constate que le rite de l'inhumation est généralement employé ; les sépultures sont faites dans de grandes fosses, recouvertes parfois de tumulus, ou dans des chambres creusées dans le roc. Le mobilier se compose d'objets d'usage personnel et d'aliments avec vaisselle ; les armes sont rares.

Cispadane. — Dans les nécropoles de Bologne dites d'Arnoaldi et de la Certosa, on rencontre trois sortes de produits comme en Etrurie. Parmi les objets indigènes, des types nouveaux de fer et de bronze, notamment l'épée à antennes droites, des parures et la fibule de la Certosa se sont ajoutés à ceux de la période précédente. En même temps, les formes de la céramique sont devenues plus élégantes. Les produits étrangers comprennent des vases attiques à figures noires et rouges, des alabastres de pâte vitreuse et quelques figurines orientales et égyptiennes. Des poteries et d'autres objets indigènes sont imités de modèles grecs. — Les trois séries existent dans l'art et la décoration. Tandis que les ossuaires de terre d'Arnoaldi sont ornés de motifs géométriques dipyliens, à la Certosa des figurines et des sujets gravés ou repoussés sur le bronze, ou sculptés sur la pierre, sont l'œuvre d'artisans grecs ou d'élèves indigènes. Parmi ces objets se placent des situles et autres ustensiles de bronze décorés de scènes de la vie publique et privée, dont quelques-unes rappellent les jeux grecs, et de files d'animaux fantastiques, parfois stylisés, inspirés de l'art

oriental. — Les usages funéraires se sont également modifiés. Le rite de l'incinération, exclusivement suivi à Arnoaldi, est en partie remplacé par celui de l'inhumation à la Certosa. Le vase bitronconique n'est plus seul employé comme ossuaire. Les restes humains sont parfois déposés directement au fond de la cavité dans des caisses de bois ; des stèles marquent quelques sépultures.

Région Atestine[1]. — Toutes les séries de produits de la Certosa se retrouvent dans la troisième couche de sépultures d'Este. Toutefois, la céramique indigène, souvent imitée de types helléniques, a des formes plus élégantes et plus variées que dans la Cispadane. On y voit également des situles et autres objets de bronze, décorés de scènes de la vie publique ou privée et de files d'animaux réels ou fantastiques parfois stylisés. Les usages funéraires de la période précédente se sont maintenus. L'incinération est exclusive ; les tombes sont en terre nue ou avec des cistes de dalles.

Autres régions septentrionales. — Une trentaine de nécropoles situées au nord du Pô, parmi lesquelles il en est de très-importantes comme celles de Golasecca, sont placées, en partie du moins, aux VIe et Ve siècles en raison des fibules villanoviennes et des ustensiles de bronze décorés de sujets analogues à ceux de l'Etrurie et de la Cispadane. Les sépultures sont à incinération en terre libre ou dans des cistes de dalles, et entourées, ou non, de cromlechs ou de grosses pierres disposées en rectangles. — Un groupe de sépultures se distingue des précédentes par des mobiliers qui renferment des objets semblables à ceux de l'Allemagne du sud de la même époque. Elles sont situées dans la vallée du Haut-Tessin près de Bellinzona[2]. Le mobilier particulièrement riche d'une tombe découverte sur le plateau de Sesto-Calende, à la sortie du Tessin du lac Majeur, contenait, entre autres objets, les débris d'un char, un casque, une épée de fer à antennes avec fourreau de bronze

1. Prosdocimi, in *Notizie degli Scavi*, 1882.
2. Viollier, *Les rites funéraires en Suisse*; Paris, 1911.

et une situle de bronze ornée de figures d'hommes et d'animaux grossièrement interprétées et dessinées au pointillé[1].

c) **Contrées au nord des Alpes.** — *Allemagne du sud et Bohême*[2]. — On rencontre dans diverses régions de ces pays les vestiges d'une industrie très développée qui emploie le fer et le bronze fondu et laminé, et que des objets semblables à ceux de la Cispadane et de l'Etrurie font rapporter aux VIe et Ve siècles. Les stations sont disséminées : sur le Haut-Danube dans le Palatinat et la Bavière, où l'on en a compté plus de 300 ; dans le Tyrol et la Haute-Autriche, au fond des vallées de l'Inn et du Traun ; sur les plateaux du sud de la Bohême et sur la rive droite du Rhin, dans les bassins du Neckar et du Main. Des agglomérations agricoles, quelques-unes entourées de retranchements, ont été signalées en Bavière ; la célèbre station de Hallstatt, qui a donné son nom à la période, est située auprès d'une mine de sel. — Les mobiliers funéraires font connaître deux sortes de produits. 1° Les objets de types indigènes comprennent des armes, grande épée à crans de fer et de bronze et pointes de lances de fer, des parures, colliers, brassards et bracelets de fer et de bronze fondu ou roulé, diadèmes, etc. Les formes de la céramique, façonnée à la main, diffèrent en général de celles de la période précédente ; la technique est plus soignée. 2° Parmi les objets italiques importés ou imités, particulièrement nombreux, se trouvent l'épée ou poignard de fer à antennes, des fibules villanoviennes et de la Certosa, celle-ci souvent modifiée par une double spire, des ceintures à crochets, des chaînettes avec pendeloques, des vases de bronze chaudronné, des poteries piriformes et plates qui rappellent les ustensiles de l'Etrurie. En somme, dans cette transformation de l'industrie produite par l'emploi du fer et du bronze en feuilles, la part de l'invention et de l'adaptation barbare reste assez faible. — Les mêmes séries se présentent dans la

1. Bertrand et S. Reinach, *Les Celtes dans les vallées du Pô et du Danube*, Paris, Leroux, 1894.

2. V. Sacken, *Das Grabfeld von Hallstatt*, Vienne, 1868. — Naue, *loc. cit.* — D^r^ Pič, *Přehled české Archéologie*, Prague, 1908.

décoration. Les ornements géométriques des poteries, incisés et empâtés de matières colorées, imprimés ou peints, reproduisent des motifs dipyliens; quelques ustensiles de bronze sont décorés de figures dessinées au trait, analogues à celles des situles historiées de la Cispadane. — Les usages funéraires varient d'une région à l'autre comme à l'époque précédente. Sur les plateaux du Haut-Danube, dans les bassins du Neckar et du Main et en Bohême, les sépultures sont sous tumulus avec ou sans fosse centrale et des deux rites; l'incinération prédomine. A Hallstatt, les tombes sont souterraines et l'inhumation l'emporte sur l'incinération; on y rencontre également l'incinération partielle. La composition du mobilier est celle de la période antérieure : objets d'usage personnel, aliments avec vaisselle et amulettes. Les tombes d'hommes renferment toujours des armes.

Allemagne du Nord[1]. — Les gisements de la plus grande partie de cette contrée ne se distinguent pas de ceux de la période précédente. On admet que le bronze est encore le seul métal d'usage commun. Les sépultures sont à incinération et en sol plat. — A l'Est, dans les régions situées entre l'Oder et la Vistule, des sépultures à incinération sous tumulus sont rapportées au Hallstattien en raison d'objets caractéristiques de cette époque.

Péninsules scandinaves[2]. — L'industrie de ces contrées n'est pas modifiée; le bronze fondu est encore le seul métal employé. L'influence de l'industrie de Hallstatt et des civilisations méridionales ne se manifeste que par quelques détails de forme et de décoration. Aucun changement ne s'est produit dans les coutumes funéraires qui comportent l'incinération et la tombe souterraine.

d) **Contrées à l'Est des Alpes.** — *Hongrie*[3]. — Une trentaine de

1. O. Tischler, *Ostpreusische Grabhügel*, Königsberg, 1888.
2. Sophus Müller, *Débuts et première évolution de la civilisation du bronze en Danemark*, Copenhague, 1910.
3. Prof. Pósta, de l'Université de Kolozsvár, *Communication inédite*, 1912.

stations ou de lieux de trouvailles sont attribués aux VIe et Ve siècles en raison d'objets de types cispadans et de Hallstatt. La plupart sont situés dans les régions montagneuses et sur les plateaux qui entourent la plaine hongroise. Parmi les objets recueillis, les uns sont semblables à ceux de l'Italie centrale, fibules villanoviennes et de la Certosa; les autres, à ceux de l'Allemagne du Sud, épées de bronze, ceintures et vases de bronze chaudronné et fibules de la Certosa à double spire. Dans la céramique, on trouve des vases indigènes de forme bitronconique et des poteries des types de Hallstatt. — La décoration présente, sur les poteries, des motifs géométriques dipyliens, et, sur des armes et des ustensiles de bronze, des dessins à spirales comme à l'époque précédente. Nous ajoutons que, d'après Montelius, le bronze est encore le seul métal employé aux VIe et Ve siècles dans les régions orientales de la contrée. — Les usages funéraires comportent les deux rites, avec des tombes souterraines et quelques tumulus.

Illyrie[1]. — Nous désignons sous ce nom la partie nord-ouest de la Péninsule des Balkans, formée par les bassins de la Drave et de la Save et le versant adriatique des Alpes Illyriques; cette contrée répond aux provinces autrichiennes de Styrie, Carinthie, Carniole, Croatie, Bosnie, Istrie et Herzégovine. De nombreuses stations disséminées dans les régions montagneuses et sur les plateaux sont rapportées aux VIe et Ve siècles en raison d'objets de fer et de bronze, semblables les uns à ceux de l'Italie centrale, les autres à ceux de l'Allemagne du Sud à la même époque. Les établissements sont représentés par des oppida (*gradisce*) et par des nécropoles la plupart importantes. — Dans l'industrie et le commerce on distingue deux sortes de produits. Parmi les objets indigènes se placent des sabres courbes à un tranchant et des pointes de lances de fer. Les objets importés ou imités comprennent des casques de diverses formes

1. Bertrand et S. Reinach, *Les Celtes dans les vallées du Pô et du Danube*, Paris, 1892. — Hœrnes, *Die Hallstat periode*, in *Arch. für Anthropologie*, Brunswick, 1905.

(Watsch et Sanct-Margarethen), des bracelets de bronze, des colliers de perles de verre et d'ambre, des fibules villanoviennes et de Hallstatt, des vases et des ustensiles de bronze. Il n'a pas été rencontré d'épées hallstatiennes. Dans la céramique, dont les formes varient avec les régions, on trouve les poteries indigènes bitronconiques de la période précédente et des vases ollaires et piriformes. — Les mêmes séries existent dans la décoration : poteries avec dessins incisés, figurines plus ou moins grossières, et, en Styrie, en Carniole et en Istrie, des ustensiles de bronze ornés au trait ou au pointillé de figures et de scènes analogues à celles des situles historiées de l'Italie du Nord. — Les sépultures sont des deux rites, avec prédominance de l'un ou de l'autre suivant les régions; comme dispositions, le tumulus et la tombe souterraine, revêtue ou nom de pierres ou de dalles. La composition du mobilier est la même que dans l'Allemagne du Sud.

e) **Gaule.** — *Colonie grecque.* — Marseille représente seule jusqu'ici les établissements phocéens fondés aux VIe et Ve siècles sur le littoral gaulois de la Méditerranée. On a retrouvé des témoins de l'enceinte en matériaux énormes bâtie au Ve siècle, des sépultures, des monuments figurés se rapportant au culte de la Grande Déesse phrygienne honorée par les Phocéens, et beaucoup de menus débris parmi lesquels des poteries grecques et des monnaies.

Contrée barbare[1]. — De nombreux gisements sont attribués aux VIe et Ve siècles en raison d'objets de fer et de bronze semblables à ceux de l'Allemagne du sud à cette période, et, dans quelques régions, d'objets italiques et de vases attiques à figures noires et rouges. Il faut remarquer que ces vestiges se rencontrent presqu'uniquement dans la zone de montagnes et de plateaux qui descendent des Alpes, du Jura et des Pyrénées vers les plaines des bassins des fleuves. Les stations sont particuliè-

1. L. Joulin, *Les âges protohistoriques dans le sud de la France et dans la Péninsule hispanique*, in *Rev. Arch.*, 1910-1911.

rement nombreuses sur le plateau suisse, en Alsace, dans la Franche-Comté, la Bourgogne, les Basses-Cévennes, les bords ouest du Plateau central et le long des Pyrénées centrales. Les stations sont de toute nature, pastorales, agricoles, commerciales et maritimes; un certain nombre sont situées dans des positions naturellement défensives. — Deux sortes de produits caractérisent l'industrie et le commerce : 1° Les objets de fer et de bronze de types indigènes sont semblables à ceux de l'Allemagne du Sud : grande épée à crans, épées et poignards à antennes de fer, bracelets de bronze coulé ou roulé, bracelets de fer et de lignite, fibules de Hallstatt, chaînettes à pendeloques, etc. La céramique, façonnée à la main, varie comme technique suivant les régions; généralement l'argile, est mélangée de grains siliceux ou calcaires et recouverte d'enduits lissés. Certaines formes rappellent les poteries de l'âge du bronze; d'autres, des vases de l'Allemagne du Sud. 2° Des produits italiques importés ou imités ont été recueillis en Suisse et en Bourgogne, notamment la ciste à cordons, la coupe de bronze et le simpulum. — Les mêmes séries existent dans la décoration. On trouve sur les poteries des décors géométriques de la période précédente et des motifs dipyliens, incisés et empâtés de matière blanche; la terre de certains vases est colorée en noir ou en rouge et parfois ornée de dessins peints. Une situle de bronze italique, découverte en Suisse, est décorée de palmettes au-dessus desquelles se dresse une déesse ailée avec deux lions, sujet oriental adopté par l'Étrurie. Les poteries attiques à figures noires et rouges abondent sur le littoral méditerranéen. — Comme dans la période précédente, les usages funéraires varient d'une région à l'autre. Les deux rites se rencontrent en Suisse, en Alsace et en Bourgogne; l'incinération est presque exclusivement employée dans le Midi. Il en est de même des dispositions des sépultures qui comprennent le tumulus dans la Gaule de l'Est, les Basses-Cévennes, le Cantal et sur certains points des Pyrénées centrales, et le petit puits en terre libre ou dans des cistes de dalles, parfois entourées de grosses pierres formant des

cercles ou des rectangles dans le Sud-Ouest. Quant à la composition du mobilier, elle est la même que dans l'Allemagne du Sud : objets d'usage personnel, vêtements, armes et parures, aliments avec leur vaisselle et amulettes.

Dans les plaines basses des vallées des fleuves, qui s'étendent du Rhin à la Garonne, rien jusqu'ici ne permet de distinguer les produits appartenant à cette période de ceux du dernier âge du bronze de ces régions, si l'on excepte quelques exemplaires de l'épée à crans de bronze dont il a été déjà parlé.

e) **Péninsule Hispanique**. — *Colonie grecque et colonies puniques*. — Quatre établissements ont été étudiés jusqu'ici : la colonie phocéenne d'Emporion au Nord-Est de la Péninsule, et des colonies puniques à Villaricos sur le littoral Sud-Est, à Malaga et à Cadix.

A Emporion[1], on connaît le premier établissement fait dans une petite île aujourd'hui réunie à la terre ferme, et la nouvelle ville fondée au ve siècle à l'extrémité sud du port. L'enceinte en matériaux polygonaux énormes, des temples, des citernes et des habitations en pisé ou en pierre sèche ont été successivement mis au jour. — L'industrie et le commerce sont représentés par de nombreux objets : parures, ustensiles de bronze et de fer et poteries, les uns faits sur place, les autres importés de pays helléniques. — L'art et la décoration apparaissent dans des éléments architectoniques et des sculptures architecturales, dont certaines reproduisent les ornements à spirales de l'Etrurie. Sur des poteries peintes de Corinthe, de Chalcis et d'Athènes, on voit les sujets habituels empruntés à la mythologie et à la vie privée. Des vases en forme d'animaux réels et fantastiques, les derniers inspirés de l'art oriental, rappellent ceux de l'Étrurie à la même époque. — Les cimetières se trouvent en dehors de l'enceinte. Les sépultures à inhumation sont creusées dans le roc; les corps y reposent dans des caissons de briques à couvertures ou des cercueils de bois. Les sépultures à incinéra-

1. Puig y Cadafalch, *Etude topographique d'Emporion*, in *Annuari de l'Institut d'Estudis Catalans*, 1909. — Mémoires de Botet y Siso, Pella y Forgas, Schulten et Frickenhaus, publiés antérieurement aux fouilles faites à Ampurias par la Commission du Musée de Barcelone et dirigées par le prof. Manuel Cazurro.

tion sont en petits puits. Le mobilier se compose d'objets d'usage personnel, parures et menus ustensiles, et de vases, parfois assez nombreux, pour les parfums et les aliments.

A Villaricos, on a fouillé l'acropole et les habitations en pisé de la colonie punique[1], et à Malaga, le quartier de la muraille de l'Alcazaba attribuée aux Phéniciens[2]. De nombreux produits carthaginois et helléniques et des objets de fabrication barbare ont été recueillis dans les deux stations. Trois groupes de sépultures de Villaricos sont rapportés à cette période par M. Siret. Le premier est à inhumation dans de grandes fosses comme à Tharros (Sardaigne) ; dans le second, on rencontre les deux rites et des cryptes bâties avec galeries d'accès ; dans le dernier, l'incinération et de petits puits. Un sarcophage anthropoïde semblable à ceux de Carthage a été découvert à Cadix.

Contrée barbare[3]. — Dans presque toutes les régions de la péninsule il existe des gisements datés des VIe et Ve siècles, soit par des produits helléniques, soit par des armes et des parures de bronze et de fer semblables à celles de l'Allemagne du Sud et de la Gaule orientale. Les stations sont particulièrement nombreuses et importantes sur le littoral méditerranéen ; il en a été signalé jusqu'au fond des grandes vallées, près des cols qui font communiquer les différents bassins, notamment à Espolla sur le col de Banyuls, frontière française ; entre le Duero et l'Èbre ; entre l'Èbre et le Tage et au sud-est sur le plateau qui sépare les régions de Valence et d'Alicante du bassin du Guadalquivir. Les établissements, la plu-

1. L. Siret, *Villaricos y Herrerias*, in *Mém. de la Acad. de la Historia*, Madrid, 1908.

2. De Berlanga, *Malaca*, in *Rev. de la Ass. Art. Arq. Barcelonesa*, Barcelone, 1905-1908.

3. L. Joulin. *Les âges protohistoriques dans le sud de la France et dans la Péninsule hispanique*, in *Rev. arch.*, 1910-11. Cette étude renferme le résumé des recherches faites dans les différentes régions par de nombreux observateurs, Cte. Avilez, Hurtebise, Rubio de la Serna, de Sagarra, Cabié, Cte de Samittier, Mis de Cerralbo, Albertini, R. P. Furgús, Paris, Sarmento, Saâvèdra, Schulten, G. Bonsor, Engel et Paris, ainsi que les interprétations que nous avons données de l'ensemble de ces importants travaux.

part situés dans des positions naturellement défensives, sont de toutes sortes, agricoles, miniers, commerciaux, maritimes. — Les murailles épaisses de 4 mètres de Tarragone, de Gérone et d'autres stations doivent être attribuées à cette période ; leur construction ne présente rien, en effet, des murs cyclopéens dont on les a rapprochées jusqu'ici. Le parement extérieur est formé de matériaux énormes grossièrement assisés qui rappellent les enceintes de l'Étrurie et du Latium; le parement intérieur, de blocs polygonaux assemblés avec art. Entre les deux parements il existe un massif de grandes briques crues. Des tours à forte saillie complètent la défense[1]. On doit rapporter à la même période les murs et les terrasses des Citanias de la région d'entre Duero et Minho, sur le littoral atlantique. Dans des oppida de la Catalogne et du Haut Aragon, les habitations sont en pisé et en pierre sèche comme à Emporion. — Les produits recueillis dans les sépultures ou dans des couches à débris sont de deux sortes : 1° Des objets métalliques — épées à antennes et lances de fer, bracelets, anneaux, fibules et ustensiles de bronze et fer[1] — sont semblables à ceux de l'Allemagne du Sud et de la Gaule. Il en est de même de certaines poteries. 2° Les produits importés sont représentés dans le voisinage du littoral par des poteries attiques, et dans le Sud-Est de l'Espagne et la partie inférieure de la vallée du Guadalquivir, par des objets puniques mélangés à des objets helléniques. — Les produits indigènes en métal et en terre sont décorés des motifs géométriques de l'Allemagne du Sud. On doit rapporter à cette période les bandeaux d'or estampés dits de Cacérès, dont les sujets de guerre et de chasse et les encadrements rappellent des parures de l'Étrurie et de l'Italie septentrionale. Aux VIe et Ve siècles peuvent également être attribués quelques-uns des monuments figurés recueillis dans diverses régions de la Péninsule. En effet, certaines statues du Cerro de los Santos à

1. La lance de fer trouvée avec des épées à antennes, en Espagne et dans le sud-ouest de la France, serait, d'après Sandars, d'un type spécial à l'Ibérie. (*The Weapons of the Iberians*, Oxford, 1913).

Yékla et celles d'animaux réels et fantastiques en pierre des régions d'Alicante-Albacète et de Villaricos, des sculptures architecturales et des reliefs d'Osuna dans la vallée du Guadalquivir rappellent par les sujets et les figurations conventionnelles, la phase archaïque de l'art grec et des décorations de l'Etrurie faites, nous l'avons vu, sous des influences gréco-orientales. Cette étude sera reprise dans la période suivante à laquelle la plupart de ces monuments appartiennent. — Si l'on excepte quelques sépultures à inhumation de Villaricos, l'incinération est exclusivement pratiquée. La structure des tombes diffère suivant les régions. Dans le Nord-Est, elles sont souterraines, avec des cavités creusées en terre libre ou garnies de murettes de pierres ou de dalles, quelques-unes entourées de cromlechs. A Santa-Maria de Huerta sur le Haut-Jalon, affluent de l'Ebre, et à Calaceite dans le Haut-Aragon, elles sont marquées par des stèles, parfois décorées de figures au trait comme dans certaines régions de l'Italie. On trouve des tumulus dans la partie inférieure de la vallée du Guadalquivir et sur le littoral cantabrique. La composition du mobilier est partout la même, objets d'usage personnel, armes et parures, aliments avec vaisselle et amulettes.

Ensemble de l'Europe barbare. — Les recherches archéologiques divisent les contrées de l'Europe en quatre groupes que caractérisent surtout des types différents de l'industrie métallique, à savoir la Scythie, l'Italie et deux zones périphériques aux péninsules hellénique et italique et à la Méditerranée. La première zone comprend l'Allemagne du Sud et les régions de montagnes et de plateaux qui, à l'est et à l'ouest, descendent vers les plaines des bassins des fleuves, ainsi que la péninsule hispanique ; la deuxième, l'Allemagne du Nord et la Scandinavie, les plaines de l'ouest de la Gaule et les îles Bretonnes. Dans chaque groupe, certains caractères sont communs à tous les pays ; d'autres varient suivant les contrées et les régions. On peut résumer de la manière suivante les éléments des

civilisations révélés par les découvertes de l'archéologie : (voir la carte n° 1).

Scythie. — Nous savons que, dès la période précédente, le fer est employé pour la fabrication des armes. Les sépultures sont à inhumation sous tumulus ou tombelles, avec des mobiliers composés d'armes, de parures et d'aliments. Chez les peuples sédentaires du littoral de la mer Noire, en contact avec les colonies grecques, les produits de luxe helléniques abondent; des objets barbares sont décorés par des Grecs de sujets mythologiques et de scènes de la vie des steppes.

Péninsule italique. — L'emploi du fer, devenu commun, a transformé les industries des diverses régions. De nouveaux types d'armes, de parures et d'ustensiles sont créés dans la Cispadane. En Étrurie, les influences orientale et hellénique se sont considérablement accrues; elles se manifestent dans des constructions, les objets usuels, des parures, dans des ornements de toute sorte. Certaines décorations font connaître des particularités de la vie des populations qui rappellent celle des pays grecs. On remarque enfin qu'au ve siècle les usages funéraires de l'Étrurie sont imités par les Cispadans.

Première zone périphérique. — Les caractères communs sont les suivants. Avec le fer et le bronze laminé succédant à l'emploi presque exclusif du bronze fondu, il a été créé un ensemble de types d'armes, de parures et d'ustensiles, imités, parfois avec des modifications, les uns de ceux de la période précédente dans l'Allemagne du Sud et la Gaule de l'Est, les autres, de modèles italiques. Les motifs géométriques de la décoration sont empruntés à l'art du Dipylon. La composition du mobilier funéraire est partout la même qu'antérieurement, sous cette réserve que les tombes d'hommes renferment toujours des armes. De nombreuses stations de toute nature datent de cette période. Tout en faisant la part des hasards auxquels les découvertes ont été dues le plus souvent, on ne peut s'empêcher de reconnaître que, par leur dissémination, ces stations, situées pour la plupart dans des positions naturellement défensives, forment

LES ÂGES PROTOHISTORIQUES DANS L'EUROPE BARBARE

CARTE N°1

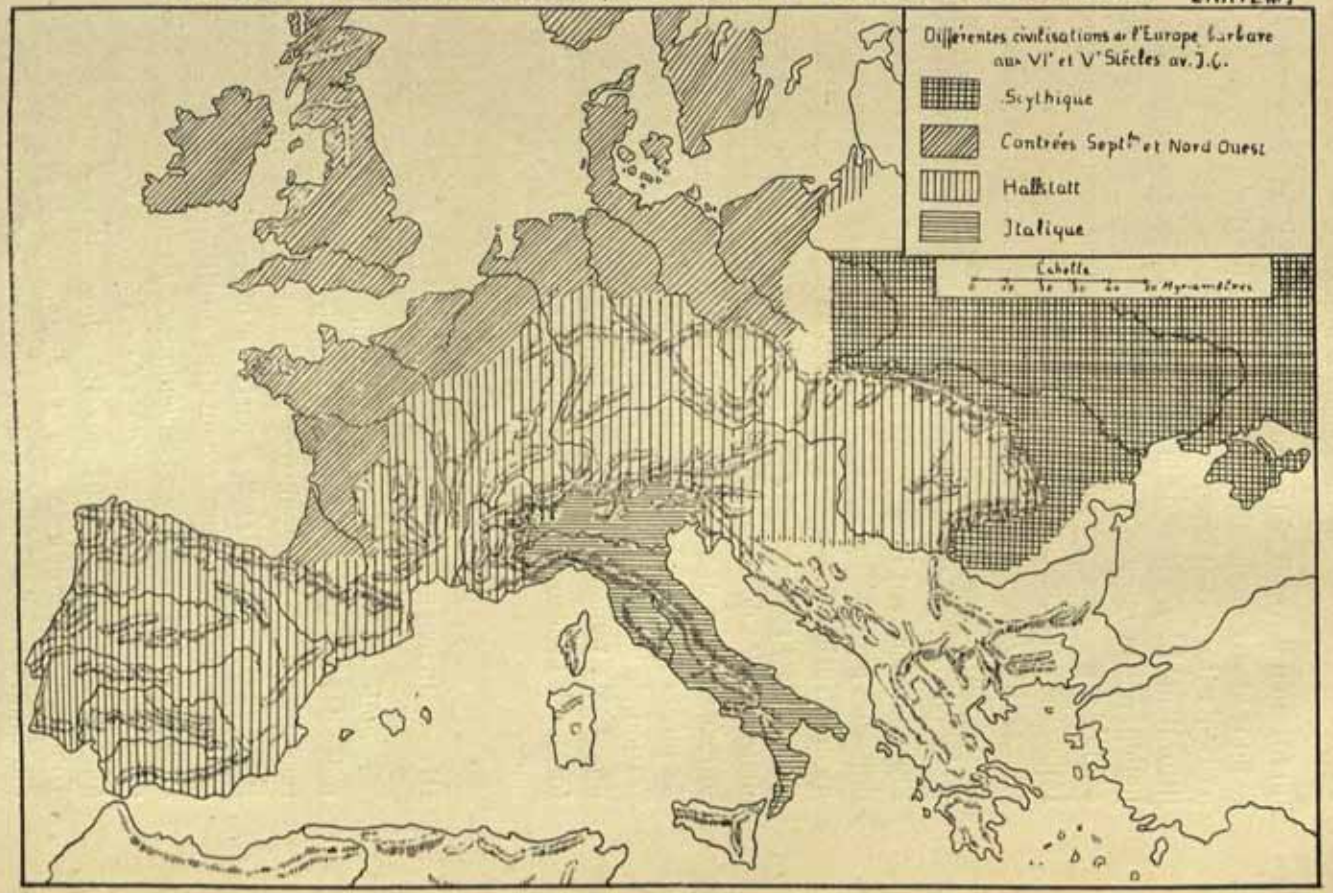

un réseau qui paraît répondre aux communications des diverses régions et à l'exploitation de leurs produits naturels. — Les particularités des différentes contrées sont les suivantes. Sur le littoral méditerranéen de la Gaule et de l'Espagne, l'influence hellénique se montre dans des enceintes imitées de celles des colonies grecques voisines et dans quelques objets de luxe importés, notamment des poteries attiques à figures noires et rouges. Les usages funéraires, qui varient comme rite et dispositions suivant les contrées et les régions, sont, en général, ceux de la période précédente. Des monuments figurés du sud de l'Espagne peuvent indiquer que l'influence hellénique s'est produite dès cette période dans certaines régions au même degré qu'en Étrurie.

Deuxième zone périphérique. — Jusqu'ici, rien ne distingue nettement les documents qui appartiennent à cette période. Le bronze est le seul métal employé; il l'est uniquement à l'état de pièces fondues. La fabrication de ce métal est toujours perfectionnée en Scandinavie et en Hongrie. On constate toutefois une faible influence des civilisations méridionales dans les formes et la décoration de quelques objets de bronze scandinaves.

III. — Interprétation des découvertes archéologiques.

Scythie. — Les récits d'Hérodote sur les mœurs et les habitudes des Scythes nomades, sont confirmés par les documents recueillis dans les sépultures du grand steppe qui s'étend du Don aux Carpathes. D'autre part, les observations faites dans les régions des Scythes sédentaires du littoral font connaître l'influence que les colonies helléniques du littoral ont exercée dès le VIe siècle sur les habitudes de ces populations, influence qui n'est mentionnée ni par Hérodote, ni par Hippocrate. Tout en conservant les armes et les ustensiles de types barbares ainsi que les usages funéraires, ces Scythes reçoivent de nombreux produits de luxe helléniques, en même temps que des

Grecs fixés dans le pays décorent des objets de fabrication indigène. C'est manifestement au commerce très actif avec les villes grecques du littoral qu'est dû ce premier éveil du goût chez les Barbares.

Péninsule italique. — Les documents archéologiques n'indiquent aucune modification de la répartition des peuples de la contrée, si l'on excepte quelques régions des vallées alpestres.

Au VIe siècle, la vie matérielle des populations de l'Étrurie, dont l'état social et politique est déjà avancé, subit une transformation complète. Des enceintes de villes sont imitées de celles de la Grèce; les produits de l'industrie indigène se mêlent avec de nombreux objets importés de l'Orient et des pays helléniques ou inspirés de ces modèles. Il en est de même de l'architecture funéraire et de la décoration des parures et des ustensiles. Les scènes de la vie publique et privée qui ornent des ustensiles de bronze témoignent d'habitudes qui se rapprochent de celles des Grecs. Dans les sépultures, l'inhumation est généralement pratiquée; les chambres de riches tombeaux sont décorées de fresques, comme dans certaines régions de l'Asie Mineure. Il est probable que dès cette époque l'anthropomorphisme grec a pénétré chez ces populations en s'amalgamant avec les cultes des religions naturalistes, comme plus tard à Rome. On doit attribuer en grande partie à l'influence hellénique le développement de la puissance politique qui a permis aux Étrusques de disputer aux colonies grecques de l'Italie méridionale la prépondérance maritime du bassin occidental de la Méditerranée et d'étendre leur domination sur la Campanie et les régions situées au Nord des Apennins.

La civilisation de la Cispadane s'est également transformée. De nouveaux types indigènes d'armes, de parures et d'ustensiles ont été créés. Aux motifs géométriques du Dipylon de la période précédente s'ajoutent, sur des ustensiles de bronze, des ornements figurés qui rappellent ceux de l'Étrurie. La céramique se perfectionne. Les usages funéraires sont modifiés; à l'incinération, exclusivement pratiquée jusqu'alors, se substitue,

en partie du moins, l'inhumation dans de grandes fosses. Tous ces changements doivent être attribués, d'abord à l'influence de l'Étrurie voisine, puis à la domination des Etrusques, maîtres du pays au ve siècle. — Dans la région atestine, l'industrie et le commerce montrent des produits semblables à ceux de la Cispadane, en particulier des décorations d'ustensiles de bronze qui reflètent des influences orientales et helléniques. Toutefois, le rite de l'incinération continue à être exclusivement pratiqué. — Dans les autres parties de l'Italie septentrionale, où l'industrie est retard, l'influence de la Cispadane se manifeste comme dans la période précédente, par des produits importés ou imités, notamment par quelques ustensiles de bronze, décorés de figures analogues à celles de l'Étrurie et de la Cispadane.

Les sépultures de la vallée du Haut-Tessin et celle de Sesto-Calende, avec des mobiliers semblables à ceux des nécropoles contemporaines de l'Allemagne du sud, peuvent être considérées comme des témoins de la présence dans ces régions, dès les VIe et ve siècles, d'un peuple venu d'au delà des Alpes. Ce peuple serait-il les Insubres de la Gaule, que Tite-Live mentionne déjà comme établis dans la Haute-Italie lors des invasions gauloises du commencement du IVe siècle? Il est permis de le supposer.

L'Italie méridionale ne présente d'autres particularités que l'importation d'objets helléniques et l'imitation de ces modèles dans quelques régions.

Première zone périphérique. — Cette zone comprend, nous le savons, les contrées de montagnes et de plateaux qui forment l'Allemagne du sud et la Bohême, la Gaule de l'Est, la Hongrie occidentale et l'Illyrie du nord-ouest, auxquelles s'ajoutent le sud de la Gaule et la Péninsule hispanique. Parmi les vestiges attribuables aux VIe et ve siècles, il en est de communs à toutes les contrées et d'autres qui varient avec les pays et les régions. Les caractères communs sont les suivants : 1° De nombreuses stations de toute nature ont été créées pendant cette période. 2° L'industrie du fer et celle du bronze en feuilles sont particu-

lièrement développées. Les types d'armes, de parures et d'ustensiles de fer, de bronze et de terre cuite sont les uns, semblables à ceux de la période précédente, les autres, imités, avec ou sans modifications, de produits italiques. Les deux séries de types se maintiennent pendant toute la période. La décoration emploie les motifs géométriques du Dipylon. La part de l'invention barbare reste donc assez faible dans ces transformations. 3° La composition du mobilier funéraire n'a pas changé, objets d'usage personnel, aliments avec vaisselle et amulettes ; mais les tombes d'hommes renferment toujours des armes.

Les particularités des différentes contrées sont les suivantes : 1° C'est dans l'Allemagne du sud et surtout à Hallstatt que se trouve la plus grande variété de types communs à toute la zone. Dans le sud de la Gaule et la péninsule hispanique, la grande épée à crans de fer fait défaut, ainsi que d'autres objets considérés comme les plus anciens de la période. 2° Les importations d'objets italiques n'existent que dans les contrées qui entourent les Alpes ; elles manquent dans la Gaule du sud et la péninsule hispanique. En revanche, on rencontre sur le littoral méditerranéen des deux derniers pays des produits helléniques et notamment des poteries attiques à figures noires et rouges, et des agglomérations dont les enceintes sont imitées de celles des colonies grecques voisines. 3° Les usages funéraires varient d'une contrée ou d'une région à l'autre. En exceptant la Gaule orientale et quelques régions de la Gaule du Sud et de la péninsule hispanique, où les tumulus apparaissent avec la nouvelle industrie, les sépultures sont les mêmes comme rite et dispositions que dans la période précédente.

Cet ensemble d'observations conduit à rechercher si l'industrie de Hallstatt est née simultanément dans toutes les contrées ou dans l'une d'elles en particulier ; dans le dernier cas, quel est le peuple qui a créé cette industrie et comment elle s'est propagée dans les autres contrées. Dans l'état actuel de nos connaissances sur l'archéologie des pays au nord des Balkans,

on ne voit aucun peuple qui ait pu apporter dans l'Europe occidentale l'industrie du fer et celle du bronze laminé avec les types de Hallstatt. Au contraire, le voisinage de l'Italie et l'importation des objets de cette contrée dans l'Allemagne du Sud dès les VIIIe et VIIe siècles, donnent à penser que c'est dans cette dernière contrée que la nouvelle industrie a pris naissance, en combinant des types de l'âge du bronze avec ceux de l'industrie italique contemporaine.

Les questions touchant l'ethnologie des peuples qui habitaient l'Allemagne du Sud et la propagation de la nouvelle industrie dans les autres parties de la zone, paraissent connexes. Nous avons donné plus haut la répartition des races et des peuples au VIe siècle. L'Espagne est occupée par les Ibères; la Gaule par les Ligures, le Nord de la Péninsule Balkanique et la Hongrie par les Thraco-Illyriens. Les auteurs ne s'accordent pas sur le peuple de l'Allemagne du Sud. Aux VIe et Ve siècles, les Grecs ne connaissent encore au nord des Alpes que les Hyperboréens qui sont répandus jusqu'en Scandinavie. Toutefois, à la fin du VIe siècle, Hécatée dit que Marseille, fondée en pays ligure, confine à la Celtique, et, au milieu du Ve siècle, Hérodote place les Celtes dans tout l'Occident de l'Europe, c'est-à-dire en Gaule et en Espagne. D'autre part, on peut déduire d'un passage d'Aviénus qu'au VIIe siècle des Celtes, partis des rives de la mer du Nord, étaient déjà fixés dans le Nord-Est de la Gaule. A ces renseignements, les linguistes ajoutent que des noms celtiques de localités de l'Allemagne du Sud témoignent que le pays était habité par les Celtes dès les VIe et Ve siècles ; pour certains historiens, ces localités ont été fondées seulement par les envahisseurs celtiques des IVe et IIIe siècles.

Or, les découvertes récentes dans la Gaule du Sud et en Espagne fournissent de nouveaux éléments pour la solution de cette double question. Au lieu des rares et petites stations de l'époque précédente, disséminées au hasard dans chacune des contrées de l'Europe centrale et occidentale, ces découvertes

montrent qu'aux VIe et Ve siècles il a été créé un grand nombre d'agglomérations de toute nature, distribuées de manière à assurer l'exploitation des richesses naturelles et les communications des diverses régions. Dans quelques parties de l'Espagne, des villes entourées de murailles indiquent une organisation sociale déjà avancée, comme en Étrurie à la même époque. Une direction politique semble donc avoir présidé à ces créations, et l'on est conduit à attribuer à la domination des peuples de l'Allemagne du sud, retardée peut-être pour les contrées occidentales d'après les types d'armes que l'on y rencontre, la transformation uniforme de certains éléments industriels des diverses civilisations à l'Est et à l'Ouest des Alpes, et même dans les vallées alpestres de l'Italie. Si, avec d'Arbois de Jubainville et les linguistes, on admet que les Celtes étaient depuis longtemps fixés dans l'Allemagne du Sud, la concordance entre des textes qui, jusqu'ici, paraissaient contradictoires est rétablie. Les différentes contrées sont toujours occupées par les mêmes races : Thraco-Illyriens, Ligures, Ibères et Ombriens ; mais elles sont toutes soumises aux Celtes qui leur ont apporté les industries du fer et du bronze laminé avec les principaux types qu'ils ont créés, sans que d'autres éléments de l'industrie et les usages funéraires des divers pays aient été modifiés. C'est ainsi que l'on arrive à concevoir l'existence aux VIe et Ve siècles, dans l'Europe centrale et occidentale, d'un vaste empire celtique, comprenant diverses races, comme à la même époque celui des Étrusques en Italie. A l'origine d'une pareille domination, on peut invoquer l'initiative de chefs éclairés et ambitieux qui l'ont préparée en imitant les arts industriels des peuples italiques et en s'appuyant sur une organisation sociale et politique qui n'est pas connue[1].

Au sud de l'Espagne, dans les riches régions de Murcie et

1. Dans un très important ouvrage, *Questions de chronologie et d'ethnographie ibériques*, Louis Siret attribue à une invasion celtique antérieure au VIe siècle les épées à crans de bronze et d'autres objets découverts dans la Gaule de l'Ouest et la péninsule hispanique.

d'Alicante et dans la partie inférieure du bassin du Guadalquivir, des décorations architecturales et des œuvres plastiques qui se rapportent à l'art grec archaïque par certaines compositions et figurations conventionnelles, peuvent révéler l'existence de civilisations particulières sur lesquelles, dès le VIe siècle, l'influence hellénique s'est exercée comme en Etrurie à la même époque. Ces civilisations se lieraient-elles à celle de l'Etat de la Tartesside, qui, d'après Hérodote, existait au VIIe siècle ? C'est ce qu'apprendront les fouilles méthodiques du sol de Séville, inaugurées par une découverte récente.

Deuxième zone périphérique. — Cette zone comprend l'Allemagne du nord, la Scandinavie et les îles Bretonnes, auxquelles s'ajoutent les plaines du nord et de l'ouest de la Gaule. Bien que le fer soit connu et que quelques objets de l'industrie de Hallstatt aient pénétré dans l'Allemagne du nord et la Scandinavie, on admet que le bronze est presque le seul métal employé. La fabrication des objets de ce métal a conservé en Scandinavie une grande habileté; l'influence de l'industrie des pays méridionaux ne se fait que faiblement sentir dans la technique et la décoration. Les caractères de l'industrie des autres contrées sont mal connus. Partout les usages funéraires sont ceux de la période précédente. Nous rappelons que la linguistique fait connaître chez les Germains une organisation politique dont certains termes, empruntés à la langue celtique, peuvent indiquer que ces peuples étaient soumis aux Celtes. — On sait enfin qu'à l'est de l'Allemagne du nord, en Silésie, en Pologne et dans la Prusse Orientale, régions que traversait la voie commerciale qui conduisait de l'Adriatique à la Baltique, la civilisation de Hallstatt est représentée par un certain nombre de stations.

(*A suivre.*) Léon JOULIN.

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 21 NOVEMBRE 1913

M. Pillet fait une communication sur le palais de Darius à Suse. — M. Dieulafoy présente quelques observations.

M. Claude Cochin communique une lettre de Michel Colombe (28 mai 1512), découverte dans la correspondance de Marguerite d'Autriche, qui permet de préciser plusieurs points de la carrière de Colombe et de Jean Perréal, surtout en ce qui concerne le tombeau de Philibert de Savoie, à Brou. — M. Paul Durrieu présente quelques observations.

M. Joseph Déchelette, correspondant de l'Académie, signale l'importance des explorations archéologiques que poursuit depuis huit ans Mme la duchesse Marie de Mecklembourg-Schwerin dans les nécropoles de la Carniole. De l'autre côté de l'Adriatique, M. Dall' Osso explore la région d'Ancône. Ces deux séries de trouvailles appartenant aux mêmes époques protohistoriques donneront lieu à d'intéressants rapprochements.

SÉANCE DU 28 NOVEMBRE 1913

M. Héron de Villefosse communique une note de M. H. Rouzaud, ancien député, signalant aux environs de Narbonne une inscription élevée par un certain M. Atilius Labeo en l'honneur des frontières déifiées (*fines*), divinités qui n'étaient encore connues que par un seul texte épigraphique trouvé près d'Andernach, au bord d'un ruisseau qui dans l'antiquité servait de limite entre la Germanie inférieure et la Germanie supérieure. Le texte de Narbonne, découvert il y a plus de 50 ans déjà, est resté inédit et conservé dans le domaine des Clauses, commune de Bizanet (Aude), chez MM. Ferrand frères. M. Rouzaud pense que les frontières divinisées dont il s'agit pouvaient être celles du suburbium de la ville de Narbonne.

M. Haussoullier annonce la découverte à Avroman, dans le Kurdistan perse, d'intéressants textes grecs qui ont été apportés à Londres en 1913 par le docteur persan Sahid-Khan et remis au professeur E. G. Browne et à M. E. H. Minns, de Cambridge. Ce sont deux contrats de vente, écrits sur parchemin et datés, le premier de l'année 88, le second de 22 a. C. Ils fournissent de nouvelles preuves de la diffusion de l'hellénisme dans ces contrées lointaines, puisque vendeurs, acheteurs, garants et témoins sont tous des Iraniens.

M. Paul Monceaux communique, de la part de M. Carcopino, professeur à l'Université d'Alger, une inscription chrétienne sur mosaïque que l'on vient de découvrir à Beni-Rached, aux environs d'Orléansville. Cette inscription, qu'entourent une couronne de laurier et un cadre de feuillages, est une dédicace qui était placée dans l'abside d'une église, où elle conservait le souvenir des donateurs Florus, Matrona et leurs enfants. Elle date du temps de saint Augustin.

M. Omont fait la seconde lecture de son mémoire sur les manuscrits de la bibliothèque capitulaire de Beauvais.

M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts ayant autorisé l'Académie à reporter à son budget de 1914 le montant du prix ordinaire (2.000 fr.) qu'elle n'a pas décerné en 1913 (question proposée : *Étude sur les impôts royaux en France sous les règnes de Philippe le Bel et de ses fils*), l'Académie annonce qu'elle décernera ce prix, s'il y a lieu, en 1914. Les mémoires ou les ouvrages imprimés devront être déposés au Secrétariat de l'Institut avant le 1er janvier 1914.

SÉANCE DU 5 DÉCEMBRE 1913

M. Cagnat annonce qu'il a reçu de M. Charles Saumagne, par l'intermédiaire de M. Salomon Reinach, la copie d'une inscription provenant de Carthage. Des renseignements topographiques transmis par M. Saumagne, il résulte qu'il existait à l'endroit de la découverte une construction qui avait succédé à une autre plus ancienne. Cette dernière était, comme le dit l'inscription, un temple de la *gens Augusta*, élevé par un particulier sur un terrain lui appartenant et à ses frais. La forme des lettres ne laisse aucun doute sur la date de ce texte, qui est du début de l'Empire. L'expression *gens Augusta* est quelque peu surprenante ; à la suite du mot *gens* on s'attendrait à trouver un adjectif à forme gentilice, comme *Julia*, *Flavia*. Il semble donc que l'auteur ait voulu désigner par là, non pas la famille de Jules, mais celle d'Auguste même, et qu'il ait employé le mot *gens* comme synonyme du terme *domus*. Qu'il s'agisse d'Auguste, et non pas d'un Auguste, d'un de ses successeurs immédiats, cela paraît prouvé par le détail que P. Perelius Hedulus était le premier, à Carthage, qui donnât à l'empereur cette preuve de loyalisme. L'inscription relève en outre que Perelius était *sacerdos perpetuus* de la *gens Augusta*. — A 50 mètres environ de l'endroit où fut trouvée l'inscription, M. Saumagne a recueilli un fragment de brique avec la marque... *li Heduli*, qu'il faut assurément compléter [*Pere*]*li Heduli*. On a déjà découvert à Carthage cinq autres exemplaires de cette estampille, que l'on n'a jamais rencontrée ailleurs. Il semble donc bien qu'il faille identifier l'industriel avec le personnage mentionné dans l'inscription précédente.

M. Gauthiot donne lecture d'un rapport sur une mission linguistique qu'il vient d'accomplir en Asie, principalement sur la langue yagnobi et ses dialectes.

SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 1913

M. Noël Valois, président, annonce que l'Académie a nommé correspondant national M. de Charmasse, à Autun.

M. Fougères, directeur de l'École française d'Athènes, commence à exposer les travaux des membres de cette École durant la dernière campagne, particulièrement à Délos.

SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 1913

M. Noël Valois, président, annonce que la Société Royale d'Edimbourg et

l'Académie finlandaise d'Helsingfors (*Academia Scientarium Finncia*) sont définitivement admises dans l'Association internationale des Académies.

A la suite d'un comité secret, le président annonce que l'Académie a nommé correspondants étrangers : 1° M. Carl Robert, professeur à l'Université de Hall ; 2° M. Wallace Martin Lindsay, professeur à l'Université de Saint-Andrews (Ecosse) ; 3° M. William Woodville Rockhill, ambassadeur des États-Unis d'Amérique à Constantinople (ancien élève de l'Ecole militaire de Saint-Cyr et ancien sous-lieutenant à la Légion étrangère, 1873-1876) ; 4° M. Ludwig von Pastor, directeur de l'Institut historique autrichien à Rome ; 5° M. le marquis de Cerralbo, membre de l'Académie d'histoire de Madrid.

SÉANCE DU 26 DÉCEMBRE 1913

M. Salomon Reinach lit une note de M. José de Figueiredo sur un grand tableau de Rogier Van der Weyden autrefois conservé au couvent de Batalha en Portugal. Ce chef-d'œuvre n'est plus connu que par un croquis du XVIIIe siècle, œuvre du peintre portugais Antonio de Sequeira, que M. de Figueiredo a retrouvé. La composition représentait la Vierge et l'Enfant, adorés par Isabelle de Portugal, duchesse de Bourgogne, par le duc de Bourgogne Philippe le Bon et par son fils Charles le Téméraire. M. de Figueiredo a pu démontrer que ce panneau a été peint vers 1449 ; il est probable qu'il a été détruit au cours des guerres qui ravagèrent le Portugal au début du XIXe siècle. — MM. Paul Durrieu et Emile Picot présentent quelques observations.

L'Académie procède à l'élection de son bureau pour l'année 1914. M. Emile Chatelain, vice-président, est élu président à l'unanimité ; M. Edouard Chavannes, vice-président, également à l'unanimité.

M. Fougères, directeur de l'École française d'Athènes, termine son exposé des travaux de cette École pendant l'année qui s'achève (fouilles de Delphes, Orchomène, Némée, Thasos, ainsi qu'à Notion et Aphrodisias en Asie Mineure).

L'Académie procède à la nomination des commissions annuelles. Sont nommés :

Commission des travaux littéraires : MM. Bréal, Senart, Paul Meyer, Héron de Villefosse, Alfred Croiset, Clermont-Ganneau, R. de Lasteyrie, Collignon.

Antiquités de la France : MM. Paul Meyer, Héron de Villefosse, Viollet, R. de Lasteyrie, l'abbé Thédenat, Omont, Jullian, Prou.

Ecoles françaises d'Athènes et de Rome : MM. Heuzey, Foucart, Paul Meyer, Collignon, Cagnat, Pottier, Haussoullier, Prou.

Ecole française d'Extrême-Orient : MM. Bréal, Senart, Barth, Cordier, le P. Scheil, Pottier.

Fondation Benoît Garnier : MM. Senart, Barth, Cordier, le P. Scheil.

Fondation Piot : MM. Heuzey, Héron de Villefosse, R. de Lasteyrie, Homolle, Collignon, Babelon, Pottier, Haussoullier, Paul Durrieu.

Fondation De Clercq : MM. de Vogüé, Heuzey, Babelon, Pottier, le P. Scheil.

Commission administrative centrale : MM. Alfred Croiset et Cagnat.

Commission administrative de l'Académie : MM. Alfred Croiset et Cagnat.

Prix ordinaire (question prorogée de 1913 à 1914 : *Etude sur les impôts royaux en France sous les règnes de Philippe le Bel et ses fils*) : MM. Paul Meyer, Viollet, R. de Lasteyrie, Prou.

Prix ordinaire (question proposée : *L'Espagne à l'époque romaine*) : MM. Alfred Croiset, Cagnat, Haussoullier, Jullian.

Prix Duchalais (numismatique du moyen âge) : MM. de Vogüé, Schlumberger, Héron de Villefosse, Babelon.

Prix Gobert : MM. Viollet, Valois Morel-Fatio, Fournier.

A la fin de la séance du 28 novembre, M. Viollet a donné lecture d'une note où M. Louis Cons, professeur à Bryn Mawr Collège (États-Unis), essaie d'établir que Jean Quentin, qui fut doyen de la Faculté de Décret de Paris, à composé, au moins partiellement, le cinquième livre de *Pantagruel*.

SÉANCE DU 6 JANVIER 1914

M. Noël Valois, président sortant, et M. Émile Chatelain, président élu pour 1914, prononcent les allocutions d'usage.

M. Henri Cordier donne lecture d'un télégramme de M. le commandant Tilho donnant des nouvelles de sa mission en Afrique centrale et annonçant l'envoi à l'Académie de sept caisses qui contiennent des objets préhistoriques par lui recueillis jusqu'à ce jour.

L'Académie continue à procéder à l'élection des commissions de prix. Sont élus :

Prix Bordin : MM. Alfred Croiset, Cagnat, Bouché-Leclercq, Maurice Croiset ;

Prix Fould : MM. R. de Lasteyrie, Collignon, Diehl, P. Durrieu et deux membres de l'Académie des beaux-arts ;

Prix de La Fons-Mélicocq : MM. Émile Picot, Valois, Élie Berger, Prou ;

Prix Delalande-Guérineau : MM. Barth, Senart, Clermont-Ganneau, le P. Scheil ;

Prix Stanislas Julien : MM. Senart, Barth, Cordier, le P. Scheil ;

Prix de La Grange : MM. Paul Meyer, Émile Picot, A. Thomas, Morel-Fatio ;

Nouvelle fondation du duc de Loubat : MM. Heuzey, Senart, Paul Meyer, Schlumberger ;

Prix Saintour : MM. Paul Meyer, Viollet, Omont, Valois ;

Prix de Chénier : MM. Foucart, Alfred Croiset, Salomon Reinach, Maurice Croiset :

Prix Auguste Prost : MM. Collignon, Omont, Élie Berger, le P. Scheil ;

Prix de numismatique orientale : MM. de Vogüé, Schlumberger, Clermont-Ganneau, Babelon.

M. Félix Sartiaux expose les recherches et les travaux qu'il a poursuivis, en septembre dernier, sur le site de l'ancienne Phocée, la métropole de Marseille. Il décrit d'abord ce site qui n'avait pas été exploré jusqu'ici. Il ne reste à la surface du sol que des vestiges de tombes rupestres, de monuments

antiques et médiévaux, des fragments céramiques en grande abondance. Il faut signaler un fragment archaïque (VIe s. a. C.), semblable aux lions trouvés à Délos. M. Sartiaux a complété ses recherches par quinze sondages qui l'ont amené à découvrir une tombe en forme d'auge dans un monument rupestre, dix-huit fragments de marbre provenant d'une porte antique voûtée en cintre et flanquée de colonnes engagées surmontées de chapiteaux corinthiens, des vestiges d'une nécropole hellénistique, d'un atelier de potier, etc. Les tessons sont d'époque hellénistique et romaine ; les monnaies s'échelonnent entre le début du IVe s. a. C. et l'époque de Constantin et de ses successeurs. M. Sartiaux résume ensuite le texte de neuf inscriptions, dédicaces funéraires ou honorifiques, dont l'une concerne un certain Hermokratès de Phocée qualifié de philosophe, auquel Philostrate a consacré plusieurs pages dans ses *Vies des sophistes*. — Dans les environs de Phocée, M. Sartiaux a découvert, à Panaghia Bournou, des restes importants d'une église byzantine construite sur l'emplacement d'un temple d'Asklépios. Il signale à Ichik Kieui de nombreux vestiges antiques et établit qu'un relief en marbre représentant un coq victorieux et conservé au Musée de l'École évangélique de Smyrne est originaire de la nouvelle Phocée, fondée par l'ancienne Phocée au XIIIe s. p. C., à 10 kil. au N. sur la côte.

SÉANCE DU 9 JANVIER 1914

M. Senart annonce le décès de M. Huber, attaché à l'Ecole française d'Extrême-Orient.

M. Jules Toutain expose les principaux résultats de la huitième campagne de fouilles entreprise par la Société des sciences de Semur sur l'emplacement d'Alésia. M. V. Pernot, qui dirige ces fouilles, a découvert un ensemble de constructions de très basse époque, composé d'un bâtiment rectangulaire entouré d'annexes dont la plus importante est une salle ou cour presque carrée de 18 mètres de long sur 17 mètres de large. A l'intérieur de ces annexes et autour de la salle rectangulaire ont été trouvés de nombreux sarcophages et débris de sarcophages chrétiens du haut moyen âge. Au centre de la salle rectangulaire, encore en place, existe un sarcophage en pierre, dont le couvercle est percé d'un orifice circulaire, suivant toute vraisemblance une *fenestella* par laquelle on pouvait atteindre des reliques spécialement vénérées. Sur le sarcophage on a recueilli une entrave et des clefs en fer, qui sont sans doute des ex-voto. La fouille a fourni en outre diverses boucles en bronze. Constructions, sarcophages, objets mobiliers remontent à l'époque mérovingienne et au début des temps carolingiens. L'ensemble ainsi mis à jour représente un lieu de culte chrétien établi autour du tombeau d'un saint ou d'une sainte. M. Toutain, par des comparaisons entre ces découvertes archéologiques et divers textes relatifs aux plus anciens cultes chrétiens institués sur le mont Auxois, montre que ce lieu de culte doit être considéré comme étant la basilique primitive de sainte Reine, connue par des documents du VIIIe et du IXe siècle, mais dont l'emplacement exact était resté inconnu. M. Toutain montre enfin des photographies, des plans et des dessins, établis par MM. Fornerot et Baudin, membres

de la Société de Semur et collaborateurs des fouilles d'Alise. — MM. Cagnat, Jullian et Prou présentent quelques observations.

M. Étienne Clouzot rend compte d'une mission de recherches qui lui a été confiée en 1913 dans les dépôts d'archives du Sud-Est de la France pour la continuation de la collection des *Pouillés des églises de France* commencée par Auguste Longnon.

M. Louis Havet fait une communication sur quelques passages des *Bucoliques* (VIII, 17 et 30 ; III, 102).

SÉANCE DU 16 JANVIER 1914

M. Cagnat annonce qu'il a reçu de M. le Dr Carton, correspondant de l'Académie, le texte d'une inscription découverte dans les fouilles exécutées, grâce à une subvention prélevée sur la fondation Piot, dans les thermes de Bulla Regia. M. Cagnat la commentera prochainement devant l'Académie. De plus, M. le Dr Carton écrit que le déblaiement méthodique du monument lui a livré des parties très remarquables de l'édifice, notamment une construction souterraine. Devant le monument se trouve un escalier en partie déblayé, qui devait avoir une quarantaine de mètres de largeur. Il est très bien conservé et descend sur une rue dallée dont le revêtement est intact.

M. Paul Monceaux communique de la part de M. Jules Renault, architecte à Tunis, une inscription chrétienne découverte en Tunisie au S.-E. d'Hammam-Lif: (*chrisme*) *In ispe Dei Pascas[ius]*. — M. Clermont-Ganneau présente une observation sur ce nom déjà employé par les Juifs (*né le jour de la Pâque*).

M. Louis Havet continue sa communication sur quelques passages des *Bucoliques*. Dans la huitième églogue, les vers 48 et 50 finissent tous les deux par *crudelis tu quoque mater*, ce qui rend, dans les vers 47-50, la marche de l'idée confuse et obscure. Dens le vers 50, il faut remplacer *tu* par *sic* ; alors les quatre vers deviennent clairs; ils constituent un dialogue intérieur parfaitement logique, où un personnage arrive à concilier deux points de vue au premier abord contradictoires.

M. Maurice Pézard lit une note sur ses fouilles à Bender-Bouchir en Susiane, qui ont fixé définitivement l'emplacement de l'antique Lyan, l'une des places fortes de l'empire élamite les plus éloignées de la métropole. Parmi les monuments recueillis, le plus important est une inscription du roi de Suse Houmbanmana (milieu du second millénaire a. C.).

M. Boussac commente un passage d'Hérodote (II, 18).

M. Paul Durrieu entretient l'Académie d'une des « devises » adoptées par le roi René d'Anjou. Cette devise consiste dans le mot TANT placé dans l'intérieur d'une haie et accompagné de flammes qui, d'après des témoignages certains, symbolisaient pour le roi René l'« ardent désir ». C'est un rébus qui peut se lire : « Tant en ai ardent désir », et s'explique par ce fait qu'il a été adopté par le roi à une époque où celui-ci s'apprêtait à célébrer son mariage avec sa seconde femme, Jeanne de Laval.

(*Revue critique.*)

Léon Dorez.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

GIOVANNI BARRACCO

Né le 29 avril 1829 à Cortone, le baron G. Barracco est mort à Rome le 15 janvier 1914. Il a joué un rôle considérable dans la politique italienne, d'abord comme député, puis comme sénateur ; mais il laissera surtout la réputation d'un Mécène, d'un « grand seigneur de la Renaissance », dont les goûts de collectionneur étaient à la fois stimulés et contenus par un sentiment exquis de la qualité. Le Musée de sculpture fondé par lui et devenu public en 1895 — il en fit don à la municipalité de Rome — est presque un musée de chefs-d'œuvre ; à cet égard, aucune autre collection romaine ne peut être comparée à celle-là. La Grèce, l'Égypte, l'Assyrie, Palmyre lui fournirent des spécimens de premier ordre qui s'ajoutèrent aux magnifiques monuments de sculpture qu'il acquit en Italie, en particulier à Rome même, où il suivit de près les grands travaux d'édilité qui commencèrent vers 1874 et rendirent au jour tant de pièces capitales dont beaucoup ont pris le chemin de l'étranger. Avec Barracco disparaît le dernier de ces grands amateurs qui furent en même temps des savants et des hommes de goût — Morelli, Tyskievicz, Pauvert de la Chapelle, Stroganoff. C'était d'ailleurs un homme excellent et du commerce le plus sûr ; il part universellement regretté.

S. R.

E. JACOBSEN

Le fondateur du magnifique Musée de sculpture connu sous le nom de *Glyptothèque de Ny-Carlsberg* est mort à Copenhague au mois de janvier 1914. Il était âgé de 72 ans. Brasseur de son état, mais brasseur doublé d'un chimiste, Jacobsen, suivant l'exemple de son père, appliqua noblement sa fortune sans cesse accrue à doter son pays d'œuvres d'art, en particulier de sculptures antiques et modernes ; il fut aidé en cela, pendant des années, par plusieurs savants éminents, entre autres MM. W. Helbig et P. Arndt. Tous les archéologues connaissent la partie antique de la Glyptothèque, dont le fondateur a publié lui-même un excellent catalogue, accompagné d'un album ; la partie moderne, surtout la section française (Carpeaux, Rodin, etc.) n'est pas moins remarquable. Jacobsen était un peu autoritaire, à la façon d'un grand chef d'industrie ; mais, comme directeur de Musée, il était la libéralité même. A la différence d'un bon nombre de ses confrères, qui n'ont pas l'excuse de diriger en même temps des brasseries, il répondait toujours aux demandes de renseignements et de photographies qu'on lui adressait. Dans le monde restreint des vrais Mécènes, sa mort laisse un vide qui ne sera pas comblé de sitôt.

S. R.

VICTOR MORTET.

La *Revue archéologique* perd en V. Mortet un collaborateur fidèle — l'Université, un bibliothécaire excellent. Né à Nancy au mois de janvier 1855, mort à Paris en janvier 1914, il fit ses études au lycée de Pau et entra en 1876 à l'Ecole des Chartes; il en sortit le premier en 1880, avec une thèse très remarquée sur Maurice de Sully, évêque de Paris (1160-1196). Après avoir été, de 1880 à 1882, archiviste de l'Aude et de la ville de Narbonne, il entra à la Bibliothèque universitaire de Bordeaux, dont il fut le chef de 1885 à 1888. Appelé en 1888 à la Bibliothèque de la Sorbonne, il y fut spécialement chargé du service des périodiques. Les vingt-cinq années qu'il passa là au milieu des livres furent marquées par de nombreux travaux relatifs à la bibliographie, à l'archéologie médiévale, à l'histoire des sciences; par deux fois, en 1890 et en 1912, il fut récompensé par l'Institut (concours des antiquités nationales). Depuis quelques années, il s'occupait surtout de l'architecture du moyen âge; son meilleur ouvrage est peut-être le *Recueil de textes relatifs à l'histoire de l'architecture et à la condition des architectes* qu'il publia en 1911[1]. Tous ceux qui ont eu l'occasion de consulter Mortet à la Bibliothèque de la Sorbonne ont été touchés de sa bienveillance, de son désir constant de rendre service, de sa libéralité. Cette maladie honteuse et si répandue, l'*invidia doctorum*, lui était tout à fait étrangère; il était heureux d'ouvrir la main, d'obliger un débutant, de guider un travailleur dans l'océan de livres qui n'avait pas de secrets pour lui. La mémoire de ce savant modeste restera chère à ceux qu'il a instruits et obligés.

S. R.

ALFRED LICHTWARK

Le Musée de Hambourg (*Kunsthalle*) perd en A. Lichtwark (1852-1914) un organisateur de premier ordre, dont l'influence a d'ailleurs été sensible sur toutes les galeries allemandes de peinture. C'est grâce à lui qu'on peut admirer à Hambourg les chefs-d'œuvre de l'école primitive de cette ville, les panneaux — si heureusement sauvés et si bien exposés — de Meister Bertram et de Meister Francke. Lichtwark fut un des premiers critiques allemands à comprendre l'importance de l'école issue de Manet et de Monet; l'impression-

1. *Etude sur la cathédrale et le palais épiscopal de Paris*, 1888; nombreux articles dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, le *Bulletin monumental*, la *Revue archéologique*, la *Revue de philologie*, les *Notices et Extraits*, le *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris*, les *Annales du Midi*, la *Revue des Bibliothèques*, etc., se rapportant 1° à l'archéologie et à la métrologie gréco-romaine; 2° à l'archéologie du moyen âge; 3° à l'histoire des arts et des sciences au moyen âge; 4° à la bibliographie et la bibliothéconomie; 5° à l'histoire littéraire (documents inédits sur Molière à Narbonne). Mortet a collaboré à la *Grande Encyclopédie* (art. *Histoire*, *Vitruve*, etc.), au *Dictionnaire des antiquités*, à l'*Encyclopédie des sciences mathématiques*, au *Dictionnaire d'archéologie chrétienne*, aux *Mélanges Chatelain*, *Bémont*, etc. — Je dois des remerciements à M. Charles Mortet, frère de Victor, qui a bien voulu me fournir, à ma demande, les éléments biographiques et bibliographiques de cette notice.

nisme français a été bien représenté à la Kunsthalle de Hambourg avant de l'être au Luxembourg et au Louvre. S. R.

E. DURAND-GRÉVILLE

Né à Paris en 1838, M. Emile-Alix Durand, dit Durand-Gréville (il avait ajouté à son nom le pseudonyme sous lequel sa femme avait publié de bons livres pour la jeunesse) est mort subitement à Paris le 20 janvier 1914. C'était un amateur zélé et instruit, qui s'occupa successivement de choses très diverses. L'histoire de l'art lui dut surtout des recherches sur la technique de la peinture des vases grecs, sur les primitifs flamands, sur Rembrandt et sur Raphaël. Il n'avait rien d'un compilateur, mais, au contraire, poussait très loin la hardiesse et multipliait les hypothèses, souvent difficiles à contrôler et même à discuter. Ce défaut — car c'en est un comme la timidité — est surtout sensible dans son ouvrage sur Hubert et Jean Van Eyck (1910). Personnellement, c'était un homme des plus aimables et qui, même à un âge avancé, portait dans ses entretiens la chaleur d'un néophyte.

S. R.

BENJAMIN ALTMAN

Encore un vide dans le clan des amateurs d'outre-Atlantique : nous apprenons la mort de M. Benjamin Altman, l'un des plus enthousiastes et des plus généreux parmi les grands collectionneurs américains. Quelle fâcheuse coïncidence pour les antiquaires que la disparition presque simultanée de Pierpont Morgan et d'Altman ! Ce dernier dépensait, paraît-il, huit ou dix millions par an. Qui le remplacera ? Sera-il jamais remplacé ?

Comme Morgan, Altman, bien qu'il eût, vers 1882, acheté quelques paysages de l'école de Barbizon, entra dans la curiosité par la porte de l'Est. Son ami et conseiller Henry Duveen lui vendit, il y a trente ans, des Chine et des Japon de toute beauté, ainsi que de splendides cloisonnés. Depuis cette époque, Altman demeura le fidèle client du grand antiquaire et c'est à lui qu'il acheta la plus grande partie de sa merveilleuse galerie de tableaux anciens, une des moins connues de New-York.

Depuis deux ou trois ans, Altman s'était attaché avec passion à acquérir des peintures primitives; outre le Mantegna de la vente Weber et le Bouts du cabinet Oppenheim, il avait acquis pour plus d'un million le précieux portrait de Margaret Wyatt, par Holbein. Les Duveen lui vendirent un autre Holbein, le portrait de lady Rich, une sainte Anne de Dürer et toute une série de peintures italiennes ; *la Communion de saint Jérôme*, par Botticelli, de la collection Capponi ; le portrait de l'Arioste, par Giorgione ; celui du cardinal Archinto, par Titien ; celui de Federico Gonzaga, par Francia, autrefois chez K. Leatham ; une madone de Mainardi ; une autre par Verrocchio (de la collection Butler), et une troisième par Filippino Lippi.

C'est M. Altman, aussi, qui acquit le célèbre Philippe IV de Vélasquez, de la collection Villahermosa, authentifié par Beruete quelques jours avant sa mort.

Mais le triomphe de M. Altman, c'était sa collection de peintures hollandaises. Il possédait, en effet, *treize* Rembrandt et, sans doute, deux ou trois de plus. Aucun amateur, même M. Widener, n'en a réuni une série aussi considérable par le nombre et aussi remarquable par la qualité. Depuis six ou sept ans, il ne manquait pas une occasion d'enrichir cette série. Il en acquit ainsi trois de la collection Rodolphe Kann, trois de son frère Maurice Kann et deux de chez lord Ashburton.

En juin dernier il paya un million la *Bethsabée* de la vente Steengracht. Citons encore le portrait d'homme de la collection Thiem, une Saskia vendue par M. Duveen, une vieille femme provenant de Varsovie et une autre jadis chez Arthur Sanderson, qui sont parmi les plus beaux des chefs-d'œuvre qu'il a réunis du plus grand des peintres hollandais.

Les autres ne sont pas moins brillamment représentés; trois Franz Hals; *le Coup de soleil* de Ruisdaël; toute une série de beaux Hollandais de la galerie Rodolphe Kann : son Vermeer de Delft; sa *Marquise Durazzo*, de Van Dyck; un Cuyp, un Hobbema, un Maës et un Pieter de Hooch.

Si j'avais plus de place, j'énumérerais quelques-uns des objets d'art de la collection Altman : ses cristaux de roche acquis à la vente Spitzer, la *Baigneuse* de Houdon, jadis chez Wallace, ses marbres italiens des collections Kann et Hainauer.

Il me faudrait surtout signaler la série si remarquable des émaux de Limoges, avec le petit coffret champlevé de la vente Boy; le Monvaerni de chez Lanna; un grand triptyque de Nardon Penicaud, de chez Spitzer et Hainauer; les deux portraits de Léonard Limosin, de la collection Bardac, et le *Duc de Nevers* du même artiste, payé 97.000 francs par Maurice Kann à la vente Seillière.

Combien de grands musées seraient jaloux de pareils trésors! [1]

(*Gil Blas*, 17 octobre, 1913.)

SEYMOUR DE RICCI.

Polyclète et le pythagorisme.

Dans un intéressant mémoire sur la science et la technique chez les Grecs (*Neue Jahrb.*, 1914, p. 7 et suiv.), M. Diels a montré comment l'idée de la symétrie et des proportions mathématiques, après avoir trouvé une expression complète dans le pythagorisme, exerça une influence passagère sur les artistes. Hippodamos de Milet jurait par les triades : il demandait, pour ses villes nouvelles, trois états (paysans, ouvriers, guerriers), trois formes de propriété foncière (terres d'État, de temples, de particuliers), trois formes d'accusation (pour injures, pour dommage, pour meurtre), etc. Même l'indépendance de la sculpture fut menacée par le rationalisme arithmétique : il vint un moment où l'artiste risqua de devenir homme de science. Polyclète d'Argos, comme Léonard, Dürer et d'autres maîtres modernes, se laissa aller à des calculs de proportions et publia le résultat de ses recherches dans un livre intitulé *Le*

1. La collection Altman a été léguée en bloc au Metropolitan Museum de New-York, où elle sera prochainement exposée.

Canon, c'est-à-dire la règle. Là aussi, la triade et la décade jouaient un grand rôle, tant dans les proportions du visage que dans celles du corps. Heureusement, l'art du IVe siècle s'est révolté contre cette pseudo-science et Lysippe réclama une symétrie comprise d'une façon plus libre — symétrie d'effet et non de fait (Pline, 34, 65). Toutefois, la tendance à la symétrie rigoureuse se maintint dans d'autres domaines, notamment dans la construction des engins de guerre. Le plus ancien auteur sur l'artillerie, Philon, commence son traité par la phrase un peu obscure de Polyclète : « La beauté de l'œuvre résulte de beaucoup de nombres; une petite erreur initiale condamne l'ouvrage entier à l'imperfection. » La mesure essentielle, dans la construction des machines de jet, est le calibre; toutes les dimensions sont fonction de celle-là. Philon est le théoricien de l'artillerie telle qu'elle avait été renouvelée vers l'an 400 par Denis l'Ancien, sans doute sous l'inspiration du pythagoricien Archytas.

S. R.

Une intaille de Céphallénie.

Au cours des fouilles qu'il a poursuivies depuis 1889 dans l'île de Céphallénie, d'où il est originaire, M. Cavvadias a mis au jour une série intéressante de

Fig. 1.

tombeaux, tant mycéniens que pré-mycéniens. En dehors de tessons de poterie, on a trouvé, dans les sépultures mycéniennes, un grand nombre de pierres gravées en stéatite noire, des fils d'or servant à serrer les boucles de cheveux, des éléments de colliers en stéatite, en agate, en pâte de verre, un couteau et une épingle en bronze, etc. L'objet le plus remarquable, qui méritera d'être cité, à l'avenir, à côté des vases de Vaphio, est une agate de style créto-mycénien, sur laquelle est gravé un taureau paissant ; je le reproduis ici, d'après une photographie de M. Cavvadias, au triple de la grandeur naturelle. Derrière le taureau s'élève un palmier stylisé. Cette admirable intaille provient d'un tombeau creusé dans le roc au lieu dit *Kokkolata*.

S. R.

Ad Revue, 1913, II, p. 293.

M. Michaelis, dans son étude sur *Lycurgue* publiée en 1872, ne pouvait connaître la mosaïque de Vienne mise au jour seulement en 1900 et 1907 ; mais cette mosaïque, d'abord brièvement signalée dans le *Bulletin des Antiquaires* de 1900 par M. Héron de Villefosse, d'après une lettre de M. Bizot, a été depuis, de sa part, l'objet d'une étude approfondie, accompagnée de trois planches, dans l'*Annuaire de l'Ecole pratique des Hautes Etudes* (section des sciences historiques et philologiques) de 1908.

E. M.

Fouilles de Corfou.

Explorant l'angle nord-ouest de l'île, M. Doerpfeld a trouvé une série de meules de pierre, des silex dentelés et de la poterie faite à la main ; les fragments de poterie mycénienne sont encore très rares. Dans la mer, à quelque distance du cap Kephali, on a constaté l'existence d'un rocher dit *Karavi* « le navire », qui rappelle, en effet, l'aspect d'un vaisseau. Ce roc passait déjà, dans l'antiquité, pour la pétrification du vaisseau d'Ulysse[1].

S. R.

Fouilles du Palatin.

La *Revue de l'Université de Bruxelles* (nov. 1913, p. 85-95) a publié une conférence de M. G. Boni sur les dernières fouilles qu'il a dirigées au Palatin. On y trouve une vue des *favissae* de Nettuno, un plan du palais de Domitien, des reproductions de beaux décors relevés sous la basilique du palais des Flaviens et dans un *cubiculum* de la maison de Claude, celle d'une peinture d'une maison de l'époque républicaine coupée par la *Piscine* (scènes de la tragédie grecque) M. Boni a insisté sur les connaissances mécaniques qu'attestent les installations des palais impériaux, notamment les ascenseurs hydrauliques ; l'accumulation de l'énergie, sa transformation en vitesse et son transport à distance auraient été, suivant lui, choses familières aux ingénieurs romains (?). Soit que cette conférence ait été décousue, soit qu'on l'ait imparfaitement recueillie, il n'est pas facile de suivre les développements de l'auteur.

S. R.

Un nouveau musée à Tripoli.

Le professeur Aurigemma, délégué du ministère italien, a établi un musée d'antiques provisoire dans la caserne de la gendarmerie turque ; il y a réuni tous les objets, découverts à Tripoli même et aux environs, qui pouvaient être transportés sans inconvénient en lieu sûr, sans négliger les produits de l'industrie arabe, pour lesquels les archéologues d'autrefois professaient un dédain immérité[2].

S. R.

1. *The Nation*, 28 août 1913.
2. *Der Cicerone*, 1913, p. 804.

Nouvelles découvertes à Saint-Bertrand de Comminges.

Depuis le printemps dernier, le propriétaire du champ où ont été découverts les sarcophages signalés dans un précédent numéro de cette Revue a continué de fouiller sur le même emplacement. Ces fouilles ont permis d'abord de confirmer l'hypothèse d'après laquelle ces sarcophages ont été installés dans les ruines d'une construction du haut Empire utilisée comme caveau funéraire. De nouveaux pans de mur dessinant des chambres, des couloirs etc., ont été mis à jour.

Ces fouilles, très imparfaites et rudimentaires il est vrai, ont amené la découverte de deux autres sarcophages situés au sud des trois grands tombeaux dont il a été parlé à l'article précédent et orientés transversalement à eux, de l'est à l'ouest. Le premier est situé environ à 1 mètre au sud de cette rangée découverte en mars dernier. Il est de plus petites dimensions que les autres, ne mesurant que 1m,49 de longueur dans œuvre. C'était évidemment la sépulture d'une très jeune personne ou d'une enfant. La cuve, d'un marbre blanc qui paraît étranger à la région, forme un prisme rectangulaire. Les parois sont verticales. L'intérieur est beaucoup mieux travaillé que celui des autres sarcophages. Les emplacements de la tête et des pieds sont sculptés en creux dans deux coussinets de pierre occupant les extrémités. Sur les faces latérales de la cuve sont pratiquées quatre entailles perpendiculaires à la base et garnies de plomb.

Le couvercle a la forme d'un toit à versants très inclinés, avec deux pans coupés triangulaires à la tête et aux pieds. Au sommet du couvercle, au lieu d'une arête vive séparant les deux versants, court une plate-bande de 1m,14 de long sur 0,4 de large, sur laquelle est gravée l'inscription suivante :

ƆAXPE FAMVLAETVAE AEMILIANAE REQVIIM
ET VITAM AETERNAM

(*Da Christe famulae tuae Aemilianae requiem et vitam aeternam*). A la suite du dernier mot, une barre verticale I et une croix latine disposée transversalement, dont le bras supérieur est accompagné d'un signe indiquant le P du monogramme chrétien.

Sur le pan coupé du couvercle correspondant à la tête est sculpté un très beau chrisme inscrit dans une double circonférence de 0m,215 de diamètre intérieur. Le P forme la barre verticale d'une croix grecque que recroise le X. L'A et l'Ω sont d'une belle exécution. L'Ω est rattaché à la barre droite du X par deux traits se rejoignant à angle aigu. Ce monogramme est d'un dessin très remarquable, d'un art élégant et soigné.

Le second sarcophage, disposé immédiatement à côté et au sud de ce dernier, est sans inscription ni moulures et beaucoup plus grand. L'angle supérieur du couvercle porte cependant une plate-bande comme celle du tombeau précédent; un des bords du couvercle présente une encoche faite à dessein, dans une intention qui nous échappe.

Quelle date assigner à ces monuments ?

L'inscription qui commence par un ƨ de forme onciale et dont les caractères

sont des capitales de la basse époque semble devoir être attribuée au VIe siècle ou à la fin du Ve. La forme de la croix qui la termine confirme cette hypothèse. L'exécution du monogramme est, il est vrai, beaucoup plus soignée et artistique que celle des monuments analogues de cette période ; mais la formule *Requiem aeternam* est plutôt médiévale qu'attribuable à l'antiquité chrétienne des IIIe et IVe siècles. A signaler la forme REQVIIM.

Cette belle inscription est le premier monument épigraphique de l'antiquité chrétienne ou du très haut moyen âge trouvé à Saint-Bertrand. Il est vrai qu'à Saint-Just de Valcabrère, sur un autre point de l'antique cité des *Convenae*, à 1 kil. de là, on voit deux inscriptions chrétiennes du IVe siècle.

En déblayant ces sarcophages on a continué à retirer du sol de très nombreux débris de décoration architecturale provenant de l'édifice du haut empire ainsi utilisé comme crypte funéraire. Je note des débris de fûts de colonnes en marbre blanc d'énormes dimensions, de nombreux fragments moulurés, feuilles d'acanthes de frises ou de chapiteaux. Des fouilles plus profondes et plus sérieuses vont être incessamment commencées sur cet emplacement, à l'aide de subsides fournis par la Société des fouilles archéologiques.

R. Lizop,
Secrétaire de la commission des fouilles
de Saint-Bertrand de Comminges.

Paris à l'époque romaine.

Il y a une quinzaine d'années, révisant pour le tome XIII du *Corpus inscriptionum latinarum* les textes épigraphiques de la région parisienne, j'appris par hasard l'existence, dans un petit appartement de l'île Saint-Louis, d'une collection considérable de marques de potiers. Je me rendis à l'adresse indiquée et découvris en effet, chez un aimable et singulier vieillard, toute une série de marques sur terre samienne qui prirent place dans le *Corpus*. M. Théodore Vacquer me dit bien qu'il connaissait mieux que personne le sous-sol gallo-romain de Paris ; mais je ne me doutais guère en l'écoutant du service immense que ce travailleur modeste jusqu'à la cachotterie, fantasque jusqu'à la bizarrerie, avait rendu aux historiens de Paris. Pendant cinquante ans, à une époque où personne ne se souciait de la topographie de Lutèce, on n'avait pas bâti une maison ni creusé un puits dans tout le centre de la capitale sans que Vacquer eût profité de cette occasion pour faire quelque sondage ou quelque relevé. Toutes ses constatations restèrent enfouies dans ses papiers, si bien qu'il fut seul à en profiter. Il avait découvert un théâtre sous la rue Racine et un temple sous le Collège de France! Quand les dossiers de Vacquer, après sa mort, arrivèrent au Musée Carnavalet, ce fut une surprise pour les archéologues les plus au courant de la topographie parisienne. Feu Sellier n'en revenait pas.

Tout cela aurait pu longtemps encore demeurer inédit, si un jeune archéologue, M. de Pachtère, n'avait choisi « Paris romain » comme sujet de mémoire pour le diplôme d'études supérieures d'histoire. Il y a de cela près de dix ans ; le mémoire est devenu un grand et beau volume in-quarto, imprimé dans les séries municipales sur la topographie historique de Paris. Ce n'est pas un

mince honneur que de voisiner ainsi avec le *Cabinet des manuscrits* de Léopold Delisle !

Nous ne possédions pas encore une histoire de Lutèce ; M. de Pachtère nous l'a donnée et son ouvrage, le premier dans son genre, sera définitif. L'auteur y a étudié les origines parisiennes, depuis l'époque préhistorique jusqu'à celle de Clovis, faisant preuve, chemin faisant, des compétences les plus variées, géologue, quand il s'est agi de nous décrire les collines de Paris, la Seine et ses îles, tacticien quand il lui a fallu commenter les exploits de Camulogène, archéologue lorsqu'il a interprété les énigmatiques bas-reliefs de l'autel des Nautes, épigraphiste quand il en a corrigé l'inscription, architecte lorsqu'il a édité les relevés de Vacquer, hagiographe enfin, puisqu'il nous a exposé, avec une rare sagacité, les bases historiques de la légende de sainte Geneviève.

Il ne faudrait cependant pas croire que M. de Pachtère ait épuisé son sujet. Il a volontairement écourté certaines portions de son travail, les unes parce qu'il les trouvait traitées ailleurs avec une rare autorité, les autres parce qu'elles lui paraissaient sortir un peu du cadre de son volume. C'est ainsi qu'il a laissé au *Corpus* le soin de relever les nombreux débris épigraphiques qu'a fournis le sol parisien et qu'il n'a pas cru devoir récrire la précieuse monographie des sculptures de Lutèce contenue dans le *Recueil des bas-reliefs* publié par le commandant Espérandieu. On sera peut-être enclin à lui en vouloir d'avoir négligé quelque peu les trouvailles d'un intérêt purement archéologique. M. de Pachtère aurait pu être tenté de retrouver dans nos musées et dans nos collections privées quelques-uns des innombrables petits objets gallo-romains exhumés du sol de la capitale. Il serait sans doute parvenu à retrouver les antiquités découvertes vers 1805 auprès du Sénat et publiées à cette époque par Grivaud de La Vincelle. L'étude des trouvailles numismatiques, esquissée dans le livre de M. Blanchet, lui eût fourni aussi quelques indications chronologiques et topographiques qui n'auraient pas été à dédaigner.

Ces jours-ci, voyageant en chemin de fer, j'ai aperçu sur la cravate de mon vis-à-vis un *antoninianus* de Gordien III, découvert dans les dragages de l'écluse de Suresne ; le lendemain, dépouillant des catalogues du XVIIIe siècle, j'y ai relevé le passage suivant, d'une importance capitale pour l'histoire de Passy : c'est le plus ancien titre de noblesse du seizième arrondissement. Voici ce qu'on lit dans le *Catalogue raisonné des fossiles, coquilles, minéraux... et autres curiosités qui composent le cabinet de feu M. Babault* (Paris, 1763, in-12), p. 45, n. 341 :

« Un vase de terre antique de forme sphérique, avec un petit goulot et une anse. Plus 62 médailles d'Empereurs de grand bronze, qui ont été trouvées dans ce vase en l'année 1748, au bas de Passy, dans un lieu que la rivière inonde lors de ses plus grandes crues ; il était à quatre pieds de profondeur. M. Mussard conjecturait que le lit de la Seine était autrefois plus éloigné, parce qu'en fouillant huit pieds plus bas, on a trouvé le fond composé de terre noire de jardin, mêlée de quelques ossements, de squelettes d'animaux et de quelques fragments de fayance ; ce qui a fait juger qu'il devait y avoir eu un jardin dans ce lieu, lequel se serait trouvé inondé, si le lit de la rivière eût été auprès de cet endroit, comme il y est maintenant ».

SEYMOUR DE RICCI.

Fibules d'Alésia et de Bibracte.

Sous ce titre, M. Almgren a publié un intéressant article dans les *Opuscula archaeologica Oscari Montelio dicata* (1913). Les fibules découvertes dans les fossés d'Alésia, tant gauloises que romaines, remontent à une date précise (52 av. J.-C.). Les fibules gauloises, suivant qu'elles sont en fer (Latène II) ou en bronze (Latène III), semblent attester des degrés différents d'évolution. A Bibracte (50-5 av. J.-C.), les fibules offrent les mêmes types, avec d'autres plus avancés; les fibules de fer y sont de Latène III. Dans une tombe de Sierre (Valais), qui date du règne de Tibère, on a trouvé cinq fibules dont trois affectent le type à disque médian qui manque à Alésia, paraît au mont Beuvray et devient très fréquent à l'époque gallo-romaine. Un peu de patience encore, et l'on datera les fibules comme les monnaies. S. R.

Mosaïque de Saint-Romain-en-Gal.

Le British Museum a acquis une mosaïque découverte dans cette ville romaine, vis-à-vis de Vienne, sur les bords du Rhône [1]. C'est le pavé d'une salle, ayant à peu près 4 m. sur 3m,50, comprenant un sujet central et quatre médaillons aux angles. Au centre est représenté un personnage nu avec un chien; sur les médaillons figurent Bacchus, un buste de satyre, des bustes d'un Silène et d'une Ménade, d'une Ménade et d'un Pan. Chaque médaillon est pourvu d'un cadre carré dont les angles sont ornés d'oiseaux. Le travail est supérieur à celui des mosaïques provinciales ordinaires, les cubes étant de très petites dimensions. Les journaux se sont demandé pourquoi cette mosaïque n'avait pas été acquise par les Musées nationaux : c'est qu'ils en possèdent déjà de cette provenance, et de plus importantes. Celle-ci, d'ailleurs, d'après les renseignements que je possède, a été très fortement restaurée. S. R.

Un bas-relief antique à retrouver.

En 1781, pendant une relâche à Athènes, c'est-à-dire au Pirée, le commandant de Flotte reçut de l'Aga un grand bas-relief antique qui fut offert au Roi lors du retour du commandant à Toulon.

Ce bas-relief, de 1m,50 de haut, représente une jeune fille caressant le menton d'un homme de même taille ; les deux personnages étaient drapés.

Il s'agit là évidemment d'une stèle funéraire de grandes dimensions ; les attitudes indiquées sont bien celles des reliefs attiques.

Mes recherches pour retrouver l'original au Louvre, aux Archives, à la Bibliothèque des Beaux-Arts, à la Bibliothèque Nationale n'ont pas encore abouti.

Sur le conseil de M. S. Reinach, je soumets ce problème à vos lecteurs ; peut-être l'un d'eux sera-t-il plus heureux que moi.

Que peut être devenu ce bas-relief ? Voici les pièces qui le concernent :

Lettre de M. de Castries à de Flotte :

Versailles, 12 juillet 1782.

J'ai reçu, Monsieur, votre lettre du 16 juin... Je ne puis qu'approuver que

1. C'est le n° 220 de l'*Inventaire des mosaïques de la Gaule.*

vous ayez fait présent à un autre chef de votre montre avec la chaîne, avec vos pistolets. J'autorise M. Mallouet à vous faire compter une somme de 2.000 livres pour vous tenir lieu de leur valeur.

Le bas-relief antique qu'il vous a été permis de prendre à Athènes pouvant être agréable au Roy, je me propose d'en faire hommage à sa Majesté en votre nom.

Rapport du commandant de Flotte au ministre sur sa campagne.

Toulon, 7 juin 1782.

Monseigneur,

Il m'a été permis de prendre un bas-relief antique qu'on a trouvé il y a quelques années dans une fouille ; représentant une jeune fille presque de grandeur naturelle, tenant d'une main un jeune homme de même taille et de l'autre main paraissant lui caresser le menton ; on croit que c'est l'hymen.

Je n'ai rien vu de mieux conservé à Athènes, encore ne l'est-il pas infiniment. Les figures et les bras ont beaucoup souffert, les draperies sont en très bon état ainsi que les jambes.

Le bloc, qui est de marbre blanc, a cinq pieds de haut sur deux et demi de large.

(Archives nationales, B⁴ 203.)

Vaudoyer.

Un manuscrit enluminé de Juvénal.

Le catalogue XXV de la maison Bœrner (Leipzig) offre au public pour 12 000 mark un très extraordinaire manuscrit des *Satires* de Juvénal (VI, I-XIV, 287), écrit en Espagne sur parchemin vers 1450. Ce manuscrit de 54 feuillets (117 × 180 mm., 16 lignes à la page) est orné de 8 grandes miniatures à riches bordures dont 4 sont reproduites avec très forte réduction sur les planches IV et V du catalogue de vente. L'explication des miniatures est difficile ; l'auteur du catalogue reconnaît dubitativement les sujets suivants : 1° Ulysse revenant chez Pénélope ; 2° Agrippa remettant un coffret à sa sœur ; 3° La chambre à coucher de l'adultère (*vult formosa videri mœchis*) ; 4° Une noble société dans une prairie devant un château ; 5° Combat singulier de deux chevaliers ; 6° Un usurier remettant de l'argent à un jeune couple en échange d'un vase d'or ; 7° Festin avec musique ; 8 Un jeune couple en bateau. Le costume est très analogue à celui des miniatures de l'école de Bourgogne, mais le coloris jaune pâle des chairs dénonce un atelier espagnol. Connaît-on d'autres manuscrits enluminés de Juvénal ? Est-il certain que les miniatures de celui-ci soient bien à leur place ?

S. R.

Une prétendue lettre à l'empereur Hadrien.

M. Omont vient de publier (*Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 1913) une bien curieuse lettre inédite (apocryphe, bien entendu) sur les merveilles de l'Asie, adressée à l'empereur Hadrien par un certain Fermes (ou Farasmanes?) en réponse à une lettre apportée par Asacrates et Menecrates, messagers impériaux. Il s'y trouve un certain nombre de détails

déjà connus par le *De monstris et belluis* (éd. Berger de Xivrey, 1836), mais d'autres qui semblent tout à fait nouveaux. Le texte est d'ailleurs trop corrompu pour qu'on puisse encore hasarder une traduction. Voici quelques points qui m'ont frappé. Serpents à deux têtes dans le pays dit *Sidonia*, voisin de la Babylonie; dans un pays d'Afrique, voisin du Nil, hommes qui se transforment périodiquement en cigognes; près de la mer Rouge, femmes avec des barbes qui pendent jusqu'à leurs mamelles et la tête chauve; femmes à dents de sanglier avec des queues comme des bœufs; à Héliopolis (en Afrique?) autel de 70 pieds de large fait de perles et de diamants (*margaritis et cilindris*); lit du Soleil, en ivoire et en or, vigne d'or, etc.; hommes dits *Gegotones*, ayant des cornes et des poils de chèvre. — Le manuscrit qui contient ces choses, provenant de Beauvais, est du IXe siècle; il est entré récemment à la Bibliothèque nationale. S. R.

La vente du Van der Goes de Monforte.

On n'a pas oublié les difficultés qu'opposa le gouvernement espagnol à l'exode en Allemagne d'une *Adoration des Mages* de Hugo van der Goes, achetée en 1910 par le musée de Berlin au couvent de Monforte en Espagne[1]. Le musée de Berlin a fini par avoir gain de cause. Un des derniers actes de M. Ruiz Jiménez, avant de quitter le ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts qu'il dirigeait dans le dernier cabinet espagnol démissionnaire, a été de faire signer par le roi Alphonse XIII un *real orden*, en date du 23 octobre dernier, autorisant la vente du célèbre tableau.

Le ministre, jurisconsulte éminent, a dû s'incliner devant des arguments juridiques basés sur des considérations de droit insurmontables d'après la législation espagnole actuelle.

Ce trésor inestimable sera donc ravi à l'Espagne, malgré la campagne active qui se fit contre cette vente et malgré les efforts du distingué directeur de l'*España moderna*, M. Lazaro Galdeano, qui avait essayé d'ouvrir une souscription publique pour conserver à son pays le tableau du couvent de Monforte[2].

(*Chronique des arts*, 6 déc. 1913.) H. St.-Edme.

1. V. l'article de M. Salomon Reinach dans la *Gazette des Beaux-Arts*, août 1910, p. 104 (av. reprod. hors texte).

2. Chargé par le Musée de Berlin de prendre possession du tableau, M. Friedlaender a pu constater, me dit-on, l'abandon où était laissé ce chef-d'œuvre et l'incurie de ses gardiens. Au point de vue des intérêts de la science et de l'art, il est heureux que l'œuvre de Van der Goes soit aujourd'hui exposée à Berlin. Pour l'Espagne, c'est un désastre dont les vraies causes n'apparaissent pas encore clairement. Sollicité, dès 1910, de faire transférer l'œuvre de Monforte à Madrid, ne fût-ce que pour en assurer la conservation, le ministère de l'Instruction publique d'Espagne s'est gardé de rien faire. D'autre part, M. Pablo Bosch a démontré, dans un journal espagnol, que les arguments juridiques invoqués par le Musée de Berlin pouvaient être écartés par la loi espagnole elle-même; on ne l'a pas écouté. D'autres considérations ont prévalu dans cette affaire. Peut-être un membre du Parlement espagnol, zélé pour les trésors d'art de son pays, essaiera-t-il d'y voir clair, en interrogeant ceux qui sont responsables de cette diminution du patrimoine national. S. R.

Les Musées nationaux en 1912.

Le *Journal Officiel* du 26 juillet a publié le rapport annuel de M. Léon Bonnat, président du Conseil des Musées nationaux, sur les opérations de ces musées pendant l'année dernière.

Le budget des recettes s'élevait à 1.713.723 francs. Sur cette somme il n'a été dépensé que 1 636.781 francs 53 (dont 251.100 francs sur le reliquat du fonds Seguin qui était de 307.895 francs). Les acquisitions nouvelles entrent dans ce total pour les chiffres suivants :

Département des antiquités égyptiennes.

Un bronze représentant une chatte et sa portée	1.800	fr.
Deux vases canopes, une coupe gravée et un vase céramique.	10.000	»
Deux lots d'objets égyptiens et un modèle d'écriture hiéroglyphique	21.900	»
Un fragment de porte de mastaba	1.100	»
Quatre couteaux en silex	2.000	»

Département des antiquités orientales et de la céramique antique.

Un lot d'objets chypriotes	1.550	»
Un lot d'antiquités chaldéennes	17.000	»
Une déesse archaïque, huit pièces céramiques et une plaquette chaldéenne	5.180	»
Quarante-trois tablettes cunéiformes	2.000	»
Un vase émaillé	2.500	»
Un vase émaillé	2.800	»
Quatre vases émaillés	7.500	»

Département des antiquités grecques et romaines.

Deux bustes en marbre, trouvés en Espagne	3.500	»
Un torse de statue de femme en marbre, réplique de la *Flore Farnèse*	30.000	»
Un grand bas-relief historique romain	40.000	»
Une loutrophore attique en marbre blanc, richement décorée, avec sa base circulaire	12.000	»
Deux stèles peintes provenant de Thessalie.	5.000	»
Deux sarcophages, ornés de sujets en relief, trouvés, l'un en Asie-Mineure, l'autre en Italie.	15.000	»
Un trésor gaulois de cinq objets en or, trouvé à Pongères (Allier)	6.500	»

Département des objets d'art du Moyen âge, de la Renaissance et des temps modernes.

Un cerf en bronze hispano-moresque	1.800	»
Un albarello espagnol, XVe siècle, et trois objets d'art d'Extrême-Orient	3.885	»
Une colonne en terre cuite, art chinois de la dynastie des Han, IIe siècle après J.-C.	18.000	»
Un marteau de jubilé aux armes des Borgia (acquis sur le fonds Seguin).	6.000	»
Une plaque d'émail de Limoges (acquise sur le fonds Seguin).	20.100	»
Un tapis persan provenant de la collégiale de Mantes (acquis		

sur le fonds Seguin)	40.000	»
Les acquisitions pour l'enrichissement de la collection Grandidier ont été les suivantes :		
Quatre pièces céramiques chinoises.	6.000	»
Département de la sculpture du Moyen âge, de la Renaissance et des temps modernes.		
Un fragment décoratif, école française du XIVe siècle, provenant de l'abbaye de l'Epau, près du Mans.	5.665	»
Un buste d'Helvétius, par Caffieri, et un buste de Malesherbes, par Houdon	325.000	»
Un petit monument en marbre à la mémoire de Mme Favart, par Caffieri (acquis sur le fonds Seguin)	110.000	»
Départements des peintures et des dessins.		
2e annuité sur le prix d'un tableau de Guigou.	1.900	»
La Femme à la perle, par Corot; *La Trinité-des-Monts*, par Corot; *La Course des « barberi »*, par Géricault (vente Dollfus)	234.289	»
La Présentation au Temple, par le Maître de la *Sainte Parenté*, école colonaise, fin du XVe siècle[1]	121.600	»
Portrait d'Abraham van Robais, pastel par Perronneau (vente Doucet)	92.655	»
L'Allée de châtaigniers, peinture par Th. Rousseau (vente Landolfo Carcano)	287.550	»
Trois dessins par Corot, Rousseau et Daubigny, acquis à la vente Rouart	11.129	25
Un tableau de Giovanni Bellini : *Le Sauveur bénissant* (acquis sur le fonds Seguin)	75.000	»
Divers départements.		
Acquisitions d'objets divers, dont le prix d'acquisition a été inférieur à 1.500 fr.	22.954	»
Musée du Luxembourg.		
Un lot d'eaux-fortes par M. Zorn	2.500	»
Une peinture par Ciardi.	1.800	»
L'Enfant à la poupée, par M. Roybet (vente Dollfus) . . .	2.344	»
Fonte en bronze originale du *Lavoisier* de Dalou pour la Sorbonne	4.000	»
Portrait de Mme Gustave Colin, par Gustave Colin	3.000	»
Musée de Versailles.		
Un tableau de Doyen représentant une réception des membres de l'ordre du Saint-Esprit par Louis XVI.	1.500	»
Musée de Saint-Germain.		
Un lot d'antiquités mérovingiennes (Meuse)	35.000	»
Calcaires à gravures quaternaires (Limeuil, Dordogne) . .	2.000	»

(Le rapport s'achève par la liste des dons faits aux Musées nationaux en 1912.)

(1) Le prix de ce tableau est de 171.600 fr.; 121.600 fr. ont été payés par la caisse des musées; la différence, soit 50.000 fr., a été fournie par une contribution obligeante de la famille Dollfus.

Les « Amis de l'art antique » à Berlin.

Pour servir de complément au *Kaiser Friedrich Museum Verein*, on a fondé, à Berlin, sous le protectorat de Guillaume II, une *Société des Amis de l'art antique*. Le président est le comte Doenhoff, le trésorier de M. Edouard Simon, collectionneur et Mécène bien connu. A la séance d'ouverture (4 novembre), on a annoncé que la Société comptait déjà 32 membres à vie et 145 membres annuels, avec un capital de 90.000 mark et un revenu de 26.000. Elle a reçu un cadeau important de la veuve de l'ambassadeur Marshall de Bieberstein : c'est une tête en marbre de Caryatide, trouvée à Cyzique, excellent travail du IIe siècle av. J.-C., qui doit être exposée sans retard au Vieux Musée[1].

S. R.

L'Esthétique des variations.

Des travaux récents de MM. Goodyear et Theod. Cook ont rappelé l'attention sur une question très délicate et très grave : celle de l'antagonisme — sensible dans les produits organiques comme dans les œuvres d'art — entre les lignes géométriques et les lignes vivantes. Sous le pseudonyme d'Isaac Bickerstaffe, un grand journal anglais de sport, *The Field*, a publié à ce sujet un intéressant article intitulé : « Quelques principes de croissance et de beauté », consacré en partie à la réfutation d'un livre de MM. Colman et Coan, *Nature's Harmonic unity, a treatise on its relation to proportional form* (New-York et Londres, Putnam, 1912). « Bien que les mathématiques, écrit M. Bickerstaffe, soient de la plus haute valeur en tant qu'instrument, on trouvera toujours qu'aucune chose vivante ne peut être contenue dans des formules mathématiques précises. Cette rébellion contre les mathématiques est une des manifestations de la vie. Le cristal est mathématiquement correct, mais il est mort; le nautile vivant est presque une spirale logarithmique, mais non tout à fait. Les subtiles variations, les écarts de la règle, du type, de la formule, que l'on constate dans les choses vivantes, sont une condition de leur survie comme aussi l'origine de leur espèce... Comme elles sont une des manifestations de la vie, les déviations sont aussi une cause de beauté. Un haut degré d'évolution comporte un haut degré de complexité, lequel, à son tour, implique l'action et la réaction de beaucoup de forces, causant des déviations plus nombreuses de toute formule et qu'aucune formule actuellement exprimable ne peut enfermer ». L'auteur prend comme exemple le Parthénon et la Maison Carrée de Nîmes, avec leurs minuscules déviations, opposés, dans leur beauté vivante, à la froide régularité d'un édifice comme la Madeleine, construite à une époque où les déviations de l'architecture antique n'avaient pas encore été reconnues.

Le grand biologiste Alfred Russell Wallace écrivait à M. Cook, peu de temps avant de mourir, ces lignes bonnes à retenir : « Je me suis fort intéressé à votre ouvrage sur les spirales dans la nature, car c'est une des meilleures illustrations de l'extrême diversité dans toutes les parties de notre monde matériel...

1. *Gazette de Francfort*, 5 novembre 1913.

Nous apprenons maintenant que les forces de la nature elles-mêmes ne sont jamais identiques et n'agissent jamais identiquement. Les atomes, jadis crus absolument pareils, incompressibles, etc., nous apparaissent maintenant comme de vastes *complexus* de forces; il est probable qu'il n'y a pas deux atomes identiques. Les atomes chimiques, longtemps considérés comme fixes, de poids atomiques définis et se combinant en proportions définies, sont probablement tous différents les uns des autres, de poids atomiques incommensurables. Cette diversité atomique et subatomique est, à mon avis, la cause ou plutôt la condition fondamentale des formes exquises de la nature, qui ne produit jamais de lignes droites, mais une variété infinie de courbes et de spirales... »

On remarquera que ces vues toutes modernes, où l'influence d'Henri Bergson a sa part, semblent comme un retour, au terme d'étonnants progrès scientifiques, à l'idée du *clinamen* épicurien, qui est au fond celle d'une déviation de la règle mathématique considérée comme une condition de la vie.

S. R.

L'art au lendemain de la Renaissance.

La publication de l'*Histoire de l'Art*, que dirige M. André Michel, se poursuit avec une méthode impeccable. Toutes les compétences ont pris rendez-vous dans ce grand travail, où se fixe l'état présent de la critique, autant du moins qu'un tel impondérable se peut fixer. L'Histoire, et surtout l'Histoire de l'Art, n'est qu'une suite de repentirs. Cette deuxième partie du cinquième volume raconte la période qui succéda aux fatigues suprêmes de la Renaissance. Deux influences maîtresses s'y manifestèrent : l'esprit réformateur du Concile de Trente confia à l'autorité pontificale le gouvernement des arts avec mission d'en proscrire le génie païen ; la pédagogie de l'école de Bologne substitua au vieux système de l'apprentissage le professorat académique. J'admire avec quelle équité supérieure M. André Pératé a étudié et célébré ces deux phénomènes. Il y a quelque trente ans, le mépris des Carrache et de leur académisme équivalait à un brevet d'élégance intellectuelle. Rappelez-vous ce personnage d'un roman de Zola, esthète et névropathe dans ses loisirs d'attaché d'ambassade, qui ne veut regarder au Vatican qu'une figure de Botticelli ; naguère encore, ce fantoche était légion. Au delà du *quattrocento*, il était impossible, dans les dîners intellectuels, de parler avec estime d'un peintre italien. Mais ce snobisme vient de passer, comme a passé le *puzzle* et comme passera le *tango*. Rien n'enseigne à aimer comme le besoin de comprendre. En faisant le tour des ouvrages de l'école bolonaise, M. Pératé s'est repris pour leurs auteurs tant décriés, sinon d'enthousiasme, du moins d'un respect sincère. Et c'est presque une nouveauté, ce retour à des sentiments que la piété de nos arrière-grands-pères avait consacrés.

Non, assurément, qu'il soit possible de replacer les Carrache et leurs émules dans la haute atmosphère d'admiration où ils trônaient jadis :

On ne peut de si bas remonter à la gloire,

disait Saint-Beuve. Nous n'en demandons pas tant. Après tout, l'on ne serait pas en si mauvaise compagnie ! Poussin mettait dans ses dévotions le Domini-

quin presque au même rang que Raphaël ; pour Vouet, pour Le Brun, pour Mignard, la galerie du palais Farnèse représentait le chef-d'œuvre exemplaire ; Le Blond, peintre du roi, en commentait les estampes en ces termes : « J'ai fait graver la galerie de l'incomparable Annibal Carrache pour l'utilité de ceux qui veulent étudier le bel art de peinture et de sculpture. J'ai cru ne leur pouvoir rien donner de plus intelligent pour profiter en peu de temps ». Enfin, ces lignes de Stendhal sont à méditer, ne fût-ce que pour apprendre à s'interdire dans le langage de la critique le mot « toujours » et le mot « jamais » : « L'école de Bologne a imité avec succès tous les grands peintres et Guido Reni y porta la beauté au point le plus élevé où elle ait peut-être paru parmi les hommes ». Entre cette vénération exaltée et les frivoles dénigrements d'avant-hier, il y a place pour une justice intelligente.

C'est l'état d'esprit des historiens d'aujourd'hui. Voici M. Corrado Ricci (ce témoin affectueux du récent remariage des Français avec la Joconde), qui n'hésite point à glorifier les Carrache : « Ceux qui reprochent, dit-il, à leur école de n'avoir pas fait remonter l'inspiration de sa réforme jusqu'au quinzième siècle, et la taxent de lourdeur et d'obscurité, montrent qu'ils ne savent pas la considérer sous son vrai jour historique ». Voici encore le généreux et savant livre de M. Marcel Raymond, *De Michel-Ange à Tiepolo*, ardent plaidoyer, d'une partialité magnanime, en faveur de l'art de la Contre-Réforme et de l'académisme bolonais. Il ne manque plus à la revanche des Carrache que l'adhésion des commissaires-priseurs. Cela viendra.

Cependant que l'école bolonaise était en sommeil, quelqu'un, d'autorisé et de considérable, lui conservait sa fidélité. J'ai eu pour guide et pour maître à travers les stations de la beauté romaine ce doux excitateur, Eugène Guillaume. Il discourait des hommes et des choses de l'art comme un théologien parlerait des dogmes et des saints. Guillaume, qui rêva de faire de notre Ecole des beaux-Arts la Sorbonne du beau, croyait aux doctrines efficaces, à la vertu de l'enseignement, à la nécessité des disciplines ; il prévoyait et eût voulu conjurer cette explosion d'anarchisme qui met les ateliers en folie. L'effort savant des maîtres de Bologne, ce triomphe de la volonté consciente, lui fournissait d'intarissables sujets de prédication. En sa jolie voix brisée, si discrètement insinuante et si lointaine, il me semblait recueillir l'écho de la raison de Poussin. Le clerc qu'était Eugène Guillaume, thomiste subtil, allait méditer dans la chapelle des Espagnols de Florence ; l'artiste s'épanouissait en joie parfaite devant la *Dispute du Saint-Sacrement* ; mais le pédagogue aurait voulu conduire un peuple d'élèves à la galerie du palais Farnèse. Suis-je assez impardonnable d'avoir négligé de noter tout ce qu'exhalaient de sagesse ces confidences murmurées ! En lisant le livre de M. Marcel Reymond, j'ai plus d'une fois songé aux gloses amicales qu'Eugène Guillaume eût inscrites au bas des pages.

M. André Michel et ses collaborateurs attachent beaucoup moins d'importance que M. Marcel Reymond à l'influence du Concile de Trente et de la Contre-Réforme sur l'inspiration des artistes. « Ce mouvement, dit M. Michel, fut, tout compte fait, assez éphémère et ne survécut pas aux inquiétudes de l'Eglise, bientôt évanouies dans l'exaltation de la victoire ». Là encore les forces indivi-

duelles conspirèrent contre les théories. Combien de temps a duré la réaction d'austérité ? C'est le 18 juillet 1573 que Véronèse fut mandé devant le Saint-Office et censuré ; moins de vingt ans après, les Carrache ramenaient les dieux et les héros antiques au palais Fava de Bologne, en plein pays d'Eglise. Ces Italiens fussent-ils *porporati*, fussent-ils papes, avaient quand même l'humanisme dans le sang. Le programme, tout sensuel et si païen, fourni à Annibal Carrache pour la galerie Farnèse, a été voulu, pensé, arrêté par le cardinal Odoardo et monsignor Agucchi, deux prélats moins familiers avec les décrétales qu'avec Ovide et Catulle. Ce thiase dionysiaque, commandé par un cardinal pour son palais, c'est la rentrée du génie de la Renaissance dans le luxe romain, un retour d'exil triomphal. Date solennelle pour nous Français. La gloire de notre Versailles est fille des Carrache. Il est bon que nous soyons devenus propriétaires de cette grande page où le génie de nos artistes s'inspira jadis. Nos jeunes gens feront bien d'y aller voir.

(*Le Temps*, 29 décembre 1913.) Henry Roujon.

Une survivance du Max Müllérisme.

On pouvait croire défunte l'exégèse solaire : c'eût été compter sans la séduction des vieux livres. Le 21 et le 27 janvier 1913, M. Abel Bonnard a débité et répété, à l'*Université des Annales*, une élégante conférence sur « l'héroïsme antique » qu'imprima le *Journal de l'Université des Annales* (25 nov. 1913). Voici quelques citations : « L'aveuglement d'OEdipe, c'est le ruissellement final de la lumière solaire. Il n'est pas jusqu'à la douce Antigone qui ne représente une déesse lunaire qui emmène l'astre aveugle... Hélène, dont le nom veut dire l' « Eclatante », ce n'est tout d'abord qu'une figure de l'aurore, et ses voyages expriment les migrations de la lumière, toujours ravie et qui revient à son point d'origine... Castor et Pollux, c'est le soleil et la lune... Jason, c'est encore et toujours un mythe solaire. C'est aussi une personnification du soleil que Bellérophon. Il a pour monture Pégase, figure de l'éclair, considéré comme coursier, qui, dans la mêlée de l'orage, se porte aux ordres du héros solaire ». La thèse générale est que les héros sont d'abord une personnification du soleil : « Ils ont grandi dans le manteau du soleil et, peu à peu, ils se sont remplis d'humanité ». Il y a du talent, — et c'est peut-être dommage — dans cette exhibition tardive de vieilles erreurs.

S. R.

La Société américaine de littérature biblique.

M. Jastrow rend compte dans *The Nation* (8 janvier 1914, p. 31-32) de la dernière réunion de cette société à New-York ; près de quarante mémoires d'érudition biblique y furent présentés. Voici quelques nouveautés importantes. Le prof. Clay, de Yale, a acquis dans le commerce un fragment de tablette cunéiforme avec une partie du code d'Hammonrapi *en sumérien* (le code découvert en 1900 passe pour une traduction du sumérien). Le prof. Nathaniel Schmidt, de Cornell, a réhabilité Jezabel, si fort maltraitée dans le livre des Rois parce qu'elle était l'épouse étrangère d'Achab. M. le prof. Bacon a fait observer

qu'il n'y a presque aucune allusion, dans le Nouveau Testament, au fameux chapitre 53 d'Isaïe, dont l'influence y est pourtant si manifeste (il n'est pas davantage question, avant Justin, des prophéties contenues dans le psaume XXII ; pourquoi ?) Enfin, M. Jastrow estime que M. le prof. Torrey, de Yale, a démontré un fait très important : le livre des *Actes* serait une traduction d'un original sémitique, vraisemblablement araméen (j'en doute fort).

S. R.

Le livre de la Résurrection.

M. Wallis Budge vient de publier, pour le Musée Britannique, une nouvelle série d'apocryphes coptes, dont le plus important paraît être le *Livre de la Résurrection* attribué à l'apôtre Barthélemy. Il décrit la descente de Jésus aux Enfers, sa victoire sur la mort et le diable, la destruction des portes, barreaux et serrures de l'Enfer, l'extinction de ses charbons ardents, la libération d'Adam et d'Ève et la condamnation de Judas Iscariote. Puis le Seigneur sort de l'Enfer et, après sa Résurrection, apparaît aux apôtres. L'auteur, certainement gnostique, prétend reproduire les mots mêmes de la langue divine et inconnue dans laquelle le Seigneur s'entretenait avec la Vierge Marie. Le manuscrit appartient au xe ou au xie siècle [1].

S. R.

L'oraison dominicale.

Traduisant en araméen cette prière telle qu'elle est donné par l'Evangile de Luc (XI, 2-4), M. le professeur Torvey (Yale University) paraît avoir montré qu'elle comprend quatre lignes métriques de sept syllables, forme fréquente de la versification araméenne depuis le ive siècle avant J.-C. Deux des vers sont parfaits ; pour les deux autres, il suffit, pour les rendre corrects, d'admettre de très légers changements [2].

S. R.

La critique et les origines de l'Islamisme.

« L'Islam est une religion née à la pleine lumière de l'histoire. » Le R. P. Lammens, après avoir rappelé cette assertion devenue banale, écrit

1. M. Maass (d'après le *Times*), dans *Theol. Literaturzeitung*, 1913, p. 574. — M. Maspero (*Rev. crit.*, 1913, II, p. 202), écrit, en rendant compte de cette publication : « M. Budge montre combien les idées que les chrétiens d'Egypte se faisaient du monde infernal et, en général, de l'autre monde, se rapprochaient de celles qu'avaient eues leurs ancêtres païens. J'en avais été frappé depuis longtemps et, après moi, Amélineau y avait insisté dans un de ses articles de la *Revue des Religions*... Les Egyptiens, en se convertissant, n'avaient pas dépouillé leurs vieilles imaginations ; il les avaient colorées à la chrétienne, et si l'on songe que les solitaires thébains choisissaient pour y vivre des tombeaux largement décorés, on comprendra aisément que la vue des scènes sculptées ou peintes sur les murs ait contribué à maintenir chez eux bien des concepts et bien des images païennes ».

2. *American Oriental Society*, Congrès de mars 1913 (M. Jastrow, *The Nation*, 1913, I, p. 329).

à la fin d'un mémoire sur *Fatima et les filles de Mahomet* (Rome, Institut biblique, 1912, p. 133) : « Tant de voix autorisées nous l'ont répété, que lorsque, remontant jusqu'aux origines de ce mouvement, nous nous heurtons partout au *truquage*, cette constatation ne laisse pas de nous déconcerter. A ce sentiment de déconvenue se joint une sourde indignation, quand nous nous mettons à examiner l'appareil pseudo-scientifique, toute la ferblanterie des variantes, des artifices de rédaction, destinés à masquer cette machinerie primitive.... Une fille de Mahomet a existé, du nom de Fatima; elle fut femme d'Ali et mère des petits-fils du prophète. Les autres détails de son existence... échappent à nos recherches... La biographie touffue de Fatima est une composition hétérogène d'éléments pour l'immense majorité apocryphes et fréquemment contradictoires. » Cela est fort intéressant à constater; la compétence universellement reconnue du P. Lammens garantit la solidité de ses conclusions. L'Institut biblique de Rome, en imprimant son essai, a fait acte de courage scientifique; il n'a pas craint que des musulmans érudits, s'il y en a, cherchent une revanche indiscrète sur son terrain.

S. R.

La multiplicité des langues.

La civilisation tend à diminuer le nombre des langues, par l'effet de la lutte pour l'existence, de la sélection et sans doute aussi du prosélytisme religieux. Il faut croire que l'humanité primitive a connu un nombre presque infini de langues locales; elles furent parlées dans des groupes familiaux avant de l'être dans des tribus politiques, dans des tribus avant de l'être dans des peuples. Il est intéressant, à cet égard, de noter une observation faite par J. H. P. Murray parmi les Papous de la Nouvelle-Guinée. L'auteur eut l'occasion d'examiner, à cet égard, une cargaison d'indigènes que transportait un seul bateau; ces indigènes parlaient *dix-sept langues différentes*, dont quelques-unes, dit-il, étaient aussi dissemblables que l'est l'anglais du chinois.

S. R.

Médecine savante et médecine populaire.

Dans un ouvrage publié à Lugano (*Voci d'Oriente*, 1913), M. Raffaele Ottolenghi essaie de démontrer que la guérison des malades, par les procédés de la médecine populaire et de la thaumaturgie, a été un des moyens de propagande du christianisme. On lit dans la lettre de Jacques, cru frère de Jésus (V, 14) : « Quelqu'un est-il malade parmi vous, qu'il appelle les pasteurs de l'Église et qu'ils prient pour lui et l'oignent d'huile au nom du Seigneur; la prière faite avec foi sauvera le malade ». Cette thérapeutique par les onctions d'huile est encore fort employée en Orient. Avant tout traitement, il fallait confesser ses péchés, les expulser par la bouche : c'est là une croyance juive dont il y a déjà trace dans le *Lévitique*. Les Esséniens étaient célèbres comme guérisseurs; on a même expliqué ainsi leur nom (du syrien *assa*, médecin). Les médecins chrétiens procédaient volontiers par l'imposition des mains et l'invocation de Jésus. On attribuait à leur intervention des cures merveilleuses dont

il y a un écho dans le Talmud même, au sujet des prestiges attribués aux *minim*. Capharnaum était, à cette époque, la principale école de ces guérisseurs qui portaient souvent le nom de Jacques. Le changement de signification du mot *salut* témoigne de l'étroite relation qui a existé entre la médecine des corps et celle des âmes. J'ajoute qu'on pourrait peut-être expliquer, dans le même ordre d'idées, le baptême différé de Constantin : il voulait en user comme d'un dernier remède, lorsque la médecine scientifique aurait dit son dernier mot. En somme, jusqu'au IVe siècle, il y a eu deux médecines dans l'Empire : une populaire — chrétienne, juive, syrienne, égyptienne, etc. — procédant à l'aide de suggestions, d'actes magiques et de prières ; une médecine scientifique, qui était païenne et le resta longtemps, même après le triomphe du christianisme.

S. R.

Une société matriarcale.

Sur le plateau de Padang, ancien royaume de Minang Kaban, sur la côte O. de Sumatra, M. Emile Karthaus a étudié une société singulière, à la fois communiste et matriarcale. Pas de propriété particulière ; les terres sont possédées par un petit nombre de familles matriarcales dites *sukus*. Chaque année (comme chez les Germains), les champs sont répartis entre les membres de chaque *suku*. Aucun de ces membres ne peut épouser le membre du même *suku* (exogamie). La parenté est comptée exclusivement dans la ligne maternelle. De grandes maisons communes, accrues au besoin par des annexes, abritent jusqu'à 50 familles vivant ensemble et se réclamant d'un ancêtre maternel commun. La direction de la maison et le maintien de la paix ne sont pas confiés à une femme, mais au frère de l'ascendante la plus âgée ou au fils aîné de la fille aînée. Les hommes, après avoir contracté mariage dans un autre *suku*, sont bien « reçus temporairement » par leurs femmes, mais continuent à habiter la maison de leurs ascendants maternels. La doyenne des femmes de chaque maison est appelée « mère » et traitée avec le plus grand respect. Nos informations sur les sociétés matriarcales sont assez incomplètes pour qu'on doive attribuer à celles-ci une grande importance ; elles paraissent d'ailleurs avoir été recueillies par un observateur compétent[1].

S. R.

Le catalogue des bibliothèques prussiennes.

Il est question d'imprimer, en 60 vol. in-fol., le catalogue général de la bibliothèque royale de Berlin, fondu avec les catalogues des dix Universités prussiennes ; cet immense répertoire comprendrait tous les ouvrages et opuscules publiés jusqu'en 1892. On espère que l'impression, devant coûter un million de mark, sera faite aux frais du budget prussien. Assurément, un inventaire de ce genre serait très précieux ; mais, puisqu'il en est temps encore, que tous les intéressés se réunissent pour faire prévaloir un mode de publication plus raisonnable. L'idée de fabriquer des in-folio est de la dernière absurdité ; il ne

1. *Westermanns Monatshefte*, novembre 1913.

le serait pas moins de vouloir indiquer *in extenso* — comme dans les catalogues du British Museum et de la Bibliothèque Nationale — les titres et lieux de publication. Cinq ou six colonnes d'abréviations, reproduites en tête de chaque volume, permettraient de réduire la composition de moitié ou des deux tiers[1]. Le format et l'impression devraient être réglés sur ceux des grands ouvrages de l'abbé Chevalier : in-4° à 2 colonnes, avec le moins possible d'alinéas. Le catalogue, actuellement en cours, de la Bibliothèque Nationale est un modèle de luxe inutile qui ne devrait être imité nulle part.

S. R.

Livres sans index.

M. Frank R. Arnold (de Logan, Utah) écrivait dernièrement dans la *Nation* de New-York (1913, I, p. 9) ces lignes bonnes à traduire et à retenir : « En dépit des qualités analytiques de l'esprit français, avec sa passion pour la classification, les Français n'ont jamais été des maîtres en bibliographie ; *leurs ouvrages sans index, leurs Revues sans tables ont été, de tout temps, une pierre d'achoppement pour les travailleurs* ». Je ne cesse, pour ma part, de dénoncer cette négligence depuis des années. Sans doute, l'indolence des auteurs y est pour quelque chose, mais les éditeurs ont leur part de responsabilité. A l'auteur d'un ouvrage en plusieurs volumes qui voulait le compléter par un index, un éditeur répondit : « Je ne veux pas, cela ferait tort à la vente ; un ouvrage sans index, on l'achète pour le lire ; s'il a un index, on le consulte dans une bibliothèque ». N'empêche que les livres étant faits pour être consultés non moins que pour être lus, il faudra bien, un jour ou l'autre, que nos auteurs et nos éditeurs se décident à imiter les Anglo-Saxons. Quant à la prétendue incapacité des Français en matière de bibliographie, c'est un préjugé auquel répondent suffisamment les noms de Brunet, de Quérard, de Picot, de l'abbé Chevalier et de cent autres.

S. R.

Loi sur les monuments historiques.

Le *Journal officiel* du 4 janvier 1914 a publié la loi sur les monuments historiques récemment adoptée par le Sénat et par la Chambre des députés.

Ce document ayant une importance considérable, nous le reproduisons *in-extenso*.

CHAPITRE 1er. — *Des immeubles.*

Art. 1er. — Les immeubles dont la conservation présente, au point de vue de l'histoire ou de l'art, un intérêt public, sont classés comme monuments historiques en totalité ou en partie par les soins du ministre des beaux-arts, selon les distinctions établies par les articles ci-après.

Sont compris parmi les immeubles susceptibles d'être classés, aux termes de la présente loi, les monuments mégalithiques, les terrains qui renferment

1. Par exemple : *Bericht über die Entdeckungen in West-Afrika, Berlin*, 1896, devrait s'imprimer ainsi : *Br. ü. d. Etd. i. W.-Afr. B.' 96*. Cela fait 15 signes au lieu de 48.

des stations ou gisements préhistoriques et les immeubles dont le classement est nécessaire pour isoler, dégager ou assainir un immeuble classé ou proposé pour le classement.

A compter du jour où l'administration des beaux-arts notifie au propriétaire sa proposition de classement, tous les effets du classement s'appliquent de plein droit à l'immeuble visé. Ils cessent de s'appliquer si la décision de classement n'intervient pas dans les six mois de cette notification.

Tout arrêté ou décret qui prononcera un classement après la promulgation de la présente loi sera transcrit, par les soins de l'administration des beaux-arts, au bureau des hypothèques de la situation de l'immeuble classé. Cette transcription ne donnera lieu à aucune perception au profit du Trésor.

Art. 2. — Sont considérés comme régulièrement classés avant la promulgation de la présente loi : 1° les immeubles transcrits sur la liste générale des monuments classés, publiée officiellement en 1900 par la direction des beaux-arts ; 2° les immeubles compris ou non dans cette liste, ayant fait l'objet d'arrêtés ou de décrets de classement, conformément aux dispositions de la loi du 30 mars 1887.

Dans un délai de trois mois, la liste des immeubles considérés comme classés avant la promulgation de la présente loi sera publiée au *Journal officiel*. Il sera dressé, pour chacun desdits immeubles, un extrait de la liste reproduisant tout ce qui le concerne ; cet extrait sera transcrit au bureau des hypothèques de la situation de l'immeuble, par les soins de l'administration des beaux-arts. Cette transcription ne donnera lieu à aucune perception au profit du Trésor.

La liste des immeubles classés sera tenue à jour et rééditée au moins tous les dix ans.

Il sera dressé, en outre, dans le délai de trois ans, un inventaire supplémentaire de tous les édifices ou parties d'édifices publics ou privés qui, sans justifier une demande de classement immédiat, présentent cependant un intérêt archéologique suffisant pour en rendre désirable la préservation. L'inscription sur cette liste sera notifiée aux propriétaires et entraînera pour eux l'obligation de ne procéder à aucune modification de l'immeuble inscrit sans avoir, quinze jours auparavant, avisé l'autorité préfectorale de leur intention.

Art. 3. — L'immeuble appartenant à l'État est classé par arrêté du ministre des beaux-arts, en cas d'accord avec le ministre dans les attributions duquel ledit immeuble se trouve placé.

Dans le cas contraire, le classement est prononcé par un décret en conseil d'État.

Art. 4. — L'immeuble appartenant à un département, à une commune ou à un établissement public est classé par un arrêté du ministre des beaux-arts, s'il y a consentement du propriétaire et avis conforme du ministre sous l'autorité duquel il est placé.

En cas de désaccord, le classement est prononcé par un décret en conseil d'État.

Art. 5. — L'immeuble appartenant à toute personne autre que celles énumérées aux articles 3 et 4 est classé par arrêté du ministre des beaux-arts, s'il y a consentement du propriétaire. L'arrêté détermine les conditions du classe-

ment. S'il y a contestation sur l'interprétation ou l'exécution de cet acte, il est statué par le ministre des beaux-arts, sauf recours au conseil d'État statuant au contentieux.

A défaut du consentement du propriétaire, le classement est prononcé par décret en conseil d'État. Le classement pourra donner lieu au payement d'une indemnité représentative du préjudice pouvant résulter pour le propriétaire de l'application de la servitude de classement d'office instituée par le présent paragraphe. La demande devra être produite dans les six mois à dater de la notification du décret de classement, cet acte informera le propriétaire de son droit éventuel à une indemnité. Les contestations relatives à l'indemnité sont jugées en premier ressort par le juge de paix du canton, s'il y a expertise, il peut n'être nommé qu'un seul expert. Si le montant de la demande excède 300 fr. il y aura lieu à appel devant le tribunal civil.

Art. 6. — Le ministre des beaux-arts peut toujours en se conformant aux prescriptions de la loi du 3 mai 1841, poursuivre au nom de l'État l'expropriation d'un immeuble déjà classé ou proposé pour le classement, en raison de l'intérêt public qu'il offre au point de vue de l'histoire ou de l'art. Les départements et les communes ont la même faculté.

La même faculté leur est ouverte à l'égard des immeubles dont l'acquisition est nécessaire pour isoler, dégager ou assainir un immeuble classé ou proposé pour le classement.

Dans ces divers cas, l'utilité publique est déclarée par un décret en conseil d'État.

Art. 7. — A compter du jour où l'administration des beaux-arts notifie au propriétaire d'un immeuble non classé son intention d'en poursuivre l'expropriation, tous les effets du classement s'appliquent de plein droit à l'immeuble visé. Ils cessent de s'appliquer si la déclaration d'utilité publique n'intervient pas dans les six mois de cette notification.

Lorsque l'utilité publique a été déclarée, l'immeuble peut être classé sans autres formalités par arrêté du ministre des beaux-arts. A défaut d'arrêté de classement, il demeure néanmoins provisoirement soumis à tous les effets du classement, mais cette sujétion cesse de plein droit si dans les trois mois de la déclaration d'utilité publique l'administration ne poursuit pas l'obtention du jugement d'expropriation.

Art. 8. — Les effets du classement suivent l'immeuble classé, en quelques mains qu'il passe.

Quiconque aliène un immeuble classé est tenu de faire connaître à l'acquéreur l'existence du classement.

Tout aliénation d'un immeuble classé doit, dans les quinze jours de sa date, être notifié au ministre des beaux-arts par celui qui l'a consentie.

L'immeuble classé qui appartient à l'État, à un département, à une commune, à un établissement public, ne peut être aliéné qu'après que le ministre des beaux-arts a été appelé à présenter ses observations ; il devra les présenter dans le délai de quinze jours après la notification. Le ministre pourra, dans le délai de cinq ans, faire prononcer la nullité de l'aliénation consentie sans l'accomplissement de cette formalité.

Art. 9. — L'immeuble classé ne peut être détruit ou déplacé, même en partie, ni être l'objet d'un travail de restauration, de réparation ou de modification quelconque, si le ministre des beaux-arts n'y a donné son consentement.

Les travaux autorisés par le ministre s'exécutent sous la surveillance de son administration.

Le ministre des beaux-arts peut toujours faire exécuter par les soins de son administration et aux frais de l'État, avec le concours éventuel des intéressés, les travaux de réparation ou d'entretien qui sont jugés indispensables à la conservation des monuments classés n'appartenant pas à l'État.

Art. 10. — Pour assurer l'exécution des travaux urgents de consolidation dans les immeubles classés, l'administration des beaux-arts, à défaut d'accord amiable avec les propriétaires, peut, s'il est nécessaire, autoriser l'occupation temporaire de ces immeubles ou des immeubles voisins.

Cette occupation est ordonnée par un arrêté préfectoral préalablement notifié au propriétaire, et sa durée ne peut en aucun cas excéder six mois.

En cas de préjudice causé, elle donne lieu à une indemnité qui est réglée dans les conditions prévues par la loi du 29 décembre 1892.

Art. 11. — Aucun immeuble classé ou proposé pour le classement ne peut être compris dans une enquête aux fins d'expropriation pour cause d'utilité publique qu'après que le ministre des beaux-arts aura été appelé à présenter ses observations.

Art. 12. — Aucune construction neuve ne peut être adossée à un immeuble classé sans une autorisation spéciale du ministre des beaux-arts.

Nul ne peut acquérir de droit par prescription sur un immeuble classé.

Les servitudes légales qui peuvent causer la dégradation des monuments ne sont pas applicables aux immeubles classés.

Aucune servitude ne peut être établie par convention sur un immeuble classé qu'avec l'agrément du ministre des beaux-arts.

Art. 13. — Le déclassement total ou partiel d'un immeuble classé est prononcé par un décret en Conseil d'État, soit sur la proposition du ministre des beaux-arts, soit à la demande du propriétaire. Le déclassement est notifié aux intéressés et transcrit au bureau des hypothèques de la situation des biens.

CHAPITRE II. — *Des objets mobiliers.*

Art. 14. — Les objets mobiliers, soit meubles proprement dits, soit immeubles par destination, dont la conservation présente, au point de vue de l'histoire ou de l'art, un intérêt public, peuvent être classés par les soins du ministre des beaux-arts.

Les effets du classement subsistent à l'égard des immeubles par destination classés qui redeviennent des meubles proprement dits.

Art. 15. — Le classement des objets mobiliers est prononcé par un arrêté du ministre des beaux-arts lorsque l'objet appartient à l'État, à un département, à une commune ou à un établissement public. Il est notifié aux intéressés.

Le classement devient définitif si le ministre de qui relève l'objet ou la per-

sonne publique propriétaire n'ont pas réclamé dans le délai de six mois, a dater de la notification qui leur en a été faite. En cas de réclamation il sera statué par décret du conseil d'État. Toutefois, à compter du jour de la notification, tous les effets de classement s'appliquent provisoirement et de plein droit à l'objet mobilier visé.

Art. 16. — Les objets mobiliers, appartenant à toute personne autre que celles énumérées à l'article précédent, peuvent être classés, avec le consentement du propriétaire, par arrêté du ministre des beaux-arts.

A défaut du consentement du propriétaire, le classement ne peut être prononcé que par une loi spéciale.

Art. 17. — Il sera dressé par les soins du ministre des beaux-arts une liste générale des objets mobiliers classés, rangés par département. Un exemplaire de cette liste, tenu à jour, sera déposé au ministère des beaux-arts et à la préfecture de chaque département. Il pourra être communiqué sous les conditions déterminées par un règlement d'administration publique.

Art. 18. — Tous les objets mobiliers classés sont imprescriptibles.

Les objets classés appartenant à l'État sont inaliénables.

Les objets classés appartenant à un département, à une commune, à un établissement public ou d'utilité publique ne peuvent être aliénés qu'avec l'autorisation du ministre des beaux-arts et dans les formes prévues par les lois et règlements. La propriété ne peut en être transférée qu'à l'Etat, à une personne publique ou à un établissement d'utilité publique.

Art. 19. — Les effets du classement suivent l'objet, en quelques mains qu'il passe.

Tout particulier qui aliène un objet classé est tenu de faire connaître à l'acquéreur l'existence du classement.

Tout aliénation doit, dans les quinze jours de la date de son accomplissement, être notifiée au ministère des beaux-arts par celui qui l'a consentie.

Art. 20. — L'acquisition faite en violation de l'article 18, deuxième et troisième alinéas, est nulle. Les actions en nullité ou en revendication ne peuvent être exercées à toute époque tant par le ministre des beaux-arts que par le propriétaire originaire. Elles s'exercent sans préjudice des demandes en dommages-intérêts qui peuvent être dirigées soit contre les parties contractantes solidairement responsables, soit contre l'officier public qui a prêté son concours à l'aliénation. Lorsque l'aliénation illicite a été consentie par une personne publique ou un établissement d'utilité publique, cette action en dommages-intérêts est exercée par le ministre des beaux-arts au nom et au profit de l'État.

L'acquéreur ou sous-acquéreur de bonne foi, entre les mains duquel l'objet est revendiqué, a droit au remboursement de son prix d'acquisition ; si la revendication est exercée par le ministre des beaux-arts, celui-ci aura recours contre le vendeur originaire pour le montant intégral de l'indemnité qu'il aura dû payer à l'acquéreur ou sous-acquéreur.

Les dispositions du présent article sont applicables aux objets perdus ou volés.

Art. 21. — L'exportation hors de France des objets classés est interdite.

Art. 22. — Les objets classés ne peuvent être modifiés, réparés ou restaurés sans l'autorisation du ministre des beaux-arts ni hors la surveillance de son administration.

Art. 23. — Il est procédé, par l'administration des beaux-arts, au moins tous les cinq ans, au récolement des objets mobiliers classés.

En outre, les propriétaires ou détenteurs de ces objets sont tenus, lorsqu'ils en sont requis, de les représenter aux agents accrédités par le ministre des beaux-arts.

Art. 24. — Le déclassement d'un objet mobilier classé peut être prononcé par le ministre des beaux-arts soit d'office, soit à la demande du propriétaire. Il est notifié aux intéressés.

CHAPITRE III. — *De la garde et de la conservation des monuments historiques.*

Art. 25. — Les différents services de l'État, les départements, les communes, les établissements publics ou d'utilité publique sont tenus d'assurer la garde et la conservation des objets mobiliers classés dont ils sont propriétaires, affectataires ou dépositaires, et de prendre à cet effet les mesures nécessaires.

Les dépenses nécessitées par ces mesures sont, à l'exception des frais de construction ou de reconstruction des locaux, obligatoires pour le département ou la commune.

A défaut par un département ou une commune de prendre les mesures reconnues nécessaires par le ministre des beaux-arts, il peut y être pourvu d'office, après une mise en demeure restée sans effet, par décision du même ministre.

En raison des charges par eux supportées pour l'exécution de ces mesures, les départements et les communes pourront être autorisés a établir un droit de visite dont le montant sera fixé par le préfet après approbation du ministre des beaux-arts.

Art. 26. — Lorsque l'administration des beaux-arts estime que la conservation ou la sécurité d'un objet classé, appartenant à un département, à une commune ou à un établiseement public, est mise en péril, et lorsque la collectivité propriétaire, affectataire ou dépositaire, ne veut ou ne peut pas prendre immédiatement les mesures jugées nécessaires par l'administration, pour remédier à cet état de choses, le ministre des beaux-arts peut ordonner d'urgence, par arrêté motivé, aux frais de son administration, les mesures conservatoires utiles, et de même, en cas de nécessité dûment démontrée, le transfert provisoire de l'objet dans un trésor de cathédrale, s'il est affecté au culte, et, s'il ne l'est pas, dans un musée ou autre lieu public national, départemental ou communal, offrant les garanties de sécurité voulues et, autant que possible, situé dans le voisinage de l'emplacement primitif.

Dans un délai de trois mois à compter de ce transfert provisoire, les conditions nécessaires pour la garde et la conservation de l'objet dans son emplacement primitif devront être déterminées par une commission réunie sur la convocation du préfet et composée : 1° du préfet, président de droit; 2° d'un délégué du ministère des beaux-arts; 3° de l'archiviste départemental; 4° de

l'architecte des monuments historiques du département; 5° d'un président ou secrétaire de société régionale, historique, archéologique ou artistique, désigné à cet effet pour une durée de trois ans par arrêté du ministre des beaux-arts; 6° du maire de la commune; 7° du conseiller général du canton.

La collectivité propriétaire, affectataire ou dépositaire, pourra, à toute époque, obtenir la réintégration de l'objet dans son emplacement primitif, si elle justifie que les conditions exigées y sont désormais réalisées.

Art. 27. — Les gardiens d'immeubles ou objets classés appartenant à des départements, à des communes ou à des établissements publics, doivent être agréés et commissionnés par le préfet.

Le préfet est tenu de faire connaître son agrément ou son refus d'agréer dans le délai d'un mois. Faute par la personne publique intéressée de présenter un gardien à l'agrément du préfet, celui-ci en pourra désigner un d'office.

Le montant du traitement des gardiens doit être approuvé par le préfet.

Les gardiens ne peuvent être révoqués que par le préfet. Ils doivent être assermentés.

CHAPITRE IV. — *Fouilles et découvertes.*

Art. 28. — Lorsque par suite de fouilles, de travaux ou d'un fait quelconque, on a découvert des monuments, des ruines, *des inscriptions* ou des objets pouvant intéresser l'archéologie, l'histoire ou l'art, sur des terrains appartenant à l'État, à un département, à une commune, à un établissement public ou d'utilité publique, le maire de la commune doit assurer la conservation provisoire des objets découverts et aviser immédiatement le préfet des mesures prises.

Le préfet en réfère, dans le plus bref délai, au ministre des beaux-arts qui statue sur les mesures définitives à prendre.

Si la découverte a lieu sur le terrain d'un particulier, le maire en avise le préfet. Sur le rapport du préfet, le ministre peut poursuivre l'expropriation dudit terrain en tout ou partie pour cause d'utilité publique, suivant les formes de la loi du 3 mai 1841.

CHAPITRE V. — *Dispositions pénales.*

Art. 29. — Toute infraction aux dispositions du paragraphe 4 de l'article 2 (modification, sans avis préalable, d'un immeuble inscrit sur l'inventaire supplémentaire), des paragraphes 2 et 3 de l'article 8 (aliénation d'un immeuble classé), des paragraphes 2 et 3 de l'article 19 (aliénation d'un objet mobilier classé), du paragraphe 2 de l'article 23 (représentation des objets mobiliers classés) sera punie d'une amende de 16 à 300 fr.

Art. 30. — Toute infraction aux dispositions du paragraphe 3 de l'article 1er (effets de la proposition de classement d'un immeuble), de l'article 7 (effet de la notification d'une demande d'expropriation), des paragraphes 1er et 2 de l'article 9 (modification d'un immeuble classé), de l'article 12 (construction neuves, servitudes) ou de l'article 22 (modification d'un objet mobilier classé) de la présente loi, sera punie d'une amende de seize à mille cinq cents francs (16 à 1.500 fr.); sans préjudice de l'action en dommages-intérêts qui pourra

être exercée contre ceux qui auront ordonné les travaux exécutés ou les mesures prises en violation desdits articles.

Art. 31. — Quiconque aura aliéné, sciemment acquis ou exporté un objet mobilier classé, en violation de l'article 18 ou de l'article 21 de la présente loi, sera puni d'une amende de cent à dix mille francs (100 à 10.000 fr.) et d'un emprisonnement de six jours à trois mois, ou de l'une de ces deux peines seulement, sans préjudice des actions en dommages-intérêts visées en l'article 20, paragraphe 1er.

Art. 32. — Quiconque aura intentionnellement détruit, abattu, mutilé ou dégradé un immeuble ou un objet mobilier classé sera puni des peines portées à l'article 257 du code pénal sans préjudice de tous dommages-intérêts.

Art. 33. — Les infractions prévues dans les quatre articles précédents seront constatées à la diligenee du ministre des beaux-arts. Elles pourront l'être par des procès-verbaux dressés par les conservateurs ou les gardiens d'immeubles ou objets mobiliers classés, dûment assermentés à cet effet.

Art. 34. — Tout conservateur ou gardien qui, par suite de négligence grave, aura laissé détruire, abattre, mutiler, dégrader ou soustraire soit un immeuble, soit un objet mobilier classé, sera puni d'un emprisonnement de de huit jours à trois mois et d'une amende de seize à trois cents francs ou de l'une de ces deux peines seulement.

Art. 35. — L'arttcle 463 du code pénal est applicable dans les cas prévus au présent chapitre.

CHAPITRE VI. — *Dispositions diverses.*

Art. 36. — La présente loi pourra être étendue à l'Algérie et aux colonies, par des règlements d'administration publique qui détermineront dans quelle conditions et suivant quelles modalités elle y sera applicable.

Jusqu'à la promulgation du règlement concernant l'Algérie, l'article 16 de la loi du 30 mars 1887 restera applicable à ce territoire.

Art. 37. — Un règlement d'administration publique déterminera les détails d'application de la présente loi.

Ce règlemant sera rendu après avis de la commission des monuments historiques.

Cette commission sera également consultée par le ministre des beaux-arts pour toutes les décisions prises en exécution de présente loi.

Art. 38. — Les dispositions de la présente loi sont applicables à tous les immeubles et objets mobiliers régulièrement classés avant sa promulgation.

Art. 39. — Sont abrogés les lois du 30 mars 1887, du 19 juillet 1909 et du 16 février 1912 sur la conservation des monuments et objets d'art ayant un intérêt historique et artistique, les paragraphes 4 et 5 de l'article 17 de la loi du 9 décembre 1909 sur la séparation des Églises et de l'Etat et généralement toutes dispositions contraires à la présente loi.

— Sommaires de la *Gazette des Beaux-Arts* de juin 1913. — Léonard de Vinci architecte du château de Chambord, par MM. Marcel Reymond et Charles Marcel-Reymond. — La « Sainte Justine » de la collection Bagatti-

Valsecchi à Milan, par M. Bernhard Berenson. — Rome au Salon, par M. E. Bertaux. — Les Salons de 1913 (2e article), par M. L. Hautecœur. — Bibliographie : L'OEuvre gravé d'Adrien van Ostade (D. Rovinski et N. Tchetchouline), par M. S. — Bibliographie des ouvrages publiés en France et à l'étranger sur les Beaux-Arts et la Curiosité pendant le premier semestre de l'année 1913, par M. Auguste Marguillier. Cinq gravures hors texte : *Sainte Justine*, par Giovanni Bellini (coll. Bagatti-Valsecchi, Milan), détail : phototypie Marotte. — *Rome impériale*, relief par M. P. Bigot (Salon de la Société des Artistes français) : deux photogravures. — *Indolence*, eau-forte de M. F. Guiguet d'après son tableau du Salon de la Société Nationale des Beaux-Arts. — *Portraits de M. et Mme A. W. avec leurs enfants*, par M. Ernest Laurent (Salon de la Société des Artistes français) : phototypie. — 33 illustrations dans le texte.

— Juillet 1913. — Les Primitifs et leurs signatures. — Jean Fouquet et les « Heures de Laval », par M. F. de Mély. — Le « Marat expirant » de Louis David et ses copies, par M. Ch. Saunier. — Les Salons de 1913 (3e et dernier article), par M. L. Hautecœur. — Le « Maître de Flémalle » et l'école gantoise primitive, par M. L. Maeterlinck. — L'art du Moyen âge et de la Renaissance à l'hôtel de Sagan, par M. Seymour de Ricci. — Chronique musicale : « Pénélope » de M. Gabriel Fauré au Théâtre des Champs-Élysées, par M. Ch. Koechlin. — Bibliographie : Inventaire des sceaux de la Bourgogne (A. Coulon), par M. Émile Mâle. — Trois gravures hors texte : *Assemblée de saintes*, miniature des « Heures de Laval » (Bibliothèque Nationale. Paris, ms. fr. 920) : héliotypie Marotte. — *Une rue à Caudebec*, eau-forte originale de M. Clarence Gagnon (Salon de la Société des Artistes français). — *Les Vendanges*, tapisserie française, première moitié du xve siècle (collection particulière) : héliotypie Marotte. — 45 illustrations dans le texte.

— Août 1913. — Les influences de la peinture anglaise sur le portrait en France (1750-1850), par M. Prosper Dorbec. — De la peinture savoyarde au xve siècle, et plus spécialement des fresques d'Abondance, par M. C. de Mandach. — Maurice Boutet de Monvel, par M. J.-L. Vaudoyer. — L'Art rustique en Alsace, par M. Émile Hinzelin. — Henri Paillard, par M. Gustave Kahn. — Bibliographie : Dessins inédits de Rembrandt au Musée de Budapest (G. von Térey), par M. S. ; — Églises de chez nous (E. Moreau-Nélaton), par M. R. M. — Trois gravures hors texte : *Portrait de Mme de Mirbel*, par Champmartin (Musée de Versailles) : héliotypie L. Marotte. — *Une rue à Alger*, eau-forte originale de Henri Paillard. — *Lieven Coppenol*, dessin à la plume par Rembrandt (Musée de Budapest) : héliotypie L. Marotte. — 40 illustrations dans le texte.

— Septembre 1913. — La genèse du réalisme avant 1848 (1er article), par M. Léon Rosenthal. — Les quatre triptyques bellinesques de l'église de la Carità à Venise, par M. Bernhard Berenson. — L'évolution du Jardin, par M. Charles Du Bus. — Pierre le Gros II et les sculpteurs français à Rome vers la fin du xviie siècle, par Mlle Florence Ingersoll Smouse. — Une eau-forte inédite de J. de Nittis, par M. S. — Les émaux limousins en Champagne, par M. Pierre Lavedan. — Correspondance de Belgique : L'Exposition de Gand, par M. Fiérens-Gevaert. — Trois gravures hors texte : *Le Contrat de mariage*,

par Eugène Lami (ancienne coll. Alexis Rouart) : héliotypie Marotte. — *Un jardin français au XVe siècle*, miniature d'un manuscrit : héliotypie Marotte. — *Etude*, eau-forte originale de Joseph de Nittis. — 47 illustrations dans le texte. G. P.

— Sommaires de *La Revue de l'Art ancien et moderne* du 10 juin 1913. — Texte : André Le Nôtre, par M. André Hallays. — Le « Christ » de Giovanni Bellini, récemment acquis par le Musée du Louvre, par M. Alfred Pichon. — Le Salon de la Société des Artistes français, par M. Henri Focillon. — Galeries et collections : la collection Marczell de Nemes, par M. Émile Dacier. — Les serre-bijoux de Marie-Antoinette et de Marie-Joséphine, comtesse de Provence, (I), par M. Fernand Calmettes. — Bibliographie. — Tables semestrielles. — Gravures hors texte : *André le Nôtre*, peinture de Carlo Maratti (Musée de Versailles), héliogravure. — *André Le Nôtre*, buste marbre, par Antoine Coysevox (Paris, église Saint-Roch), photogravure. — *Chantilly : Vue générale du château et des jardins*, d'après la gravure de Pèrelle, photogravure. — *Le Christ bénissant*, peinture de Giovanni Bellini (Musée du Louvre), héliogravure. — *La Vieille Mendiante*, peinture de M. Henri Martin, photogravure. — *La Tour de la Lanterne à La Rochelle*, eau-forte originale de Mlle Jeanne Simonnet. — *La Songerie de Mariette (portrait de Mme Gambey)*, peinture de Corot (collection Marczell de Nemes), photogravure.

— 10 juillet 1913. — Texte : Une Exposition d'art du moyen âge et de la Renaissance, par M. Émile Bertaux. — Peintres-graveurs contemporains. Charles Heyman, par M. Clément-Janin. — La statue équestre de Louis XIV, par le Bernin, par M. Marcel Raymond. — Le portrait du général Milhaud, par David, au Musée du Louvre, par Jean Guiffrey. — « L'Annonce aux bergers » de Velazquez, par M. M. H. Spielmann. — L'Art décoratif aux Salons de 1913, par M. Jean Laran. — Les Primitifs et leurs signatures. « Le Maître aux banderoles » et le miniaturiste Martinus, par M. F. de Mély. — Correspondance de Bordeaux. Une Exposition d'art du XVIIIe siècle, par M. N. Cadillac. — Bibliographie, p. 75. — Gravures hors texte : *Tapisserie des Vendanges* (France, milieu du XVe siècle), photogravure. — *Buste du duc d'Albe*, bronze par Jacob Jongheling (collection de M. le baron Reille), photogravure. — *Chemin de fer (Ivry)*, eau-forte originale de M. Charles Heyman. — *Esquisse de la statue équestre de Louis XIV*, terre cuite, par le Bernin (collection de M. Ed. Aynard), photogravure. — *Portrait du conventionnel Milhaud*, peinture de L. David (Musée du Louvre), héliogravure. — *« L'Annonce aux bergers »*, peinture de Velazquez (collection de M. M. H. Spielmann), photogravure. — *Surtout de table en vermeil, offert par la Ville de Paris au cuirassé « Paris »*, fondu à cire perdue par MM. Christofle et Cie, d'après un modèle de M. Paul Roussel, héliogravure.

— 10 septembre 1913. — Texte : le Plafond de M. Albert Besnard à la Comédie-Française, par M. Camille Mauclair. — Tchao Mong-fou, peintre chinois du XIIIe et du XIVe siècle, par M. Raphaël Petrucci. — « Coin de fonderie », eau-forte originale de Mlle Angèle Delasalle, par M. P. Lelarge-Desar. — Le « Saint Jean » des Martelli, par M. Emile Bertaux. — Sur une peinture d'Hu-

bert Robert au Musée de Dijon, par M. Émile Dacier. — Les serre-bijoux de Marie-Antoinette et de Marie-Joséphine de Savoie, comtesse de Provence (fin), par M. Fernand Calmettes. — Le voyage de Nicolas Poussin en France, d'après des documents inédits (I), par M. Emile Magne. — Notes et documents : l'Éphèbe de Sutri, par M. Alessandro Moriani. Bibliographie. — Gravures hors texte : *Le Tentateur*, dessin pour le plafond de la Comédie-Française, par M. Albert Besnard, photogravure. — *La Tentation d'Adam et d'Ève*, fragment du plafond de la Comédie-Française, par M. Albert Besnard, photogravure. — *Chevaux et voyageurs*, fragment d'une peinture de l'école de Tchao Mong-fou (collection Henri Rivière), photogravure. — *Coin de fonderie*, eau-forte originale de Mlle Angèle Delasalle. — *Le « Saint-Jean » des Martelli*, marbre, par Donatello (Florence, Musée national, héliogravure. — *Le serre-bijoux de Marie-Joséphine de Savoie, comtesse de Provence* (château de Windsor), photogravure. — *Portrait de Nicolas Poussin par lui-même* (Musée du Louvre), héliogravure.

G. P.

— *The Journal of Hellenic studies*, vol. XXXIII, partie II, 1913. — P. Gardner, *Le monnayage de l'empire athénien* (Pl. XIII, XIV. Insiste sur les deux décrets récemment retrouvés, par lesquels Athènes interdit à ses alliés de frapper des monnaies d'argent et de se servir d'autres mesures que celles d'Athènes. Exception était faite pour les Cyzicènes et autres monnaies d'électron, qui servaient au commerce pontique. Les îles de la mer Égée cessèrent de frapper monnaie à mesure qu'elles étaient comprises dans l'empire athénien ; seules, les trois grandes îles de la côte ionienne, Chios, Samos et Lesbos continuèrent à frapper des monnaies d'argent durant le cours du Ve siècle ; quelques monnaies de Samos ont la branche d'olivier, qui témoigne de la sujétion à Athènes. Les cités de l'Ionie paraissent avoir cessé de battre monnaie pendant le cours du Ve siècle. Les villes du Pont et de la Propontide présentent de grandes irrégularités ; celles de la Thrace de même, motivées par l'expédition de Brasidas ; en Italie et en Sicile, l'influence d'Athènes se réduisit à une imitation de ses types. La tentative faite par Athènes se réduisit donc à peu de chose, sauf dans le cas des îles de la mer Égée. Le monnayage de Chios reprit vite le dessus dans tous ces parages. Athènes ne commença à frapper l'or et le bronze qu'en 407, sous la pression des circonstances). — Trost, *Le Critias et la Crète de Minos* (L'histoire de l'Atlantide et de sa disparition racontée par Platon dans le Critias a conservé le souvenir de la ruine de la puissance de Cnossos, qui se serait maintenue dans les souvenirs de l'Égypte. L'Atlantide de Platon, ce serait la Crète minoenne. Paradoxal. Amusante fantaisie, présentée avec esprit). — A. S. Gow, *La coupe dans la première idylle de Théocrite* (Pl. XV, XVI, prouve par des exemples que la coupe, réelle ou non, a pu exister, qu'elle est en parfait accord avec la technique de l'époque hellénistique). — A. W. Gomme, *La légende de Cadmos et les logographes*, II, § 2. *Les erreurs des Grecs.* Ἱστορίη. § 3. *Prêtres d'Égypte et prêtresses de Dodone*, § 4. *Conclusion* (Les logographes ne se sont pas contentés de mettre en prose les prédictions épiques, ils ont cherché dans le monde barbare les origines de la Grèce. Leur influence a été grande surtout sur Euripide). — Arnold G. Toynbee, *La croissance de Sparte*

(suit l'histoire de Sparte depuis la destruction des royautés achéennes jusqu'à la bataille de Sellasie et explique d'une manière qui semble justifiée par les textes les changements qui se sont produits dans le système de cette organisation contre nature). — Ch. Waldstein, *Tête d'Aphrodite, probablement du fronton oriental du Parthénon* (pl. XVII-XIX. Rend possible que cette tête ait été celle de l'Aphrodite du fronton oriental, mais démontre en tout cas que cette tête est un type d'Aphrodite représentant un type de la sculpture attique du ve siècle, tel que celui que Phidias avait établi dans son Aphrodite à Elis). — E. M. Tillyard, *Thésée, Sinis et les jeux isthmiques* (Pl. XX, XXII. Bien long. Les vases sont sans intérêt. Les conjectures sur la fondation des jeux isthmiques et sur le rôle de Sinis de même). — Arthur M. Woodward, *Inscriptions de Thessalie et de Macédoine* (quelques inscriptions sont intéressantes. Actes d'affranchissement d'Elassona. Un texte représente un décret de la cité de Phalanna qui prie la cité de Métropolis d'envoyer des juges chez elle pour y tenir les assises. Un autre, d'une cité inconnue, a trait à l'occupation illégale du territoire public, chez les Orestiens). — S. D. Beazley, *Note sur le peintre des vases signés Euergidès* (avec une confiance dans son coup d'œil qui me surprend, B., sur la foi de trois vases signés, attribue à ce potier 50 vases non signés. Il ne songe pas au grand nombre d'artistes qui ont travaillé dans le style d'Épictète). — Ernest A. Gardner, *Sur l'origine de la province de Commagène. — Note sur la contrepartie des bas-reliefs du trône Ludovisi, qui est à Boston.* — Droop, *Archéologie en Grèce*, 1912-1913. — *Comptes-rendus de livres.*

G. P.

— Le nouveau directeur de l'École française d'Athènes, M. Gustave Fougères, n'a pas perdu de temps. Nommé à la fin de l'hiver dernier, il est parti tout de suite pour Athènes, et, au prix d'un travail qui a eu ses difficultés, il a réussi à nous donner, en trois ou quatre mois, un demi-volume du *Bulletin de correspondance hellénique*, qui avait été très retardé par suite de l'absence prolongée de M. Homolle, le précédent directeur. Ce cahier (I-VI) comprend les articles suivantes : I. W. B Dinsmoor, *Studies of the Delphian treasuries*. II. *The four Ionic treasuries* (Étude singulièrement exacte et minutieuse, où tous les détails de construction sont représentés par des dessins faits avec le plus grand soin (13 clichés). L'architecte américain arrive ainsi à distinguer les débris qui appartiennent avec certitude à chacun des trésors. Il revendique, par de bonnes raisons, à ce qu'il semble, pour le trésor de Siphnos, la célèbre frise, qui avait été d'abord assignée a Cnide. Le modèle du trésor de Cnide, au musée, est fait d'éléments qui appartiennent à trois trésors différents. La figure 13 présente la comparaison des trois trésors restauré, pl. I). — Ch. Avezou et Ch. Picard, *Inscriptions de Macédoine et de Thrace*. I. *Salonique*. II. *Côte thrace* (I. Beaucoup de textes intéressants. II. Visite au site d'Abdère, dont on ne possédait que peu de monuments. Quatre décrets du conseil et du peuple d'Abdère ont été retrouvés, l'un de proxénie, les autres honorifiques; visites au site de Maronée, de Trajanopolis). — Plassart et Ch. Picard, *Inscriptions d'Eolide et d'Ionie* (Kymé, fragment d'une loi. Myrina, Gryneion. Intéressantes par le dialecte. VI. Ionie, Clazomènes. Contrat de location. Chios.

Surtout révision de textes antérieurement publiés. Colophon. Néa Colophon (Notion). Smyrne). — A. Delatte, *Études sur la magie grecque*, I. *Sphère magique du musée d'Athènes* (Pl. II et III. Dessins de Sven Risom. Monument du culte solaire auquel avaient abouti et en qui s'étaient résumés au IIIe siècle de notre ère les autres cultes). — Wilhelm Volgraff. *Inscriptions d'Argos. Traité entre Knossos et Tylissos* (Pl. IV. M. V. avait déjà publié un morceau de ce traité (*B. C. H.*, 1910, p. 331 et suiv.) ; l'inscription découverte récemment ne complète pas tout à fait le texte, mais en laisse comprendre le sens général. Excellent commentaire. Il en ressort que les villes de Crète, à l'époque classique, en étaient encore à l'état primitif, qu'elles vivaient de pillages exécutés sur les terres de leurs voisines. On ne se mettait à l'abri de ces incursions qu'au moyen de conventions directes entre les villes intéressées, conclues soit par la voie de l'arbitrage, soit du moins après l'intervention d'une puissance tierce. Argos intervient ici comme métropole religieuse des deux villes ; les Doriens d'Argos passaient dans l'antiquité, pour avoir pris une part active à la colonisation de la Crète). — P. Roussel, *Le sénatus-consulte de Délos* (complète les explications données par M. Cuq et s'en écarte sur quelques points).

G. P.

— *American journal of archæology*, vol. XVII, 1913, troisième cahier. — W. A. Buckler et David M. Robinson, *Incriptions grecques de Sardes*. III. *Inscriptions honorifiques* (nombreuses inscriptions en l'honneur de prêtresses. Elles portent toutes le titre de *Kaveis*, qui ne s'explique pas par le grec. Il est curieux de voir ce titre conservé jusqu'à l'époque romaine. Vains efforts de l'auteur pour chercher l'étymologie de ce titre). — Dinsmoor, *Comptes des bâtiments attiques*. III. *Les Propylées de l'Acropole* (étude très attentive et très minutieuse des moindres fragments de l'inscription, qui confirme les assertions de Philochoros). — *American school of classical studies in Roma* : A. Pelzer Wagener, *Restes romains dans ville et le territoire de Velletri, avec des notes de* Thomas Ashby (sans grand intérêt. Mauvaise illustration par des reports photographiques dont beaucoup n'offrent pas d'images distinctes). William M. Bates, éditeur, *Nouvelles archéologiques*. G. P.

— *American journal of archæology*, t. XVII, 1913, quatrième cahier. — Howard Crosby Butler, *Quatrième rapport préliminaire sur les fouilles américaines à Sardes en Asie Mineure* (Le temple d'Artémis a été dégagé de tous les côtés. Comme le montre une photographie, il s'offre de toutes parts à la vue, tandis qu'à la fin de la saison précédente il était caché au fond d'une étroite tranchée. Du côté de l'Acropole, on s'est heurté à des éboulements qui recouvrent peut-être le temple de Zeus, et l'on a rencontré des constructions romaines de basse époque ; mais les découvertes d'inscriptions, de monnaies et de débris de céramique ont été importantes et permettent de distinguer les différentes époques). — William N. Bates, *Une coupe dans le style de Brygos* (vase très ordinaire, représentant des scènes de Comos. Rien n'autorise à l'attribuer à Brygos). — C. E. Frothingham, *Qui a bâti l'arc de Constantin*? II. *La frise*. (L'auteur, on le sait, a soutenu que cet arc avait été construit par Domitien, mutilé à sa mort, restauré, et qu'il avait servi à toutes les entrées triomphales jusqu'à ce qu'il ait

été dédié à nouveau par Constantin. Il cherche aujourd'hui dans l'étude de la frise des raisons nouvelles à l'appui de son opinion). — Allan C. Johnson, *Nouvelle inscription de l'Acropole à Athènes* (décret en faveur d'un citoyen d'Abydos qui a rendu des services à Athènes. Jette quelque jour sur l'histoire de la guerre lamiaque. Publiée d'ailleurs dans le *Corpus*). G. P.

— Ecole française de Rome. *Mélanges d'archéologie et d'histoire.* XVIIIe année, fasc. III, juin-octobre 1913. — Anziani, *Les voies romaines de l'Etrurie méridionale* (pl. III). Travail qui suppose une exploration attentive et prolongée de tout un vaste terrain, de Rome à Corneto, au nord-ouest, et de l'autre de Rome à Civita Castellana. Les vestiges des voies romaines ont été relevés avec soin, dans cette région peu habitée et où l'explorateur a dû rencontrer de grandes difficultés; les moindres traces sont expliquées avec beaucoup de sagacité. C'est un relevé éclairé par les témoignages des historiens, qui fait grand honneur à la patience et à la pénétration de M. Anziani. Sa carte est excellente; mais que ses photographies sont mauvaises! Il en est où l'on ne distingue rien (fig. 1, 5, 7, 8, 11, 13, 14). Le moindre croquis ferait mieux l'affaire; mais on ne sait plus, on n'essaye plus de dessiner. Une plaque dans l'appareil, on déclanche et c'est chose faite. Le croquis, même inexpérimenté, aurait mieux valu; il aurait tenu compte de l'appareil; il nous aurait donné quelques indices sur la construction). — P. de Cenival, *Un récit inédit de la troisième guerre de religion. L'auteur, Jules Gassot.* — J. Martin et Boussois, *Fouilles exécutées par M. Boussois à la villa d'Hadrien* (pl. IV.) Rectifications aux fouilles antérieures). G. P.

— *Bullettino della comissione archeologica comunale di Roma*, XLI, fascicule I-II. — A. Muñoz, *Restaurations et nouvelles indications sur quelques monuments de la via Appia* (pl. I-VI, 10 clichés. Ces monuments sont la tombe de Cecilia Metella et le château attenant des Caetani, puis le nymphéum de la villa des Quintilii). — O. Marucchi, *D'une très antique et singulière inscription trouvée récemment à Palestrina, relative au culte local de la déesse Junon* (les explications proposées pour l'épithète *Palosticaria* donnée là à la déesse Junon ne paraissent aucunement satisfaisantes ou du moins ne s'imposent pas). — M. Antonielli, *Sur l'orientation des Castra prætoria* (pl. VII, VIII et 4 clichés. Relève plusieurs erreurs de ses prédécesseurs). — L. Cesano, *Le tronc d'un ancien sanctuaire reconnu sur la via Prænestina* (monnaies de cuivre allant du troisième au premier siècle avant J.-Christ). — Schneider-Grazios, *Notes de topographie et d'épigraphie.* — G. Gatti, *Notices sur de récentes trouvailles d'antiquités à Rome et dans sa banlieue.* — L. Cantarelli, *Notes bibliographiques* (l'ouvrage d'Ettore Ruggiero sur le Forum romain). G. P.

— Πρακτικὰ τῆς ἐν Ἀθήναις ἀρχαιολογικῆς ἑταιρίας, τοῦ ἔτους 1912, Athènes, 1813. — Le compte-rendu de la séance générale, tenue le 13 janvier 1912, s'ouvre, comme dans le vieux temps, par un rapport de M. Kavvadias, secrétaire général; la signature de M. Kavvadias a reparu; mais que les temps sont changés! Une loi a retiré à la Société archéologique l'appoint que lui fournissait un prélèvement sur la loterie nationale et transmis au ministère de l'Ins-

truction publique le soin de diriger et de subventionner les fouilles. La Société ne pourra plus que prêter ses inspecteurs. Une lettre signée par M. Mistriotis, son vice-président, proteste contre ces mesures, mais sans espoir, semble-t-il, de voir revenir à l'ancien état de choses. — Le volume contient les rapports suivants : Keramopoulos, *Fouilles du palais de Cadmus à Thèbes* (restes de constructions mycéniennes. Le périmètre du palais n'a pas été complètement dégagé). Le même éphore a fait des fouilles à Livadie pour retrouver l'antre de Trophonios. Elles n'ont pas abouti. A Athènes, il a été fait des fouilles sur l'emplacement d'une maison attenant au *Portique des Géants* qui avait été acquise à cette intention par la Société. Elles ont démontré que le portique s'étendait encore de trois mètres de ce côté. Elles ont dégagé les restes de l'atelier d'un teinturier ou peut-être d'un ancien bain. — M. Pappabasileiou a étudié en Eubée des ruines très anciennes dans lesquelles il croit reconnaître l'*Oichalia d'Eurytos*. Il y signale des pierres qui portent gravées des lettres et des signes qui ne se prêtent à aucune explication. Faut-il y chercher des restes d'un système d'écriture semblable à celui dont on a retrouvé des restes en Crète et en Thessalie, qui aurait été antérieur à l'adoption par les Grecs de l'alphabet phénicien? — Du même, quelques observations sur *les eaux thermales de la plaine Lélantienne*. C'est encore M. Pappabasileion qui a fouillé et dégagé un *temple des Cabires Dioscures* situé près de Chalcis. Il y a trouvé des images de taureaux en bronze et en terre cuite, et des plaques de terre cuite, hommages de bergers. Deux figures de bronze semblent représenter les Dioscures en l'honneur de qui étaient offerts ces présents à la divinité du lieu. — Arvanitopoulos, *Fouilles et recherches en Thessalie et en Macédoine en l'année 1912 à Pagasæ* (*Dimitrias*). L'emplacement du théâtre a été retrouvé sous les restes d'une énorme construction du moyen-âge. A l'acropole, traces du rempart construit par Démétrius, quand il fonda une ville qui portait son nom, à peu de distance de Pagasæ. Temples. Description des tours à la construction desquelles ont servi les stèles peintes; précautions prises pour les conserver avec leurs couleurs au musée de Volo. Fouilles à Iolcos; un grand tombeau voûté. — *Les pays affranchis, dans la haute Hestiotide, Macédoine, Perrhébie*. Dires, traditions, chansons populaires. Ruines et indications de sites anciens dans l'Elymiotide, l'Eoréide et la Lyncestide. De même pour l'Epire du Nord, la Piérée et la Perrhébie. Les archéologues ont suivi de près la marche victorieuse de l'armée grecque et se sont hâtés de marquer l'emplacement de leurs futures découvertes. — La Société archéologique veut publier les découvertes de M. Arvanitopoulos et donner, d'après des aquarelles, des reproductions des mieux conservées des stèles qu'il a retrouvées à Pagasæ; nous ne pouvons qu'applaudir à ce projet; mais engageons la Société à renoncer, pour faire comprendre les découvertes de ses représentants, au système suivi dans ce travail préparatoire. Il y a nombre de reports photographiques qui ne nous renseignent ni sur la situation relative des objets, ni sur leur vrai caractère. Des plans et un bout de croquis feraient mieux notre affaire. — Kyparissos et Philadelpheus, représentants de la Société archéologique. *Fouilles à Céphallénie dans l'été de 1912*. Fouilles entreprises sur l'invitation et aux frais du Hollandais Goecoop qui veut s'assurer si l'on retrouve dans l'île des traces

d'Ulysse. Il veut placer Ithaque à Céphalénie. Après les résultats négatifs qu'ont donnés plusieurs des sites indiqués par M. Goecoop, on a fouillé sur le site d'Aghios Minas, puis de la bourgade de Ménix, et on y a trouvé les fondations d'un temple dorique. Rien n'est venu confirmer les hypothèses de M. Goecoop; mais les archéologues officiels ont profité de leur passage dans l'île pour mettre en sûreté divers objets antiques trouvés par eux dans les fouilles précédentes. La figure 10 (l'intérieur d'un tombeau mycénien) est un exemple à relever des résultats que donne le système d'illustration suivi; on n'y distingue rien; c'est un énorme pâté d'encre noire. — Kabbadias, *Sur les fouilles de Céphallénie*. Ces fouilles ont été entreprises à la suggestion et aux frais de M. Goecoop, afin de vérifier si la civilisation mycénienne avait aussi laissé des restes dans les îles. L'auteur n'en a pas trouvé à Samé, en face d'Ithaque; mais il a été plus heureux à Céphallénie; il vient aujourd'hui compléter ce qu'il avait annoncé comme le résultat de ses fouilles de 1908 et de 1909, en communiquant les renseignements que lui ont fournis les fouilles de 1913. — Le tombeau mycénien de Mazuracata, découvert en 1908, est représenté par un plan et des coupes. Vient ensuite le cimetière mycénien et prémycénien découvert près du village de Kokkolata (pl. I). Il ne reste des tombeaux en coupole que l'assisse inférieure. D'autres tombes sont des auges creusées en terre. On a trouvé dans ces tombes des pierres gravées des îles, en stéatite, et des filets d'or qui servaient à attacher les cheveux. On a pu recomposer des colliers formés de cônes tronqués de stéatite, de perles de la même matière, et quelques-uns d'agate. D'autres étaient faits d'une matière vitreuse; on a trouvé quelques morceaux de cristal de roche, et, dans un des tombeaux en auge, quelques débris de bronze. Une pierre représente un taureau paissant, dans l'attitude la plus naturelle (Voir plus haut, p. 109). Toutes ces antiquités sont figurées dans les trois ou quatre dernières pages du volume; elles paraissent devoir appartenir à la deuxième période de la civilisation mycénienne.

G. P.

BIBLIOGRAPHIE

Ch. Frémont. *Origine et évolution des outils préhistoriques. — Origine et évolution des outils. — Le clou.* — 3 brochures in-4°, richement illustrées. Paris Société d'encouragement, 44, rue de Rennes. — L'auteur, technicien autorisé, soutient, depuis 1907, que l'outil dit *coup de poing chelléen* dérive de la coquille ; c'est de la coquille aussi que s'inspireraient le racloir et le grattoir moustériens, la pointe moustérienne, etc. [1]. Les développements de M. Frémont et les figures qu'il publie offrent un vif intérêt ; tous les archéologues y trouveront à s'instruire. Pourtant, à l'âge de la coquille qu'il postule avant l'âge de la pierre, je préfère substituer, avec Lucrèce, un âge du bois (*silvarum fragmina rami*) ; à mes yeux, les types chelléens et solutréens dérivent de la poutre ou branche apointée ; les types moustériens, aurignaciens et magdaléniens dérivent du travail de la pierre, peut-être employée, à l'origine, pour faciliter le travail du bois [2].

S. R.

G. Wilke. *Südwesteuropäische Megalithkultur und ihre Beziehungen zum Orient.* Würzbourg, Kabitzsch, 1911. In-8, IV-181 p., avec 141 gravures. — Encore un adversaire du *mirage oriental* ! A l'encontre de M. Montelius et de la grande majorité des savants, l'auteur admet que les plus anciens types des dolmens et des allées couvertes se trouvent en Espagne et en Gaule, que les allées couvertes de la Grèce préhistorique en représentent un développement très postérieur et que la civilisation mégalithique a cheminé — ou a été transportée par des navigateurs — d'Occident en Orient. En déterminer exactement le centre de diffusion n'est pas encore possible ; il suffit de dire qu'il doit être cherché dans le sud-ouest de l'Europe. — J'espère publier un jour l'historique des recherches et des hypothèses sur les dolmens, dont j'avais réuni les éléments, vers 1890, en vue du tome II de la *Description raisonnée du Musée de Saint-Germain*, qui n'a jamais paru et que le beau *Manuel* de M. Déchelette rend d'ailleurs inutile. On verra alors, une fois de plus, combien la science, en ces matières, est une « recommenceuse » ; il n'y a pas de théories nouvelles, mais des théories renouvelées.

S. R.

1. « Les pointes, les lames et les pointes à cran latéral solutréennes sont des râpes angulaires comme les silex chelléens et acheuléens, mais plus fines et donnant une plus grande acuité aux entailles angulaires destinées à produire la coupe des bois, des os, etc. Ces pointes à cran solutréennes sont mères des pointes de flèche néolithiques, qui sont aussi des râpes angulaires, utilisées occasionnellement comme armes ».

2. M. Frémont admet que l'origine du clou est une esquille d'os ; il donne une intéressante histoire de la fabrication des clous depuis l'antiquité jusqu'à nos jours.

R. Ulrich. *Die Gräberfelder in der Umgebung von Bellinzona (Kanton Tessin).* 2 vol. in-4°, 800 p. et 92 pl. Deutsche Verlags-Anstalt in Stuttgart, 1914. Prix : 30 mark. — Les nécropoles considérables découvertes, il y a une quinzaine d'années, près de Bellinzona, permettent de suivre pendant plusieurs siècles le développement de la civilisation dans une région restreinte et bien définie. Les plus anciennes tombes appartiennent à l'époque de Hallstatt, les plus récentes au temps de Marc-Aurèle (750 av. J.-C. jusqu'à 180 après). Vers l'an 400, on constate la présence des tribus gauloises qui, après avoir occupé la vallée du Pô, s'établirent dans les vallées méridionales des Alpes et dans le Tessin ; plus tard, c'est la civilisation romaine qui importe ses produits, lesquels sont parfois imités par les indigènes. Il est intéressant de constater l'abandon des nécropoles après Marc-Aurèle ; c'est seulement à l'époque lombarde que paraissent çà et là quelques nouvelles tombes. La longue existence de ces cimetières atteste celle d'une voie commerciale très fréquentée qui reliait la vallée du Pô au Rhin supérieur.

Les nécropoles de Castione, Molinazzo, Cerinasca et Giubiasco ont déjà été l'objet de plusieurs publications partielles ; M. Ulrich, conservateur du Musée de Zurich, a réuni ici tout ce que l'on connaît à leur sujet, avec un grand nombre d'excellentes illustrations. Cet inventaire critique, dédié à M. Montelius, forme le premier volume des catalogues scientifiques du Musée national suisse ; il fait bien augurer des suivants.

S. R.

Maurice Besnier. *Lexique de géographie ancienne*, in-12, Klincksieck, 1914. — Le livre que M. Besnier a entrepris d'écrire est de ceux qui coûtent plus d'effort qu'ils ne rapportent d'honneur ; on ne se fait pas l'idée de ce qu'un pareil travail, pour être traité comme il convient, exige de laborieuse exactitude. Chacun de ses articles comprend trois parties. D'abord, le nom ancien, (avec entre parenthèses, pour les colonies romaines et les municipes, la série de leurs titres, pour les localités de l'Attique et les cités romaines, la tribu dans laquelle elles étaient inscrites, son équivalent moderne, lorsqu'il est certain ou probable). Vient ensuite une notice explicative, qui précise la position géographique du lieu ou du peuple examiné, indique ce qui en faisait jadis l'intérêt ou l'importance, rappelle les événements les plus remarquables de son histoire, signale la présence des ruines encore existantes. Enfin, pour mettre le lecteur à même de vérifier et de développer ces données sommaires, le lexique énumère les principales sources : textes des auteurs grecs et latins, inscriptions, d'après le *Corpus inscriptionum græcarum*, les parties publiées des *Inscriptiones græcæ*, le *Corpus inscriptionum latinarum*, monnaies (d'après l'*Historia nummorum* de Head). On s'est attaché à donner un article pour toutes les localités mentionnées dans l'*Atlas antiquus* d'Albert van Kempen, non sans réparer quelques omissions qui ne paraissaient pas justifiées. — C'est cette dernière partie de l'ouvrage qui a coûté le plus de peine. On remarquera que les articles sont de longueur très inégale, que de vastes contrées ou de très grandes villes occupent proportionnellement beaucoup moins de place que des localités secon-

daires. C'est que l'utilité des différentes rubriques d'un dictionnaire est en raison inverse de la notoriété des choses qu'elle désigne. On ne demandera pas tant à ce lexique des informations sur Athènes et Rome que sur telle bourgade de l'Attique ou du Latium, dont la mention incidente, au hasard d'une lecture d'Aristophane ou de Tite-Live, éveille soudain la curiosité et sollicite une explication. Cette distinction est merveilleusement observée d'un bout à l'autre du livre. C'est dans ces articles, consacrés aux localités secondaires, que l'on appréciera surtout la science de l'auteur, toutes les recherches qu'il s'est imposées pour ne jamais laisser sans réponse le lecteur qui voudra le consulter. Ce manuel tient bien sa place parmi les ouvrages du même genre que la même librairie a déjà consacrés à d'autres parties de l'antiquité. Il fait bien augurer de cette histoire du commerce antique que nous promet M. Besnier.

G. P.

J. Walther. *Das Gesetz der Wüstenbildung in Gegenwart und Vorzeit*, Leipzig, Quelle et Meyer, 1912. 2e édition, xv-342 p., avec 147 gravures. — Ouvrage d'un géologue, mais qui peut rendre service aux géographes, aux historiens de l'antiquité et aux anthropologistes. L'auteur a parcouru, au cours de nombreuses missions, plusieurs régions désertiques de l'Afrique, de l'Asie, de l'Amérique ; il en a étudié les terrains, la végétation, la faune, les phénomènes atmosphériques, les érosions, etc. Ses exposés sont élucidés par des photographies excellentes, dont plusieurs reproduisent des monuments antiques sur les confins du désert et mettent en lumière les influences destructrices qu'ils ont subies.

S. R.

Jules Baillet. *Le régime pharaonique dans ses rapports avec l'évolution de la morale en Égypte*. Paris, Geuthner, 1913. In-8, xv-810 pages. — L'idée maîtresse de ce volumineux et savant ouvrage est que le culte de la personne divine du pharaon domine toute la morale égyptienne et préside à l'évolution des idées morales dans ce pays. Pour établir cette thèse, qui n'est pas absolument nouvelle, mais que l'érudition de l'auteur a marquée de son sceau, M. Baillet est entré dans de longs détails tant sur la société égyptienne que sur les formes de la religion pharaonique ; il l'a fait avec beaucoup de clarté, de sorte que les non-égyptologues peuvent suivre son exposé et s'en instruire. Mais je veux me retrancher ici derrière le jugement du premier égyptologue de notre temps qui, ayant rendu compte de ce livre avec sa maîtrise habituelle (Maspero, *Revue critique*, 1913, II, p. 181-184), n'a mêlé que peu de réserves à beaucoup d'éloges et a même défendu M. Baillet contre l'accusation qui vient à l'esprit dès que l'on a vu et soupesé son ouvrage, celle de n'avoir pas su se borner. « L'auteur, dit-il, a jeté vingt années de sa vie dans son œuvre : personne, songeant à ce grand espace de temps, ne s'étonnera qu'elle soit aujourd'hui si forte, si pleine et parfois si touffue ». Il y a des index très détaillés et une énorme bibliographie.

S. R.

James A. Montgomery. *Aramaic incantation texts from Nippur.* Philadelphie, University Museum, 1913. Gr. in-8, 326 p. et 41 planches. — Le Musée de l'Université de Philadelphie possède un grand nombre de *bols magiques* trouvés à Nippur (1888-9), portant des inscriptions en trois dialectes araméens. M. Montgomery ne s'est pas contenté de publier et de commenter 40 de ces bols ; il a recueilli ceux qui ont été signalés ailleurs et a composé ainsi comme un *Corpus* de ces monuments. « La magie des bols est, en partie, la fille de l'ancienne sorcellerie babylonienne, en même temps — et cela constitue une découverte importante et imprévue — qu'elle prend place dans le vaste domaine de la magie hellénistique qui s'étendait sur tout le monde occidental au début de l'ère chrétienne... Reste à savoir ce que le judaïsme a contribué à la magie hellénistique, et ce qu'il a reçu d'elle... Mais il reste établi que la magie des bols et, d'une manière générale, toute la magie juive, sont sorties du creuset du monde gréco-romain que nous appelons, à cause de la civilisation qui y dominait, hellénistique ; cette magie n'est pas juive, mais éclectique. » Ces conclusions sont en opposition avec celles des premiers éditeurs de bols araméens, qui avaient été frappés surtout des analogies de certaines formules avec des textes du Talmud et de la Cabbale ; l'étude de la magie gréco-romaine, si longtemps négligée, mais poursuivie depuis quelques années avec ardeur, permet d'attribuer à ces superstitions un champ bien plus étendu que celui du judaïsme décadent. Quant à l'usage des bols, l'auteur se range à l'opinion de l'abbé Hyvernat : les bols étaient des prisons où les démons étaient enfermés. C'est ce que confirme un des textes de Philadelphie (n° 4) : « Vaisseau pour contenir les anges maudits et tous les mauvais esprits et la langue d'esprits-amulettes impies, maintenant vous êtes vaincus, vous êtes charmés, vous êtes scellés aux quatres coins de cette maison. Vous ne pécherez pas contre Pâbak bar Kûfithâi, vous ne le lèserez pas, ni lui, ni les habitants de sa maison, ni de nuit, ni de jour, parce que je vous ai enchaînés par un artifice magique et un sceau puissant. » Cela continue longtemps ainsi, et cela fait moins d'honneur à l'esprit humain qu'à la science et à la patience de l'éditeur.

S. R.

P. Thomsen. *Kompendium der palästinischen Altertumskunde.* Tübingen, Mohr, 1913. In-8, VIII-109 p., avec 42 gravures. — Bon précis pourvu de nombreuses références et illustré à l'aide de clichés faits par l'auteur. C'est un vrai manuel d'archéologie et de géographie palestiniennes, disposé avec méthode et pourvu d'un excellent index. Ordre des matières : 1° Histoire de l'archéologie palestinienne ; 2° Races, peuples, premiers établissements ; 3° Monuments préhistoriques ; 4° Villes, villages, maisons ; 5° Architecture, sculpture, mosaïque, céramique, verrerie ; 6° Tombeaux ; 7° Inscriptions, calendriers, poids ; 8° Monnaies (y compris les byzantines). Aux textes épigraphiques latins, il faut maintenant ajouter un très curieux fragment en cursive (*Rev. des études juives*, juillet 1913, p. 54) ; il aurait fallu signaler d'ailleurs l'article *Palaeography* de la *Jewish Encyclopedia* (p. 473, les inscriptions, par S. de Ricci). P. 77, l'auteur mentionne le fait bien connu de la brisure des vases avant la fermeture des tombes et ajoute que cet usage a été aussi constaté ailleurs

« chez les Toungouses, dans des tombes russes de l'époque de Latène ». En réalité, cet usage est presque universel ; on pouvait rappeler les constatations de ce genre faites dans les nécropoles grecques et romaines ; les Toungouses n'interviennent ici que par le hasard d'une lecture.

S. R.

R. A. Stewart Macalister. *The Philistines. Their history and civilization.* Londres, Oxford University Press, 1913. In-8 iv-136 p., avec gravures. — La lecture de l'Ancien Testament a rendu familier à tous le nom des Philistins, même comme terme d'injure ; mais il a fallu le déchiffrement des hiéroglyphes, les fouilles de Crète et de Syrie, pour nous donner une idée un peu nette de leur civilisation, comme de leurs affinités ethniques. M. Macalister conclut que « les Philistins étaient un peuple composite, dont les éléments provenaient de Crète et de l'extrémité sud-ouest de l'Asie Mineure. Leur culture dérivait probablement de la Crète, et bien que la Carie ait sans doute fourni une partie du peuple qui s'établit en Philistide, on peut dire que ce peuple a surtout introduit en Palestine les traditions des grands jours de Minos ». L'histoire des Philistins est principalement connue par la Bible ; mais à ces textes sont venus s'en ajouter d'autres (papyrus Golénischeff, annales assyriennes du VIIIe siècle). Leur langue n'était pas sémitique ; il n'est pas prouvé qu'elle fût aryenne et l'on a cru, un peu vite, y découvrir des affinités avec l'étrusque. Certaines anagogies du dieu Dagon avec le Tages étrusque (p. 105) ne sont pas plus convaincantes. M. Macalister a réuni, avec textes à l'appui, tout ce qu'on peut savoir des Philistins ; il ne dissimule pas que nous savons d'eux peu de chose : « L'intérêt principal qu'ils offrent, c'est que leur histoire coïncide presque entièrement avec la période obscure qui est celle des débuts de l'âge du fer en Europe. Eux et leurs congénères, *Zakkala* à l'est, *Turisha* à l'ouest, forment un pont entre le vieux monde et le nouveau. C'est grâce à eux que les souvenirs du passé crétois purent être conservés pendant quelques siècles pour devenir les fondements de civilisations nouvelles en Grèce, en Italie et en Orient » (p. 115). Chemin faisant, l'auteur s'est beaucoup occupé du disque de Phaestos et de ses mystérieuses inscriptions.

S. R.

M. Ohnefalsch-Richter. *Der Orient und die frühgriechische Kunst* (extrait de l'*Orientalisches Archiv*, Leipzig, Hiersemann, 1913 ; p. 174-186, pl. 30-32). — On connaît assez la manière confuse de l'auteur, qui se plaint volontiers de n'être pas cité : c'est qu'il est très difficile à lire. Le présent mémoire a pour objet de confirmer l'opinion de Brunn, qui, dans la civilisation et l'art cypro-gréco-phéniciens, attribuait l'initiative aux Grecs, non aux Phéniciens. C'est à Chypre qu'ont été fabriquées les coupes de métal historiées, la patère d'Olympie, les coupes de Nimroud et les ivoires ciselés de même provenance. « Après la fabrication des coupes par des métallurgistes de Chypre, les Phéniciens y ont gravé ou y ont fait graver des inscriptions ; peut-être la gravure de ces textes faisait-elle partie de la commande. Les marchands et navigateurs phéniciens se sont bornés au rôle d'exportateurs des objets en métal et en ivoire produits à Chypre ». Les planches reproduisent, outre des

objets connus, quelques *inedita* qui ne sont pas distingués du reste ; l'explications des planches est insuffisante à cet égard.

S. R.

Marcel Dieulafoy. *Les antiquités de Suse, découvertes et rapportées par la mission Dieulafoy.* Paris, Leroux, 1913, In-8, 43 p., avec 2 pl. — **M. Pézard** et **E. Pottier.** *Les antiquités de la Susiane (mission J. de Morgan).* Paris, Leroux, 1913. In-8, 256 p. — Voici deux notices, ou plutôt une notice et un catalogue, à l'usage des visiteurs du Louvre et de ceux qui ne peuvent lire ni *l'Acropole de Suse* (1893), ni les *Mémoires de la Délégation de Perse* (tomes I-XIII). On eût voulu plus de deux illustrations, l'une et l'autre médiocres, dans le premier opuscule, et quelques croquis, pour le moins, dans le second. Ce dernier est d'ailleurs très détaillé et renvoie sans cesse aux publications originales, dont il constitue ainsi presque un index [1]. Des extraits du Code d'Hammourapi auraient été bienvenus, mais j'ajoute que la petite édition de ce texte publiée par le P. Scheil est en vente au Louvre. Puisqu'il s'agit, avant tout, de satisfaire aux exigences modestes des visiteurs du Musée, j'ose croire qu'on leur en donne ici à la fois trop et trop peu : trop, parce qu'on décrit plus de 500 numéros ; trop peu, parce que l'on n'appelle pas assez l'attention sur les deux douzaines d'objets de premier ordre qui font la réputation universelle de cette collection. Ce qu'il faudrait maintenant publier, c'est un *Guide illustré* des sections asiatiques du Louvre : il suffirait de 150 pages et d'un nombre au moins égal d'illustrations.

S. R.

Harald Brising. *Images classiques.* Introduction à l'étude de l'art grec. Paris, Champion, 1913. In-8, 231 p., avec 128 gravures. — Six chapitres sont consacrés aux sujets suivants : les fouilles de Crète ; les Apollons archaïques ; Vierges attiques ; la naissance d'Aphrodite ; l'Athéna de Phidias ; Polyclète. L'auteur n'a pas tiré un petit livre de gros livres ; il connaît les monuments, les étudie de près et s'exprime avec des nuances nouvelles même sur des questions bien souvent traitées, sans avoir la prétention, qui serait fâcheuse, de redire ou de discuter tout ce qui a été écrit sur chaque sujet. Je m'étonne pourtant qu'à propos de la prétendue « Vénus de l'Esquilin » il n'ait pas rapporté et même adopté l'opinion si fortement motivée de M. Klein (cf. *Rev. arch.*, 1907, II, p. 345). On sait que Furtwaengler n'aimait pas cet archéologue autrichien. Un jour, le savant qui m'a raconté cette histoire trouva Furtwaengler furieux et gesticulant devant l'article de M. Klein sur la *plongeuse* Hydna. Timidement, il fit observer au maître que cet article ne lui semblait pas mauvais du tout. « Mais précisément! s'écria Furtwaengler; j'enrage

1. Le volume se termine par un très intéressant mémoire de M. E. Pottier sur la céramique, résumé du t. XIII des *Mémoires de la Délégation*. Conclusion (p. 241) : « Plus anciens que les Sumériens de la Chaldée, peut-être apparentés aux Proto-Egyptiens, les habitants du tell de Suse prennent place dans l'histoire comme un facteur essentiel de l'art et de l'organisation sociale en Orient ».

qu'un... comme Klein ait pu faire une aussi belle découverte! » C'en est une aussi à mes yeux ; *non invideo, miror magis*[1].

S. R.

C. Weickert. *Das lesbische Kymation*. Leipzig, Schunke, 1913. In-8, 114 p., avec 10 pl. et 17 figures dans le texte. — Il est déjà question de la cymaise lesbienne dans un fragment d'Eschyle (n. 72) : Αἴσβιον φατνώμασι Κῦμ' ἐν τριγώνοις ἐκπεραινέτω ῥυθμοῖς, où l'expression τρίγωνοι ῥυθμοί (rythme triangulaire) n'est pas facile à expliquer. En poursuivant l'évolution de ce décor floral à travers l'art antique, sans en négliger les origines orientales, tant dans l'architecture que dans la peinture, M. C. Weickert apporte une contribution notable à l'histoire, encore assez mal connue, de l'ornement. Le type primitif, de plus en plus altéré, se reconnaît encore au IVe siècle de notre ère, dans les sarcophages du type de Sidamara (*Mon. Piot.*, IX, p. 189). Entre le chapiteau de la colonne et le petit fronton s'intercalent deux cymaises superposées ; celle du dessous dérive évidemment de la cymaise lesbienne. Cette superposition de cymaises est d'origine asiatique (ionienne) et se constate à travers toute l'antiquité. M. Weickert se demande si des entablements ainsi constitués n'ont pas servi de modèles aux chapiteaux-impostes byzantins; cette opinion, quoique écartée par M. Strzygowski, mériterait un nouvel examen.

S. R.

Max. Collignon. *Le Parthénon*. Paris, Hachette, 1914. Gr. in-8, 213 p., avec 22 pl. et 79 figures. — « On ne saurait séparer l'histoire du Parthénon de celle de l'Acropole... Monument de la piété athénienne, il repose par ses assises sur un sol sanctifié depuis des siècles par la religion d'Athéna. Edifié à un moment unique de l'histoire d'Athènes, ...il est comme l'expression parfaite de l'âme de la cité. Ses frises, ses métopes, ses frontons racontent à la fois la gloire présente et les vieilles légendes qui ont fait de l'Acropole le lieu saint par excellence, la propre demeure d'Athéna ». On reconnaît ici cette belle langue claire et facile, naturellement élégante, que M. Collignon manie mieux que tout autre archéologue de son temps. Comme il est d'ailleurs parfaitement informé et ne vit point sur l'ancien fonds de ses connaissances, mais l'a sans cesse mis à l'épreuve et renouvelé, j'ai à peine besoin de dire que ce livre, réimpression richement illustrée de l'introduction au magnifique in-folio de Boissonnas, est un de ceux que tout ami de l'art grec, tout visiteur d'Athènes voudra lire. — Sur l'espace occupé, aux temps mycéniens, par le palais royal, s'élèvent, au VIe siècle, l'Hécatompédon et l'Erechthéion (I). Entre 540 et 510, l'Hécatompédon est agrandi et embelli par les Pisistratides (colonnade 6 × 12; frontons nouveaux [gigantomachie]; frise ionique avec l'aurige décorant le *sécos*?). Vers 506, on entreprend de construire un temple d'Athéna (Parthénon I) ; après Marathon, on en commence un autre, cette fois en marbre (Parthénon II). Les Perses détruisent tout en 479. Les Athéniens se contentent d'abord de relever

1. Ce volume a été traduit du suédois par une personne soigneuse, mais qui, ayant voulu suivre le texte de près, au lieu de le paraphraser, n'a écrit ni du suédois ni du français. Les renvois et la typographie (italiques, etc.) laissent infiniment à désirer ; l'illustration est assez bonne.

l'ancien Erechthéion (Er. II), qui devait être remplacé par le temple actuel (Er. III; 420 et suiv.). C'est seulement après la mort de Cimon (449) que Périclès commence le Parthénon actuel (P. III ; depuis 447). Telles sont, en gros, les solutions qu'adopte M. Collignon ; mais il coulera encore beaucoup d'encre avant que tous les archéologues se soient mis d'accord sur ces questions compliquées. On remarquera qu'il n'est plus question du *Parthénon de Cimon* ; les tambours de colonnes en marbre insérés dans le mur de Thémistocle se trouvaient, lors de l'invasion perse, dans le chantier du Parthénon et portent encore des traces de flammes ; ils sont donc antérieurs à Cimon. — Les sculptures du Parthénon de Périclès ne sont pas moins matière à débats; l'auteur n'a pas manqué d'exposer les hypothèses les plus récentes, celle, par exemple, de M. Schrader sur l'interprétation des métopes du sud, de M. Thiersch sur le fronton est, etc. Obligé d'être bref, je veux seulement transcrire cette note de la p. 196, qui sera nouvelle pour la plupart de nos lecteurs : « M. Ch. E. Ruelle veut bien me signaler un texte peu connu de Psellus, où il est question de la pierre noire dont les yeux [de l'Athéna Parthenos] étaient incrustés. Psellus, Εἰς πόθον, publié par Papadopoulos Kerameus, *Journal des missions russes*, janvier 1910 »[1].

S. R.

Percy N. Ure. *Black glaze pottery from Rhitsona in Boeotia*. Oxford University Press, 1913. In-8, 64 p. et 19 planches. — Du VIe au IVe siècle, on fabriqua, notamment en Béotie, des céramiques noires lustrées dont l'étude a été fort négligée jusqu'à présent. Cette céramique a exercé son influence sur celle de Hadra au IIIe siècle (Alexandrie) et s'est répandue dans tout le monde hellénistique. Le type le plus fréquent en Béotie est celui du canthare, offrant des variétés qui peuvent fournir le principe d'un élément chronologique ; c'est à quoi s'est essayé M. Percy N. Ure, qui, avec l'aide de M. Burrows, a découvert quelques centaines de canthares dans des tombes du VIe siècle explorées à Rhitsona (Mycalessos) en 1907 et 1908. Dans la seconde partie de son travail, il donne une description détaillée du contenu d'une série de tombes plus tardives (IVe siècle), qu'il a fouillées sur le même site en 1908 et qui contenaient également des canthares noirs lustrés. Deux inscriptions archaïques, découvertes à Rhitsona, ont été reproduites par la photographie et commentées (pl. 18) ; l'une porte le nom Εὐδδυγος, forme béotienne de Εὔζυγος ; l'autre se lit Ἐπὶ Βασιλαίδαι. Des inscriptions sur vases archaïques ont également été recueillies ; mais aucune n'offre l'intérêt de celle qu'a autrefois publiée Rayet, d'après un canthare noir béotien de sa collection.

S. R.

W. H. Roscher. *Omphalos* (extrait du t. XXXIX des *Abhandlungen* de l'Académie de Saxe). Leipzig, Teubner, 1913. Gr. in-8. 142 p., avec 9 planches. — *Omphalos* ne signifie pas primitivement « milieu », mais quelque chose comme « racine » ; le sens qui a prévalu se trouve déjà dans l'*Odyssée*, où il est

1. Je dis toujours la même chose, parce que c'est toujours la même chose : ce livre est dépourvu d'index. Allez donc, dans ces conditions, chercher, par exemple, ce qui est dit du médaillon de Koul-Oba !

question de l'île d'Ogygie, « nombril de la mer ». Bien des peuples, en dehors des Grecs, ont conçu l'idée d'un point central du monde ; bien entendu, un pareil point n'existant pas, ils se sont trouvés en désaccord, à ce sujet, comme les modernes sur le choix d'un méridien initial. Du temps que naissait, en Ionie, la science géographique [1], Milet, avec son sanctuaire des Branchides, a été l'*omphalos*; c'est ce qu'explique assez l'horizon de la science d'alors. Plus tard, peut-être après Délos, Delphes, siège d'un autre culte apollinien, qui serait milésien d'origine (M. Roscher compte démontrer cela plus tard), succéda à Milet comme centre cosmique et le resta par la force de l'habitude. On y montrait le célèbre *omphalos*, souvent reproduit par les monuments. C'était, a supposé Miss Harrison, la pierre tombale du serpent Python ; tel n'est pas l'avis de M. Roscher. Les deux aigles d'or qui flanquaient l'*omphalos* de Delphes prouvent assez que cette pierre était en relation avec le dieu et la voûte céleste ; c'est une *meta* sous la protection de Ζεὺς ὅριος. On trouve, dans la dissertation de M. R., tout ce qu'on peut savoir ou demander sur l'*omphalos*, centre du monde, talisman, pierre, d'abord brute, puis sculptée et décorée, ainsi que sur les rapports de l'*omphalos* avec des dieux comme Apollon, Mercure et Esculape. Les transcriptions de textes, les listes de statues, de reliefs, de vases, de monnaies, etc. sont très précieuses ; je me permets seulement de trouver inutiles les références au vieux Müller-Wieseler, qui a fait son temps. Sur les *omphaloi* déliens, ajouter les informations réunies par M. Ad. Reinach, *Revue*, 1912, I, p. 311.

S. R.

J. Sieveking et **E. Buschor.** *Niobiden.* Extrait du *Münchener Jahrbuch*, 1912, II. In-8, 35 p., avec gravures. — Mémoire important qui constitue un progrès — parce qu'il nous ramène en arrière, à des opinions autrefois admises, que l'influence un peu tyrannique de Furtwaengler avait fait écarter. La Niobide Chiaramonti serait un original grec, de Bryaxis ou de son école ; elle aurait fait partie du groupe signalé par Pline (36, 28), que certains attribuaient à Praxitèle, d'autres à Scopas. Les Niobides de Florence étaient non pas des *copies* impériales des statues de ce groupe, mais des *imitations* inspirées par la tendance néo-classique, en réaction contre le *baroque* hellénistique (p. 128). Ce qui est vrai de ces Niobides l'est aussi d'autres sculptures célèbres, comme le *Tireur d'épine*, la tête dite de Nelson, l'Apollon Pourtalès, l'*Eumachia* de Naples ; ce ne sont pas des reproductions de types du ve siècle, mais, si l'on peut dire, des « modernisations », quelque chose comme l'antiquité imitée par Canova ou par Flaxman. Sur quoi je m'étonne que les auteurs n'aient point parlé de la Vénus dite de Fréjus, attribuée successivement à Alcamène, à Praxitèle et à Arcésilas, toujours par d'assez bonnes raisons. En 1887, étudiant cette statue [2], je me suis permis de conclure ainsi : « J'y reconnais un type probablement créé par Alcamène, reproduit, avec des modifications que nous ne pouvons préciser, par Praxitèle, et imité ensuite tant par les coroplastes d'Asie Mineure que par les artistes des époques hellénistique et gréco-

1. Cf. *Revue archéol.*, 1911, II, p. 390.
2. *Gazette archéologique*, 1887, p. 250-285.

romaine, entre autres peut-être... par Arcésilas, dans l'image de la déesse qu'il fit pour le temple du Forum ». Et j'ajoutais : « L'opinion éclectique à laquelle nous nous arrêtons n'a rien d'inconciliable avec ce que nous savons touchant les habitudes des sculpteurs de l'antiquité. L'idée de la propriété artistique et, par suite, celle du plagiat leur étaient étrangères ; le mérite de l'exécution, celui de la nouveauté et de la perfection dans le détail, paraît avoir eu plus d'importance à leurs yeux que celui de la création des types[1] ». MM. Conze, Michaelis, Furtwaengler et d'autres, en 1887, trouvèrent cela inadmissible ; MM. Sieveking et Buschor seraient sans doute plus indulgents aujourd'hui[2].

S. R.

Otto Richter. *Das alte Rom.* Leipzig, Teubner, 1913. In-12, 80 p., avec 16 planches et 4 plans. — Lorsqu'un spécialiste de la topographie romaine comme M. Richter consent à mettre son savoir à la portée des plus modestes voyageurs, on peut être sûr que d'autres encore en tireront profit. Ce petit guide à la Rome païenne est un livre agréable ; il le serait davantage si les illustrations étaient placées dans le texte et si l'auteur savait « aller à la ligne » (il y a jusqu'à quatre pages de suite sans alinéa). La vue du *lapis niger* (pl. I) est si confuse qu'on voit bien du *nigrum*, mais pas de *lapis* ; la restauration de l'*Ara Pacis* (pl. III) ne semble pas heureuse et a été bien mal dessinée.

S. R.

Theodor Birt. *Römische Charakterköpfe.* Leipzig, Quelle et Meyer, 1913. In-8, 348 p., avec 24 héliogravures. Prix : 7 mark. — L'auteur — un vétéran de la science, dont l'éloge n'est pas à faire — a écrit ce livre sans références pour le grand public, mais il espère, à bon droit, que les savants et les spécialistes trouveront aussi à y glaner. Les historiens, suivant lui, s'occupent trop souvent, à titre presque exclusif, des faits d'une époque, et renoncent à peindre les individus ; pour réagir contre cette tendance, il a voulu nous donner une galerie de portraits romains, sans dissimuler que ses modèles ne se montrent pas à lui de pied en cap et qu'il faut, pour compléter leurs images, quelque fantaisie. Sur quoi je ferai observer que lorsqu'il s'agit d'un Cicéron, d'un Sénèque, d'un Julien l'Apostat, dont nous possédons des œuvres très considérables et sur lesquels les informations sont abondantes, et n'y a pas de témérité à vouloir reconstituer leur physionomie morale et intellectuelle à l'aide des textes qui émanent

1. « La méconnaissance des modifications d'ouvrages grecs, à l'époque romaine, établie ici par plusieurs exemples certains, a été un grand danger pour la recherche archéologique. Elle a eu pour résultat de troubler l'image du développement de l'art grec du ve et du ive siècle, parce qu'on a eu recours, pour la caractériser, à des éléments étrangers et tardifs » (p. 138). C'est exact, mais ce n'est nouveau que parce que cela avait été un peu oublié.

2. Il y a bien d'autres choses intéressantes dans le mémoire que nous annonçons : renseignements nouveaux sur la trouvaille des Niobides en 1583 (p. 111) ; observations sur la Pédagogue du Louvre (p. 114) ; essai de restitution du groupe original (p. 116, 117) : la Victoire de Samothrace est du iie siècle (p. 124) ; comparaison des *tireurs d'épine* (p. 129 sq.) ; la Vénus de Milo est une *Umschöpfung* du iie siècle (p. 136), etc.

d'eux ou qui les concernent ; mais quand il s'agit d'un Lucullus, d'un Sylla, d'un Pompée, l'entreprise semble bien hasardeuse. Quoi qu'on fasse, on prendra toujours pour point de départ le portrait tracé par un historien de l'antiquité et l'on n'aura, pour le contrôler, que des vraisemblances internes, critérium très insuffisant. Cela dit, je reconnais volontiers à M. Birt le don de la « caractérisation » ; ses personnages vivent et se détachent fortement [1]. Non qu'il ait le talent littéraire d'un Boissier ou d'un Martha ; il en est bien loin. Ses phrases concises — qualité rare chez les écrivains allemands — ont parfois une allure étrange : « César essaya de se surpasser lui-même. Il franchit hardiment le Rhin à Bonn et passa même en Angleterre ; *en Angleterre il espérait trouver de ces perles authentiques qu'il aimait tant* » (p. 153). Pas un mot de plus ; ceux qui croiront cela se contenteront de peu. « Titus commença par mener une vie facile (*flott*), un peu dans le style baroque (*Barockstil*) des précédents souverains. La faute en était à Bérénice, qui vint le trouver à Rome. Elle le poursuivit et il l'aimait visiblement. Elle traînait aussi après elle à Rome tout un cortège de beaux garçons, de danseurs et de castrats » (p. 257). Les premières phrases sont d'un goût contestable ; la dernière n'est fondée sur rien, sinon sur l'existence de quelques épitaphes où figure le nom de *Julia Berenike* et qui pourraient se rapporter à des affranchies de la reine juive (Schürer, I, p. 597). Je me méfie de cette manière *impressioniste* d'écrire l'histoire.

S. R.

Papers of the British School at Rome. Tome VI, Londres, Macmillan, 1913. In-8°, XIV-511 p. avec 40 pl. 53 figures dans le texte. — Le prix de ce volume (52 francs) est vraiment extravagant ; il faut d'autant plus le regretter que les articles sont fort intéressants et mériteraient d'être généralement connus. Combien de bibliothèques pourront se soumettre à un pareil impôt ? — Le premier mémoire, dû à la collaboration de MM. Ashby, Peet et Tagliaferro, décrit en grand détail les fouilles exécutées dans les constructions mégalithiques de Malte et de Gozo (1908-1911). Puis vient un travail de M. D. Mackenzie sur les dolmens et les nuraghes de Sardaigne [2]. Trois autres mémoires (S. Colvin, E. Strong, T. Ashby) concernent des dessins de la Renaissance d'après des monuments romains [3]. Miss Evelyn Jamison publie un essai très étendu sur l'administration normande en Apulie et à Capoue, particulièrement sous

1. Je défie qu'on commence, sans aller jusqu'au bout, la biographie de Marc-Aurèle, la dernière et la meilleure peut-être de ce volume. A la fin une idée bizarre : les tsars russes sont les continuateurs des Césars du Bas-Empire ; ceux d'Antonin et de Marc-Aurèle sont les rois prussiens sur le trône impérial !

2. P. 167 : « Avec la découverte de ces dolmens, on peut dire que la Sardaigne entre définitivement dans le groupe de la civilisation dolménique de la Méditerranée occidentale ».

3. Un misérable dessin de G. A. de Brescia (?), d'après un bas-relief encore existant de l'arc de Constantin (*adventus Augusti*), offre de l'intérêt à cause de la tête de l'empereur Constantin substituée à celle de Marc-Aurèle (pl. 35). — Les trois dessins conservés à Chatsworth, d'après des épisodes de la colonne Trajane (pl. 36-38), paraissent dater de 1467 et sont l'œuvre d'un artiste florentin.

Roger II et Guillaume Ier [1]. M. Jeames reproduit et commente une description de Rome due à un voyageur anglais anonyme (1622); enfin, M. T. Ashby s'occupe du séjour de Thomas Jenkins à Rome et du rôle important qu'il a joué, avec Gavin Hamilton, dans l'acquisition d'antiquités pour les collections anglaises.

S. R.

E. Hore Gabrici. *Cuma, Parte prima, dalle origini ai principii del secolo VI av. Chr.* 1 vol. in-4°, 449 pages, atlas de même format, 55 planches, 1913 (ce volume est le tome XXII des *Monumenti antichi* publiés par l'Académie des Lincei). — M. Gabrici entreprend de décrire les collections de Cumes, qu'il a eues en main, au musée de Naples, de 1906 à 1910. Le premier chapitre est consacré à la topographie de Cumes et à l'histoire des fouilles. Il s'ouvre par un paragraphe où sont décrits avec soin tous les vestiges de l'antiquité qui se trouvent ou qui se trouvaient, du temps de Jorio, le savant napolitain qui a le mieux étudié ces débris, sur l'emplacement de la cité et de ses dépendances. Le second paragraphe a pour objet les *fouilles et les découvertes* dont la plaine et l'acropole ont été le théâtre. Deux paragraphes sont réservés à la *raccolta Cumana*, formée au Musée de la collection constituée par le prince de Syracuse, et à la *raccolta Stevens*. Stevens a fouillé à Cumes, de 1878 à 1884 et de 1886 à 1893. Il était connaisseur, et il a tenu un journal des fouilles ; il dessinait bien. Sa collection, acquise à la suite des propositions faites par M. de Petra, directeur du musée, y est entrée en 1902, et c'est la publication surtout de cette collection qu'a entreprise l'auteur du présent travail.

Chapitre II. *La civilisation préhellénique de Cumes.* Le premier paragraphe est consacré aux tombes préhelléniques. Vient ensuite l'examen des objets retrouvés dans les tombes préhelléniques. On trouve là quelques traces d'argent; mais le bronze est le métal dont sont faites les fibules, les bracelets, les pendentifs et autres objets d'ornement personnel. L'auteur insiste surtout sur les fibules et montre qu'elles se retrouvent dans d'autres gisements, à Norcia, à Capoue, etc. Il en est de même pour les armes. Il décrit ensuite les voies du commerce en Italie et les origines de Cumes. Il cherche un rapport entre ce qui s'est passé en Grèce et ce qui s'est passé en Italie. On a constaté en Orient une civilisation très avancée à laquelle succède une époque de barbarie relative. Elle se retrouve en Italie, et correspond au passage de la civilisation mycénienne à l'invasion dorienne. Les Italiens auraient tiré d'abord le peu de métal qu'ils avaient de leur commerce avec les Cypriotes et avec d'autres Orientaux ; puis ils auraient commencé à exploiter les mines de l'Etrurie et c'est alors qu'ils auraient fréquenté, en remontant, la côte occidentale ; les Siciliens allaient chercher le métal dans l'île d'Elbe et ailleurs en Toscane. C'est d'après les résultats des fouilles faites sur divers points de l'Italie que sont établis ces points de comparaison. Ainsi le méandre est analysé dans ses variétés. Le

1. P. 265 : « La monarchie normande de l'Italie méridionale a été une des créations les plus remarquables du XIIe siècle.... Ce fut l'Etat le mieux organisé qu'ait connu le moyen âge ».

calcul fondé sur l'observation de tous ces éléments conduirait, pour Cumes, jusqu'à la fin du VIe siècle avant notre ère.

Chapitre III. *La plus ancienne civilisation des Chalcidiens à Cumes.* L'auteur commence par décrire, d'après les journaux de fouilles, les tombes grecques les plus anciennes. La description, comme dans tout le reste de l'ouvrage, s'appuie ici, surtout pour la céramique, à la fois sur les figures données par les planches et sur celles, bien plus nombreuses, qui sont insérées dans le texte. C'est ces figures qui servent à classer et à juger la collection céramique, à la définir. Les figures d'animaux (pl. XXXIII) sont particulièrement décisives. C'est après avoir ainsi étudié la céramique que la recherche se porte sur les origines du style géométrique de Cumes. A ce propos, l'auteur discute le terme *protocorinthien* et montre qu'il est inexact et trompeur. Il arrive par là à définir la civilisation des Chalcidiens de Cumes dans ses rapports avec celles de l'Italie et de la Sicile. Les étrangers venus là par mer ne se sont pas lassés de produire ; la céramique de Cumes ressemble à celle de Capoue et du reste de la Campanie ; on peut suivre leur production jusqu'à Tarquinies, où l'on reconnaît les types cuméens ; le commerce chalcidien sur la côte d'Etrurie a son aboutissement, son centre principal à Tarquinies, jusqu'à la fin du VIIe siècle où il commence à céder la place au commerce rhodien. C'est appuyé sur les résultats *de l'enquête archéologique en rapport avec la tradition historique* que l'auteur confirme la tradition, rapportée par Strabon : πασῶν γάρ ἐστι πρεσβυτάτη τῶν τε Σικελικῶν καὶ τῶν Ἰταλιωτίδων (V, 243). La date fixée par Eusèbe pour la fondation de la colonie chalcidienne est aussi à maintenir.

Il y a, dans ce volume, bien des recherches, bien des conjectures ; mais nous ne savons si, malgré l'énorme effort qu'il a coûté, il est sage de compter sur les résultats obtenus. L'auteur possède la connaissance très étendue et très précise de toutes les fouilles qui se sont faites en Italie, et il en use avec une confiance qui n'a d'égale que son zèle à classer, à distinguer, à rapprocher ; mais on se demande si, pour l'art de ces périodes reculées, il est possible d'arriver à autant de certitude qu'il le prétend. La Cumes préhellénique et la Cumes chalcidienne auraient pu, ce semble, être traitées avec plus de brièveté. On aurait désiré un début plus court pour ce volume, une arrivée plus prompte à l'époque où les vases corinthiens et les vases attiques pénètrent à Cumes, où Cumes s'associe au grand mouvement du monde grec. La céramique corinthienne et la céramique attique y règneront à partir du VIe siècle ; nous voudrions y arriver plus vite. A vrai dire, dans cette première partie, nous ne dépassons pas la céramique géométrique. Quatre cents pages, c'est beaucoup pour cet art tout primitif, qui n'admet que des hypothèses.

Puis, pourquoi ce parti pris de ne pas citer les textes ? M. Gabrici ne nous offre nulle part la réunion de tous les documents qui peuvent aider l'historien à s'orienter dans cette histoire ; il ne les cite que par occasion, en passant. Il me semble qu'il y aurait eu lieu de commencer par les réunir et par les discuter ; on aurait aimé à les trouver rassemblés avant ou après le chapitre qui décrit les ruines de la ville.

Pour nous résumer, ici il y a, selon moi, beaucoup d'érudition superflue. J'aurais mieux aimé abréger beaucoup ce commencement, pour arriver à la

partie qui mêle Cumes à l'histoire de Rome, pour examiner par exemple, la question de savoir si l'alphabet latin était venu, comme on le croit, de Cumes, pour savoir quelle part Cumes avait eue aux destinées de la Grèce adulte et quelle influence elle avait exercée sur le monde campanien et romain.

G. P.

E. Foelzer. *Die Bilderschüsseln der ostgallischen Sigillata-Manufakturen.* Bonn, Marcus, 1913. IV-87 p., avec 33 pl. — Travail de première main, qui a nécessité de longs voyages et fait honneur à l'autrice, formée à l'école du musée de Trèves. Le but de l'ouvrage est de décrire les coupes à reliefs de la Gaule orientale, en particulier celles du pays des Trévires, dans leurs relations avec les céramiques qui les ont précédées et les céramiques voisines. Outre les trouvailles faites à Trèves, Mlle Fölzer a examiné celles qui sont conservées dans d'autres musées français, allemands et hollandais. Les divers centres de production sont étudiés dans l'ordre chronologique : 1° Luxeuil, la plus ancienne fabrique de la Gaule orientale ; 2° La Madeleine près de Nancy (Saint-Nicolas du Port) ; 3° la fabrique *Satto*, dont le centre est encore à découvrir ; 4° Lavoye, les Allieux, Avocourt (Meuse) ; 5° Eschweiler Hof (Saint-Ingbert) ; 6° Trèves. Les planches sont très bonnes et reproduisent au trait quantité de motifs qu'on ne trouverait pas réunis ailleurs.

S. R.

R. Cirilli. *Les prêtres danseurs de Rome. Étude sur la corporation des Saliens.* Paris, Geuthner, 1913. In-8, XI-187 p. — Les Saliens sont des prêtres *sauteurs*, gardiens des boucliers sacrés, *ancilia*, qui, tombés du ciel du temps de Numa, reproduisent le type bilobé déjà connu à l'époque préhellénique. Ces boucliers-talismans seraient des symboles du dieu Mars ; la création des Saliens, affectés à leur garde, se rattacherait à l'introduction de la métallurgie en Italie ; les danses saliennes auraient pour prototype les danses magiques des forgerons crétois et des Curètes qui, en faisant résonner leurs armes métalliques, croyaient mettre en fuite les démons. M. Cirilli a combattu certaines idées de MM. Helbig, Wissowa, Hild et Frazer, mais non sans leur faire beaucoup d'emprunts. Son inexpérience se révèle dès l'abord dans sa bibliographie, semée de coquilles typographiques, où des ouvrages sont signalés sans noms d'auteurs, où *Sallengre* devient *Sallengui*, où Montfaucon est cité comme une source, etc. Style et rédaction sont également fâcheux ; les fautes d'impression pullulent partout et l'on se demande comment l'auteur a consulté les ouvrages qu'il cite quand on le voit renvoyer à « Boyd, *Hawes Gournia*, pl. XI, 15 » (p. 23, où il n'y a pas moins de quatre autres bévues dans les notes)[1]. P. 79, à propos des *Saliae virgines* : « Sur le bas-relief publié par J. B. Casali, on voit six jeunes filles avec des encensoirs dans le cortège. On a voulu reconnaître en elles des vierges saliennes ». Pas de renvoi ; il faut se reporter à la p. 4 pour savoir ce dont il s'agit (bas-relief perdu) et là on constate : 1° que la publication de Casali est

1. Cela n'est pas une exception ; il y en a cinq à la p. 85.

citée avec un millésime faux ; 2° qu'il n'y a pas le renvoi nécessaire à Gronovius. P. 91, le texte est calqué de beaucoup trop près sur celui de l'article *Salii* de M. Hild dans le *Dict. des Antiq.* (p. 1021) ; j'ai fait la même remarque ailleurs. A la fin, il y a une utile réunion des textes épigraphiques et littéraires mentionnant les Saliens ; mais nombre de ces textes sont estropiés, l'ordre où ils sont énumérés est absurde (p. 182-3), Lucien est donné comme un auteur latin (p. 185) et le texte de Lydus est altéré au point que l'auteur n'y a dû rien comprendre en le transcrivant. Pis encore : usant à l'aveugle d'une note prise dans Marquardt (*Staatsverw.*, III, p. 419), M. Cirilli (p. 178) fait de Savaro un ancien scoliaste, alors que J. Savaron écrivait à Paris en 1598. Ce qu'il y a de plus étonnant peut-être et sans doute de meilleur dans cet ouvrage est la préface élogieuse dont l'a fait précéder M. Toutain.

S. R.

Eug. de Faye. *Gnostiques et gnosticisme.* Étude critique des documents du gnosticisme chrétien aux IIe et IIIe siècles. Paris, Leroux, 1913. In-8, II-480 p. — « Avant de rechercher les origines lointaines du gnosticisme ou de tenter d'en faire l'histoire, il faut élucider à fond la question des sources. Le défrichement préalable du champ qu'il s'agit de mettre en valeur n'est pas encore achevé » (p. 3). Ces lignes caractérisent la manière analytique de M. de Faye, opposée à la manière synthétique de M. Bousset (*Hauptprobleme der Gnosis*, 1907), dont l'intérêt ne lui échappe point, mais qu'il juge prématurée. Ce n'est donc pas une histoire du gnosticisme que nous a donnée l'auteur, mais des recherches sur les gnostiques, en particulier sur Basilide, Valentin, Marcion, Apelle, les gnostiques des *Philosophumena*, les gnostiques coptes, les Ophites. L'idée dominante est la division du gnosticisme en deux périodes, faisant suite à une époque de gestation qui nous échappe : 1° les fondateurs, vers l'an 120, créateurs originaux de systèmes et d'écoles philosophiques, où l'ascétisme est de règle, qui se recrutent surtout parmi les gens cultivés ; 2° depuis la fin du IIe siècle, tendance au syncrétisme et développement d'un gnosticisme *sacramentel*, qui subordonne la connaissance à la rédemption, sous l'influence des mystères païens. Cette forme de gnosticisme a influé, à son tour, sur la grande Église « qui adoptera l'idée ritualiste et en fera le principe et le nerf de ses sacrements » (p. 458). Ce qui distingue essentiellement le gnosticisme du IIIe siècle de celui du IIe, « c'est que les associations qui le composent, d'écoles qu'elles étaient, deviennent des confréries religieuses », ayant pour but principal l'accomplissement de certains rites expiatoires. Ainsi s'explique à la fois la popularité du gnosticisme à cette époque et son absurdité ; les gens incultes, devenus la majorité dans ces associations, y firent prévaloir leurs superstitions ridicules et parfois aussi, semble-t-il, leur libertinage. L'Église, en le combattant avec acharnement, n'a pas seulement lutté pour ses droits, mais pour ceux de la morale et de la raison.

S. R.

L. von Sybel. *Der Herr der Seligkeit. Archäologische Studie zur Christlichen Antike.* Marburg, Elwerth, 1913, 40 p. gr. in-8, avec 19 gravures. — Les motifs chrétiens qu'étudie ici M. de Sybel sont surtout ceux de la *Majestas*

Domini et de la soi disant *Traditio legis*. A l'encontre de la plupart des archéologues, l'auteur n'admet pas que le Christ, tenant un rouleau, soit censé remettre l'Évangile aux apôtres (malgré l'inscription fréquente *Dominus legem dat*) ; bien que cette interprétation soit admissible dans un petit nombre de cas, le rouleau tenu par le Seigneur n'est généralement qu'un attribut. La scène ne se passe pas sur terre, mais dans le ciel : c'est la proclamation du salut éternel par l'efficace de la nouvelle loi. Lorsque la figure du Christ est encadrée de celle des deux apôtres Pierre et Paul, considérés comme les princes des bienheureux, Paul occupe presque toujours la place d'honneur, que les monuments romains ont essayé passagèrement de lui disputer. La rivalité ainsi entrevue entre Rome et Ravenne serait fort intéressante à constater si l'on nous en donnait de plus amples preuves. J'ai l'impression que M. de Sybel veut en savoir trop long et ne laisse pas au caprice des artistes une place suffisante, alors que De Rossi tendait parfois à l'exagérer.

S. R.

Dom Etienne Darley, O. S. B. *Les Acta Salvatoris. Un Evangile de la Passion et de la Résurrection et une mission apostolique en Aquitaine, suivis d'une étude de la version anglo-saxonne*. Paris, Picard, 1913. In-8, 51 p. — Publiée avec un *nihil obstat* et deux *imprimatur*, cette brochure est étrange. L'auteur est arrivé à la conviction que les *Actes* dits de Pilate et la *Mission de Nathan* (*Vindicta Salvatoris*)[2] sont des textes du 1er siècle : « Les *Actes* sont, en effet, un récit, ou évangile, de la Passion et de la Résurrection du Sauveur ; la Mission de Nathan, une mission apostolique en Aquitaine... Tertullien cite et commente les *Actes* et la lettre, rapport adressé à l'empereur Tibère, de la Mission de Volusien[1], comme une autre relation faite à Tibère ». Pour établir une thèse aussi surprenante, il faudrait un examen minutieux et détaillé des textes, alors que nous trouvons surtout de brèves affirmations. Les théologiens, orthodoxes ou libéraux, ne sont pas disposés à croire que l'épître de Barnabé s'inspire des Actes de Pilate, que saint Ignace s'en soit servi, que saint Irénée « commente, en les résumant, les *Actes* suivis de la *Vindicte* » (p. 11), etc. Mais pour discuter cela, il faudrait que l'auteur eût donné ses raisons ; je n'en trouve point et ne comprends pas toujours ce qu'il écrit.

S. R.

Gertrude Lowthian Bell. *Churches and Monasteries of the Tûr 'Abdîn and neighbouring districts* (Extrait de la *Zeitschrift fur Geschichte der Architektur*, Heidelberg, 1913). In-4°, avec 28 planches et 40 gravures. — Étude très richement illustrée d'un groupe important d'églises et de monastères (ve-viie siècle), dont les ruines, situées en plein pays kurde, sont difficilement accessibles. L'intrépide autrice les avait déjà visitées en 1909 et en avait publié une première description dans l'ouvrage de MM. Strzygowski et van Berchem sur Amida. Revenue dans ce pays en 1912, elle compléta son exploration au prix de fatigues dont elle dédaigne de dire plus d'un mot.

1. Tischendorf, *Evangelia apocrypha*, p. 471.
2. Faisant partie de la *Vindicta*.

Toutes les églises de la Mésopotamie septentrionale témoignent d'influences artistiques qui ne remontent pas seulement à l'époque classique, mais où les vieilles traditions de l'art oriental ont leur part. Cela est particulièrement sensible dans la décoration, dont il faut chercher les prototypes en Syrie. On trouvera les éléments d'une étude comparative dans les grandes photographies prises et publiées par Miss Bell. Certains chapiteaux (pl. XVIII) offrent des sortes d'entrelacs en losanges dont le type a été retrouvé sur deux stèles funéraires coptes du musée de Berlin, attribuées par M. Wulff à une époque comprise entre le ve et le VIIe siècle. Des études ultérieures permettront sans doute de constituer la géographie et la chronologie de tous ces motifs d'ornement ; bien que les recherches à ce sujet ne fassent que commencer, on est étonné de la rapidité de leurs progrès.

S. R

J. G. Frazer. *The Scapegoat*. Londres, Macmillan, 1913. In-8, XIV-453 p. — La troisième édition du *Golden Bough*, dont ce volume fait partie, comprenait déjà : *The Magic Art* (2 vol.) ; *Taboo and the perils of the soul* ; *The dying God* ; *Adonis, Attis, Osiris* ; *Spirits of the corn and of the wild* (2 vol.). Les deux derniers volumes ont paru tout récemment sous ce titre : *Balder the Beautiful*. Dans celui-ci M. Frazer a traité les points suivants : 1° Le transfert du mal ; 2° L'omniprésence des démons ; 3° L'expulsion publique du mal ; 4°, 5° Les boucs émissaires en général ; 6° Les boucs émissaires dans l'antiquité classique ; 7° La mise à mort du dieu au Mexique ; 8° Les Saturnales et fêtes analogues. L'étude sur la crucifixion du Christ, qui occupait les pages 186-198 de la seconde édition du *Golden Bough* (t. III), est ici reléguée en appendice et réimprimée avec des additions et des réserves. Dans une note initiale, M. Frazer se déclare résolument hostile à toute thèse qui voudrait révoquer en doute l'existence historique de Jésus et sa mort sous le gouvernement de Ponce Pilate ; il considère que cela est établi par le témoignage des Évangiles, comme par les textes hostiles de Tacite et de Pline le jeune. « Ce sont seulement les incidents de la vie et de la mort du Christ qui restent, et resteront probablement toujours, voilés par les brouillards de l'incertitude » (p. 412). On voit que M. Frazer est très loin de M. Benj. Smith, qu'il n'a jamais cité ; ce n'est d'ailleurs pas en quelques lignes dédaigneuses que l'on peut traiter d'aussi graves questions. Mais ce n'est là, en somme, qu'un détail infime dans ce volume si plein d'érudition et de rapprochements ingénieux. Ceux qui le liront — parfois non sans effort ni résistance — seront tout prêts à souscrire une fois de plus au jugement d'un critique littéraire du *Times* : « Le verdict de la postérité sera probablement que le *Golden Bough* a influencé l'attitude de l'esprit humain au sujet des croyances surnaturelles et des rituels symboliques plus profondément que tout autre ouvrage publié au XIXe siècle, à l'exception de ceux de Darwin et d'Herbert Spencer ».

S. R.

J. J. M. de Groot. *Religion in China*. New-York, Putnam, 1912. In-8, XV-327 p. — Les manuels enseignent qu'il y a trois religions en Chine : le

taoïsme, le confucianisme et le bouddhisme. Les Chinois disent cependant que leur pays, bien que pratiquant trois religions, n'en possède, en vérité, qu'une seule. Cela ne signifie pas que ces trois religions ont été amalgamées, car alors elles n'existeraient plus isolément; ni que chaque Chinois professe à la fois trois religions, car on ne comprendrait pas pourquoi elles se réduisent pour lui à une; ni que les Chinois sont les plus tolérants des hommes, car M. de Groot a prouvé lui-même, dans son ouvrage *Sectarianism and religious persecution in China*, qu'ils ne sont pas tolérants du tout. La vraie explication, proposée par M. de Groot et dont la démonstration forme l'objet du présent volume, serait celle-ci : Les trois religions en question sont trois branches, nées d'un tronc commun qui a existé depuis les temps préhistoriques ; ce tronc n'est autre que la religion de l'univers (*universisme*), de ses parties et de ses phénomènes. L'*universisme* est la religion unique de la Chine ; comme le taoïsme, le confucianisme et le bouddhisme en sont « les trois parties intégrantes », tout Chinois se sent également à l'aise avec l'une et l'autre, sans être choqué par des principes dogmatiques qui se contredisent ou qui s'excluent. A l'époque des Han (— 200 + 200 ap. J.-C.), l'ancien tronc se divisa en deux branches, taoïsme et confucianisme; le bouddhisme, sous sa forme universaliste (*Mahaydna*), arrivant de l'Inde, se greffa alors sur l'ancien tronc. Il est remarquable que la Chine reçut ainsi les religions dont elle vit encore à l'époque même de la fondation du christianisme. S. R.

Ed. Chavannes et **R. Petrucci**. *Ars Asiatica. La peinture chinoise au Musée Cernuschi en 1912*. Bruxelles, Van Oest, 1914. In-4, 100 p., avec 47 planches. — L'exposition organisée en 1912 au Musée Cernuschi réunissait un certain nombre de peintures chinoises dont il était possible de fixer avec quelque précision l'origine et la date. Comme les études historiques sur l'art chinois sont encore à leurs débuts, il a paru utile de mettre en pleine lumière, au moyen de planches luxueuses et de commentaires développés, quelques exemplaires vraiment typiques, destinés à fournir des points de repère précis autour desquels viendraient se classer, avec le temps, les œuvres incertaines. A la suite de ces notices très détaillées on trouve un catalogue sommaire des 144 peintures exposées. Celles qui sont reproduites datent du VIIIe siècle (époque des Tang) au XVIIIe ; elles nous conduisent à travers les époques des Song, des Yuan, des Ming jusqu'à celle des Tsing. Cet ensemble permet déjà d'entrevoir les caractères d'une évolution qui n'a pas été rectiligne et où l'académisme précoce, l'archaïsme et le maniérisme ont eu leur part. Parmi les peintures reproduites, la plus belle, à mon avis, est un portrait d'homme de la collection Rivière (pl. XVII), fragment d'une composition plus importante qui a péri. « Dans l'acuité singulière du regard, disent les auteurs (p. 30), on sent revivre toute cette tradition de la vieille peinture chinoise qui y voyait un reflet direct de l'âme, une valeur mystérieuse et magique. » Un pareil portrait tient sa place à côté d'un Van Eyck ou d'un Pisanello. C'est à Pisanello aussi que font penser les peintures représentant des animaux ; quant aux paysages, il faut aller jusqu'au XIXe siècle pour en trouver, dans l'art français moderne, les équivalents. S. R.

J.-A. Decourdemanche. *Traité des monnaies, mesures et poids anciens et modernes de l'Inde et de la Chine*, Paris, Leroux, 1913. In-8, 172 p. — « Dans le présent travail, nous croyons avoir démontré que les éléments métriques babyloniens et perses, en vigueur à l'époque achéménide, ont été transmis dans l'Inde et, de là, chez les trois peuples d'Extrême-Orient, les Chinois, les Siamois et les Cochinchinois ». Cette constatation, comme le dit l'auteur, est importante, car la métrologie est un des éléments qui permettent de mettre en lumière la transmission des influences par les relations commerciales. La tâche était difficile, notamment pour la Chine, dont les systèmes métriques sont effroyablement compliqués. Je n'ai pas la compétence nécessaire pour apprécier la valeur des données numériques sur lesquelles se fondent les calculs et les déductions de M. Decourdemanche ; j'éprouve pourtant quelque scrupule lorsque je vois que la longueur du pied d'arpenteur est empruntée aux *Éléments de géographie* de Balbi et que d'autres évaluations sont tirées de la *Chine* de Pauthier (1837), livre dont la réputation d'exactitude laisse à désirer.

S. R.

H. Schuchardt. *Baskisch und Hamitisch*. Paris, Champion, 1913 (extr. de la *Rev. internat. des Études basques*, VII, 3). — L'auteur pense maintenant, avec Trombetti, que le basque est apparenté à la fois aux idiomes caucasiques et aux idiomes chamito-sémitiques, mais plus voisin des langues caucasiques que du berbère. Les 154 mots basques qu'étudie M. Schuchardt ne semblent pas comporter de rapprochements qui s'imposent avec évidence ; que *hier* se dise *atzo* en basque et *abrindi* dans une langue africaine, je le veux bien, mais me garderais d'en rien conclure. Voici qui est d'un intérêt plus général. Le cheval, en basque, se dit *zaldi* ; ce mot rappelle l'ibérique *thieldones* (*celdones*), désignant, d'après Pline, des chevaux des Asturies qui allaient à l'amble. M. Schuchardt rapproche le berbère *aserdun*, « mulet », parce que les textes en ancien français parlent de « mulets amblants ». Un rapport analogue, mais inverse, existerait entre *mannus*, espèce de poney chez les Romains, et le basque *mando*, signifiant mulet (cf. l'ibérique *mandonius*) ; Sénèque parle, dans un même endroit, des *manni asturcones* (*asturco* est expliqué par *equus ambulator* dans les gloses) et des *tolutarii* (trotteurs). Les archéologues qui s'occupent des chevaux d'Espagne peuvent noter cela.

S. R.

Le Gérant : Ernest Leroux.

ANGERS, IMPRIMERIE ORIENTALE DE A. BURDIN ET Cie

LE KOURGANE DE SOLOKHA

(RUSSIE MÉRIDIONALE)

ΕΛΕΥΘΕΡΙΑ [Η]ΗΡΜΩΝ ΑΝΤΙΣΘΕΝΕΙ, ainsi se restituerait une inscription presque totalement effacée que porte le bord d'une magnifique phialé en or massif, trouvée sous le grand tumulus de Solokha, dans la Russie méridionale, près des cataractes du Dnieper.

« Offert (ou dédié) à Antisthène par Eleuthérie et Hermon ». — Et plus bas: « à Antiloque » : ΑΝΤΙΛΟΧΟ.

Antisthène ? Antiloque ? Se nommait-il d'un de ces noms le roitelet scythe, dont la tombe, riche en objets d'art, a été doctement explorée durant l'été passé par le professeur Wesselowsky, membre de la Commission Impériale Archéologique de Russie ?

Antisthène ? Antiloque ? Pourquoi n'auraient-ils pas porté des noms grecs ces princes scythes, qui ont dû passer des mois, voire des années à l'abri des murs des colonies grecques — Olbia, Chersonèse — soit commes otages, pendant leur jeunesse, soit comme voyageurs ou *sportsmen*, avides de rapporter en Scythie quelque prix de lutte, de course ou de tir au javelot ? Témoins ces splendides amphores panathénaïques que nous livrent les grandes sépultures de la Scythie.

Quoi qu'il en soit, le prince scythe, qui reposait sous l'immense amoncellement de terre dit *Solokha*, avait dû bien connaître la Grèce et les Grecs du IVe siècle av. J. C. et apprécier la finesse de leur orfèvrerie. Car c'est faire preuve de beaucoup de goût que de s'entourer de merveilles de l'art hellénique au milieu de sujets nomades, au sein de « monstres barbares » tels que se présentent à nos yeux — et peut être à tort — les Scythes de la Russie méridionale. Le prince des steppes du Borysthène, dont

nous avons exploré la tombe, a dû bien hautement estimer lui-même et su inspirer à ses proches le culte de l'art de Phidias, pour que, la dépouille royale à peine déposée sur son lit de repos, une main dévouée soit venue placer au chevet du prince le merveilleux bijou que représente le peigne d'or de la Solokha.

L'histoire nous donne quelques indications sur l'existence de ces Scythes hellénisés :

« Il se forma, dit E. Curtius[1], dans tous les pays barbares où les Grecs prirent pied, une race bâtarde une population adroite, affairée... C'étaient les agents des maisons de commerce grecques. A mesure que leur nombre s'accrut, ils répandirent dans le peuple, auquel ils étaient mêlés, les mœurs et la langue de la Grèce. Ainsi naquit le grand peuple des Helléno-scythes. Tout se transforma, tout se renouvela aux mains des Grecs. La Crimée se remplit de républiques grecques qui firent pénétrer plus avant et plus profondément dans le pays leur influence intellectuelle. Les villes fondées par les commerçants grecs trouvèrent, jusque dans la population des pays barbares, des affinités antérieures sur lesquelles elles purent s'appuyer. Les colonies ont très vite rejoint et dépassé leur métropole. Dans les belles villes toutes neuves on vit s'étaler un luxe que ne connaissait pas la mère patrie. On voulait jouir de ses richesses rapidement amassées. Naturellement, suivant que les circonstances étaient favorables ou contraires, l'hellénisation aboutit à des résultats différents. Il y eut des Hellènes qui, expulsés de leurs stations maritimes et refoulés dans l intérieur des terres, s'établirent au milieu des Barbares et retournèrent par degrés à la barbarie. Tels étaient ces Gélons, dont parle Hérodote, qui habitaient au milieu des Budins dans l'intérieur de la Russie. Ils étaient organisés en cité avec temples, statues, et autels à la mode hellénique ; mais tout cela, comme aussi les remparts de leur ville, était en bois. Ils célébraient en

1. Ernest Curtius, *Histoire grecque*, traduction Bouché-Leclercq, Paris, 1880, t. I, p. 579).

l'honneur de Dionysos des fêtes grecques, mais leur langue avait déjà dégénéré en un patois moitié grec, moitié scythe ».

Sur ce, je passe la plume à Mme Sophie Polovtsoff pour un compte rendu plus détaillé de notre campagne archéologique de l'année 1913. Qu'il me soit seulement permis d'insister un instant — et les archéologues me comprendront — sur la sensation de profonde vénération que nous éprouvâmes, le professeur Wesselowsky et moi, lorsque nous sortions de terre l'une après l'autre les merveilleuses pièces dont suit la description.

C'est aux confins septentrionaux du gouvernement de la Tauride, non loin des cataractes du Dnieper, en plein désert et à 15 kilomètres de toute habitation humaine, que s'élevait le gigantesque *kourgane* dit Solokha. Ici, aucun nuage ne viendra troubler notre contentement ; aucun *fellah* rapace n'essaiera de déposer ces amorces brillantes qui, sur les bords du Nil, flattent la crédulité de l'explorateur trop impatient. Le *truquage* des sépultures n'a pas encore atteint nos steppes russes. Seuls les chercheurs de trésors sont venus de tout temps détruire, spolier, bouleverser ces monuments funéraires si riches et si mystérieux. La plus grande partie des *kourganes* scythiques ne nous offre que de pauvres débris, abandonnés par les spoliateurs. Par contre, lorsque, pour une fois, le sort veut bien nous favoriser et nous livrer une tombe intacte, c'est tout un musée d'objets artistiques à recueillir, tout un livre de mort à effeuiller, tout un poème archéologique à redire...

Heureux l'explorateur auquel il est donné de présenter ce poème à l'attention de ses savants confrères !

A. Bobrinskoy.

Saint-Pétersbourg, janvier 1914.

UNE TOMBE DE ROI SCYTHE

(TUMULUS DE SOLOKHA, RUSSIE MÉRIDIONALE)

(Planches I-XI.)

Je viens soumettre à l'examen des savants français les dernières trouvailles archéologiques faites en Russie. Grâce à l'amabilité du président de la Commission Impériale archéologique, le comte A. Bobrinskoy, et du professeur Wesselowsky, je suis en mesure de publier ici des planches, gravées d'après les photographies dont certaines ont déjà paru dans des journaux russes et étrangers. Plusieurs de ces trouvailles, remarquables échantillons d'orfèvrerie antique, sont d'une beauté de conception et d'une finesse de travail sortant tout à fait de l'ordinaire. Elles feront sans doute l'objet d'une étude détaillée; les savants russes, ainsi que leurs collègues étrangers, auront alors l'occasion d'émettre un avis compétent sur les origines et l'importance de ces bijoux, qui apportent tant de données nouvelles et intéressantes aux problèmes soulevés depuis longtemps par les antiquités de style hellénique découvertes dans la Russie méridionale. Ces quelques pages ne doivent être considérées que comme une notice préliminaire, destinée à porter à la connaissance de ceux qui ne lisent pas le russe les informations les plus récentes sur ces objets. Il est impossible, si tôt après les fouilles, de tenter même un examen superficiel de tous les matériaux recueillis par M. le professeur Wesselowsky; je n'essaierai ici que de donner une description succincte de ce mobilier funéraire trouvé dans la tombe d'un roi scythe et d'y joindre un court récit des travaux qui ont amené un si heureux résultat.

N'ayant pas assisté aux fouilles du professeur Wesselowsky, je me fonde dans ce qui suit sur l'article publié le 19 juillet

(1er août) dans le *Novoé Vrémia* par le comte Bobrinskoy, témoin oculaire de la découverte[1], sur les articles du profes-

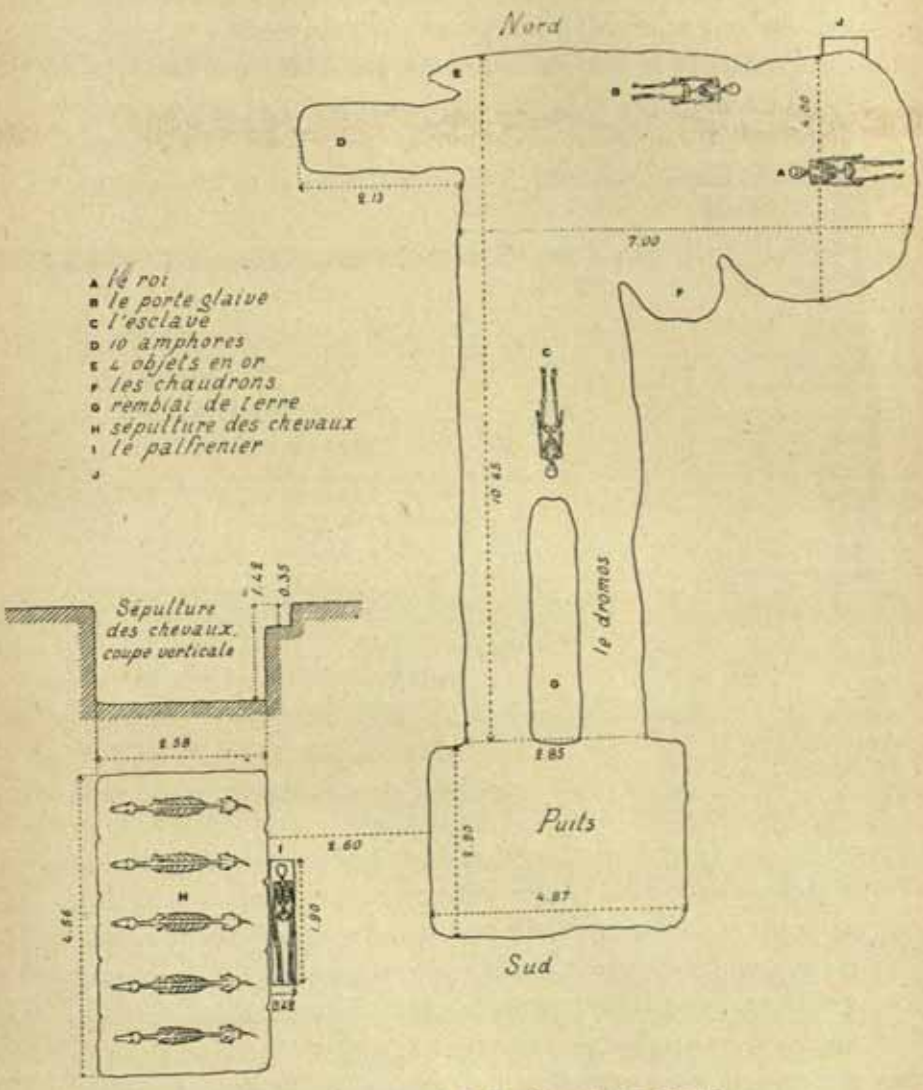

Fig. 1. — Plan horizontal de la tombe royale de Solokha.

1. Dans *l'Illustrated London News* du 3 janvier 1914, le comte Bobrinskoy a publié un résumé de cet article ; voir aussi la même Revue, 14 février.

seur Wesselowsky dans le même journal du 19 octobre (1er novembre) et du 30 novembre (13 décembre) 1913, et enfin sur quelques observations et souvenirs personnels dont ces deux savants ont bien voulu me faire part. Je saisis avec plaisir cette occasion de leur exprimer ma gratitude pour les détails si intéressants qu'ils m'ont communiqués et surtout pour les plans que l'aimable autorisation du professeur Wesselowsky me met à même de joindre à cette étude (fig. 1 et 2).

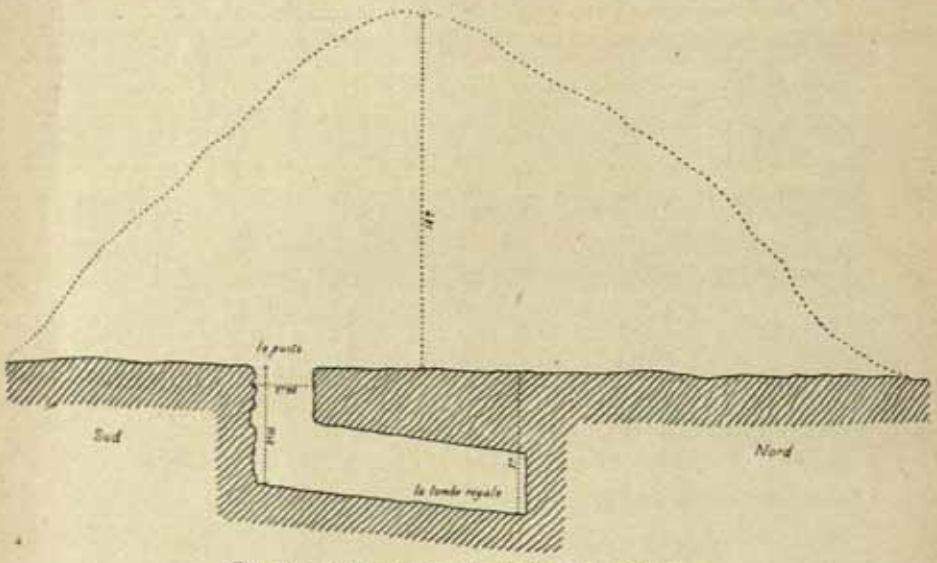

Fig. 2. — Plan vertical de la tombe de Solokha.

* * *

Dans le midi de la Russie, dans ce vaste steppe, ensanglanté jadis par les luttes séculaires de tant de peuples divers, maintenant calme et fertile, mais encore peu hospitalier au nouveau-venu, s'élèvent de grands tumulus, témoins et gardiens fidèles des vestiges des civilisations passées.

L'attention des archéologues russes s'est portée tout d'abord sur les tombes des rives du Dniéper en avant des cataractes (Lougowaia Moguila, Tchmireff, Ogouz, Zimbaloff et Tchertomlitzky kourgani); les trésors qu'ils y ont déterrés ornent à pré-

sent les vitrines de l'Ermitage Impérial à Saint-Pétersbourg. En 1912, le professeur Wesselowsky s'est attaqué à un tumulus colossal, situé également dans cette même région des grandes tombes royales, région qu'avec plus ou moins de probabilité on pourrait peut-être identifier avec le *Gerros* d'Hérodote.

La *Solokha* (c'est le nom sous lequel ce grand tumulus est connu dans le district de Mélitopol) est à environ 25 kilom. au midi de la ville de Nicopol et à 15 kilom. du grand village de Bolchaia Znamenka (district de Mélitopol, gouvernement de Tauride). On apercevait de bien loin cette montagne en forme de cône, ayant 18 mètres de hauteur et entourée d'une pléiade de tumulus de belle taille, mais insignifiants en comparaison du *kourgane* central. A l'horizon pas un arbre, pas un ruisseau — rien que le steppe dans toute son immensité.

La première campagne archéologique aboutit à la découverte d'une tombe violée dans l'antiquité : elle était située au centre du tumulus, à une profondeur d'environ 24 mètres du sommet actuel, à 5m,66 au-dessous du niveau du steppe. Ce caveau était partagé en deux chambres par un mur de terre, allant de l'est à l'ouest. La chambre septentrionale avait 5m,51 sur 4m,32, la chambre méridionale 7m,44 sur 3m,95 Du squelette, posé dans la première de ces chambres, il n'était resté que quelques os disséminés ; mais la découverte d'une aiguille en or et d'une phiale en argent fait penser que c'était une sépulture de femme. Le professeur Wesselowsky a recueilli en outre plusieurs plaquettes en or, qui ornaient jadis la robe de la morte, en forme d'aigles, de sphinx, de têtes d'hommes et de croix, quelques pointes de flèches en bronze et une jolie cuiller en bronze également, dont le manche se terminait par une tête de cygne et qui était suspendue à l'orifice d'une amphore, posée au milieu de la chambre funéraire.

Dans la chambre méridionale, les voleurs avaient dédaigné un beau vase en bronze doré, un grand chaudron à pied massif également en bronze et contenant une coupe en bois et les os d'un agneau trois amphores en argile rouge et un grand réchaud

carré en bronze (0m,76 sur 0m,12), sur quatre pieds à roulettes. Les angles de ce réchaud étaient ornés de jolis dessins; un treillis de tiges de fer en composait le milieu. Sur ces tiges était étendue une natte recouverte d'une couche de terre, avec une autre couche de chaux par dessus, épaisse d'à peu près un millimètre. A l'est de cet objet on a trouvé une espèce de tabouret ou de caisse en bois mesurant 0m,43, 0m,74 et 0m,55, munie de

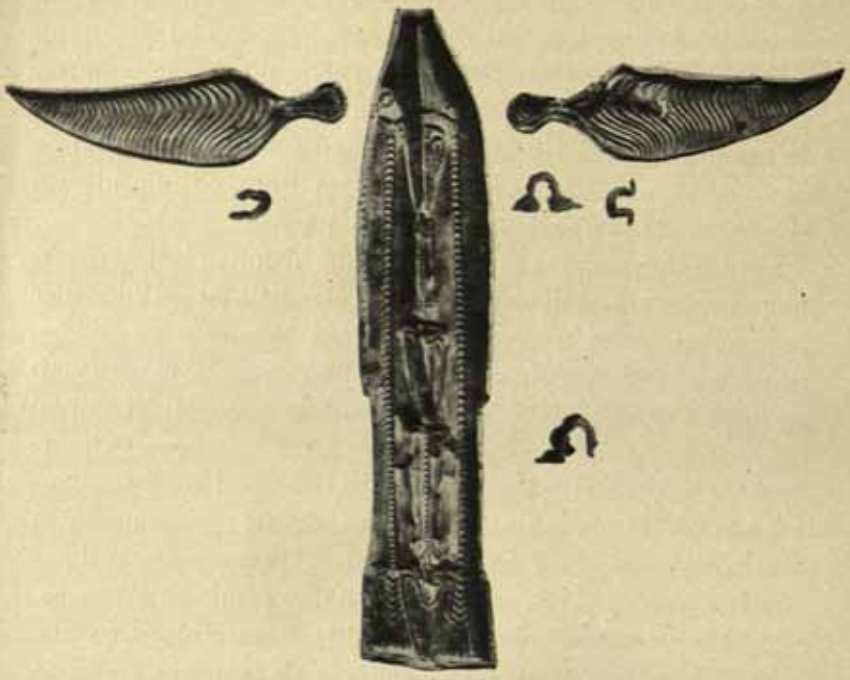

Fig. 3. — Ornements en or trouvés sur des têtes de chevaux dans une tombe de Solokha.

crampons en fer, et un vase en vermeil ressemblant par sa forme aux coupes grecques dites de Mégare.

Le *dromos* par lequel la procession funéraire avait pénétré dans la tombe allait de l'ouest à l'est; sur son parcours, on découvrit la même année une autre tombe de dimensions beaucoup moins grandes (2m,12 sur 1m,88 et 1m,52), à un niveau moins profond que la première. Cette tombe était aussi partagée

en deux parties par un mur de terre de 0m,30 d'épaisseur ; le fond en était pavé de briques crues, le haut avait été recouvert de bois (les restes s'en sont conservés en grand nombre). On a trouvé là les squelettes de deux chevaux — un dans chaque compartiment — couchés sur le ventre, les têtes tournées vers l'est, les cous relevés vers le haut de la tombe et les naseaux au midi. Les ornements[1] qui recouvraient ces têtes, étaient en

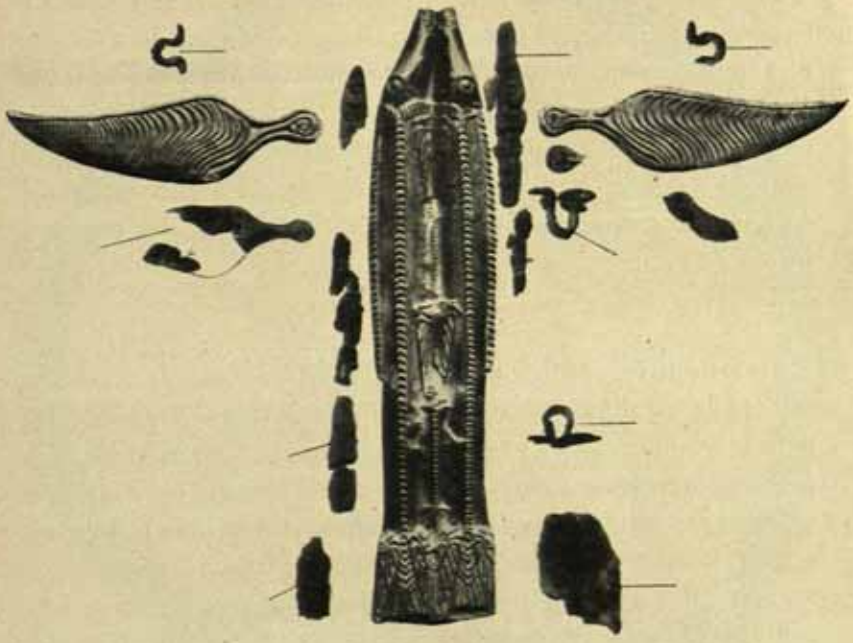

Fig. 4. — Ornements en or trouvés sur des têtes de chevaux dans une tombe de Solokha.

forme de grands poissons (longueur 0m,38), en or repoussé et appliqués à des matrices en bois (fig. 3 et 4). Ces grands poissons étaient parsemés d'aigles et de petits poissons, travaillés également au repoussé ; leurs queues se terminaient par des

1. Voir l'article du professeur V. B. Pharmakowsky dans l'*Arch. Anzeiger*, 1913, p. 217 et suiv. ; les articles du professeur Rostovzew dans les *Mélanges Montelius* (Stockholm, 1913) et dans le *Bulletin de la Commission Impériale*, 49e livraison, p. 162 ; l'article du professeur Wesselowsky dans le même *Bulletin*, 47e livraison, p. 96.

aigles, aux têtes tournées dans des directions opposées. Ces plaques pendaient sur les fronts des chevaux, la tête du poisson remontant jusqu'à quelques millimètres au-dessus du crâne et la queue descendant jusqu'aux naseaux. Chaque tempe portait un ornement en forme d'aile (ou de nageoire?), également en or repoussé sur matrice en bois, posé perpendiculairement au poisson et fixé comme ces derniers à la courroie frontale par des boucles en fer. Des trouvailles analogues avaient déjà été faites en Russie; mais jamais ces plaques en forme de poissons n'avaient été recueillies *in situ* et leur destination n'avait pas été élucidée. Le poisson de Vettersfelde du Musée de Berlin, quoique beaucoup plus ancien, présente certaines analogies avec ceux de Solokha. Dans cette même tombe on a encore trouvé de nombreux ornements de courroies en bronze, des mors en forme de S, etc.

***

En juin 1913, les travaux furent repris au pied du versant sud-est de Solokha et amenèrent en peu de temps la découverte d'un large puits de 5m,33 de profondeur sur 2m,90 de largeur et 4m,87 de longueur, creusé dans le terrain primitif; sur sa paroi orientale se sont conservés sept gradins (voir le plan horizontal et le plan vertical de la tombe royale, fig. 1 et 2). Au fond de ce puits, une galerie latérale s'enfonce du midi au nord sous le tumulus; elle a 2m,85 de largeur et 10m,65 de longueur. D'abord, un remblai en terre la partage en deux couloirs; là où il finit on a trouvé le squelette d'un jeune esclave, la tête dirigée vers le midi, plusieurs pointes de flèches en bronze et quelques dés épars autour de lui. La galerie était à demi remplie de terre, par suite de l'éboulement du plafond. La partie septentrionale de ce «dromos», à une profondeur de 7 m. au-dessous du niveau du steppe, s'élargit vers l'est et forme une grande chambre mortuaire aux contours irréguliers, d'à peu près 7 m. sur 4 m. Non loin de sa paroi septentrionale était couché le squelette du porte-glaive, la tête vers l'est; une épée en fer gisait à sa gauche;

quelques pointes de flèches en bronze étaient éparses près de lui.

Dans la partie orientale du caveau reposait le squelette royal, entouré de ses armes et de ses bijoux ; il était étendu sur le dos, la tête à l'ouest, les bras allongés le long du corps. A son cou était passé un énorme collier ovale (28 cm. de diamètre

Fig. 5 — Torques d'or. Tumulus de Solokha.

longitudinal) en or soufflé, qui retombait jusqu'au milieu de la poitrine ; c'est une torsade de cordons unis et granulés, qui se termine par deux belles têtes de lion en relief (fig. 5). Dans leurs gueules ouvertes ils tiennent des cordes en or formant un nœud. Les têtes de lions sont soudées à la torsade par deux bandeaux, décorés d'un charmant dessin de palmettes et de

fleurs de lotus à interstices émaillés en bleu, rouge et vert ; les yeux sont également d'un émail qui n'a rien perdu de son éclat. Le poids de ce collier est de 510 grammes (1 livre, 24 zolotnik).

Sur les os des bras il y avait cinq bracelets en or massif (fig. 6), trois au bras droit et deux au bras gauche. L'étoffe de la robe royale a complètement disparu ; mais les plaquettes en or qui y étaient cousues se sont très bien conservées (plus de 300 pièces, fig. 7 et 8). Elles sont toutes travaillées au repoussé,

Fig. 6. — Bracelets d'or. Tumulus de Solokha.

mais de formes et de grandeurs différentes : sur les plus considérables, de forme carrée, aux bords ornés d'une rangée de perles, sont représentés soit deux Scythes tenant entre eux un rhyton (scène rituelle déjà connue par une plaque en or de l'Ermitage) [1], soit un lion dévorant un cerf, dont les bois remplissent la partie supérieure de la plaquette. La scène rituelle dont il a été question est également représentée sur des plaques exactement pareilles aux premières, mais de dimensions moins grandes.

Vient ensuite une série de plaquettes d'un travail plus grossier, sur lesquelles sont représentés des griffons cornus et ailés, un sur chacune. D'autres sont en forme de cerf couché, la tête repliée à droite, dans l'attitude du sommeil, ou encore les pieds recourbés sous le corps, mais la tête levée. Deux

1. Voir l'article du prof. Rostovzew dans la 49e livraison du *Bulletin de la Commission*, p. 7, n. 3.

espèces de plaquettes sont en forme de lions ou de griffons : sur les plus grandes, on voit un lion la gueule ouverte, la queue

Fig. 7. — Plaquettes en or. Tumulus de Solokha.

recroquevillée ; sur les autres, qui sont toutes petites, un griffon assis. Enfin, des plaquettes en forme de fleurs et de boutons de lotus avec une palmette (modèle très connu) et des

petites plaquettes triangulaires semées de perles. Tous ces ornements sont pourvus d'un petit trou dans chaque angle, ce qui permet de supposer qu'ils étaient cousus à l'étoffe de la robe ou du dais.

Autour du roi on avait soigneusement disposé les objets suivants : au-dessus de sa tête, un couteau en fer avec un manche en os, des ossements d'agneau, quelques pointes de flèche en bronze et une épée en fer très altérée par la rouille. A droite et à une certaine distance de la tête étaient les restes d'une cotte de mailles en fer (le professeur Wesselowsky n'est parvenu à retirer de la terre que des parties insignifiantes de cet objet, complètement détérioré par la rouille), une paire de cnémides en bronze, très endommagées également, un objet en bois complètement détruit par le temps, une coupe en bois, dont le bord était orné d'appliques en or (fig. 9). Sur une d'elles était représenté au repoussé un cerf couché, sur les six autres des poissons ; ces plaques étaient fixées à la coupe par de petits clous en or. A gauche de la tête du roi on avait placé un beau collier formé d'une quantité de petits tubes en or, décorés de raies transversales, avec 66 pendentifs également en or en forme de boutons de fleurs se terminant par six petits pétales (fig. 10). La partie ovale de la fleur est ornée de sept rangées de perles travaillées au repoussé.

A la hauteur de l'épaule droite du mort on avait posé son casque en bronze : le bord inférieur de ce casque est percé de beaucoup de petits trous ronds ; dans le fond se sont conservés les restes de la doublure de soie. Il est recouvert d'une belle patine verte et parfaitement conservé.

Près du bras droit du roi, le savant explorateur du tumulus a trouvé deux lances en fer de dimensions extraordinaires et une masse d'armes en bronze, taillée à facettes et fixée à un manche en bois, dont la partie inférieure était recouverte de cuivre ; le comte Bobrinskoy croit que cet objet servait d'insigne de commandement. A la hauteur de la jambe droite était un *goryte* en cuir de dimensions considérables, mais dans un état lamentable

de mutilation. Il ne contenait, au moment de la découverte, que quelques pointes de flèche en bronze; le reste avait été complètement détruit par le temps.

Près de la hanche gauche du roi il y avait deux glaives en fer, très détériorés par la rouille. Un de ces glaives, posé tout près du mort, avait une poignée en or; son fourreau, en or

Fig. 8. — Plaquettes en or. Tumulus de Solokha.

également, était à côté de la lame (fig. 13). Ce fourreau a 0m,59 de longueur et, suivant la forme du glaive, s'amincit au bout. C'est une feuille d'or travaillée au repoussé, ayant 7 cm. de largeur en haut et 2 cm 1/2 en bas. Il est décoré de trois motifs, séparés par trois bandes étroites à dessin de vannerie. Le premier motif a 16 cm. de longueur et représente un lion dévorant une tête de cerf, dont les bois remplissent toute la largeur

du fourreau; le deuxième est pareil au premier, mais plus petit (14 cm. 1/2) ; sur le troisième on voit un animal (lionne?), la tête tournée en arrière, qui est poursuivi par un autre animal. Le fourreau se termine par une rondelle de 7 cm. 1/2 de diamètre sur laquelle est un masque de lion. La partie supérieure du fourreau est unie, avec une pointe médiane et deux petites rosaces dans les angles. Ainsi que les objets de même genre faits en Asie, ce fourreau est pourvu de plaques latérales, travaillées dans la même feuille d'or que le reste; elles ont la forme de lions dévorant des têtes de cerfs. La plus grande (16 1/2 sur 6 1/2) correspond à la partie supérieure du fourreau. A une distance de 11 cm. se trouve la seconde plaque, décorée du même motif, mais plus petite (9 sur 4). La feuille d'or qui forme le fourreau et les plaques offre des bords recourbés, sur lesquels on voit une quantité de petits trous ronds: des clous en argent (on en a trouvé des traces) fixaient ce revêtement à une forme en bois. La poignée est en fer; elle a 12 cm. de longueur et est également recouverte d'une feuille d'or (une moitié seulement de ce revêtement s'est conservée). Le haut est formé par une bosse sur laquelle on peut distinguer des figures d'animaux, travaillées au repoussé. Suit la partie mince de la poignée (7 cm. de longueur), sur laquelle sont gravés des traits que coupe une bande verticale décorée au repoussé de figures d'animaux très stylisées et difficiles à distinguer à cause de l'usure. Sur la garde, formée par deux pointes saillantes, on voit un triangle fait au repoussé, décoré d'une rondelle au milieu et de petits dessins dans les angles aigus. Ce fourreau est une superbe pièce d'orfèvrerie ; cependant sa composition hardie et sa facture quelque peu négligée, quoique répondant très bien à la destination de l'objet décoré, permettent de supposer que c'est un travail local.

Au-dessus, mais à une certaine distance de l'épaule droite du roi, était posé un des plus beaux objets de ce fastueux mobilier funéraire, objet qui n'a de pareil ni dans la collection de l'Ermitage Impérial, ni dans aucun autre musée (pl. I et II).

C'est un peigne en or massif, recouvert à présent d'une belle patine rougeâtre; son poids est de 69 zolotniks (290 gr.). Le peigne a la forme d'un rectangle ; il est composé de 19 dents à quatre facettes se terminant en pointes (les planches I et II donnent les dimensions). La barre qui les fixe est surmontée de

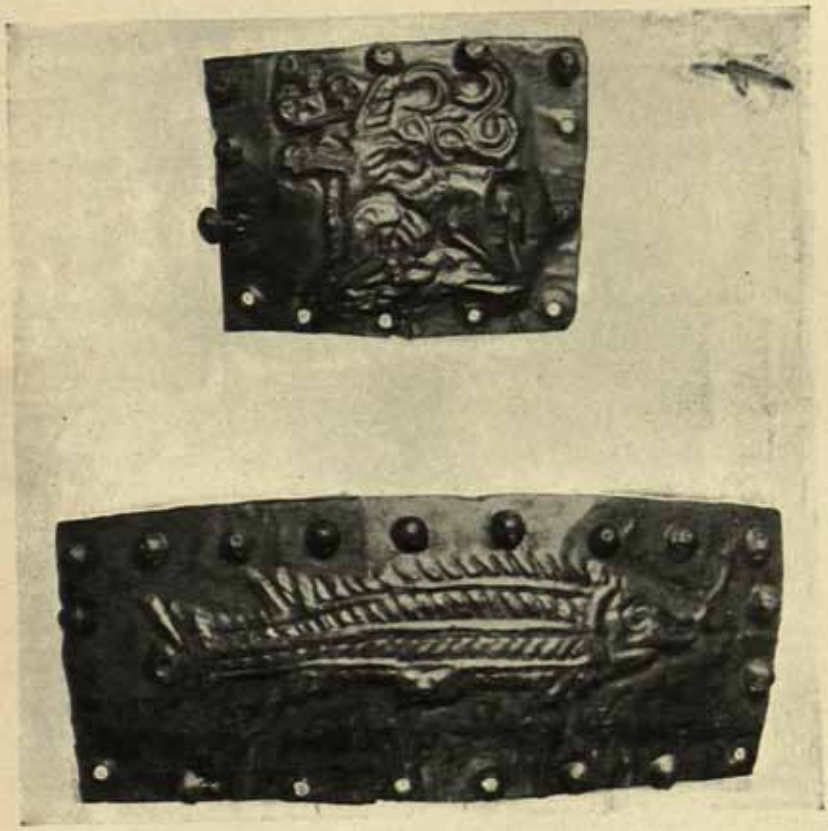

Fig. 9. — Appliques en or. Tumulus de Solokha.

cinq figurines, toutes exactement pareilles; ce sont des lions accroupis, une paire à chaque bout se faisant face, le cinquième au milieu. Les dos des lions supportent une seconde barre finement ciselée et plus longue que la première. Le tout forme comme un piédestal pour le groupe qui couronne le peigne. Dans le centre de cette composition on voit un cavalier de type

grec, armé, le javelot en avant, dont le cheval cabré foule aux pieds un autre cheval abattu ; à son flanc droit et au côté gauche du cou sont indiquées des blessures. Ce cavalier porte le casque grec, une cotte de mailles et des anaxyrides, cachées, à partir des genoux, sous des cnémides. A sa ceinture est suspendu un *goryte*. Derrière son épaule gauche il y a un bouclier ovale ; au milieu du bord inférieur de ce bouclier on voit deux petits tubes, dont l'emploi n'est pas encore élucidé. Serait-il téméraire de croire qu'ils fussent destinés à recevoir une espèce de fourche par laquelle ce bouclier se fixait à la ceinture ? Cette façon de porter le bouclier aurait eu l'avantage, tout en laissant au cavalier le libre emploi de ses deux bras, de préserver son côté gauche contre une attaque imprévue.

La figure centrale est flanquée de fantassins, le glaive dans la main droite, un bouclier sur le bras gauche. L'un d'eux porte un casque et paraît être un Grec, l'autre est habillé du costume scythe typique. Les trois guerriers portent des pantalons dits *anaxyrides*, vêtement inconnu en Grèce, mais employé par les Hellènes dans les climats froids.

La technique est merveilleuse de fini ; le modelé des figurines est remarquable par sa liberté et son réalisme L'impression de beauté est parfaite et porte bien le cachet du sentiment grec de la mesure. C'est l'œuvre d'un grand artiste qui a pu exprimer toutes ses qualités dans un bibelot ; la composition du groupe s'adapte bien à l'emploi de l'objet décoré et la minutie de l'exécution n'enlève rien à la force de la conception. L'étude approfondie des détails (la façon dont est coupée la crinière du cheval, la forme du casque, etc.) permettra probablement un jour d'établir la date exacte à laquelle ce peigne d'or fut ciselé. En attendant il paraît raisonnable de croire qu'il a été fait vers le milieu du IVe siècle av. J.-C., peut-être pour le descendant d'un de ces chefs scythes, amoureux du luxe et des arts grecs, dont Hérodote nous a conservé la mémoire.

A première vue, on est frappé par certaines analogies que présente le groupe du peigne avec les bas-reliefs du célèbre

sarcophage de Sidon (dit d'Alexandre) au Musée de Constantinople[1]; mais je crois qu'il ne faudrait pas trop se fier à ces similitudes apparentes et que le peigne est notablement plus ancien que le sarcophage. Ce qu'on admettra volontiers, c'est que l'auteur du peigne et celui du sarcophage ont puisé l'un et

Fig. 11. — Vase d'argent à reliefs. Tumulus de Solokha.

l'autre au vaste répertoire de l'art grec et se sont ainsi rencontrés sans se connaître.

Non loin de cette même épaule droite du mort, on a trouvé une soucoupe en argile (brisée) et sept vases en argent, tous

1. L'attitude d'un des cavaliers de la chasse aux lions rappelle beaucoup celle du guerrier du peigne. Un autre détail intéressant à noter est que le fourreau du glaive du jeune homme désigné sous le nom de « Parménion » se termine par une rondelle comme celui de Solokha.

relativement bien conservés, quelques-uns d'une beauté remarquable. Le plus important a 13 cm. 1/2 de hauteur ; le diamètre de l'orifice est de 15 cm. ; deux croissants plats emboîtent les côtés du vase et lui servent d'anses ; ils sont décorés de deux têtes de bélier en relief, ciselées et dorées (fig. 12). Entre les cornes de ces béliers, dans la partie centrale de chacun des croissants, on voit un petit trou rond qui servait probablement au passage d'un cordon de suspension. A l'intérieur du vase on aperçoit les cavités du relief. L'extérieur, autour de l'orifice, est décoré d'une gracieuse couronne de lierre dorée ; une superbe frise, travaillée au repoussé et large de 7 cm., occupe la panse du vase : d'un côté (pl. III), un cavalier scythe, un arc dans un goryte suspendu à la ceinture, tient dans la main droite levée un javelot qu'il est prêt à lancer ; son cheval se cabre, la tête tournée à droite, effrayé par un monstre qui bondit sur lui. Le cavalier retient sa monture de sa main gauche. La lionne à grandes cornes, la gueule ouverte et la langue pendante, est représentée au moment de sauter, debout sur ses pattes de derrière, les pattes de devant en l'air : cinq paires de mamelles gonflées pendent sous son ventre. Un second cavalier scythe lui court sus au grand galop (planche IV) ; il se renverse un peu en arrière pour être mieux d'aplomb et décoche sa flèche.

De l'autre côté du vase il y a aussi une scène de combat (planches V et VI). Un Scythe galope en tirant de l'arc ; il vient en aide à un autre chasseur qui a lancé son javelot contre un lion, mais si malencontreusement que la bête a attrapé l'arme dans sa gueule et est en train de la briser en deux. Le Scythe a eu le temps de saisir son second javelot et vise le lion. Ces deux cavaliers sont accompagnés de chiens à museaux pointus, efflanqués comme des lévriers. Le chien du chasseur attaqué par le lion exprime la terreur, la queue entre les jambes, le museau levé ; celui du second cavalier galope allègrement. Les quatre cavaliers ont des costumes typiques de Scythes.

Sous les anses du vase sont placés deux groupes d'animaux.

Sous l'une, deux chacals adossés l'un à l'autre, les queues relevées, les têtes affrontées (planche VII) ; sous l'autre, deux lions : l'un, vu de profil, appuie son front à la joue gauche du second et le touche de sa patte (planche VIII). Les anses semblent former un abri au-dessus de ces bêtes, excluant toute idée de chasse ou de lutte.

Tous les reliefs de la frise et des anses avaient été repris au ciseau et ont conservé leur belle dorure. Au bas de la frise,

Fig. 12. — Applique d'un vase en argent. Tumulus de Solokha.

on voit une étroite bande également dorée, suivie d'un gaufrage en côtes de melon descendant jusqu'au pied du vase. Le dessous est orné d'une belle rosace gravée à huit pétales oblongs, entre lesquels on distingue trois pétales plus petits. Ce vase est une pièce superbe : l'élégance des motifs décoratifs, la liberté des mouvements et la perfection des détails ne laissent rien à désirer.

Un autre vase (fig. 11) est sans anses (11 cm. 2 de hauteur ; diamètre de l'orifice, 7 cm.). Sa panse est décorée de deux paires de sphinx travaillés au repoussé et ciselés. Ils sont assis, la patte antérieure levée vers la palmette qui les sépare. Les ailes, les têtes, la partie inférieure de la palmette et l'étroite bande sous la frise qui fait le tour du vase sont dorés ; cette dorure, par endroits, s'est très bien conservée. Le bas du vase est orné

d'une rosace gravée, aux pétales terminés en pointes, qui remontent jusqu'à la bande dorée dont il a été question.

Le troisième vase a 9 cm. 8 de hauteur ; le diamètre de l'orifice est de 11 cm. ; le bord est orné d'une couronne de lierre. Il est en forme de gobelet et n'a qu'une anse (planche IX). La panse est partagée en deux moitiés par deux colonnes ioniques ; des scènes (selon toute probabilité rituelles) y sont représentées. Sur la première moitié sont gravées quatre femmes : la première (à droite de l'anse) est debout ; la seconde, assise, joue d'un instrument de musique ; la troisième, dans une robe transparente, danse la tête tournée vers la musicienne ; la quatrième, debout également, la regarde danser. Sur l'autre moitié il y a aussi quatre femmes : elles sont toutes debout, disposées par paires se faisant face ; toutes ont des cheveux courts. La première femme (à gauche de l'anse) tient dans sa main droite une branche, la seconde une lyre garnie de rubans ; la troisième figure est malheureusement très endommagée, ainsi que l'animal (chèvre ou antilope) qui est à côté d'elle ; la quatrième tient aussi une branche dans sa main droite levée. Toutes ces figures sont très finement gravées ; les cheveux, les bijoux, le dessin de l'étoffe des robes sont rendus avec beaucoup d'art ; elles étaient entièrement dorées, ainsi que la couronne de lierre qui borde l'orifice et les colonnes qui partagent la panse du vase en deux parties ; mais la dorure a disparu, sauf dans les lignes de la gravure et dans un petit nombre d'autres endroits (feuilles de lierre, base d'une des colonnes, etc.). Le bas du vase est orné de côtes de melon.

Les autres vases sont de taille moins grande ; certains d'entre eux ne sont pas encore nettoyés, de sorte qu'il n'est pas possible d'en donner une description.

Il y a cependant un petit vase (hauteur 8 cm. 2, diamètre de l'orifice 6 cm. 5), qui, par sa forme et ses anses, rappelle le beau vase de la chasse aux lions. La surface en est complètement unie, sans aucun dessin ; les anses, en forme de croissant, sont aussi perforées par le milieu (près de la soudure).

Une coupe attire également l'attention (hauteur 3 cm ; diamètre 13 cm); sur le bord extérieur se lit une inscription gravée au trait, ΛΥΚΟ[1]; dans le fond est une plaque dorée portant un motif en forme de croix.

Le mobilier funéraire de cette tombe était complété par quelques objets placés dans des niches creusées sur les parois du caveau. Dans la niche *A* on a trouvé quatre objets en or : une tête de lion travaillée au repoussé et formée de deux parties clouées ensemble (la tête même et la mâchoire inférieure) : cela faisait peut-être le revêtement d'un pommeau de selle. Puis, le revêtement d'un objet circulaire, une feuille d'or repliée sur elle-même ; sa partie extérieure était ornée de griffons très stylisés gravés au pointillé. Enfin, deux petites plaquettes décorées qui faisaient probablement partie du même objet. Les bords recourbés de tous ces objets sont percés de nombreux petits trous ronds, dans lesquels passaient des clous en argent qui avaient servi à fixer ces revêtements.

Le fond du couloir d'entrée de la paroi occidentale présentait un autre renfoncement *B*, où dix amphores étaient alignées. Cette niche avait 2m,13 de profondeur ; sa hauteur correspondait à la grandeur des amphores. Ces dernières étaient décorées de raies rouges et marquées de lettres grecques.

Dans la niche sud ouest *C* étaient placés trois énormes chaudrons en bronze à pieds massifs (fig. 14). Le plus grand contenait des os de vache, une coupe en bronze et un objet (une fourche?) en fer, très détérioré. Les deux autres étaient remplis d'ossements d'agneaux entiers. Il y avait là encore une grande amphore et, à côté d'elle, une passoire en bronze, dont le manche se terminait par une élégante tête de cygne ; puis un objet en bois orné d'une quantité de boutons en argent, et une large bordure également en argent, provenant, selon toute pro-

1. Il est intéressant de noter qu'Hérodote connaît un roi scythe nommé Lycos (IV, 76-81 ; cf. Minns, *Scythians and Greeks*, p. 116) ; celui de la coupe est peut-être un descendant de la même lignée.

babilité d'un rhyton en corne complètement détruit par le temps.

Dans la paroi septentrionale du caveau, l'explorateur de Solokha a remarqué une cachette (*D*) soigneusement remplie de terre et située à une hauteur de 0m,45 du bas de la chambre mortuaire. Cette cachette avait 0m.61 de largeur sur 0m.60 de profondeur et 0m,45 de hauteur de voûte. Après l'avoir déblayée, le professeur Wesselowsky a trouvé dans le fond une phiale en or massif et un goryte, dont la partie extérieure était recouverte d'un revêtement en argent. Le goryte était posé sur la phiale; l'humidité avait eu raison du cuir dont ce carquois était fait et de l'étroite bordure en bois qui terminait sa partie supérieure. Le revêtement a également été trouvé dans un triste état : la feuille d'argent travaillée au repoussé, épaisse à peu près comme une feuille de papier, était fortement oxydée et s'écaillait en mille morceaux, mettant à nu le plâtre qui remplissait tous les creux du relief. Ce plâtre était appliqué à un morceau de toile imbibée, probablement de colle, qui, à son tour, était fixée au goryte. Tous les morceaux du plâtre et de la feuille d'argent ont été soigneusement emportés; à présent, grâce au travail méticuleux et artistique de M. Msitislas Pharmakowsky, cet objet remarquable est sauvé. Avec une patience extraordinaire, M. M. Pharmakowsky est parvenu à réunir toutes ces parcelles; en les photographiant, il a enlevé des clichés les taches produites par les bosses de l'oxydation, de sorte que le dessin apparaît clair et net et qu'il est possible d'apprécier l'importance de cet objet. Il est intéressant de noter que le travail de ce goryte diffère de la technique employée pour les autres objets de la même tombe, par exemple pour le fourreau du glaive. Le revêtement du goryte a été fait sur une forme, dont les creux correspondaient aux reliefs du métal (technique des objets trouvés, par exemple, dans le *kourgane* dit Bolchaïa Bliznitza). Pour plus de solidité, on a rempli de plâtre la partie intérieure de la feuille d'argent. Quant au revêtement du fourreau de glaive, il a été fait sur une forme en bois, dont les reliefs correspondaient aux reliefs de la forme.

Fig. 13. — Fourreau de glaive en or. Tombe de Solokha.

Le goryte a près de 47 cm. dans sa partie la plus longue et près de 22 cm. de largeur (la restauration de cet objet n'étant pas encore achevée; ces mesures ne sont qu'approximatives). Le milieu du goryte est occupé par une scène de combat; sur aucun autre objet en métal, les Scythes ne sont représentés à une si grande échelle (planche X). A gauche on voit un jeune guerrier, nu jusqu'à la ceinture, attaquant un cavalier. Au bras gauche il a son bouclier; dans la main droite, une hache scythe (*sagaris*); à sa ceinture est suspendu un arc. Le cavalier, tout en retenant sa monture, s'apprête à lancer son javelot qu'il tient dans la main droite, levée au-dessus de la tête. Le second groupe est composé d'un jeune fantassin qui, ayant saisi son adversaire par les cheveux, l'arrache de sa selle. Le cheval est représenté tombant la tête en avant; le cavalier fait de vains efforts pour délivrer sa chevelure et, de sa main droite, tire son glaive du fourreau. Derrière son dos on voit un bouclier rond. Le cinquième guerrier n'est représenté que jusqu'à la ceinture; il tient un glaive dans la main droite, mais il est en dehors du second groupe. Ces guerriers offrent deux types différents très prononcés : les jeunes fantassins, à l'exception d'un seul, ont de belles figures nobles; les cavaliers ont des visages larges et barbus, des nez retroussés. S'ils n'étaient tous habillés de vêtements scythes, on serait porté à croire qu'on est en présence de deux nationalités distinctes. Un détail de l'habillement est également intéressant à remarquer : les pantalons ne sont pas attachés à la cheville par une courroie, comme sur les autres monuments décorés de figures scythes; ici, la courroie entoure le pied. Au-dessus de cette scène de combat on voit un lion et un griffon dévorer un cerf; le bas est orné de barres parallèles. Sur la plaque supérieure il y a deux lions ailés et cornus. Le fond du carquois était aussi recouvert d'un revêtement en argent, décoré d'un joli dessin.

Le revêtement de ce goryte est une superbe pièce d'orfèvrerie antique : le travail en est très soigné. tous les reliefs sont travaillés au repoussé et repris au ciseau; par endroits, ils

étaient recouverts d'une mince feuille d'or et certaines parties étaient dorées.

Dans le goryte se sont conservées 180 pointes de flèche en bronze, toutes taillées à trois facettes, très aiguës et élégantes de forme.

Le second objet trouvé dans la même cachette est une phiale en or massif (0m,22 de diamètre et 0m,033 de hauteur); son poids est de 1240 gr. (2 livres, 11 zolotniks). Autour de l'orifice, il y a une bordure unie de 7 à 8 millimètres de largeur. Elle est terminée par une couronne de lierre gravée et suivie de trois bandes concentriques, formées chacune par sept motifs

Fig. 14. — Trois chaudrons de Solokha.

en relief. Sur la première (planche XI) sont deux lions attaquant un chevreuil qui, renversé sur le dos, la tête en l'air, fait des efforts pour se relever: les lions lui déchirent le poitrail. Sur les motifs de la seconde bande on voit un lion qui bondit sur le dos du chevreuil et une lionne qui lui saute à la gorge en s'appuyant de ses pattes de devant sur le museau et l'épaule de sa victime; elle est dressée de biais, ce qui raccourcit le groupe, composition très habile vu la forme du vase. La troisième bande est composée de motifs simplifiés : un beau cerf tombe sous le poids d'un lion qui lui a sauté sur le dos et le mord à la nuque. Cette bande est terminée par un petit collier d'oves; puis vient une bordure unie large de 1 cm. 5 et un pro-

fond renfoncement qui forme une grande bosse à l'intérieur du vase; cette bosse est entourée d'une jolie petite bordure finement ciselée. Aux trois motifs décoratifs qui ornent l'extérieur du vase correspondent à l'intérieur les mêmes motifs incisés, qui sont aussi très minutieusement repassés au ciseau et dépassent peut-être en finesse ceux en relief (la lionne qui saute au cou du chevreuil est traitée comme une panthère et son corps est couvert de taches marquées au pointillé). Cette phiale est l'objet le plus ancien de la tombe royale; mais ce n'est pas la première fois qu'on trouve dans la même tombe des objets d'époques différentes: ce vase d'un modèle très connu, mais dépassant par la beauté de l'exécution les phiales de ce genre découvertes dans d'autres endroits, était probablement un objet rituel. Le modelé des animaux représentés est tout à fait remarquable; les détails sont traités avec un soin tout particulier; les crinières, les muscles tendus des carnassiers, l'expression sauvage de leurs têtes, la grâce fragile du chevreuil sont rendus avec un art parfait Ce vase a été travaillé au repoussé, après quoi tous les reliefs en ont été repassés au ciseau.

Au moment de la découverte, le comte Bobrinskoy et le professeur Wesselowsky ont remarqué, sur le petit bord uni qui entoure l'orifice, une inscription gravée au pointillé et suivie d'une autre plus ancienne, gravée au trait. Cette inscription est en ce moment presque illisible; pourtant, après un examen minutieux, les professeurs Latyschew et V. B. Pharmakowsky et M. Msitislas Pharmakowsky ont fini par la déchiffrer et la lisent maintenant comme suit :

ΕΛΕΥΘΕΡΙΑΗΗΡΜΩΝΑΝΤΙΣΘΕΝΕΙ

Ces mots sont gravés au pointillé; le mot ΛΟΧΟ est au trait. Dans cette inscription les professeurs Latyschew et Pharmakowsky ne voient qu'une difficulté sérieuse, les deux H H successifs : le professeur Pharmakowsky croit que le graveur a commis une erreur et a écrit le deuxième H pour E. Le profes-

seur Rostowzew ne partage pas cette opinion et considère cette inscription comme encore indéchiffrée; il pense pouvoir un jour y lire une dédicace à une divinité, dans le genre de celle de la phiale en argent trouvée dans le tumulus n° 1 pendant les fouilles opérées aux environs de la villa de Zoubow, province de Kouban.

De l'étude de la forme des lettres, le professeur Latyschew incline à conclure que cette inscription n'a pas été gravée plus tard que le commencement du IVe siècle avant l'ère chrétienne.

Pour compléter la description des fouilles de la Solokha, il faut dire quelques mots d'une seconde tombe équestre (voir le plan horizontal et vertical de la sépulture des chevaux), découverte durant l'été de 1913 et située à 2m,60 à l'ouest du puits par lequel on pénétrait dans la tombe royale, à un niveau moins profond que cette dernière. Cette grande fosse creusée dans le terrain primitif avait 4m,56 sur 2m,58 et 1m,42; elle avait été recouverte jadis d'un plafond en bois et était partagée en cinq compartiments transversaux, orientés de l'est à l'ouest. Dans chacun d'eux se trouvait un squelette de cheval, la tête contre la paroi occidentale. Le cheval du compartiment septentrional était couché sur le côté; le second à plat ventre, les pieds de devant allongés en avant; les ossements des trois autres chevaux gisaient pêle-mêle, probablement par suite d'un éboulement. Parmi ces os on a trouvé une très grande quantité d'ornements de selles et de courroies en bronze, des mors en fer, quelques perles en or soufflé, des ornements également en or en forme de griffons, etc.

Au milieu de la paroi orientale de la fosse, il y avait un renfoncement où un écuyer avait été enterré. Il était posé la tête vers le nord et n'avait que quelques pointes de flèche en bronze pour tout mobilier funéraire. Cette tombe était également creusée dans le sol et avait 1m,90 de longueur, 0m,42 de largeur et 0m,35 de profondeur.

Cette rapide esquisse, résumé d'un long et laborieux travail, servira peut-être à rendre plausible l'hypothèse que ce tumu-

lus a été érigé dans la seconde moitié du IVe siècle pour l'épouse d'un roi scythe (c'est la tombe violée dans l'antiquité), qu'il a servi une seconde fois quelque temps après pour l'enterrement du roi lui-même et qu'à cette occasion il a été considérablement agrandi.

Sophie POLOVTSOFF.

Saint-Pétersbourg.

Fig. 32.

LES SCULPTURES

ET LA

RESTAURATION DU TEMPLE D'ASSOS

DEUXIÈME PARTIE[1]. — RESTAURATION, DATE DU TEMPLE

A. — Restauration

Les caractéristiques du temple données dans l'Introduction permettent d'en restituer les élévations et le plan, tels qu'ils sont reproduits sur les fig. 32, 54, 55 et 59 ; les seuls éléments essentiels de cette restauration qui soient incertains sont les écartements des colonnes sur les façades[2] ; j'aurai l'occasion de

1. Voy. la *Rev. arch.* de juillet-août 1913, p. 1 et suiv. et de novembre-décembre 1913, p. 359 et suiv.

2. En plus, la hauteur du chéneau de terre cuite, qui ornait les rampants

discuter la question un peu plus loin. Je crois intéressant, en raison de sa forme assez particulière, dont je ne connais pas d'autre exemple, de donner ici (fig. 33) une reconstitution de la grecque en terre cuite dont était orné le larmier ; elle a été faite d'après le fragment reproduit par Clarke [1].

Il ne reste donc qu'à étudier la position et le groupement des sculptures sur l'architrave et la frise, à examiner les diverses solutions qui ont été proposées à ce sujet et celles qui sont compatibles avec les dimensions des blocs, des triglyphes et métopes et avec une ordonnance convenable des scènes représentées. Ayant mis en œuvre tous les éléments architectoniques et plas-

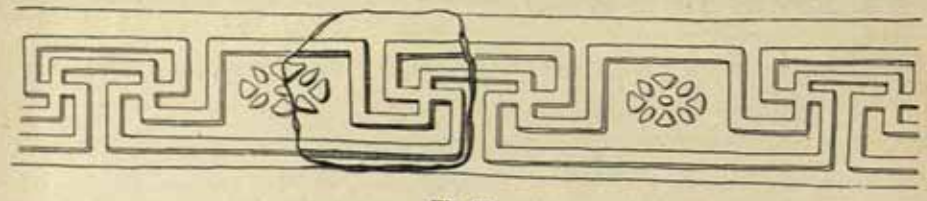

Fig. 33.

tiques dont nous disposons, j'aborderai la question controversée de la date du temple.

Les restitutions des sculptures sur l'architrave et la frise, antérieures aux travaux des Américains, n'ont plus aujourd'hui qu'un intérêt historique : elles ont été faites sans connaissance ni études précises des dimensions et des détails de l'ordre ; le nombre de blocs sculptés qu'elles ont utilisés était inférieur de plus d'un tiers à celui que nous possédons maintenant.

La première est celle de Texier [2], qui eut déjà l'idée, plus tard chère à Clarke, de placer un groupe de sphinx affrontés [3]

du fronton est incertaine (on n'en connaît en effet qu'un fragment, Clarke, II, fig. 31) ; la hauteur exacte de l'acrotère centrale est dans le même cas (Cl., II, fig. 33) : enfin les griffons, dont il ne reste qu'un fragment de patte (Cl. II, fig. 34), sont reconstitués d'après ceux qui figurent sur les monnaies d'Assos.

1. Clarke, II, fig. 26.

2. Texier, *Description de l'Asie Mineure*, Atlas, vol. II, pl. 112 (paru en 1849) ; Pullan (1865) l'a reproduite intégralement.

3. Texier connaissait le fragment du Louvre (n° VII *ter*) et un fragment (n° VII *bis*)

sur l'entre-colonnement central de la façade ouest. A droite de ce groupe il rangeait le bloc du lion terrassant un taureau (n° XI), à gauche celui des lions et de la biche (n° XIV) et encadrait la composition par les deux groupes de taureaux affrontés, suivant une disposition dont l'ensemble est d'un bon effet, malgré le morcellement des sujets. Mais la façon dont il a complété les reliefs n°s XI et XIV est tout à fait incroyable : au lieu d'obtenir des dimensions acceptables en imaginant un complément à chacune des scènes, il a étiré les corps des animaux et déplacé les *regulae* de façon à leur faire remplir les entre-colonnements et a soumis ainsi les blocs à un allongement que Clarke qualifie justement de « procustean » [1]. Si l'on complète les blocs par des adjonctions vraisemblables, la dernière critique disparaît ; mais, pour qu'en les joignant aux trois autres on obtienne la longueur de l'entablement, il faut leur donner une dimension excessive (2^m,90 à 3^m), qui, sans parler de la position défectueuse des *regulae*, enlève toute valeur à cette disposition. Il restait d'ailleurs pour la seconde façade des blocs difficiles à assembler ; Texier ne s'en est pas occupé.

Clarac [2] s'est contenté de compléter Texier sur ce dernier point, de faire quelques calculs rapides et d'énoncer sa disposition sans la dessiner. N'étant pas tout-à-fait convaincu que les sculptures aient orné l'architrave, remarquant d'autre part, à juste titre, que tous les blocs ne devaient pas appartenir aux façades, il a senti l'inanité d'une reconstitution effectuée avec les seuls éléments dont il disposait et s'est borné à placer les blocs bout à bout, en une succession arbitraire, de façon à couvrir les deux façades : à l'ouest, un bloc de taureaux affrontés, le lion dévorant un daim (n° XIII), les deux lions et la biche (n° XIV), les sphinx affrontés, le lion terrassant un taureau

complétant le groupe, vu sur place et redécouvert plus tard par les Américains. Texier, *loc. cit.*, texte, p. 207 : « Sphinx couché. Il y en a un second qui fait face à celui-là. Ils appuient leurs pattes etc... » ; voir pl. haut, catal. n° VII, note 1. Huyot l'avait dessiné (Texier, *ibid.*, p. 200).

1. Clarke, II, p. 283, note 1.
2. *Musée de sculpture*, t. II, 2e partie, appendice, p. 1164 (1841).

(n° XI), un groupe imaginé analogue au n° XIV, enfin le second groupe de taureaux affrontés ; à l'est, le combat d'Héraklès et Triton (n° II), le banquet (n° I), les deux blocs de centaures (n°s V et VI), complétés, pour le premier et le dernier bloc, par l'adjonction du nombre nécessaire de femmes et de centaures. Les dimensions sont absolument arbitraires, il n'est tenu aucun compte de la position des *regulae*, le nombre des blocs est supérieur à celui des entre-colonnements sur la façade ouest et inférieur sur l'autre. Il est inutile d'insister plus que ne le fait Clarac lui-même.

La question n'a été reprise, à ma connaissance, qu'en 1882 par Clarke, dans son premier rapport. Quoiqu'à cette époque il eût déjà presque tous les éléments dont il disposa les années suivantes (le bloc n° IV des centaures de Constantinople était le seul bloc de l'architrave dont il manquât un fragment important [1]), sa restauration n'était guère moins arbitraire que les précédentes : il plaçait en effet tous les plus beaux morceaux sur la façade est et négligeait le reste. Au centre, les sphinx affrontés figuraient les armes de la ville, comme dans la restauration de Texier ; à leur gauche étaient disposés : le relief d'Héraklès poursuivant les centaures du Mont Pholoë (n° III), qui venait d'être découvert et, dans l'angle, la lutte d'Héraklès et de Triton (n° II) ; le Banquet (n° I) était placé à l'angle droit et, dans l'espace resté vide entre ce bloc et celui des sphinx, Clarke imaginait une course de centaures à jambes antérieures humaines pourchassés vers le centre, symétriquement au groupe d'Héraklès et des centaures. L'effet décoratif est satisfaisant, mais le groupement soulève de sérieuses objections. La plus petite longueur qu'il soit possible d'adopter pour le relief d'Héraklès n° III est, en effet, de $2^{m},68$ [2] ; d'autre part, le bloc d'Héraklès et Triton (n° II), ayant à gauche une demi *regula* de $0^{m},35$, ne peut être poussé jusqu'à l'extrémité de l'angle, car le triglyphe d'angle

1. Voir, plus haut, Introduction, historique.
2. En admettant une demi *regula* très courte ($0^{m},20$), commençant précisément à la cassure.

n'aurait ainsi que 0m,35[1]; il faut donc admettre une épaisseur complémentaire de 0m,20 environ, prise sur le bloc adjacent du long côté. Il en résulte, avec ces dimensions *minima*, que les triglyphes des deuxième et troisième colonnes et le bloc du sphinx de l'entre-colonnement médian sont complètement désaxés. La longueur de 2m,68 est d'ailleurs certainement trop faible pour le bloc n° III ; Clarke lui donne 2m,80 et plus dans son second rapport ; en adoptant 2m,85, longueur approximativement exacte, le bloc dépasserait de 0m,35 l'axe de la troisième colonne et s'avancerait jusqu'aux deux tiers du tailloir qui le supporte ; le triglyphe situé à la droite du bloc serait tout entier au delà de l'axe de la colonne correspondante. Cette disposition est inacceptable. On peut ajouter qu'il était d'une mauvaise méthode d'imaginer un bloc nouveau de centaures, alors qu'il en existait deux autres à Paris, ainsi que le fragment d'un troisième, découvert au cours de la campagne, et qu'il aurait fallu d'abord chercher à utiliser les blocs existant ; enfin, il était non moins critiquable de restaurer isolément une seule façade, sans étudier l'ensemble de la composition. Cet essai doit donc rejoindre les précédents : il n'y a rien à en retenir.

M. Perrot s'est cependant contenté de le reproduire tel quel, dans le tome VII de son *Histoire de l'Art*[2]. Il propose seulement, dans le volume suivant[3], d'utiliser, pour le bloc manquant, l'un des reliefs de centaures du Musée du Louvre[4] ; le malheur est qu'il ne reste plus que 2m,45 et que ce bloc doit avoir, comme je le montrerai, une longueur d'environ 2m70 ; il ne pouvait donc trouver place dans ce groupement. L'auteur ajoute qu'il ne devait pas y avoir de sculptures sur les longs côtés et qu'avec les blocs restants on peut restituer la seconde façade. Or, il reste dix blocs ; en supposant même que quatre

1. Je rappelle que les triglyphes ont de 0m,48 à 0m,575.

2. Pl. XXXV, p. 477 (le relief d'Héraklès et Triton sort de son cadre et déborde sur le bloc suivant). Murray a fait de même : *Handbook of Greek archæology*, Londres, 1892, p. 192, fig. 62.

3. T. VIII, p. 262.

4. Sans doute le n° VI.

blocs d'animaux puissent se compléter mutuellement [1], il en resterait au moins huit ; or, il y a cinq entre-colonnements par façade !

On voit avec quelle légèreté toutes ces restaurations ont été proposées.

Il n'en est pas de même du second essai de Clarke, dans son rapport de 1898, qui présente, pour la première fois, toutes les garanties d'une étude exacte, attentive et minutieuse. Quoiqu'il prête à plusieurs objections, il n'en est aucune qui soit absolument péremptoire ; dans l'état de notre connaissance, tant qu'un bloc nouveau n'aura pas été découvert, on peut le considérer comme une solution positive, dénuée de contradictions et d'impossibilités. Mais Clarke a eu le grand tort de l'offrir comme la solution unique et certaine, alors qu'elle ne constitue qu'une hypothèse. Elle a été obtenue, en effet par tâtonnements, en partant de certaines données hypothétiques, dont les développements n'aboutissent à aucune impossibilité ; les concordances ainsi constatées ont donné à l'auteur l'impression que ses hypothèses étaient des certitudes, sans qu'il se soit préoccupé de rechercher si d'autres hypothèses ne donneraient pas d'autres résultats, tout aussi satisfaisants. Pour démontrer le bien-fondé d'une hypothèse, il ne suffit pas, en effet, de prouver qu'elle est exempte de contradiction : il faut encore établir que toute autre hypothèse est à rejeter. C'est ce que Clarke n'a pas fait et l'assurance de ses affirmations est de nature à induire en erreur, d'autant plus que la recherche de ces solutions est extrêmement longue et minutieuse, et demande à être *graphiquée* à l'échelle avec beaucoup de soin. On risque ainsi de voir se perpétuer, dans de futurs catalogues ou manuels, une restauration contestable, dont la certitude paraîtra d'autant plus grande que, contrairement aux précédentes, elle est fondée sur des arguments sérieux. C'est ce qui m'a engagé à reprendre cette étude d'une façon méthodique et complète ; j'ai été

1. Voir plus haut, catal., nos XI et XII, XIII et XIV.

amené ainsi à une solution nouvelle, au moins aussi exacte que celle de Clarke pour ce qui concerne les mesures et plus satisfaisante, je crois, à d'autres égards.

Les conditions à remplir, pour obtenir des solutions admissibles, sont les suivantes :

1° La longueur des blocs doit correspondre sensiblement à l'entre-colonnement auquel il sont destinés ; elle ne doit être inférieure ou supérieure à l'entre-axe de deux colonnes consécutives que de quelques centimètres ; outre les nécessités de la stabilité et de la répartition des efforts, on ne peut admettre que les architectes aient commis sur les longueurs de taille des erreurs d'ordre supérieur à un décimètre.

2° La longueur de la *regula*, formée par deux demi *regulae* adjacentes, doit rentrer dans les dimensions des *regulae*, qui sont exactement connues ; ces longueurs, qui sont égales aux largeurs des triglyphes correspondants, présentent déjà des variations assez considérables pour qu'il soit inutile de les augmenter encore ; l'intervalle compris entre deux *regulae* consécutives et mesurant la largeur des métopes correspondantes, doit remplir la même condition, pour la même raison.

3° Les axes des triglyphes placés au-dessus des colonnes doivent, autant que possible, ne s'écarter que de quelques centimètres de l'axe de ces colonnes[1], afin d'éviter une dissymétrie trop choquante.

4° Le système adopté pour l'emboîtement des blocs aux angles doit être uniforme et ne varier, d'un angle à l'autre, que dans la limite de quelques centimètres ; il est, en effet, peu probable que les architectes aient adopté des solutions différentes pour deux angles.

5° Enfin, l'ensemble de la composition doit présenter une succession satisfaisante au point de vue décoratif.

Cette dernière condition est heureusement fort importante, car elle permet d'écarter un grand nombre de solutions, qui

1. Nous verrons qu'on pourrait, à la rigueur, s'affranchir de cette condition. Voir plus bas, 2e partie, A, solution d'Itier.

pourraient être admissibles au point de vue architectonique, mais dont la disposition serait manifestement absurde.

Cela posé, je rappellerai d'abord qu'il s'agit de placer quinze blocs, qu'on pourrait réduire à la rigueur à treize[1], et qu'on dispose à cet effet des dix entre-colonnements des façades et peut-être des trois entre-colonnements du *pronaos*. On pourrait être ainsi tenté de ne réserver aucun bloc pour les longs côtés. Mais, sans entrer dans une discussion fastidieuse, je dirai tout de suite qu'aucune disposition ne s'y prête et qu'il est nécessaire de prolonger le bandeau sculpté sur le retour d'angle des longs côtés.

Ainsi que je l'ai indiqué[2], les largeurs des triglyphes connus sont comprises entre 0m,48 et 0m,575 et celles des métopes entre 0m,63 et 0m,90; sur douze triglyphes et douze métopes, dont les dimensions sont certaines, on n'en trouve que quatre qui soient égaux deux à deux. Les longueurs des blocs dont on est certain diffèrent toutes entre elles.

On voit immédiatement que la taille n'a pas été faite sur une épure exacte, ou que, si cette épure a existé, elle n'a pas été suivie. C'est ce qui rend très difficile la solution du problème : les inégalités dans la distribution des triglyphes, dues à la position des triglyphes d'angles[3], ne suffisent pas à expliquer ces écarts ; il faut admettre une grande négligence dans le travail et l'on est très embarrassé pour leur fixer une limite.

Les entre-colonnements des longs côtés sont sensiblement égaux, quoiqu'un peu irréguliers, surtout près des angles : l'écartement des axes de l'entre-colonnement d'angle est, en effet, de 2m,48, le suivant est de 2m,45 et le troisième de 2m,41[4]; tous les autres entre-colonnements, qui ont pu être mesurés, oscillent assez peu autour de 2m,45. Les entre-colonnements des

1. D'après une suggestion de Clarke, que j'ai cru devoir écarter. Voir plus bas, 2e partie, A, reconstitution proposée.
2. Plus haut : reconstitution de Cl. I et Introduction, caractéristiques du temple.
3. Perrot, *loc. cit.*, t. VII, p. 494 et pl. XXXIX.
4. Clarke, II, p. 76.

façades au contraire sont inconnus[1]; on ne possède qu'une seule donnée : la distance entre les axes des colonnes extrêmes, qui est de 13m,07[2]. Les entre colonnements des façades étaient donc en moyenne plus grands que ceux des côtés. Mais quelles étaient leurs dimensions exactes d'axe en axe? C'est le nœud du problème, car ce sont ces dimensions qui commandent les longueurs des blocs et l'espacement des triglyphes. Si elles étaient égales, elles avaient 2m,614; si elles ne l'étaient pas, comme c'est le cas dans la plupart des édifices et surtout des temples archaïques, il faudra supposer, suivant la règle générale, qu'elles étaient plus grandes vers le centre et plus petites aux extrémités.

Clarke a adopté la première alternative, sans discuter le problème. Je suis au contraire d'avis d'adopter la seconde pour trois motifs : 1° contrairement à ce que pense Clarke, tout conduit à supposer que le temple est archaïque; 2° les longueurs des blocs sont d'un grand nombre de types; s'ils étaient destinés à des entre-colonnements égaux, on s'expliquerait des écarts de quelques centimètres dus à l'inexpérience et à la difficulté de la taille, mais on ne trouverait pas des écarts qui atteignent près de 50 centimètres; 3° enfin, l'écartement des deux colonnes du *pronaos* a pu être mesuré approximativement : il est compris d'axe en axe entre 2m,80 et 2m,90[3]; il est assez naturel d'admettre que cet entre-colonnement correspondait à l'entre-colonnement central de la façade, qui serait ainsi plus grand que l'entre-colonnement moyen et par suite que celui des angles. Ces arguments sont assez sérieux; Clarke n'en offre aucun qui puisse leur être opposé. Les justifications qu'il donne de son hypothèse consistent simplement à montrer qu'elle est conciliable avec la disposition des blocs qu'il adopte et avec celle du Théseion d Athènes[4], qui est pour lui le modèle copié

1. Les entre-axes donnés par Perrot, *loc. cit.*, t. VII, p. 593, sont inexacts.
2. Clarke, II, p. 260.
3. Clarke, II, p. 281.
4. Les entre-colonnements des façades sont cependant inégaux au Théseion ;

par les architectes d'Assos; la première est un cercle vicieux et, quant à la seconde, les seules indications données jusqu'ici montrent assez combien elle est paradoxale.

Quoi qu'il en soit, d'ailleurs, ces deux hypothèses conduisent nécessairement à deux types de solutions pour la disposition des blocs sur l'architrave : si l'entre-colonnement est uniforme, les plus grands blocs devront être placés aux angles ; ils devront

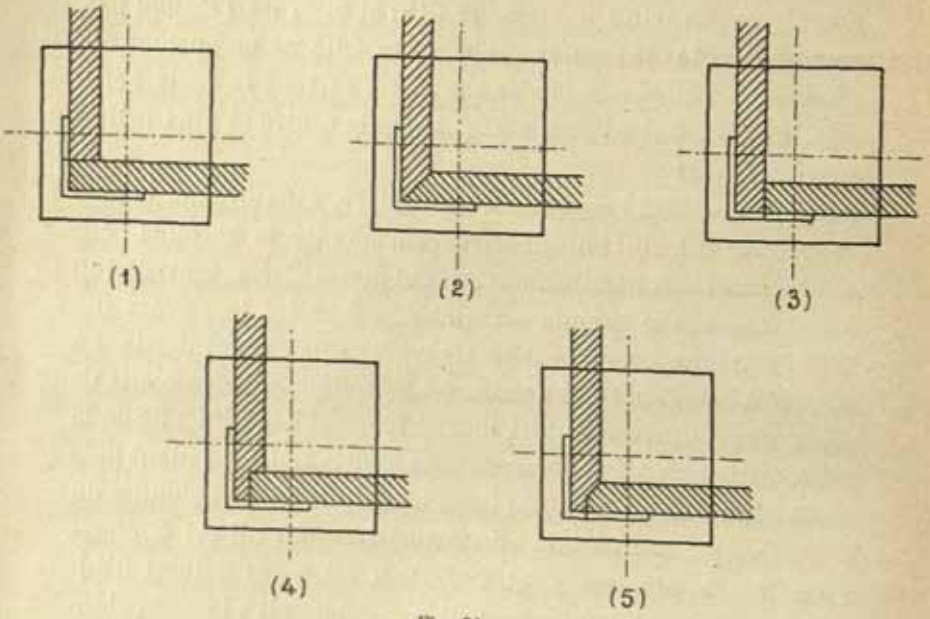

Fig. 34.

être au contraire placés au centre, si l'entre-colonnement médian est l'entre-colonnement maximum.

Cette alternative résulte de l'agencement à admettre pour les blocs posés perpendiculairement l'un à l'autre au-dessus de la colonne d'angle, et de la position à leur donner par rapport au tailloir des chapiteaux; les schémas (1) à (5) de la fig. 34 indiquent en plan les dispositions qui peuvent être adoptées.

L'une des dispositions (3) (4) (5) a dû être employée ici, car

1m,59, 1m,28 aux angles, d'après Fougères, *Grèce*, p. 99 ; 2m,40 et 2m,62 d'après Perrot, VII, p. 495 (d'axe en axe).

les autres supposent que la *regula* d'angle ait été taillée tout entière sur le bloc de la façade ; or, sur quinze blocs, nous n'en possédons qu'un seul muni sur le côté d'une *regula* entière (le n° XIII) et il appartient à un long côté, alors que plusieurs autres blocs, pourvus de demi *regulae*, doivent certainement, quelle que soit la combinaison adoptée, être placés dans un angle.

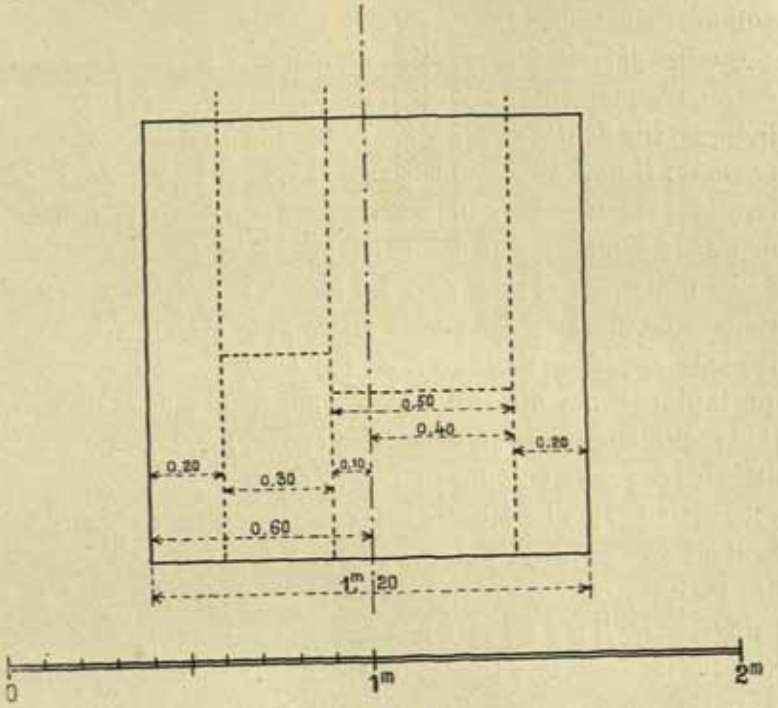

Fig. 35.

D'autre part, nous connaissons à très peu près, par leurs traces, la position des blocs sur le tailloir, qui a en moyenne 1m,20 de côté ; les assises de l'architrave ont ensemble 0m,82 d'épaisseur et étaient placées dans l'axe du tailloir. On voit sur la figure 35, où l'épaisseur de l'architrave a été arrondie à 0m,80, que, quelle que soit la disposition (3) (4) ou (5) (fig. 34) adoptée, il reste entre l'angle de l'architrave et l'axe du tailloir un espace disponible ;

cet espace est d'au moins 0m,10 et, comme je le montrerai plus loin, doit être compris entre 0m,15 et 0m,25.

Si l'entre-colonnement est uniforme (entre-axe de 0m,61), la longueur du bloc d'angle est donc au moins égale à 2m,76 et doit dépasser par conséquent celle des autres blocs. Dans l'hypothèse contraire, malgré l'allongement de 0m,15 à 0m,25 du bloc d'angle, l'espace disponible reste maximum sur l'entre-colonnement médian.

Quelles doivent être, dans ce dernier cas, les dimensions des entre-colonnements? On est à peu près fixé, ainsi que je l'ai indiqué, sur l'entre-axe médian par la position des colonnes du *pronaos* : il doit être compris entre 2m,80 et 2m,90. Pour le déterminer exactement, ainsi que les deux autres, on ne peut faire que des hypothèses. Je me suis appuyé, en l'absence de toute autre indication et pour fixer les idées [1], sur l'étude très minutieuse que Clarke a faite de la métrologie assienne et d'après laquelle le pied assien aurait eu 0m,319. Il se trouve, en effet, que la plupart des dimensions essentielles du plan et de l'ordre (longueur, largeur du stylobate et du *sécos*, longueur de la *cella*, distance des axes colonnes au mur du *sécos*, écartement des axes extrêmes sur les façades et les côtés, hauteur de la colonne, hauteur du chapiteau [2], etc...) sont, au degré d'approximation des mesures, des multiples de 0m,319, ou de la moitié de ce chiffre, et qu'il n'y a guère une dimension importante de l'édifice qui ne s'exprime très simplement en nombres de pieds, de palmes et de doigts ainsi déterminés [3]. Cette concordance

1. Voir plus bas, comparaison entre la solution proposée et celle de Clarke.

2. L'entre-axe moyen de 2m,61 est égal à 8 pieds et 3 doigts (le doigt étant le quart du palme et le palme le quart du pied), à moins de 2 millimètres près; l'entre-axe moyen latéral de 2m,45 est égal à 7 pieds 3 palmes, à moins d'un centimètre près.

3. Cl., II, p. 328 à 334 et tableau p. 328. Le pied assyrien aurait été de 319 mm. 68; le pied olympique de 320 mm. 1 à 320 mm. 6; le pied éginétique de 318 mm. 3 et 316 mm. 7; le pied en usage à Samos de 314 mm. 5; l'ancien pied attique de 328 mm. et le nouveau pied attique de 296 mm. Voir Cl., II p. 333, notes 1 et 2; Fougères, *Grèce*, p. 50; P. Tannery, *Dict. des antiq. gr. et rom.*, s. v. *mensura*, p. 1730. Choisy, *Etudes épigraphiques sur l'architecture grecque*, p. 5, n. 1, donne, en général, 308 mm. environ.

est assez remarquable et paraît justifier l'hypothèse de Clarke. La longueur de 13m,07 entre les axes extrêmes des façades comprend 41 pieds de 0m,319, à moins d'un centimètre près, et le multiple entier de 0m,39, compris entre 2m,80 et 2m,90, est 9, correspondant à 2m,87. Cela posé, la division en cinq de 41 pieds donne les combinaisons simples suivantes :

7	(2m,23),	9	(2m,87),	9,	9,	7 ;
8	(2m,55),	8	(2m,55),	9,	8,	8 :
7 1/2	(2m,39),	8 1/2	(2m,71),	9,	8 1/2,	7 1/2.

La première est à éliminer : la différence entre l'entre-axe médian et celui des angles serait excessive (0m,64). Les autres offrent deux types de solutions dans lesquels les plus grands blocs sont toujours au centre, mais qui diffèrent en ce que, dans la dernière, les plus petits blocs sont aux extrémités, alors que, dans l'autre, ils se trouvent sur l'entre-colonnement intermédiaire, les blocs de taille moyenne devant être placés aux angles. Ces deux solutions, jointes à celle de Clarke, épuisent d'ailleurs toutes les combinaisons possibles pour la position relative des blocs.

Examinons d'abord les combinaisons qui sont compatibles avec l'entre-colonnement uniforme, dont l'entre-axe est de 2m,61 (solution de Clarke).

Le bloc n° III (Héraklès poursuivant les centaures du mont Pholoë), étant parmi les trois blocs de grande dimension, doit être placé dans un angle. Mais à quel angle l'attribuer ? La seule raison qu'on puisse avoir de le placer, comme le fait Clarke, dans l'angle S. E., est qu'il a été trouvé à proximité de cet angle. Mais cet argument me paraît avoir très peu de force. On ne sait rien de l'emplacement où ont été trouvés les blocs du Louvre ; ceux que Clarke a mis au jour, à l'exception de l'un des sphinx, étaient incorporés dans la maçonnerie des murs qui entourent l'acropole et qui appartiennent à l'époque byzantine ou ottomane ; ces blocs ont donc certainement été transportés[1]. Peut-on affirmer qu'ils o nt dû être utilisés à proximité

1. « Des fragments considérables de bas-reliefs de ce temple gisaient épars.

de l'endroit où ils sont tombés? Rien n'est moins certain. La figure 36 résume les indications de Clarke sur la topographie de ses découvertes. Les sphinx, que Clarke attribue à la façade est, se trouvaient à plus de 30 mètres (A) au nord de la position qu'il leur donne; le fragment de sphinx, qu'il place au milieu de la façade ouest, gisait sur le sol, de l'autre côté du temple,

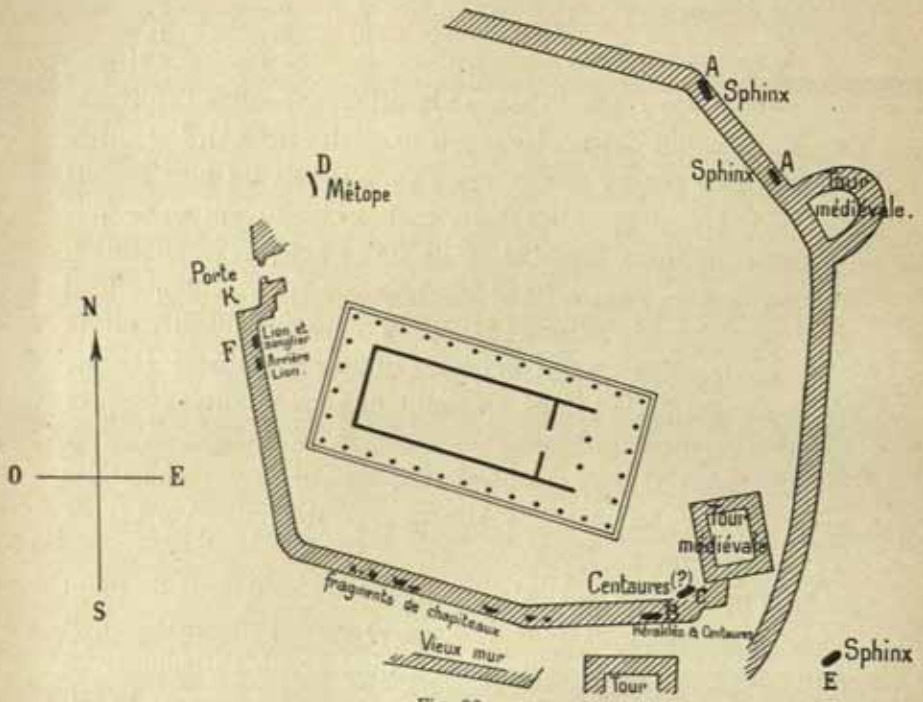

Fig. 36.

en dehors des fortifications (E). D'autre part, à la page 264 du 2e rapport, il est dit que le bloc d'Héraklès (n° III) a été trouvé à l'angle S. E. de l'édifice, près du bloc n° IV des centaures; or le 1er rapport indique, pour ce bloc, tantôt le N. E., près des points A A du schéma (p. 29), tantôt le S. O. (p. 33); à

sur les flancs de la colline et souvent à une grande distance les uns des autres... Et de fait dans les environs l'on en voit employés comme matériaux dans de chétives bâtisses ». Clarac, *loc. citat.*, II, p. 1152 (1841). Voir plus haut, Introduction.

la même page 33 de ce rapport, il est également parlé de cet angle S. O. pour le bloc n° III. Enfin, à la page 142 du 2e rapport, il est question d'un bloc sculpté découvert pendant la dernière campagne au sud du temple. Tout cela est bien incertain. Si les blocs avaient été trouvés en des points bien définis sur le sol, à proximité du stylobate, l'argument de position aurait une très grande valeur ; il n'en a aucune, à mon sentiment, dans les circonstances actuelles.

L'examen des autres blocs ne permet pas de trancher la question d'une façon tout à fait certaine, mais désigne un angle gauche [1] comme emplacement probable pour notre bloc. Si rien ne s'oppose, en effet, à ce que les blocs du Banquet et d'Héraklès et Triton occupent un angle quelconque de façade, le bloc des centaures de Constantinople (n° IV) doit venir à la suite du bloc d'Héraklès poursuivant les centaures du mont Pholoë, car ces centaures prennent visiblement la fuite vers la droite. Si notre bloc avait occupé un angle droit, le bloc n° V devrait donc être placé sur un entre-colonnement latéral ; mais, ne pouvant à raison de ses demi *regulae* figurer sur l'entre-colonnement d'angle, il devrait être situé sur l'un des suivants, auquel sa dimension et la position des triglyphes le rendent assez impropre. A moins d'admettre d'excessives irrégularités, il faut donc adopter la solution d'un angle gauche.

Les deux autres blocs de centaures (nos V et VI) ne peuvent occuper, dans cette hypothèse, que le long côté adjacent. L'attitude des figures indique, en effet, qu'elles viennent, en arrière, à l'aide des centaures pourchassés par Héraklès. D'autre part, il ne reste pour le milieu des façades que quatre petits blocs : les deux groupes des sphinx et ceux des taureaux affrontés, qui doivent occuper des positions symétriques. Placer les deux autres blocs de centaures à leur droite, symétriquement aux deux précédents, donnerait une composition d'un effet très peu satisfaisant. Clarke propose donc de placer le bloc n° VI à

1. Voir le schéma, plus bas, fig. 41.

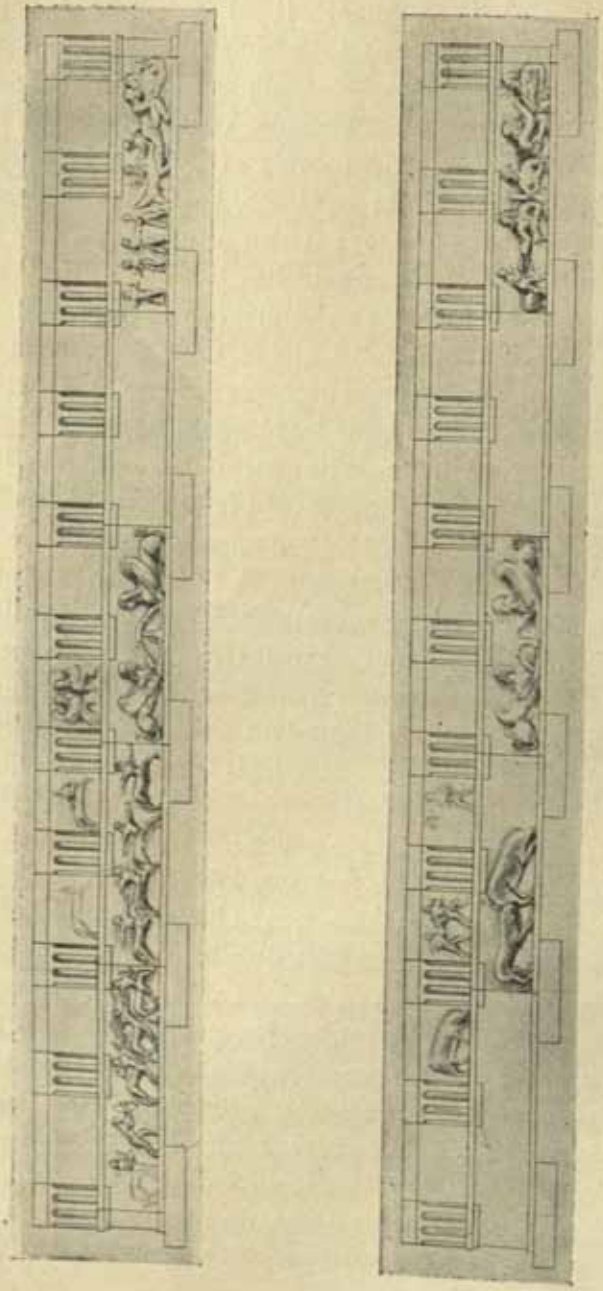

Fig. 37 et 38. — Restauration de Clarke (Cl. II, 1898). En haut, façade Est; en bas, façade Ouest.

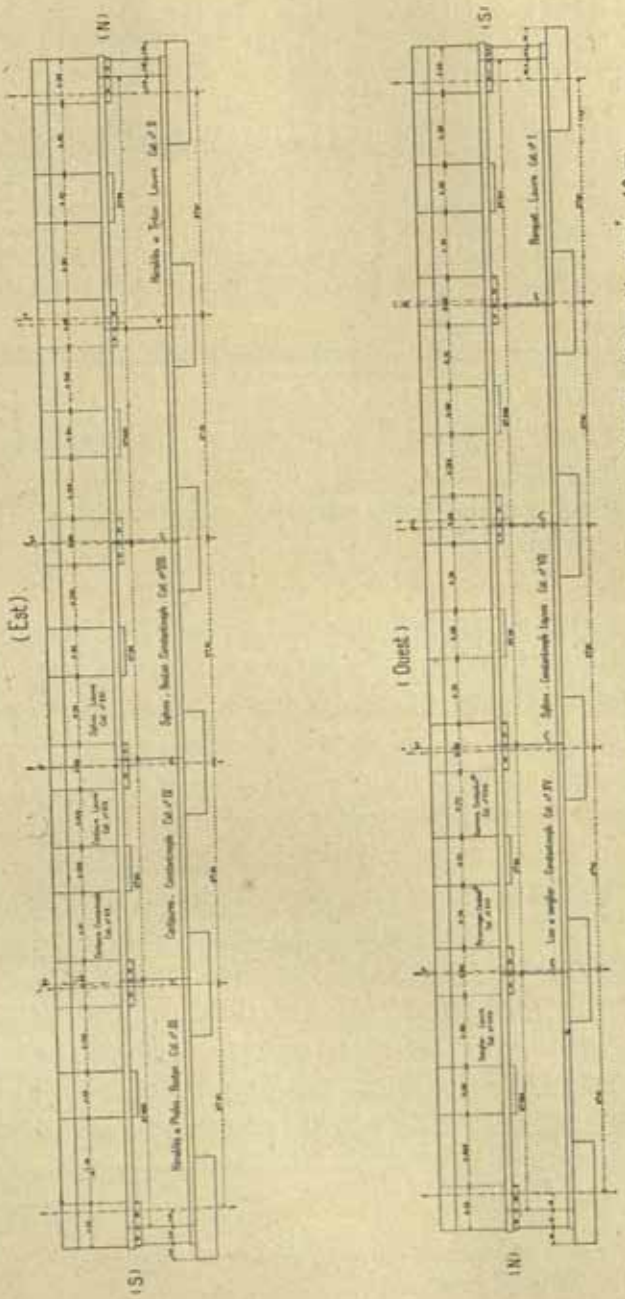

Fig. 39 et 40. — Restauration de Clarke (Cl. II, 1898). Dessins cotés. Échelle 1/90 = 11 cm. p. 10 m.

l'angle de la face latérale et laisse un intervalle vide entre ce bloc et le suivant, qui occuperait ainsi le troisième entre-colonnement[1]. Cette solution exige de donner au bloc n° VI une longueur de 2m,90 environ ; cet allongement est considérable et dépasse sensiblement l'espace nécessaire pour figurer deux nouveaux centaures, comme le fait cependant Clarke dans sa figure 61 (II, p. 268) ; c'est l'un des points faibles de sa solution. Tout ce qu'on peut dire, c'est que cet allongement n'est pas absolument impossible.

Si, malgré ce défaut, nous admettons l'hypothèse, le principe de groupement des scènes est déterminé. L'épisode des centaures se déroule autour d'un angle gauche ; au centre des deux façades les sphinx figurent les armes de la ville (il serait singulier de prendre les taureaux affrontés pour constituer ce motif). Il faut alors imaginer trois autres sujets pour les autres angles de l'édifice.

On ne peut se livrer ici qu'aux suppositions les plus arbitraires et les plus fragiles. Le bloc du Banquet et celui d'Héraklès et Triton occupant deux des angles, seront les centres de deux de ces sujets. Or, les blocs des taureaux et ceux des lions attaquant des animaux n'ont pas de rapport avec eux ; il faut donc imaginer ces sujets de toutes pièces, et la fantaisie de Clarke se donne ici libre carrière. Rattachant avec vraisemblance la lutte d'Héraklès et Triton au mythe d'Hésione[2], il pense que les quatre autres blocs manquant, qui entouraient la scène, se rapportaient à cette légende ; son identification du Banquet avec l'épisode d'Héraklès remettant à Eurysthée la ceinture d'Hippolyte[3] l'amenait à supposer que ce second groupe décrivait quelque épisode du mythe d'Hippolyte. Il n'y a pas à insister sur ces hypothèses, qu'aucun indice positif ne permet de supporter.

Restent, outre les taureaux affrontés, les cinq blocs d'animaux attaqués par des lions. Le relief d'angle devant représenter,

1. La droite et la gauche sont prises par rapport au spectateur.
2. Voir plus haut, 1re partie, B.
3. Voir plus haut, *ibid.*

dans cette hypothèse, l'épisode principal, et aucun des cinq blocs ne pouvant jouer ce rôle, il faut admettre qu'il manque et, par suite, n'utiliser qu'un seul des reliefs d'animaux existants pour cette partie de la façade (au-dessus du deuxième entre-colonnement). Clarke estime que le bloc du lion et du sanglier occupe *nécessairement* cette position. Le doublement par symétrie donne, en effet, 2m,70, dimension trop grande pour les petits entre-colonnements des côtés ; la grande *regula* de 0m,57 lui paraît d'autre part devoir être une *regula* de façade et confirmer ainsi son hypothèse. Mais le bloc complété à 2m,70 est aussi un peu grand pour un entre-axe de 2m,61 ; rien ne prouve d'ailleurs qu'il ait été symétrique par rapport à la *regula* centrale, car il n'en est ainsi sur aucun des blocs complets existants ; quant à la *regula* de 0m,57, elle se retrouve sur le bloc n° VI des centaures que Clarke a dû placer sur un long côté. Il y a donc beaucoup d'arbitraire dans ce choix.

Quoi qu'il en soit, le bloc n° XIII, devant occuper l'angle latéral en raison de sa *regula*[1], les trois autres blocs XI, XII et XIV viendront à la suite et, à moins d'admettre un développement de la scène sur quatre entre-colonnements latéraux ce qui, par symétrie, obligerait à imaginer, pour l'un des angles examiné précédemment, deux nouveaux blocs de centaures), il faudra les réduire à trois et réunir en un seul, comme le fait Clarke, les n°s XIII et XIV. Je doute fort que cette réduction soit possible. Le bloc total placé à l'angle latéral doit avoir, en effet, environ 2m,90 (2m,48 d'axe en axe, plus 0m,40 pour l'angle). Or, l'espace occupé par les deux morceaux actuels mis bout à bout est de 2m,35 environ et il ne reste, la biche étant incomplète, qu'une quarantaine de centimètres pour l'arrière-train du lion, dont la tête est figurée sur le bloc n° XIII, ce qui lui donnerait approximativement une longueur totale de 0m,74 ; or, le lion du bloc n° XIV a 0m,84, celui du bloc n° XI a 0m,91, de la tête à la croupe sans la queue, celui du bloc n° XII est plus grand encore ; il faudrait

1. Voir plus haut, catal. n° XIII et fig. 34.

donc supposer une attitude extraordinairement ramassée, qui paraît difficile à réaliser ; je crois donc très douteux qu'il puisse tenir sur le bloc ainsi complété. C'est un second point faible de l'hypothèse.

Pour l'épisode central, Clarke a songé à la lutte d'Héraklès et du sanglier d'Erymanthe. Je n'insiste pas sur cette conjecture[1]. Enfin, les deux blocs de taureaux affrontés ne trouvant pas place sur le péristyle, sont rejetés sur l'architrave du *pronaos*.

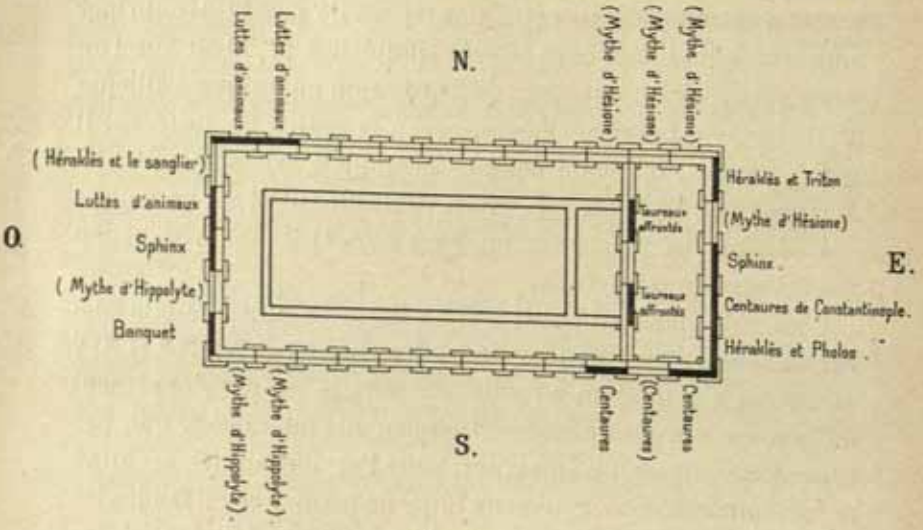

Fig. 41.

Les dessins des fig. 37 et 38 permettent de se rendre compte de l'aspect qu'offrent les deux entablements ainsi restitués. Les figures cotées 39 et 40 donnent les dimensions et les positions exactes de tous les blocs de l'architrave et de la frise, ainsi que les désaxements des triglyphes par rapport aux colonnes ; la figure 41 résume l'ensemble de la distribution.

On voit combien elle renferme d'arbitraire et sur quelles hypothèses fragiles elle repose. Tout ce que l'on peut dire en sa faveur, c'est que rien ne s'y oppose d'une façon absolue ; mais il y a loin de là à une restauration certaine. J'aurai occa-

1. Voir plus haut, 1re partie, B.

sion d'y revenir, dans la comparaison que je ferai de cet essai avec celui que je propose [1].

Il reste, en effet, à examiner les conséquences de la seconde hypothèse, où les entre-colonnements sont inégaux et où le plus grand, au lieu d'être aux extrémités, occupe le centre de la façade. J'ai distingué deux types de combinaisons: dans le premier l'entre-axe central est seul plus grand que les autres; dans le second tous les entre-axes sont différents. Les résultats en sont assez semblables, l'un pouvant être regardé comme une variante de l'autre. Je prends comme point de départ la dernière combinaison, où les entre-axes sont, en chiffres ronds de $2^m,40$, $2^m,70$ et $2^m,87$.

Comme dans le cas précédent, il convient d'examiner d'abord les blocs de centaures qui forment un ensemble.

Le bloc d'Héraklès et les centaures (n° III), étant le plus grand (environ $2^m,85$) et devant occuper le centre, celui des quatre centaures de Contantinople est à placer à droite. La position contiguë ne lui convient pas : sa demi-*regula* de gauche étant petite, la demi-*regula* complémentaire, à prendre sur le bloc d'Héraklès, serait grande (environ $0^m,32$) et ne laisserait pour la métope correspondante qu'une largeur approximative de $0^m,74$, suffisante sans doute en elle-même, mais dont l'écart avec l'autre métope, très importante (plus de $0^m,90$), située au-dessus du même bloc d'Héraklès, serait d'un effet médiocre au centre de la façade. L'objection principale est que le bloc, n'ayant pas plus de $2^m,60$ et la demi-*regula* de droite étant grande ($0^m,34$), le triglyphe correspondant, situé au-dessus de la deuxième colonne à partir de l'angle droit, serait rejeté à gauche de l'axe de cette colonne, les deux axes présentant un écart de $0^m,15$ à $0^m,20$, irrégularité excessive. Notre bloc tient au contraire très bien sur l'entre-colonnement d'angle. Sa demi-*regula* de droite est complémentaire d'une demi-*regula* de $0^m,20$ à $0^m,22$, à prendre sur le bloc d'architrave en retour, qui aurait ainsi une

1. Voir plus bas, 2e partie, A, *in fine*.

épaisseur tout à fait normale de 0m,20 environ, et l'espace disponible ainsi déterminé au-dessus de l'entre-colonnement d'angle (2m,60) serait exactement égal à la longueur du bloc.

La mise en place des deux autres blocs de centaures, à la gauche du bloc principal, révèle des coïncidences remarquables; les longueurs qu'on est amené à leur donner pour compléter les scènes figurées sont exactement celles des espaces disponibles : 2m,70 et 2m,60 ; les triglyphes se disposent au-dessus des colonnes d'une façon bien symétrique, l'écartement des axes s'élevant à peine à quelques centimètres ; enfin le groupement est tout à fait satisfaisant : le bloc intermédiaire, où l'un des centaures fait le signe d'avancer à ceux qui sont situés derrière lui, forme une bonne transition entre le bloc d'Héraklès et celui des centaures arrivant au galop avec leurs massues.

La disposition est excellente à tous points de vue : les blocs sont répartis sur des longueurs qui leur sont presque exactement égales, les axes des triglyphes coïncident à quelques centimètres près avec ceux des colonnes ; on est parvenu à grouper sur un seul bandeau toutes les scènes étroitement apparentées qui se rapportent aux centaures; enfin, en imaginant seulement un bloc supplémentaire de centaures en fuite, on obtient pour la façade toute entière une composition tout-à-fait symétrique : à droite, deux groupes de centaures pourchassés par Héraklès, à gauche, deux autres groupes qui arrivent au secours de leurs compagnons en déroute. Ce succès dans la disposition et la concordance des longueurs donne un haut degré de probabilité à la solution. Il était évident *a priori* que, si l'on réussissait à réunir sur une façade tous les épisodes des centaures, cette disposition devait avoir de grandes chances d'être la vraie. Il y a lieu de remarquer qu'elle donne en même temps une confirmation nouvelle à l'hypothèse des entre-colonnements inégaux; car l'égal espacement des colonnes est incompatible avec cette disposition : le bloc d'Héraklès a environ 0m,25 de trop pour un entre-axe de 0m,61 et les triglyphes correspondants, situés au-

dessus des colonnes, se trouveraient par suite rejetés à une dizaine de centimètres de l'axe.

La variante, dans laquelle l'entre-colonnement central serait seul plus large que les autres (entre-axes de $2^{m},55$, $2^{m},55$ et $2^{m},87$), est assez séduisante au point de vue du plan ; cette division correspond, en effet, à celle du stylobate, où la distance entre l'axe des colonnes latérales et le mur du *sécos* et la distance entre ce mur et l'axe des colonnes du *pronaos* sont précisément de $2^{m},55$. Elle apporterait au groupement proposé deux modifications : le bloc des centaures de Constantinople devrait occuper l'entre-colonnement contigu à l'entre colonnement central et les deux blocs du Louvre seraient à intervertir. La disposition des triglyphes serait tout aussi satisfaisante ; les coïncidences entre les longueurs des blocs et celles des entre-axes seraient un peu moins exactes. mais les écarts de quelques centimètres, qui en résulteraient, sont sans importance. Il n'y a pas, jusqu'ici, de raison décisive pour adopter l'une ou l'autre de ces combinaisons.

Le bloc d'Héraklès et Triton et celui du Banquet doivent évidemment prendre place sur l'autre façade, l'importance du sujet et la longueur des blocs ne permettant pas de les réserver aux longs côtés. Mais l'ensemble de la composition comporte pour cette façade beaucoup plus d'incertitude. Il nous reste, en effet, à placer les taureaux et les sphinx affrontés et les cinq blocs figurant des luttes d'animaux. Il me paraît difficile de grouper ces derniers sujets avec celui du Banquet et celui d'Héraklès et Triton : l'incohérence de la conception rend cette combinaison bien improbable. De plus, le bloc n° XIII est un bloc d'angle; or, la disposition de la façade des centaures nous a amené à compléter les demi-*regulae* extrêmes par des demi-*regulae* taillées dans le bloc de l'architrave en retour ; le même agencement a dû être adopté sur les deux façades ; à ce point de vue également, il est donc extrêmement probable que ce bloc appartient à l'un des entre-colonnements d'angle latéraux. Il ne reste donc qu'une alternative : les taureaux ou les sphinx étaient associés aux

reliefs d'Héraklès et Triton et du Banquet, ou ceux-ci faisaient seuls partie de la façade et étaient complétés par des sujets inconnus, empruntés, selon toute vraisemblance, au mythe d'Héraklès. Il faut examiner comment ces deux solutions peuvent se combiner avec celles que j'ai envisagées pour l'écartement des colonnes.

Dans l'hypothèse où les entre-colonnements ont 2m,40, 2m,70 et 2m,87 d'axe en axe, les blocs d'Héraklès et Triton et du Banquet sont nécessairement contigus, le premier occupant le centre de la façade et étant situé à la droite du second. Ces blocs sont en effet trop grands (2m,87 et 2m,94) pour prendre place aux angles, où l'on ne dispose que de 2m,60 à 2m,65; la demi-*regula* de droite du Banquet (0m,38) ne peut être associée à la demi-*regula* de gauche du relief d'Héraklès et Triton (0m,35), sans donner un triglyphe tout à fait anormal; enfin, si le Banquet occupait le centre, la *regula* de gauche du bloc d'Héraklès et Triton serait complètement désaxée. Le bloc d'Héraklès et Triton (le plus grand) doit donc être placé au centre et celui du Banquet sur l'entre-colonnement intermédiaire de droite; les blocs ainsi disposés dépassent les axes des troisième et cinquième entre-colonnements de 0m,12,[1] mais les axes du triglyphe coïncident sensiblement avec ceux des colonnes, ce qui est l'essentiel, car un dépassement de 0m,12 au-dessus d'un demi-tailloir de 0m,60 ne peut compromettre en rien la stabilité et les joints dressés à l'*anathurosis* n'étaient pas apparents. Nous sommes donc fixés sur la position de deux blocs.

Reste à disposer aux angles soit les taureaux, soit les sphinx affrontés, puisque l'un des entre-colonnements intermédiaires est occupé par le Banquet et que ces groupes, s'ils font partie de façade, doivent nécessairement être disposés symétriquement.

Il faut entrer ici dans quelques détails sur la position exacte des blocs d'angle. Il y a malheureusement là une nouvelle incertitude qui étend un peu le champ des hypothèses.

1. Le bloc n° II dépasse de 0m,13 dans l'hypothèse de Clarke.

Nous savons que la demi-*regula* extrême du bloc d'angle sur la façade était complétée par une demi-*regula* taillée sur le bloc en retour du long côté. Mais quelle était exactement l'épaisseur du bloc en ce point ? L'épaisseur totale de l'architrave est de 0m,82 et, d'après les mesures de Clarke, les deux blocs de la première assise qui la constituaient avaient environ : l'un (face extérieure) 0m,30, l'autre (face intérieure) 0m,52[1]. Le premier s'évase dans le haut, comme l'indique la figure 6, jusqu'à une épaisseur d'environ 0m,45. Cette partie supérieure a dû certainement être abattue au droit de l'angle ; mais de combien le bloc de la façade pénétrait-il dans le bloc latéral ainsi réduit ? Le seul bloc qui puisse nous donner des indications (n° XIII) a actuellement 0m,15 ; mais il a été scié dans la longueur, comme tous les autres blocs du Louvre[2] et sa face latérale est en trop mauvais état pour donner aucune précision[3]. Tout ce que l'on peut dire c'est donc que l'épaisseur du bloc latéral était comprise entre 0m,15 et 0m,30. La marge est un peu grande ! Clarke dans sa reconstitution, a adopté 0m,20 pour l'angle des centaures, mais a dû réduire cette épaisseur à 0m,15[4] environ pour les deux autres angles étudiés, en raison de la longueur des blocs, de la distribution des triglyphes correspondants et de la dimension de la demi-*regula* à droite du bloc du Banquet. L'épaisseur moyenne de 0m,20 est celle qui convient à la disposition que j'ai adoptée pour la façade des centaures. La *regula* du bloc latéral ayant un relief d'environ 0m,02, j'ai prolongé de 0m,02 les demi-*regulae* taillées dans l'épaisseur de ce bloc, ce qui donne à cette demi-*regula* une largeur de 0m,22.

Cela posé, l'espace disponible entre le bloc en retour du long côté et celui du Banquet ne peut pas être déterminé rigoureu-

1. Clarke, II, fig. 12, p. 88.
2. Voir plus haut, introduction, historique (1838)
3. L'aspect qu'offre la surface latérale ne permet même pas de décider si c'était une surface de joint, ou une surface libre ; on n'a d'autre renseignement positif que la dimension de la *regula*
4. Il indique 0m,14 à 0m,18 (Cl., II, p. 252) ; 0m,14 est impossible, puisque tous les blocs connus ont au moins 0m,15.

sement. La position de la figure 42 est la plus favorable pour le groupement formé par ce dernier bloc et celui d'Héraklès et Triton. En prenant pour l'épaisseur du bloc en retour $0^{m},20$, le vide à couvrir est ainsi de $2^{m},48$, le triglyphe situé à l'extrémité gauche, au-dessus du bloc d'Héraklès et Triton, étant désaxé à gauche de $0^{m},05$ seulement par rapport à l'axe de la colonne correspondante. On ne peut repousser le groupe des deux blocs, sur la gauche, de plus de 6 à 7 centimètres, sans exagérer d'une façon excessive ce désaxement. D'autre part, l'épaisseur du bloc en retour ne peut pas être réduite au-dessous de $0^{m},15$. On voit ainsi que l'espace dont on dispose est au maximum de $2^{m},60$ (la demi-*regula* taillée sur le bloc en retour

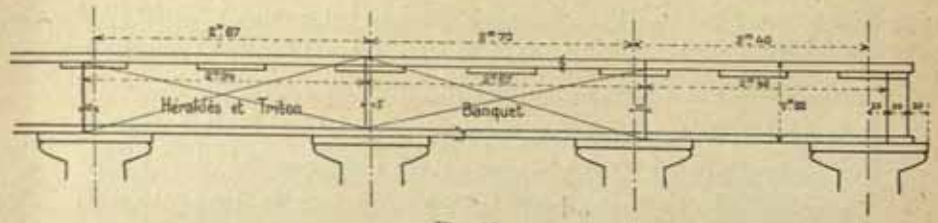

Fig. 42.

ayant, dans ce cas, $0^{m},17$) et peut osciller entre $2^{m},40$ en chiffres ronds et ce maximum.

La longueur du bloc de sphinx n° VII ($2^{m},58$) permettrait à la rigueur de le placer dans l'angle droit, mais l'épaisseur à donner, dans ce cas, au bloc en retour correspondrait à une demi-*regula* trop petite. Rien ne s'oppose au contraire à ce que le bloc occupe l'angle gauche et que le second groupe de sphinx affrontés (n° VIII), qui est un peu plus petit et dont les demi-*regulae* sont inconnues, trouve place sans inconvénient dans l'angle droit.

Quant aux blocs des taureaux affrontés, on voit immédiatement que le n° IX ne peut être contigu au Banquet, les demi-*regulae* adjacentes atteignant ensemble la longueur trop élevée de $68^{cm},5$; il faudrait donc lui assigner l'angle gauche. Mais la disposition du triglyphe correspondant à sa demi-*regula* de droite serait très défectueuse; avec une épaisseur du bloc en

retour de 0m,20, le désaxement de ce triglyphe serait de 0m,27 ; il serait encore de 0m,17 dans le cas où cette épaisseur serait portée à son maximum de 0m,30. Cette combinaison n'est pas absolument impossible, mais elle est très peu satisfaisante et je suis d'avis de l'écarter.

Afin d'épuiser les combinaisons qu'on peut essayer pour cette façade, il n'y a que quelques mots à dire de la seconde solution indiquée pour l'entre-axe des colonnes. L'entre-colonnement intermédiaire ayant, dans cette hypothèse, 2m,55 d'axe en axe, est certainement trop petit pour le bloc du Banquet, qui devrait occuper l'angle droit comme dans la disposition de Clarke. Il n'y aurait plus alors d'emplacement disponible pour les blocs de sphinx et de taureaux, qui seraient à rejeter sur les longs côtés ou sur l'architrave du *pronaos*.

Le groupement sur les longs côtés des blocs qu'il reste à placer, présente un très haut degré d'arbitraire. Le bloc n° XIII doit occuper l'angle S. O. ou l'angle N. E., sans que rien ne permette de décider entre ces deux positions. Quant aux autres, les fragments qui en ont été conservés sont trop incomplets pour qu'on puisse leur assigner un emplacement certain. Le nombre exact des entre-colonnements à couvrir est d'ailleurs inconnu ; si le retour des reliefs sculptés s'étendait sur trois entre-colonnements, il y aurait douze intervalles, pour lesquels nous disposons de sept blocs d'animaux, taureaux affrontés compris. Les combinaisons possibles sont trop nombreuses pour qu'il soit utile de les examiner en détail. J'en donne une (fig. 48), à titre d'indication, où j'ai groupé ensemble les blocs figurant des animaux de même espèce.

La seule question intéressante est la disposition à adopter pour les taureaux affrontés. On peut en envisager deux : ou bien ces taureaux terminent les groupements d'animaux sur l'un des longs côtés, où ils se font face symétriquement (dans ce cas, il faut imaginer pour l'autre long côté un motif symétrique analogue) ; ou bien, suivant la disposition adoptée par Clarke,

ces reliefs doivent être rejetés du péristyle, pour être disposés symétriquement au-dessus du *pronaos*.

Cette dernière disposition demande à être examinée d'un peu près.

Les arguments que Clarke fonde sur les dimensions des demi-*regulae*, ne sont pas très probants. Il est un fait plus frappant : c'est la petite dimension de l'espace correspondant à l'emplacement des métopes, situées au-dessus de ces blocs ; alors que, sur tous les autres blocs, cet espace est compris entre 0m,70 et 0m,90, il est de 0m,63 et 0m,67 sur le bloc n° IX. Or, les entre-colonnements extrêmes du *pronaos* sont précisément plus petits

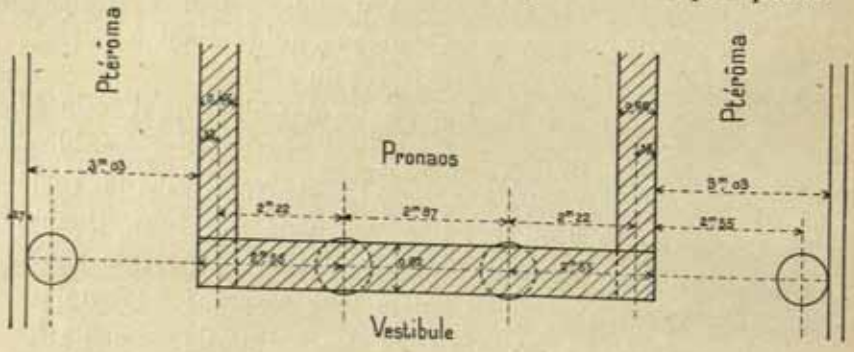

Fig. 43.

qu'aucun autre entre-colonnement de l'édifice et exigent, par conséquent, des métopes plus petites que toutes les autres. Il y a là une coïncidence qui, sans être absolument démonstrative, n'en a pas moins une certaine force.

En outre, comme l'a très bien vu Clarke, les dimensions des deux blocs, les plus petits que nous connaissions, correspondent bien aux entre-colonnements à couvrir. Ainsi que l'indique la figure 43, la longueur à couvrir comprend en effet un entre-axe de 2m,22 et tout ou partie d'une demi-épaisseur d'ante de 0m,33 ; or, le bloc n° IX a 2m,51 et le bloc n° X peut-être un peu moins. La disposition des demi-*regulae* est également satisfaisante. D'autre part, les affinités qui existent entre les taureaux et le culte d'Athèna Ilienne écartent toute objection quant

au sujet représenté. Rien ne s'oppose donc à cette disposition, en faveur de laquelle il y a des raisons sérieuses.

Les motifs qu'on peut alléguer pour assigner le même emplacement aux blocs des sphinx affrontés, sont moins séduisants. La longueur des blocs et la distribution des *regulae* sont moins favorables, mais ne sont pas incompatibles avec cette solution; tout ce que l'on peut en dire, c'est qu'elle n'est pas impossible.

En somme, toutes les combinaisons qui peuvent être retenues pour être associées à la façade des centaures, se ramènent à un même type général, dont elles sont des variantes. Elles ont toutes en commun de composer la seconde façade avec le relief d'Héraklès et Triton et celui du Banquet et les longs côtés avec les groupes d'animaux. Elles diffèrent par la position donnée aux blocs des sphinx et de taureaux affrontés. Pour les distinguer, j'adopterai les abréviations suivantes, 1 *a*), 1 *b*), 2 :

1. — Les sphinx encadrent les groupes de personnages,

a) les taureaux affrontés occupant deux travées de l'architrave au-dessus du *pronaos*;

b) les taureaux affrontés terminant les scènes d'animaux sur l'un des longs côtés;

2. — Les sphinx occupent les travées du *pronaos*, les taureaux ayant la même position qu'en 1 *b*).

La variante 1, *a*), étant la plus complète, est celle que j'ai représentée sur les figures 32 et 44 à 48.

Ces trois variantes sont incompatibles avec l'entre-colonnement de Clarke, mais compatibles avec la première solution que j'ai adoptée pour cet entre-colonnement (2^m,40, 2^m,70 et 2^m,87); la deuxième solution (2^m,55, 2^m55 et 2^m,87) ne peut admettre que la variante 2.

Elles supposent toutes la façade des centaures composée comme je l'ai indiqué. Si l'on peut hésiter pour le reste de l'édifice entre les combinaisons 1 *a*), 1 *b*) et 2, je crois que la solution admise pour cette façade est à peu près certaine et j'en ai donné les motifs. Les figures 44 à 48 et la figure 32 reproduisent l'ensemble de la disposition et ses dimensions cotées,

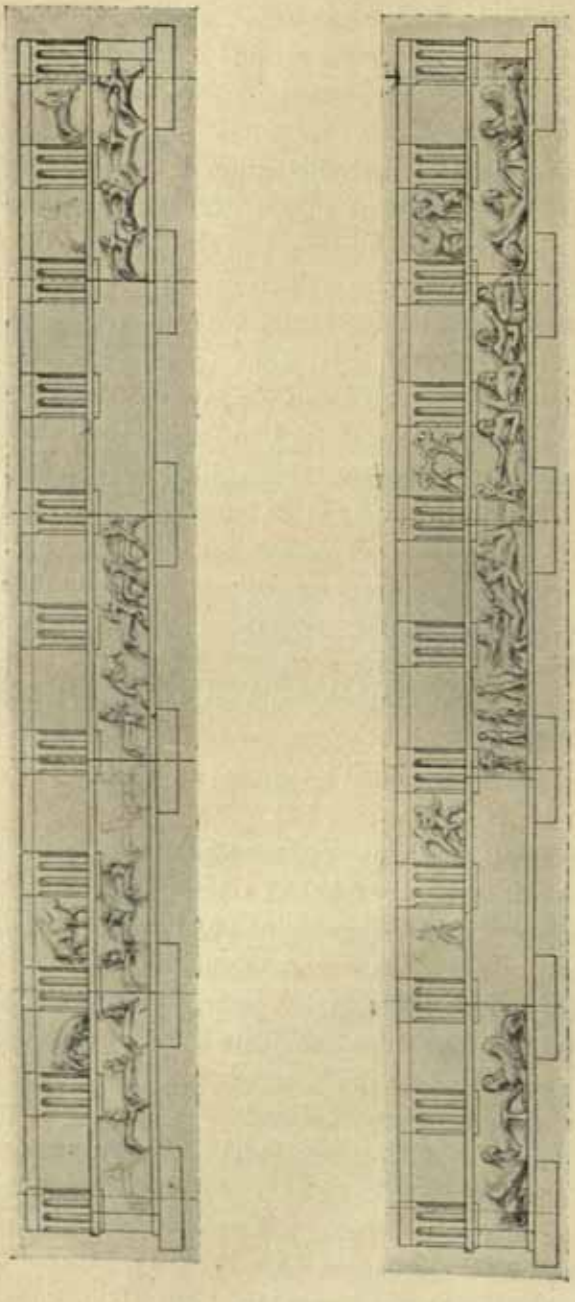

Fig. 44 et 45. — Solution proposée pour les deux façades.

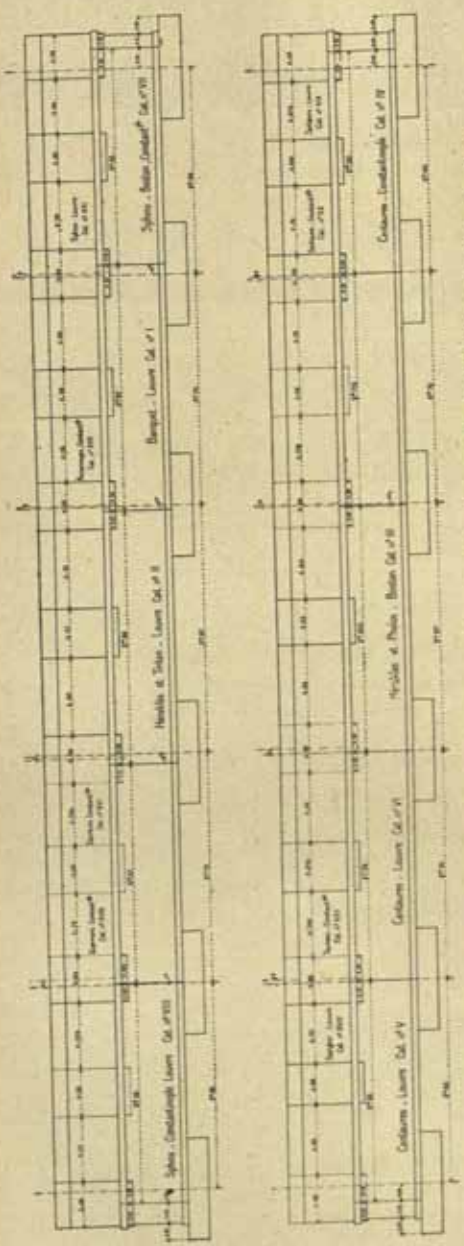

Fig. 46 et 47. — Solution proposée pour les deux façades. Dessins cotés. Éch. 1/90 = 11 cm p. 10 m.

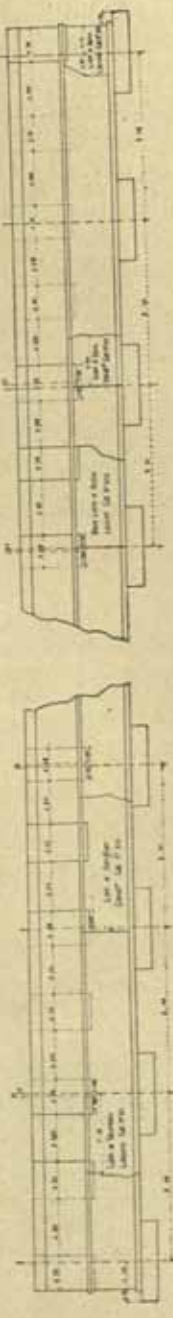

Fig. 48 — Distribution des groupes d'animaux sur un long côté.

dans la solution 1 *a*) pour la façade du Banquet. Cette disposition, avec ses deux autres variantes, et la reconstitution de Clarke, fondée sur un tout autre principe, me paraissent épuiser les combinaisons qu'un examen méthodique conduit à accepter. Il en est cependant une encore qui *a priori* est très séduisante et dont il faut dire quelques mots.

(*A suivre.*)

F. Sartiaux.

SCÈNES DU CYCLE ÉPIQUE TROYEN

SUR LES SARCOPHAGES DE CLAZOMÈNES

En 1901, publiant sa thèse latine sur les sarcophages de Clazomènes[1], M. Joubin consacrait un paragraphe à l'examen des représentations de *proelia homerica*[2]. L'étude était alors presque réduite aux scènes où l'on voit interprété un épisode de la *Dolonie*. Or, on peut connaître aujourd'hui deux nouveaux ordres de sujets du cycle épique troyen, soit d'après certains documents récemment publiés, soit en corrigeant d'anciennes explications insuffisantes.

Il paraît utile de fixer l'état actuel de la question.

A) *Dolonie*. — La source est un passage bien connu du livre X de l'Iliade. Ulysse et Diomède, ayant surpris Dolon, l'égorgent malgré ses supplications[3]. Les sarcophages sur lesquels on voit figurer ce meurtre, sont :

Du catalogue de M. Joubin, le n° 20 [Berlin], au chevet; le n° 25 [British Museum] : 1) au couvercle, zone supérieure, côté A; 2) à la surface portante du couvercle, dans les tableaux inférieurs des longs côtés.

On joindra l'exemple d'un sarcophage de Munich publié par M. Hackl[4].

1. Cf., depuis 1901, la bibliographie donnée par Ch. Dugas, *Bull. corr. hell.*, XXXIV (1910), p. 469-477, pl. XI-XII (note de la page 469). Une nouvelle série d'inédits, de Smyrne, d'Athènes, de Copenhague, de Bruxelles (dix pièces), vient d'être publiée par nos soins au *Bull. corr. hellén.*, XXXVII (1913) (Ch. Picard et A. Plassart). Avec un sarcophage de Leyde récemment commenté (cf. ci-après), et diverses autres pièces encore inédites, mais signalées, on peut déjà compter près de soixante-dix documents livrés à l'étude.
2. P. 100-104.
3. *Iliade*, X, 454 sqq.
4. *Arch. Jahrb.*, XXII (1907), p. 102, fig. 16 (au chevet).

Enfin il faut peut-être discerner un vague souvenir de la Dolonie dans une scène figurée au chevet d'un important sarcophage à couvercle, nouvellement connu, de Smyrne[1]. Entre deux chars lancés au galop, on voit là un personnage tombé sur un genou et tendant la main en suppliant, dans la posture que montrent les figurations ci-dessus mentionnées. Mais, à droite et à gauche, les hoplites exécuteurs du meurtre manquent. La scène n'a donc pas de signification précise[2] et ne peut s'expliquer que par un emploi négligent de modèles mal compris.

Or, M. Joubin a déjà remarqué justement que les peintres de *Dolonies*, sur les sarcophages de Clazomènes, procédaient surtout en décorateurs, parfois non sans quelque maladresse. Le groupe à trois personnages qu'ils reproduisent est souvent placé, uniquement pour l'effet, entre des chars en course, figurations traditionnelles, sans qu'il faille pourtant songer à une célébration de jeux funèbres en l'honneur de la victime[3].

B) *Rencontre de Ménélas et d'Hélène après la prise de Troie.* — M. Joubin a dit un mot de ce thème, sans adopter une intéressante conjecture de Winter[4], qui a été présentée avec hésitation et que je voudrais reprendre ici en la fortifiant. Sur le sarcophage n° 21 du classement de M. Joubin [Berlin], on voit, au chevet, comme Dolon entre Ulysse et Diomède, une femme, que M. Joubin dit à tort « vetula », entre deux hoplites prêts à l'égorger. A l'arrière des deux hoplites, deux

1. Ce document est un de ceux qui viennent d'être publiés par nous ; cf. p. 9, note 1 : *BCH*, XXXVII (1913), pl. XIII.

2. Le Dolon (?) pourrait être aussi, sur le nouveau sarcophage de Smyrne, un servant d'armes, placé entre les chars, dans la position que figurent [tantôt avec un homme nu, tantôt avec des déesses ailées], les exemplaires 5 à 8 du catalogue de M. Joubin. Nous avons pourtant accepté, dans notre publication, une autre exégèse, à cause de l'importance des décorations de la pièce, qui est de fabrication très soignée.

3. Cette opinion téméraire avait été soutenue par Murray, *Monum. Piot*, IV, p. 40 ; cf. aussi *Terracotta sarcophagi*, p. 7.

4. *Antike Denkm.*, II, pl. 27. 1, commentaire de la p. 3.

femmes tentent d'empêcher le meurtre, en retenant les bras qui vont frapper. « Quidnam ea pictura opifex significare voluerit », dit M. Joubin, « interpretatio adhuc nulla manifestum fecit »[1].

C'est que ni Winter, ni surtout M. Joubin, qui conclut par de tels doutes, n'ont remarqué l'importance des deux personnages placés aux côtés extrêmes du tableau. M. Joubin, dans son catalogue, écrit de façon insuffisante : « In latere utroque, *eques* »[2]. Winter dit déjà plus exactement : « Weiterhin wird das Bild auf jeder Seite durch einen *geflügelten Jüngling* auf sprengendem Ross abgeschlossen »[3]. Je résume ici l'interprétation de Winter, en citant seulement les passages caractéristiques : « Es gibt meines Wissens keine Sage, auf die die Schilderung dieses Bildes passt ». Après avoir pensé à quelque « mythe perdu », le commentateur fait remarquer le caractère symétrique de la représentation, dont la femme agenouillée occupe le milieu. Ce caractère expliquerait le redoublement des figures, et la scène pourrait vraisemblablement avoir représenté Hélène et Ménélas, en présence d'Aphrodite ou Peitho. « Die übrigen Figuren sind rein dekorative Zusätze. » C'est sur ce dernier point que la conjecture, acceptable dans l'ensemble, a besoin d'être complétée, affermie et même rectifiée. En effet, le principe du redoublement symétrique, qui me semble expliquer ailleurs beaucoup d'anomalies des peintures de sarcophages, n'a pas besoin d'être invoqué. La scène choisie par le peintre se prêtait d'elle-même à la composition par groupes parallèles. Les personnages sont : au centre, Hélène; à gauche, Ménélas, retenu par Aphrodite; à droite, Ulysse retenu par Peitho ; de chaque côté, les *Dioscures* ailés arrivant au galop.

Chacun des détails de cette interprétation peut être justifié. Il n'y a pas à insister pour les protagonistes traditionnels, Hélène,

1. Joubin, *l. l.*, p. 103.
2. *L. l.*, p. 55.
3. *L. l.*, p. 3 du commentaire.

Ménélas, Aphrodite[1]. L'intervention d'Ulysse a été expliquée par C. Robert[2]; on la connaissait d'après la peinture des vases à figures noires[3]. Ulysse passait, dans certains récits épiques, pour être entré victorieusement en compagnie de Ménélas dans la maison de Deiphobos, le dernier époux troyen d'Hélène, après la prise de la ville[4]. Il faut remarquer aussi que l'analogie de l'épisode avec la *Dolonie* incitait les décorateurs de sarcophages clazoméniens à utiliser le rôle du roi d'Ithaque, rôle attesté par la tradition littéraire. L'association de Peitho à la scène, si elle n'est pas traditionnelle, n'est pas moins compréhensible. Un célèbre vase de Makron et Hiéron juxtapose les deux épisodes, symétriques et comme complémentaires, de l'*Enlèvement d'Hélène* et de la *Rencontre avec Ménélas*[5]. Or, Peitho figure dans l'*Enlèvement*, à côté d'Aphrodite. Dans la *Rencontre*, elle a été remplacée par Chryseis[6]. Sur un vase du Museo Gregoriano, au Vatican[7], paraissent de même à la fois Aphrodite et Peitho, arrêtant l'élan meurtrier de Ménélas, qui laisse échapper son épée à la vue du sein nu d'Hélène. D'après M. Lœwy, qui a récemment étudié la scène[8], cette forme de la tradition serait plus récente. On la retrouve interprétée sur deux

1. Cf. en dernier lieu (1912), Bethe, dans Pauly-Wissowa, *Real-Encycl. s. v., Helene*, 3, § IV (*Helene in der bildenden Kunst*). La plus ancienne représentation de la *Rencontre* jusqu'ici connue, mais par les textes, était celle du coffret de Cypselos; cf. Pausanias, V, 19, 3; Schneider, *Bildwerke des trôischen Sagenkreis* (1886).

2. *Bild und Lied*, p. 52 sqq.

3. C. Robert, *l. l.*, p. 59.

4. Sur la légende d'Hélène et de Deiphobos, cf. en dernier lieu, Bethe, *l. l.*, c. 2828, n° 2 ; Ménélas tue Deiphobos, d'après la tradition de l'Odyssée, lors de la prise de Troie; cf. VIII, 517; *Apollod. Bibl. Epit.*, V, 22; Quint. Smyrn., XIII, 355. Cf. C. Robert, *l. l.*, p. 59-60; Overbeck, *Her. Gall.*, p. 628, n° 113-115; Klein, *Annal. d. Inst.*, 1877, p. 261, n° 1.

5. En dernier lieu, Furtwaengler-Reichhold, *Griech. Vasenmalerei*, pl. 85.

6. Kékulé, *Arch. Zeit.*, 1882, p. 6, donne une explication satisfaisante de ce changement. Ailleurs intervient Thémis; cf. Baumeister, *Denkm., s. v. Iliupersis*, c. 747, fig. 799.

7. En dernier lieu, E. Lœwy, *Entstehung einer Sagenversion*, dans *Wiener Studien*, XXXVI (1912), p. 284, fig. 1.

8. *L. l.*, p. 282-287; cf. H. Lechat, *Rev. ét. anc.*, XV (1913), p. 117 sqq.

métopes du côté Nord du Parthénon[1]. Le modèle serait là non plus littéraire, mais plastique, et il faudrait penser à une peinture murale athénienne du temps et de l'école de Polygnote. M. Lœwy n'a pas trouvé trace d'une tradition littéraire plus primitive. Il semble du moins que le sarcophage de la *Rencontre* nous conserve la forme la plus ancienne de l'aventure, telle qu'on la connaît aussi d'après les vases à figures noires. Bien que, sur le sarcophage clazoménien, Aphrodite et Peitho, grâce à la loi de symétrie et à l'indécision archaïque, soient deux divinités semblables, l'idée d'associer plutôt Peitho à Ulysse, héros πολύμητις, paraîtra satisfaisante.

Reste à expliquer la présence des Dioscures, fait intéressant, fait nouveau. On ne doutera pas de l'identification des figures. La représentation des ailes n'est ni accidentelle, ni fantaisiste. Sur un des sarcophages de Smyrne, que nous venons de publier[2], les cavaliers ailés se retrouvent, identiques, dans les petits tableaux du haut des longs côtés. Il ne manque même pas, entre les pattes des chevaux, les chiens, reproduits aussi sur le sarcophage de Berlin; ce qui semble prouver que les Dioscures faisaient partie du répertoire ordinaire des peintres de Clazomènes et qu'ils étaient dessinés d'après des cartons d'atelier. Il faut rappeler ici qu'on a déjà proposé[3] de reconnaître ces personnages sur un sarcophage de Clazomènes, mais à tort, ce semble. Il s'agissait d'une pièce de Berlin, où les figures mal interprétées sont, en réalité, celles de deux hoplites casqués menant à la bride leurs montures. M. Zahn, auteur de l'hypothèse, reconnaissait lui-même qu'on n'a pas eu coutume dans l'art archaïque de représenter les Dioscures en hoplites (« in schwerer Rüstung »). On pourra désormais comparer plus exactement de tels guerriers pesamment armés, menant en bride leurs chevaux, à ceux qui se voient, en pareille situation,

1. N°s 24-25.
2. *L. l.*, pl. X.
3. Zahn, *Arch. Jahrb.*, XXIII (1908), fig. de la p. 170, et p. 180.

sur un des nouveaux sarcophages de Smyrne. L'explication de ces figures aurait pu déjà être donnée, par la comparaison avec un motif, jusqu'ici non expliqué, du grand sarcophage à couvercle du British Museum[1]. Il s'agit là vraisemblablement d'un épisode de la course dite κάλπης δρόμος[2]. Cette représentation se rattache au thème traditionnel des jeux funèbres et n'a aucune signification mythologique. Par contre, on comprendra qu'en Ionie surtout, où le privilège des ailes fut libéralement accordé à diverses divinités, l'art archaïque ait pu figurer sous la forme de cavaliers ailés les Dioscures, ces jeunes héros qui apparaissaient à cheval dans les airs pendant les batailles ou qui, invoqués sur la mer, se montaient « ξουθῇσι πτερύγεσσι δι' αἰθέρος ἀίξαντες[3] ».

Or, que les Dioscures soient figurés sur un sarcophage clazoménien s'élançant au secours de leur sœur Hélène, il n'y a rien là de surprenant. L'Iliade connaissait déjà cette parenté[4]. Et, lorsque Thésée et Pirithoos enlevèrent la belle Laconienne, ce furent Castor et Pollux, qui, d'après d'autres traditions, partirent pour la reconquérir[5]. La légende, qu'ignore Homère, avait été utilisée par certaines œuvres de la plastique archaïque, notamment sur le coffret de Cypselos, puis dans la décoration en reliefs du trône d'Amyclées[6]. Elle venait vraisemblablement des *Kypria*, poèmes qui semblent avoir enrichi particulièrement la célébrité d'Hélène, moins établie dans

1. Joubin, n° 25 ; Murray, *Monum. Piot*, *l. l.*, pl. VII (D) : petit côté, intérieur.

2. Cf. la description de Pausanias, V, 9, 2. Les coureurs devaient sauter bas au dernier tour de l'hippodrome et achever l'épreuve en tenant leur monture à la main.

3. *Hymn. homer.*, XXXIII, vers 13. Le même hymne appelle les Dioscures ταχέων ἐπιβήτορες ἵππων. Sur les Dioscures cavaliers, cf. Bethe, dans Pauly-Wissowa, *Real-Encycl.*, s. v. *Dioskuren*.

4. *Iliade*, III, 237.

5. Cf. Bethe, art. *Helene*, *l. l.*, c. 2828, n° 3. Les Dioscures, en général, avaient le rôle de défenseurs des femmes ; cf. Bethe, *l. l.*, s. v. *Dioskuren*, c. 1094.

6. Cf. Bethe, *l. l.*, s. v. *Helene*, c. 2828.

la tradition homérique. Les *Kypria* racontaient à la fois les aventures d'Hélène et de Thésée, d'Hélène et Deiphobos[1]. On croit même qu'ils avaient pu être la source d'une confusion qui s'établit entre les deux ordres d'épisodes[2]. Les Dioscures auraient été chargés, dans les *Kypria*, de reconquérir leur sœur ravie par Thésée, pour qu'elle pût être ensuite épousée, comme le voulait la tradition, par Ménélas, et à nouveau enlevée par Pâris. Ainsi s'expliqueraient et le rôle développé des frères d'Hélène dans les *Kypria*, et le long passage inattendu relatif à leur mort[3]. C'est donc à ces poèmes que les décorateurs de sarcophages clazoméniens auraient emprunté leur idée. Quant au thème central de la *Rencontre*, sous la forme primitive, assez brutale, que lui laisse le sarcophage de Berlin, on peut penser qu'il dérivait plutôt de l'*Iliou Persis*. L'*Iliou Persis* avait traité en effet l'aventure de la reprise d'Hélène par Ménélas, mais non pas avec l'atténuation galante qu'on connaissait surtout à Athènes au ve siècle[4].

Ces déductions, qui font apercevoir quelques sources littéraires de la peinture clazoménienne, peuvent aider ici accessoirement à résoudre l'énigme d'une célèbre base archaïque laconienne, dite de Magoula. On connaît assez ce document qui n'a pas besoin d'être décrit à nouveau. Sa sigification est contestée. Pour M. Lechat encore[5], « la destination funéraire... est *probable*, mais non certaine ». « L'entaille sur la tranche supérieure doit avoir été creusée pour un remploi postérieur, en vue de l'insertion d'une petite stèle ». Je ne puis souscrire ni à l'hypothèse du remploi, ni surtout à celle de la

1. Cf. Bethe, *l. l. s. v. Helene*, c. 2832.
2. Wentzel, *Epithalamion*, p. 22.
3. Fragments 5-7 K.
4. Cf. E. Lœwy, *l. l.*; ci-dessus, notes 6 et 7 de la p. 12. Une hydrie attique de l'Ermitage de Saint-Pétersbourg, série dite de Kertch, figure les Dioscures assistant à la scène de la séduction; cf. Furtwaengler-Reichhold, pl. LXXIX, texte, II, p. 103.
5. Cf. en dernier lieu, *Cat. de la coll. de moulages*, Lyon, 1911, p. 33, n° 144.

destination funéraire [1]. Le monument doit avoir été votif et semble provenir d'un Menelaion, comme il y en avait à Thérapné près de Sparte [2], et à Sparte même [3]. Dans les lieux de culte de cette sorte, Hélène et Ménélas recevaient des honneurs communs [4]. Comme l'ont d'abord pensé quelques archéologues [5], je crois aussi que les deux faces de la base représentaient des épisodes typiques de la vie d'Hélène : d'un côté, sans doute, la *Séduction*, de l'autre, la *Rencontre* à Troie. Il y aurait là à constater un parallélisme intéressant avec les deux scènes symétriques du vase de Hiéron et Makron, qui serait une reprise plus développée, mais fidèle, des mêmes thèmes. Or, on doit aussi sans doute interpréter dans le même sens la présence des deux serpents, détail assez insolite, qui a fait croire au caractère funéraire de la base de Magoula. Ces deux serpents sont dressés sur les faces latérales, symétriquement. Il ne paraîtra pas impossible, à Sparte surtout, qu'ils aient symbolisé les Dioscures. On sait combien fréquemment, dès l'époque archaïque, ces héros furent associés, dans les cultes locaux, à Hélène [6]. C'est en Laconie, principalement, que l'union semble avoir été ordinaire, dans la région de Lacédémone, Amyclées, Thérapné [7].

1. G. Perrot, *Hist. de l'art*, t. VIII, p. 446, se prononce nettement contre l'idée d'une destination funéraire; mais son avis n'est pas celui de Tod et Wace, *A catalogue of the Sparta Museum*, p. 132-133.

2. Pausanias, III, 19, 9.

3. Pausanias, III, 15, 3; cf. Bethe, *l. l.*, *s. v. Helene*, avec bibliogr. des fouilles récentes.

4. Cf. Bethe, *l. l.*, c. 2824, et c. 2829.

5. Cf. Schneider, *Bildwerke d. troischen Sagenkreis*, 1886, p. 182, 1; Læschcke, *Dorpater Universitäts-programm*, 1879.

6. Un temenos des Dioscures existait dès le VIe siècle à Naukratis, où les cultes d'Hélène, de Ménélas, de Castor et Pollux étaient sans doute associés; cf. Prinz, *Funde aus Naukratis*, 3, 11, 37 sq.: pour le voyage de Ménélas et d'Hélène en Egypte, cf. *Odys.*, IV, 351 sq.; sur l'association d'Hélène et des Dioscures à Athènes, cf. Pausanias, dans Eustathe, *Odys.*, I, 399, p. 1425, 62 = Dionys. et Pausan., frg., coll. E. Schwabe, 112, 1; en général, Furtwaengler, dans Roscher, *Ausführl. Lexic.*, *s. v. Dioskuren*. Certaines croyances donnaient à Hélène elle-même le pouvoir d'apparaître, comme ses frères divins, sous la forme d'un feu, à la pointe des mâts des vaisseaux; cf. Euripide, *Orest.*, v. 1637.

7. Le lieu de trouvaille de la base dite « de Magoula » n'est pas connu certainement, en définitive; cf. Tod et Wace, *Cat.*, *l. l.*

Thérapné, sanctuaire d'Hélène, était particulièrement aussi un fief des Dioscures[1]. On sait d'autre part qu'à Sparte spécialement, plus généralement dans la Laconie, les Dioscures étaient quelquefois représentés sous la forme de serpents[2]. C'est le cas sur certains reliefs votifs où la figure des héros se trouve associée, comme sur les monnaies, au motif de l'amphore comme à celui du serpent[3]. Le serpent n'accompagne pas toujours d'ailleurs l'amphore; il arrive qu'il soit représenté seul[4].

Ce symbolisme local donnerait peut-être l'explication complète de la base dite de Magoula.

C) *Sacrifice de Polyxène.* — La série des scènes du cycle troyen sur les sarcophages de Clazomènes vient d'être enrichie par la publication d'un intéressant fragment de Leyde, dont le sens, mal compris par le premier éditeur, méritait d'être précisé[5].

Au chevet de cette pièce[6], J. Brants reconnaît, suivant la disposition symétrique ordinaire, un tumulus central de forme conique, dressé sur deux degrés et semblable à celui qui figure assez fréquemment sur les lécythes funéraires du Ve siècle. Ce tumulus est couronné d'un objet qui n'est pas reconnaissable sur l'aquarelle de J. Brants[7]. De chaque côté, un guerrier armé et casqué[8], équipé par conséquent à la manière de

1. Furtwaengler, *l. l.*, c. 1160. Sur l'association des Dioscures à Hélène, en général, cf. Furtwaengler, *l. l.*, c. 1160; Tod et Wace, *l. l.*, p. 113 sqq., reliefs 201-203 du catalogue. Un passage d'Euripide, *Hel.*, v. 1668, prouve que les Dioscures étaient associés à Hélène, dans Sparte, par des sacrifices dits ξένια.

2. Serpents entourant les amphores; cf. les monnaies de bronze qui portent à l'avers la tête des Dioscures; Furtwaengler, *l. l.*, c. 1170, et fig. de la p. 1171.

3. Cf. par exemple, Dressel et Milchhöfer, *Athen. Mitt.* II (1877), p. 293 sqq., nos 209-210.

4. Dressel et Milchhöfer, *l. l.*, n° 220 [deux serpents encadrant l'œuf de Léda].

5. Ce sarcophage est entré à Leyde en 1896. Sa découverte était donc antérieure au travail de M. Joubin. Il est regrettable que la publication en ait tant tardé; cf. J. Brants, *Arch. Jahrb.*, XXVIII (1913), p. 58-60, pl. III.

6. Pl. III de la publication.

7. Il peut s'agir non seulement d'une colonnette, comme l'indique l'éditeur, mais de toute espèce de σῆμα; cf. *Dict. des antiq.*, s. v. *Sepulchrum*, p. 1216.

8. L'extrémité du panache des casques est visible.

l'hoplite traditionnel des sarcophages clazoméniens, s'avance et pose un pied symétriquement sur le premier degré du tumulus. J. Brants n'a pas noté que l'hoplite de gauche porte sa lance à la main droite, de façon toute pacifique. Son épée est au fourreau. De la main gauche — il est vrai, disparue —, il semble faire un geste de salutation ou de prière. Il est suivi de deux guerriers, en appareil processionnel, portant le bouclier au bras *droit*. Tout autre est l'attitude du premier guerrier, à droite du tumulus. L'épée nue, il entraîne violemment vers la tombe une femme qu'il a saisie au poignet. J. Brants a vu là à tort deux personnages proches de se battre, celui de gauche attaqué par celui de droite, qu'une femme s'efforcerait de retenir, d'écarter du combat. Cette fausse interprétation l'a amenée à penser qu'il s'agissait d'un combat auprès d'un tumulus. Mais lequel? J. Brants renonce à l'hypothèse, en effet impossible, d'une lutte pour le corps de Troïlos, et s'en tient à l'interprétation bizarre d'une dispute pour les armes d'Achille.

On ne doutera pas qu'il s'agisse en réalité du sacrifice de Polyxène par Néoptolème, au tombeau d'Achille. Sujet jusqu'à présent unique dans la série des sarcophages clazoméniens, déjà connu pourtant par la plus ancienne peinture de vases[1].

Peut-on essayer de reconnaître les figures, comme pour le sarcophage de la *Rencontre* d'Hélène?

Dans l'étude pénétrante qu'il a consacrée au développement et au mélange des légendes troyennes, C. Robert[2] a essayé expliquer l'accroissement des thèmes de l'*Iliou Persis*. Les épisodes principaux, à l'époque archaïque, étaient: le meurtre d'Astyanax par Néoptolème, la rencontre de Ménélas et d'Hélène, les aventures d'Ajax et de Cassandre, le sacrifice de Polyxène la fuite d'Enée. Une association s'est faite de bonne heure entre les

1. Cf. par exemple l'amphore « tyrrhénienne » (VIe s.) de la coll. Bourguignon, publiée par F. Hauser, *Arch. Jahrb.*, VIII (1893), p. 93 et pl. I; l'amphore tyrrhénienne du British Museum, *Journ. of Hell. studies*, XVIII (1898), p. 282 sqq., pl. XV. Autres exemples dans Roscher, *Ausf. Lex.*, s. v. *Polyxena*, 2718 sqq. (Türk).

2. *Bild und Lied*, p. 52 sqq.

trois meurtres commis par Néoptolème[1]. Mais il en est résulté que le cruel fils d'Achille a eu besoin parfois d'être remplacé dans l'un ou l'autre de ses rôles principaux, surtout quand ces rôles étaient montrés, comme il arrivait à l'occasion, simultanément. C'est donc parmi les héros chargés de suppléer ainsi Néoptolème que l'on devra chercher des noms pour les personnages du sarcophage de Leyde. On penserait d'abord aux Théséides, Akamas et Démophon, à Akamas surtout, qui, sur la coupe de Brygos, au Louvre, semble emmener avec bonté Polyxène[2]. Est-ce, sur le sarcophage clazoménien, le guerrier de gauche, plus pacifique? Mais la tradition de la peinture du vase de Brygos semble assez récente et faite surtout pour flatter les Athéniens. En définitive, il faudra songer plutôt à Ulysse encore, que plusieurs récits intéressent à la mort de Polyxène[3]. Dans Euripide, Ulysse intervient avec les Théséides pour décider le meurtre de la vierge troyenne[4]. Il est chargé de conduire la victime[5] au tombeau d'Achille[6]. La *Tabula Iliaca* le figure près du tumulus, avec Calchas, en face de Néoptolème[6]. D'autre part, les *Kypria*, qui ont raconté la poursuite de Troïlos, commentent une tradition légendaire d'après laquelle Polyxène aurait été tuée par Diomède et Ulysse pendant le sac de Troie et inhumée par les soins de Néoptolème[7]. On conçoit alors pourquoi, dans l'esprit des décorateurs clazoméniens, le rapport a pu s'établir avec l'épisode de la Dolonie et comment ces peintres ont été amenés à donner au roi d'Ithaque, dans la représentation qui nous occupe, le rôle de δευτεραγωνιστής. Ainsi est expliqué en même temps le

1. C. Robert, *l. l.*, p. 61. Meurtre de Priam, d'Astyanax, de Polyxène.
2. Cf. en dernier lieu, Pottier, *Cat. des vases du Louvre*, III, p. 933 sqq., et p. 936.
3. Cf. Türk, *l. l.*, c. 2721.
4. Euripide, *Hécube*, v. 124 sqq.
5. *Ibid.*, v. 222-3.
6. Cf. Jahn-Michaelis, *Griech. Bilderchroniken*, p. 37, et pl. I; U. Mancuso, *La Tabula Iliaca*, dans *Accad. d. Lincei*, 1911, p. 657-731 (pl. et commentaires).
7. *Schol. Euripid.*, *Hecube*, v. 41.

geste de prière. Certaines traditions ont conservé en effet le souvenir d'une invocation faite par Néoptolème avant le sacrifice[1]. Le détail a été transposé par le peintre clazoménien au profit d'Ulysse.

Pour les autres assistants, il importe moins de proposer des identifications[2].

Comme pour la *Rencontre* de Ménélas et d'Hélène, la source littéraire n'est pas cette fois non plus, on le voit, la pure tradition homérique. Homère ne nomme point Polyxène. Mais les *Kypria*, d'autre part, ne parlaient pas, semble-t-il, du sacrifice. C'est ici encore l'*Iliou Persis* que les peintres clazoméniens ont principalement interprétée. L'*Iliou Persis* racontait en effet l'incendie de Troie et la mort de la vierge troyenne, immolée comme victime expiatoire aux mânes d'Achille[3].

Il serait intéressant de comparer la peinture du sarcophage de Leyde aux autres représentations plastiques déjà connues du meurtre de Polyxène. Ces représentations sont nombreuses et décrivent toute l'action, à partir du moment où, la ville prise, la jeune fille est emmenée par les vainqueurs[4].

La figuration la plus directement comparable est celle d'une hydrie attique à figures noires, du musée de Berlin[5]. Ce vase a

1. Cf. Türk, *l. l.*, c. 2720.

2. On connaît déjà Calchas par la *Tabula Iliaca*; sur l'amphore du British Museum, Amphilochos, Antiphates, Aias Iliades tiennent Polyxène. Derrière Neoptolème sont, en armes, Diomède et Nestor; à droite, Phœnix. Sur un vase de l'Antiquarium de Berlin, trouvé à Thèbes (n° 3161), Agamemnon assiste aussi au sacrifice; cf. Türk, *l. l.*, c. 2737.

3. *Epic. graec. fragm.*, éd. Kinkel, p. 50; cf. aussi, *Apollod. Epit.*, où s'ajoute la tradition du meurtre d'Astyanax, jeté du haut des remparts; cf. V, 23. Néoptolème est nommé comme le meurtrier de Polyxène par Stésichore (*Tabul. iliaca, l. l.*), par Ibykos et Euripide; cf. *Schol. Euripid., Hécube*, 41. Sur les autres traditions littéraires postérieures, cf. la bibliogr. donnée dans l'art. *Polyxene*, ap. Roscher, *l. l.*, c. 2719-2720.

4. Cette scène pourrait avoir été déjà représentée sur un sarcophage de Clazomènes. On songe ici au grand exemplaire à couvercle du British Museum; Murray, *l. l.*, p. 46-47, mentionne une scène de combat, non reproduite, où l'on voit un guerrier emmenant par le poignet une jeune fille captive; cf. Türk, *l. l.*, c. 2753 sq. (*Polyxenas Ende*).

5. Gerhard, *Trinkschal. u. Gefässe*, pl. 16; Overbeck, *Gall. her. Bildwerke*, pl. 27, 17.

échappé à l'attention de J. Brants, qui y eût reconnu très exactement les figures de Néoptolème et de sa victime, celle-ci entraînée par le bras. Un serpent est figuré sur le tumulus conique, qui est exactement semblable à celui du sarcophage de Leyde. On sait d'autre part, par un passage de Pausanias, que le même sujet, l'apprêt du sacrifice, avait été représenté dans la Pinacothèque des Propylées, à l'Acropole d'Athènes[1]. D'après une conjecture, il est vrai, incertaine, cette peinture aurait été l'œuvre de Polygnote[2]. On trouverait là peut-être une seconde preuve des emprunts faits par le peintre thasien au répertoire de la poésie cyclique[3].

Au reste, le sacrifice de Polyxène n'appartenait pas seulement aux peintres. Le sujet avait été au moins une fois interprété, d'une façon assez fidèle, dans un groupe sculptural, dont nous possédons l'ἔκφρασις[4]. D'après la description, la main droite de Néoptolème saisissait la jeune fille; le meurtrier tirait son épée de la main gauche, comme si, dit le commentateur, « la main droite eût été inutile pour mettre à mort une femme »[5].

Cette revue des sujets du cycle épique troyen peints sur les sarcophages de Clazomènes suggère, en conclusion, une observation générale, qui a déjà pu être pressentie.

Dolonie, rencontre de Ménélas et d'Hélène à Troie, sacrifice de Polyxène, tels sont les trois thèmes jusqu'ici connus. Il est curieux qu'aucun peut-être ne soit proprement homérique.

La Dolonie, on le sait, était déjà considérée dans l'antiquité comme un épisode ajouté à l'Iliade primitive[6]. Tout au plus la reconnaissait-on quelquefois pour une œuvre d'Homère, mais indépendante et rajustée vers le temps des Pisistratides. Il n'est

1. Pausan., I, 22, 6.
2. Türk, *l. l.*, c. 2736.
3. Cf. ci-dessus, p. 12-13.
4. Libanius, éd. Reiske, 4, p. 1088 sq. : ἔκφρασις Πολυξένης σφαττομένης ὑπὸ τοῦ Νεοπτολέμου.
5. Sur le sarcophage de Leyde, la jeune fille est saisie, au contraire, de la main gauche. Divers exemples, avec les variantes imaginées par les peintres, sont cités par Türk, *l. l.*, c. 2737-8.
6. Eustathe, p. 785, 41.

pas sûr d'ailleurs aujourd'hui qu'il faille accepter même cette conclusion mitigée[1].

Dans la Rencontre, les traditions littéraires interprétées sont celles des *Kypria*, pour l'accession des Dioscures à la légende, et de l'*Iliou Persis*, pour le thème principal de la reprise, sous sa forme primitive. Les *Chants cypriens* avaient pour auteur, on le sait, un Chypriote, soit Stasinos, soit Hégésinos, de Salamine en Chypre[2]. La *Prise d'Ilion* est attribuée à Arctinos de Milet, qui vivait, croit-on, vers le milieu du VIIIe siècle[3].

Le sacrifice de Polyxène semble dériver aussi de l'*Iliou Persis*.

C'est donc cette floraison épique dite secondaire, éclose surtout à Chypre et à Milet, qu'ont principalement interprétée, semble-t-il, les peintres de sarcophages clazoméniens.

Athènes, avril 1913. Charles PICARD.

Note additionnelle. — Pendant la correction tardive des épreuves de cet article, écrit en avril 1913, je vois que F. v. Duhn et F. Hauser ont reconnu aussi le sacrifice de Polyxène sur le sarcophage de Leyde; cf. *Arch. Jahrb.*, XXVIII (1913), p. 272 et p. 274. Mais les raisons présentées par M. F. Hauser pour une interprétation différente du sarcophage de Berlin [Rencontre de Ménélas et d'Hélène] paraîtront peu convaincantes; l'hypothèse d'un sacrifice de Polyxène n'expliquerait ni les deux figures de femmes, ni les cavaliers ailés. M. F. Hauser a aperçu lui-même quelques-unes des difficultés qui s'opposaient à son interprétation. Il est inutile de reprendre ici la question, notre exégèse devant s'imposer.

1. Cf. Duentzer. *Die Doloneia*, dans *Homerische Abhandl.*, p. 303-325. Ce qui fait douter, du simple point de vue littéraire, de l'attribution à Homère, c'est le goût excessif de l'auteur pour les arrangements symétriques, goût poussé parfois jusqu'à la monotonie. La peinture des sarcophages de Clazomènes donne assez souvent la même impression.

2. Stasinos est nommé par le Scholiaste d'Homère, *Iliade*, I, 5, et par Proclos (Photius, *Biblioth.*, cod. 239), qui nomme aussi, il est vrai, Hégésinos pour auteur des mêmes chants.

3. Cf. l'analyse de Proclos, *Chrestom.*, dans les *Homeri carmina et cycli epici reliquiae*.

LES LOUPS DE MILAN

Vers la fin de l'automne de 401, la nouvelle d'une invasion gothique dans le nord-est de l'Italie répandit partout la terreur, encore accrue par l'interprétation de présages où se complaisait la superstition de ce temps. Claudien, par qui seul nous connaissons le détail des événements, énumère, dans son poème sur la guerre gétique, les signes où l'opinion vulgaire vit à tort l'annonce de grands désastres[1]; dans le nombre étaient l'apparition d'une comète vue l'année précédente — les annales chinoises la mentionnent en mars 400 — et plusieurs éclipses de lune, dont les astronomes ont pu fixer les dates au courant de l'été et de l'hiver de 401[2]. « Mais, ajoute-t-il, ce qui terrifia surtout les esprits fut le présage tiré de deux loups tués. Sous les yeux même du prince, alors qu'il exerçait ses chevaux dans la plaine, deux loups attaquèrent avec fureur son cortège. Criblés de traits, ils montrèrent aux yeux un prodige inouï, avertissement merveilleux de l'avenir. De leurs flancs entr'ouverts sortirent deux mains humaines; la main gauche s'agitait dans le ventre d'un des monstres, la droite dans celui de l'autre; ces deux mains, les doigts étendus, étaient encore sanglantes. A qui voulait connaître la vérité, il apparaissait que la bête fauve, messagère de Mars, annonçait que l'ennemi serait tué sous les yeux du prince. Ainsi que des corps éventrés s'échappaient deux mains encore vivantes, la valeur romaine devait se faire jour après le passage des Alpes. Mais la peur, mauvaise interprète des choses, tirait de là des augures funestes : ces membres mu-

1. Claudien, *De Bello Getico*, XXVI, 227 et suiv.

2. 17 décembre 410, 21 juin et 6 décembre 401. Cela a été établi par Seeck en 1884 (*Forschungen zur deutschen Geschichte*, XXIV, p. 182 sq.; cf. Bury, éd. de Gibbon, t. III, p. 499; Seeck, *Geschichte des Untergangs*, t. V, p. 572).

tilés, cette louve nourrice de Rome, autant de menaces à l'adresse de Rome et de l'Empire! »

Claudien donna lecture de son poème vers l'automne de 402, à Rome, dans la bibliothèque du temple d'Apollon; il était alors au comble de la fortune, favori de Stilicon, poète lauréat, à qui le Sénat avait décerné une statue de bronze dans le forum de Trajan. Il n'avait pas mission de raconter l'histoire des deux années précédentes, mais il s'adressait à un auditoire qui la connaissait pour l'avoir vécue. Les faits qu'il allègue ne sont pas nécessairement vrais, mais ils sont nécessairement de ceux qui ont été crus à son époque. L'histoire singulière des deux loups ne peut donc avoir été inventée par lui, bien qu'il n'en soit pas fait mention par d'autres auteurs. Je pense, d'ailleurs, qu'il y a fait lui-même, dans son poème, une autre allusion. Après avoir, au début du livre I, célébré la renaissance de Rome et lui avoir prédit l'immortalité, il écrit (v. 61):

Fatales huc usque manus crebrisque notatae
Prodigiis abiere minae...

Artaud[1] a compris *manus* dans le sens de *manus barbarorum* et Héguin de Guerle[2] a traduit élégamment : « Voici le terme fixé par le destin aux triomphes des barbares, et leurs menaces, annoncées par tant de prodiges, expirent impuissantes. » Mais puisque, un peu plus loin, parmi ces prodiges, Claudien raconte avec circonstance celui des mains tirées du corps des deux loups, il me semble évident que *fatales manus* signifie : « les mains par lesquelles le destin semblait nous menacer. » Les auditeurs de Claudien, à peine remis de leurs terreurs, comprenaient cela plus facilement que les interprètes modernes.

En elle-même, l'histoire des *mains fatales* est non seulement invraisemblable, mais absolument impossible. D'abord, les loups opèrent la nuit et se cachent le jour; ils attaquent très rarement l'homme; ils n'attaqueraient un groupe de cavaliers que s'ils

1. Dans le *Claudien* de la collection Lemaire.
2. Dans le *Claudien* de la collection Panckoucke.

étaient rendus furieux par la faim. Mais ces loups n'étaient pas affamés, puisqu'ils venaient de dévorer deux bras humains — sans les mâcher d'ailleurs, ce qui n'est guère dans les habitudes des loups. L'empereur Honorius était alors à Milan ; la manœuvre de cavalerie dont il s'agit devait s'exécuter aux portes de la ville ; raison de plus pour traiter de fable cette attaque de loups, à la rigueur possible dans les montagnes, inadmissible en plaine (*campis*).

Ceux qui pratiquent la méthode d'Evhémère, consistant à fabriquer de l'histoire fausse avec des légendes, diront que le poète a été mal informé et que l'empereur était allé chasser le loup. Telle a été l'opinion de Tillemont, qui parle d'une chasse[1], alors que Claudien ne dit rien de tel. Mais si Honorius avait tué deux loups à la chasse, Claudien aurait eu mille raisons de citer cet exploit d'un prince, d'ailleurs pusillanime et efféminé. Il faut prendre l'anecdote telle qu'il l'a contée, c'est-à-dire telle qu'elle a circulé et trouvé crédit à Rome ; après avoir reconnu qu'elle est historiquement impossible, il faut se demander pourquoi et par qui elle a été mise en circulation.

La réponse est fournie, ce me semble, par Claudien lui-même.

Un interprète judicieux, dit-il[2], aurait reconnu sans hésitation que ces loups massacrés présageaient la défaite des Barbares. Ce qu'il dit des mains contenues dans le corps des loups est moins clair, mais il suffit qu'il en veuille tirer aussi un augure favorable. Concluons que ce bruit stupide fut une invention de la Cour de Milan, très désireuse d'opposer un présage de victoire à tous les présages sinistres qui circulaient. Seulement, les inventeurs de ce fait divers édifiant avaient mal calculé ; ils n'avaient pas compté avec l'opposition de Rome, ville alors très hostile à Honorius et où s'étaient même produits, pendant la panique, des troubles graves[3]. L'opposition — en partie païenne, sans doute — accepta les faits, suivant la méthode fâcheuse

1. Tillemont, *Hist. des Empereurs*, t. V, p. 527.
2. *Scrutari si vela velis...* (XXVI, 258).
3. Claudien, XXVI, 50.

des anciens qui n'ont presque jamais su dire : « Ce n'est pas vrai », mais en tira des conséquences opposées à celles des interprètes optimistes et officiels. Un homme, sans doute un Italien, avait été dévoré, mis en morceaux; des loups, nourris par une louve comme le fondateur de Rome, avaient été percés de traits : c'était l'annonce d'un carnage d'Italiens et de la ruine de Rome. Claudien ne dit pas comment ces pessimistes expliquaient les mains tendues, mais il faut peu de perspicacité pour l'entrevoir : c'était, à leurs yeux, un geste de menace dirigé des Alpes contre Rome, non point un geste de Rome contre les Alpes d'où descendaient les Barbares.

Une question importante se pose encore : pourquoi le bulletin venu de Milan a-t-il parlé de *deux* loups ? Claudien, dans son poème, n'en connaît qu'un, qui est Alaric, de même qu'il ne connaît qu'un seul vainqueur, un seul sauveur de Rome, Stilicon [1]. Mais Claudien avait de bonnes raisons pour ne célébrer que Stilicon, son patron, et comme Stilicon avait vaincu Alaric à Pollentia, il avait aussi des raisons pour réduire cette guerre périlleuse à la proportion d'un duel épique. La Cour, au début même de la guerre, devait être plus naïve dans ses inventions. Si le conte fabriqué par elle parle de *deux* loups, c'est que l'Italie, à la fin de 401, n'était pas seulement menacée par Alaric, descendant avec ses Goths par les Alpes Juliennes, la vallée de l'Isonzo et Aquilée : elle l'était par Radagaise qui avec des Goths et d'autres Barbares, la menaçait du côté de la Rhétie (Tyrol et Grisons).

Claudien n'a pas dit un mot de Radagaise et de cette première invasion conduite par lui. Nous n'en saurions rien nous-mêmes, du moins à cette date — car la grande invasion conduite par Radagaise est de 405 — sans deux lignes du chroniqueur Prosper. Sous le consulat de Stilicon et d'Aurélien, écrit-il, les Goths entrèrent en Italie, conduits par Alaric et par Radagaise [2] ; cela

1. *Per te namque unum*, etc. (Claudien, XXVI, 36).
2. *Chronica minora*, t. I, p. 464.

est répété, presque textuellement, dans la chronique de Cassiodore[1]. Il semble bien que la date soit erronée, car le consulat de Stilicon et d'Aurélien se place en 400, non en 401 ; mais il a pu y avoir des menaces d'invasion, des violations de la frontière italienne par des bandes gothiques dès la fin de l'an 400. Quoi qu'il en soit, on ne peut pas admettre que Prosper et Cassiodore, mentionnant Radagaise avec Alaric, aient confondu les événements de 401 avec ceux de 405. Cette observation, faite d'abord par Pallmann, a été précisée et développée par MM. Hodgkin en 1892 et Bury en 1897[2] ; je crois avec eux qu'Alaric et Radagaise avaient partie liée, qu'ils ont attaqué simultanément l'Italie par deux voies différentes et que l'attaque d'Alaric se dessina seulement après celle de Radagaise. Aux arguments que ces historiens ont fait valoir, j'ajoute celui de la légende des deux loups, auquel ils n'ont pas songé ; mais quand il m'est venu à l'esprit, il y a quelques années, j'en ai fait part à M. Bury, qui a bien voulu, dans la réponse qu'il m'a faite, en reconnaître le poids.

Claudien n'a pas dissimulé tout à fait ce qui se passait, vers l'automne de 401, en Rhétie ; mais il s'est arrangé très habilement pour donner, là encore, le beau rôle, le rôle capital à Stilicon. Pour s'en rendre compte, il faut le lire de très près.

Après avoir longuement exposé les terreurs de Rome, le poète fait intervenir Stilicon, qui cherche à raffermir les courages : [3] « Non, dit-il, si par perfidie, ayant trouvé une occasion propice, les Gètes ont envahi l'Italie, *alors que la Rhétie occupe nos forces et que nos cohortes se fatiguent dans une autre guerre*, ce n'est pas une raison pour perdre l'espoir ! » Stilicon est censé parler ainsi à Milan, vers la fin de 401, alors que la cour d'Honorius était déjà prête à chercher refuge en Gaule[4] :

1. *Chronica minora*, t. II, p. 154.
2. Hodgkin, *Italy and her invaders*, t. I, p. 711, 716, 736; Bury, éd. de Gibbon, *Decline and Fall*, t. III, p. 500.
3. Claudien, XXVI, 278.
4. *Ibid.*, XXVI, 315.

« Défendez quelque temps vos murs, ajoute Stilicon ; bientôt je reviendrai, ramenant des troupes d'élite avec moi [1]. »

Ainsi Claudien sait qu'en octobre ou novembre 401 les Romains soutiennent une guerre difficile en Rhétie :

Nostras dum Rhaetia vires
Occupat atque alio desudant Marte cohortes.

Contre quels ennemis ? Sous le commandement de quel général ? Claudien n'en dit rien. L'événement prouve que cette guerre défensive fut assez heureuse ; désigner plus clairement l'adversaire et le chef des Romains eût contraint le poète à faire la part d'un autre que Stilicon. Mais suivons le récit du poète. Stilicon lui-même, après avoir décidé Honorius à rester dans Milan, franchit le Larius (lac de Côme) et, malgré les neiges de l'hiver, s'engage dans les montagnes. Il n'est pas seul, car Claudien parle incidemment de beaucoup de ses compagnons morts de froid, engloutis sous la neige [2] ; il a des bagages, car il est question de chariots *traînés* par des bœufs qui sont *entraînés* dans des abîmes [3] ; mais le texte montre qu'il s'agit d'une petite troupe, non d'une armée. Stilicon arrive dans la montagneuse Rhétie, près des sources du Rhin et du Danube ; il supporte en héros les rigueurs de ces déserts glacés. On le voit prendre à la hâte quelques aliments, sans descendre de cheval ni quitter ses armes, passer la nuit dans une caverne ou dans une chaumière, la tête appuyée sur son bouclier [4]. Il faut citer textuellement ce qui suit [5] :

Illa sub horrendis praedura cubilia silvis,
Illi sub nivibus somni, curaeque laborque
Pervigil, hanc requiem terris, haec otia rebus
Insperata dabant : illae tibi, Roma, salutem
Alpinae peperere casae...

1. Claudien, XXVI, 342.
2. *Ibid.*, XXVI, 342.
3. *Ibid.*, XXVI, 345.
4. *Ibid.*, XXVI, 350-356.
5. *Ibid.*, XXVI, 359-363.

Ce sont ces fatigues affrontées par Stilicon, ces nuits sous les neiges, qui ont rendu le repos au monde; ces cabanes des Alpes ont préparé le salut de Rome! — Notez qu'il n'est pas question de faits de guerre, d'ennemis rencontrés ou évités par Stilicon dans ce pays-là; c'est donc qu'ils en avaient été repoussés par celui que Claudien ne nomme pas, auquel il évite même de faire allusion. Stilicon s'est donné à lui-même une mission politique, qu'il accomplit avec une petite escorte. Quelle est cette mission? Claudien le laisse deviner : « Déjà, dit-il[1], les Barbares avaient rompu les traités et, enhardis par la nouvelle de la défaite du Latium, occupaient les forêts de la Vindélicie et les campagnes du Norique. Mais comme des esclaves, à la fausse nouvelle de la mort de leur maître, se livrent à tous les excès et s'humilient tout à coup s'il reparaît à leurs yeux, les peuples rebelles furent frappés d'effroi à la vue de Stilicon ». Le général leur adresse un discours où il fait valoir, par des exemples historiques, la force invincible de Rome dans ses revers[2]. « Par ces conseils, il étouffa une guerre naissante et se procura des ressources pour la guerre en cours: il enrôla comme auxiliaires des Barbares suppliants... A cette nouvelle, nos cohortes arrivent de toutes parts pour se ranger sous les étendards du chef qu'elles aiment, comme un troupeau de taureaux dispersés par l'orage que ramènent les chants et les sifflements du pasteur... On vit accourir la troupe voisine (*vicina manus*), chargée des dépouilles du Vindélicien qui attestait la défense récente de la Rhétie; puis les légions de Bretagne et de Germanie, etc. ». Je traduis en abrégeant, pour ne marquer que ce qui est essentiel à mon sujet. Il résulte de ce qui précède que des troupes romaines avaient défendu heureusement la Rhétie; puis qu'un mouvement s'était produit parmi les Barbares à l'annonce d'une défaite romaine, sans doute la victoire remportée par Alaric près d'Aquilée (novembre 401)[3];

1. Claudien, XXVI, 363.
2. *Ibid.*, XXVI, 380-399.
3. Seeck, *Gesch. des Untergangs*, t. V, p. 328.

les Romains étaient restés sur la défensive, dispersés par petits postes. Mais ce n'était pas encore une guerre nouvelle : c'en était seulement la menace. Stilicon brave les rigueurs de l'hiver sur les sentiers et dans les cabanes des Alpes pour acheter le concours des Barbares et pour rallier les troupes romaines qui les avaient tenus en respect ; bientôt il reparaîtra devant Milan, menacée par Alaric, avec l'armée qu'il a recrutée dans les montagnes et celle qui en avait jusque là défendu l'accès. Il sera rejoint en route par les légions rappelées de Bretagne et de Germanie, qui s'avancent à marches forcées de l'ouest ; la nécessité l'oblige, pour défendre Rome, à dégarnir ainsi toutes les frontières. L'arrivée des légions de Bretagne et de Germanie demandait beaucoup de temps ; au contraire, l'armée de Rhétie était disponible, dans le voisinage immédiat de l'Italie. Stilicon est allé lui-même la chercher et la ramener ; c'est sans doute qu'il ne suffisait pas de donner un ordre à son chef, dont il n'est jamais question. Si ce dernier était mort, Claudien l'aurait dit, car les morts ne portent pas ombrage aux vivants ; s'il n'a rien dit, c'est que le chef, vainqueur en Rhétie d'une invasion qui fut problablement conduite par Radagaise, était un adversaire ou un rival de Stilicon[1]. On devine l'embarras du panégyriste, en même temps qu'on admire son adresse : le héros de la Rhétie, ce n'est plus le général qui a repoussé les barbares ; c'est Stilicon qui a manqué périr dans les neiges, qui a dompté, par sa parole hardie, les Barbares prêts à se révolter encore, qui a fait d'eux les soldats de Rome et les a encadrés dans les légions, victorieuses hier, puis un moment démoralisées, que son exemple et l'affection qu'il sait inspirer ramènent au combat pour le salut de l'Empire. Telle est la pénurie des documents à cette époque que

1. J'ai pensé un instant que ce général anonyme était Saul, païen, devenu général sous Théodose (Tillemont, VI, p. 374). Orose l'accuse d'avoir violé la Pâque en engageant la bataille de Pollentia (*ibid.*, p. 531), ce qui pourrait expliquer le silence de Claudien. Mais cette hypothèse, faute d'autre appui, reste fragile et je n'y insiste pas.

l'histoire ne peut se contenter de recueillir le témoignage d'un poète : elle doit même prêter l'oreille à ses réticences.

On reprochait à Stilicon d'être Vandale de naissance ; on lui reprochait d'accorder trop de place, dans les dernières armées de Rome, à l'élément étranger. Claudien sait cela ; il ne le dit pas nettement, car c'eût été se faire l'écho des ennemis de son protecteur ; mais, dans le passage que nous venons de résumer, lorsqu'il a montré Stilicon en Rhétie, recrutant des Barbares, il ajoute : « Lui-même en fixe le nombre, de sorte qu'ils ne fussent ni une charge pour l'Italie ni un objet de crainte pour l'empereur » :

... Mensus numerum, qui congruus esset,
Nec gravis Italiae, formidandusve regenti[1].

Quand même nous ignorerions les luttes violentes que se livraient alors dans l'Empire les partisans et les adversaires du recrutement germanique, ces vers de Claudien, pesés et serrés de près, suffiraient à nous avertir que la question de l'armée nationale était posée. Lisant publiquement son poème à Rome, dans une ville populeuse où l'on ne recrutait plus de soldats, mais où beaucoup trouvaient mauvais qu'on en recrutât ailleurs, Claudien défend implicitement son héros d'un reproche qu'il lui a souvent entendu adresser ; il fait même allusion à l'empereur, en le qualifiant discrètement de *regens*, et ces mots sont comme un pressentiment de ce qui devait se passer quelques années plus tard, lorsque Honorius, circonvenu par les nationalistes du temps, fera assassiner le vainqueur d'Alaric et de Radagaise avec tous les soldats germains des garnisons d'Italie. J'ai cité cet exemple pour montrer le parti qu'on peut tirer de Claudien lorsqu'on envisage en lui non seulement le poète et le narrateur, mais le politique, qui, dans ses compositions officielles, ne parle et ne se tait qu'à bon escient.

1. Claudien, XXVI, 402.

On sait que Claudien s'interdit rigoureusement, dans ses grands poèmes, toute allusion au christianisme, qui était pourtant la religion de la Cour et celle de Stilicon. Alors qu'Orose et saint Augustin déclarent qu'il fut païen, la critique moderne incline à croire qu'il était du moins chrétien de nom, sans quoi la faveur dont il a joui, pendant quelques années, sous un prince aussi fanatique qu'Honorius, persécuteur des païens et destructeur de temples, serait véritablement une énigme. Mais le christianisme de Claudien ne le gêne pas; élève et imitateur des poètes païens, il leur emprunte, quand il versifie, non seulement leur mythologie, mais leur religion, et ne marque le respect qu'il a (ou feint d'avoir) pour le christianisme qu'en s'abstenant de toucher à ses affaires. De là, dans le passage que nous avons discuté au début de ce mémoire, sur les terreurs de l'Italie à l'approche des Goths, une lacune qui paraît singulière On a recours aux livres sibyllins, on consulte les astrologues et les augures; mais quelle était, dans ces circonstances, l'attitude des chrétiens? Nous ne le saurions pas sans une épigramme de Claudien, suspectée à tort par quelques anciens éditeurs, qui est adressée à un nommé Jacob, maître de la cavalerie, dont le nom ne paraît pas ailleurs[1]. On peut assurer qu'elle a été composée vers la fin de 401, à l'époque même dont le *De Bello Getico* décrit le désarroi, car il y est question des incursions des Barbares dans les Alpes et du Danube franchi par leurs hordes; Claudien se moque de ceux qui, dans ces périls, comptent sur l'intervention des saints. Il est probable que Jacob était un fanatique qui, lors des honneurs publics décernés à Claudien en 400, en récompense de ses poèmes sur le consulat de Stilicon et la guerre de Gildon, avait blâmé l'auteur de son continuel recours au paganisme et aux divinités de la fable. « Par les cendres de Paul, par le sanctuaire du vénérable Pierre, général Jacob, ne déchire pas mes vers! Puisse ainsi Thomas, en guise de bouclier, soutenir ta poitrine et Barthélemy

1. Claudien, *Epigr.*, LXXVII.

t'accompagner à la guerre ! Qu'ainsi la protection des saints défende les Alpes contre les Barbares ; ainsi puisse la sainte Suzanne te prêter sa force ! Qu'ainsi tout ennemi féroce qui aura franchi l'Ister glacé soit noyé, comme les chevaux rapides de Pharaon ! Qu'ainsi la romphée vengeresse frappe les hordes gétiques et que la favorable Thécla protège les troupes romaines ! Qu'ainsi un convive ivre-mort te donne la joie d'un triomphe et que les tonneaux éventrés apaisent ta soif ! Qu'ainsi ta main droite ne soit jamais souillée du sang des ennemis ! Général Jacob, ne déchire pas mes vers » !

Au reproche d'ivrognerie s'ajoute celui de couardise, mais il y a peut-être aussi dans le vers : *Sic nunquam hostili maculetur sanguine dextra* une allusion au scrupule qu'éprouvaient les chrétiens rigides de verser du sang, même à la guerre. Il avait fallu, en 314, après la victoire de Constantin, que l'Eglise, au concile d'Arles, menaçât d'excommunication les chrétiens qui déserteraient en temps de paix[1]. La réconciliation de l'Église avec l'armée, qui s'accomplit au IVe siècle, soulevait des difficultés d'ordre religieux ; on sait que Celse, dans son ouvrage contre les chrétiens, les accusait de refuser le service et montrait que si leur conduite à cet égard était prise pour modèle, l'Empire serait bientôt livré aux Barbares[2]. L'Église victorieuse sortit d'embarras en limitant la défense de verser le sang aux prêtres et aux moines[3] ; les laïcs furent non seulement autorisés, mais exhortés à servir. Jacob n'eût pas été *magister equitum* s'il avait refusé de tirer l'épée ; mais Claudien semble bien insinuer qu'il ne tenait pas en faire usage et préférait recourir à l'intercession des saints.

Le choix des saints nommés par le poète est significatif. Laissons Pierre et Paul, saints œcuméniques, vénérés à Rome autant et plus qu'ailleurs ; mais saint Thomas, apôtre des Indes, a joui d'un culte particulier à Edesse, où son corps fut déposé dans

1. Harnack, *Militia Christi*, p. 87.
2. Origène, *Contre Celse*, VIII, 68, 73.
3. Harnack, *op. laud.*, p. 92.

la grande église en 394 ; saint Barthélemy, apôtre, passait pour avoir évangélisé, entre autres pays, la Mésopotamie et la Perse[1]. Suzanne était une juive de Babylone, connue par le livre apocryphe de Daniel, souvent figurée sur les plus anciens sarcophages chrétiens de Rome et d'Arles; Thécla est la compagne de saint Paul, qui fut ensevelie à Séleucie[2]. Tous ces noms nous reportent vers l'Orient, où celui de Jacob est aussi plus fréquent qu'ailleurs. Mais l'invocation à saint Thomas, qui ouvre la série, est particulièrement curieuse à cause d'un rapprochement qu'elle suggère avec un discours (faussement attribué à saint Jean Chrysostôme), prononcé à Edesse en Mésopotamie, où était enseveli saint Thomas, le jour de la fête de ce saint, 21 décembre 401, au moment même de la grande panique qui se produisit en Italie.

Je cite quelques lignes de Tillemont : « On prie saint Thomas de délivrer l'Occident du voleur barbare et arien, comme il venait de délivrer la Thrace d'un tyran de la même secte[3], c'est-à-dire de Gainas, dont la tête avait été apportée à Constantinople, le 3 janvier 401. Tout le peuple, hommes et femmes, jeunes et vieux, les vierges et les plus petits enfants, se prosternaient sur le tombeau du saint apôtre pour lui demander cette grâce et obtenir que l'empereur Honoré pût remporter la victoire »[4]. On conçoit que les Asiatiques au service de l'empereur d'Occident n'aient pas tardé à connaître l'invocation solennelle

1. « L'évangile grec de Barthélemy a vu le jour, vers le IVe siècle, dans quelque secte chrétienne en marge de l'Eglise d'Alexandrie. » (Wilmart et Tisserant, *Revue biblique*, 1913, p. 358). On sait que Claudien était natif d'Alexandrie.

2. Suzanne et Thécla sont mentionnées ensemble comme des exemples de la protection divine dans le récit du martyre de saint Eutrope (Delahaye, *Saints Militaires*, p. 211 : ὁ τὴν δούλην σου Σωσάνναν ἐκ θανάτου ἐλευθερώσας, τὴν δὲ Θέκλαν ἐκ πυρός).

3. Ὡς τὴν Θράκην ἠλευθέρωσας, ἐλευθέρωσον καὶ τὴν Δύσιν.

4. Tillemont, t. V, p. 529. (Chrysostôme, t. VI, hom. 32, p. 272, 274; éd. Migne, t. LIX, p 498). Chrysostôme lui-même dit ailleurs que Thomas, jadis le plus incrédule des apôtres, est devenu dans la suite le plus courageux, ayant osé s'aventurer au milieu de peuples cruels qui en voulaient à ses jours (éd. Migne, t. LIX, p. 344). Barthélemy, comme Thomas, avait porté l'Evangile au loin et au péril de sa vie.

adressée, pour le salut de l'Empire d'Orient et au nom de tout le peuple d'Édesse, à saint Thomas; le même saint avait sans doute été invoqué plus tôt dans la guerre de Thrace, qui menaçait l'autre moitié de l'Empire. Quoi qu'il en soit, l'épigramme de Claudien, datée de 401-402 par ce qu'il dit de l'invasion gothique, mentionne le secours divin attendu de saint Thomas au moment même où le clergé catholique de Mésopotamie appelait cette intervention en faveur des Romains menacés par le bandit arien Alaric. Il y a là mieux qu'une coïncidence. J'y vois d'abord la preuve de l'authenticité de l'épigramme de Claudien ; une fois ce petit morceau reconnu authentique, il fournit un complément d'un grand intérêt à ce que nous savons de l'état de l'opinion au moment de la guerre contre les Goths. Païens et chrétiens comptaient surtout sur le ciel; des deux côtés, la foi et la superstition servaient de prétexte à l'indolence; Stilicon fut du petit nombre de ceux qui cherchèrent le salut commun dans l'action et Claudien a pu dire de lui sans mentir à l'histoire :

Solus erat Stilico qui desperantibus augur
Sponderet meliora manu, dubiaeque salutis
Dux idem vatesque fuit... [1]

Salomon Reinach.

1. Claudien, XXVI, 267.

UN TORSE D'APHRODITE A RETROUVER

Le torse que reproduit notre figure 1, d'après un moulage du Musée de Cassel, n'est connu aujourd'hui que par des épreuves assez répandues du même moule[1]. Quelques exemplaires (par exemple celui du Musée académique de Bonn et celui qui se trouvait autrefois au Museum Fridericianum, maintenant au Musée de Hesse à Cassel même) sont connus sous la désignation impropre de « Vénus de Cassel ». Plus souvent, on prétend que l'original est conservé dans la collection de Humboldt au château de Tegel près de Berlin[2]. C'est le résultat d'une confusion avec les deux torses de Charites qui, provenant d'Athènes, figurent à Tegel[3]; notre figure 3 reproduit le mieux conservé des deux[4], d'après le moulage de l'Académie des Beaux-Arts à Dresde[5]. On voit que les deux torses, mutilés de la même manière, ont à peu près la même attitude — la partie supérieure du bras gauche pendant le long du corps, le bras droit légèrement abaissé, la tête tournée vers la gauche. A la différence pourtant du torse de Tegel, l'Aphrodite disparue a le bras droit moins incliné, et le corps un peu penché en avant sur la gauche. Il lui manque les tenons qui existent sur les deux torses de Tegel et qui les reliaient entre eux ainsi qu'avec la troisième figure du même groupe, très probablement à Ince Blundell Hall[6]. Aux Charites de Tegel manquent la boucle de cheveux que l'on voit sur l'épaule droite de l'Aphrodite et les trois bou-

1. Friederichs-Wolters, *Gipsabgüsse*, n. 1466.
2. Bernoulli, *Aphrodite*, p. 235, n. 56; inventaires des moulages de Cassel, de Dresde, etc.
3. Waagen, *Schloss Tegel*, p. 7-8.
4. Friederichs-Wolters, n. 1483.
5. Je dois la photographie à la bonté de M. Paul Herrmann.
6. Waagen, *Treasures of art in Great Britain*, III, p. 254; Michaelis, *Ancient art in Great Britain*, p. 356, n. 63 *a*.

Fig. 3. — Torse de Tegel.

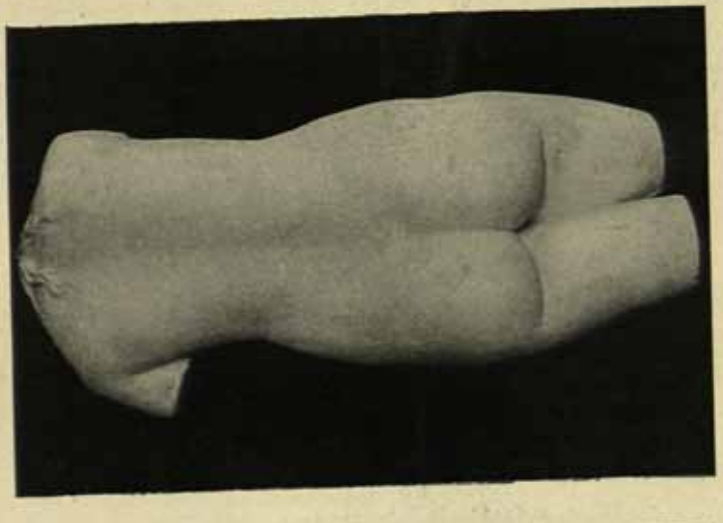

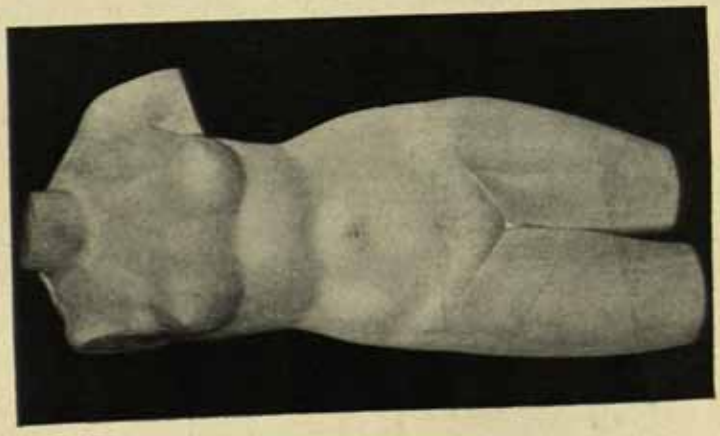

Fig. 1 et 2. — Torse de Cassel.

cles séparées qui, émergeant du chignon, retombent sur le dos. Par cette disposition de la coiffure, le torse disparu se distingue de l'Aphrodite de Médicis, dont on a voulu y voir une réplique. L'attitude des deux statues était sans doute la même, mais les proportions et le rendu des formes sont différents. Le torse est un peu plus petit que nature (haut, 0m,66; largeur aux hanches, 0m,27). Le corps est plus juvénile, les seins plus fermes, les hanches moins développées que dans l'Aphrodite de Médicis. En revanche, le modelé arrondi, la forme semi-lunaire et la profondeur du nombril sont analogues. Le travail du torse est excellent, particulièrement au dos (fig. 2). L'original doit appartenir au milieu du IVe siècle et peut être considéré comme un prédécesseur direct de la Médicéenne.

Comme l'original n'est certainement pas à Tegel, où Waagen ne le mentionne pas et où je l'ai moi-même cherché en vain, il ne me semble pas impossible qu'il ait existé autrefois à Cassel même, d'où il a pu sortir en 1807, sous le roi Jérôme, lorsque les antiques de ce Musée furent transférées à Paris. Lors du retour de ces antiques, en 1815, ce torse a pu s'égarer et passer dans quelque collection privée. Le but de la présente notice est d'appeler sur ce point l'attention des archéologues; peut-être la publication des photographies du moulage aidera-t-elle à la découverte de l'original[1].

Rome, février 1914.

Marguerite Bieber.

1. [Traduit, sur le manuscrit de l'autrice, par S. R.]

VARIÉTÉS

Un nouvel historien de Saint Augustin [1].

M. Louis Bertrand connaît à fond l'Afrique du nord, où s'est écoulée presque toute l'existence de l'évêque d'Hippone : grand voyageur méditerranéen, excellent coloriste, il a reçu en outre la forte culture classique pour laquelle il s'est parfois montré ingrat, mais qui lui était indispensable en un tel sujet. Il a coutume de mépriser les livres, l'éducation livresque, et de n'apprécier que le plein air et l'activité pratique. Il affiche couramment un terrible modernisme, qui ne touche point à la théologie, mais qui est peut-être une hérésie tout de même, analogue et du reste antérieure à celle de M. Marinetti. Bien en a pris à ce précurseur du futurisme de posséder, comme ancien normalien, les bonnes méthodes pour l'étude du passé. Il a pu lire les *Confessions* dans le texte, et non pas simplement dans l'étonnante paraphrase qu'Arnauld d'Andilly donnait tranquillement pour une traduction. Il a su évoquer non seulement les sites et les villes où a séjourné Augustin, depuis les bourgades numides jusqu'à Rome et à Milan, mais aussi les mœurs locales et le milieu politique : il nous transporte vraiment dans l'empire romain de la fin du quatrième et des premières années du cinquième siècle.

C'est une fête de l'imagination. Tous ceux qu'enchantent le *Saint Paul* et le *Marc Aurèle* de Renan découvriront, quoique à un degré un peu moindre, les mêmes attraits dans le *Saint Augustin* de M. Louis Bertrand. Malheureusement, il y a d'autres mérites qui lui font défaut, et qui étaient d'ailleurs parfaitement compatibles avec son orthodoxie religieuse, mais l'étaient moins avec ses principes et ses dons littéraires. S'il oppose constamment aux idées ce qu'il appelle *la vie*, c'est peut-être qu'il érige en système sa propension naturelle à être moins idéologue que pur impressionniste. Il esquive habituellement les exposés d'idées, et s'il s'y aventure, il ne manque guère de s'embrouiller. Peu importe tant qu'il nous raconte les faits et gestes de rouliers ou d'apaches algériens. Lorsqu'il s'attaque à un personnage de l'envergure de saint Augustin, l'inconvénient devient plus grave, et l'on finit par se demander si ce sujet, malgré les apparences, lui convenait entièrement.

Le prologue (ou préface) contient des assertions extraordinaires. On y apprend que Jansénius a eu bien tort de se réclamer de saint Augustin et que, s'il y a des hommes qui ne ressemblent pas à celui-ci, ce sont les jansénistes. A la bonne heure ! C'est là une thèse imprévue et hardie : l'auteur va sans

1. Louis Bertrand, *Saint Augustin*, 1 vol., Fayard.

doute employer la majeure partie de son livre à la démontrer. Détrompez-vous ! La question de la grâce obtient quelques lignes à la page 363 et un paragraphe à la page 436. Dans ce dernier passage, on lit ceci : « Cette âme si douce, si mesurée, si délicatement humaine, formula une doctrine impitoyable qui est en contradiction avec son caractère. Mais il estimait sans doute qu'en face des ariens et des pélagiens, ces ennemis du Christ, qui demain peut-être seraient les maîtres de l'empire, on ne pouvait trop affirmer la nécessité de la rédemption et la divinité du Rédempteur. » M. Louis Bertrand mêle ici deux affaires très différentes : celle de l'arianisme et celle du pélagianisme. Pélage ne niait nullement, comme Arius, la divinité et la consubstantialité du Fils. Et voilà ce qu'il donne, dans un volume de 460 pages sur saint Augustin, à la question de la grâce ! En tout état de cause, ce serait dérisoire. Mais après avoir affirmé, contrairement à l'opinion générale et peut-être à l'évidence, que le jansénisme n'a rien de commun avec saint Augustin, c'est en vérité se moquer du monde.

Où M. Louis Bertrand prend-il que la « doctrine impitoyable » de la prédestination, adoptée plus tard par Calvin, puis par Jansénius, et aujourd'hui abandonnée non seulement par l'Église catholique depuis le concile de Trente, mais par toutes les Églises chrétiennes, « sauf par quelques sectes attardées du protestantisme » (Scherer), où M. Bertrand prend-il que cette doctrine de saint Augustin soit en contradiction avec son caractère ? *A priori*, si l'on considère la place capitale qu'elle a tenue dans sa vie et dans son œuvre, c'est bien invraisemblable. Mais en fait, c'est absolument faux. Sa doctrine de la grâce s'accorde pleinement avec son caractère, qui n'était ni doux ni délicatement humain. Augustin était, au contraire, un évêque dogmatique et autoritaire, un apôtre violent, un chrétien sombre et rigoriste. La théorie de la prédestination s'est toujours accompagnée d'une austérité intransigeante : on l'a vu chez Calvin, puis à Port-Royal. L'initiateur n'avait pas fait exception.

M. Louis Bertrand a été abusé par les développements et les effusions sur l'amour de Dieu, dont les *Confessions* sont abondamment ornées. Il en conclut que, pour Augustin, Dieu n'est pas un justicier redoutable, mais un tendre père. M. Bertrand oublie que le devoir d'aimer Dieu était un point sur lequel les jansénistes se montraient intraitables, tandis que les molinistes restaient plus indécis. Boileau, très favorable au jansénisme, s'emporta un jour contre un jésuite qui n'affirmait pas qu'on fût en conscience obligé d'aimer Dieu. Tout comme M. Bertrand, Arnauld d'Andilly s'émerveille de « ce feu de l'amour divin qui a embrasé le cœur de saint Augustin » ; mais plus versé dans les problèmes de spiritualité, le port-royaliste discerne que si les *Confessions* sont un « ouvrage d'amour », cet amour ne s'attache qu'aux félicités éternelles et consume « une grande âme que nulle créature n'occupait plus ». En d'autres termes, saint Augustin n'aimait Dieu si ardemment qu'en raison d'un complet détachement des biens périssables et des affections terrestres. L'amour divin,

c'était pour lui la haine de la nature. Nul n'est plus convaincu de la perversité foncière de l'homme et même de l'enfant; nul ne pourchasse plus farouchement la concupiscence qu'il aperçoit partout. L'horreur de la chair est chez lui une idée fixe : une obsession de morale ascétique et tyrannique remplit les *Confessions* et toute son œuvre.

D'autre part, il fit appel au bras séculier contre les hérétiques après quelques tergiversations et contre les païens sans aucun scrupule : Gaston Boissier [1], qui est si timoré, le qualifie de « théoricien de la persécution légitime ». Oui, c'est saint Augustin qui a édifié la théorie d'où sont sorties l'Inquisition et les dragonnades, et il l'a fait appliquer lui-même chaque fois qu'il l'a jugé utile au bien de l'Église. M. Louis Bertrand prétend (page 386) qu'Augustin et plus généralement l'Église chrétienne persécutrice ne faisaient que continuer la tradition créée par les persécutions païennes. On pourrait se demander où était alors le progrès moral. Mais en outre ce n'est point exact. Le régime de l'empire romain était en principe la tolérance, et de nombreuses religions et sectes ont pullulé sur son territoire sans être jamais inquiétées. Le christianisme seul a été persécuté, moins qu'on ne l'a dit, et on a beaucoup exagéré le nombre des martyrs; mais enfin il a été réellement persécuté, pour deux motifs : d'abord parce que les chrétiens refusaient l'hommage rituel aux empereurs, qui était une formalité civique plutôt que vraiment religieuse (et qui fut d'ailleurs maintenue sous les empereurs chrétiens); en second lieu à cause de l'intolérance agressive des chrétiens, dont Corneille nous a montré dans *Polyeucte* un exemple caractéristique. Le paganisme, n'encourant aucun de ces deux griefs, aurait dû, en bonne équité, bénéficier sous les empereurs convertis de la liberté qu'il avait accordée avec ces seules réserves à tous les autres cultes. On peut consulter à ce propos l'excellent ouvrage de M. Bouché-Leclercq sur l'*Intolérance religieuse et la politique*.

Quoi qu'il en soit, où donc M. Louis Bertrand, qui ne nie pas la propension persécutrice d'Augustin, et s'efforce seulement de l'excuser ou de l'atténuer, discerne-t-il là-dedans une douceur particulière? C'est Renan qui avait raison, dans la conclusion de son *Saint Paul*. (Saint Augustin avait pris dans saint Paul les éléments de sa doctrine de la grâce, mais en exagérant et en faisant même avec la Vulgate un contresens dans une phrase de l'épître aux Romains [2]). Renan affirmait ses préférences pour saint François d'Assise et l'auteur de l'*Imitation*, qui lui semblaient plus fidèles à la parole du Maître. « Ce n'est plus l'Épître aux Romains qui est le résumé du christianisme, c'est le Discours sur la montagne. Le vrai christianisme, qui durera éternellement, vient des Evangiles, non des épîtres de Paul... Paul est le père du subtil Augustin, de l'aride Thomas d'Aquin, du sombre calviniste, de l'acariâtre janséniste, de la

1. La *Fin du paganisme*.
2. Mgr Duchesne, *Histoire ancienne de l'Église*, tome III, chapitre VI.

théologie féroce qui damne et prédestine à la damnation... » Si le dessein essentiel de M. Louis Bertrand était de réfuter ce jugement en ce qui concerne saint Augustin, il faut dire que son livre est manqué.

Un détail curieux, c'est qu'étant un historien sincère et loyal, M. Bertrand a longuement insisté, sans réticences et sans ménagements, sur l'épisode biographique qui révèle le plus crûment cette rudesse de caractère de saint Augustin. Je veux parler du brutal renvoi de la mère de son fils Adéodat. Les faits sont consignés dans les *Confessions*. M. Bertrand ne les pallie point et en souligne même toute la signification. C'est après neuf ans de vie commune qu'Augustin a congédié cette malheureuse : il l'aimait, dit-il ; elle l'aimait en tous cas, elle lui avait donné un fils (qu'il garda), elle était irréprochable, et par-dessus le marché, chrétienne ! Pourquoi ne l'a-t-il donc pas épousée ? C'est que sa mère, sainte Monique, qui avait consenti à vivre sous le même toit que cette concubine, ne daigna accepter sous aucun prétexte une mésalliance. Elle voulait pour son fils un beau mariage. Et il se laissa faire. La pauvre abandonnée donna à Monique et à Augustin une leçon de dignité : elle s'éloigna sans plainte et vécut pieusement dans la retraite. Tel était l'ascendant des préjugés de caste, de l'égoïsme bourgeois et, comme dit M. Bertrand, des plus « sordides calculs d'intérêt » sur ce futur saint et sur cette sainte en exercice. On ne voit point d'excuse à Monique. Augustin en a une : cet incident peu glorieux appartient à la période de ses désordres et a précédé sa conversion. Ce n'est pas le saint, ni même le chrétien, mais le débauché qui est responsable. Soit ! Mais il y a des débauchés moins durs. Cette âpreté innée se conserva sous d'autres formes chez Augustin. Au surplus, les idées et les sentiments évoluent ; le fond du tempérament ne change guère. Pour nous faire regarder Augustin comme un homme sensible, il faudrait pouvoir supprimer le chapitre XV du sixième livre des *Confessions*. C'est bien ce qu'a essayé de réaliser Boissier, qui résume l'incident par ces mots : « Elle le quitta... » Mais le texte original subsiste, et on lira les *Confessions* plus longtemps encore que la *Fin du paganisme*, où il y a d'ailleurs des inspirations plus heureuses.

Par exemple, Boissier admet que les mœurs n'étaient pas si corrompues qu'on l'a prétendu au quatrième siècle, beaucoup sur le témoignage des apologistes et spécialement d'Augustin : il estime en outre qu'Augustin n'a pas compris grand'chose au paganisme. M. Louis Bertrand accable avec un zèle de néophyte la vieille religion de l'antiquité. Il n'y voit que mesquinerie, laideur, superstition. Il s'écœure à la pensée des sacrifices d'animaux (alors interdits depuis un siècle) ; il affirme que voir dans le paganisme la religion de la beauté, c'est une invention des esthètes d'aujourd'hui ! Il oublie Hypatie, Libanius et quelques autres, pour ne citer que des contemporains d'Augustin : il oublie le καλὸν κἀγαθόν, et Platon, et les vieillards troyens qui admiraient Hélène auprès des Portes Scées. Augustin aurait pu être tout de même un profond chrétien, un éminent docteur, le premier des Pères de l'Église d'Occi-

dent : il aurait sans doute parlé avec moins d'animosité et d'injustice du paganisme, s'il avait mieux su le grec. Il ne le savait pas du tout ; il a lui-même avoué qu'il avait lu Platon pour la première fois à trente-deux ans, dans une traduction latine ! Cette culture insuffisante explique aussi son style de mauvais goût, sautillant, brillanté, tout en allitérations, en jongleries et en cliquetis de mots.

Gibbon, dans son *Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain*, accorde à peine une page à saint Augustin : « Quelques critiques modernes, dit l'historien anglais, ont pensé que son ignorance de la langue grecque le rendait peu propre à expliquer les Saintes Ecritures, et Cicéron ou Quintilien aurait exigé la connaissance de cette langue chez un professeur de rhétorique. » C'est féroce et un peu sommaire. Saint Augustin reste un personnage considérable, qui laisse une œuvre immense et qui suscite toujours l'admiration par son éloquence, sa fécondité et son ardeur apostolique ; mais on ne distingue en lui rien qui nous ressemble. Que nous soyons croyants ou non, nous ne le sommes assurément pas comme lui. M. Louis Bertrand chante son « âme fraternelle » : il le présente comme un intellectuel venu à l'action et à la croyance. Mais son intellectualisme était médiocre, et son christianisme subséquent affecta une nuance aujourd'hui hors d'usage. C'est un grand homme, sans doute ; mais Homère et Virgile sont beaucoup plus près de nous.

Paul Souday.

(*Le Temps*, 29 oct. 1913.)

Notes sur Venasque (Vaucluse).

Venasque (*Vendasca*, *Vendausca* et *Venasca*), ancienne capitale du Comtat-Venaissin, sur la rive gauche de la Nesque (*Anesclia*), ne compte actuellement que 540 habitants, alors que sa population s'élevait encore à 1 060 habitants en 1835. Certains auteurs croient y reconnaître l'antique *Aëria* dont parle Pline. Il est certain que, par sa position sur un roc escarpé, à la jonction des vallées de la Nesque et du Rieu, ce point, facile à défendre, situé au débouché des riches plaines de Carpentras et commandant la route qui traverse les monts de Vaucluse, a dû être occupé dès les temps les plus reculés.

On y visite les curiosités suivantes :

1° *Le Baptistère* (fin du VIe ou commencement du VIIe siècle). Monument historique.

2° *La maison dite de Saint-Siffrein*, ancien presbytère du XIIe ou du XIIIe siècle. Monument historique.

3° *L'Eglise paroissiale*, XIIe et XIIIe siècles, remarquable par sa coupole sur pendentifs, à l'intersection de la nef et du transept. Monument historique. Elle renferme un tableau primitif de 1488 et une croix processionnelle en argent du XVIe siècle; ces deux objets sont classés.

4° *Le mur d'enceinte* avec ses trois grosses tours, dites *Sarrazines*, qui défendent l'accès du village au sud. La base de ces fortifications, constituée par d'énormes blocs, peut remonter à l'époque gallo-romaine; la partie supérieure des tours est du XIVe siècle. Monument historique.

Le pays est littéralement jonché de débris préhistoriques, gaulois, gallo-romains et mérovingiens. Voici la nomenclature des endroits qui ont été fouillés jusqu'à ce jour.

1° *Le Camp*. — Nous lisons dans un manuscrit de Morenas, actuellement à la bibliothèque d'Avignon : « On a trouvé des tombeaux, des médailles et d'autres objets d'antiquités romaines en fouillant les terres de Venasque, au lieu appelé *le Camp*. » Ce lieu-dit n'a pu être identifié.

2° *Notre-Dame de Vie*. — Ancien couvent de Minimes, fondé en 1609 sur l'emplacement d'un oratoire du VIe siècle. On y a trouvé plusieurs tombeaux romains, des statuettes et des inscriptions. Dans la chapelle de Notre-Dame de Vie est conservée l'intéressante pierre tombale de Boëtius, évêque de Carpentras et de Venasque, datant de 640. Le couvent, propriété de la famille Morel depuis la Révolution, est actuellement entre les mains de M. l'abbé Albéric de Faucher.

3° *Le Logis-Vieux*. — Aux alentours de cette ancienne hôtellerie du pèleri-

nage de Notre-Dame de Vie, appartenant à M. Henri de Cabissole, on a mis au jour plusieurs substructions gallo-romaines, trois tombeaux, deux statuettes dont une de Lare, une grenouille de bronze, des monnaies, un poids et des conduites de plomb, des conduites et des urnes de terre cuite, des fragments de marbres de différentes couleurs, des poteries dites samiennes et quelques objets de bronze.

Fig. 1. — Génie de l'Abondance (Lare) et grenouille de bronze.
Ces deux objets furent trouvés en 1903, dans la propriété du Logis-Vieux, à Venasque.

4° *Les Ferrailles.* — Dans ces terres situées sous le village de Venasque et appartenant à M. Henri de Cabissole, on a mis au jour, en refaisant les murs de soutènement, six sépultures constituées par des dalles posées de champ et contenant des ossements énormes. Chaque squelette avait les jambes écartées par une grosse pierre placée entre les pieds. Sous une voûte, à 1 mètre du sol, on a trouvé un pic de forme très ancienne. Dans les matériaux des murs, on a découvert un chapiteau, un soubassement et une moitié de vasque de marbre blanc, une hache de pierre polie, une monnaie de Marc Aurèle en bronze et une tuile avec inscription.

5° *Quartier Saint-Pierre.* — Dans une vigne, située en contre-bas de la nouvelle route du Baucet, on reconnaît un mur romain en bon état; non loin de ce mur, Aubert-Pierre, de Venasque, propriétaire de la vigne, a recueilli plus de quarante supports d'urnes en terre cuite et des fragments importants de terre dite samienne avec ornements, qu'il a vendus à un antiquaire du pays pour la somme de cinq francs. Cet homme assure qu'il existe un caveau voûté sous son terrain.

6° *Prieuré de Saint-Pierre.* — Dans les ruines de ce prieuré, actuellement propriété de la famille de Faucher, situé près de la source du Séran, dans le vallon de Combraon, on a trouvé un autel votif avec hache sculptée. Cette pierre a été transportée dans le Baptistère de Venasque.

7° *Saint-Geniest.* — A la ferme de ce nom, ancienne propriété Alfred Capus, appartenant maintenant à M. Faurès, de Pernes, un autel votif et un soubassement en pierre du pays ont été mis au jour et sont restés sur place.

8° *Chemin des Sarrazins.* — Les anciens du pays affirment avoir vu le long du chemin dit *des Sarrazins* une série de tombeaux creusés dans le roc; ils ont disparu lors de l'élargissement de la route.

9° *Saint-Siffrein.* — Près de l'ancienne chapelle de Saint-Siffrein, appartenant à la famille Tourette de Venasque, un mur de soutènement est constitué en partie par des tombeaux de pierre.

10° *Venasque.* — Sur le promontoire sud de Venasque, non loin des tours, cinq tombes de différentes grandeurs sont creusées dans le roc.

Enfin, M. l'abbé Sautel, curé de Venasque, a été chargé en 1905 de retrouver l'ancienne crypte du XIe siècle, située sous le chœur de l'église paroissiale. Une somme de 400 francs lui avait été allouée à cet effet par le ministère des Beaux-Arts, sur la demande de M. Nodet, architecte des monuments historiques. La crypte, décrite par Fornéri au XVIIIe siècle et mesurant 4 × 5 m., avait été détruite et comblée; mais on a retrouvé le pavé et la retombée des voûtes; dans les déblais de toutes sortes qui la remplissaient, on découvrit des bas-reliefs intéressants en marbre blanc, des fragments de colonnes, de chapiteaux et des pierres sculptées qui ont été réunis dans le Baptistère de Venasque. M. l'abbé Sautel avait également commencé, à ses frais, le dégagement intérieur des tours de Venasque; ses faibles ressources ne lui ont pas permis d'aller jusqu'au bout. Les fouilles avaient cependant donné déjà des résultats intéressants et réservaient, selon lui, de grandes surprises. M. le curé désirerait que des fonds lui fussent alloués pour la continuation des fouilles; on doit souhaiter que l'Administration s'intéresse à ces projets.

Voici maintenant une liste des collections locales d'antiquités trouvées sur le territoire de Venasque :

1° Il y a plus d'un siècle, l'abbé de Sibour, vicaire de Venasque, avait réun dans sa propriété de *la Loupière* une collection de bronzes et de médailles. — Mgr d'Inguimbert, évêque de Carpentras, lui en offrit 1.200 écus. C'est M. Buis-

son d'Armandy, neveu de M. de Sibour, qui en hérita et la vendit; elle fut malheureusement dispersée; une partie se trouve, je crois, au Musée de Carpentras;

2° Dans sa propriété de *Notre-Dame de Vie*, M. Morel possédait une jolie collection d'objets gallo-romains, qui sont actuellement entre les mains de Mme veuve Paul de Faucher, à Bollène (Vaucluse).

Fig. 2. — Tableau primitif de 1488 qui se trouve dans l'église paroissiale de Venasque (Vaucluse).

3° M. de Cabissole, au *Logis-Vieux*, collectionne les objets recueillis dans sa propriété depuis 1903;

4° Quelques colonnes, inscriptions et médailles se trouvent à Venasque, chez le maçon Gédéon Ortholan;

5° Le maître d'école de Venasque possède quelques objets antiques dans son musée scolaire;

6° Enfin, des chapiteaux, bas-reliefs, pierres tombales, statues, inscriptions

ont été recueillis dans le baptistère de Venasque par les soins de monsieur le curé[1].

G. Barrand.

1. *Liste des auteurs qui se sont occupés de Venasque au point de vue archéologique* :

Ménard, Le Cointre, Honoré Bouche, Nogulé, Savaron, Henri et Joseph Suarès, Fornéry, Giberti, de Laincel, Tallet, Andréoli et Lambert, Perrot, Papon, Eugène Cartier, E. Garcin, Jules Courtet, Labande.

Ouvrages à consulter :

1° *Voyage humoristique dans le Midi*, par Louis de Laincel (*Études historiques et littéraires*), 1869; Lemerre, éditeur.

2° *Notice sur le Baptistère de Venasque* par M. Labande (*Bulletin archéologique*, 1904, p. 287 à 304).

3° *Dictionnaire des communes du département de Vaucluse* par Jules Courtet. Cet ouvrage est plein d'erreurs en ce qui concerne Venasque.

La langue étrusque[1].

Il y a deux ans, M. Martha, professeur à la Sorbonne, annonçait à l'Académie des Inscriptions qu'il était parvenu à découvrir le secret de la langue étrusque et il expliquait en séance, entre autres textes, celui qui se trouve écrit sur des bandes de toile ayant servi à envelopper une momie égyptienne, aujourd'hui au Musée d'Agram. Cette communication rencontra dans l'assemblée, il faut le reconnaître, un certain scepticisme. Tant de savants et parfois des plus illustres avaient déjà, avant M. Martha, cru comprendre l'étrusque ! Même après le déchiffrement des hiéroglyphes et des cunéiformes, l'intelligence de cette langue parfaitement lisible semblait demeurer une énigme insoluble. La rareté et la brièveté des textes bilingues et surtout la disparition complète de l'étrusque, étouffé par le latin sans avoir laissé après lui de dialecte vivant, enlèvent en effet à l'interprétation des documents qui nous en restent l'indispensable secours que la pierre de Rosette et le copte moderne avaient prêté à la traduction de l'ancien égyptien. Il paraissait donc peu vraisemblable que la nouvelle tentative de M. Martha pût être, dans ces conditions, beaucoup plus heureuse que celles de ses prédécesseurs. Voulant néanmoins reconnaître l'intérêt d'un effort que l'on savait avoir été long, l'Institut avait accordé à l'auteur une subvention pour la publication de son livre. C'est cet ouvrage qui vient de paraître, sans se prévaloir de l'appui matériel prêté par l'Académie « comme d'un patronage ou d'une garantie scientifique ».

Nous voudrions essayer de donner ici au moins une idée de la méthode suivie par M. Martha et des résultats auxquels elle aboutit.

***

La nouvelle tentative d'interprétaton de l'étrusque se présente comme le développement logique d'une hypothèse, suivi d'une expérimentation. Tout l'exposé a la forme d'un long raisonnement qui se poursuit jusque dans le commentaire des textes traduits, pour aboutir, comme à une conclusion, à un vocabulaire étymologique de la langue étrusque. D'éminentes qualités de netteté et de clarté rendent cet exposé facilement abordable même à qui ne s'est jamais occupé du « problème étrusque ».

Ce problème jusqu'ici a été abordé de deux façons diverses. Une première méthode, dite combinatoire, consiste à rapprocher les textes pour chercher à

1. Jules Martha, *La langue étrusque. Affinités ougro-finnoises, Précis grammatical, Textes traduits et commentés, Dictionnaire étymologique.* Paris, Leroux, 1913, 1 vol., XIV-495 pp.

deviner le sens des mots les plus usuels et des formes grammaticales courantes. Cette méthode entend ne tirer que de l'étrusque lui-même les moyens de l'interpréter. La seconde, la méthode comparative, cherche parmi les langues connues un type auquel l'étrusque puisse être rapporté. C'est elle évidemment qui promet, en cas de succès, les résultats les plus fructueux; mais elle est aussi la plus dangereuse, une erreur initiale condamnant au néant les plus patientes recherches. Ainsi ne reste-il plus rien du livre de Corssen qui avait essayé de faire rentrer l'étrusque dans la famille indo-européenne. Cette méthode est celle qu'a adoptée M. Martha. Mais il rejette avec décision l'hypothèse indo-européenne pour s'engager résolument, à la suite de Deecke et de quelques autres, dans l'hypothèse finno-ougrienne. Il trouvait d'ailleurs actuellement, dans cette voie, l'indispensable appui de quelques bons livres, grammaires comparées et lexiques des dialectes finno-ougriens, dont le défaut avait arrêté ses devanciers.

*
* *

La première partie de l'ouvrage est consacrée à mettre en lumière les affinités ougro-finnoises de l'étrusque.

Quelques-uns des textes bilingues font connaître la valeur particulière du suffixe étrusque *al* et de quelques autres suffixes. En faisant le relevé de leur emploi dans les autres inscriptions, on observe qu'ils sont accolés à des radicaux de nature différente, terminés tantôt par une voyelle et tantôt par une consonne. Or, parmi les radicaux terminés par une consonne, tous ceux dont on connait le sens semblent des substantifs ou des adjectifs. Au contraire, quelques formules funéraires autorisent à considérer les radicaux vocalisés comme des formes verbales. Les mêmes suffixes s'unissent indifféremment aux radicaux à consonnes et à voyelles. On en arrive donc à penser qu'en étrusque les verbes se comportent comme de véritables substantifs. C'est là une première particularité qui suffirait à exclure l'étrusque de la catégorie des langues aryennes et le rapprocherait au contraire des langues ouralo-altaïques.

L'étude d'une série d'expressions fournit un second point de contact. Les mots *in*, *in-pa*, *ipa*, *ipei* apparaissent à M. Martha comme des formules négatives fondées sur l'emploi d'un verbe auxiliaire spécial. Or, les langues ougro-finnoises possèdent exactement le même type d'auxiliaire négatif (*ei-pā* en finnois) et l'emploient absolument de même façon que l'étrusque.

Une troisième constatation confirme ces premières remarques. Des inscriptions, M. Martha dégage avec beaucoup de vraisemblance un pronom de la première personne *mi* et un suffixe possessif *m*. Un thème analogue fournit précisément le pronom de la première personne aux langues ougro-finnoises, dans lesquelles le suffixe possessif se comporte exactement de la même façon que semble le faire le suffixe *m* étrusque.

« Puisque, conclut M. Martha, dans certaines circonstances grammaticales très caractéristiques, l'étrusque a l'air de se comporter comme un idiome ougro-finnois, supposons qu'il en soit un et traitons-le comme tel. Appliquons-lui,

par hypothèse, une grammaire conçue dans le même esprit et ramenée autant que possible au type le plus simple de la grammaire ouralo-altaïque. En même temps qu'une grammaire, nous attribuerons à l'étrusque un vocabulaire ougro-finnois. Nous verrons alors ce que donnera, appliquée aux textes, cette langue ougro-finnoise hypothétique. Si l'on n'arrive qu'à des traductions incohérentes et invraisemblables, dans le goût de celles qu'on a données jusqu'ici, il faudra s'arrêter, l'hypothèse sera *ipso facto* condamnée. En sera-t-il de même si l'on voit les textes s'ordonner naturellement et se prêter sans effort à des traductions claires et raisonnables, si les mêmes mots, les mêmes formes grammaticales, les mêmes tournures, revenant dans des phrases différentes, peuvent toujours être interprétées de la même façon, sans que la logique et le bon sens soient en défaut, bref si la lumière paraît se faire là où jusqu'ici il n'y avait que ténèbres? »

*
* *

Une telle proposition paraît évidemment légitime. Mais il importe avant tout d'examiner de quelle façon s'établissent, au cours des traductions, les rapprochements entre radicaux étrusques et radicaux ougro-finnois et quels sont ces principes généraux de la grammaire ouralo-altaïque dont l'application doit éclairer les textes étrusques. Pour faciliter la tâche, M. Martha a pris le soin d'établir avec toute la rigueur désirable une phonétique comparée de l'étrusque et des idiomes ougro-finnois et d'esquisser une syntaxe.

Définir les équivalences des sons étrusques n'allait pas sans difficulté. Pour les voyelles comme pour les consonnes, l'écriture en caractères grecs ne fournit que des à peu près phonétiques. Chacune des quatre voyelles représente au moins deux sons différents, l'un ouvert, l'autre fermé. En outre, rien ne permet de distinguer les brèves des longues. L'instabilité de l'orthographe qui ajoute, modifie ou supprime des sons vocaliques vient encore compliquer la question. Pour les consonnes, χ, φ, θ alternent constamment avec κ ou γ, *p* ou *f*, *t* ou même *d*. Malgré toutes ces raisons d'incertitude, la forme des termes les plus usuels présente néanmoins assez de fixité pour permettre une comparaison des sons étrusques avec ceux des langues finno-ougriennes.

On ne s'étonnera donc pas et l'on n'accusera pas M. Martha de pétition de principe en le voyant rapprocher de termes hongrois, finnois, vogoules ou autres des mots étrusques de sons équivalents. L'important est qu'après être arrivé à poser des règles phonétiques parfaitement légitimes et vraisemblables pour les voyelles comme pour les consonnes, M. Martha retrouve dans les radicaux de sens inconnu, mis en regard des vocables ougro-finnois, l'exacte application des unes en même temps que des autres. Cet accord des consonnes non moins que des voyelles nous semble même une coïncidence déjà remarquable. Elle paraît d'autant plus frappante que les listes d'exemples sont plus richement fournies.

Pour la formation des mots il est reconnu que l'étrusque use abondamment

de suffixes divers. Mais tandis que dans les langues indo-européennes le suffixe s'unit indissolublement au thème pour constituer le mot, l'étrusque au contraire semble avoir conservé l'indépendance réciproque du radical et du suffixe; il les unit, les sépare, alterne et additionne les suffixes pour modifier dans chaque cas particulier le sens de la racine. Il offre tous les caractères des langues dites « agglutinantes ». Et ces suffixes de l'étrusque paraissent, à peu de chose près, ceux-là mêmes dont usent les langues ougro-finnoises.

Il serait évidemment désirable de pouvoir discerner le sens particulier de chacun de ces éléments suffixaux. Mais cette tâche est déjà des plus délicates pour les langues indo-européennes parfaitement connues. Elle l'est encore davantage pour les langues ougro-finnoises où l'on constate une décevante instabilité des suffixes. Une signification n'y est pas invariablement liée à un suffixe; elle varie d'une langue à l'autre et, dans la même langue, d'une époque à l'autre. M. Martha se contente donc de distinguer les suffixes qui semblent entrer de préférence dans la constitution des formes verbales et ceux qui forment plutôt des noms et des adjectifs. Pour quelques-uns de ces derniers cependant, la comparaison avec les formes ougro-finnoises, confirmée par l'expérience des textes étrusques, permet quelques indications sémantiques.

D'autres éléments, de même type d'ailleurs que les suffixes de dérivation et employés de la même façon, paraissent avoir une valeur qui se rapproche de celle des désinences de l'indo-européen. Tels sont par exemple le suffixe *-al* marquant l'origine, *-ce* sorte de locatif, *-eθ* indiquant la privation, *-n* instrumental, *-ri* marquant la destinction, le but visé... etc. Malgré les difficultés et les obscurités, les précisions, on le voit, ne manquent pas et sont de nature à permettre une interprétation des textes.

La syntaxe se réduit à peu de chose. L'étrusque ne possède ni genre, ni nombre, ni cas à proprement parler; il ne connaît donc pas l'accord. Pour les verbes on ne peut encore distinguer ni temps ni modes. L'auxiliaire *être* n'existe pas; seul l'ordre des mots distingue l'attribut qui suit le substantif de l'épithète qui le précède. Les suffixes de relation qui expriment les rapports des mots entre eux servent aussi à marquer les rapports des propositions. La proposition subordonnée est traitée, ainsi que dans la plus ancienne syntaxe ouralo-altaïque, comme si les divers éléments qui la constituent formaient un agrégat de valeur nominale. A cet agrégat s'accole le suffixe destiné à indiquer le rapport de causalité, de concomitance, de but, qui lie la subordonnée à la principale. Une phrase comme celle-ci : *après qu'il a travaillé il se repose* est conçue à peu près ainsi : *travailler* + *à partir de* (= *en s'éloignant de l'action de travailler*) *il se repose*. Exemples : *pour que la voûte soit solide* : *cererum* (la voûte) *hecz* (solide) + *ri* (suffixe de finalité). — *Ouvre l'évent pour activer la flambée* : *ria* (ouvre) *cimcleva* (l'action de flamber) *acas-ri* (pour qu'elle soit vive).

Lorsque deux propositions sans suffixe de subordination ni signe de coordi-

nation sont juxtaposées, il semble que la première doive être considérée comme conditionnelle. Exemple : *si le fils marche, le pied faiblit* : *menaχe* (marche) *clen* (le fils), *ceχa* (faiblit), *tlenaχeis* (le pied).

*
* *

Ces principes posés, passons maintenant à la vérification de l'hypothèse par son application aux textes. La publication de M. Martha ne nous apporte qu'un choix d'inscriptions. Ce sont d'abord des inscriptions funéraires classées, pour ainsi dire, par ordre de complexité. Les premières fort simples avaient déjà reçu, grâce à la méthode combinatoire et aux bilingues, une interprétation à peu près certaine que confirme d'ailleurs la traduction de M. Martha. Mais dans les suivantes l'interprétation par les racines ougro-finnoises en vient à s'écarter sensiblement des explications proposées pour certaines expressions, à la suite du seul rapprochement des textes étrusques. Quelques termes, par exemple *zilaθ* ou *zilaχ* ou bien *marunuχ*, considérés généralement comme des titres de fonctions administratives remplies par le défunt, deviennent de simples épithètes laudatives. D'une façon générale ces épitaphes étrusques distribuent la louange avec une abondance un peu hyperbolique : *il a été excellent — merveilleusement excellent — parfait — accompli — entre tous accompli — tout à fait extraordinairement courageux...* etc. On pourrait s'en étonner si l'on ne connaissait les inscriptions des Scipions qui sont conçues à peu près dans le même style : *fortis vir sapiensque cujus forma virtuti parissima fuit... Hunc unum plurimi consentiunt bonorum optimum fuisse virum.*

Les autres mentions qu'elles contiennent paraissent également assez vraisemblables : ce sont des souhaits ou des plaintes : *Sois en paix, sois en repos... un tel est ici une chose misérable.* Plusieurs inscriptions recommandent le silence aux abords ou à l'intérieur du tombeau. Un cippe porte une sorte de marque de propriété : *Ceci ainsi que le tombeau appartient à Vel Ezpu; il l'a circonscrit pour son fils.* Sur un casque consacré dans quelque sanctuaire est gravée l'indication de sa provenance : *Je suis provenant de la bataille.* Des supplications sont écrites sur de nombreuses statuettes votives; elles relatent généralement la maladie au sujet de laquelle le dédicant implore le secours du dieu. La belle statue de l'*Arringatore* de Florence rentrerait dans cette catégorie et ne serait qu'une offrande propitiatoire. Le texte négligemment gravé sur le bord du vêtement signifierait : *Pour Aule fils de Vel Meteli, né de Velsi. (Qu'il soit) protégé par ceci. Le malheureux est cloué (sur son lit); le canal d'urine endolori résiste.* — Sur l'aile d'une colombe de bronze est gravée une prière en faveur d'un pigeonnier dévasté par les chats et la belette. Le pied de vases à boire porte des formules bachiques : *Encore (verse) Larthi Marcei : le moyen d'user la douleur (est) le boire.*

Partout, en somme, se dégage un sens clair, vraisemblable, parfaitement congruent à l'objet qui porte l'inscription. Et ce sens découle naturellement de

l'application des règles de phonétique et des principes de grammaire formulés par M. Martha.

***

Voici enfin des textes plus longs. Ils fournissent des récits cohérents. Nous n'y trouvons rien qui choque la logique ni le bons sens, rien de contraire aux habitudes antiques, rien d'extraordinaire mais rien non plus de banal.

Sur la paroi d'une chambre funéraire voûtée en bel appareil dite *Grotta San Manno*, près de Pérouse, est gravé le texte suivant : « *Ceci est un tombeau. Le maître appelé à grands cris* ⟨*m'*⟩*est apparu « empresse-toi de tenir* ⟨*ta*⟩ *promesse de fidélité. Pour Precathura né d'Aule Precu et de Larthi, ainsi que pour les fils de Larthi et de Cestna, construis tout de suite* ⟨*un tombeau*⟩, *fidèle Precus. Ne lésine pas pour que la voûte soit bien solide...* »

On connaît le plomb de Magliano, cette lamelle couverte sur la face et le revers d'une inscription s'enroulant en colimaçon. Ce serait une consultation médicale adressée à un oracle ; le revers porte la réponse du dieu :

Face : « *Le père âgé de 80 ans souffre misérablement. Hélas! depuis la défaillance qui a suivi l'hiver* (?) *le tremblement* ⟨*est*⟩ *persistant. La nourriture est coupée en tout petits morceaux* ⟨*mais*⟩ *ô majesté suprême, comme il n'y a pas mouvement de mâchoires, elle demeure à l'ouverture* ⟨*du gosier*⟩, *l'agglomérat le fait souffrir. Hélas! depuis la défaillance qui a suivi l'hiver* (?) *le petit père est extrêmement traînant de marche. A la suite de deux chutes, hélas, voici que rapidement l'épaule est* ⟨*devenue*⟩ *très douloureuse. Les gémissements sont fréquents. La bonne humeur a disparu. C'en est fait d'un sommeil tranquille* ».

Revers (réponse de la divinité) : « *Sois bien tranquille : il faut peu de chose.* ⟨*Si*⟩ *l'inertie de la mâchoire est persistante* ⟨*que*⟩ *la nourriture* ⟨*soit*⟩ *une purée* (?), *une purée de graines convenable de mesure. A partir de ce moment la douleur sera très petite. Un grumeau venant accidentellement à étouffer* (*le vieillard*), ⟨*si*⟩ *une coupelle d'eau fraîche est versée lentement* (*dans la bouche*), *le passage* ⟨*sera*⟩ *bon.* ⟨*S'il*⟩ *subsiste une trace de contusion enflée, au moyen de frictions grasses, la trace de contusion sera peu épaisse. Le petit père* ⟨*sera*⟩ *en même temps gentil* ». On ne saurait imaginer de médecin plus attentif que cet oracle.

Plus curieux encore est un assez long récit gravé sur un cippe de Pérouse. Il rapporte le dévouement d'un affranchi Velthina qui se laisse mourir de faim sur la tombe de son maître. Douze jours durant, gémissant et se meurtrissant, Velthina jeûne aux abords de la tombe. En vain ses parents et ceux du défunt l'objurguent de manger. Il se détourne obstinément. Au bout de cinq jours le jeûne produit chez lui une sorte de folie, au bout de sept jours on voit tomber les accès de fureur, puis « *le dépérissement allant en augmentant, il y a des interruptions dans la connaissance, bientôt elle cesse tout à fait et voici que tout d coup il n'y a plus qu'un faible tressaillement* ».

Ces symptômes d'une mort par inanition sont, paraît-il, très exactement observés.

Un texte incisé sur une plaque d'argile provenant de Capoue offre un recueil de recommandations techniques à l'usage des potiers.

Lignes 8-12 : « *S'il y a insuffisance de chaleur* ⟨*c'est que*⟩ *le tirage est mauvais, le four est mal réglé ; la cendre* (?) *épaisse est mauvaise ; quelque chose à l'intérieur est dérangé ; une bouche* (*d'air*) *a été oubliée, l'air passe en bas d'une manière étouffée ; la cheminée étant pleine d'impuretés le feu est lent et abondant de fumée ; il y a trop de fagots humides et la flamme ne se propage pas... Si le nettoyage est tout à fait complet et renouvelé, si l'air passe d'en bas vif d'élan, si la cheminée est ramonée, la flamme crépite admirablement, la chaleur qui suit le tourbillonnement général est tout de suite magnifique...* »

Nous trouvons encore traduits et commentés plusieurs fragments de la momie d'Agram. Le texte écrit sur ces bandelettes ne serait autre chose qu'un recueil d'instructions et un formulaire de prières à l'usage des marins. On comprendrait aisément qu'un document étrusque de cette nature ait pu parvenir en Egypte. Les derniers travaux concernant ce texte énigmatique y reconnaissent d'un commun accord une sorte d'hymne religieux[1]. La traduction de M. Martha présente un tableau saisissant des invocations alternées du prêtre et du chœur des marins.

Col. VIII, l. 9-16 : « *Le moment étant venu de partir, donne des coups de marteau convenablement tout autour* (*de la carène*) *pour que l'assemblage latéral tienne bon, et* ⟨*que le calfatage* ⟨*soit*⟩ *convenable, pour que le bordage soit cloison protectrice.*

Le prêtre doit dire la prière suivante — d'une voix éclatante : « O mer, sois tutélaire... Qu'un calme tutélaire ⟨*soit*⟩ *dans le moment où le tonnerre est multiple de fracas, dans le moment où l'éclair est multiple de lueurs ». — Paroles dites en chœur* ⟨*qui sont celles*⟩ *de la formule par laquelle la prière a commencé.* (Le chœur reprend donc : O mer, sois tutélaire).

⟨*Que*⟩ *le fait d'attendre* ⟨*soit*⟩ *vif d'attention dans la direction de Jupiter.* ⟨*Si*⟩ *la durée* ⟨*est*⟩ *longue,* ⟨*il y a*⟩ *quelque chose de manqué* ⟨*Si*⟩ *une lueur vive est instantanée, le calme sera tutélaire.*

⟨*Sois*⟩ *bien sonore, d'un ton tantôt pleurard, tantôt perçant.*

Lorsqu'une formule n'a pas obtenu de succès, il convient de lui en substituer une autre.

Colonne v, l. 12-19 : « *Il y a quelque chose de défectueux. Recommandation :* « ⟨*Soyez*⟩ *tout à fait tranquilles* » *et suspension.*

Dans la formule à prier, paroles à dire en chœur et à dire isolément.

⟨*Sois*⟩ *calme, ô grande divinité,* ⟨*sois*⟩ *tout à fait gracieuse ; étale-toi vaste et apaisée ;* ⟨*sois*⟩ *calme, ô grande divinité,* ⟨*sois*⟩ *bien étalée — Voix isolée.*

1. Rosenberg, *Glotta*, IV, p. 63 sqq. ; Herbig, *Abhandl. d. bayer. Akad. d. Wissensch., Philos-philol. u. hist. Klasse*, Vol. XXXV, Abth. 4.

Chœur (c'est-à-dire, sans doute, la prière ci-dessus sera récitée d'abord par le soliste, puis répétée par le chœur.

(Si) l'éclair... est lent à s'élancer (?) *(c'est que) le ton de la voix qui est désirable dans la phrase initiale dite par le soliste (a été) mauvais. Si un éclair vif et éclatant (est) instantané (c'est que) la projection aiguë (de la voix a été) bonne à souhait.*

Le prêtre s'adresse ensuite aux matelots.

Col. XII, l. 4-10 : « *Fais la question (suivante) d'une voix forte* : « *(il y a) quelque chose de défectueux; le bordage est-il parfaitement exempt de fissures ?* » *Réponse* : *(il l'est) parfaitement. Fais la question* : « *est-il exempt de fissures partout?* » *A la suite de cette parole et en réponse fais le geste de la main (signifiant) impuissant! et puis dis* : « *Prêtre vois (toi-même)* : *il est exempt de fissures partout et il est parfaitement étanche. A ce moment le prêtre* : « *eh bien! en route!* » *Régulièrement, environ vingt fois par la suite, renouvelle les questions. (Car) la pourriture (du bois) due à la rouille du clou (est) rapide* ».

Que peut-on trouver à reprendre dans tous ces textes dont nous avons tenu à donner quelques fragments à titre de spécimens? Ne notera-t-on pas au contraire combien sont caractéristiques les détails sur le jeûne funéraire et les supplications des parents, telles que nous les raconte le cippe de Pérouse? Les prescriptions techniques du texte de Capoue ne sont-elles pas, dans leur minutie, parfaitement cohérentes? Tout ce que nous savons de la prière dans l'antiquité et de la divination par les signes célestes n'est-il pas confirmé par le rituel de la Momie d'Agram? Quel qu'ait été notre soin à vérifier dans ces traductions l'application des règles phonétiques et autres énoncées au début du volume — malgré mon désir très vif, je dois l'avouer, de prendre en faute la méthode de M. Martha — je n'ai pu réussir à trouver une fissure qui permît d'ébranler la solidité de tout le raisonnement. Le commentaire qui justifie l'interprétation de chaque terme et le vocabulaire comparé des racines étrusques et ougro-finnoises ont coupé court à toutes mes tentatives d'objection.

Sans doute est-ce aux spécialistes des langues ougro-finnoises à porter sur cet essai un jugement définitif et à nous dire si oui ou non ils reconnaissent dans l'étrusque ainsi interprété un parler de la famille qu'ils étudient. Mais en attendant cette décision, nous devons avoir la bonne foi d'accorder à M. Martha la conclusion qu'il nous proposait et reconnaître que l'application de l'hypothèse ougro-finnoise à des textes étrusques nombreux et variés paraît justifiée par les résultats; que cette hypothèse par conséquent offre dès maintenant les présomptions de vérité les plus sérieuses.

*
* *

Nous ne nous dissimulons pas les objections d'ordre général que l'on peut tenter d'opposer à une telle découverte. Il est certes étonnant de trouver dans l'étrusque un idiome apparenté aux parlers ougro-finnois modernes. Ces

langues ne nous sont connues qu'à partir du moyen-âge. Les documents hongrois les plus anciens ne remontent pas au delà du XIe siècle ; ceux du finnois datent au plus tôt du XIIIe siècle de notre ère ; le premier ouvrage écrit en finnois est de 1544. Or, l'étrusque a dû se détacher du tronc commun à une période très reculée de la préhistoire. Comment son vocabulaire, ses suffixes, le système de sa syntaxe peuvent-ils se trouver aussi voisins que le montre M. Martha de ceux des langues ses prétendues congénères? C'est que les parlers ougro-finnois semblent, de par leur constitution même, s'être transformés beaucoup moins que les idiomes indo-européens. Pour le hongrois, la période déjà longue de près d'un millénaire que nous connaissons n'accuse que des modifications presque insignifiantes si on les compare à celles que, durant la même période, ont subies le français, l'allemand ou l'anglais. On se l'explique aisément. L'élément essentiel du mot, un radical simple, le plus souvent monosyllabique, portant l'accent et conservant toujours la place initiale doit présenter une constance à peu près parfaite ; les éléments secondaires qui viennent s'y agglutiner pour en faire jouer le sens conservent chacun leur valeur propre, leur indépendance a pour effet de les empêcher de se fondre dans la prononciation, de se modifier et de disparaître comme les désinences indo-européennes. Ajoutons qu'une bonne partie des populations parlant ces langues en sont restées à un stade de civilisation des plus primitifs. On peut donc comprendre que l'espace de temps qui sépare l'étrusque des représentants actuels de la famille ougro-finnoise, si considérable soit-il, n'ait pas suffi à effacer complètement les traits de leur lointaine parenté.

***

On ne saurait non plus tirer argument de la diffusion actuelle des parlers ougro-finnois et demander comment une langue de même origine que le hongrois, que le finnois qui se parle en Finlande, que le lapon et que des dialectes disséminés de part et d'autre de l'Oural, ait pu apparaître en Italie en même temps que les plus ancien dialectes indo-européens. Le domaine primitif des Finno-ougriens demeure en effet incertain ; les uns le localisent dans le sud-est de la Russie, les autres sur le versant européen du moyen Oural. De l'une ou l'autre de ces régions, la branche à laquelle appartenaient les Etrusques a pu s'acheminer aussi bien vers les Alpes et l'Apennin que vers l'Asie Mineure, la mer Noire et le bassin oriental de la Méditerranée. Le classement de l'étrusque dans la famille ougro-finnoise ne jette donc, par lui-même, aucune lumière sur l'origne européenne ou asiatique du peuple étrusque. Par contre, rien de ce que l'on sait de la préhistoire européenne ou asiatique ne s'oppose à une apparition précoce de populations ougro-finnoises sur les rivages du monde classique.

Peut-être les développements ultérieurs de la découverte de M. Martha seront-ils de nature à apporter quelques indications nouvelles sur l'histoire primitive du monde méditerranéen. On a déjà relevé les curieuses analogies

qui rapprochent certains noms de lieux égéens et crétois des noms de lieux italiens et particulièrement étrusques[1]. L'explication des uns et des autres, ou du moins de quelques-uns d'entre eux, par des racines ougro-finnoises, aurait sans doute pour conséquence de nous apporter un utile complément d'informations sur les « peuples de la mer » préhelléniques et peut-être de permettre d'entrevoir une solution à l'obscur problème des Pélasges-Tyrrhéniens. On ne peut manquer dès maintenant d'être frappé en voyant le nom du roi des Myrmidons Pélasgiques Ἀχιλεύς trouver dans l'étymologie ougro-finnoise : *acil* = *soudain rapide*, exactement la traduction proposée par l'épithète homérique : πόδας ὠκύς, le héros aux pieds légers.

*
* *

En ce qui concerne l'histoire des Etrusques eux-mêmes, l'ensemble des traductions que nous offre M. Martha ne procure guère de renseignements nouveaux. Les textes sont pour la plupart des inscriptions funéraires ou des dédicaces votives et les plus explicites d'entre eux présentent un intérêt anecdotique plutôt que documentaire. L'épigraphie paraît avoir conservé en Étrurie un caractère essentiellement privé. Les inscriptions émanent des particuliers plutôt que des communautés ou des cités ; les épitaphes rappellent les vertus personnelles ou familiales des individus de préférence à leurs mérites publics ou à leurs fonctions politiques ; les dédicaces se contentent de nous entretenir avec une extrême précision de la santé des suppliants ; un rituel comme le texte de la Momie d'Agram contient certes de précieux détails touchant les croyances et les usages religieux, il atteint même une certaine poésie, mais aucun de ces documents ne fait jamais allusion à un fait d'intérêt général, nulle part ne se rencontre la mention d'une communauté, d'une organisation sociale quelconque, d'une institution, d'un sentiment même ou d'une idée qui dépasse l'intérêt personnel ou les besoins du moment. Combien différents sont le ton et l'esprit des Tables Eugubines par exemple ! Le prêtre ombrien prend les auspices et prie pour la ville et pour le peuple ; nous trouvons nommés dans ses formules les décuries et les autres groupements qui constituent la cité, le rituel nous parle des confréries, de leurs droits et de leurs obligations. L'image idéale de la communauté y domine les actes et les cérémonies du culte. Les vieilles inscriptions italiques nous parlent également des magistrats, des travaux et des intérêts publics. Les traductions de M. Martha nous présentent au contraire les Etrusques comme un peuple à l'esprit étroit et singulièrement positif, au génie foncièrement individualiste pour ne pas dire égoïste.

*
* *

Il reste évidemment encore beaucoup à faire dans la voie, heureuse croyons-nous, où M. Martha vient d'engager l'étruscologie. Peut-être la traduction

1. Kannengiesser, *Aegäische bez. Kretische Namen bei den Etruskern*, in *Klio*, XI, p. 26-47; cf. le compte-rendu de Kretschmer, *Glotta*, IV, 1912, p. 311, 312.

intégrale de tous les textes disséminés depuis la Campanie jusqu'aux Alpes, sans parler de l'inscription de Lemnos, nous réserve-t-elle d'heureuses surprises. Classées par cités et par régions, ces inscriptions révéleront sans doute des particularités propres à éclairer l'histoire du peuple étrusque. Leur étude et leur rapprochement contribueront certainement, en tout cas, à préciser le sens de bien des termes qui demeurent présentement obscurs et à parfaire la notion qui nous est offerte de cette langue hier inintelligible. Eclairée par la méthode comparative, la méthode combinatoire à laquelle s'étaient résignés la plupart des étruscologues modernes reprendra tous ses droits et retrouvera son incontestable utilité. Mais il était bon qu'un savant osât encore, après tant d'échecs souvent douloureux qui ont marqué les tentatives antérieures, consacrer sa vie à chercher le secret de la langue étrusque et risquer une hypothèse systématique ; il serait heureux que le succès fût enfin venu récompenser son courage et ses patients efforts.

A. Grenier.

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 23 JANVIER 1914

M. Cagnat communique de la part de M. Carcopino, professeur à l'Université d'Alger, un fragment d'inscription honorifique, provenant de Constantine, qui donne le nom du premier enfant de l'Afrique parvenu au consulat à Rome (80 p. C.).

M. André Boulanger expose les résultats des fouilles qu'il a exécutées en 1913 à Aphrodisias de Carie (Asie Mineure). Tout l'effort de la campagne a porté sur le dégagement des Thermes, vaste ensemble architectural de l'époque d'Hadrien. Les fouilles ont amené la découverte de nombreuses inscriptions, notamment du texte complet de la dédicace des portiques à l'empereur. — MM. Collignon et Théodore Reinach présentent quelques observations.

M. Louis Chatelain rend compte de ses nouvelles recherches sur la partie du plateau de Maktar (Tunisie) où il avait découvert précédemment un *macellum*. Cette fois, il a mis au jour un grand édifice public dont le prochain déblaiement permettra de préciser la destination. Entre autres objets, M. Louis Chatelain a exhumé, au cours de ses fouilles, une statue d'Esculape en marbre, intéressante par la manière dont elle est travaillée et aussi par le fait que jusqu'ici l'on n'avait encore trouvé, dans cette région, aucune mention du culte de ce dieu.

M. Louis Havet propose une interprétation d'un passage de la première églogue de Virgile (v. 69).

SÉANCE DU 30 JANVIER 1914

M. Dieulafoy expose le résultat des recherches entreprises à Saint-Bertrand-de-Comminges (anc. *Lugdunum Convenarum*) par la Société des fouilles archéologiques et la découverte d'une basilique chrétienne remontant à l'époque de Constantin. La première trouvaille fut celle des trois sarcophages en marbre des Pyrénées qui semblaient remonter au ve ou au vi^e^ siècle. Le déblaiement méthodique entrepris ensuite sous la direction de M. Lizop livra onze nouveaux sarcophages dont l'un portait sur le couvercle un chrisme de style oriental et une inscription. Celle-ci permet d'établir que les sarcophages sont du début du vi^e^ siècle. D'autre part, on avait défoncé le dallage en marbre de l'église et la couche de béton qui le portait pour préparer les fosses où reposaient les sarcophages. La basilique était donc antérieure au début du vi^e^ siècle. On est d'ailleurs amené à supposer que la basilique primitive fut en partie détruite par l'invasion des Vandales en 409, puis restaurée quelques années plus tard, et que c'est dans la basilique nouvelle que furent déposés les sarcophages. L'intérêt exceptionnel de la découverte tient à ce que la basilique de Lugdunum Convenarum est de beaucoup le plus ancien monument chrétien de la Gaule et que

sa fondation doit être placée à une date très voisine de celle de la basilique d'Orléansville. — M. Monceaux présente quelques observations.

M. Paul Pelliot montre comment l'histoire du christianisme en Asie centrale et en Extrême-Orient jusqu'à l'arrivée des Jésuites dans la seconde moitié du XVIe siècle est avant tout celle de l'expansion orientale de l'Eglise nationale de Perse, devenue essentiellement une église nestorienne. L'apostolat romain de la fin du XIIIe siècle et du début du XIVe siècle ne devait avoir qu'une existence éphémère.

SÉANCE DU 6 FÉVRIER 1914

L'Académie présente, pour la chaire de langue berbère vacante à l'École des langues orientales vivantes, en première ligne M. Destaing, en seconde ligne M. Biarnay.

M. Paul Pelliot achève sa communication sur le christianisme en Asie centrale et en Extrême-Orient au moyen âge. — MM. Valois, Perrot et Chavannes présentent quelques observations.

M. Edmond Pottier lit une note de M. Gaston Darier qui a dirigé, avec M. Nicole et P. Gauckler, les fouilles du Janicule où a été découverte, dans un sanctuaire syrien, une idole de bronze entourée d'un serpent. On y avait vu une image de la déesse Atargatis. Mais le bronze a été nettoyé avec soin, et on a constaté qu'il s'agit sûrement d'une divinité masculine. M. Pasqui a proposé d'y reconnaître le dieu phénicien Hadad ; mais cette conclusion ne s'impose pas, car le choix à faire est large parmi les divinités du panthéon oriental.

M. Paul Monceaux signale de la part de M. Alfred Merlin, correspondant de l'Académie, directeur du service des antiquités de Tunisie, la découverte de mosaïques tombales à inscriptions et sujets figurés, au N. de Kourfa (anc. Curubis), dans la presqu'île du Cap Bon.

SÉANCE DU 13 FÉVRIER 1914

M. Cagnat lit une lettre de M. L.-A. Constans, membre de l'École française de Rome, relative à la découverte, faite par M. Boni sur le Palatin, d'un caveau que l'explorateur italien croit être le *mundus civitatis Palatinae*.

M. F. Préchac essaie d'établir que l'ouvrage que Sénèque écrivait et qu'il retoucha avant de s'ouvrir les veines en avril 65 serait le VIIe livre du traité des Bienfaits. Cette opinion est vraisemblable si l'on examine l'histoire des œuvres de Sénèque, les indications chronologiques fournies par le texte et l'état matériel du traité.

M. J. Loth fait une communication sur les noms propres d'hommes et de lieux dans la vie la plus ancienne de saint Samson de Dol. Cette vie est considérée par les critiques comme le monument hagiographique le plus important que possèdent les Gallois, Cornishmen et Bretons. Elle aurait été rédigée dans la première moitié du VIIe siècle. Récemment, un historien lui a dénié toute authenticité et en a placé la rédaction au VIIIe-IXe siècle. Les noms propres d'hommes et de lieux constituent un des éléments les plus importants du débat. M. Loth, les examinant un à un, démontre qu'ils témoignent de l'exactitude et de la conscience de l'hagiographe. Il fait justice de l'hypothèse de *légendes*

topographiques au sujet du voyage du saint en Irlande et en Cornwall. *L'arx Etri*, où il a séjourné en Irlande, est, en irlandais, *Dun Etrir*, aujourd'hui le promontoire de Howth à l'extrémité de la baie de Dublin. Le *monasterium Docco*, où il se rend en débarquant au Cornwall, est *Lan-doho*, aujourd'hui Saint-Kew près de l'estuaire de Padstow.

SÉANCE DU 20 FÉVRIER 1914

M. Camille Jullian annonce qu'au cours des fouilles entreprises dans quelques-uns des *tumuli* du département des Landes, M. Dubalen, conservateur du Musée de Mont-de-Marsan, a découvert dans l'un d'eux, à Aubagnan, une tombe de guerrier où se trouvait un grand vase renfermant une urne remplie de cendres fines et une cotte de mailles faite de petits anneaux en fer et en bronze. Enchâssée en partie dans cette cotte était une lamelle d'argent avec une inscription en repoussé. C'est une inscription en caractères dits celtibériens très nets, ce qui permet de reporter cette tombe aux temps qui ont précédé la conquête romaine. Elle prouve que les Aquitains dont a parlé César avaient subi d'assez près l'influence des Ibères de l'Espagne ; cela résulte du reste d'autres indices et notamment de la trouvaille de monnaies faite à Barcus.

M. Henri Cordier communique un télégramme que M. le Secrétaire perpétuel a reçu du Dr Victor Segalen, envoyé en mission en Chine à l'aide d'une subvention prélevée sur la fondation Benoît Garnier. Ce télégramme est ainsi conçu : « Arrivés Si-ngnan fort bonne santé ; résultats archéologiques intéressants ».

M. Paul Durrieu expose qu'il a entrepris depuis longtemps de rechercher à travers toute l'Europe les mss. qui renferment les œuvres littéraires du roi René d'Anjou. Les écrits du roi René ont été publiés ou analysés à diverses reprises ; mais il se trouve que ceux qui s'en sont occupés n'ont presque jamais utilisé ni même connu les meilleurs mss. Cependant ces exemplaires méritent d'autant plus d'être étudiés que les compositions littéraires du roi René constituaient des « ouvrages illustrés », ornés d'images dont le roi paraît avoir surveillé de près les conceptions et que, par conséquent, certains des mss. sont d'un très grand intérêt pour l'histoire de l'art au xve siècle. En outre, on y rencontre des représentations précieuses au point de vue historique et archéologique. M. Durrieu cite, à ce propos, un récit d'un tournoi donné par le roi René en 1446, récit dont le ms. était au xviie siècle chez le chancelier Séguier. Tous les historiens récents du roi René ont considéré ce ms. comme perdu. Il était en réalité passé à la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg où M. Durrieu a pu l'examiner. Cette page montre combien l'auteur des illustrations du ms. s'est attaché à reproduire tous les détails fournis par le texte du récit sur les cérémonies de la fête.

M. Camille Jullian communique, au nom de M. Pierre Paris, correspondant de l'Académie, des découvertes faites à Mérida, des idoles néolithiques en os, un lion héraldique, qui prouvent que la ville romaine d'*Augusta Emerita* a dû être habitée dès les temps les plus reculés.

M. Cagnat commente une inscription latine trouvée à Bulla Regia, en Tunisie, par M. le Dr Carton, correspondant de l'Académie, et dont la découverte avait été annoncée dans une précédente séance. On y trouve toute la série des fonctions exercées à la fin du IIe siècle p. C. par un chevalier romain qui, en particulier, était intendant de l'armée de Septime Sévère lors de son expédition en Gaule contre Clodius Albinus.

M. Paul Monceaux, au nom de M. Carcopino, professeur à l'Université d'Alger, signale de nouvelles découvertes récemment faites par M. Jégot, instituteur, dans la basilique de Beni-Rached, près d'Orléansville. On y a trouvé notamment une seconde inscription en mosaïque qui mentionne l'*Ecclesia catholica*, et qui paraît dater de la fin du IVe s.

SÉANCE DU 27 FÉVRIER 1914

M. Paul Durrieu termine sa communication sur les manuscrits des œuvres littéraires du roi René. Il parle d'abord du livre du « Cœur d'amour épris » et mentionne spécialement un exemplaire de ce « roman » conservé à la Bibliothèque impériale de Vienne. Cet exemplaire est orné de miniatures exceptionnellement belles et qui, d'après une série de particularités de détail relevées par M. Durrieu, ne peuvent avoir pour auteur qu'un artiste ayant fréquenté la cour du roi René. M. Durrieu communique ensuite la photographie d'un des amusants dessins qui illustrent le manuscrit original du petit poème de « Regnault et Jeanneton », conservé à Saint-Pétersbourg. — MM. Dieulafoy et Fournier présentent quelques observations.

M. Homolle expose les résultats des nouvelles recherches de M. Courby sur le temple d'Apollon à Delphes. — MM. Perrot, Dieulafoy, Th. Reinach et Collignon présentent quelques observations.

SÉANCE DU 6 MARS 1914

M. Pottier lit une note de M. Franz Cumont, associé étranger de l'Académie, sur une inscription latine découverte à Côme par M. Monneret de Villard. Cette inscription mentionne la dédicace d'un Temple du Soleil faite par un fonctionnaire romain (*Titus Flavius Postumus Titianus*, v. c., *corrector Italiae*), à l'époque de Dioclétien ; elle confirme l'importance que prend alors le culte du dieu représenté par Mithra et par Sol, qui était l'adversaire le plus redoutable du christianisme.

M. Héron de Villefosse communique, au nom de M. Philippe Fabia, correspondant de l'Académie, et de M. Germain de Montauzan, une note et des photographies relatives aux fouilles par eux pratiquées cet hiver à Fourvière, dans le Clos du Calvaire. Ils y ont retrouvé les vestiges d'un quartier de la ville romaine, spécialement ceux d'une riche habitation, plusieurs salles dont deux pavées, l'une en mosaïque, l'autre en mosaïque et en marbre. Les fragments de céramique et les monnaies fournis par le remblai prouvent que le quartier fut habité au moins pendant les trois premiers siècles p. C.

M. Ernest Hébrard expose les résultats de la mission qui lui a été confiée par le Ministère de l'instruction publique pour l'étude des monuments construits par les Turcs Seldjoukides à Konia (Asie Mineure).

M. Louis Havet montre que dans Virgile, *Bucoliques*, III, 100 :

Eheu quam pingui macer est mihi taurus in ervo,

il convient de remplacer *quam* par *quom*, l'ancienne forme de *cum* conjonction. De même, il faut lire *eheu quom* dans un vers de Tibulle et *ei mihi quom* dans un vers de Properce. La tournure *eheu quom* est archaïque ; c'est un trait de plus dans l'archaïsme grammatical de la 3e églogue, une des plus anciennes compositions de Virgile.

M. Paul Durrieu termine sa communication sur les mss. des œuvres du roi René en parlant du *Traité des Tournois*. Sur un exemplaire de ce traité acheté par Louis XV en 1766, il a découvert qu'une signature de possesseur, autrefois grattée, donnait le nom de la belle-sœur du roi René, femme du comte du Maine à qui le roi René avait dédié son traité. Cet exemplaire est orné de grands dessins rehaussés d'aquarelle qui ont tout à fait le caractère d'une œuvre originale et que M. Durrieu a reconnus être du même auteur que les miniatures contenues dans le ms. du *Cœur d'amour épris* de la Bibliothèque impériale de Vienne. Ces créations révèlent la personnalité d'un artiste éminent qui, suivant une hypothèse de M. Durrieu, pourrait peut-être avoir été un peintre particulièrement aimé du roi René, Barthélemy de Clerc.

SÉANCE DU 13 MARS 1914

M. Marcel Dieulafoy étudie la tour à étages dégagée par Place à Kouyondjik, l'ancien Dour Charroukin, que Sargon avait placée au N. de Ninive. Place avait conclu que la pyramide comportait sept étages de hauteurs égales, tandis que la rampe avait une pente d'autant plus forte que l'on se rapprochait du sommet. Cette disposition paraît peu rationnelle à M. Dieulafoy, qui examine les mesures relevées et les dessins joints au texte et constate entre eux des désaccords flagrants. Il reprend alors la question et démontre que la rampe avait sur tout son développement une pente uniforme de 0 m. 352, que la hauteur des étages allait en décroissant depuis 6 m. 10 jusqu'à 2 m. 70, et que la section droite de la pyramide, loin de se présenter sous la forme d'un trapèze, s'inscrivait dans une parabole dont l'axe était parallèle à la verticale et le sommet aurait régné un peu au-dessus d'un onzième étage théorique. En terminant, M. Dieulafoy rappelle que cette disposition s'est fidèlement conservée dans la tour sassanide de Gour (Perse), dans les vieux minarets de Sâmarrâ et dans les pyramides à degrés de l'architecture brahmanique.

M. Cagnat analyse une note de M. Léopold Constans, membre de l'École française de Rome, sur les fouilles pratiquées par le gouvernement italien à Licenzia sur l'emplacement de la prétendue villa d'Horace. Les constructions déblayées se composent de trois groupes : des bâtiments du début de l'Empire qui faisaient partie d'une maison de plaisance, un établissement de bains qui date de la fin du Ier siècle, et un autre établissement similaire du IIe siècle. Aucun des objets trouvés au cours des recherches ne prouve que l'on soit là sur l'emplacement de la villa d'Horace.

M. N. Slousch fait une communication sur les résultats historiques et épigraphiques de son exploration du Grand-Atlas. Il a visité, en août-septembre,

avec le concours des autorités, la région de la Glaoua ; après avoir franchi le col de Glaoui, il descendit vers la région inaccessible de l'Est en passant par les groupes de Tilouet, Marzazet, Skoura et l'oued Dads. Il s'est attaché surtout à étudier les abris-grottes du Grand-Atlas, les ruines dites romaines, les monuments berbères, et à recueillir des documents historiques. Il analyse dix recueils manuscrits en hébreu et en judéo-arabe qui portent sur l'histoire inconnue du Maroc. Il signale, entre autres, un texte relatant l'existence d'une principauté chrétienne dans le Haut-Draa vers le xe siècle. Il commente ensuite un certain nombre d'inscriptions hébraïques provenant de Marrakech et du Grand-Atlas et qui s'étendent du xve au xviie siècle. Ces inscriptions prouvent le caractère autochtone, et non espagnol, de la population des Mellah de la haute montagne marocaine.

SÉANCE DU 20 MARS 1914

M. Jules Loth communique une note sur le dieu Lug, la terre mère et les Lugoves. Le dieu irlandais Lug est identique au dieu gaulois *Lugu-s* qui a donnné son nom à quatre *Lugu-dunum*, sur le continent celtique : *Lugudunum* signifie clairement « citadelle de Lugu-s ». Le dieu Lug, dans l'ancienne Irlande, a des attributs variés ; c'est un dieu solaire par certains côtés, que ce semble indiquer son nom même, mais c'est surtout le dieu des arts et du commerce. Son culte est essentiellement lié à celui de la *Terre mère*. La Terre, sous le nom irlandais de Tailtiu, qui paraît sorti d'une racine signifiant justement « la terre », est représentée comme sa mère nourricière. C'est en son honneur qu'il institue une grande fête dont le nom s'est perpétué jusqu'aujourd'hui dans le nom irlandais du premier août. Si le culte du dieu Lugu-s paraît avoir disparu en Gaule dès la conquête, c'est qu'à cause de son caractère de dieu des arts et du commerce, il a été confondu par les Romains avec Mercure. Son culte se continua sous ce nom et prit une grande extension. Les Lugoves, nominatif pluriel régulier de Lugu-s, sont des déesses mères, de la famille du dieu Lugu-s. Il en est de même de Maia et Rosmerta, divinités féminines qui paraissent à côté de Mercure sur des monuments figurés. — M. Jullian présente quelques observations.

M. Charles Samaran étudie un tableau du Musée de Versailles où l'on a voulu voir une représentation de Jeanne d'Arc, près de la Vierge allaitant l'Enfant et accostée de saint Michel. Il montre que l'inscription mutilée de ce tableau, où on a cru lire, entre autres choses, les mots *Jehanne d'Arc*, est en réalité rédigée en provençal et contient une simple invocation à la miséricorde de la Vierge. Il explique enfin les raisons pour lesquelles on a pu voir Jeanne d'Arc dans le saint militaire — probablement saint Georges — placé à la gauche de la Vierge. — M. Paul Durrieu présente quelques observations.

(*Revue critique.*)

Léon Dorez.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

M. P. BOTKIN

Michel Pavlovitch Botkin est mort à Saint-Pétersbourg à l'âge de 75 ans. Peintre de profession, il se fit surtout connaître comme collectionneur. Sa galerie contenait, outre des tableaux importants, une belle série de vases peints, de terres cuites, d'antiques en or de la Russie méridionale, d'émaux byzantins et de majoliques ; il en a fait l'objet, il y a quelques années, d'une publication somptueuse. En 1880 il édita la correspondance de l'éminent architecte russe Alexandre Ivanoff [1].

S. R.

HANS STEGMANN

Directeur, depuis cinq ans, du Musée national bavarois, Hans Stegmann est mort à l'âge de 52 ans. Il était né à Weimar en 1862 et avait passé sa jeunesse à Nuremberg, où son père était directeur du musée d'art industriel. Il s' « habilita » à Munich avec un mémoire sur Michelozzo di Bartolommeo et y devint *privat-dozent* d'art moderne. En même temps il travailla à l'inventaire des trésors d'art de Bavière. En 1895, il fut nommé conservateur du Musée germanique de Nuremberg ; dix ans après, il fut appelé comme sous-directeur au Musée national de Munich, où il organisa avec succès plusieurs sections (sculptures allemandes en bois, porcelaines, faïences, bronzes de la Renaissance). Parmi ses travaux scientifiques, on cite la *Plastik des Abendlandes* et les *Meisterwerke der Kunstund des Kunstgewerbes vom Mittelalter bis zur Zeit des Rokoko* [2].

S. R.

Correspondance au sujet des fouilles d'Alesia.

Paris, 25 janvier 1914.

« Monsieur le directeur,

« La *Revue archéologique*, dans son numéro daté des mois de septembre-octobre 1913, renferme deux articles consacrés aux fouilles que la Société des Sciences de Semur exécute chaque année sur l'emplacement d'Alesia. Je ne puis laisser passer ces articles, où je suis nommé et pris à partie, sans protester contre les inexactitudes de l'un et contre les procédés de discussion employés dans l'autre.

« Le premier de ces articles, dont l'auteur est M. Henry Corot, est emprunté à un journal de Dijon, *Le Bien Public*, où il a été publié le 18 août 1913. A peine

1. *Cicerone*, 1914, p. 183.
2. D'après le *Wochenblatt der Frankfurter Zeitung*, 20 février 1914.

en ai-je eu connaissance que j'ai écrit au directeur du *Bien Public* une lettre rectificative, qui a été à son tour insérée dans le numéro de ce journal du 28 août 1913. Voici cette lettre :

« Monsieur le Directeur,

« Je reçois aujourd'hui seulement en Bretagne communication d'un article de M. Henry Corot, intitulé « Autour des Fouilles d'Alesia », et publié dans le *Bien Public* du lundi 18 août 1913.

« Dans cet article, dont l'auteur s'efforce en vain de déprécier une découverte capitale pour l'histoire des antiquités gauloises et gallo-romaines, je lis : « Je veux parler de ce *dolmen* dont le très érudit M. Toutain a entretenu à diverses reprises l'Académie des Inscriptions, les Antiquaires de France, ainsi que les Congrès de Genève et de Grenoble. » Il y a dans cette phrase une double erreur. S'il est vrai que j'ai parlé du sanctuaire dolménique d'Alesia à l'Académie des Inscriptions et à la Société des Antiquaires de France, il est absolument inexact que j'en aie entretenu le Congrès de Genève et le Congrès de Grenoble.

« J'insiste sur l'erreur relative au Congrès de Genève parce qu'elle est la réédition écrite d'un canard qui n'a déjà que trop volé de bouche en bouche. Il a été dit, en effet, à Alise Sainte-Reine que j'avais fait au Congrès de Genève une communication sur ce sanctuaire dolménique, que cette communication n'y avait pas été accueillie avec faveur, et même que les auditeurs somnolaient tandis que je parlais. Or, je ne suis pas allé au Congrès de Genève ; je n'y ai envoyé aucune communication d'aucune sorte. Par conséquent, prétendre que j'ai entretenu ce Congrès du sanctuaire dolménique et accompagner cette affirmation de commentaires désobligeants, c'est donner à la vérité une entorse un peu trop rude.

« Je n'ai pas non plus parlé du sanctuaire dolménique au Congrès de Grenoble. Cette seconde erreur est d'autant plus inattendue qu'il suffisait, pour ne pas la commettre, de consulter les comptes-rendus des séances du Congrès de Grenoble publiés dans le *Journal officiel* peu de temps après la clôture de ce congrès.

« Je veux me borner, Monsieur le Directeur, à cette double rectification de fait. Laissez-moi cependant ajouter qu'il me serait facile de relever dans l'article de M. Corot d'autres erreurs ; mais ces erreurs-là sont d'ordre purement archéologique et la discussion que je serais obligé d'instituer m'entraînerait au-delà des limites d'une simple réponse.

« Je compte, Monsieur le Directeur, sur votre impartialité et votre courtoisie pour que cette lettre soit placée sous les yeux des lecteurs du *Bien Public*. Je vous remercie d'avance de son insertion et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les plus distingués.

« J. Toutain,
Membre du Comité des travaux historiques,
Membre de la Commission des fouilles d'Alesia ».

M. Henry Corot s'est bien gardé de répondre. Il était pris en flagrant délit d'inexactitude. Vous avez publié son article, sans publier en même temps ma réponse. Je suis convaincu que, dans la circonstance, votre bonne foi a été surprise ; mais elle l'a été, et il y a quelque part un coupable, dont je tiens à livrer l'étrange procédé au jugement des lecteurs de la *Revue archéologique*.

Dans le second article, qui porte comme signature les initiales S. R., la *Revue archéologique* a bien voulu reproduire, d'après un autre journal de Dijon, *Le Progrès de la Côte-d'Or*, quelques extraits d'une étude que j'ai lue, le

14 septembre 1913, à la séance solennelle de la Société des Sciences de Semur. J'ai été très reconnaissant à ce journal de consacrer plusieurs colonnes à mon étude. Mais je suis un peu étonné de l'aisance avec laquelle S. R. a critiqué, d'après une publication partielle, les conclusions de mon travail. N'est-ce pas, dans nos sciences archéologiques et historiques, une règle pour ainsi dire élémentaire de juger un livre ou un article dans son ensemble, dans sa teneur totale et non d'après des fragments?

En outre, et ceci me paraît encore plus grave, S. R. m'attribue des opinions que je n'ai nulle part exprimées. J'ai fait étudier par M. R. Cirilli, diplômé de l'École des Hautes Etudes, membre de la Société d'anthropologie de Paris, un groupe de 28 squelettes recueillis dans des sarcophages découverts en 1909, 1910 et 1913. M. Cirilli a constaté que ces squelettes étaient ceux d'individus appartenant en grande majorité d'une part aux populations celtiques, d'autre part aux populations germaniques, en particulier au peuple burgonde, et il a remarqué qu'un seul individu présentait les caratères distinctifs de la race latine. S. R. en conclut que M. Cirilli et moi, nous considérons cet individu comme étant la sainte elle-même. Mais c'est là pure invention de sa part. M. Cirilli n'a formulé aucune conclusion et celle que j'ai tirée des observations de M. Cirilli est celle-ci : « La présence de Burgondes parmi les défunts, dont on a retrouvé ici les squelettes, atteste que ces sépultures sont postérieures aux invasions barbares. Ainsi se trouvent confirmées les conclusions que nous avaient dès l'abord suggérées la forme et l'aspect des sarcophages ». Il me paraît difficile de dénaturer avec plus de désinvolture l'opinion d'autrui.

S. R. me reproche encore de croire que la chaîne de fer retrouvée sur le principal sarcophage découvert en 1913 est celle-là même dont Sainte Reine aurait été chargée pendant son martyre. Je n'ai point cru ni dit cela. D'une part, j'ai dit que nous avons trouvé une chaîne de fer, « qu'il est impossible de ne pas rapprocher de la « *catena ferrea*, dont l'office de la Révélation nous apprend qu'elle fut transportée en même temps que les restes de Sainte Reine, à l'époque où l'on éleva la basilique primitive. » Ce passage se trouve dans les parties de mon étude qu'a reproduites le *Progrès de la Côte-d'Or* et d'après ce journal la *Revue archéologique*. Mais d'autre part j'ai précisé ma pensée dans un autre passage de mon travail en ces termes : « Sur ce sarcophage a été recueillie une entrave en fer, *catena ferrea*, et notre esprit se refuse à ne pas rapprocher cette trouvaille de la fameuse chaîne que Sainte Reine aurait portée dans sa prison ; *ce n'est pas à dire que nous croyions avoir retrouvé la chaîne primitive elle-même, mais la présence de cette chaîne, qui n'est peut-être qu'un ex-voto de fidèle, constitue une étrange et significative coïncidence.* » En se procurant le *Bulletin mensuel de la Société des Sciences de Semur* du mois de septembre 1913, comme il s'est procuré le *Progrès de la Côte d'Or*, S. R. aurait évité de commettre cette erreur : car il aurait eu sous les yeux le texte complet de mon étude.

Les procédés de discussion appliqués à mon travail me rappellent le dicton bien connu : *Qui veut noyer son chien l'accuse de la rage*. Je puis vous donner l'assurance, Monsieur le Directeur, que je ne me laisserai pas traiter de la sorte. A toute attaque qui ne sera pas une critique exclusivement objective et scien-

tifique, qui s'appuiera sur des erreurs de fait et qui mettra en œuvre des procédés de discussion inaccoutumés entre érudits de bonne foi, je répondrai avec toute l'énergie dont je suis capable.

Une dernière observation, en terminant. Chaque année les découvertes de la Société des Sciences de Semur à Alesia font l'objet d'un rapport détaillé présenté à la Section d'archéologie du Comité des travaux historiques, d'une ou plusieurs communications à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, de divers articles publiés par des revues savantes. Les lecteurs de la *Revue archéologique* seront peut-être étonnés d'apprendre qu'ils sont renseignés sur ces fouilles si importantes non d'après ces rapports, communications et articles, mais à l'aide de coupures de journaux, dont les unes sont incomplètes et dont les autres sont inexactes.

Veuillez agréer, je vous prie, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

J. Toutain.

Réponse.

1° M. Toutain fait grand état d'un mince détail. Qu'importe que le Congrès de Genève n'ait pas reçu communication de sa théorie si, comme l'a vu et déclaré le premier M. Corot, cette théorie ne répond pas aux constatations faites sur le terrain? Le « sanctuaire dolménique romain » reste une illusion — une « vision », a-t-on écrit dans la *Revue celtique*. Qui n'a pas de visions? Pourquoi ne pas reconnaître franchement qu'on s'est trompé? La stratégie s'accommode des retraites par échelons; l'archéologie n'en a que faire.

2° M. Toutain ne niera pas que les articles de journaux bourguignons, relatifs aux fouilles d'Alesia, que la *Revue* a reproduits, ne soient beaucoup trop détaillés et trop bien faits pour ne pas avoir été inspirés par lui. Sous la rubrique *Nouvelles*, la réimpression de ces articles est utile à nos lecteurs; ils sauront trouver plus tard les rapports détaillés, publiés dans des *Revues*, alors qu'ils ne pourraient se procurer les quotidiens bourguignons.

3° Sainte Reine, fille d'un Romain, avait vécu, suivant la légende, parmi les Burgondes. La « constatation » du membre de la Société d'anthropologie, relative au prétendu type romain *d'un seul crâne*, alors que les autres étaient barbares, pouvait donc s'interpréter dans le sens indiqué par la critique; ce sens écarté, je ne vois pas bien à quoi rime la prétendue « constatation ».

4° Quant à la question principale, l' « invention » du tombeau, et des reliques de sainte Reine, il est très curieux d'observer qu'à trente-quatre ans de distance une même illusion s'est imposée aux chercheurs, par suite de la découverte de deux sarcophages presque semblables. Ici, je cède la plume au commandant Espérandieu, qui a bien voulu réunir dans un tableau les éléments d'une comparaison vraiment instructive.

S. R.

Les sarcophages de Sainte-Reine.

Sarcophage découvert en 1879. Au Musée municipal d'Alise.	*Sarcophage découvert en* 1913. *In situ.*

Source : Docteur Lépine, *Découverte du tombeau de sainte Reine à Alise*. S. l., 1880; in-12, 19 pages.

Sources : *Le Progrès de la Côte-d'Or*, 16 septembre 1913 = *Revue archéologique*, 1913, II, p. 287-290 = J. Toutain, *Bull. mensuel de la Société des sciences de Semur*, novembre 1913. Mes remarques personnelles.

« Ce tombeau (celui de sainte Reine) était enfoui dans l'emplacement de la basilique primitive, en face de l'ancien cimetière des premiers bénédictins, appelé encore le *cimetière des Pères* » (p. 11).

« De cette indication [la découverte d'une vingtaine de sarcophages, faite en 1910] et aussi du nom du lieu dit le *Cimetière Saint-Père*, M. Pernet conclut, avec sa perspicacité coutumière, qu'il y avait là un gisement de ruines inportant » (*R. a.*, p. 288).

« La tête du tombeau était à l'Occident; les pieds étaient du côté de l'Orient » (p. 11).

« Sépulcres et sépultures [trouvés par dizaines] sont ...exactement orientés la tête à l'ouest et les pieds à l'est » (*R. a.*, p. 289).

« On procéda à l'extraction de ce monument funéraire, qui est extrêmement pesant (p. 11).

[Le monument funéraire est quelconque; rien ne le distingue particulièrement des autres sarcophages mis au jour.]

« Il est constitué par deux pierres; l'inférieure formant le cercueil destiné à recevoir le corps; la supérieure formant un couvercle évidé en dedans à coups de taillants réguliers, comme la cavité inférieure » (p. 12).

[Le monument funéraire ne diffère pas notablement de celui qui fut mis au jour en 1879.]

« Les angles supérieurs et les bords de ce couvercle sont arrondis, de façon à lui donner une forme presque hémisphérique » (p. 12).

[Le sarcophage a aussi des angles arrondis et une forme presque hémisphérique.]

« Sur la face occidentale est gravée en intaille profonde une grande croix qui occupe toute la hauteur, sauf un rebord dessiné en creux tout autour des bords de ce côté » (p. 13).

[Sur la face occidentale est de même *un ornement* qui peut être pris pour une grande croix et occupe toute la hauteur, sauf une bande dessinée autour des bords. Mais il ne s'agit pas d'une croix.]

« Au-dessus de chaque bras de la croix est la représentation d'un chevalet » (p. 13).

[Il n'y a pas de « chevalets » sur le sarcophage.]

« Sur le couvercle sont gravés, comme sur beaucoup des tombeaux des martyrs, deux grandes bandes à cinq raies, occupant toute la longueur du couvercle » (p. 13).

[Des bandes à raies occupent toute la longueur du couvercle.]

« Une large ouverture circulaire a

« Ce couvercle [celui du sarcophage]

été pratiquée au ciseau, à une époque fort ancienne, entre le tiers occidental et le tiers moyen du couvercle » (p. 13).

« C'est par cette ouverture, qui correspondait à celle de la grille (*jugulum*) que l'on faisait descendre dans le tombeau les linges nommés les *sanctuaria*, *sudoria*, *pallioli*, que l'on conservait ensuite comme des souvenirs... » (p. 13).

« Au moment de l'extraction, le couvercle a été fendu en deux *par accident*, au niveau de l'ouverture supérieure » (p. 13).

« Voici les dimensions du tombeau : longueur du cercueil, 2m,10...; hauteur en tête, 1 mètre » (p. 12).

[Le diamètre du trou du couvercle découvert en 1879 est de 0m,37].

[Le docteur Lépine n'a pas étudié « au point de vue anthropologique » les ossements que contenait le sarcophage].

« Le tombeau est évidemment *antique* » (p. 14).

Il a servi à une sépulture chrétienne » (p. 14).

« L'ouverture pratiquée dans le couvercle pour la présentation et l'attouchement des *pallioli* ne peut se rencontrer que sur les tombes des martyrs et des saints » (p. 15).

« L'emplacement dans lequel vient d'être découvert ce sarcophage est

est percé d'un trou circulaire à peu près régulier, qui occupe le côté gauche du sarcophage, si on le regarde de la tête aux pieds » (*R. a.*, p. 289).

« On sait que les tombeaux de saints et de personnages vénérés, dont les restes étaient considérés comme des reliques, étaient souvent percés d'ouvertures semblables [ouvertures presque régulières] afin que les fidèles pussent faire descendre au contact des reliques, toutes sortes d'objets et en particulier des linges, qui acquéraient ainsi un caractère sacré » (*R. a.*, p. 289).

« On crut que ce trou avait été fait par des voleurs, ...mais il fallut bientôt renoncer à cette hypothèse. Des voleurs auraient brisé le couvercle et n'auraient pas perdu leur temps à y forer cette ouverture presque régulière » (*R. a.*, p. 289).

« M. Pernet a retrouvé un puissant sarcophage, long de 2 mètres, haut de plus d'un mètre » (p. 289).

« Le diamètre de ce trou [celui du couvercle] est d'environ 0m,40 » (*R. a.*, p. 289).

« M. Cirilli a étudié au point de vue anthropologique les ossements retrouvés dans toute cette partie du champ des fouilles. D'après les indices qu'il a déterminés, les corps ensevelis appartiennent surtout à la race gauloise et à la race burgonde ; un seul crâne présente les traits caractéristiques de la race latine » (*R. a.*, p. 289).

[Le tombeau est évidemment *ancien*.]

[Il a servi à une sépulture chrétienne.]

[Voir plus haut l'opinion de M. Toutain et, plus bas, celle du P. Garrucci.]

« Le sarcophage découvert en 1878-79 représente un des sépulcres qui se

celui qu'occupait la primitive basilique » (p. 15).

« Les descriptions du tombeau de la sainte données par les anciennes chroniques, — par l'antique bréviaire de Flavigny, — par son martyrologe, — par celui de Monthier-Saint-Jean ; celui de N. D. de Semur ; — par la Chronique de l'abbé Hugues de Flavigny ; par le vieil historien Claude Jurain se rapportent au tombeau trouvé dans les ruines de la basilique » (p. 15).

« Les emblèmes relatifs au genre de supplice du martyre de sainte Reine, l'absence de tout autre martyre que le sien dans la localité, sont des raisons qui me donnent la conviction que le tombeau découvert à Alise, et que j'ai étudié le 12 avril 1880, est celui de sainte Reine » (p. 16).

« M. l'abbé Quillot m'a dit que, dans l'intérieur, on a trouvé un squelette, qu'il suppose être celui d'un homme... » (p. 14).

« Peut-être que les ossements trouvés dans le tombeau de sainte Reine sont ceux de l'abbé Salocone [co-évêque d'Autun] qui, par dévotion, aura désiré comme châsse la plus enviable pour son corps, reposer dans le cercueil vide, où les reliques de la martyre avaient séjourné pendant quatre siècles... » (p. 17).

multiplièrent autour de la basilique.. ; mais la basilique elle-même et le tombeau de la sainte n'ont été retrouvés que cette année » (*R. a.*, p. 288).

« L'importance de ce sépulcre est encore attestée par la découverte de divers objets qui furent recueillis sur lui-même ou dans les alentours immédiats. Tout d'abord un morceau de chaîne en fer, qu'il est impossible de ne pas rapprocher de la *catena ferrea*, dont l'office de la Révélation nous apprend qu'elle fut transportée en même temps que les restes de sainte Reine à l'époque où l'on éleva la basi-primitive. En second lieu, trois fortes clés en fer, dont, je crois, nous pouvons conclure, ou bien que le sépulcre était à l'origine déposé dans une crypte fermée, ou bien qu'autour du tombeau, exposé à l'adoration des fidèles et des pélerins, il y avait une grille munie de portes. Tout autour de cette salle, nous avons retrouvé, par dizaines, des sépultures... » (*R. a.*, p. 289.)

[On a aussi, *dit-on*, trouvé des ossement d'homme dans le sarcophage.]

[On n'a pas encore officiellement expliqué les ossements d'homme trouvés, *dit-on*, dans le sarcophage. Ce ne pourrait être que d'une façon peu différente de celle qu'envisage le docteur Lépine ; or, cette intrusion de restes profanes dans le sarcophage vide d'une sainte eût constitué, aux yeux de l'Eglise, un sacrilège.]

Opinions de l'abbé Grignard et du P. Garrucci pouvant s'appliquer aux deux découvertes.

«... Qu'est-ce qui prouve que le sarcophage du Mont Auxois est plutôt celui de sainte Reine que celui d'un religieux ou de quelque personnage de distinction? On allègue les emblèmes relatifs aux tortures qu'elle subit... Je n'irai pas jusqu'à dire avec le *Progrès de la Côte-d'Or* du 5 mai 1880 que la foi est une bien belle chose ; mais il faut réellement de la bonne volonté pour voir une croix en tête du sarcophage... Il y a encore l'ouverture pratiquée dans le couvercle pour la présentation et l'attouchement des pallioles. » Mais depuis quand sait-on que les fidèles brisaient les châsses pour toucher avec des linges les

ossements des martyrs ?... On se rendait à leurs confessions, on introduisait la main par une PETITE OUVERTURE, on touchait avec un linge, la châsse, le reliquaire, le récipient enfin, où les ossements se trouvaient conservés *sous l'autel*. C'est là ce qu'on appelait *toucher les reliques*; mais il n'était pas question de molester les ossements sacrés avec des linges, au risque d'enlever volontairement ou non, peu importe, les fragments qui se seraient attachés à l'étoffe. L'Eglise d'alors ne le voulait point; c'eût été une profanation ». Ainsi s'exprime un archéologue éminent, le P. Garrucci, qui formule ainsi sa conclusion : « Voici donc mon avis : On vient de trouver un sarcophage qui n'est pas antérieur au VIIe ou au VIIIe siècle. Impossible qu'il appartienne au IIIe ou au IVe, comme le prouve mon immense recueil (*Storia dell' arte*, vol. V) des sarcophages de France, d'Italie et du monde entier » (lettre de Rome du 9 septembre 1880). Cette conclusion restera, je n'en doute pas, comme le verdict définitif de la science archéologique, au sujet de la trouvaille faite à Alise » (*Vie de sainte Reine*, p. 260).

Em. ESPÉRANDIEU.

Encore les fours d'Alesia.

Dans la question des fours de boulangers gallo-romains d'Alesia, M. Toutain ne se tient pas pour battu. Je m'y attendais. Par le nouvel article que publie la *Revue des études anciennes* [1], je constate cependant quelques progrès vers la défaite. M. Toutain ne nous dit plus si catégoriquement que dans ses précédents articles qu'il « *est prouvé aujourd'hui* qu'un monument d'aspect et de caractère certainement dolméniques *a servi au moins à l'époque gallo-romaine, de lieu de culte* » [2]. Il veut bien reconnaître qu'il y a des objections à faire, des critiques à adresser aux conclusions qu'il « a cru devoir tirer des découvertes de M. V. Pernet » [3]. C'est un résultat qui n'est pas négligeable.

M. Toutain croit établir la fausseté de mon interprétation : « 1° en recherchant si des fours de boulanger, à foyer intérieur, ont jamais existé dans l'antiquité; 2° en montrant que, par sa disposition même, la construction envisagée n'a jamais pu être utilisée comme four de boulanger; 3° en montrant que [je n'ai] tenu aucun compte des trouvailles et des observations faites soit dans la construction elle-même, soit tout autour d'elle ».

Examinons de plus près ce que valent ces arguments.

* * *

Pour nier qu'un four de boulanger gallo-romain ait pu avoir de foyer extérieur, M. Toutain nous assure qu'en Grèce comme en Italie il n'y a jamais eu, dans l'antiquité, que des fours de boulanger se chauffant intérieurement. C'est possible [4]; mais nous sommes en Gaule, et le grand tort peut-être de M. Tou-

1. Tome XVI (1914), p. 221 à 230.
2. *Revue des études anc.*, XV (1913), p. 58.
3. *Ibid.*, XVI (1914), p. 230.
4. Encore faudrait-il ajouter qu'en ce qui concerne la Grèce on ne possède pas à cet égard la moindre certitude. Contrairement à l'opinion de M. Toutain, je crois que M. Serand a eu raison, dans son étude sur *le Pain* (Paris, 1910; in-8°), p. 145, de reconnaître un four de boulanger chauffé par dessous dans une figurine de terre cuite du musée du Louvre. Or, les fours grecs, de l'aveu même de M. Toutain, ne sont pas autrement connus que par des figurines.

tain c'est de l'oublier et de faire sans cesse de la Gaule comme une sorte de prolongement de la Grèce et de l'Italie. C'est commettre une erreur profonde que de vouloir tout éclairer de ce qui se passait dans nos pays par des exemples tirés de l'antiquité classique. Ni dans leur religion, ni dans leurs usages, ni dans leurs mœurs les Gallo-Romains et les Romains et les Grecs ne sont comparables.

« Nous ferons observer, dit M. Toutain [1], que si les boulangers gallo-romains s'étaient servis de fours à foyer extérieur, il serait bien extraordinaire que toute trace de tels fours eût complètement disparu de l'usage depuis la fin du monde antique jusqu'au début du XIXe siècle. Or, ajoute-il, tous les techniciens qui se sont occupés de l'histoire de la boulangerie, sans exception, affirment que les fours de boulanger à foyer extérieur n'ont été imaginés qu'à la fin du XVIIIe et au début du XIXe siècle, à l'époque où le chauffage par la houille et le coke se répandait de plus en plus. La houille, qui a besoin pour brûler d'une grande quantité d'air, ne donnait que de mauvais résultats dans l'intérieur des fours » [2].

Je doute qu'un tel argument puisse convaincre. Est-ce que toutes traces d'hypocaustes n'ont pas disparu depuis la fin du monde antique jusqu'à l'adoption relativement récente des bouches de chaleur ? Il eût donc fallu nier les hypocaustes quand on trouva, pour la première fois, des piliers et des foyers qui provenaient de constructions de cette sorte.

M. Toutain se croit obligé de relever « plusieurs erreurs de détail » que j'aurais commises et me reproche de très haut de n'avoir donné qu'un plan fait de mémoire [3]. Il doit cependant savoir mieux que personne qu'il m'eût été matériellement impossible d'agir autrement. Je me trouvais obligé ou de ne rien dire, et j'estimais que l'opinion de M. Toutain desservait trop la science pour ne pas être combattue, ou de ne produire, en ce qui concerne les découvertes de la Société des sciences de Semur, que des documents dont l'imprécision n'est cependant pas telle qu'elle puisse « expliquer toutes les inexactitudes ». Qu'on veuille bien comparer la figure que j'ai donnée dans la *Revue archéologique* (1913, II, p. 354) et celle dont les éléments sont empruntés à des mesures prises sur place (ici, fig. 1). Au moins dans leurs grandes lignes, l'identité me paraît absolue.

« Ce que M. Espérandieu, dit M. Toutain, considère comme la sole du four, et ce qu'il représente dans sa figure 1 (coupe) comme une seule et même surface plate s'étendant à un seul et même niveau d'un bout à l'autre de la construction n'existe pas ainsi dans la réalité. Il y a, en fait, d'une part à l'intérieur de la *cella* une dalle demi-circulaire ; d'autre part, empiétant sur l'extrémité de cette dalle et placé à un niveau supérieur, un seuil également en pierre. Cette disposition est très visible sur la figure 2 de M. Espérandieu. La coupe que M. Espérandieu donne dans sa figure 1 est fausse [4] ». Soit; mais je n'ai jamais donné cette figure comme une reproduction rigoureuse de l'un des fours décou

1. *Revue des études anc.*, XVI, p. 222.
2. *Ibid.*, p. 223.
3. Voir plus loin, p. 291, note 3.
4. *Revue des études anc.*, XVI, p. 225-226.

verts par la Société des sciences de Semur. Elle était, avant tout, schématique et simplement de nature à faciliter mes explications. M. Toutain est sans doute le seul à s'être mépris sur mes intentions, clairement indiquées par cette phrase : « J'ai essayé, dans ce qui précède, de reconstituer le four gallo-romain *en me fondant à la fois sur nos propres découvertes et sur celles d'autrui* » [1]. Il n'y a pas deux dalles, mais une seule, dans le four que nous avons rencontré, M. le

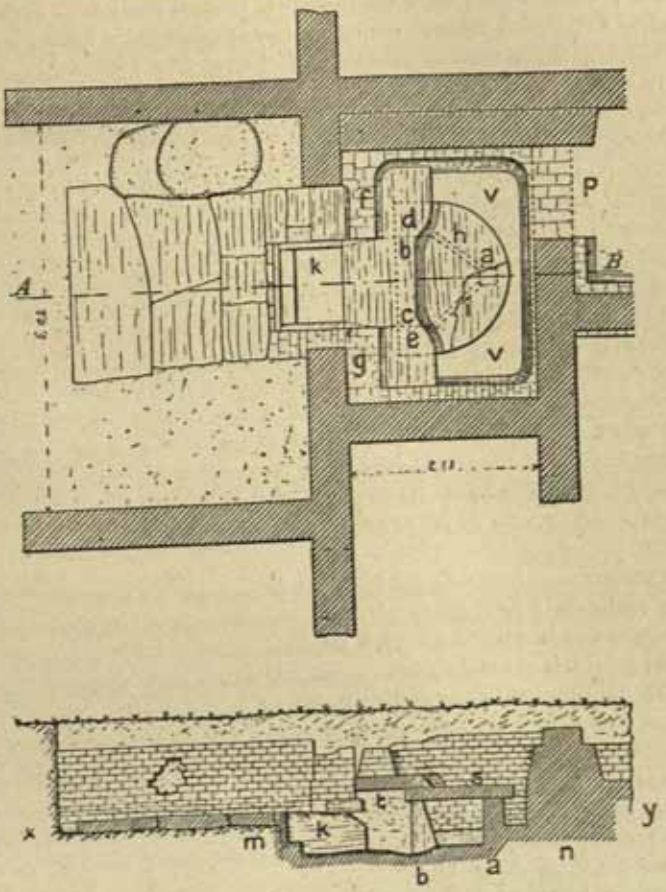

Fig. 1.

docteur Epery et moi; je n'avais aucune raison d'indiquer deux dalles superposées dont l'une eût été en retrait par rapport à l'autre. Je n'aperçois pas, du reste, l'importance de ce détail. Il faudrait d'abord établir, ce que ne fait pas M. Toutain, que la sole du four mis au jour par la Société des sciences de Semur ne s'est pas dégradée et qu'il y a bien deux pierres réellement superpo-

1. *Revue archéol.*, 1913, II, p. 356.

sées. Le relief que j'ai eu sous les yeux n'indique qu'une seule pierre. Y en eût-il deux, et il est facile de s'en assurer, que cela ne prouverait pas encore que les deux pierres ne constituaient pas de quelque manière, dans le principe, un seul plan horizontal. J'ai pu croire, d'après une observation, peut-être mal comprise, faite ici-même par M. Corot[1], que le ressaut actuel était dû à l'arrachement d'une couche de béton recouvrant la sole. En réalité, d'après M. Toutain, « il y a une second dalle rectangulaire, formant seuil entre deux pièces différentes [2] et dont la tranche visible au-dessus de la dalle demi-circulaire a été revêtue extérieurement du même ciment rougeâtre qui recouvrait également les parois de la *cella* ». Ce « ciment rougeâtre », que je connais bien, parce qu'il fut à Alesia d'emploi général, ne peut être désigné que sous le nom de béton, lorsqu'il est étendu sur des surfaces horizontales. Il servait à supporter dans quelques cas le pavage des pièces, et il se peut parfaitement que le four mis au jour par la Société des sciences de Semur ait été pavé. Au surplus, quelle serait l'utilité d'un béton sur la table d'un dolmen ? Et s'il ne reste aucune trace d'un tel béton sur la seconde pierre, c'est apparemment parce que celui qui la recouvrait a disparu[4].

M. Toutain voit un seuil où je reconnais une tablette qui permettait au boulanger d'*appuyer* ses outils[5]. Je n'aperçois pas du tout qu'il s'agisse d'un « seuil », puisque la fosse s'étendait jusqu'en *m* et que le niveau de la table du pseudo-dolmen n'est pas celui de la pièce qui le précédait. A quoi, du reste, eût pu servir ce « seuil »? A monter sur la table du « dolmen » pour y accomplir des rites? Mais il eût fallu, pour cela, enjamber la fosse et M. Toutain prend bien soin de nous dire qu'elle avait 0 m. 80 de profondeur et débordait « en avant du seuil de près de 0 m. 50 »[6].

*
* *

C'est encore une erreur de ma part, paraît-il, « que de considérer uniquement la partie de la fosse située sous la dalle demi-circulaire comme étant le foyer, tandis que la partie antérieure de cette même fosse n'aurait point fait partie du foyer »[7]. En réalité, suivant M. Toutain, « les pierres plates posées de champ qui encadrent cette partie de la fosse sont calcinées tout autant que celles qui encadrent l'autre extrémité et on n'a pas moins trouvé de cendres

1. *Revue archéol.*, 1913, II, p. 287.

2. Cette dalle rectangulaire est indiquée en *t* sur la figure que j'ai fait reproduire, d'après l'article de M. Toutain.

3. *Revue des études anc.*, 1914, p. 226.

4. Depuis la rédaction de ma note, j'ai fait contrôler ; la couche de béton est nettement visible sur la tranche intérieure de la dalle *t*, au-dessus de la pierre *s*. Par conséquent, on peut presque affirmer que M. Corot ne s'est pas trompé et que cette pierre *s* était réellement recouverte d'une couche de béton. Ainsi tombent, je crois, toutes les déductions que tirera plus loin M. Toutain du « contre-bas de la prétendue sole ».

5. M. Toutain me fait dire : « qui permettait au boulanger de *déposer* ses outils » ; ce n'est pas ce que j'ai écrit.

6. *Revue des études anc.*, 1914, p. 227.

7. *Ibid.*, p. 227.

là que dans le reste de la fosse ». Tout autant ? Je ne crois pas; ce n'est pas l'impression qui m'est restée d'une visite rapide de la construction; ce n'est pas non plus ce qu'on m'assure. Mais peu importe. Cela prouverait tout bonnement que le boulanger, pendant le chauffage du four, ne descendait pas dans la fosse où des morceaux de bois pouvaient accidentellement brûler sur le devant, car le véritable foyer n'était pas là; cela n'empêcherait pas qu'il se soit agi d'un four[1].

M. Toutain estime qu'aucune trace, aucun débris, ne justifie la restauration de la voûte surbaissée; pas davantage la représentation des murs antérieurs qui « auraient formé au nord une chambre de chaleur enveloppant la calotte du four »[2]. Très bien; mais que M. Toutain veuille bien alors nous expliquer, ce qu'il n'a jamais fait jusqu'ici, le retrait des murs de ce qu'il appelle la *cella*, à une hauteur précisément qui convient à merveille pour l'appui d'une voûte; qu'il nous dise pourquoi les murs de cette *cella* » ont leurs angles arrondis; pourquoi leurs parois ne sont pas verticales; comment il peut se faire qu'une table de dolmen soit *régulièrement taillée en demi cercle*, et repose à la fois sur des pierres brutes placées de champ et sur des murs destinés à la soutenir[3]. Est-

1. M. Toutain n'admet pas qu'un four de boulanger disposé comme je l'indique ait pu dégager une chaleur suffisante pour la cuisson du pain. « En réalité, dit-il, cette hypothèse est presque inadmissible. La dalle demi-circulaire, qui aurait formé la sole du prétendu four est épaisse de 0 m. 25; sa face intérieure ne porte point les traces de feu qui se remarquent sur les pierres de support et sur les parois de la fosse. A plus forte raison la face supérieure ne pouvait-elle à aucun degré être suffisamment chauffée pour la cuisson du pain. » Au début de cette citation l'hypothèse est *presque* inadmissible; elle ne l'est *à aucun degré* à la fin. Je ne chicanerai pas M. Toutain pour si peu. Mais je connais des hypocaustes qui étaient chauffés simplement par de l'air chaud venant d'un foyer très éloigné, et dont l'épaisseur de pavage était de 0 m. 50. A l'appui de son assertion, M. Toutain nous apprend que la face intérieure de la dalle ne porte point les traces de feu qui se remarquent sur les parois. Je ne puis rien affirmer, n'ayant pas vu; mais je trouve que des flammes qui calcinèrent « littéralement » (l'expression n'est pas de moi) les parois de la fosse se fussent montrées bien complaisantes en ne touchant pas au plafond dont quelques centimètres les séparaient. Il y a sous la dalle, me dit-on, un dépôt calcaire produit par l'infiltration des eaux. Ce ne serait donc qu'en enlevant ce dépôt qu'on pourrait réellement savoir si la pierre est ou non brûlée. M. Corot m'assure, d'autre part, qu'on trouve sur le mont Auxois une variété de roche qui résiste à l'action du feu.

2. Ici encore, je constate avec regret que ma pensée n'a pas été fidèlement rapportée. Outre que je n'ai pas indiqué d'orientation, j'ai laissé entendre qu'une chambre de chaleur *a pu* envelopper la calotte du four, mais en ajoutant « qu'on ne possède, à cet égard, aucune donnée » (*Revue archéol.*, 1913, II, p. 357).

3. La coupe « d'après les mesures prises sur place » indique à la fois plus et moins de choses qu'il n'en existe en réalité. Si la reproduction qui est exposée au Musée *Alesia* est bien exacte (et je n'ai aucune raison d'en douter), ce n'est pas un mur qu'on trouve au point *a*, mais une pierre brute, entièrement indépendante du mur *n*. Le profil de la table du « dolmen » n'est rectangulaire dans aucune de ses parties. La coupe indique une pierre au-dessus de la fosse K, en avant de la dalle *t*; il n'y en a pas. Il s'agit, en réalité, d'une pierre qui existe

ce que tout cela eût été bien nécessaire, s'il ne se fût agi que d'encastrer un dolmen dans un sanctuaire? Est-ce que tout cela ne se conçoit pas admirablement dans l'hypothèse d'un four? Les murs en talus, les angles arrondis, la forme même de la table du pseudo-dolmen, sont parfaitement appropriés à la destination que je crois leur reconnaître. Des murs verticaux notamment, tout naturels dans l'hypothèse d'un sanctuaire, n'eussent pas permis le retour de flamme ou, du moins, en eussent singulièrement atténué les avantages.

M. Toutain observe que, « puisque la prétendue sole se trouve en contre-bas de 0 m. 20 environ [ce qui représente l'épaisseur de la pierre *t*], par rapport à la dalle qui donne, dans le système de M. Espérandieu le niveau inférieur de la bouche du foyer, il [eût été] impossible au boulanger de disposer à l'aide de sa longue palette les pains sur la partie la plus reculée de la sole »[1]. Evidemment; mais M. Toutain est-il en mesure de nous prouver que la sole du four n'était pas, dans le principe, rigoureusement horizontale, soit, comme je l'ai dit, parce que la dalle s'est dégradée, soit, s'il y avait deux dalles, parce qu'il nous manque plus de la moitié de celle qui recouvrait l'autre, soit encore parce que la dalle *s* était recouverte de béton[2]? Il y a une observation que M. Toutain n'a pas faite et qui peut venir tout naturellement à l'esprit : c'est que le boulanger n'aurait pas pu utiliser les angles antérieurs de son four. Il s'en passait, et il suffit de jeter les yeux sur les figures pour se rendre compte que c'étaient précisément les parties du four qui recevaient le moins de chaleur en raison de la présence, au-dessous, des murs d'appui. Ces angles, absolument indispensables pour donner à la sole la solidité dont elle avait besoin, ne faisaient pas, à vrai dire, partie du four.

***

Un argument de M. Toutain est fondé à ses yeux sur l'impossibilité, pour un boulanger, de travailler en se plaçant dans la fosse. « Dans la position que lui assigne M. Espérandieu, dit-il, le boulanger aurait été placé trop bas par rapport au niveau supposé de la bouche du four pour manier commodément ses outils. De plus, les traces de feu laissées sur les parois de la fosse rectan-

de chaque côté de la fosse, *mais sans la recouvrir*; ces pierres, me dit-on, peuvent avoir servi à déposer « des ustensiles de métier »; celle de gauche est « très polie par l'usage ». Enfin, et ceci me paraît beaucoup plus grave, le plan que publie M. Toutain, et qu'on a tout lieu de croire exact, permet de supposer en P (fig. 1) une porte qui ferait communiquer le « sanctuaire dolménique » avec la seconde des deux constructions de même nature mises au jour par la Société des sciences de Semur. Il est évident que, si cette porte existait, l'hypothèse d'un four ne serait plus soutenable. Malheureusement, pour la thèse de M. Toutain, cette porte n'existe pas. Il ne s'agit que d'une partie de mur un peu plus dégradée que les autres et qui, se trouvant au-dessous du plan de coupe, a été représentée par les contours des moellons de la plus haute des assises qui la composent. Je regrette qu'on ne l'ait pas dit. Ainsi, le plan précis qu'on nous donne est loin d'avoir l'exactitude qu'on serait en droit de lui demander.

1. *Revue des études anc.*, 1914, p. 228.

2. Voir ci-dessus, p. 290, note 4.

gulaire attestent que la combustion ne se produisait pas moins dans la partie antérieure que dans le reste de la fosse. On ne voit guère comment, dans ces conditions, le boulanger pouvait se tenir au niveau du foyer : il aurait eu les pieds dans le feu[1]. » J'ai déjà dit plus haut ce qu'il fallait penser de l'endroit même où se trouvait le foyer et des traces de feu observées sur le devant de la fosse. Elles ne peuvent résulter que d'une combustion accidentelle qui n'empêchait rien. Ce n'est certainement pas les pieds nus que le boulanger descendait dans la fosse, et ses jambes n'étaient pas beaucoup plus éloignées des parois chaudes voisines que ses bras de la bouche du four. La profondeur même de la fosse se retourne contre l'hypothèse d'un dolmen. Où M. Toutain reconnaît une impossibilité je vois, au contraire, un argument pour établir qu'il s'agit bien d'un four de boulanger. Cette fosse est profonde de 0 m. 80 ; mais un degré permet d'en atteindre le fond (fig. 1). A quoi ce degré eût-il pu servir, si ce n'est à faciliter la montée et la descente de quelqu'un? M. Toutain estime que le boulanger placé dans la fosse eût été trop bas pour manier ses outils. C'est « très bien placé » qu'il eût fallu dire. Entre le fond de la fosse et le niveau de la sole, la distance, d'après les chiffres mêmes que j'emprunte à M. Toutain, est d'environ un mètre[2]. N'est-ce pas celle précisément qui correspond à la plus grande commodité pour l'enfournage du pain?

* * *

On a trouvé des ossements d'animaux de race ovine, chèvres ou moutons et des fragments de vases de terre cuite et d'objets de bronze dans une excavation voisine remplie de cendres. M. Toutain est d'avis que « la forme de cette excavation et la nature des objets qui en ont été extraits permettent d'y voir une sorte de *favissa*, tandis qu'on ne comprendrait guère que des ossements d'animaux aient été accumulés tout près d'un four de boulanger[3] ». Certainement; mais où sont les ossements que l'on que l'on a retirés de cette « *favissa* » et quel en est le nombre? Quelques tessons, quelques os, quelques déchets de bronze peuvent tout aussi bien désigner un dépotoir où le boulanger se débarrassait des cendres de son four et des restes et objets brisés de sa cuisine. En Gaule, plus que partout ailleurs, gardons-nous des grands mots et des explications trop savantes. Le terre-à-terre, la comparaison avec ce qui se passe sous nos yeux sont encore le plus sûr moyen de ne pas errer. M. Toutain me reproche de ne pas avoir fait le moindre état des constructions voisines et d'avoir pu faire croire « que le prétendu four de boulanger est une construction indépendante. Ainsi, dit-il, se trouve dissimulé tout un aspect du problème à résoudre ». Ce n'est pas aimable, et il n'entre pas dans mes habitudes de fausser la vérité. Si j'eusse découvert, comme on l'a fait, un sarcophage qu'on a dit celui de sainte Reine, je n'eusse point manqué de reconnaître, le cas échéant, qu'il contenait des ossements d'homme. Je ne fais aucune difficulté pour publier aujourd'hui un plan schématique des deux fours et de quelques-unes des constructions avoisinantes (fig. 2). Et si je ne donne pas l'ensemble de

1. *Revue des études anc.*, 1914, p. 229.
2. J'ai fait mesurer tout récemment cette distance ; elle est exactement de 0m,95.
3. *Revue des études anc.*, 1914, p. 229.

ces constructions, c'est bien réellement, on peut le croire, parce que je n'en possède aucun dessin. Je ne pense pas, au surplus, que la mise en évidence de cette juxtaposition de deux « sanctuaires dolméniques » soit beaucoup de nature à servir la thèse de M. Toutain. Mais la question n'est pas là. Je n'ai pas parlé des constructions voisines des fours mis au jour par la Société des sciences de Semur tout simplement parce qu'il ne m'a pas paru qu'elles dussent en rien jeter quelque clarté sur la question. Pour établir qu'il s'agit d'un sanctuaire dolménique, « à l'extrémité sud d'une construction très allon-

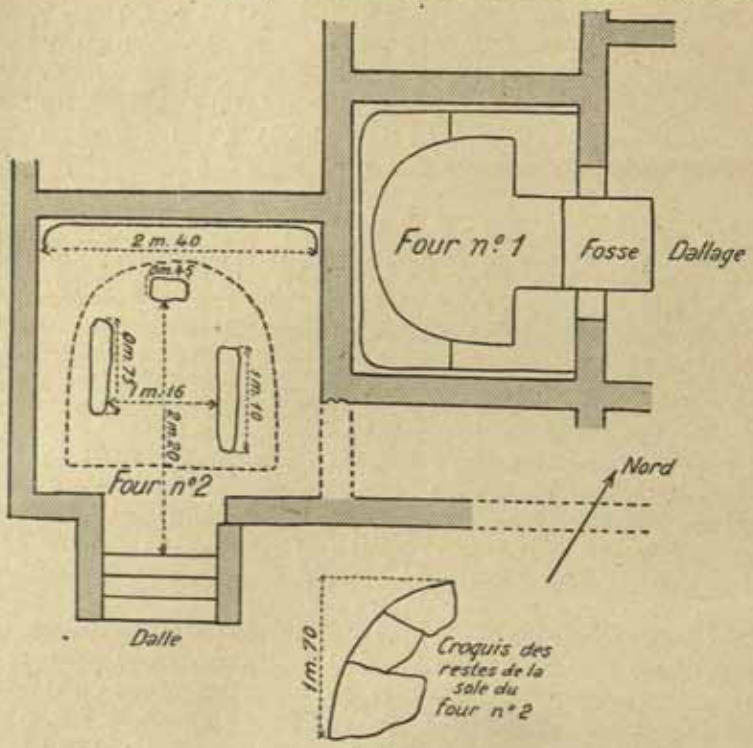

Fig. 2.

gée », il faudrait d'abord démontrer que les ruines de cette construction sont bien celles d'un temple. J'attends cette démonstration sans espérer beaucoup qu'on me l'apporte.

* * *

« Plus grave encore peut-être, dit M. Toutain, est le silence obstiné que M. Espérandieu garde, en ce qui concerne les découvertes d'objets mobiliers faites autour de la fosse et sous la dalle demi-circulaire. C'est là, en effet, dans l'angle sud-est de la *cella* qu'ont été recueillis une tête en bronze de Junon, œuvre grecque du IVe siècle avant J.-C., un buste de Gallo-romain en bronze, qui date sans doute du temps de Claude ou de Néron, une jambe d'adolescent

demi-grandeur naturelle, également en bronze et d'un style charmant. Hors de la *cella*, dans la grande salle de 17 mètres, on a de même recueilli un morceau de draperie en bronze, fragment d'une statue de grandeur naturelle ». Je regrette, en effet, de ne pas avoir parlé de ces objets dont je connaissais mal la provenance précise, la Société des sciences de Semur n'ayant pas l'habitude de me tenir au courant de ses travaux, et la publication qu'en a faite M. Toutain étant postérieure à la rédaction de ma note ; — je regrette, dis-je, cet oubli de ma part ; mais pas autant que mon contradicteur. M. Toutain fait, de ces objets, des ex-voto. « Suffit-il de prétendre, écrit-il, qu'on est venu les apporter là pour les cacher? Un tel argument serait valable s'il était d'abord prouvé formellement que la construction était, en effet, un four de boulanger. Mais comme tel n'est pas le cas, la présence de ces bronzes doit, au contraire, aider à déterminer le véritable caractère de la construction où ils ont été recueillis[1] ». Le raisonnement, ce me semble, peut être exactement tenu contre l'hypothèse d'un « sanctuaire dolménique ». Que M. Toutain nous prouve d'abord qu'il s'agit bien d'un dolmen encastré dans une construction « faite toute exprès pour lui », nous n'aurons ensuite aucune peine à reconnaître que les bronzes peuvent être des ex-voto. Jusque là, je ne veux y voir que des œuvres d'art, de grande valeur à notre époque, en raison de la rareté même des objets de bronze, mais dont un particulier, fût-il boulanger, pouvait parfaitement, aux temps gallo-romains, décorer sa demeure[2]. En prenant la fuite devant l'invasion, leur possesseur les a cachées derrière les cendres du foyer de son four. Un autre habitant d'Alesia, dont nous avons retrouvé l'habitation possédait aussi des bronzes ; il ne trouva rien de mieux, pour les soustraire à la cupidité des envahisseurs, que de les placer sous le pavage d'une chambre où nous sommes allés les chercher. Un citadin de Vertault, peut-être à la même époque, ne vit pas d'asile plus sûr pour les images de ses dieux, que l'un des tuyaux d'un hypocauste. On pourrait multiplier les exemples.

* * *

M. Toutain m'accuse enfin de ne pas avoir lu ou de n'avoir pas voulu retenir ce qu'il a dit, dans la *Revue des études préhistoriques* des monnaies romaines qui « ont été trouvées *sous le dolmen* ou autour de lui », et qui « s'échelonnent, au point de vue chronologique, depuis l'époque d'Auguste jusqu'au règne d'Alexandre Sévère, c'est-à-dire sur une période de deux siècles et demi ». Mais que prouvent donc ces monnaies, sinon que le « dolmen » lui-même n'est pas un monument *in situ*? Ce « dolmen », le second four mis au jour par la Société des sciences de Semur, celui que j'ai retrouvé avec la collaboration de

1. *Revue des études anc.*, 1914, p. 230.

2. N'oublions pas, que si ce boulanger vivait, comme je le crois, au IVe siècle les bronzes en sa possession eussent daté de huit cents ans pour la tête de Junon, de trois à quatre cents ans pour les autres pièces. Est-il donc si invraisemblable de supposer qu'on les avait découverts dans les décombres résultant d'une première destruction de la ville? C'étaient déjà des *antiques*, et c'est peut-être ce qui expliquerait qu'on n'ait retrouvé que la jambe d'une statuette d'adolescent. On conçoit mal, du reste, un ex-voto, même du Haut-Empire, qui serait une œuvre d'art du IVe siècle avant notre ère.

M. le docteur Epery sont fondés sur des décombres. Cela, je l'ai dit, et j'ai pu croire que c'était suffisant. Vraiment, M. Toutain n'est-il pas lui-même quelque peu surpris du nombre de « sanctuaires dolméniques » qu'on aurait comptés sur le Mont Auxois? C'est beaucoup que de pouvoir en citer trois ; nous en découvrirons sans doute d'autres.

*
* *

Dans la note que la *Revue archéologique* a bien voulu accueillir déjà, j'ai laissé entendre que les fouilles de Bulliot, au Mont Beuvray, avaient probablement amené la découverte d'un four comparable à ceux d'Alise. C'eût été le premier, mais non pas peut-être le seul exemple d'un four de boulanger à chauffage extérieur. Dans ses fouilles d'une villa romaine à Dagmersellen, M. D. Viollier a mis au jour les restes d'une construction qui « se composait de trois arcs en briques, disposés parallèlement et dont les pieds reposaient sur une grande dalle de grès ; une seconde dalle s'étendait en avant du premier arc ». De chaque côté des arcs, poursuit M. Viollier, « deux massifs de tuiles placés à plat formaient un rectangle dans lequel l'arc était inscrit... Les deux premiers arcs étaient entièrement ouverts ; seul, le troisième, celui du fond, était fermé par un petit mur... L'intérieur des arcs était rempli de cendres tassées, devenues dures comme de la pierre et de la terre tout autour était mélangée de briques provenant des parties supérieures écroulées, de mortier brûlé, de cendres... Il est donc évident que cette construction a dû servir à faire du feu [1] ». M. Viollier y voit un four de boulanger et suppose que la voûte que supportaient les arcs constituait le four proprement dit. Il a donné, de cette construction, le petit plan que j'ai fait reproduire (fig. 3). Je crois aussi qu'il s'agit d'un four de boulanger, mais à chauffage extérieur, entre les arcs. La sole eût alors reposé sur les arcs. Il me semble qu'il y aurait une certaine analogie entre les supports d'une telle sole et ceux du mieux conservé des deux fours qu'a découverts la Société des sciences de Semur.

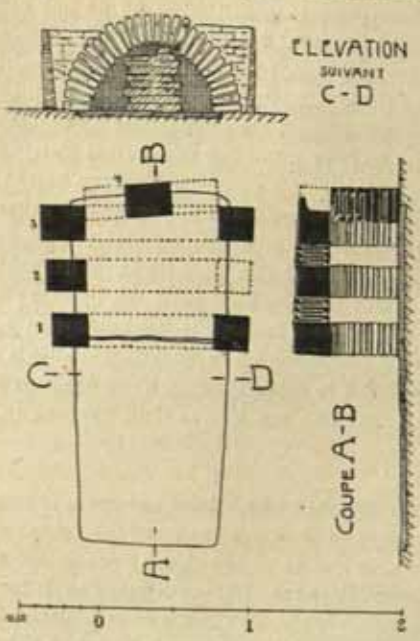

Fig. 3.

Telles sont mes réponses, quelque peu hâtives, faute de temps, aux « observations » de M. Toutain. Il restera sur ses positions comme je resterai inébranlablement sur les miennes. Mais il y a un moyen bien simple de faire trancher la

1. *Indicateur des antiquités suisses*, 1906, n° 4.

question. Tout le monde n'a pas la possibilité de se rendre sur le Mont Auxois pour y étudier de vieilles ruines. Il existe une reproduction, que je crois exacte, du monument sur lequel nous bataillons. On peut la déplacer. Que M. Toutain obtienne de ses amis qu'elle soit apportée à Paris. Nous verrons alors s'il s'agit bien, comme il le croit, d'un « sanctuaire dolménique ».

Emile Espérandieu.

27 mars 1914.

Hommage à M. Frazer.

A l'occasion de l'achèvement de la troisième édition du *Golden Bough*, un groupe d'admirateurs et d'amis du professeur Frazer a pensé qu'on ne pouvait mieux rendre hommage à l'illustre ethnographe qu'en créant sous son nom un « Fonds pour l'anthropologie sociale ». Ce fonds serait destiné à pourvoir de bourses de voyage des étudiants des deux sexes qui voudraient étudier l'organisation sociale et les rudiments de la civilisation chez les peuples arriérés dits « primitifs ». On fait appel à tous ceux qui ont tiré parti des immenses recherches de M. Frazer pour coopérer à la formation de ce fonds, lequel sera géré par l'Université de Cambridge. Les souscriptions peuvent être adressées au secrétaire-trésorier, M. F. M. Cornford, Trinity College, Cambridge.

L'idée de ces Messieurs est très heureuse ; une fondation, quelque modeste qu'elle soit, perpétue bien plus efficacement le nom et l'influence d'un savant qu'un de ces absurdes volumes de *Mélanges*, pestes de la bibliographie, dont la mode ne paraît malheureusement pas encore près de décliner.

S. R.

L'origine de l'alphabet et la lune.

Bien des lecteurs de la *Theologische Literaturzeitung* ont dû partager mon étonnement en lisant un article enthousiaste de M. Erich Bischoff (de Leipzig) sur un opuscule de M. Ed. Stucken — l'auteur des *Astralmythen* — intitulé (je traduis) : « L'origine de l'alphabet et les stations de la lune » (Leipzig, Hinrichs, 1913). Voici. Vers l'an 1000, chez les peuples cananéens, s'effectua le passage de l'écriture syllabique à l'écriture alphabétique. Le plus ancien alphabet comptait, comme l'alphabet hébreu, 22 signes. Comment expliquer leur ordre de succession ? Comment cet alphabet est-il né ? Déjà Seyffarth, Hommel et Winckler, se fondant sur une tradition qui remonte à la cabbale juive et même à Job (38, 33), ont essayé de mettre les 12 signes primitifs de l'alphabet en relation avec les 12 signes du zodiaque, mais sans pouvoir expliquer l'ordre adopté. A cela Stucken serait parvenu par la considération des stations lunaires. La comparaison de la série des stations lunaires arabes, au nombre de 22, avec les 22 lettres de l'alphabet hébraïque, lui a révélé une concordance étonnante tant dans le nom des lettres que dans leur signification. Ces deux séries concordent « merveilleusement » avec les 22 stations lunaires hébraïques qu'on peut inférer des versets « notoirement astraux » de Job. L'accord des stations lunaires chinoises avec les stations hébraïques, une comparaison avec le zodiaque germanique, les noms des jours mexicains et les stations lunaires polynésiennes servent à confirmer cette frappante découverte. Conclusion de M. Bischoff : « A mon avis, le résultat d'ensemble est inébranlable : les

noms des 22 lettres cananéennes et les signes qui les désignent primitivement, non moins que leur ordre de succession, correspondent si manifestement aux noms et à l'ordre de succession des 22 stations lunaires, que la dérivation de l'alphabet, tiré de ces stations lunaires, ne laisse place à aucun doute. » Il faut enregistrer de pareilles professions de foi avec bonne grâce, sans réclamer trop haut de l'ellébore ; mais les choses très anciennes, qui « ne laissent place à aucun doute » sont bien rares ; le scepticisme est permis. S. R.

Miniatures de Marmion.

Dans un article excellemment illustré du *Jahrbuch* des collections prussiennes (1913, fasc. IV), M. Friedrich Winckler a démontré, clair comme le jour, que la main du miniaturiste des *Grandes Chroniques de France* à Saint-Pétersbourg se retrouve dans d'autres mss. de la Bibliothèque de Bourgogne, notamment *La fleur des histoires* de Jean Mansel, le *Pontifical de Sens*, le *Livre des sept âges du monde*, l'*Estrif de fortune et vertu*, tous conservés à Bruxelles, ainsi que dans quelques feuillets de qualité moindre, passés, avec la collection Hamilton, au Cabinet des estampes de Berlin. M. Winckler ne doute pas que le ms. de Saint-Pétersbourg soit de la même main que les tableautins de la National Gallery et du Musée de Berlin (autrefois à Wied) et il m'approuve sans réserve d'avoir attribué ces chefs-d'œuvre à Marmion, alors que M. de Fourcaud s'est complètement trompé en donnant les *Grandes Chroniques* à Philippe de Mazerolles (*Rev. de l'art*, 1907, XXII, p. 421)[1]. M. Winckler a également émis l'hypothèse très vraisemblable que le fécond enlumineur Loyset Liédet s'est formé dans l'atelier de Marmion.

S. R.

La collection Stoddard.

Au mois de janvier 1914 a été exposée à Yale, pour y rester à titre de don, la collection de poteries formée par Mme Rebecca Darlington Stoddard, comprenant environ 700 pièces depuis la haute antiquité jusqu'au début des temps chrétiens. Toutes ces pièces sont inédites ; elles ont été classées, en vue de l'exposition, par le professeur P. V. C. Baur. Environ 500 vases ont été acquis par M. Paul Arndt d'une collection parisienne formée il y a un siècle environ, qui est venue récemment sur le marché (?). Les deux vases les plus anciens appartiennent à l'art égyptien et préhistorique) ; des spécimens analogues se sont rencontrés récemment en Libye. Il y a deux vases du Dipylon, une grande amphore étrusque décorée d'une scène de bataille en relief (avec revêtement d'argent), nombre de vases attiques et campaniens, un rhyton en forme de tête de taureau, etc. Un catalogue illustré doit être publié par M. Baur[2].

1. P. 2 : *Soweit ich sehe, ist Reinachs Versuch leider fast überall als nichts denn eine neue unbewiesene Hypothese aufgefasst worden. Nur im Katalog der Berliner Galerie pflichtete man dem verdienten französischen Gelehrten bei.* En effet, mais on s'habitue à ces procédés aimables ; le temps est *galantuomo*.

2. *New-Haven Register*, 25 janvier 1914, article illustré. Le ton de cet article est celui d'un boniment de foire ; mais les tristes conditions de la science aux États-Unis, toujours dans la dépendance étroite des Mécènes, y expliquent et excusent ce qui serait intolérable chez nous.

Anciennes copies de la Joconde.

(*Cf. Rev. arch.*, 1913, II, p. 410).

La Revue anglaise *The Sphere* (7 février 1914, p. 166) a publié deux anciennes copies de la Joconde. L'une, dans la collection Vernon à Newport (Rhode Island), a été rapportée de Paris par un Vernon qui était admis, dit-on, à la cour de Louis XVI ; ce tableau était désigné, dans la famille, sous le nom de *The Nun*. Le peintre Eastlake l'aurait attribué à Luini, ce qui est tout à fait inadmissible. La seconde réplique appartient à M. John Eyre, d'Old Isleworth (Middlesex) ; elle est plus grande que l'original ; le paysage est différent et inachevé. D'après la photographie, ce pourrait être l'œuvre de l'auteur de la Vierge Litta à l'Ermitage ; les mains sont fort belles, mais plus charnues que celle de l'original. Dans ces deux répliques, les deux colonnes latérales, longtemps cachées par le cadre au Louvre, sont parfaitement visibles.

S. R.

Sur Claudien.

Huysmans, dans *A rebours*, appelait Claudien « un avatar de Lucain », ce qui a peut-être quelque apparence pour qui considère le rythme et la coupe des vers, mais ne tient pas compte de la différence essentielle entre un poète d'opposition et un poète de cour. M. Richepin, dans son discours académique sur le *tango* (25 oct. 1913), a été mieux inspiré : il a fait de Claudien « un Parnassien longtemps avant la lettre, le José-Maria de Heredia du quatrième siècle ». Dans le même discours, M. Richepin a rapproché le *tango* des danses gaditanes, ce qui est tout à fait faux, trois vers de Juvénal sur les danseuses espagnoles suffisant à prouver qu'il n'y a aucun rapport.

S. R.

— *Revue historique*, novembre-décembre 1913. — Ch.-E. Babut, Recherches sur la garde impériale et sur le corps d'officiers de l'armée romaine aux IVe et Ve siècles (*1re partie*). — Marcel Fosseyeux, Le cardinal de Noailles et l'administration du diocèse de Paris (1695-1729) (*1re partie*). — H. Prentout, La Réforme en Normandie et les débuts de la Réforme à l'Université de Caen. — Bulletin historique : Histoire de France, Révolution, par Rod. Reuss ; Histoire d'Allemagne. Moyen âge (*suite et fin*), par F. Vigener ; Histoire d'Espagne (années 1909-1912), par R. Altamira. — Comptes-rendus critiques. — Notes bibliographiques. — Recueils périodiques et sociétés savantes. — Chronique. — Index bibliographique.

— *Revue historique*, janvier-février 1914. — J. Flach. Le comté de Flandre et ses rapports avec la couronne de France du IXe au XVe siècle (*1re partie*). — Marcel Fosseyeux, Le cardinal de Noailles et l'administration du diocèse de Paris (1695-1779) (*suite et fin*). — Henri Malo, Les origines de Jean Bart. — Pierre Foncin, Remarques sur la généalogie des Turgot. — Ch. Schmidt, Sismondi et le Blocus continental. — Bulletin historique : Antiquités chrétiennes, par Ch. Guignebert ; Histoire de France, 1328-1498, par Ch. Petit-Dutaillis ; Histoire d'Allemagne. Publications relatives à la Réforme, par Alfred

Stern. — Comptes-rendus critiques. — Notes bibliographiques. — Correspondance. Lettres de M. Louis Reynaud et de M. Pierre Grillet sur les origines de l'influence française en Allemagne. — Recueils périodiques et sociétés savantes. — Chronique.

— Sommaires de *La Revue de l'Art ancien et moderne* : du 10 octobre 1913. — Texte : La Conquête de la Toison d'or et les émailleurs limousins du XVIe siècle (I), par M. J.-J. Marquet de Vasselot. — A propos d'un portrait de franciscain, pointe sèche originale de M. Emile Lequeux, par M. Émile Dacier. — « Les Églises de chez nous », à propos d'un livre récent, par M. André Hallays. — Gianello della Torre, horloger de Charles-Quint et de Philippe II, par M. Jean Babelon. — Notes sur l'histoire des monuments de Rome : le Panthéon (I), par M. E. Rodocanachi. — Le Voyage de Nicolas Poussin en France, d'après des documents inédits (fin), par M. Émile Magne. — L'Art des jardins, à propos de l'exposition du Pavillon de Marsan, par M. L. Dimier. — Bibliographie. — Gravures hors texte : *Portrait d'un franciscain*, pointe sèche originale de M. Émile Lequeux. — *Chapiteaux de la nef de l'église de Courboin* (XVIe siècle), photogravure. — *Gianello della Torre*, peinture de Titien (Madrid, Musée du Prado), héliogravure. — *Le Péristyle du Panthéon*, d'après la gravure de Luigi Rossini (1820), photogravure. — *Nicolas Poussin*, peinture anonyme, école française (Dresde, Galerie royale), photogravure. — *Saint Jean baptisant le peuple sur les bords du Jourdain*, peinture de N. Poussin (Musée du Louvre), héliogravure. — *Le Château de Fontainebleau*, dessin de G. Pérelle (Musée du Louvre), photogravure. — Nombreuses gravures et illustrations dans le texte.

— 10 novembre 1913. — Texte : Un nouveau Portrait de Louis XIV au Musée de Versailles, par M. Pierre de Nolhac. — La Conquête de la Toison d'or et les émailleurs limousins du XVIe siècle (fin), par M. J.-J. Marquet de Vasselot. — Gaston de Latenay, peintre-graveur, par M. Raymond Bouyer. — Les Collections de Le Nôtre, par M. Jean-Louis Vaudoyer. — Notes sur l'histoire des monuments de Rome : le Panthéon (fin), par M. Emmanuel Rodocanachi. — Le Vase des Saisons, par M. Jean de Foville. — Galerie et collections : la Collection Édouard Aynard, par M. P. Lelarge-Desar. — Bibliographie. — Gravures hors texte : *Médaillon de Louis XIV*, bronze ciselé et doré, par Antoine Benoist (Musée de Versailles), héliogravure. — *Portraits de Louis XIV et de la famille royale*, miniatures sur parchemin dans un cadre de cuivre ciselé et doré, par Antoine Benoist (Paris, Cabinet des Médailles et Antiques), photogravure. — *Vue de l'Escaut (environs d'Anvers)*, eau-forte originale de M. Gaston de Latenay. — *Port de mer au soleil couchant*, tableau de Claude Lorrain (Musée du Louvre), héliogravure. — *Le vase des Saisons*, unguentarium de verre bleu à reliefs blancs, Ier siècle de notre ère (Paris, Cabinet des Médailles et Antiques), photogravure. — *Le Christ en croix*, peinture sur bois attribuée à Hubert van Eyck (collection Édouard Aynard), photogravure. — *Histoire d'Alexandre et de Nicolas, roi de Césaire*, tapisserie flamande du XVe siècle (collection Édouard Aynard), photogravure. — Nombreuses illustrations dans le texte.

— 10 décembre 1913. — Texte : *Le Musée Jacquemart-André* : Les Donateurs et la donation, par M. Émile Bertaux. — L'Art italien, par M. Émile Bertaux. — Les Écoles du Nord et l'école espagnole, par M. Louis Gillet. — L'Art français, par M. Émile Dacier. — Bibliographie. — Tables semestrielles. — Gravures hors texte : *Le Martyre de saint Sébastien*, plaquette de bronze, par Donatello, photogravure. — *Buste de héros inconnu*, haut-relief de marbre, par Desiderio da Settignano, héliogravure. — *Henri III chez Federigo Contarini*, fresque de Giambattista Tiepolo, photogravure. — *Portrait d'un syndic*, peinture d'Antoine van Dyck, héliogravure. — *Françoise-Renée de Canisy, marquise d'Antin*, peinture de Jean-Marc Nattier, photogravure. — *Jean-Georges Wille*, gravure de M. H. Bérengier, d'après la peinture de Greuze. — *Le Début du modèle*, peinture de J.-H. Fragonard, photogravure. — Nombreuses illustrations dans le texte.

— 10 janvier 1914. — Texte : La Basilique d'Eski-djouma, à Salonique, et sa décoration en mosaïque, par M. Ch. Diehl. — Un petit maître hollandais : Pieter Jacobsz. Codde, par M. François Benoit. — Artistes contemporains : René Ménard, par M. Camille Mauclair. — Les Sculptures du Bernin à Bordeaux, par M. Marcel Reymond. — Une Exposition d'anciens maîtres espagnols à Londres, par M. A. de Beruete y Moret. — Bibliographie. — Gravures hors texte : *Le Repos du liseur*, peinture de Pieter Codde (musée de Lille), photogravure. — *Conversation*, gravure de M. Omer Bouchery, d'après la peinture de Pieter Codde (musée de Lille). — *L'âge d'or (fragment)*, peinture décorative de M. René Ménard (Paris, École de Droit), photogravure. — *Baigneuses*, fusain original de M. René Ménard, héliogravure. — *Saint Michel vainqueur de Satan*, peinture de Bartoloméo Bermejo (collection Wernher), photogravure. — *Le Repas chez Simon*, peinture du Greco (collection de sir Edgar Vincent), héliogravure. — *Portrait de don Juan de Alarcon*, peinture de Claudio Coello (collection Beruete), photogravure. — Nombreuses illustrations dans le texte.

— Sommaires de la *Gazette des Beaux-Arts*. Octobre 1913. — Un triptyque de Roger de la Pasture au Musée du Louvre, par M. Paul Leprieur. — Les Stalles de Saint-Claude, à propos de quatre panneaux sculptés retrouvés dans la collection de Mme la marquise Arconati-Visconti et au Musée de South Kensington, par M. C. de Mandach. — Peintres-graveurs contemporains : l'OEuvre de Th.-A. Steinlen, par M. A. M. — La Genèse du réalisme avant 1848 (2e et dernier article), par M. L. Rosenthal. — Correspondance d'Espagne : Une Exposition de peintures espagnoles de la première moitié du XIXe siècle, par M. M. Nelken. — Trois gravures hors texte : *Le Christ entre la Vierge et saint Jean l'Évangéliste, accompagnés de saint Jean-Baptiste et de sainte Madeleine*, triptyque par Roger de la Pasture (Musée du Louvre) : héliotypie L. Marotte. *Panneaux en bois sculpté (XVe siècle) provenant de la cathédrale de Saint-Claude* (coll. de Mme la marquise Arconati-Visconti) : héliotypie L. Marotte. *La Grande Sœur*, pointe sèche originale de M. Th.-A. Steinlen. — 36 illustrations dans le texte.

— Novembre 1913. — Le Château de Versailles de Louis XIII et son architecte Philibert Le Roy, par M. L. Batiffol. — Le peintre-graveur Chodowiecki, par M. Georges Servières. — Peintres-graveurs contemporains : Mathurin Méheut, par M. Claude R. Marx. — L'Ameublement provençal, par M. L.-H. Labande. — Notes sur les Primitifs néerlandais du Louvre, par M. E. Durand-Gréville. — Le « Concert champêtre » de Giorgione, par M. Marcel Reymond. — Trois gravures hors texte : *Gode chassant*, bois original en couleurs de M. Mathurin Méheut. *Femmes de Roscoff au pardon*, eau-forte originale de M. Mathurin Méheut. *Le Concert*, par Giorgione (Musée du Louvre) : héliotypie L. Marotte. — 49 illustrations dans le texte.

— Décembre 1913. — La Peinture au Musée Jacquemart-André (1er article), par G. M. Lafenestre. — La Sculpture au Musée Jacquemart-André (1er article), par M. André Michel. — « La Maison des Petits Plaids à Provins », eau-forte de M. Auguste Lepère, par M. M. — Notes d'archéologie musulmane : Acquisitions nouvelles du Musée du Louvre, par M. G. Migeon. — Les Salons de 1913 : Le salon d'Automne, par M. L. Hautecœur. — Bibliographie des ouvrages publiés en France et à l'étranger sur les Beaux-Arts et la Curiosité pendant le deuxième semestre de l'année 1913, par M. Auguste Marguillier. — Quatre gravures hors texte : *L'Ambassade d'Hippolyte reine des Amazones, à Thésée, roi d'Athènes*, par Vittore Carpaccio (Musée Jacquemart-André, Paris) : héliotypie Marotte. *Buste de jeune homme*, bas-relief en marbre par Desiderio da Settignano (Musée Jacquemart-André), héliotypie Marotte. *La Maison des Petits plaids à Provins*, eau-forte originale de M. A. Lepère. *Tapis persan*, fin du XVIe siècle (détail), provenant de l'église Notre-Dame de Mantes (Musée du Louvre), photogravure. — 47 illustrations dans le texte.

— *Proceedings of the society of biblical archæology*, t. XXXV, 43e session, sixième séance, 12 nov. 1913. — Prof. A. H. Sayce, *Hiéroglyphes hittites sur une tablette cunéiforme de Cappadoce dans le musée royal écossais* (planche). — W. F. Pilter, *Quelques noms Amorites de personnes dans le XIVe chapitre de la Genèse : Bera', Birsha, Schinab et Shemé'ber*. — Herbert Thompson, *Reçus démotiques de taxes* (IV, planche). — Alan H. Gardiner, *Un croquis d'une funéraille thébaine*. — P. Koschaker, *Le but et la méthode d'une histoire de la loi assyro-babylonienne*. — W. F. Pilter, *Note supplémentaire sur l'équivalence de Hammurapi et de Amraphel*.

G. P.

— *Proceedings of the society of biblical archæology*, vol. XXXV, 43e session, septième séance, 10 déc. 1913. — Prof. A. H. Sayce, *Le prêtre d'Attys chez les Hittites*. — Dr A. Widemann, *Notes sur quelques monuments égyptiens* (IV). — Herbert Thompson, *Quittances d'impôt en démotique*. — Alan H. Gardiner, *Notes sur l'histoire du paysan éloquent* (critique et remarques sur l'édition que M. Vogelgesang a donnée de ce conte populaire de l'Égypte). — S. Langdon, *Notes lexicographiques* (sur l'assyrien). — N. de G. Davies, *La tombe de Senmen, frère de Senmut* (3 planches).

G. P.

BIBLIOGRAPHIE

Edouard Naville. *Archaeology of the Old Testament. Was the Old Testament written in Hebrew?* Londres, Scott, 1913. In-8, XII-212 p. — Esdras a traduit en araméen le Pentateuque et d'autres anciens livres de la Bible juive; vers l'époque de J.-C., les rabbins, devenus exclusifs et « nationalistes », ont traduit à leur tour cet araméen en hébreu. Quant à l'original, c'était du babylonien, écrit en caractères cunéiformes; les tablettes de Tel el Amarna n'ont-elles pas établi que vers l'an 1500 le babylonien était la langue littéraire du pays de Chanaan? Les papyrus d'Eléphantine n'ont-ils pas prouvé que l'araméen, non l'hébreu, était la langue littéraire des Juifs vers l'an 500? M. Naville, qui s'est efforcé de démontrer ces thèses hardies, en veut à la critique biblique du XIXe siècle; il ne met pas en doute l'authenticité mosaïque du Pentateuque; il affirme la haute antiquité du Deutéronome et n'entend pas que ce livre soit le produit d'une fraude, contemporaine du prophète Jérémie et du roi Josias. Tout cela sera fort discuté et mérite de l'être, car M. Naville, alors même qu'il paraît céder à des tendances trop conservatrices en matière scripturaire, n'en reste pas moins le savant ingénieux et informé auquel nos lecteurs ne sont pas les derniers à rendre hommage, puisqu'il a bien voulu, à diverses reprises déjà, leur faire part des résultats de ses travaux [1].

S. R.

Otto Kern. *Inscriptiones graecae.* Bonn, Marcus, 1913. In-4°, XXIII p. et 50 pl. Prix: 7 fr. 50. — Recueil d'excellents facsimilés d'inscriptions grecques, depuis le mystérieux texte de Lemnos jusqu'au fragment du *Pater noster* gravé au style sur argile et découvert à Mégare (IVe siècle). Le texte, en latin, donne toutes les références nécessaires, mais sans transcriptions; il est complété par une bibliographie sommaire de l'épigraphie grecque, qui se termine par ces mots: « *Multum prodest* Bulletin annuel d'épigraphie grecque publié par A.-J. Reinach, *ex ephemeride* Revue des Études grecques 1907 ss. *Seorsum editus. Eiusdem* Ephemeris I, 1913. » Il est singulier qu'on ait attendu si longtemps pour publier un recueil de textes épigraphiques reproduits, d'après les originaux mêmes, par la photographie; mais ce premier essai ne laisse rien à désirer; c'est là désormais le manuel obligé de tous ceux qui veulent apprendre à lire les inscriptions. Il fait très heureusement pendant aux recueils de la même collection consacrés aux inscriptions latines (E. Diehl), aux mss. grecs et latins du Vatican, aux mss. de l'époque de la Réforme, etc. On annonce une série d'albums analogues sur les vases, la civilisation créto-mycénienne, les antiquités scéniques, les miniatures; ils seront certainement les bienvenus.

S. R.

1. La thèse de M. Naville me paraît avoir été pleinement réfutée par M. A. Lods (*Revue d'hist. relig.*, 1913, p. 375).

F. Poulsen. *Die dekorative Kunst des Altertums*. Leipzig, Teubner, 1914. In-12, 99 p., 112 gravures. — Ce petit livre, faisant partie d'une bibliothèque de vulgarisation, est la traduction, faite par M. Oswalt Gerloff, d'un opuscule danois de M. Poulsen. L'auteur déclare avoir appris beaucoup de ses maîtres, plus de lui-même et encore plus de ses élèves; chargé d'un enseignement à l'Institut technologique de Copenhague, il y a professé un cours élémentaire que les besoins particuliers de son auditoire, composé d'apprentis techniciens, l'ont obligé à rendre très simple et très clair. Sept chapitres : I. L'art de l'âge de la pierre (on aurait pu omettre les « éolithes », qui n'ont rien à voir avec l'industrie ni avec l'art; bonne page sur les trouvailles de Sesklo et Dimini, p. 9); II. L'art décoratif de l'Égypte; III. L'ornement oriental ancien; IV. L'ornement crèto-mycénien; V. La céramique grecque; VI. Les styles dorien, ionien et corinthien; VII. Le décor gréco-romain. Ce dernier chapitre est peut-être trop court; il contient aussi une gravure (fig. 110) qui aurait dû être placée ailleurs. Quelques bons exemples, encore inconnus des manuels, ont été empruntés aux fouilles récentes de Délos (p. 85 et suiv.)

S. R.

E. Guimet. *Les portraits d'Antinoé au Musée Guimet*. Paris, Hachette, 1914. In-4, 40 p., avec planches et gravures. — Admirablement illustré, ce volume contient une série de documents de grand prix, étoffes coptes et sassanides, portraits et momies. Signalons en particulier des coussins (pl. III, en couleurs), une robe tissée où paraissent figurer des Amazones combattant (pl. IV), des soieries sassanides (pl. VI, VIII, XI, XII), une peinture à la cire, représentant deux frères (p. 9), une étoffe peinte au pochoir avec représentation bachique (pl. XIII), une série très variée de masques funéraires (pl. XIV et suiv.), la belle momie de Marcos (pl. XXXV), la « dame à la croix d'or » (pl. XLVII). Tous ces objets précieux proviennent des fouilles de M. Gayet à Antinoé. Bien entendu, il est question de la prétendue Thaïs; M. Guimet, après un exposé rapide, conclut avec bonne humeur (p. 15). « Tout ce que nous pouvons trouver, afin de satisfaire ceux qui viennent tous les jours au Musée pour *voir Thaïs*, c'est de leur dire qu'il n'est pas impossible que Thaïas soit Thaïs ». C'est encore trop. M. Guimet s'avance aussi beaucoup lorsqu'il écrit (p. 15) que le Musée possède la dépouille du « vrai Sérapion. « Il faudra bien, un jour ou l'autre, que la critique des fouilles d'Antinoé ait son tour : il ne suffit pas de faire de belles découvertes; il faut encore les interpréter d'une façon vraisemblable et sans viser sans cesse à étonner le public. M. Guimet s'est contenté d'un rôle plus modeste et son texte, encadrant de belles images, sera le bienvenu. Mais je ne suis pas toujours d'accord avec lui; je suis même en désaccord dès la p. 1, où je lis : « Tibère, qui se méfiait des chrétiens, déporta d'un seul coup en Sardaigne 3.000 isiaques, croyant se débarrasser des sectes juives ». Aucun texte digne de foi ne montre Tibère occupé du christianisme : il l'ignora d'autant plus que le christianisme n'existait pas de son temps.

S. R.

René Cagnat. *Cours d'épigraphie latine.* Quatrième édition revue et augmentée. Paris, Fontemoing, 1914. In-8, 504-xxvii p. et 28 pl. — Cette quatrième édition d'un manuel classique entre tous est bien loin d'être une simple réimpression. Depuis près de trente ans (la première édition remonte à 1886), M. Cagnat a récrit en entier son livre, le tenant au courant des découvertes récentes et des publications nouvelles qui, si elles nous ont moins appris sur l'épigraphie latine que sur l'épigraphie grecque, ne nous ont pas moins fait connaître un bon nombre de textes importants et fait mieux comprendre plus d'une inscription déjà publiée.

Les additions portent principalement sur les listes des fonctions et des abréviations, sur le tableau chronologique des empereurs et, bien entendu, sur la bibliographie. Vingt-huit planches de fac-similés photographiques permettent de suivre, de siècle en siècle, l'évolution de la paléographie lapidaire.

Ainsi rajeuni et mis au courant, le manuel de M. Cagnat continuera à rendre aux étudiants et aux savants de province les services que ceux-ci étaient accoutumés à lui demander.

S. DE R.

Léon Coutil. *Les casques proto-étrusques, étrusques et gaulois.* Gand, Siffer, 1914. In-8, 32 p., avec nombreuses figures. — Travail bien informé et très richement illustré, indispensable désormais à ceux qui s'occuperont de l'histoire des armes défensives. Mais quel singulier mode de publication ! Ce doit être un extrait, un tirage à part ; or, on n'apprend rien de cela sur la couverture, qui indique seulement un nom d'imprimeur. Les bibliothèques qui s'adresseront à cet imprimeur seront renvoyées au secrétariat d'un Congrès belge — et la lettre de commande finira par s'égarer dans quelque sous-sol. L'auteur, qui est un savant et en a déjà donné beaucoup de preuves, aurait dû toujours indiquer, ne fût-ce que par une abréviation, la source de ce qu'il avance ; ainsi je me demande, faute de renvoi, ce qu'il a voulu dire (p. 9) en parlant d'un « casque de Narce, trouvé en 1912 par M. Frothingham, qui doit être actuellement en Amérique. » On voudrait une référence précise[1].

S. R.

E. Espérandieu. *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine.* Tome V : Belgique, première partie. In-4°, VII-502 pages. Paris, Imprimerie Nationale, 1913 (dans la collection des *Documents inédits sur l'histoire de France*). — M. le commandant Espérandieu poursuit allègrement avec une vaillance et une ponctualité toute militaires, la publication de son immense *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*. Chaque volume nouveau est une occasion nouvelle de constater le grand service rendu par l'auteur à l'étude de nos antiquités nationales. Le tome V, qui vient de paraître, est consacré à la Belgique. Il contient environ 850 numéros et 1.000 gravures. Parmi les plus riches séries de sculptures, mentionnons celles de Reims, de Laon et de Soissons, de Champlieu et de Senlis, du temple de la forêt d'Halatte, de Beauvais et d'Amiens, d'Arlon et de

1. Il y a d'assez nombreuses fautes d'impression, surtout dans les noms propres.

Clausen, de Luxembourg et de Metz. Il y a là des ensembles curieux, qu'il sera fort intéressant de comparer à ceux d'autres régions gauloises, pour en dégager enfin une histoire de la sculpture gallo-romaine.

P. M.

Camille Jullian. *Les anciens dieux de l'Occident*. Paris, Revue Bleue, 1914. In-8, 43 p. — Cette brillante leçon, faite le 3 décembre 1913 au Collège de France, résume le cours d'une année. L'auteur y expose ses idées sur la religion et la mythologie des Ligures, qui sont pour lui des Italo-Celtes, des Indo-européens. « J'ai choisi les institutions que les Celtes partagèrent avec les Italiotes et dont l'origine doit remonter à leurs ancêtres communs les Ligures. Et comme tous ces témoignages concordaient, j'ai tracé sans peine et sans crainte les traits de ce tableau » (p. 26). M. Jullian reconnaît d'abord « quatre souverains de l'espace et du temps, Terre et Ciel, Lune et Soleil », puis l'étoile du soir et celle du matin, le dieu du feu, le dieu du vent, les dieux du sol habité, du temps vécu, des sociétés humaines (p. 31), enfin les demi-dieux animaux, minéraux et végétaux (p. 36), le tout « s'entremêlant et s'enchevêtrant en une confusion inextricable » (p. 37). Avons-nous vraiment les moyens de démêler cette confusion ? Ce que nous savons de plus positif sur la religion des Celtes, c'est ce que nous apprennent les monuments figurés gallo-romains, lorsqu'on fait abstraction de leur contenu gréco-romain ; or, le résultat de cette opération me semble peu d'accord avec la théologie de M. Jullian. Je ne vois pas que le Soleil, la Lune, le Ciel, la Terre, les Vents, etc., aient beaucoup intéressé les sculpteurs gallo-romains ; en revanche, je les trouve fort occupés des bêtes et témoignant ainsi d'une phase pas trop reculée encore où ces bêtes — chevaux, taureaux, sangliers, serpents — étaient au premier plan dans le panthéon. M. Jullian n'admet pas cela. « Le temps des Ligures était encore celui où les bêtes parlaient, mais elles parlaient pour le compte de maîtres divins : le sanglier frayait surtout avec la Terre le cheval avec le Soleil, l'aigle avec le Ciel. » Il se peut qu'il en ait été ainsi, mais les monuments et les textes permettent-ils de l'affirmer ? J'en doute quelque peu [1].

S. R.

Franz Oelmann. *Die Keramik des Kastells Niederbieber* (*Materialien zur römisch-germanischen Keramik*, I). Francfort, J. Baer, 1914. In-4, 80 p., avec 60 fig. et 9 planches. — Élevé sous Commode, vers l'an 190, le *Castellum* de Niederbieber a été abandonné vers 260 ; il est resté habité pendant 70 ans. Les très nombreuses poteries qu'on y a recueillies (la plupart conservées à Bonn) n'appartiennent donc pas à une période relativement courte, comme celles de Haltern et de Hofheim ; elles n'en offrent pas moins un très grand intérêt, non seulement par le trésor de types qu'elles fournissent, mais par les classifications et les comparaisons qu'elles suggèrent. Il faut être reconnaissant à la commission romano-germanique d'avoir publié tout cet ensemble avec de très nom-

1. Je ne connais qu'un exemple du sanglier gaulois étroitement associé à une divinité : c'est le petit bronze où il paraît chevauché par Arduinna, assimilée à Diane. Cette déesse est-elle tellurique ou chthonienne ?

breuses illustrations, comme elle avait déjà subventionné les publications analogues consacrées aux céramiques de Riegel (1910), du musée de Bade (1910), de Haltern (1909), de Rottweil (1912). Bien entendu, les produits vraiment artistiques sont rares, mais il y a des types curieux représentés par de bons exemplaires, par exemple des vases *à visages* et d'autres vases avec déversoir latéral en forme de phallus (p. 55, 73).

S. R.

H. Baldes et G. Behrens. — *Birkenfeld* (t. III du Catalogue des collections d'antiquités de l'Allemagne de l'ouest et du sud). Francfort, J. Baer, 1914. In-8, VIII-137 p., avec une carte, 16 planches et de nombreuses gravures. — La petite principauté de Birkenfeld possède, depuis 70 ans, une collection d'antiquités locales, pour lesquelles il est possible d'établir avec exactitude les provenances, ainsi que les circonstances des découvertes. Le présent inventaire, très détaillé et richement illustré, précédé d'une introduction de M. Ritterling, comprend quatre parties : l'histoire des recherches, la description des objets, la topographie archéologique et l'histoire des établissements et stations. Les objets les plus précieux, exhumés à Schwarzenbach, sont conservés à Berlin et à Trèves ; ils ont été reproduits avec grand soin (pl. III-VIII). Ce sont une grande amphore en bronze, de style grec archaïque, un décor de coupe en or ajouré et finement décoré, de nombreuses plaquettes d'or d'un travail délicat et une œnochoé également grecque. Ces trouvailles ont été faites dans deux tumulus appartenant au début de l'époque de Latène (vers 500). M. Baldes croit avec raison que ces tumulus ont servi à des chefs celtiques, mais je ne pense pas qu'il y ait lieu d'invoquer, avec lui, l'influence de Marseille pour expliquer la présence de bronze grecs; je regarderais plutôt vers le nord de l'Adriatique que vers la Provence. Au début du IVe siècle, les Celtes furent refoulés par les Germains qui substituèrent l'incinération à l'inhumation, mais furent peu à peu *celtisés* : ainsi naquit le peuple à demi germanique et à demi celtique des Trévires dont la civilisation se manifeste à la période de Latène III.

S. R.

Dr **Adrien Guébhard.** *Sur l'anse funiculaire.* Chez l'auteur, Saint-Vallier-de-Thiey (Alpes maritimes), 1913. In-8, 184 p., avec 36 planches. — L'auteur définit ainsi l'*anse funiculaire*: « Tout artifice sur vaisselle apparemment destiné au passage de liens, plutôt qu'à la simple préhension manuelle directe. » Le point de départ est le trou d'attache pour une corde ; ce trou, creusé dans un mamelon faisant saillie sur le vase, suggéra l'idée de l'anse. L'ouvrage de M. Guébhard est très amplement illustré (600 figures) et témoigne d'une érudition fort étendue; il y a des renvois précis aux ouvrages et articles consultés, extrêmement nombreux et bien choisis. Toutefois, il faut bien chercher querelle à l'auteur sur sa rédaction souvent inintelligible et sur la composition de son mémoire, qui n'est pas du tout transparente. M. Guébhard nous rappelle lui-même (p. 2) qu'il a publié, depuis quelques années, plusieurs articles sur les anses multiforées à trous de suspension verticaux, sur quelques pièces de la céramique néolithique de Provence, sur une spécialité céramique méconnue de

l'arrondissement d'Uzès avant l'histoire, sur les anses verticales multiforées horizontalement; il ajoute : « Malgré tant de lest jeté au fur et à mesure, il me restait à utiliser encore des quantités de clichés recueillis, à noter à leur sujet quelques faits originaux, à lancer peut-être quelques idées point trop banales. C'est à quoi servira cette ultime publication céramique. » Candide aveu, dont l'honnêteté ne doit pourtant pas désarmer la critique ! Un livre est-il donc un vide-poche ?

S. R.

Le Frère S... *Quelques pages à ajouter à l'histoire d'Alais; Alesia pendant ses périodes celtiques, phocéennes et gallo-romaines.* Alais, pensionnat Saint-Louis de Gonzague, 1913 ; in-8°, 90 p., 3 pl., 1 carte. — C'était à prévoir ! Après Alaise, après Aluze, après Izernore, la ville d'Alais, dans le Gard, et de l'absurde thèse des Ours de Mandajors devaient avoir nécessairement leur tour. Un de ces jours on reprendra (peut-être même est-ce déjà fait) la thèse non moins absurde d'une Alesia savoyarde, puis celle d'une Alesia normande et ainsi de suite. Car le cycle ne sera pas épuisé. Mais que de veilles et d'encre dépensées en pure perte, tantôt par des gens bien intentionnés, tantôt par des imitateurs d'Alcibiade !

Em. E.

J. A. Brutails. *Les vieilles églises de la Gironde.* Bordeaux, Feret, 1912. In-4°, IX-302 p., avec 16 planches et 400 gravures. — Fruit de vingt-cinq ans de travail, cet ouvrage capital, modèle de statistique archéologique dressée par un historien de l'art, a été justement honoré par l'Institut du Prix Gobert. Comme on ne lit pas beaucoup (et c'est à tort) les discours prononcés par les présidents des Académies aux séances annuelles, je reproduis ici ce que M. Noël Valois a dit de l'œuvre de M. Brutails, en annonçant la haute distinction dont elle était l'objet (14 novembre 1913) :

« L'archiviste, doublé d'un excellent archéologue, a visité, dessiné, photographié, comparé les églises des 554 communes de son département ; sur chacune d'elles, il a constitué un dossier comprenant des pièces d'archives, des notes, des croquis, des plans et des coupes ; puis, de cette longue série de monographies originales, il a cherché à dégager des idées générales, une classification, des lois. On souhaiterait moins de sécheresse peut-être, plus d'harmonie dans les proportions, un ordre parfois plus rationnel ; mais, tel quel, cet immense répertoire, outre qu'il révèle, avec une exactitude impeccable, une quantité de faits nouveaux, rectifie, sur plusieurs points, les théories des archéologues, fait entrevoir, en plein Bordelais, des dérivations de la Saintonge et du Poitou qu'on ne soupçonnait pas, arrache leurs secrets à des monuments dont l'architecture demeurait énigmatique. Il rend un autre genre de services : en faisant connaître aux Girondins les églises de leurs villages, M. Brutails les intéresse à la conservation de ces monuments souvent modestes, toujours vénérables et précieux ; le classement récent d'une série de ces églises voté par le Conseil général de la Gironde peut être considéré comme un des résultats et comme la première récompense des efforts de l'archéologue, qui aurait fait œuvre de sauveur, en même temps qu'œuvre de savant ».

La première partie du livre se compose d'une série de monographies ; la seconde aborde les questions générales et, comme dit l'auteur, « les causes de l'architecture religieuse girondine ». Ces causes sont multiples ; elles ont

exercé leur influence tant sur les plans et la construction que sur la décoration des églises. Les *conclusions* mettent en lumière l'existence d'une école romane que M. Brutails appelle « charentaise — bordelaise », distincte de l'école poitevine (p. 285). Un fait curieux est la persistance, dans ce pays, des traditions romanes ; une église de style roman (« romane d'intention », p. 274) a été commencée en 1605. On constate aussi des cas très nets de survivances gothiques, par exemple à la cathédrale de Bazas. Il ressort de là, pour les archéologues, une leçon de prudence ; en l'absence d'un texte, la date assignée à une construction d'après le style peut être trop haute de deux siècles et plus.

L'illustration est admirable ; les dessins originaux, reproduits en grand nombre comme les photographies, sont d'une exécution parfaite. Je regrette seulement que les exigences du tirage des *similis* aient obligé de choisir un papier à la fois brillant et fragile ; les livres illustrés, publiés au début du XXe siècle, auront mauvaise réputation parmi les bibliophiles du XXIe.

S. R.

Jean Locquin. *Nevers et Moulins.* Paris, Laurens, 1913. In-8, 180 p. avec nombreuses gravures. — Il n'est pas seulement question, dans ce joli volume, de Nevers et de Moulins, mais de la Charité-sur-Loire, de Saint-Pierre-le-Moûtier, de Bourbon-l'Archambault, de Souvigny. Quelle richesse de monuments et quelle variété d'aspects naturels ! Aucun pays de l'Europe, hors de l'Italie, ne peut, à cet égard, se comparer à la France ; pourquoi ses beautés ne sont-elles pas aussi faciles d'accès qu'elles sont dignes d'étude ? On trouvera reproduites ici quantité d'œuvres de premier ordre, relativement peu connues, comme les chapiteaux décorés de nénuphars de la cathédrale de Nevers (p. 32), la *Pietà* de Saint-Pierre-le-Moûtier (p. 97), un très beau primitif allemand du musée de Moulins, qui fait songer à Pacher (p. 144), etc. J'aurais réclamé, dans l'illustration, une petite place pour l'archéologie gallo-romaine, notamment pour ces humbles terres-cuites blanches, si nombreuses dans la région de Moulins, qui, par le répertoire original de leurs types, si différents de ceux de l'art des reliefs en pierre et des statues, posent des problèmes intéressants, encore à résoudre. L'auteur en a bien parlé (p. 140), mais sans en publier aucun spécimen ; l'antiquité n'est représentée que par un collier en bronze (p. 141), qui est d'ailleurs un objet rare et curieux. La bibliographie (p. 172) mentionne un article de Tudot sur les bronzes de l'Allier, publié ici même en 1861, mais non pas le grand ouvrage, toujours indispensable, que cet archéologue a consacré à nos terres-cuites.

S. R.

René Fage. *La Cathédrale de Limoges.* Paris, Laurens, 1913. In-12, 116 p., avec 45 gravures et un plan. — La cathédrale Saint-Etienne à Limoges, comme la cathédrale de Clermont, est une manifestation isolée de l'art gothique dans des régions où dominent les édifices romains. Il y a là sans doute, comme l'a dit M. Fage, un phénomène explicable par la nature du sol. Solidement construites en matériaux du pays, les grandes abbatiales et collégiales romaines ne menaçaient pas ruine ; l'avènement du style nouveau n'incita pas à les recons-

truire. Seules des villes riches, sièges de grands évêchés, comme Limoges et Clermont, pouvaient se donner le luxe de renouveler ainsi leur parure de pierre. Il y a d'ailleurs tant de ressemblances entre les cathédrales de Limoges et de Clermont, construites à peu près vers la même époque, qu'on a pu se demander si elles n'avaient pas eu le même architecte, à coup sûr un des plus remarquables du XIIIe siècle. L'église romane de Limoges s'éleva en 1013 ; l'église gothique, commencée en 1273, n'a été achevée qu'à la fin du XIXe siècle. Non seulement c'est un très bel édifice, admirablement conservé dans ses parties anciennes, mais il contient des œuvres d'art de premier ordre : vitraux, jubé, statues, tombeaux sculptés, émaux, que M. Fage a décrits avec amour. Le jubé est une des merveilles de la Renaissance française (vers 1535) ; il est curieux de constater que la fable d'Hercule a fourni, à titre exclusif, les sujets des bas-reliefs du soubassement.

S. R.

Edward R. Beaumont. *Ancient memorial Brasses.* Oxford, University Press, 1913. In-8, XIV-197 p., avec 78 gravures. — L'art de graver les plaques funéraires de cuivre, dont il existe encore près de 4.000 spécimens en Grande Bretagne, atteignit son apogée au XIVe siècle ; au XVe siècle, elles deviennent plus petites et les graveurs relèvent les contours par des hachures ; à la fin de ce siècle, on les fabrique en masse sur des modèles uniformes, de sorte que des séries entières de plaques ne diffèrent que par les inscriptions. L'usage de ces gravures disparut lentement : on en signale encore un exemple au XVIIIe siècle (1773). L'histoire de l'art, celle du costume et, en particulier, des armes doit beaucoup à l'étude des *memorial brasses*, qui n'est pas nouvelle en Angleterre et a déjà fait l'objet de gros livres. L'auteur de ce manuel indique la manière d'en exécuter des empreintes, classe et décrit les principaux motifs, donne des informations sur la langue, la forme, le contenu des inscriptions, etc. Les illustrations qui éclairent le texte sont fort intéressantes ; il y a là des œuvres peu connues, d'apparence modeste, mais dont la simplicité et la grandeur méritent l'admiration. Si une société savante entreprenait de publier un *Corpus* de ces monuments, elle rendrait service à l'archéologie et à l'art, comme M. Beaumont a rendu service en les recommandant à l'attention des amateurs.

S. R.

Dr Paul Garnault. *Les portraits de Michel-Ange.* Paris, Fontemoing, 1913. In-8, XVIII-235 p., avec 20 gravures. — Ayant recueilli les photographies d'une centaine de portraits de Michel-Ange, qu'il compte publier prochainement, l'auteur a donné, dans ce premier volume, le résultat de ses études sur la filiation des portraits en question. Il y a là un travail comparable à celui qu'on fait sur les manuscrits d'un auteur pour déterminer les diverses traditions qu'ils représentent : c'est la condition de toute iconographie scientifique. M. Garnault a justifié le témoignage de Vasari, d'après lequel les portraitistes de Michel-Ange, c'est-à-dire les artistes pour lesquels il a *posé*, se réduisent à quatre : les peintres Bugiardini et Jacopo del Conte, le médailleur Leoni et le sculpteur Ricciarelli. Il faut ajouter maintenant un cinquième portrait, miniature de Fran-

cesco da Olanda à l'Escurial, qui, comme le remarque M. Garnault, était resté inconnu de Vasari.

Ce livre est le fruit de recherches étendues et approfondies. Il nous révèle, entre autres œuvres intéressantes, le buste de Rimini, celui de la collection André-Jacquemart, celui de la collection Bonnat à Bayonne. L'historique des portraits de Michel-Ange est très compliqué ; de nombreuses erreurs ont été commises et se sont propagées de livre en livre ; M. Garnault en a fait justice, parfois trop longuement, souvent sur un ton peu convenable, toujours avec un désir louable de substituer la vérité à l'erreur. On ne peut exiger une parfaite correction d'un ouvrage français imprimé en Italie ; mais il y a aussi des erreurs qui ne peuvent être attribuées aux typographes florentins[1].

S. R.

Max Rooses. *Histoire générale de l'art. Flandre* (collection *Ars Una*). Paris, Hachette, 1913. In-8, VIII-349 p., avec 656 gravures. — Il était très difficile d'enfermer dans un seul volume, où 656 gravures et d'énormes bibliographies[2] tiennent naturellement beaucoup de place, une histoire suivie de toutes les manifestations des arts du dessin en pays flamand. Bien que l'auteur se soi surtout occupé, dans ses travaux antérieurs, du XVIIe siècle, dont plusieurs artistes sont connus de lui mieux que de nul autre, il a su faire ici une part équitable aux sujets qui lui étaient moins familiers, comme l'architecture, et personne ne le blâmera d'avoir beaucoup insisté sur les miniatures, qui constituent une des sources les plus riches et en même temps les plus pures de notre connaissance de l'art flamand primitif. Je lui sais gré aussi de n'avoir pas passé trop rapidement sur la période de l'imitation italienne qui, bien que peu attrayante, offre un vif intérêt par le mal comme par le bien qu'on en peut dire. Sur nombre de points litigieux, que sont venus éclaircir des découvertes toutes récentes, M. Rooses est bien informé ; ainsi il expose et admet les conclusions de M. Hulin en ce qui concerne Campin et Daret (p. 80 et suiv.). Mais il ne connaît encore, de Rogier, ni l'original de la *Pietà* de Berlin à Grenade, publié en 1908, ni le triptyque de Lady Th. Guest, aujourd'hui au Louvre, publié dès 1906. De Van der Goes, il ignore l'œuvre la plus importante après l'*Adoration des Bergers* de Florence, le tableau de Monforte, publié en 1910. Il parle encore (p. 73, 79) d'un portrait de P. Cristus « appartenant à

1. Pourquoi *Wien* au lieu de *Vienne* (p. XVIII, 192, 199) dans un livre français ? Pourquoi cet abus de mots italiens non imprimés en italique (creta, garzoni, filze, autoritratto, etc.), alors qu'il en existe des équivalents dans notre langue ? Mgr Duchesne a-t-il vraiment écrit (p. 103) un « célèbre ouvrage » : *L'Apostolat des Eglises de Gaule* ? Peut-on dire (p. 45) : « Toute la thyase de ses thuriféraires ? » — D'après les photographies publiées par M. Garnault, je serais porté à croire que le buste Liebermann est un faux du XIXe siècle, inspiré (en partie) du prétendu Michel-Ange à l'église des Saints-Apôtres (pl. X et XII).

2. Les bibliographies sont beaucoup trop étendues ; elles énumèrent des ouvrages et des articles depuis longtemps dépassés. L'auteur a d'ailleurs été bien inspiré en rangeant tous ces écrits d'après l'ordre alphabétique des noms d'auteurs ; c'est un exemple à suivre dans d'autres volumes de cette collection.

M. Salting de Londres », alors que, depuis plusieurs années, la collection Salting fait partie de la *National Gallery*. Les pages consacrées aux Van Eyck auraient dû faire mention des tableaux de Richmond et de l'ancienne collection Gustave de Rothschild; il eût été facile de trouver pour cela de la place en se dispensant de décrire avec détail des portraits. Au point de vue de l'exécution, le plus grave défaut de cet ouvrage est que, si le texte renvoie aux figures, les figures ne renvoient pas au texte, qu'il faut souvent chercher fort loin. Le style manque d'aisance et n'a pas toujours la correction désirable.

S. R.

Edmond Bruwaert. *Jacques Callot*. Paris, Laurens, 1913. In-8, 127 p., avec 24 planches. — La collection des *Grands artistes*, publiée par la maison Laurens, qui comprenait déjà 68 volumes, s'est enrichie de quatre autres monographies : *Callot* (Edm. Bruwaert), *Corot* (E. Moreau-Nélaton), *Le Nostre* (Jules Guiffrey), *Hubert Robert* (Tristan Leclère). Les limites chronologiques de notre cadre m'interdisent de parler ici des trois dernières, autrement que pour en signaler et en saluer la naissance; mais Callot, né en 1592, nous appartient encore. Disons donc que son nouvel historien ne s'est pas borné, comme la plupart de ses prédécesseurs, à *broder* sur la biographie de Callot par Félibien; il a tiré parti des découvertes récentes faites dans les archives de Nancy, de Rome, de Florence, d'Anvers, dont on trouvera l'indication plus exacte à l'article *Callot* du *Lexikon* de Thieme-Becker (1911). Si la biographie tient une grande place dans le livre de M. Bruwaert, on y lira aussi avec plaisir quelques appréciations judicieuses sur un des talents les plus originaux de l'école française; pourtant, on voudrait un peu plus de psychologie que de faits divers et l'on regrette l'absence de toute conclusion sur la place que peut revendiquer Callot dans l'histoire de l'art.

S. R.

Guide illustré du Musée Guimet à Lyon. Chalon-sur-Saône, E. Bertrand, 1913. In-8, 191 p., avec nombreuses gravures. — Fondé à Lyon en 1879, le Musée Guimet fut transféré à Paris en 1888. Mais les accroissements continuels du Musée parisien rendirent nécessaire la création de succursales; la plus importante ne pouvait être mieux placée qu'à Lyon. Ce second Musée Guimet est aujourd'hui un établissement considérable, qui a reçu, entre autres, les collections Maindron, Joubert, de Groot, les produits des fouilles de Koptos et d'Antinoé, des séries du Japon, de la Chine, du Cambodge, de la Perse, etc. Le *Guide illustré* donne une idée favorable, non seulement de ces richesses devenues accessibles, mais de la méthode qui a présidé à leur installation. On y reconnaît l'esprit à la fois pratique et scientifique qui assure à M. Guimet, dans le présent comme dans l'avenir, la reconnaissance des travailleurs.

S. R.

H. Van der Smagt. *Katalogus der Verzameling Afgietsels van Beeldhouwwerken van de Rijks-Academie*. Amsterdam, 1913, in-8, XLVI-298 p. — Catalogue raisonné des moulages de sculptures antiques et modernes, con-

servés à l'Académie nationale d'Amsterdam. Le catalogue est précédé d'une introduction tout à fait élémentaire sur la mythologie gréco-romaine, dont l'utilité, en pareil lieu, paraît contestable; pourquoi, s'il fallait éclairer le public des Dimanches, ne pas énumérer aussi, en notant leurs attributs, les saints du christianisme? Les notices sont détaillées; l'auteur n'a pas visé à la concision. Mais la bibliographie n'a pas la précision nécessaire. « Zie : Bernouilli (*sic*), *Griechische Ikonographie* », sans plus, n'est pas une référence admissible, pas plus que « Collignon, *Histoire de la sculpture grecque* ». D'autres renvois — à Friederichs-Wolters, à Helbig, à Amelung (Florence) — ont le tort de ne pas indiquer les gravures auxquelles le lecteur peut avoir intérêt à se reporter. Ces petits défauts seront d'ailleurs faciles à corriger dans une édition ultérieure; on n'en possède pas moins, dans ce volume, le catalogue d'une bonne collection de moulages, alors qu'à Paris nous avons bien des moulages, mais (sauf au Trocadéro) pas de catalogue.

S. R.

F. von Duhn. *Abgüsse nach antiken Bildwerken in Heidelberg*. 6ᵉ éd., Heidelberg, Hörning, 1913. In-8, 170 p. — Cette sixième édition d'un bon catalogue comprend une courte description de près de 600 objets, avec un luxe peut-être exagéré de références, d'ailleurs bien choisies : on y aura volontiers recours, en même temps qu'au catalogue déjà ancien des moulages de Berlin (Friederich-Wolters) et à celui des moulages de Lyon (Lechat). — Pourquoi indiquer (même avec un point d'interrogation) la provenance fantaisiste *Fréjus* pour l'Aphrodite à la draperie transparente du Louvre (n. 190), puisque j'ai montré que cette statue est d'origine campanienne? Pourquoi citer (d'après l'*Anzeiger*) un article inepte de Rochefort à propos de la Vénus de Milo (n. 364) et ne pas citer la seule bonne héliogravure de cette statue (*Gazette*, 1890, I, p. 390)? Le Gaulois de Venise (n. 349) n'est pas représenté *sich verteidigend*, puisque son bras droit et l'arme qu'il tient sont des restaurations. Il y aurait plus d'une observation de détail à ajouter [1]; je me contente d'exprimer le regret qu'il n'y ait pas d'index.

S. R.

Paul Dissard. *Le Musée de Lyon. Les Peintures*. Paris, Laurens, 1913. In-8, 72 p., avec 354 gravures. — Ce catalogue, très richement et très bien illustré, vient se joindre à ceux que la même librairie a déjà publiés des Musées du Luxembourg, de Tours et de Grenoble. Désormais, de trop peu connu qu'il était, le beau musée de Lyon deviendra familier à tous les amateurs de peinture. Il est fâcheux que le texte, c'est-à-dire le catalogue proprement dit, n'ait pas été l'objet de plus de soins. Les tableaux de Lyon ont des numéros d'ordre, suivant lesquels ils ont été cités dans les publications savantes: ces nᵒˢ n'ont pas été reproduits. On trouve des mentions vagues telles que

1. Le Panisque de Munich (n. 433), donné sans références, a été publié (*Rép. stat.*, IV, p. 69, 5). Pour la stèle de Pella (n. 182), il ne fallait pas citer la publication des *Athen. Mitth.*, faite d'après un moulage, mais la belle héliogravure du *Bull. corr. hell.*, 1884, pl. 2. Que signifie (p. 118) la *schlechte Homerbüste im Louvre*? Le seul buste d'Homère que j'y connaisse est très beau.

« acquis par la Ville », sans rien qui renseigne sur l'histoire antérieure du tableau. L'intéressant buste de saint Jérôme, reproduit comme *inconnu* (p. 3), a été attribué à Ercole Roberti par M. Berenson, qui le cite sous le n° 64. La *Déposition* de Sellaio (p. 1) est également d'un « inconnu » (Berenson, n° 62). Pas une ligne de bibliographie ; un panneau presque célèbre, comme celui de la *Généalogie de la Vierge* (p. 33), est catalogué « Inconnus. Ecole Flamande », sans plus. Nous possédons aujourd'hui, du Musée de Nantes, une admirable notice ; il ne serait pas excessif d'exiger, à l'avenir, un peu de compétence dans la rédaction d'autres catalogues, fussent-ils illustrés.

S. R.

1. **Musée du Louvre.** *Les salles de peinture. Plan-guide illustré.* Paris, Braun, 1912. In-8, 211 p., avec gravures et plans. — 2. **L. Hourticq,** *Les tableaux du Louvre. Histoire-guide de la peinture.* Hachette, 1912. In-8, 160 p., avec gravures et plans. — 3. **P. Vitry,** *Le Musée du Louvre. Guide-sommaire.* Paris, Braun, 1913. In-8, 86 p., avec gravures et plans.

Ces trois volumes sont tous richement et soigneusement illustrés ; le plus recommandable à cet égard est le n° 2, dont les zincogravures, moins nombreuses que celles du n° 1, sont, en revanche, de qualité supérieure. Mais, si l'on considère le texte, il n'y a pas de comparaison possible : les n°s 2 et 3 sont de bons petits livres ; le n° 1 est à mettre au pilon.

On apprend, dans le n° 1, que Bonifazio est un peintre florentin, que la Vierge de Baldovinetti est de l'école de Botticelli, que le portrait de Michel-Ange est l'œuvre de Tintoret, que le Pérugin est distinct de Vannucci, que certains tableaux sont l'œuvre de Giovanni *ou* Gentile Bellini. Les noms estropiés ne se comptent pas. Spécimens de style : « Louis XVI *s'adonna à l'école hollandaise* ; l'*Angelus* de Millet et le *1814* de Meissonier sont des *œuvres mondialement connues* ». On apprend encore que le mobilier donné par Mme Boursin « est évalué à plus d'un million », que la collection Adolphe de Rothschild « est évaluée à 20 millions » ; mais on n'apprend pas — dans l'historique du Musée ! — que la Révolution et Napoléon Ier ont ajouté aux richesses du Louvre, que Napoléon III a fait acquérir la collection Campana. Le rédacteur n'a pas signé ; c'est ce qu'il a fait de plus sage.

M. Hourticq parle de ce qu'il sait et émet, à l'occasion, des vues personnelles ; il écrit avec élégance et non sans finesse. Son petit *Guide*, qui est aussi un précis d'histoire, sera très lu et rendra service. Son tort est parfois de ne pas assez expliquer les œuvres et de trop chercher l'esprit. Exemples : ce qui est dit de la *Visitation* de Ghirlandajo est juste, et même fin, mais les deux saintes femmes qui encadrent la scène principale ne sont pas désignées ; ce qui est dit de l'*Antiope* de Corrège est exact (à un détail près)[1], mais pourquoi cette réflexion : « La pose de la dormeuse est trop jolie pour être commode » ? Cela est peut-être

(1) « Les anciens inventaires disaient seulement : *Nymphe et Satyre.* Ce n'est qu'assez tard qu'on appela les sujets de ce genre : *Antiope et Jupiter* ». M. Hourticq oublie (Corrado Ricci l'a oublié aussi) que Corrège a peint la suite des amours de Jupiter, Io, Léda, Danaé, Ganymède ; Antiope figurait naturellement dans cette série.

« joli », mais n'est sûrement pas vrai ; on dort à merveille dans cette position. — La *Salle La Caze* (école française), et les dessins ont été quelque peu sacrifiés.

Le *Guide* de M. Vitry est le plus compréhensif et le plus pratique; il est d'ailleurs le plus sommaire. Tout commençant devra désormais le lire en suivant l'itinéraire indiqué. Bien entendu, l'auteur a dû choisir et ne citer que des œuvres de premier ordre ; il arrive rarement qu'on soit en désaccord avec lui sur le choix ; pourtant (p. 20), je crois qu'il ne fallait pas parler de la *Résurrection* de Memling, mais de l'admirable panneau légué par Gatteaux ; p. 38, il était peu utile d'énumérer les fontes du Primatice dans les galeries Denon et Mollien et il eût mieux valu décrire un des sarcophages, celui de Diane et Actéon, par exemple. J'ai noté peu d'erreurs ; p. 39, Scopas n'est pas « l'auteur du célèbre Mausolée d'Halicarnasse » ; p. 40, ce n'est pas en 1816 qu'Elgin a enlevé les sculptures du Parthénon ; p. 43, l'*Ara pacis augustae* n'a été « reconstituée » ni au Louvre ni ailleurs. L'illustration a été choisie avec beaucoup d'intelligence, mais il y aurait lieu de rectifier la légende de la planche intitulée « Statuettes de Tanagra » : une seule des trois statuettes figurées provient de Béotie.

S. R.

Seymour de Ricci. *Le style Louis XVI. Mobilier et décoration.* Paris, Hachette, 1913. In-4°, XVIII p., avec 456 gravures. — Si je parle ici de ce bel ouvrage, c'est que la naissance du style Louis XVI s'explique par la renaissance de l'antique ; la découverte de Pompéi, le voyage de Marigny en Italie, les ouvrages de Winckelmann sur l'art grec en ont été les principales causes, jointes à la fatigue du public, réponse aux extravagances sans frein du style rocaille. Dans son introduction, M. de Ricci a remarqué les circonstances qui ont présidé à cette évolution du goût (longtemps avant l'avènement de Louis XVI) et donné une utile bibliographie des suites de planches où sont gravés des meubles du style nouveau. L'illustration est abondante et excellente ; il y a une table des matières, mais pas d'index.

S. R.

Ed. Chavannes et **P. Pelliot.** *Un traité manichéen retrouvé en Chine.* Deuxième partie. Paris, Imprimerie Nationale, 1913. In-8, p. 123-360, avec 2 planches (extrait de *Journal asiatique*). — De Guignes, dès 1756, crut reconnaître les Manichéens dans les *mo-ni* des auteurs chinois. Aujourd'hui, c'est toute l'histoire du manichéisme en Chine que les textes permettent de suivre, depuis ses débuts vers 695 jusqu'à la condamnation portée contre cette doctrine par les Ming à la fin du XIVe siècle. Le recueil des passages concernant le manichéisme chinois, et surtout les commentaires dont les éditeurs les ont accompagnés, constituent un ensemble du plus grand prix pour l'histoire des religions. Si l'influence du manichéisme sur le bouddhisme du moyen âge est encore hypothétique, il paraît certain qu'il a exercé une action importante sur le développement interne du taoïsme. En Chine, le manichéisme s'appelle *ming-kiao*, ce qui signifie « la religion de la Lumière » (la Lumière opposée à l'Obscurité). Il y fut introduit par des Iraniens, d'abord dans le nord ; en 763, le *qaghan* ouigour se convertit à la religion nouvelle, qui, forte de cet appui poli-

tique, se développa rapidement et survécut à la ruine de l'empire ouigour (841). « Au XIVe siècle, plus tard peut-être, du haut des Trois montagnes et des rives du Fleuve Bleu, les louanges montent encore vers Mâni, l'Envoyé de la lumière, quand depuis longtemps les voix de ses derniers fidèles se sont éteintes en Occident » (p. 340). Comment expliquer cette extraordinaire fortune d'une religion qui compta tant d'apôtres et de martyrs? On nous dit que « sa cosmogonie épique, les talents astrologiques de ses prêtres, firent impression sur le peuple », qu'un empereur de Chine, en 799, ordonnait aux religieux manichéens de prier pour faire tomber de la pluie, que le principe dualiste du manichéisme et la base quinaire de ses catégories s'accordaient en gros avec les anciennes hypothèses de la cosmogonie chinoise (p. 339). Ce sont là de minces avantages. On admettra plutôt que le manichéisme dut sa force expansive au dualisme, réponse naïve, mais claire au problème du mal, et à l'ascétisme mystique qui prétend ouvrir la voie du salut. *Vulgus vult decipi*, cela fut vrai en Orient comme en Occident; mais pourquoi tant d'autres folies ont-elles éveillé moins d'enthousiasme et fait mille fois moins de dupes que celle-là? S. R.

L. Tuetey. *Procès-verbaux de la Commission temporaire des Arts, publiés et annotés*. Tome I, Paris, Imprimerie Nationale, 1912. Gr. in-8, LXIV-688 p. — En 1793, une *Commission temporaire des Arts* fut nommée à l'effet d'inventorier les richesses que la suppression des Académies, des maisons religieuses, des résidences royales, ainsi que les confiscations de biens d'émigrés et de condamnés, ajoutaient en masse au patrimoine de la nation; cela dura jusqu'à la fin de 1795. Les procès-verbaux, conservés aux Archives nationales, attestent, en général, la compétence et l'activité des commissaires; c'étaient, pour la *section des antiquités*, André Barthélemy (neveu de l'abbé), Le Blond, Millin, Varon et Wicar. Bien des détails concernant l'archéologie seraient à relever. Voici une mention à retenir, relative à une inscription d'ailleurs connue (p. 116). « Lettre du citoyen Barbié (du Bocage) qui annonce une carte géographique dressée sous l'empire de Constance Chlore ou de Constantin, et gravée sur les quatre faces d'un marbre blanc qui servait sans doute de base à une colonne. Ce marbre a été découvert il y a environ 80 ans à Autun. Il est arrêté qu'il sera écrit au district d'Autun pour appeler son attention sur ce monument et sur la conservation d'autres monuments antiques qui se trouvent dans son arrondissement ». Je cite encore les quelques lignes relatives aux antiquités d'Arles (p. 329) : « La section fait son rapport sur la ville d'Arles et sur les monuments qu'elle renferme. Ce rapport est renvoyé au Comité d'instruction publique. » Sur quoi l'éditeur ajoute en note : « Ce rapport, très érudit, daté du 20 thermidor, est de la main de Le Blond et signé de lui et de Varon (F17 1238, n. 36). Il y est dit, à l'éloge des commissaires du district d'Arles, que ceux-ci « voyant avec peine les monuments exposés aux injures de l'air et dégradations » sollicitent des mesures en vue de la conservation des antiquités de cette ville et de la continuation des fouilles commencées le long de l'avant-scène du théâtre romain » Tous ces rapports archéologiques, dont il existe un assez grand nombre, demanderaient à être examinés par un savant compétent. Renvoi au commandant Espérandieu. S. R.

A. Wolkoff-Mouromtzoff. *L'à peu près dans la critique et le vrai sens de l'imitation dans l'art.* Bergame, *Arti grafiche*, 1913. Gr. in-8, 508 p., avec nombreuses gravures. — La première qualité de ce livre est d'être divertissant. On le lit d'un bout à l'autre sans ennui, au contact — et même sous la férule — d'une personnalité vigoureuse, d'un ami des arts qui a beaucoup voyagé à travers les Musées et les livres sans abdiquer son jugement, sans s'incliner avec révérence devant les grands noms. Le but principal de l'auteur est de protester contre la critique subjective, impressionniste, qui se complaît à des métaphores, à des phrases brillantes, au lieu de se demander tout d'abord si l'auteur d'une œuvre d'art savait son métier, en particulier si un peintre célèbre, s'appelât-il Raphaël ou Ingres, dessinait correctement, si son exécution était à la hauteur de sa conception. « La beauté de l'œuvre, écrit M. W., dans les parties qui imitent les choses réelles, c'est-à-dire qui répondent au but immédiat de l'art, sera toujours appréciable d'une manière objective » (p. 359). On peut ne pas concéder ce principe. On peut dire du dessin correct ce que Pilate disait de la vérité : « Qu'est-ce que le dessin correct ? » Les libertés qu'un artiste a le droit de prendre avec la nature vulgaire, telle que la révèle la photographie, sont bien plus larges que ne paraît le penser M. W. Il est curieux de le voir écrire, à propos d'Ingres : « Les défauts de dessin que nous venons de signaler dans ses toiles sont si flagrants que de nos jours on les pardonnerait à peine à un simple élève (p. 373) ». Tandis que Taine, dans la fameuse Sainte Thérèse du Bernin, était surtout frappé du caractère érotique du groupe, M. W. écrit sévèrement (p. 323) : « Nous aurions préféré voir Taine remarquer les défauts sérieux du bras et de l'épaule, plutôt que de s'absorber dans la contemplation de ce sourire demi-complaisant, demi-malin. » Ainsi la critique *objective* consisterait surtout à noter des « fautes de desssin », alors pourtant qu'il y a quelque chose de très *subjectif* dans l'idée qu'on se fait de la correction des formes, parce que la nature, qui ne montre que des individus, laisse une singulière latitude à la fantaisie de l'artiste qui s'élève de l'individuel vers l'idée. L'infériorité des *primitifs*, suivant M. W. (p. 159), est due « au simple fait que les artistes dessinaient encore trop mal, c'est-à-dire que leur imitation, quoique fort minutieuse, n'était jamais ni assez vraie ni assez exacte dans la partie essentielle de l'œuvre » (p. 159). Et Jan Van Eyck, juste ciel ! (il n'est jamais question de ce dessinateur prodigieux, dont le nom manque à l'index). Cela dit, on lira avec plaisir et avec fruit les observations de M. W. à l'adresse des critiques qui se paient de mots et n'ont aucune connaissance personnelle des arts dont ils font l'histoire ; il y a là une réaction très légitime contre l'invasion de la littérature dans un domaine où elle sert à tout sans suffire à rien. On s'étonne pourtant qu'une réserve n'ait pas été faite en l'honneur de Fromentin, qui méritait d'être loué pour sa double compétence, alors que Müntz, Taine et beaucoup d'autres sont souvent pris à partie et non sans raison pour avoir parlé de ce qu'ils connaissaient mal[1].

S. R.

1. P. 119, ne pas écrire *l'Aproximénos* de Lysippe. — P. 33, il n'est pas exact que Michel-Ange ait peint nue la Vierge du *Jugement dernier* et qu'elle ait été

F. Martin-Sabon. *La photographie des monuments et des œuvres d'art.* Paris, Ch. Mendel, 1913. In-8, 104 p., avec planches et gravures. — Nous trouvons ici à la fois le conseil et l'exemple, car ce guide est illustré de photographies excellentes, prises souvent dans des conditions très difficiles. On peut recommander particulièrement aux archéologues ce qui concerne les appareils de photographie à grande distance (*téléobjectif*, *téléphot*) et les instructions pour la photographie des œuvres d'art, sculptures, tableaux, faïences, etc. La photographie des tableaux est encore presque partout mal pratiquée, au point que les clichés d'après d'anciennes peintures sont souvent inutilisables ; cela tient surtout à l'emploi de glaces *non* « panchromatiques », à l'absence d'un écran jaune et aussi au fait qu'on photographie de vieux tableaux avant de les laver. Malheureusement, les conservateurs de musées et les amateurs n'autorisent pas toujours l'emploi d'une éponge ; mais il s'agit de savoir si l'un veut photographier une peinture, ou seulement la poussière et la crasse qui la dissimulent sans la protéger.

S. R.

Paul Souriau. *L'esthétique de la lumière.* Paris, Hachette, 1913. In-8, XII-436 p., avec 76 figures. — Sujet nouveau, traité avec profondeur et délicatesse. Il y a des sons et des odeurs désagréables ; pourquoi toute lumière nous plaît-elle, et pourquoi les variétés, les dégradations mêmes de la lumière charment-elles notre sensibilité ? Ce n'est pas une question d'intensité, mais de qualité, et ici, comme toujours, la qualité est ce qu'il y a de plus difficile à saisir. Si je signale ce travail d'esthétique philosophique, c'est qu'il cherche souvent ses exemples dans le domaine de l'art et nous offre des théories, ou du moins des hypothèses, pour expliquer ce qui nous séduit davantage, par exemple dans un tableau vénitien du XVIe siècle ou chez Rembrandt. Voici quelques lignes qui résument une des doctrines de l'auteur : « La lumière doit en grande partie son attrait au bien-être physique qu'elle nous donne. Toutes les sensations qui tendent à la manifester comme une activité bienfaisante augmentent son charme et sa beauté ; toutes celles qui ont une signification inverse la déprécient et font baisser sa valeur esthétique ».

S. R.

Ernest F. Fenellosa. *L'art en Chine et au Japon* ; adaptation et préface par Gaston Migeon. Paris, Hachette, 1914. In-8, 336 p. avec 197 grav. et 16 pl. col. — C'est une curieuse figure d'archéologue et d'amateur que celle d'Ernest Fenellosa, dont M. Migeon vient de rendre le grand ouvrage plus accessible aux lecteurs français. Fils d'un musicien espagnol établi aux Etats-Unis, Fenellosa fut appelé au Japon en 1878, pour y enseigner l'économie politique et la philosophie. Bientôt il s'intéressa passionnément aux arts de l'Extrême-Orient, devint l'un des promoteurs de la réorganisation de l'enseignement des beaux-arts au Japon, et l'un des membres de la commission chargée

habillée par Daniel de Volterre ; les plus anciennes copies prouvent le contraire. Jamais la Vierge n'a été figurée sans vêtement, sinon dans des esquisses, de simples études préliminaires.

d'inventorier les richesses d'art du pays. Toutefois il n'oubliait pas son pays natal, où il retourna pour devenir directeur du musée de Boston, auquel il vendit la belle collection qu'il avait formée. Le reste de sa vie fut partagé entre les Etats-Unis et le Japon, où il séjourna encore de 1897 à 1900. En mourant (1908) il demanda à dormir son dernier sommeil dans le pays qu'il avait tant aimé : des amis pieux y veillèrent, et ses cendres reposent dans le jardin du Temple de Miidera, près d'Omi.

Fenellosa laissait inachevé un grand ouvrage dans lequel il avait espéré donner les résultats de trente années d'études sur les arts de la Chine et du Japon, principalement sur la sculpture et la peinture. Sa veuve, aidée par deux amis japonais, donna à ses notes une forme définitive, et les publia en deux volumes (Londres, 1912).

L'ouvrage de Fenellosa, un peu touffu et complexe, aurait peut-être rebuté les lecteurs français. Aussi M. Migeon fut-il prié de le condenser et de le clarifier; c'est ce qu'il a fait, non sans quelques difficultés, et on doit lui en savoir gré, car il a donné ainsi un volume où les curieux trouveront des idées générales et un corps de doctrine. Le livre de Fenellosa, en effet, n'est pas celui d'un archéologue minutieux qui s'attache aux détails ; il révèle, au contraire, la main d'un philosophe et d'un historien. L'auteur ne s'attarde pas à décrire les monuments, mais note seulement les plus caractéristiques, en s'efforçant de montrer comment les grands courants philosophiques et religieux, comment les grands événements historiques ont fait prévaloir successivement telle ou telle manière de sentir et d'interpréter la nature. Insistant surtout sur les origines, et passant plus rapidement sur l'époque moderne il donne véritablement des vues d'ensemble, du plus haut intérêt.

Pour comprendre la valeur de cet ouvrage, et pour constater quels progrès la connaissance des arts de l'Extrême-Orient a faits depuis vingt ans, il suffit de se reporter au petit volume de M. Paléologue sur l'art chinois et aux livres de M. Gonse sur l'art japonais. C'est seulement depuis quelques années que l'on comprend que les œuvres du XVIIe et du XVIIIe siècle, jadis seules connues et admirées, sont les productions (parfois charmantes d'ailleurs) d'une période de décadence; elles sont les témoins de la fin d'une civilisation admirable, qui a produit ses chefs-d'œuvre il y a mille ans. Les origines de cet art si grand demeurent environnées de mystère; il faudra encore bien des explorations comme celles de MM. von Lecoq et Grünwedel, Aurel Stein, Foucher, Chavannes, Pelliot, bien des livres comme ceux de MM. Hirth, Bushell, Fenellosa, pour nous permettre de comprendre l'importance relative des civilisations qui se sont succédé durant tant de siècles, dans l'Asie centrale et orientale.

J. M. V.

F. Haverfield. *Ancient Town-planning.* Oxford, Clarendon Press, 1913. In-8, 152 p., avec 36 figures et plans. — Sujet presque nouveau — bien que très *actuel* — et traité d'une manière fort intéressante. Des fouilles récentes, surtout celles de Milet et de Priène, ont complété ce que nous savions par les historiens et les géographes sur les idées des anciens en matière de *plans de villes*, c'est-à-dire sur les conditions générales suivant lesquelles les villes,

une fois fondées, étaient appelées à surgir du sol et à s'étendre. M. Haverfield étudie successivement, à cet égard, Babylone, les cités de l'ancienne Grèce, celles de l'époque hellénistique, les premiers centres urbains de l'Italie, les villes romaines de l'Italie et des provinces, les maigres débris de la législation romaine en matière de démolitions et de constructions; un appendice concerne les villes chinoises. L'inscription d'Orange, seul fragment épigraphique d'un cadastre de ville, est reproduite en facsimilé et commentée (p. 107). Le plan *en échiquier*, qui prévaut dans l'Empire d'Occident, doit sans doute son origine à la castramétation, à moins que ce ne soit à la science augurale; quoi qu'il en soit, les plus anciens exemples de cette disposition sont antérieurs à la fondation de Rome et se constatent dans les terramares. — On peut recommander la lecture de ce petit livre à d'autres gens qu'aux archéologues; le moment est venu où la civilisation moderne, soucieuse d'air et de lumière, doit faire une science de l'architecture des villes, comme de celle des édifices. Hippodamos de Milet, dès le ve siècle, lui a montré la voie.

S. R.

Magda H. Ohnefalsch-Richter. *Griechische Sitten und Gebräuche auf Cypern.* Berlin, Reimer, 1913. In-8, 369 p., avec 1 carte et 226 gravures. — On trouvera réunies ici, sous une forme très agréable, une foule d'observations de première main, portant non seulement sur les mœurs et usages des Chypriotes modernes, mais sur leurs industries indigènes et ce qui peut constituer chez eux des survivances de leurs arts à l'époque païenne et à l'époque byzantine. Il est curieux de comparer les bijoux portés actuellement par les femmes de Chypre à ceux qui ont été exhumés de tombes plus de vingt fois séculaires; il ne l'est pas moins d'étudier, avec figures à l'appui, les outils et instruments anciens, vases, verroux, faucilles, etc., rapprochés de ceux qui sont restés en usage. Les cérémonies religieuses et les fêtes populaires révèlent aussi, sous leur christianisation superficielle, certains traits remontant à une très haute antiquité (très intéressante description de la fête de la résurrection de Lazare, adaptation chrétienne des Adonies). Il faut savoir gré à l'autrice d'avoir marqué les analogies sans les serrer de trop près, sans exclure *a priori* la part du hasard et des ressemblances qui existent naturellement entre les choses quand elles répondent à des besoins similaires. Un chapitre final, qui n'est pas le moins instructif, résume, avec chiffres à l'appui, les progrès réalisés dans l'île sous le gouvernement anglais; là aussi, Mme O. R. a su trouver une *via media*, à égale distance entre le panégyrique et le dénigrement. Très bien illustré, ce livre est, par surcroît, fort aimablement écrit et par endroits d'une lecture divertissante; M. Max Ohnefalsch Richter a sans doute fourni beaucoup d'informations à son épouse, mais personne — *bond pace dixerim* — ne le soupçonnera d'avoir tenu la plume en son lieu.

S. R.

Le Gérant : Ernest Leroux.

ANGERS, IMPRIMERIE ORIENTALE DE A. BURDIN ET Cie

FOUILLES NOUVELLES A BOLOGNE

Le hasard a favorisé l'an dernier l'archéologie bolonaise. Des travaux de construction dans un faubourg ont révélé une importante nécropole préhistorique. Les fouilles ont duré tout l'été et tout l'automne derniers. On s'occupe actuellement à vider les ossuaires récupérés et à faire le bilan de la trouvaille; mais, sans attendre les résultats définitifs, l'actif directeur du Musée de Bologne a déjà publié une relation préliminaire des recherches auxquelles il a présidé[1]. Écrite d'enthousiasme, cette relation est déjà riche de faits et plus encore, comme d'ailleurs tous les travaux de M. Ghirardini, pleine d'idées. On saura bon gré à l'auteur de soumettre aussi rapidement à la discussion les hypothèses que lui a suggérées son heureuse découverte.

Située à l'est de Bologne, à 500 mètres hors de la porte S. Vitale, sur la grand'route conduisant à Villanova, à 1.500 mètres environ des deux tours penchées qui marquent à peu près la limite de l'habitat préhistorique de ce côté, la nouvelle nécropole appartenait non pas à Bologne même, mais à quelque village suburbain. La présence aux portes de la capitale d'une bourgade assez importante, semble-t-il, inspire à M. Ghirardini une théorie touchant la constitution de la ville du premier âge du fer : la théorie des *pagi* bolonais. Il lui semble probable que l'immense agglomération de fonds de cabanes, considérée jusqu'ici comme une cité, ne fut jamais qu'un groupe de vil-

1. Gherardo Ghirardini, *La necropoli antichissima scoperta a Bologna fuori Porta San Vitale*, Nota preliminare (con 7 figure) communicata alla Classe di Scienze Morali della R. Accademia delle Scienze dell'Instituto di Bologna nella Sessione del 26 Giugno 1913, Bologna, Tipografia Gamberini e Parmeggiani, 2 nov. 1913. — Les fouilles ont été reprises et continueront cet été.

lages distincts, un ensemble de *pagi* plus ou moins étendus et qui seraient venus s'établir en cet endroit, soit au même moment, soit à des dates diverses.

Dans le livre publié il y aura bientôt deux ans sur *Bologne villanovienne et étrusque*[1], j'avais noté avec étonnement l'extension extraordinaire que semblait avoir atteinte l'agglomération villanovienne de Bologne. Deux ou peut-être trois cents hectares pour une ville préhistorique, remarque avec moi M. Ghirardini, ne peuvent manquer de provoquer un sentiment de stupeur. Je m'étais demandé si les habitations, au lieu de former un tout compact, n'auraient pas été groupées, comme M. Ghirardini propose aujourd'hui de le reconnaître, en plusieurs villages distincts. Les raisons qui m'avaient dicté une réponse négative ne semblent pas suffisantes à M. Ghirardini. Je dois avouer de mon côté que ses arguments n'ont pas modifié mon sentiment.

Tout d'abord, s'il fallait, pour désigner ces prétendus villages préhistoriques de Bologne, faire usage d'un mot latin, je préférerais le terme *vicus* qui signifie village à *pagus* qui s'applique plutôt à une circonscription territoriale, indépendamment des habitations qui s'y peuvent rencontrer. Mais laissons cette insignifiante querelle de mots.

La ville de Bologne est construite sur une sorte de terrasse qui, au pied des collines de l'Apennin, domine de quelques mètres la basse plaine du Pô. Les habitations préhistoriques occupent une portion de ce terre-plein comprise entre deux torrents, l'Aposa à l'est et le Ravone à l'ouest. Mais, fait remarquer M. Ghirardini, ces ruisseaux limoneux de l'Apennin ont tendance à changer facilement de lit. J'avais eu moi-même l'occasion de l'observer lors des fouilles exécutées en 1906 dans le voisinage du Ravone[2]. L'Aposa lui aussi a donc pu, au

1. A. Grenier, *Bibliothèque des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome*, fasc. 106, Paris, Fontemoing, 1912.

2. *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire*, XXVII (1907), *Fouilles de l'Ecole française à Bologne*, pp. 372-373.

cours des âges, couler à quelque distance du canal souterrain où il est enfermé aujourd'hui. Il aurait précisément coupé, pense M. Ghirardini, cette terrasse que je considérais comme une plateforme d'une seule tenue. La preuve en serait fournie par le nom *Val d'Aposa*, que conserve une rue située à quelque distance à l'ouest de l'Aposa actuel. J'avoue que, pour ma part, j'hésiterais à faire remonter le nom de cette rue beaucoup plus haut que le moyen âge. Pour l'époque villanovienne, le passage du torrent semble indiqué non loin de son cours actuel par la trouvaille de tombes archaïques sous l'ancienne église de Santa Maria del Carobbio, dans le voisinage de la Mercanzia et des deux tours. Et puis, que sur les deux kilomètres environ qui séparent le Ravone et l'Aposa, on rogne, si l'on veut, de chaque côté cinquante ou cent mètres réservés au vagabondage des torrents, le reste suffira encore largement pour une ville.

Je suis convaincu avec M. Ghirardini et son collègue l'illustre professeur de géologie V. Simonelli, dont il invoque le témoignage, que les habitants primitifs de la plaine du Pô furent conduits par la nécessité à ne planter leurs humbles demeures que sur les zones les plus élevées, en évitant les bas-fonds marécageux. Mais je n'aperçois entre l'Aposa et le Ravone qu'une seule zone et pas le moindre bas-fond marécageux. Une ville du premier âge du fer devait sans doute s'y trouver fort au large. Mais pourquoi trois, quatre villages ou même davantage, comme le dit M. Ghirardini, seraient-ils venus s'y serrer les uns contre les autres? Ils s'y seraient trouvés à l'aise, nous affirme-t-on. — Oui, à condition de n'être que les hameaux d'une même bourgade, et non pas des agglomérations distinctes et, par cela même, toujours plus ou moins rivales.

Dans une note, M. Ghirardini esquisse la topographie de ces différents villages bolonais. « Le principal aurait été constitué, « semble-t-il, par le groupe très dense de fonds de cabanes qui « s'étend de la porte S. Isaia à l'église S. Francesco; un autre

« aurait été situé entre les rues d'Azeglio et Garibaldi autour « de la place S. Domenico. Vers l'est et au nord, deux groupes « de moindre importance auraient fourni les sépultures de la « place de la Mercanzia et de la via Reppublicana... Il n'est « pas exact d'affirmer, ajoute-t-il, que tous les points fouillés « à l'intérieur de Bologne aient fourni *également* des fonds de « cabanes. Un coup d'œil jeté sur le plan de Zannoni suffit « pour remarquer l'inégale distribution et les nombreuses « lacunes de ces traces d'habitations, traces assez souvent rares, « faibles et mal définies ». — Un premier regard sur cet excellent plan distingue bien, en effet, les deux groupes principaux indiqués par M. Ghirardini. Mais, à prolonger cet examen, on ne tarde pas à apercevoir entre ces deux groupes d'autres points marquant des emplacements de fonds de cabanes disséminés çà et là de part et d'autre des rues Saragozza et Urbana qui relient les environs de la place S. François à ceux de la place S. Dominique. Partant de l'église S. François, les traces de cabanes se prolongent vers l'est le long des rues Ugo Bassi et delle Asse, sous le Palais communal, sous la statue de V. Emmanuel devant S. Petronio, sous la via Foscherari autour du Musée civique, jusqu'aux abords de l'Aposa. Et si l'on va jusqu'à ouvrir le volume un peu rébarbatif qui accompagne le plan, on comprend la raison de l'inégale distribution des fonds de cabanes. Les traces d'habitations préhistoriques sont apparues nombreuses dans les quartiers où Zannoni eut l'occasion de développer les travaux de canalisation souterraine qui les lui faisaient découvrir. Là où ses travaux furent moins amples, son plan est moins fourni. Ailleurs, le hasard seul a pu, de temps en temps, faire apercevoir dans le sous-sol les taches caractéristiques marquant l'emplacement des huttes primitives. Ne jouons donc pas sur le sens du mot *également*. Non, le nombre des fonds de cabanes découverts n'est pas égal dans tous les quartiers de Bologne. Je ne prétends même pas que le groupement des habitations ait été partout également compact. J'ai affirmé seulement, et cela sur la foi du livre de Zannoni, que les divers

points explorés à l'intérieur d'un périmètre donné ont, comme les environs de S. François et de S. Dominique, fourni des fonds de cabanes. Jamais au contraire on n'y a trouvé trace de sépulture. Bologne villanovienne ne saurait donc être comparée à Rome primitive avec ses villages distincts couronnant les hauteurs, tandis que sur les pentes des collines et entre elles, au Forum, s'étendaient les nécropoles.

Abandonnons donc les *pagi bolonais* pour en revénir au cimetière de la porte San Vitale.

Les tombes appartiennent, reconnaît M. Ghirardini, à la phase primitive de la civilisation villanovienne désignée sous le nom de *Benacci I*. Elles paraissent même, dans leur ensemble, plus anciennes que celles des nécropoles bolonaises proprement dites. Mais quelques indices permettent de supposer que vers le sud et l'ouest devaient se trouver des sépultures moins archaïques. On ne saurait donc admettre que le village ait été abandonné lors de la fondation de la ville.

J'avais remarqué dans mon livre que la première civilisation Benacci n'était que faiblement représentée à Bologne relativement aux autres périodes. Les cinq cents tombes nouvelles contredisent cette observation. J'en concluais que la civilisation villanovienne ne commençait au nord de l'Apennin que vers la fin de la première période de l'âge du fer. J'avais tort; elle y est évidemment plus ancienne. Je passe également condamnation sur mes efforts pour interpréter comme traits provinciaux les caractères d'archaïsme que présentent certaines parties de la nécropole de Verucchio près de Rimini. Je rappelle aussi les tombes villanoviennes archaïques d'Este dont la présence, dans une couche inférieure aux plus anciennes sépultures vénètes n'allait pas sans me causer quelque embarras. Undset avait donc raison de prédire la trouvaille autour de Bologne de tombes plus anciennes que celles que l'on connaissait. L'événement n'a déjoué ses prévisions qu'en les faisant découvrir, non pas à l'ouest de la porte S. Isaia, près du terrain Benacci et de S. Polo del Ravone où je les avais cherchées en vain en 1906,

mais à l'est et à quelque distance de Bologne, hors de la Porte San Vitale. Les débuts de la civilisation villanovienne dans la plaine du Pô doivent donc être considérés comme plus précoces que je ne le supposais; ils remontent au IXe ou même au Xe siècle avant notre ère bien plutôt qu'au VIIIe.

L'archaïsme de ces tombes se trahit surtout par leur pauvreté. Quatre fois seulement sur près de 500, l'ossuaire était accompagné d'un vase accessoire. Parfois un modeste bijou, bracelet ou fibule, ou bien un rasoir lunulé, était déposé parmi les cendres. Ces modestes sépultures se serrent les unes contre les autres en groupes souvent extrêmement denses : elles s'enfoncent sous terre à des profondeurs variables ; plusieurs sont abritées sous un petit caisson de dalles irrégulières placées de champ. Assez fréquemment, paraît-il, leur emplacement était marqué d'une stèle grossière, simple caillou de fleuve ou éclat de pierre brut.

Exception faite des stèles, dont la présence n'avait été jusqu'ici que très rarement notée pour la période ancienne, les autres particularités se retrouvent couramment durant le premier âge du fer italien. Pour n'en citer qu'un exemple, plusieurs des tombes du *Poggio della Pozza* aux *Allumiere* près de Cività Vecchia étaient également protégées sous de petites constructions en pierres plates placées de champ. Les ossuaires, à deux exemplaires près qui contenaient des cendres d'enfants, sont tous du type villanovien bien nettement accusé. Ils ont toujours l'anse horizontale et paraissent par conséquent moins anciens que plusieurs de ceux des Allumiere qui ont encore l'anse verticale. Les fibules ont l'arc plus ou moins élevé et sont des formes courantes durant le premier âge du fer. Plusieurs sont ornées de petits disques de porcelaine blanche ou bleue et d'ambre. M. Ghirardini annonce en post-scriptum la trouvaille d'une « plaque de ceinturon elliptique d'os ou « de corne (ne serait-ce pas de l'ivoire?) avec agrafe de « bronze semblable aux exemplaires métalliques bien con- « nus de la première période Benacci ». Tous ces objets relèvent

de la civilisation villanovienne encore à ses débuts sans doute, mais déjà parfaitement caractérisée.

L'étude définitive et détaillée de la nouvelle nécropole fournira sans doute à M. Ghirardini l'occasion de nombreux rapprochements avec les tombes du Forum romain, des Monts Albains, de *Tolfa* et de *Corneto*. Sa première relation s'est arrêtée à l'aspect extérieur et à la construction des sépultures. Il a été surtout frappé de leur ressemblance avec celles de *Timmari* près de Tarente qui datent de la fin de l'âge du bronze et présentent aussi de petites constructions de dalles placées de champ, surmontées, en guise de stèle, d'une pierre brute. Cette analogie induit M. Ghirardini en tentation; nous ne croyons pas trahir sa pensée en devinant qu'il y découvre, aussi bien pour les tombes de Timmari que pour celles de Bologne, l'indice d'une filiation qui les rattacherait aux cimetières des terramares. Nous remarquerons cependant que ce mode de protection de la tombe est déjà courant dès l'âge du bronze européen.

Quoi qu'il en soit, la conclusion de M. Ghirardini, en ce qui concerne le nouveau cimetière bolonais, est un modèle de mesure : « La lacune constatée entre la civilisation des terra-« mares et celle de Villanova ne se trouve sans doute pas encore « comblée, mais du moins elle se rétrécit puisque voici à « Bologne un nouveau cimetière évidemment postérieur à ceux « de *Fontanella*, de *Timmari* et à plus forte raison à celui de « *Pianello* près de *Genga*, dans la région de Fabriano (récem-« ment publié par M. Colini), mais qui occupe le premier « rang dans la chronologie des nécropoles bolonaises connues. « Il représente une civilisation qui n'a pas encore acquis tout « le copieux patrimoine des tombes Benacci, mais qui est en « train de l'acquérir et même en possède déjà les éléments « essentiels. »

J'apprécie moins, je l'avoue, les considérations ethnographiques qui suivent : « Les sépultures trouvées hors de la porte « San Vitale appartiennent bien à cette branche des Indo-« européens descendus des Alpes qui vinrent s'établir d'abord

« sur les rives des lacs italiens, sur les marais et les tourbières « de Vénétie et de Lombardie et, plus tard, se disséminèrent « dans la vallée du Pô où le nombre des stations sur pilotis « témoigne de leur développement. Tandis que de nombreuses « tribus de ce peuple avaient poussé leurs migrations jusqu'au « centre et au midi de l'Italie, d'autres s'étaient arrêtées aux « contreforts septentrionaux de l'Apennin bolonais et, sur les « terrasses bordant les collines, avaient édifié leurs *pagi*, cons- « tituant ainsi la communauté populeuse qui précéda Felsina « étrusque. C'est là, au débouché des vallées du Reno et de la « Savena, qu'elles subirent peu à peu les influences vivifica- « trices des civilisations orientales pénétrant par les plages « tyrrhéniennes, et sans doute aussi par le rivage de l'Adria- « tique, jusqu'au cœur de la péninsule. »

On reconnait là le dogme prêché par le vénérable patriarche de la préhistoire italienne, M. Pigorini. C'est également une théorie très voisine de celle-là que défend M. von Duhn, dans le long article qu'il m'a fait l'honneur de consacrer à ma thèse[1]. M. von Duhn ne se sépare des palethnologues italiens qu'à propos de la prétendue terramare de Tarente et de la nécropole de *Timmari*, qu'il se refuse à attribuer comme eux à des tribus migratrices venues de Lombardie. Avec M. Peet, il en cherche plutôt l'origine du côté de la péninsule des Balkans. C'est là déjà une restriction notable, puisqu'elle enlève aux habitants des terramares l'Italie méridionale; elle leur laisse cependant encore une trop belle part, croyons-nous, dans le peuplement de la péninsule.

Comment admettre, en effet, que les terramares aient été le berceau commun de tous les peuples dont nous trouvons la trace ne serait-ce que dans le centre et le nord de l'Italie, durant le premier âge du fer? Lorsque l'époque historique nous permet de connaître, dans la seule vallée du Tibre, les Latins et

1. F. von Duhn, *Das Voretruskische und Etruskische Bologna*, in *Prähistorische Zeitschrift*, V, 1913, p. 472-498.

les Ombriens, nous trouvons entre ces deux nations des différences linguistiques trop considérables pour nous autoriser à maintenir leur communauté jusque dans la plaine du Pô et à une période voisine de la fin de l'âge du bronze. Nous ne parlons pas des Sabins et des Osques, qui appartiennent à un autre rameau de la famille indo-européenne, plus voisin d'ailleurs des Ombriens que des Latins. Que l'on songe à la complexité des invasions barbares qui, au début de notre ère ont renouvelé la population de l'Europe! Avec quelle inexactitude se les imaginerait-on si l'on ne disposait, pour se les figurer, que des documents archéologiques et à quelles confusions ne serait-on pas exposé? De la même façon sans doute, au cours du second millénaire avant notre ère, des vagues successives d'immigrants venues du continent européen se sont peu à peu répandues en Italie. Nous devons renoncer à retrouver leurs traces vagabondes; seuls les peuples établis à poste fixe ont laissé leur empreinte dans le sol; leurs migrations n'y sont pas écrites.

A l'âge du bronze, les terramares de la Haute-Italie nous font connaître un peuple nombreux et florissant, installé dans toute la Lombardie et l'Emilie occidentale. Ses stations et ses nécropoles s'arrêtent au Panaro, à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de Bologne. Les monuments qu'il nous a laissés témoignent d'un développement prolongé qui atteint vraisemblablement, comme le pense M. von Duhn, l'âge du fer, mais sans jamais présenter cependant les traits caractéristiques de la civilisation villanovienne.

Cette civilisation villanovienne apparaît tout à coup, au premier âge du fer, depuis Este jusqu'en Toscane. Elle conserve naturellement bien des traditions qui remontent à une période plus ancienne, c'est-à-dire à l'époque du bronze. Les analogies ne font certes pas défaut entre les plus anciennes sépultures villanoviennes et celles qui, dans la région des terramares, paraissent dater d'une époque voisine de l'âge du fer. Jamais cependant elles ne sont telles que, d'une série à l'autre, on puisse reconnaître un développement continu. Comme le répète

M. Ghirardini, une lacune sépare toujours la civilisation des terramares de celle de Villanova.

En établissant entre elles un lien de filiation, les palethnologues italiens et, à leur suite, M von Duhn, cèdent à une illusion assez naturelle. Ils rapprochent les deux civilisations successives que nous font connaître les documents archéologiques italiens. Mais ces ressemblances sur lesquelles ils insistent : rite de l'incinération, usage d'un ossuaire fermé d'une écuelle, éléments de décoration géométrique, etc.. ne sont pas propres aux terramares de la Haute-Italie. Ces traits appartiennent en commun à presque toute la civilisation européenne de l'âge du bronze; ils se retrouvent dans l'Europe centrale, dans les Balkans, dans quelques stations de l'Italie méridionale. Rien ne permet d'affirmer, lorsque nous les rencontrons au début de l'âge du fer dans le Latium, en Toscane et à Bologne, qu'ils proviennent d'une de ces régions plutôt que d'une autre. Tout concourt au contraire à montrer que Villanoviens et habitants des terramares sont toujours restés étrangers les uns aux autres. Pourquoi en effet, s'il en avait été autrement, les provinces villanoviennes ne nous présentent-elles jamais de terramares à l'âge du bronze? Pourquoi la région des terramares n'est-elle pas devenue villanovienne à l'âge du fer ?

Tout le monde s'accorde au contraire à reconnaître l'identité presque absolue de l'âge du fer à ses débuts en Toscane et à Bologne. La découverte du nouveau cimetière bolonais hors de la porte San Vitale ne fait qu'accentuer cette analogie. M. von Duhn l'attribue à des relations commerciales développées entre deux populations de même origine. Une telle explication paraît insuffisante pour rendre compte de la similitude parfaite des rites funéraires ou des formes de la poterie évidemment fabriquée sur place. Du moment qu'il admet, avec moi, l'origine tyrrhénienne de la plupart des traits qui donnent à une partie du premier âge du fer italien sa physionomie proprement villanovienne, il faut donc que le même peuple ait étendu son domaine depuis les rivages de Toscane jusqu'à Bologne et au golfe vénète.

J'avais supposé autrefois, alors que la civilisation villanovienne paraissait plus récente dans la vallée du Pô qu'en Toscane, un mouvement de migration des peuples de l'Italie centrale vers la région située au nord de l'Apennin. La trouvaille d'un cimetière archaïque à Bologne enlève à cette hypothèse son appui le plus solide. Je l'abandonne à la censure de M. von Duhn; j'abandonne avec elle mon interprétation de la légende d'Ocnus et d'Aulestes relative à la fondation de Bologne. Mais puisqu'il faut la remplacer, je regarderais aujourd'hui avec plus d'attention du côté des Alpes Juliennes et de l'Europe centrale; je chercherais si la civilisation que nous appelons villanovienne ne se serait pas développée au sein d'un vaste empire étendant sa puissance depuis les régions de Styrie, productrices du fer, jusqu'en Toscane. Elle aurait eu ainsi toute facilité d'unir et de fondre les traditions de l'âge du bronze européen avec les éléments nouveaux que lui apportait la mer. L'invasion vénète, au nord, l'aurait d'assez bonne heure coupée de ses racines européennes, tandis qu'au sud elle aurait peu à peu reculé devant les progrès des Etrusques.

MM. von Duhn et Ghirardini m'excuseront, je l'espère, de ne pas partager leur croyance à la descendance villanovienne du peuple des terramares. L'amitié si libérale de M. Ghirardini ne me tiendra pas rigueur de me refuser à souscrire à sa théorie des « *pagi* » bolonais. Sans accepter toutes les idées qu'a suggérées à M. Ghirardini son heureuse découverte d'une nouvelle nécropole bolonaise, je ne puis que me féliciter avec lui de sa trouvaille qui me permet à moi-même de corriger plusieurs de mes opinions antérieures. Je m'associe donc de grand cœur à l'émotion que lui a causée l'apparition de « ce pauvre champ « funèbre bolonais dont la physionomie si rudement archaïque, « dans la tristesse désolée de ses urnes funéraires toutes nues « et de ses stèles informes, évoque de si graves problèmes « ethniques et historiques. »

A. GRENIER.

SUR QUELQUES DANSES ÉGYPTIENNES

Fig. 1. — Danseur.
Hypogées de Beni-Hassan.

On a cru longtemps que les premières danses de l'ancienne Égypte furent les danses sacrées et les danses astronomiques. Sur ces danses mêmes nous avons peu de renseignements : quelques vagues allusions de Platon et de Lucien, sur lesquelles nombre d'historiens et de maîtres de danse ont, entre le XVIe et le XXe siècle, laissé travailler leur imagination; pas un document figuré à l'appui.

Après 1830, lorsque parurent les publications de Champollion, Rosellini, Lepsius, Prisse d'Avennes, on commença de se demander si les riches Égyptiens ne se donnaient pas le divertissement de danses profanes.

« Il est probable — écrit vers cette époque un anonyme [1], — que les sons de la harpe et du sistre durent quelquefois accompagner, sous les palmiers du Nil, des danses moins graves et moins savantes (que les danses astronomiques); mais la tradition n'en est point venue jusqu'à nous ». Rosellini, en 1834, observe que les attitudes représentées sur les tombeaux égyptiens ne diffèrent guère de celles qu'offrent les danses de son temps.

La Fage, en 1844, et Wilkinson, en 1878, étudient les mou-

1. *Esquisse de la danse chez tous les peuples*, manuscrit à la bibliothèque de l'Opéra, in-fol., n° 1597.

vements des danseurs figurés sur divers monuments et y constatent l'existence de la *pirouette* et de *l'entrechat*.

Les découvertes de M. Loret à Sakkarah (1897-1899) ont fait connaître la figuration d'un mouvement de danse d'un caractère tout à fait moderne.

Nous parlerons plus loin du *grand battement*.

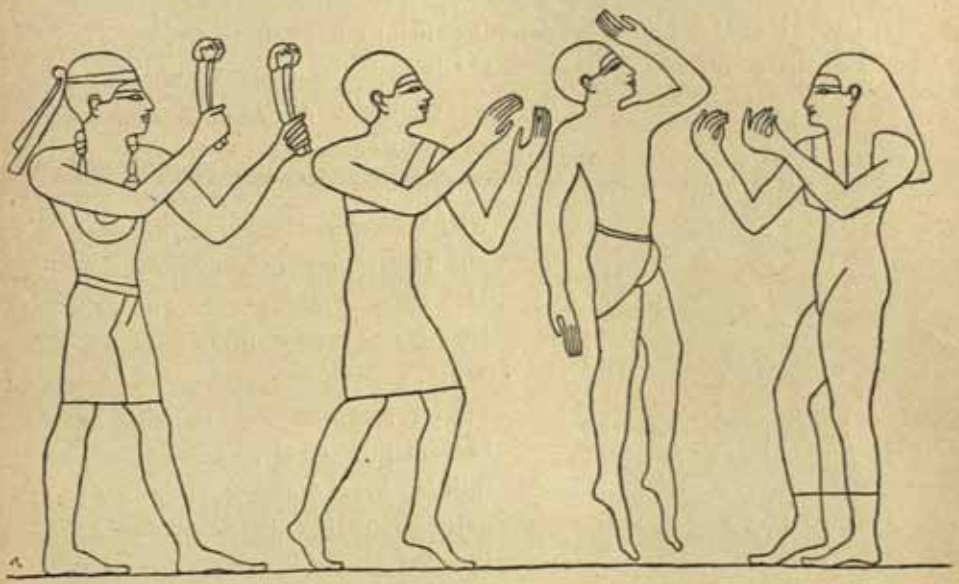

Fig. 2. — Musicien et danseurs. Nécropole de Thèbes.

Les noms de ces danses sont inconnus; les reliefs ou les peintures qui les figurent portent des inscriptions telles que « Danse », « Danseur », « Art de la Danse », sans rien de plus ; elles ne donnent aucun renseignement technique et semblent n'être que des éléments décoratifs.

Nous nous bornerons ici à l'analyse de quelques mouvements.

La fig. 1, d'après une peinture des hypogées de Beni-Hassan, représente un danseur; il nous prouve de la manière la plus positive que la *pirouette*, c'est-à-dire cet acte dans lequel le danseur se tient sur une jambe et tourne rapidement sur lui-même, son autre jambe faisant angle droit avec celle qui porte

à terre, était en usage dans l'Égypte il y a plus de trois mille cinq cents ans. Un relief de Thèbes (fig. 2) offre un personnage détaché du sol dans une position qui semble indiquer un entrechat fait ou à faire[1]. Au tombeau de Ti (fig. 3) nous voyons une attitude qui rappelle les danses les plus modernes : une danseuse la jambe droite sur la demi-pointe, les bras en couronne au-dessus de la tête. Les danseuses du tombeau d'Ankmahorou (fig. 4), gravées sur l'un des plus curieux bas-reliefs de l'Ancien Empire à son apogée, vers la VIe dynastie, représentent presque exactement *le grand battement* de nos danseurs.

Fig. 3. — Danseuse. Tombeau de Ti.

Tout le poids du corps, légèrement renversé en arrière, porte sur la jambe gauche, tandis que la jambe droite, tendue en position de grande quatrième ouverte, projette le pied droit plus haut que la tête; les bras sont au second temps, si l'on considère que les bras étendus et le pied gauche, au lieu d'être figurés en raccourci, sont ramenés de profil suivant les principes immuables de l'art égyptien (cf. fig. 5).

M. J. Capart décrit ainsi cet admirable bas-relief[2] : « Au mur sud du kiosque une scène de divertissements avait été sculptée ; il ne reste plus que la partie inférieure et les traces d'un second registre. Le mort, assis sur un siège à pied en forme de pattes de lion, regardait les danses qu'exécutaient devant lui deux hommes; un troisième battait la mesure en frappant dans ses mains. Au registre inférieur, les danses se poursuivent, exécutées cette fois par cinq femmes représentées dans une attitude que l'on trouve rarement dans les scènes analogues. Leurs pas sont accompagnés par le battement des mains de deux femmes.

1. La Fage, *Histoire de la musique et de la danse*, Paris, 1844.
2. J. Capart, *Une rue de tombeaux à Saqqarah*, Bruxelles, 1907.

La coiffure des danseuses est terminée par une longue tresse à laquelle est suspendue une balle, qui, au cours des évolutions de la danse, entraînait la tresse rapidement autour de la danseuse. A côté des offrandes nécessaires à la vie matérielle, on veillait donc à fournir au mort des plaisirs esthétiques et, si on nous permet l'expression, on enfermait au tombeau des danses en les exécutant réellement à l'intérieur de la demeure d'éter-

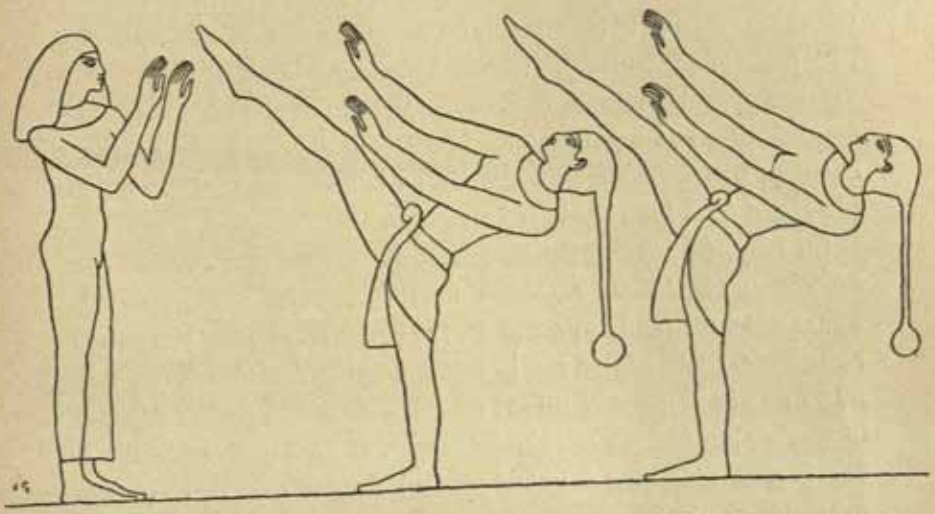

Fig. 4. — Danseuses. Tombeau d'Ankmahorou à Sakkarah.

nité au moment des funérailles. Leur figuration sur les murs en assurait la répétition aussi souvent que le mort le désirerait ».

« Toutes les représentations de la danse ancienne égyptienne, écrivait A. Czerwinski en 1862[1], donnent l'impression d'une grande recherche de l'eurythmie dans tous les mouvements des danseurs. Elles sont le résultat d'une parfaite culture ; toutes les figures dont il s'agit ici révèlent dans leurs divers mouvements une grande habileté, une grande souplesse et, en supposant que la danse donne involontairement l'expression de l'état d'esprit, elles dégagent une grande sérénité, ainsi qu'une douce satisfaction. »

1. A Czerwinski, *Geschichte der Tanzkunst*, Leipzig, 1862.

Cependant, à voir les attitudes figurées plus haut, il semble bien que la « sérénité égyptienne » n'allait pas jusqu'à interdire les mouvements les plus exagérés du corps humain Le spectacle offert dans le tombeau d'Ankmahorou « au mort assis sur un siège à pieds en forme de pattes de lion » est évidemment très divertissant; ces attitudes expriment absolument le contraire de tout ce qu'on a dit de la décence et de la froideur lourde de l'art égyptien; ce *grand battement* ne serait point déplacé dans nos plus modernes *music-halls* (fig. 5). Cependant la gravité douce des visages des danseuses, la ligne calme de leur corps ferme et souple donnent à penser que leurs danses n'étaient ni désordonnées ni licencieuses, comme elles le devinrent certainement plus tard sous les influences étrangères.

En résumé, ces figures de danse démontrent clairement que *l'arabesque saltatoire* n'a pour ainsi dire point changé depuis 4.500 ans; on peut supposer que la danse en Égypte était aussi composée, aussi réglée que la danse actuelle; qu'elle devait être à la fois une science et un art dont les règles immuables furent observées pendant de nombreux siècles et dont nous retrouvons des traces certaines dans les plus modernes créations chorégraphiques.

Valentine Gross.

Fig. 5. — Danseuse moderne.
Grand battement à la grande quatrième ouverte.

NOTE SUR UN BRONZE GRAVÉ

DU MUSÉE DE ROUEN

Le Musée archéologique de Rouen, très riche en objets de toute sorte et mis fort aimablement à la disposition des travailleurs par son conservateur, M. Léon de Vesly, possède une collection de statuettes dont quelques-unes, par exemple le Mercure assis trouvé à Epinay [1], comptent certainement parmi les plus belles qui nous soient venues de l'antiquité. J'ai remarqué dans la vitrine les contenant une lame de bronze qui m'a paru mériter d'être décrite [2].

Il s'agit, je crois, d'un manche de *simpulum*; en tout cas, l'objet, qui est coudé, a la forme d'une palette pourvue à son bout le plus large d'un crochet constitué par un reploiement du métal (fig. 1). La lame a une longueur de $0^m,20$; son épaisseur est de $0^m,002$. Elle est décorée sur ses deux faces de figures gravées au burin. On trouve d'un côté, sur la partie la plus large, une image de Mercure imberbe, nu, debout, asexué, coiffé du pétase, tenant de la main droite baissée une bourse, de l'autre main placée sur la poitrine un caducée cantonné de petits points. Devant le dieu est un bouc marchant vers la gauche. Un autel allumé en forme de balustre et quatre croisettes, cantonnées aussi de petits points, complètent la décoration du tableau. De ce même côté, la partie la moins large de la lame est partagée en six registres. Une seule image occupe chacun d'eux, mais les images des quatre premiers registres sont connexes deux à deux (fig. 2). C'est ainsi qu'on trouve successivement, de droite à gauche, un lion bondissant, un homme vêtu d'une

1. Salomon Reinach, *Répert. de la stat.*, III, p. 52, n° 7.

2. La provenance de cette pièce ne m'est pas connue. Une étiquette effacée (visible sur la photographie) m'a paru contenir les mots: « *rue de P...* » Il se peut par suite qu'on l'ait trouvée à Rouen et qu'elle ait fait partie de l'ancienne collection Thaurin.

tunique fuyant devant le fauve, et un ours que combat un bestiaire armé d'une lance. Les images des registres suivants sont

Fig. 1.

plus oxydées. Celle de l'avant-dernier pourrait être un singe assis devant un arbre; l'autre a disparu tout à fait.

Sur la partie la plus large du second côté de la lame, on voit un anguipède supportant des deux mains une sorte d'arcade formée d'une double bande de traits parallèles et de points alternés bordant une ligne sinueuse (fig. 1). La partie la plus étroite n'a que trois registres, dont les sujets paraissent indépendants les

Fig. 2.

uns des autres (fig. 3). Dans le premier registre est un monstre marin tourné vers la gauche; le second contient deux sangliers qui se battent; le troisième est occupé par un griffon qui galope, les ailes éployées, entre deux arbres. Enfin, sur chaque face, sont disséminées des croisettes comme celles dont j'ai déjà parlé, et dont le caractère symbolique m'échappe.

L'image de Mercure semble prouver que nous avons affaire à quelque objet du culte de ce dieu. Mais on ne saisit pas la pensée qui a dicté le choix de l'ornementation. L'anguipède peut rappeler la lutte de Mercure contre les Géants; le reste me pa-

Fig. 3.

rait obscur. Conducteur des âmes, protecteur des personnes et de leurs biens, messager céleste, Mercure était partout, sous les eaux, sur la terre et dans les airs. Le monstre marin, les deux sangliers et le griffon seraient-ils un symbole de ce triple royaume? L'hypothèse est bien fragile et, d'ailleurs, l'admettrait-on que l'explication des autres figures n'en serait pas moins embarrassante. Au surplus, l'intérêt de l'objet n'est pas tout entier dans sa décoration; il tient aussi pour une bonne

part à la technique dont elle témoigne. La gravure au burin, commune en Grèce et en Italie dès la plus haute antiquité pour l'ornementation des miroirs et des cistes, n'a été que rarement pratiquée par les artistes gallo-romains. Ils lui préférèrent, à ce qu'il semble, le pointillé et le repoussé. Mais ce n'est pas ici le lieu de traiter d'un procédé qui de bonne heure eût pu conduire à l'impression en taille douce et n'aboutit qu'à la niellure. Je n'ai voulu qu'appeler brièvement l'attention des spécialistes sur une pièce de quelque valeur pour l'histoire de l'art.

Em. Espérandieu.

A PROPOS DE LA PAIX DE POUZZOLES

(39 AVANT J.-C.)

M. Carcopino, dans un article paru ici-même (*Revue*, 1913, II, p. 253 et suiv.), a exposé comment la paix de Misène entre Octave, Antoine et Sextus Pompée avait été conclue à Pouzzoles dans l'île que représente la peinture de Bellori. Sans discuter l'attribution au port de Pouzzoles du fragment de la peinture, je voudrais seulement préciser, au sujet des pourparlers de l'an 39, quelques points qui rendent, je crois, moins certaine la présence des négociateurs dans l'île de Pouzzoles.

L'entrevue entre les Triumvirs et le maître de la mer a eu lieu dans le grand golfe qui est compris entre la pointe de Misène et l'île Nisida[1]. Trois villes y ont coexisté, dont les auteurs anciens emploient les noms pour notre traité : Misène, dont le port militaire est postérieur; Baïes, alors déjà station balnéaire en vogue, et Pouzzoles, le grand port marchand[2]. Les sources principales sont Plutarque, Dion Cassius et Appien[3]; les deux premiers donnent Misène, le dernier seul Dicæarchia (Pouzzoles). C'est sur le témoignage de celui-ci, du reste le plus détaillé, que M. Carcopino appuie sa démonstration, et c'est ce même auteur que nous allons suivre.

Dicæarchia n'est pas le seul endroit que mentionne Appien. Il

1. M. Carcopino signale en note (p. 265) que les anciens donnaient comme nous un nom général au golfe de Naples. Il cite Denys d'Halicarnasse et Lycophron qui l'appellent golfe de Misène. Pourtant Strabon (V, 4, 3) emploie le nom de Κρατήρ, qui devait être d'usage courant.

2. Chez les modernes la dénomination « Paix de Misène » a prévalu, sans qu'il y ait grand motif à ce choix.

3. Plutarque, *Antoine*, 32. — Dion Cassius, XLVIII, 36, 1. — Appien, *B. C.*, V, 72.

indique, et M. Carcopino l'a noté, qu'Octave et Antoine, forcés à la paix par le peuple affamé de Rome, sont partis pour Baïes : « ἐξήεσαν ἐς Βαίας ὁ Καῖσαρ καὶ ὁ Ἀντώνιος »[1]. Pourtant, M. Carcopino dira (p. 265) que les Triumvirs se sont dirigés sur Pouzzoles. Il est difficile de négliger l'indication si précise du texte, qui concorde avec la vraisemblance : au plus fort de l'été (la paix est d'août 39), les Triumvirs ont été s'installer dans quelque villa de la plage à la mode, plutôt que dans une ville. De son côté, Sextus Pompée est venu, avec ses plus beaux navires, de Messine qui était sa capitale jusqu'à Ænaria (Ischia)[2].

La première entrevue se passa avec un cérémonial particulier. On avait construit, en effet, sur la plage une jetée en pilotis, recouverte d'un plancher, qui avançait en mer. En un endroit le plancher était complètement interrompu, de sorte qu'on voyait circuler l'eau dans un étroit espace, et que la jetée semblait coupée en deux tronçons. Sur celui qui tenait au rivage montèrent les Triumvirs; sur l'autre, isolé dans les flots, se tint Sextus Pompée, avec son beau-père L. Scribonius Libo qui avait servi de médiateur. Cette installation, qui paraît établie de façon durable, avait pour but d'assurer la protection et de réserver les droits de chacun. Car Antoine et Octave, maîtres de l'Italie, étaient sur un prolongement du continent, et Sextus

1. Appien, *B. C.*, V, 69.

2. M. Carcopino indique que « longeant les côtes selon la coutume prudente des marins de l'antiquité », Sextus Pompée passa devant Pouzzoles le soir avant de gagner son mouillage d'Ischia. — Mais les marins Pompéiens n'étaient pas si inexpérimentés qu'ils fussent obligés de suivre toutes les sinuosités de la côte. L'essentiel dans une traversée, pour les anciens qui n'avaient pas de boussole, était de ne pas perdre la terre de vue. Sous cette réserve ils savaient fort bien se tenir au large, où les courants et les coups de vent sont moins à craindre. Les pilotes dont on nous rapporte des prouesses nautiques (cf dans Appien, *B. C.*, V, 101, la course de Ménodoros de Messine au golfe de Velia), pouvaient sans difficulté, après avoir reconnu Capri, se diriger sur Ischia. Ils évitaient ainsi de longer les côtes parsemées d'écueils et de faire suivre à leurs navires les baies successives du golfe de Naples, ce qui était un danger pour les bateaux et une fatigue inutile pour la chiourme. Sextus Pompée a donc dû plutôt cingler droit sur Ischia « ἐς τὴν Αἰναρίαν διέπλει », après quoi il alla *croiser* devant Pouzzoles, sous les yeux des Triumvirs restés à Baïes : « καὶ Δικαιάρχειαν μὲν οὕτω σοβαρῶς παρέπλευσε περὶ ἑσπέραν, ἐφορώντων τῶν πολεμίων » (Appien, *B. C.*, V, 71).

Pompée sur une sorte d'îlot ; or, les îles lui avaient été données avec le titre de Præfectus Oræ Maritimis par un senatus-consulte de l'an 44[1]. Mais Appien ne nous dit pas où cette jetée avait été construite ; c'est quelque part sur le rivage du golfe, sans qu'il donne d'indication plus précise.

Ce premier entretien n'eut aucun résultat à cause des prétentions exagérées de Sextus Pompée ; les pourparlers officieux qui suivirent gagnèrent aux Triumvirs tout l'entourage du maître de la mer, et celui-ci fut, à contre-cœur, obligé de céder. La paix fut conclue dans une nouvelle entrevue, et c'est cette seconde rencontre que M. Carcopino situe dans l'île de Pouzzoles. Il écrit en effet (p. 264) : « Les trois hommes se réunirent à nouveau, mais cette fois à Pouzzoles, sur le *môle en forme d'île*, que gardaient les croiseurs de Sextus Pompée, mouillés tout autour ». Mais la formule d'Appien est moins précise : αὖθις οἱ τρεῖς συνῆλθον ἐς τὸ ἀμφίκλυστον Δικαιαρχίων χῶμα, περιορμουσῶν τῶν φυλακίδων νεῶν[2]. Il semble logique qu'on ait utilisé pour les seconds pourparlers l'appareil imposant construit pour les premiers ; si un détail fut changé au cérémonial, c'est que dans cette entrevue finale il fallait flatter l'amour-propre de Sextus Pompée dont on avait obtenu le consentement à grand'peine[3]. Les trois chefs se réunirent à nouveau, αὖθις, sur la jetée, mais Antoine et Octave vinrent chez Sextus Pompée, sur la partie qui lui appartenait, sur ce χῶμα ἀμφίκλυστον où il se tenait au premier entretien, seul avec L. Scribonius Libo. — Quant aux navires chargés de gardes, rien n'indique dans le texte qu'ils appar-

1. Appien, *B. C.*, III, 4, et les monnaies de Sextus Pompée (Babelon, *Pompeii*, 21 et sq.).

2. Appien, *B. C.*, V, 72. Χῶμα a le sens précis de jetée, et ἀμφίκλυστος veut seulement dire entouré d'eau.

3. C'est une raison du même ordre qui me fait croire qu'il vaut mieux adopter la version de Dion Cassius, XLVIII, 38, 1, dans laquelle on laisse à Sextus Pompée l'honneur de recevoir le premier, alors qu'Appien et Plutarque indiquent qu'on a tiré l'ordre des repas au sort. Il est certain que Sextus Pompée a eu la main forcée et qu'on a craint, surtout après l'arrivée de son lieutenant Ménodoros, qu'il ne voulût rompre la paix. D'où ces prévenances et la hâte avec laquelle on envoya aux Vestales le traité à peine signé.

tinssent seulement à Pompée; le contraire est même probable, car les Triumvirs, qui étaient le plus en péril, avaient dû chercher à placer leurs troupes aussi près d'eux que possible. Dans ce golfe où la pente des fonds sous-marins est rapide près de la côte, il était facile aux galères à très faible tirant d'eau de mouiller autour de la jetée. — Appien nous apprend donc seulement, à mon avis, dans ce second passage, que la jetée coupée en deux avait été construite près de Pouzzoles ou à Pouzzoles même, ce qu'il avait négligé de dire tout d'abord.

M. Carcopino (p. 266) appuie sa démonstration sur les détails que donne Appien au sujet des banquets qui suivent le traité : « Antoine et Octave ont pu y séjourner (dans l'île) avec des détachements de troupes, ce qui suppose déjà une certaine étendue; il a fallu l'escadre des croiseurs de Sextus pour en assurer la garde ». — Certes, dans ces conditions, la jetée construite en mer aurait été de dimension insuffisante. Mais le texte est moins formel : Ἐξένιζον δ' ἀλλήλους... πρῶτος μὲν ἐπὶ ἐξήρους Πομπήϊος περιωρμισμένης ἐς τὸ χῶμα · ταῖς δὲ ἑξῆς Ἀντώνιος τε καὶ Καῖσαρ, σκηνοποιησάμενοι καὶ οἵδε ἐπὶ τοῦ χώματος... αἵ τε νῆες αὐτοῖς παρώρμουν, καὶ οἱ φύλακες περιειστήκεσαν..., κ. τ. λ.[1]. Ils ont, les uns et les autres, les triumvirs comme Sextus Pompée, leurs gardes autour d'eux et leurs navires mouillés auprès, sans que l'auteur précise à qui sont les gardes ou les navires et quel en est le nombre; il ne dit pas non plus que les banquets donnés sur le χῶμα aient lieu sur le χῶμα ἀμφίκλυστον. Point n'est donc besoin d'un large espace, et on peut supposer que le premier appontement plus grand que le second et plus commode a servi pour ces festins de réconciliation. En résumé, le texte d'Appien ne suffit pas, me semble-t-il, pour permettre de situer les deux entrevues dans deux lieux différents, et de déterminer nettement que l'emplacement de la seconde ait été l'île du port de Pouzzoles.

Cette hypothèse mettrait de plus Appien en contradiction for-

1. Appien, *B. C.*, V, 73.

melle avec les autres textes importants, ceux de Plutarque et de Dion Cassius[1]. Ces historiens ont beau être de médiocre valeur, on ne peut négliger complètement leur témoignage, pour s'en tenir au seul Appien dont l'exactitude est souvent contestable[2]. Or, l'un et l'autre insistent sur le χῶμα et la description qu'en donne Dion est identique à celle d'Appien. Seulement, pour abréger, il a confondu les deux entrevues en une seule, à la fin de laquelle la paix est conclue; ni lui ni Plutarque n'indiquent de changement de lieu entre les pourparlers et les banquets, sur lesquels ils sont pourtant prolixes de détails.

Il faut donc admettre, pour mettre nos trois textes d'accord, que les négociations de l'an 39 ont eu lieu sur une jetée construite en un endroit indéterminé du rivage, dans le golfe où sont Misène, Baïes et Pouzzoles. Appien, qui a travaillé sur les textes contemporains, situe l'entrevue près de la ville qui avait au 1er siècle le plus d'importance, Pouzzoles. Plutarque et Dion Cassius plus négligents emploient le nom du grand port militaire de leur époque, Misène; Florus[3] cite le « Litus Baïanum » qui lui était familier, ainsi qu'à ses lecteurs. Quant à nous, nous devons, comme l'a proposé M. Carcopino, adopter à l'avenir pour la paix de 39 le nom de « Paix de Pouzzoles », car c'est sans doute ainsi que l'ont appelée les contemporains.

Raoul Sciama.

1. Plutarque, *Antoine*, 32; Dion Cassius, XLVIII, 36, 2.

2. Parmi les divergences que M. Carcopino signale entre Appien et Dion, il en est qui ne sont à l'avantage ni de l'un ni de l'autre. La différence de noms de l'affranchi de Pompée (p. 263) — Ménodoros chez Appien, Ménas chez Dion — est négligeable, car Ménas est sans doute l'abréviation courante de Ménodoros. — S'il n'y a pas accord entre les deux historiens sur la durée des pouvoirs concédés à Sextus par le traité (p. 262, note 2), ce n'est pas Dion qui avec cinq ans la restreint, mais bien Appien, en la limitant à celle du triumvirat; car celui-ci arrive à terme un an et demi après la paix, le 1er janvier 37. La vérité n'est en ce cas ni chez l'un ni chez l'autre, et l'erreur d'Appien est manifeste. (Le lecteur que ces détails pourraient intéresser les trouvera exposés dans mon étude sur Sextus Pompée, à paraître prochainement).

3. Florus, III, 17, 3.

UNE MÉTOPE EN PARTIE INÉDITE
DU MONUMENT D'ADAM KLISSI (ROUMANIE)

Pendant le transport à Bucarest des bas-reliefs du monument d'Adam Clissi, la moitié d'une des métopes, par suite d'une inondation, fut perdue et resta plus d'une année sous l'eau.

Cet accident est l'origine d'une légende assez répandue parmi les savants qui se sont occupés de ce monument, à savoir qu'une des métopes manque, ayant été engloutie dans les eaux du Danube.

Pourtant, M. Gr. Tocilesco avait décrit — assez inexactement, du reste — cette métope avec les autres ; mais, au moment de la publication de l'ouvrage *Das Monument von Adam Clissi*, il ne put donner qu'une photographie insuffisante de la partie inférieure [1].

On trouvera ici (fig. 1) un dessin de la métope entière, dont les dimensions sont à peu près les mêmes que celles des autres. Sa condition très fruste ne permet guère une reproduction photographique satisfaisante.

Voici la description de Grégoire Tocilesco :

« L'état délabré du bas relief, trouvé au sud [du monument] avec la métope n° 14, permet de reconnaître la représentation de trois Romains, également en colonne d'attaque. On distingue de leur armement la cotte de mailles, les chaussures que l'on peut reconnaître d'après quelques vestiges épars, les épées courtes dans les mains qui tombent le long du corps et, à la dernière figure de droite, un bouclier ovale, vu de face ; l'*umbo*

1. Tocilescu, Benndorf et Neumann, *Das Monument von Adam Clissi*, fig. 63, métope 15, reproduite dans S. Reinach, *Répertoire des reliefs grecs et romains*, t. I, fig. 15, p. 432.

de ce bouclier est indiqué par une sorte de petit bourrelet marginal ; il y a aussi une raie qui le divise en deux verticalement. Si nous voyons juste, les fourreaux des épées pendaient sur le côté droit. Ici nous avons reproduit la métope de Bucarest. Cependant la partie supérieure, qui manque dans le cliché et qui était tombée dans le Danube pendant le transport, ayant

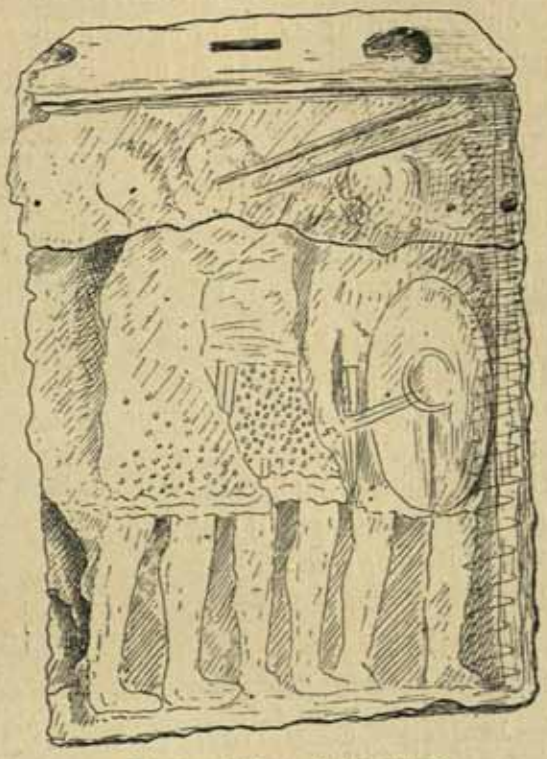

Fig. 1. — Métope d'Adam Klissi.

été à présent apportée de Rassova, s'adapte parfaitement à l'autre fragment. Cette partie est, en effet, très fruste ; cependant nous croyons distinguer, du côté droit, la tête du troisième soldat, au-dessus duquel s'élève, à droite quelque chose représentant probablement une trompette (*tuba*). Les guerriers de cette métope se distinguent aussi par leur grande taille et ressemblent, au point de vue de l'armement, aux figures

des nos 14 et 32, que nous supposons être des prétoriens[1]. »

En examinant notre dessin, on peut se rendre compte que cette description n'est pas tout à fait exacte.

Il y a trois figures représentant des soldats romains en marche. Ils sont vêtus de cottes de mailles. Le premier seulement avance, tenant son épée de la main droite, le bouclier couvrant le corps; les deux autres le suivent, soufflant dans des trompettes qu'ils tiennent de leurs mains droites, difficiles à distinguer. Les deux *tubicines*[2] sont précédés probablement de leur chef, qui, sous le règne de Septime Sévère, de Caracalla et de Galba, portait le titre d'*optio* et était vêtu comme un centurion[3].

Tocilesco et Benndorf croyaient que cette métope faisait partie de la scène du sacrifice[4]. Furtwängler combattit cette opinion. Il établit qu'il s'agit du signal donné par les trompettes au moment de l'attaque, et non pas de la sonnerie exécutée pendant la procession du sacrifice[5]. La place de cette métope est par conséquent tout indiquée. Elle doit figurer à la tête des bas-reliefs représentant l'armée en marche, dans la série qu'Antonesco appelle « le moment qui précède l'attaque[6] ». C'est immédiatement après cette métope qu'il faut placer les autres, représentant des porteurs de *signa*[7].

Jassy (Roumanie).

O. TAFRALI.

1. *Op. cit.*, p. 71, éd. roumaine. Cette métope a été également décrite et reproduite (avec certaines erreurs), par Teohari Antonesco, d'abord dans *le Trophée d'Adam Clissi* (p. 130), puis dans l'œuvre posthume *Columna Traiana*, Jassy, 1910 (métope 50, pl. XXI).

2. On voit assez souvent sur la colonne Trajane des représentations semblables de *tubicines*. Voir Conrad Cichorius, *Die Reliefs des Traianssäule*, pl. X, XX, LXXVI, nos 272-273.

3. R. Cagnat, *L'armée romaine d'Afrique*, p. 218; cf. Antonesco, *Le Trophée*, p. 133.

4. *Op. cit.*, p. 91.

5. Furtwängler, *Das Tropaion von Adam Clissi*, p. 493; cf. T. Antonesco, *Le Trophée*, p. 86 et 130.

6. T. Antonesco, *Le Trophée*, p. 127.

7. Voir ces métopes dans le *Das Monument von Adam Clissi* et dans Antonesco, *Le Trophée*, p. 127 et *Columna Traiana*, pl. XXI, 2.

SIGNATURES DE PRIMITIFS

LE PEINTRE JOHANNES GALLICUS A BRUNSWICK (1246) ET LA DANSE DE SALOMÉ

(Planche XII.)

Cliché Méry.

Fig. 1. — Salomé, d'après la médaille d'Aristobule. (Cabinet des Médailles de Paris.)

Henri le Lion, duc de Saxe et comte de Brunswick, fils de Henri le Superbe, duc de Bavière, et de la fille de l'empereur Lothaire II, Gertrude, mourut en 1195. Il agrandit la ville de Brunswick et remplaça l'église Saint-Pierre et Saint-Paul par une cathédrale dédiée à saint Jean et à saint Blaise. Elle avait été commencée vers 1173. C'est donc entre les années 1173 et 1195 que fut construit le Dôme actuel.

En 1906, j'ai publié dans la *Revue de l'Art* une étude sur *la Renaissance et ses origines françaises*. J'y montrais que dès la seconde moitié du XIIe siècle, la France avec ses sculpteurs, qui, contrairement à l'axiome intangible, signaient sans humilité leurs œuvres, avait précédé dans la voie nouvelle l'Italie; qu'Antelami, avec son portail *signé* du Baptistère de Parme, sculpté en 1198 (fig. 2), semblait pourtant jusqu'ici, avoir, sous la poussée de saint François d'Assise (1182 + 1128), entraîné la France vers des formules nouvelles.

Dans cette étude rapide, complétée d'ailleurs un peu plus tard[1], je m'étais attaché seulement à quelques sculpteurs choisis parmi les trente de cette époque dont j'avais lu les signatures. Il n'y avait été parlé que d'un peintre du même temps, dont j'avais pu reproduire également la signature d'après la

Fig. 2. — La danse de Salomé. Bas-relief de la porte du Baptistère de Parme, œuvre signée de Benedictus Antelami (1196).

très mauvaise photographie d'une inscription en vers du Dôme de Brunswick :

NORINT HOC OMNES
QVOD GALLICVS ISTA
IOHANNES[PINXIT·EVM
PETIS HIC DEVS VT DET VIVERE
BRVNSWIC·[IOHAN WALE
PETER
QVE·SCIO·FORMARE SI SCIREM VIVIFICARE
CORPORA·DEBEREM MERITO CUM DIIS RESIDERE

« Que tous sachent que le Français Jean a peint ces

1. *Signatures de Primitifs, les Sculpteurs*, dans *l'Ami des Monuments*, 1908

murailles. Demandez à Dieu qu'il lui permette de vivre à Brunswick. Jean Wale Peter.

« Si je savais donner la vie aux corps que je sais représenter, j'aurais le droit certainement de m'asseoir à côté des Dieux. »

Jean Wale, Gallicus, le Français, avait donc, comme les sculpteurs, signé son œuvre en termes aussi orgueilleux que pompeux. Il célébrait ainsi son talent en des vers certes bien

Fig. 3. — Signature d'Omblardus dans les fresques de Saint-Désiré (Bourbonnais), (d'après Gélis-Didot).

dépourvus de cette humble modestie qu'on prétend être le propre des artistes du moyen âge. Il faut l'excuser. C'était, quoi qu'on en dise, l'habitude de l'époque — ajoutons de toutes les époques; et si les *Chroniques* contemporaines sont pleines des éloges consacrés à des peintres, tels qu'Adélard II de Louvain († 1055), Héribert († 1060) et Roger de Reims, Bernard de Lobbes, Thiémon de Salzbourg, Foulques d'Anjou, Girard de Chemillé, dont les signatures ont probablement disparu en même temps que leurs travaux, les monuments qui nous sont parvenus nous apprennent que Brunus et Modestus de Fulde,

Bernward de Hildesheim, Omblardus de Saint-Désiré (fig. 3), pas plus en deçà des Alpes, que les Guido, les Petrolino, les Bonizzo, les Ventura de Bononia, au delà, n'hésitaient à signer orgueilleusement de leurs noms les œuvres qui sortaient de leurs mains.

Elles rappellent toutes l'intéressante signature du sculpteur Natalis, d'Autry-Issard :

+CVNCTA DEVS FECIT·HOMO FACTVS CVNCTA REFECIT·
+NATALIS ME FE·

« Dieu a tout fait. L'homme fait a tout refait. Natalis m'a fait. »

Mais revenons à notre Jean le Français, travaillant à Brunswick. Le voilà donc excusé de son orgueil, puisqu'il nous faut admettre qu'il a signé, et que sa signature n'est pas « unique », ainsi qu'on se plaît à le répéter toutes les fois qu'une signature d'artiste a eu, par grand hasard, les honneurs d'une étude.

De ce peintre nous savons bien peu de choses. Dans un document de l'an 1200, on trouve à Hildesheim, distant de Brunswick de quelques quarante kilomètres seulement, un prêtre de ce nom qui appartient à une famille bourgeoise dont la trace est signalée en 1145.

Le conseiller d'intendance Wiehe suggère que le nom de Wale pourrait indiquer une origine rhénane, du côté de Trèves.

Bien que M. le Dr P. J. Meier, l'éminent conservateur du Musée grand ducal de Brunswick, découvre dans la décoration murale du Dôme plusieurs mains, il est bien impossible d'établir un rapprochement entre l'une d'elles et le nom de l'artiste qui a tracé l'inscription. Mais puisqu'un seul peintre est nommé, il peut paraître rationnel de le regarder comme un chef d'atelier chargé de la direction générale de l'œuvre. Son influence se serait donc exercée sur toute la décoration ;

ainsi, nous n'avons pas le droit de séparer aucune des peintures de l'inscription.

Il n'en va pas différemment d'ailleurs des manuscrits qu'on veut toujours attribuer à un seul artiste, alors qu'il existe parfois de si grandes différences dans les enluminures. On se croit obligé alors de les attribuer à la jeunesse, au plein du talent, à l'âge mûr de l'artiste. Mais c'est simplement que si elles sortent bien d'un même atelier, nous n'en connaissons que le chef-directeur, dont le nom seul a été mentionné, soit dans les comptes, soit dans la firme des manuscrits. Et c'est peut-être parce qu'il n'osait pas faire d'attribution précise que M. L. Rosenthal, parlant dernièrement du *Festin d'Hérode* du Dôme de Brunswick [1] — qu'il appelle d'ailleurs la *Danse d'Hérodias*, bien qu'Hérodias n'ait jamais dansé —, n'en a donné aucune reproduction, quoiqu'il signale son intérêt comme œuvre du *douzième siècle*. Enfin il ne fait aucune mention de l'inscription et du nom que nous venons de reproduire.

Quand naguère j'ai parlé de Jean le Français, — en le regardant, ainsi que tout le monde, comme un artiste du XIIe siècle —, l'obscurité du Dôme n'avait pas permis au photographe Behrens de Brunswick de m'envoyer autre chose que l'inscription et deux figures d'apôtres pour ainsi dire invisibles. Comme je sentais l'importance de ces fresques, je voulais pourtant en posséder l'image avant de les signaler; mais vainement mon ami et collaborateur, le Dr E. Teichmann d'Aix-la-Chapelle, avait, pendant bien des années, tenté de les faire exécuter pour moi. On lui avait toujours répondu que les voûtes du Dôme étaient trop sombres et qu'il était interdit de s'y servir de magnésium. On jugera de ma joie quand, en septembre dernier, le photographe Puhlmann de Brunswick me fit dire qu'il allait me faire, à la lumière électrique, *le Festin d'Hérode et la Danse de Salomé*. Nous pouvons donc aujourd'hui parler de la fresque et de l'inscription d'après deux clichés photographiques. L'une et

1. *L'Art et les artistes*, n° 84 (1912), p. 244.

l'autre sont des plus intéressantes à tous égards : pour l'histoire de l'art, puisque nous avons une œuvre signée; pour la technique, puis pour l'iconographie, car cette représentation est tout à fait rare, quoiqu'il en soit bien souvent question et qu'elle semble très connue; enfin, parce qu'elle est plus complète que *la Danse de Salomé* du portail de Rouen (fig. 4), qui date de 1240 à 1250 et que Mlle L. Pillion signalait dans *la Revue de l'art chrétien*[1] comme le plus illustre spécimen de la représentation du martyre du Précurseur.

Fig. 4. — La Danse de Salomé, au portail de la Cathédrale de Rouen (milieu du XIIIe siècle).

Avant de continuer, il importe de constater que quoi que j'en aie écrit, quoi que M. L. Rosenthal en ait dit, en présence de la photographie il devient bien difficile de croire que cette fresque soit du XIIe siècle. D'abord, ce qui prime tout, c'est qu'il y a une impossibilité matérielle Le Dôme n'ayant été terminé que vers 1195, il est certain que les murailles ne furent pas peintes avant que le monument fût complètement élevé; puis, quand on la compare à tout ce que nous savons de positif sur la technique, le costume, la composition, nous sentons que nous sommes en plein XIIIe siècle. Alors, pensant toujours aux jeux de mots, anagrammes, cryptogrammes, chronogrammes

1. 1904, p. 182.

qui plaisaient tant à nos aïeux, je me suis cru obligé d'interroger les vers de l'inscription. Or, si nous mettons en vedette les lettres-chiffres du second vers de l'inscription nominative nous trouvons :

PINXIT · EVM PETIS HIC DEVS VT DET VIVERE BRVNSWIC·

Nous en pourrons détacher :

IXIVM IICVV VIV VIC

qui nous donne :

MCCXVVVVVVIIIIII

soit 1246.

Ce chronogramme est-il réellement plus hypothétique que ceux de l'Autel d'Avenas, du *Retable de l'Agneau* des Van Eyck, du *Retable du Saint-Bertin*, du *Rational* du grand Bâtard de Bourgogne, aujourd'hui considérés comme indiscutables[1] ?

La décoration aurait donc été exécutée sous Othon, dit l'Enfant, duc de Brunswick-Lunebourg, mort le 9 juin 1252 ; cette date correspond bien au style de la peinture et à un autre détail, celui de la pose de Salomé en jongleresse, ainsi que nous le verrons dans un instant.

Comme iconographie, nous avons ici une illustration complète des §§ 18-28 du chapitre VI de l'*Évangile de saint Marc*. Lisons-les donc pour voir comment l'artiste en a compris la composition :

C. VI, § 18. Dicebat enim Joannes Herodi : Non licet tibi habere uxorem fratris tui.

19. Herodias autem insidiabatur illi, et volebat occidere eum, nec poterat.

20. Herodes enim metuebat Joannem, sciens eum virum justum et sanctum : et custodiebat eum, et audito eo multa faciebat, et libenter eum audiebat.

21. Et cum dies opportunus accidisset, Herodes natalis sui cœnam fecit principibus et tribunis, et primis Galilææ.

22. Cumque introïsset filia ipsius Herodiadis et saltasset, et placuisset Herodi, simulque recumbentibus, rex ait puellæ : Pete a me quod vis et dabo tibi.

23. Et juravit illi : Quia quidquid petieris, dabo tibi, licet dimidium regni mei.

1. Mély, *Les Primitifs et leurs signatures*, Paris, Geuthner, 1913, in-f°, p. 81-88.

24. Quæ cum exisset dixit matri suæ : Quid petam ? At illa dixit : Caput Joannes Baptistæ.

25. Cumque introïsset statim cum festinatione, ad regem petivit dicens : Volo ut protinus des mihi in disco caput Joannis Baptistæ.

26. Et contristatus est rex propter jusjurandum, et propter simul discumbentes, noluit eam contristare :

27. Sed misso spiculatore, præcepit afferri caput ejus in disco. Et decollavit eum in carcere.

28. Et attulit caput ejus in disco et dedit illud puellæ et puella dedit matri suæ.

Fig. 5. — La Danse de Salomé, vitrail de Saint-Jean de Lyon (vers 1215) (d'après Bégule, *Les Vitraux de la région Lyonnaise*).

Dans l'*Évangile*, la fille d'Hérodiade n'a pas de nom. Dans la *Légende dorée*, elle est encore *la Belle-fille d'Hérode*, simplement : c'est ainsi qu'elle est nommée, en 1196, dans le tympan du Baptistère de Parme : BELLA FILIA ERODIS (fig. 2).

Quand fut faite l'identification de Salomé, fille d'Hérodiade, épouse du tétrarque Philippe I, plus tard mariée à Aristobule (fig. 1), fils d'Hérode de Chalcis, avec la danseuse du *Festin d'Hérode* ? Je n'ai pu le découvrir. Mais pour la question d'art,

la chose importe peu ; nous l'appellerons du nom sous lequel elle est connue : Salomé.

Alors que sur la porte de bronze de Saint-Zénon de Vérone (XIIe s.) *le Festin* ne compte que six personnages, que sur le vitrail de Lyon, donné à sa cathédrale de Saint-Jean par l'archevêque Renaud II de Forez (1193-1226) (fig. 5), on n'en trouve que cinq, qu'à Rouen (fig. 4) (1240-1250), il y en a douze, l'artiste de Brunswick a groupé vingt personnages pour la composition des quatre scènes qui forment le sujet de son tableau (Pl. XII).

Nous avons en effet réunies ici dans un même ensemble : *la Danse de Salomé, Salomé écoutant sa mère Hérodiade, la Décollation de saint Jean, Salomé apportant la tête du Martyr*. Et le peintre a su cependant donner à chacune des scènes sa valeur relative.

Le spectateur doit, avant tout, être impressionné par *la Décollation*. Or, quoique sur le côté, le Martyr, le bourreau et l'Ange, beaucoup plus grands que les autres personnages, attirent immédiatement le regard. Hérode, qui abandonne à la danseuse la tête du saint, vient ensuite ; mais déjà il est plus petit. Il tend à Salomé, *arquée en deux* en arrière sur les mains et exécutant, sur l'accompagnement d'un joueur de vielle, un tour de *jongleresse*, un long phylactère sur lequel est écrit :

PETE A ME QVOD WIS·L'D·R

fragment de deux des paragraphes que nous avons donné plus haut : le § 22, et la fin du § 23 : L[*icet*] D[*imidium*] R[*egni*] : *même la moitié de mon royaume*[1].

C'est à peine si l'œil est retenu par Hérodiade qui murmure

1. Une partie de la fresque de Brunswick est reproduite dans Gailhabaud, *Architecture du Ve au XVIIe s.*, t. II, Paris, Gide, 1858, gr. in-4 non paginé, et dans Schultz (le Dr Alwin), *Das Höfische Leben zur Zeit der Minnesinger*, Leipzig, Herzel, 1879, 8°, t. I, p. 234. Il est curieux de voir comment ces deux auteurs reproduisent l'inscription : PEIE HOZBOU WIS ETR. Elle était donc, ainsi défigurée, bien difficile à comprendre.

à l'oreille de sa fille : « *Caput Joannis* ». Enfin toute petite est Salomé apportant sur un plat la tête de saint Jean-Baptiste.

***

En réalité, quoique très célèbre, la représentation de *la Danse de Salomé* est assez rare dans l'histoire de l'art du moyen âge. Nous l'avons au XVIe siècle à Amiens, au Tour du chœur, où j'admirais dernièrement ses personnages décorés de pein-

Fig. 6. — La Danse de Salomé, au Baptistère de Saint-Marc de Venise, par des mosaïstes grecs (XIVe siècle).

tures charmantes, par un artiste qui a signé en grosses lettres son nom dans la bordure du vêtement d'un des assistants au *Sermon de saint Jean* : BRUNUS ; Quentin Matsys l'a peinte à Anvers ; Fra Angelico en a fait le sujet d'un délicieux petit tableau (Louvre, Écoles d'Italie, n° 1291) ; des artistes grecs au XIVe siècle l'ont représentée en mosaïque au portail du Baptistère de Venise (fig. 6) ; à la fin du XIIIe siècle, nous la voyons dans une *Bible moralisée* du British Museum[1] ; à Rouen, comme

1. *Reproductions*, in-4°, série III, pl. XVIII.

nous l'avons dit, vers 1250; à Lyon vers 1215; à Vérone au XIIe siècle. Jusqu'à présent, je crois que ce sont les seules dont on se soit occupé[1]; la page de Brunswick était pour ainsi dire inconnue.

Comme, même en nous souvenant du passage de Guillaume Durand (*Rational*, lib. III, c. III) (XIIe s.) : « Diversæ historiæ

Fig. 7. — La Danse de Salomé, par Ferrandus Petri de Furnes (1196). (ms. 108 de la Bibl. d'Amiens).

tam Novi quam Veteris Testamenti, pro voluntate pictorum depinguntur; nam pictoribus atque poetis quælibet audendi

1. Au moment de donner le bon à tirer, je reçois un très intéressant volume consacré par M. Hugo Daffner à Salomé (Munich, Schmidt, 1914, in-4). On y trouvera de très précieux renseignements qui ne font nullement double emploi avec les lignes que je consacre à *la Danse de Salomé*.

semper fuit æqua potestas », nous devons nous rappeler que nous sommes encore bien près des temps où le décret du Concile de Nice : « Non est imaginum structura pictorum inventio sed Ecclesiæ Catholicæ probata legislatio et traditio », jouissait de toute son autorité. Il est dès lors intéressant de

Fig. 8. — La Décollation de saint Jean-Baptiste, par Ferrandus Petri de Furnes (1196), (ms. de la Bibliothèque d'Amiens).

rechercher, justement à la frontière de la liberté et de la tradition artistiques, comment d'autres artistes, contemporains ou antérieurs, peuvent avoir représenté le même sujet.

Tout à fait de la fin du XIIe s., de 1196, nous avons donc *le Festin d'Hérode* avec *la Danse de Salomé*, au tympan du Baptis-

tère de Parme, signé Antelami (fig. 2). Il est très simple. La scène de *la Décollation* à droite est bien identique à celle de Brunswick, mais la table d'Hérode ne comprend que trois personnages : Hérode, à sa gauche Hérodiade, à sa droite le JOCINATOR ERODIS, servi par le MINISTER, tandis que la BELLA FILIA ERODIS, entre Hérodiade et le bourreau, s'avance vers la table, en dansant, accompagnée d'un petit diable, SATANAS, qui lui parle à l'oreille.

A la même date, un artiste qui *signe* un manuscrit d'un haut intérêt, une *Bible* enluminée de 1.100 sujets (Bibl. d'Amiens, ms. 108), Ferrandus Petri de Furnes[1], représente, sur le f° 125, l'histoire du martyre du Précurseur (fig. 7 et 8). Sur la première page, Hérode, ayant à ses côtés Hérodiade et deux convives, regarde Salomé qui danse devant lui, au milieu de six spectateurs qui applaudissent. Au verso, Hérodiade explique à Hérode ses griefs contre le saint; au-dessous le *spicator* va lui trancher la tête dans la prison ; il est suivi de Salomé qui porte un bassin pour la recevoir.

Croquis Mély.
Fig. 9. — La Danse de Salomé, chapiteau de Toulouse (XIIe s.).

Très différent est un chapiteau du XIIe siècle provenant de Saint-Étienne de Toulouse (fig. 9 et 10) et maintenant au Musée de la Ville. Là, sur la gauche de la table, Hérode qui a fait approcher Salomé lui pince le menton, semblant l'assurer qu'il n'a rien à lui refuser. Salomé, qui se repose de sa danse, est une jeune personne charmante, tout à fait digne de cette merveilleuse école de Toulouse dont les vêtements aux petits plis collants laissent deviner la forme du corps sous l'étoffe onduleuse[2].

1. Mély, *Signatures de Primitifs* (1913), p. 15.
2. On me pardonnera de donner seulement un petit croquis d'un des côtés du chapiteau ; il m'a été impossible d'en obtenir une photographie à Toulouse.

Mais voici que nous allons nous trouver devant un thème nouveau de l'histoire de saint Jean.

Un des registres de la porte de bronze de Saint-Zénon de Vérone (XIIe s.) nous montre, divisé en trois scènes, *le Martyre du Précurseur*. Au centre, c'est *le Festin d'Hérode*; devant la table, Salomé, *arquée* en deux, exécute un tour de jongleresse; à gauche, c'est *la Décollation*; à droite, deux disciples déposent le corps du Martyr dans un sarcophage.

Cliché Moreau.

Fig. 10. — Le Festin d'Hérode, chapiteau de Toulouse (XIIe siècle).

Plus ancien certainement est le très curieux bas-relief qui forme aujourd'hui le tympan de la porte gauche d'entrée de Saint-Martin d'Ainay à Lyon (fig. 11). On le suppose généralement du XIIe siècle. Il se trouvait autrefois — au XVIIe siècle, dit-on —, dans le cloître. J'avoue qu'il me paraît beaucoup plus archaïque que la frise d'Angoulême, si proche parente de la porte du Dôme de Modène, *signée* Willigelmus et datée de 1099[1]. Je le croirais plus ancien également que le tympan de Bourges, *signé* Girauldus : il me semble même qu'on peut le placer avant une *Crucifixion* de Nîmes, sur laquelle j'ai pu lire RIPVELTVS ME FES. Je le regarderais volontiers comme le dernier vestige d'un ancien baptistère d'Ainay, du XIe siècle, décoré alors, sui-

1. Venturi, *Storia dell' arte*, t. III, p. 160, grav.

vant l'usage, à son entrée, d'une page de la vie du Précurseur, et qui aurait été détruit au XIIe s. comme tant d'autres, alors que dans les églises nouvelles, construites sur un plan plus vaste, on commençait à ménager un emplacement spécial pour une chapelle des fonts. Et c'est en 1107 que Pascal II consacrait la nouvelle église qu'il venait de faire réédifier à Ainay, sur un plan très important[1].

Quoique bien fruste, ce bas-relief me semble assez facile à

Cliché Birot.

Fig. 11. — La Danse de Salomé et le Martyre de saint Jean-Baptiste, tympan de l'église de Saint-Martin-d'Ainay, à Lyon (XIe siècle).

lire. Dans le registre supérieur, au centre sous un dais, Hérode est assis à table, ayant près de lui Hérodiade; trois convives sont à gauche. Devant eux, Salomé *debout*, les deux mains sur les hanches, exécute une sorte de *ricnousthaï* (danse du jeu des hanches); sur la gauche, Salomé remet à sa mère la tête de saint Jean. Dans la partie inférieure, au centre, *la Décollation*, à droite les deux apôtres Jean et André, avec lesquels nous faisons

1. Je dois cette excellente photographie à mon savant confrère le Dr Birot, de Lyon, qu'on ne saurait trop remercier de son amabilité pour les travailleurs à la recherche de monuments peu connus, dont il possède assurément une des plus importantes collections de clichés, exécutés par lui.

alors connaissance, déposent le corps du Martyr dans le tombeau, pendant qu'un ange recueille son âme sous la forme d'un petit enfant. A gauche, le bourreau remet à Salomé la tête coupée; enfin, à l'extrémité, un diable femelle accroupi écarte les jambes, symbolisant certainement par ce geste la luxure d'Hérodiade.

Fig. 12. — Le Festin d'Hérode, la Danse de Salomé, la Décollation de saint Jean-Baptiste. Evangéliaire de l'évêque Otton de Bamberg, XIe s. (Bib. de Munich, c. l. 4453).

Assurément tout, dans ce que nous venons d'examiner, n'est pas conforme à l'*Evangile*, car Hérodiade est toujours à table à côté d'Hérode. Mais sa présence paraît faire partie d'une tradition iconographique très précise, puisque jusqu'au XVIe siècle nous l'y avons toujours aperçue. Puis, nous devons faire observer que, en remontant les âges, nous avons rencontré au XIIe siècle

une scène nouvelle qui ne dure guère que deux siècles, *la Mise au tombeau* par les apôtres Jean et André. L'École de peinture de Reichenau va peut-être nous expliquer comment elle s'est introduite à la suite de la représentation de *la Danse de Salomé*.

L'Allemagne possède deux manuscrits du XIe siècle de l'École de Reichenau : l'*Evangéliaire* de l'évêque Otto, de Bamberg († 1139), aujourd'hui à Munich (cod. lat. 4453) et l'*Evangéliaire* du Trésor d'Augsbourg. Dans ces deux volumes, l'histoire du Martyr est pour ainsi dire identique ; seule une légère différence, dans l'inclinaison des têtes de Salomé et du bourreau, les peut faire distinguer (fig. 12). Les personnages sont groupés de la même manière, font les mêmes gestes ; il est probable qu'ils furent exécutés d'après un même patron. La page comprend deux registres. Dans la partie supérieure, Hérode à table est entouré de cinq convives ; à droite, le *minister* apporte les plats, à gauche Salomé, exécutant un pas de caractère, élève gracieusement son bras gauche au-dessus de sa tête. Hérode se soulève de sa place et tend vers elle deux doigts, signe de bénédiction et de remerciement. Conformément au texte évangélique, Hérodiade n'assiste pas au festin : elle est dans le registre inférieur, assise ; Salomé lui apporte la tête que le bourreau vient de couper, et comme Hérode, elle tend vers sa fille deux doigts. Le bourreau remet son glaive au fourreau ; du cou du saint étendu par terre dans sa prison coule un flot de sang.

Est-il possible de découvrir le prototype de cette représentation dont nous savons parfaitement la date : la fin du XIe siècle ?

Assurément ceux qui l'ont peinte ont connu le célèbre *Evangéliaire* de l'empereur Otton III († 1002), à Aix-la-Chapelle, et qui, lui, date par conséquent du Xe siècle[1]. Ce très

1. Les noms de l'empereur Otton et celui de l'évêque Otton de Bamberg ont fait naître plusieurs fois une confusion qu'il est indispensable de signaler. *L'Evangéliaire* de l'empereur Otton date de la fin du Xe siècle et celui de l'évêque Otton de Bamberg de la fin du XIe siècle.

Fig. 13. — La Danse de Salomé. (*Evangéliaire* de l'Empereur Otton III, à Aix-la-Chapelle, xe siècle.)

précieux manuscrit, qui a longtemps appartenu au chanoine von Orsbach, d'Aix-la-Chapelle, a été savamment étudié par le P. Steph. Beissel, qui très aimablement m'a communiqué la photographie reproduite plus haut[1] (fig. 13).

Ici la tradition d'art antique est fort curieuse. Hérode sans couronne, ainsi que ses convives au nombre de six, est un Romain ; en bas, Hérodiade est une matrone romaine. Elle n'étend pas à l'exemple d'Hérode deux doigts vers Salomé qui lui apporte la tête du Martyr, comme dans les deux manuscrits de l'École de Reichenau que nous venons d'examiner, mais elle la montre de l'index. Le bourreau, être inférieur, ne s'y trouve pas. Seule, la prison, dans laquelle gît le corps, qui laisse échapper des flots de sang, donne à la scène toute son horreur. Mais c'est surtout la Danseuse qu'il est intéressant de détailler. Dans les manuscrits de Munich et d'Augsbourg, Salomé est vêtue *d'une dalmatique* à manches flottantes, costume de princesse du temps. Ici, c'est une danseuse ; le buste est nu ; elle n'a qu'une jupe à volants très légère, attachée à la ceinture qui lui couvre le bas du corps. C'est tout à fait le costume de la délicieuse petite statuette découverte il y a quelques années en Troade ; même un de ses bras est élevé dans un mouvement identique (fig. 14). Quant à la danse qu'elle exécute, c'est une danse grecque que nous retrouvons dans la *Procession nuptiale* d'un manuscrit byzantin du XIe siècle (Bibl. nat., ms. grec 74).

Fig. 14. Statuette de femme trouvée en Troade.

Ceci ne rappelle-t-il pas Voltaire, qui, lors de la découverte d'une mosaïque dans le Pays de Vaux, y signalait des danseurs, « vêtus comme les danseurs de l'Opéra » ? Un des plus déli-

1. On en trouve un calque dans Bastard, aux Estampes de la Bibl. nat. ; W. Vöge en donne une reproduction, mais mauvaise, dans *Eine deutsche Malerschule um die Wende der ersten Jahrtausends* (Trier, 1891, 8°). On la voit également dans Kobell. Je dois ces deux derniers renseignements à mon excellent confrère, M. E. Mâle, qui voudra bien trouver ici mes remerciements.

cieux anges de Fra Angelico ne semble-t-il pas la copie d'une exquise Tanagra que nous pouvons admirer au Louvre ?

Nous venons ainsi de constater qu'aux XIe et Xe siècles la représentation de la scène est assez différente de celle du XIIe au XVIe siècle. A quelle influence ont donc pu obéir les artistes qui exécutèrent les manuscrits d'Augsbourg et de l'évêque Otton, et surtout ceux qui ont travaillé à l'*Evangéliaire* de l'Empereur Otton III, puisqu'en résumé c'est là, jusqu'à présent, le prototype de notre sujet pour ces deux siècles? Nous devons alors nous souvenir qu'en venant épouser Otton III, Théophanie, la fille de l'empereur de Constantinople Romain le jeune, amena toute une suite d'artistes. N'auraient-ils pas apporté avec eux des traditions d'école, qu'il serait possible de retrouver dans le *Guide de la peinture byzantine*[1], réel commentaire du décret du Concile de Nicée, rappelé plus haut? Lisons-le donc au § du *Festin d'Hérode* :

Un palais. — Au dedans, une table devant laquelle est assis Hérode, et avec lui, des princes et des grands. Deux serviteurs reçoivent divers plats des mains d'un autre domestique que l'on voit par une fenêtre, jusqu'à la poitrine et aux bras. Devant la table, danse une jeune fille richement parée. Près de la table, sur le côté, une chambre dans laquelle est assise Hérodiade en habits royaux; devant elle la jeune fille apporte dans un plat la tête du Précurseur. Dans le lointain, à quelque distance du palais, la prison avec une fenêtre grillée en fer. Au dehors, le Précurseur décapité ; il est étendu à terre. Le bourreau, tenant la tête dans ses mains, la pose sur le plat que présente devant lui la jeune fille. Un peu plus loin, les apôtres André et Jean portent le corps dans un tombeau.

La page de l'*Evangéliaire* d'Otton III reproduit donc presqu'exactement la première partie de la description byzantine : la salle du festin, où Hérodiade n'assiste pas; la jeune fille qui danse devant la table : une chambre *distincte*, dans laquelle Hérodiade reçoit la jeune fille qui lui apporte la tête; dans le lointain, la prison, où se voit le Précurseur décapité, étendu à terre.

1. Didron, *Manuel d'iconographie chrétienne, grecque et latine; le Guide de la Peinture*, Paris, Imprim. royale, 1845, 8°.

A cette évolution artistique, œuvre personnelle de Théophanie, tous les évêques d'Allemagne s'empressent de concourir ; ils ouvrent dans leurs palais des écoles de peinture, et, pendant près de deux siècles, jusques et y compris les fresques de l'*Histoire de sainte Marguerite* à Tournai, son influence rayonnera sur toute la région du Rhin et de la Meuse.

Fig. 15. — Hérode et Hérodiade. (Colonne de Hildesheim, xe siècle.)

Un des plus fervents promoteurs de l'art nouveau fut certainement saint Bernward, évêque de Hildesheim, dont les âges nous ont conservé les travaux admirables *signés* de ses mains épiscopales[1]. Godehard, son successeur, continua son œuvre. Il était donc indispensable de savoir s'il avait exécuté une *Danse de*

1. Mély, *Signatures de Primitifs : les Sculpteurs.*

Salomé et comment alors il l'avait interprétée. Encore une fois, le P. Steph. Beissel vint à mon aide, et connaissant le but de mes recherches, s'empressa de me signaler la magnifique colonne du Trésor de Hildesheim, que saint Bernward avait, comme le flambeau, exécutée de ses propres mains. Là, au

Fig. 16. — Saint Jean-Baptiste descendu en prison. (Colonne de Hildesheim, xe s.)

milieu de vingt-quatre sujets, quatre petites scènes nous donnent la représentation de l'histoire du martyre du Précurseur [1]. C'est d'abord Hérode (fig. 15) qui tient sur ses genoux Hérodiade ;

1. Jusqu'à présent il n'existait qu'une excellente reproduction de l'ensemble de la colonne de Hildesheim, dans le beau volume du *Trésor*, publié par le Dr A. Bertram, évêque de Hildesheim (Gladbach, Kuhlen, 1913, in-4°, pl. 3). Mais elle est à si petite échelle qu'il est pour ainsi dire impossible de discerner les figures.

saint Jean lui reproche son inconduite; il est alors descendu dans la prison (fig. 16), par des geôliers qui lui ont passé une corde sous les bras; on voit son corps décapité, projeté par derrière; Hérode est à table avec Hérodiade, un bourreau apporte la tête (fig. 17); Salomé, la tête couverte d'un long voile, le corps vêtu d'une ample jupe à larges plis, semble jouer

Fig. 17. — Le Festin d'Hérode. (Colonne de Hildesheim, xe siècle.)

des castagnettes, pendant qu'un joueur de flûte, derrière elle, l'accompagne (fig. 18). Nous retrouvons ici la tradition occidentale, celle que nous avons toujours rencontrée et que seule l'influence byzantine paraît avoir fait oublier pendant quelque temps. Ne devrions-nous pas alors penser que la colonne de Hildesheim fut exécutée par saint Bernward, avant l'arrivée de Théophanie en Allemagne? Mais chose curieuse, pendant ce même temps, pas plus avant qu'après d'ailleurs, je

n'ai pu découvrir aucune représentatien byzantine de *la Danse de Salomé*.

Cependant, dans une note de Didron au passage cité du *Guide de la peinture* (p. 359), après avoir parlé des apôtres Jean et André qui déposent le corps du saint dans le tombeau, nous pouvons lire que cette tradition est spéciale aux Orientaux et que

Fig. 18. — La Danse de Salomé. (Colonne de Hildesheim, xe siècle.)

les Latins les représentent très rarement; malheureusement il ne cite aucun manuscrit byzantin. Il n'a du reste connu ni le tympan du baptistère d'Ainay, ni la porte de Vérone; puis, il ne fait aucune allusion aux trois manuscrits dont nous venons de parler, où l'influence byzantine est si manifeste, et où cependant les apôtres Jean et André n'apparaissent pas.

Enfin, il n'a pas vu davantage un *Missel chartrain* du IXe siècle (Bibl. nat. ms. lat. 9386) où, sur deux pages disposées comme celles de la *Bible* de Ferrandus d'Amiens (fig. 6 et 7), nous avons

Cliché Méry.

Fig. 19. — La Danse de Salomé.
(Missel chartrain du IXe siècle, Bibl. nat., ms. lat. 9386.)

l'histoire du *Martyre du Précurseur*. Sur la première page Hérode est à table entre Hérodiade à sa gauche et un convive à sa droite. Devant eux Salomé danse et le bourreau coupe la tête de saint Jean (fig. 19); sur la seconde (fig. 20), Salomé apporte sur un plat à Hérodiade assise la tête du Précurseur, et au-

dessous les deux apôtres, André et Jean, portent au tombeau, sur leurs épaules, le corps du Martyr.

Je ne connais pas de représentation plus ancienne de la *Danse de Salomé*; il n'y a là rien de surprenant. En Occident, avant Charlemagne, l'art de la miniature est dans la barbarie, témoin le *Gellonense* (Bibl. nat., ms. lat. 12048). En Orient, après des temps brillants, mais où ce sont surtout les scènes de la *Vie du Christ* ou bien des scènes de l'Ancien Testament qui sont figurées, nous sommes arrivés à l'époque des Iconoclastes.

Il ne faudrait pas cependant qu'on pût croire que j'aie ignoré une merveilleuse miniature du VIe siècle qui accompagnait dans les *Monuments Piot* de 1900 l'étude consacrée par M. H. Omont au magnifique *Evangéliaire grec* sur parchemin pourpre, qui venait d'entrer à la Bibliothèque nationale.

Voici la description de la scène (fig. 21), décrite par le savant bibliothécaire :

« *Festin d'Hérode.* — Hérode, la teinte ceinte d'un diadème d'or, avec double « rang de perles blanches, vêtu d'une longue robe blanche..... est couché à la « place d'honneur devant une table servie. Il étend la main droite dans la direc- « tion d'Hérodiade, qui se tient debout plus loin, au centre du tableau, tour- « nant le dos à Hérode et recevant des mains d'un serviteur le plat dans lequel « se trouve la tête de saint Jean-Baptiste. Hérodiade porte sur ses cheveux « noirs, qui paraissent frisés sur le front et réunis en lourdes tresses sur la « nuque, un diadème d'or avec double rang de perles blanches, analogue à « celui d'Hérode. »

Pour avoir un instant oublié le *Guide de la peinture* dont nous reproduisions à l'instant le passage consacré au *Festin d'Hérode*, l'auteur n'a pas vu que le personnage qu'il appelle Hérode est *Hérodiade dans la chambre sur le côté de la table du festin*. Ses vêtements, sa coiffure, qu'il compare justement à celle de la femme debout, ne peuvent laisser place à aucune hésitation. D'autant plus que *jamais* le bourreau n'a remis à Hérodiade la tête du Précurseur, mais toujours à Salomé, qui va la porter ensuite à sa mère. Enfin, comme bien d'autres, M. H. Omont

semble avoir confondu Hérodiade et Salomé, alors que cette dernière, fille d'Hérodiade *femme d'Hérode*, est celle qui danse. Strutt, entre autres[1], nous montre également une « *Herodiad tumbling* », d'après le ms. Harleien 2253. A gauche, Jean et André déposent le corps dans le tombeau.

Cliché Mély.

Fig. 20. — Les apôtres Jean et André conduisent au tombeau le corps de saint Jean-Baptiste. (Missel chartrain du IXe siècle, Bibl. nat., ms. lat. 9386.)

Ce sont donc là seulement les deux dernières scènes du martyre et nullement *le Festin d'Hérode* ou *la Danse de Salomé*. Nous n'avions alors à signaler cette précieuse miniature que

1. *Sports and Pastimes*, London. 1876, in-4°, p. 292.

pour montrer qu'elle n'appartient pas à la suite que nous voulions étudier.

***

De cette étude peut-être un peu longue, il y a plusieurs conclusions à tirer.

D'abord, que la « *Danse de Salomé* » est rare dans l'histoire de l'art, quoiqu'elle ait fini par être en quelque sorte la véritable représentation du martyre de saint Jean-Baptiste.

Le thème est différent suivant qu'il appartient à l'école byzantine ou à l'école occidentale : dans la première, Hérodiade ne figure pas à la table du festin, et les apôtres Jean et André, quoiqu'indiqués spécialement dans le *Guide de la peinture byzantine*, se trouvent néanmoins jusqu'au XIe siècle dans l'école occidentale.

La succession des documents que nous avons publiés précise à quelle date l'école byzantine exerça son influence en Occident. Avec les manuscrits de l'école de Reichenau, à Augsbourg et à Bamberg (aujourd'hui à Munich), avec l'*Evangéliaire* d'Otton III, à Aix-la-Chapelle, nous pouvons constater que c'est avec Théophanie qu'elle fait son apparition, tandis que saint Bernward, qui devait plus tard se laisser inspirer par l'art byzantin, était encore, aux premiers temps de son épiscopat, un artiste essentiellement occidental.

Puis, c'est à partir du XIIIe siècle, et — nous pouvons préciser — vers 1215 que Salomé sera représentée pendant deux siècles exécutant, non plus un pas de caractère, mais une danse de jongleresse[1]. C'est qu'à ce moment les jongleresses commencent à occuper dans la société une situation qui leur avait été refusée jusque là.

En 1211, en effet, nous faisons historiquement connaissance avec une jongleresse nommée Alheit, que le roi André de Hongrie avait envoyée à sa petite-fille, qui devint sainte Elisabeth de Hongrie, pour la distraire, lorsqu'elle alla rejoindre son

1. On doit cependant faire remarquer qu'antérieurement, une seule fois,

fiancé, le comte Louis de Thuringe[1]. De plus, si Thomas de Cobham signale les jongleurs qui chantent les *Vies des saints* et les *Gestes des Princes*, si le pape Alexandre dit qu'on peut les tolérer, le symbolisme, alors en plein épanouissement, nous enseigne les rapprochements mystiques qui doivent être faits entre les souples jongleurs, la Belette et la Mostoile qui :

« Porte ses caïens et les remue
« Souvente fois de liu en liu
« Ne tient mie une place enfin ».

A côté de ces vers nous voyons une jolie femme aux che-

Cliché Méry.

Fig. 21. — Hérodiade et Salomé recevant la tête de saint Jean-Baptiste. (Évangéliaire grec du VIe siècle à la Bibl. nat.)

veux blonds, marchant sur les mains, dont les jambes se terminent en pointe comme une larve, formant un arc au-dessus de sa tête[2].

Celle-ci est alors chargée de rappeler aux spectateurs ou aux lecteurs l'avertissement de l'Église du Moyen-Age : « Quand

à notre connaissance, au XIIe siècle, nous avons rencontré Salomé *arquée*, sur la Porte de bronze de Vérone.

1. Farel, *Les Jongleurs au Moyen Age*, Paris, Champion, 1910, p. 63.
2. Mme Félicie d'Ayzac, *Revue de l'Art chrétien*, 1878, p. 204.

tu vois danser, songe à la tête sanglante de saint Jean et tu te préserveras de la tentation diabolique. »

Enfin, pour la thèse que je poursuis, quand je crois que nombreux sont les monuments d'art qui peuvent nous fournir eux-mêmes, objectivement, des renseignements aussi précieux qu'indiscutables, je dois d'abord rappeler le chronogramme de la fresque de Brunswick qui nous donne la date de 1246, concordant parfaitement avec l'histoire du monument et avec les données iconographiques, enfin et surtout les nombreuses signatures que nous avons signalées au cours de ces pages : Omblardus de Saint-Désiré, Brunus de Fulde, saint Bernward de Hildesheim, Willigelmus de Modène, Ripueltus de Nîmes, Girauldus de Bourges, Natalis d'Autry-Issard, Ferrandus d'Amiens, Antelami de Parme, Petrolino, Guido, Bonnizzo, Venturi de Bononia, Brunus du XVIe siècle à Amiens, auxquelles cet article nous permet de joindre le nom de Johannes Gallicus de Brunswick, qui mérite à tant de titres d'occuper, dans l'histoire de l'art, une place de premier plan.

Pour un jour la moisson n'est pas mauvaise.

F. DE MÉLY.

UN BAS-RELIEF DE MACTAR

Répondant au désir exprimé récemment par M. Salomon Reinach, j'adresse à la *Revue* une note sur un bas-relief que j'ai découvert en 1910 à Mactar en Tunisie[1]. C'est le fragment d'une frise disposée en caisson sous un linteau : ce linteau contient une partie de la grande inscription[2] de l'édifice que j'appelle, jusqu'à preuve du contraire, un château d'eau[3].

Entre deux lignes d'oves formant cartouche, on aperçoit, au milieu, un grand vase ansé dont émergent deux motifs de sculpture difficiles à définir; à droite, un griffon, puis un enchevêtrement de feuilles d'acanthe et d'astragales; à gauche, un Triton, puis une rosace entourée de feuillage.

Le griffon présente la tête terminée en bec d'aigle; les ailes et le corps de lion sont conformes à la conception traditionnelle. Le Triton est plus original. Il a la tête tournée vers le vase, contre lequel il s'appuie du bras gauche; le bras droit

1. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1911, p. 511-512. C'est faute d'une bonne photographie que j'avais écrit : « deux Tritons affrontés autour d'un vase ». — Je dois au Dr Plantard le cliché ici reproduit.

2. *C. I. L.*, VIII, *Suppl.* I, 11799. Les divers fragments du linteau ont en moyenne 0m,56 de hauteur et 0m,39 d'épaisseur; cette dernière dimension est elle-même la hauteur du bas-relief. — J'ai publié les 4e et 5e fragments de l'inscription dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires*, 1910, p. 401-402, n° 1.

semble s'accrocher au feuillage ; le bas du corps, au lieu de se terminer en poisson, est ici l'arrière-train d'un cheval[1].

Le sculpteur paraît avoir donné libre cours à sa verve et s'être amusé à rompre avec la monotone symétrie qui se remarque d'ordinaire sur les compositions analogues[2].

L'inscription dont ce bas-relief contient un fragment correspond à l'année 170 de notre ère, date de la vingt-quatrième puissance tribunice de Marc Aurèle[3].

26 octobre 1913.

Louis CHATELAIN.

1. Cf. mon article des *Mélanges Cagnat* (Paris, Leroux, 1912, p. 399-405.
2. Cf. un petit bronze du musée de Naples, un Triton qui présente, en avant de son torse d'homme et de son corps de poisson, les jambes de devant d'un cheval (S. Reinach, *Répertoire de la statuaire*, t. II, p. 414, fig. 1).
3. Cf. S. Reinach, *Répertoire de reliefs*, t. II, p. 247, 297, 404 et 406.

LES SCULPTURES

ET LA

RESTAURATION DU TEMPLE D'ASSOS

(*Suite*[1]).

S'inspirant des compositions qui décorent les sarcophages de Clazomène, Collignon a proposé, en 1907-1908, dans son cours de la Sorbonne, de placer deux à deux aux quatre angles, sur les façades, les taureaux et les sphinx affrontés. On sait en effet que la décoration de ces sarcophages consiste en quatres bandes, séparées par quatre métopes situées sur les longs côtés et qui, sur plusieurs d'entre eux, représentent précisément des sphinx isolés ou affrontés. Si l'on remonte ces métopes des longs côtés sur les petits, on obtient un nouveau principe décoratif, où les deux scènes principales sont encadrées par des motifs symétriques. Collignon a suggéré pour l'une des façades la disposition suivante :

Sphinx	Héraklès & Triton	Banquet	Centaures	Sphinx

Fig. 49.

Cette idée est fort intéressante. C'est une extension aux deux façades des variantes 1) adoptées pour l'une d'elles. Au point de vue purement décoratif, elle conduit ainsi à classer toutes les compositions concevables en trois types :

I. — Quatre groupes se développant autour de quatre angles,

1. Voy. la *Rev. arch.* de juillet-août 1913, p. 1 et suiv., de novembre-décembre 1913, p. 359 et suiv., et de mars-avril 1914, p. 191 et suiv.

séparés par un motif central sur chaque façade (c'est la solution de Clarke).

II. — Deux compositions continues sur chaque façade sans encadrement (c'est notre variante 2).

III. — Deux compositions encadrées sur chacune des façades (proposition de Collignon).

Mes variantes 1 *a*) et 1 *b*) sont un système mixte, où le type II est adopté pour l'une des façades (façade des centaures) et le type III pour l'autre.

Mais la composition proposée par Collignon ne peut pas être retenue : elle n'est compatible ni avec l'entre-colonnement de Clarke, ni avec ceux que j'ai envisagés; la longueur totale des blocs est trop grande pour l'espace à couvrir; elle rend difficile la composition de l'autre façade, qui se trouve sacrifiée.

Il est toutefois très tentant de chercher à en approfondir le principe et à l'adapter aux dimensions de l'ordre. C'est ce qu'a fait Itier, dans un mémoire inédit, qu'il a bien voulu me communiquer. Le type d'entre-colonnement qu'il a adopté est le type inégal de ma première hypothèse[1]. Sur la façade de l'est, il a placé au centre le bloc d'Héraklès et des centaures, encadré par le relief des centaures de Constantinople (n° IV) et celui des centaures du Louvre (n° VI), les sphinx occupant les angles; la façade ouest présente la combinaison que j'ai examinée un peu plus haut, les taureaux encadrant les scènes d'Héraklès et Triton et du Banquet. Les figures 50 à 53 reproduisent cette composition.

Les longueurs obtenues ainsi pour chaque façade ne soulèvent plus d'objection. Mais il n'en est pas de même de la distribution des triglyphes. J'ai indiqué pourquoi l'encadrement d'une façade par les taureaux ne me paraissait pas pouvoir être adopté : le troisième triglyphe à partir de la gauche subit un désaxement excessif. Les désaxements sont plus importants encore sur l'autre façade : $0^{m},215$ au-dessus de la

1. Mais les dimensions adoptées par lui sont inexactes, car leur somme dépasse la longueur donnée entre les axes des colonnes extrêmes ($13^{m}07$, Cl. II, p. 260). J'ai rétabli les dimensions correctes sur les figures 52 et 53.

deuxième colonne, 0m,29 au-dessus de la troisième, 0m,25 au-dessus de la cinquième. Ces irrégularités sont tout à fait excessives et incompatibles avec l'un des principes posés.

Mais ce principe est-il nécessaire ? La troisième condition que je me suis imposée[1] est-elle indispensable ? On peut évidemment en douter. Il est possible que les architectes d'Assos, dans leur négligence et leur inexpérience, n'aient pas cherché à obtenir de concordance entre les axes des colonnes et ceux des triglyphes correspondants ; ils auraient distribué triglyphes et métopes d'une façon tout à fait arbitraire. Comme je l'ai indiqué[2], les irrégularités de la construction et les tâtonnements dont elle témoigne ne permettent pas de fixer de limite exacte à ces négligences. Je crois cependant que ce serait aller un peu loin ; les reconstitutions, qui s'affranchissent de cette condition importante, sont certainement moins bonnes que les autres.

Il resterait, en tout état de cause, une dernière objection à la tentative d'Itier. Le bloc de centaures n° V ne trouve place dans cette combinaison sur aucune des façades et doit être rejeté sur un des longs côtés. On ne s'explique pas cette anomalie dans la composition. Chacune des façades représente en effet des épisodes de la vie d'Héraklès — la façade de l'est, celui de sa lutte contre les centaures du Mont Pholoë ; ces scènes sont encadrées par des motifs symétriques ; sur les longs côtés s'étend une décoration empruntée au système ionien des frises d'animaux. Ce groupement forme un ensemble, révèle une intention bien définie de composition, une conception dont les éléments ne sont pas arbitrairement assemblés. Comment admettre qu'un relief, représentant un groupe de centaures, ait été distrait de l'épisode principal pour être mêlé à des luttes d'animaux auxquelles il est complètement étranger? Il faudrait imaginer une erreur sur le nombre de blocs destinés à l'une des façades, erreur tout à fait invraisemblable.

1. Au début de la 2e partie de ce mémoire.
2. Plus haut, début de la 2e partie.

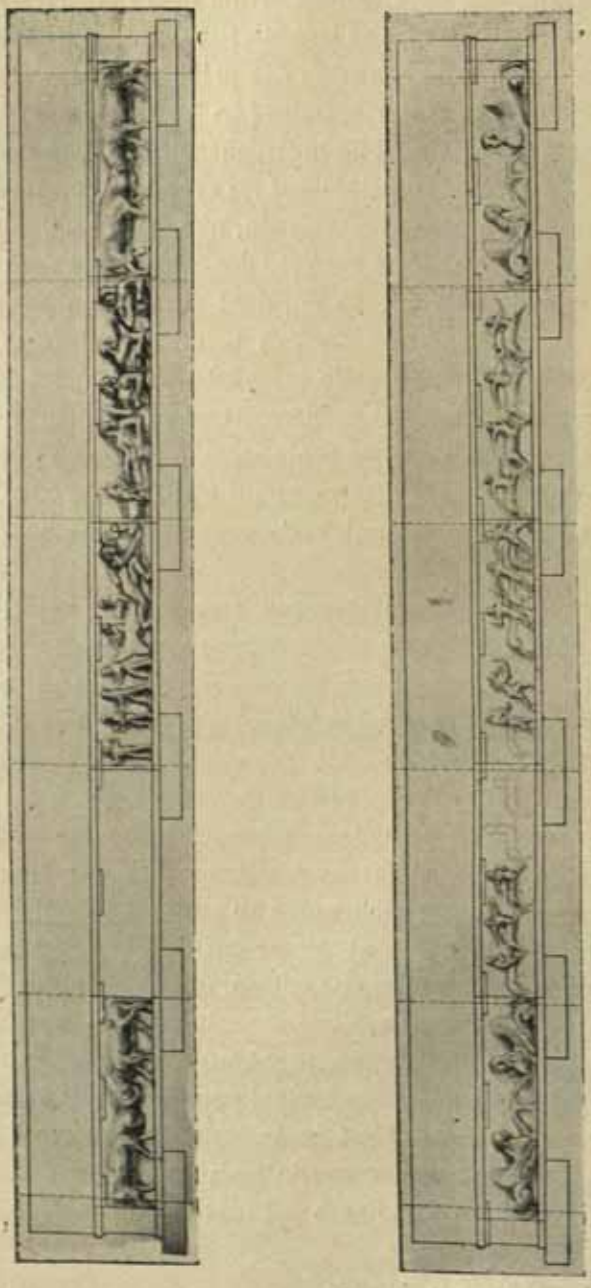

Fig. 50 et 51. — Solution proposée par M. Ilier pour les deux façades.

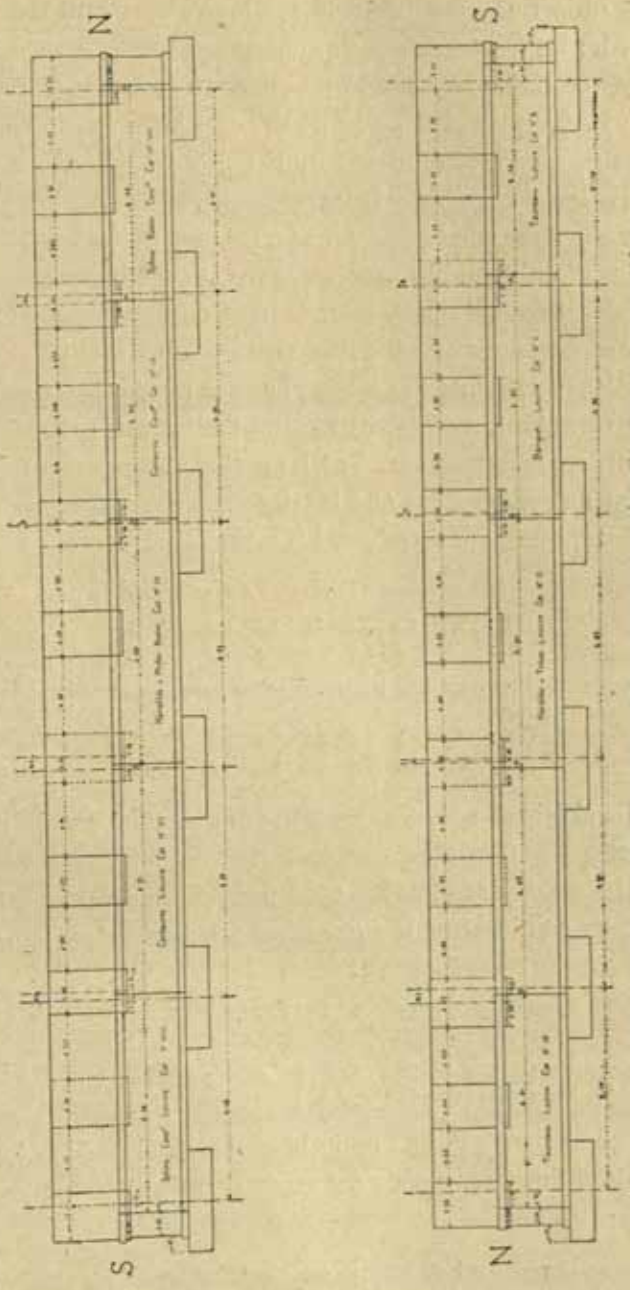

Fig. 52 et 53. — Solution de M. Hier. Dessins cotés. Echelle 1/90 = 11 cm. p. 10 m.

Cette objection condamne le système ; on ne peut pas s'en affranchir ; les quatre blocs de centaures conservés devant être groupés ensemble, il est impossible de les encadrer par des motifs symétriques et le principe décoratif des sarcophages de Clazomène, quelque séduisant qu'il soit *à priori*, ne me paraît pas pouvoir être appliqué intégralement.

Il ne reste donc plus en présence que la dernière reconstitution de Clarke et celle que je propose, avec ses variantes.

Les tolérances admises, pour la non concordance entre les longueurs des blocs et celle des entre-colonnements à couvrir et pour les déxaments des triglyphes par rapport aux colonnes qu'ils surmontent, sont, dans l'une et l'autre reconstitution, du même ordre de grandeur. Voici, en effet, les nombres qui les mesurent en centimètres sur les façades, dans chacune de ces hypothèses, que je désigne par I (Clarke) et II[1] :

Dépassements des blocs par rapport aux axes des colonnes, en centimètres :

I :	7,5	6,5	2,5	13	2,5	5,5	2,5	2
II :	0	0	1,5	0	1	12	5	12

Écartements entre les axes des triglyphes et les axes des colonnes correspondantes, en centimètres :

I :	4,5	1	2,5	5,5	1,5	4,5	9,5	5.
II :	2,5	5,5	1,5	3,5	7,5	5	2	3.

Les dispositions adoptées pour les angles sont sensiblement les mêmes.

La distribution des métopes est à peu près équivalente. Voici, en effet, en centimètres la succession des espaces qui leur sont réservés sur les deux façades :

I	100	75,5	81	67,5	79	73,5	72,5	74,5	90	82
	84,5	84	74	77	76	78	72,5	72	76	83
II	83	70	76,5	83	93	81,5	77,5	78	81	67,5
	77	77,5	73	73,5	90	91	76	83	79	64

Il y a cependant, dans l'hypothèse de Clarke, deux irrégularités, dont l'une au moins est assez choquante et n'a pas son

1. Je donne la variante I *a*) la plus complète : les autres variantes admises aboutissent à des résultats tout à fait équivalents.

équivalent dans l'hypothèse II : les deuxième et troisième métopes à partir de la droite sur la façade est différent de 0m,16 environ, sans qu'on puisse justifier cet écart; les métopes contiguës situées au-dessus du bloc d'Héraklès et des centaures (façade e., dans l'angle s. e.) présentent une différence dans les dimensions plus considérable encore : 0m,245; cette irrégularité dépasse de beaucoup celle qu'on peut constater sur les blocs existants et ne s'explique en aucune façon Celle que j'ai dû admettre au-dessus des blocs des centaures n° V est importante : 0m,13, mais se retrouve presque identiquement sur le bloc des centaures de Constantinople, ainsi qu'il résulte des mesures directes prises sur ce bloc, qui occupe précisément dans mon hypothèse la position symétrique sur la façade [1].

J'ai indiqué plus haut deux autres points faibles de la reconstitution de Clarke : la longueur excessive qu'il est obligé de donner au bloc n° VI, la difficulté de réunir en un seul relief les blocs nos XIII et XIV, qu'exige aussi l'hypothèse.

D'autre part, la seule objection que Clarke eût pu faire à celle que je propose, est de comporter sur une façade un bloc dont la *regula* centrale est de 0m,48 [2] (bloc de centaures n° V). Il admet, en effet, qu'il y a deux catégories de triglyphes : les triglyphes des façades, mesurant en moyenne 0m,56, les triglyphes d'angles, et ceux des longs côtés dont la largeur serait d'environ de 0m,52 [3].

Mais cette classification ne repose sur rien; Clarke est d'ailleurs obligé d'y contredire dans quatre cas au moins : son angle sud-ouest a, sur la façade, un triglyphe de 0m,55; la *regula* centrale du bloc d'Héraklès et des centaures (n° III) et celle du bloc des centaures (n° IV), placés en façade, n'ont que 0m,53; enfin celle du bloc des centaures (n° VI), qui couvre un entre-

1. C'est une concordance curieuse, qui accessoirement pourrait confirmer mon hypothèse et porter à adopter de préférence les entre-colonnements du type 2m,40, 2m,70 et 2m,87.
2. Cl. II, p. 267, place ce bloc sur un long côté.
3. Cl. II, p. 93 et p. 267.

colonnement latéral, a au contraire 0m,575. Que vaut une théorie que son auteur même respecte si peu ?

En résumé, au point de vue des dimensions des blocs et de la distribution des triglyphes et métopes, les deux reconstitutions sont presque équivalentes, l'avantage restant toutefois à mon hypothèse.

Mais celle-ci me paraît l'emporter, sans conteste, à d'autres points de vue.

En premier lieu, l'égal écartement des axes sur les façades, qu'exige le groupement de Clarke, me paraît peu probable ; ainsi que je l'ai déjà indiqué, il se trouve en effet rarement dans les temps archaïques ; les inégalités qui existent entre les longueurs de tous les blocs le rendent peu vraisemblable ; enfin l'écartement de 0m,85 environ que présentent les colonnes du *pronaos* renforce ces objections. Il est beaucoup plus rationnel et plus conforme aux données d'adopter un entre-colonnement inégal, plus étroit aux extrémités et plus large au centre, où il doit être compris entre 2m,80 et 2m,90[1].

Mais le point de vue capital est celui de la conception et de l'effet décoratif. L'idée de Clarke, consistant à distribuer les sujets en quatre groupes séparés par un motif central, est très ingénieuse et intéressante. Elle l'est peut-être trop. Elle n'a été adoptée en effet nulle part, ni sur les frises ioniennes, ni au Parthénon, ni au Théseion. Il faudrait faire honneur de cette invention originale, délibérément conçue et arrêtée, aux architectes d'Assos, qui sans doute n'étaient pas incapables d'innover — l'application de la frise ionienne à l'ordre dorique en témoigne —, mais qui auraient fait preuve en matière décorative d'une initiative et d'une décision que leur inexpérience et leurs tâtonnements rendent peu vraisemblables.

1. Bien entendu, les chiffres que j'ai proposés pour les entre-colonnements ne doivent pas être considérés comme rigoureusement exacts, mais comme deux *types* dont les entre-colonnements réels ont dû s'écarter assez peu ; ne pouvant épuiser toutes les combinaisons de nombres, dont la somme forme 13m,07 et qui rentrent dans les types ci-dessus, j'ai choisi, pour prendre deux exemples précis, les divisions correspondantes de 41 pieds, qui offrent une hypothèse simple et vraisemblable et permettent de fixer les idées.

L'effet décoratif est d'ailleurs plus théorique que réellement satisfaisant; la disposition est très séduisante pour l'esprit *in abstracto*, mais lorsqu'on en exécute le dessin, le résultat réserve des surprises. On est accoutumé en effet, à juste titre, à chercher sur une façade une décoration homogène et continue, formant par elle-même un ensemble. Or, il n'en est rien ici. De part et d'autre d'un motif central se déroulent deux scènes, qui restent inachevées et qui ne présentent aucun rapport l'une avec l'autre. Sur la façade de l'est, les masses importantes et le relief accusé des personnages d'Héraklès et de Triton s'opposent aux formes plus grêles, au modelé moins saillant des centaures et d'Héraklès tirant l'arc; sur l'autre façade un lion dévorant un sanglier fait pendant à une scène de banquet; est-il possible d'imaginer et de grouper symétriquement deux sujets plus disparates? Pour bien comprendre la disposition, il faut avoir fait le tour de l'édifice, faire abstraction des façades et isoler les angles. Ce n'est pas ainsi qu'on regarde un temple; la conception est raffinée, recherchée, satisfaisante sur un schéma vu en plan, mais, dans la réalité, elle manque de naturel et de beauté décorative; elle n'appartient pas en tout cas à un âge archaïque, à un art naïf et presque spontané[1].

La disposition que je propose répond au contraire tout à fait aux exigences décoratives et aux intentions d'artistes, originaux sans doute et capables d'innovations, mais traditionnels et dénués de raffinements excessifs. Deux sujets empruntés aux exploits d'Héraklès se développent sur chacune des façades. La poursuite des centaures par le héros forme un ensemble complet, homogène et harmonieux, qui me paraît convenir tout à fait à la partie postérieure de l'édifice, à la façade de l'ouest; le relief est ferme, mais n'a pas l'ampleur des scènes du banquet et d'Héraklès luttant contre Triton; la scène ne contient

1. Il est vrai que Clarke place le temple au milieu du ve siècle et le considère comme une imitation du Théseion; mais j'en ai dit assez déjà pour montrer combien cette théorie est paradoxale.

qu'un personnage humain, tout le reste formant un bandeau continu plus décoratif que scènique. Sur la seconde façade, dont je ferais plus volontiers la façade principale[1], les personnages du Banquet et ceux d'Héraklès et Triton ont les mêmes proportions ; les masses sculptées, plus importantes que sur les blocs précédents, ont la même valeur relative par rapport à l'ensemble; le relief est plus fort, plus accentué; l'effet ne manque pas d'unité et les sujets s'accordent, mais on n'est malheureusement pas fixé sur la conception d'ensemble. Le bloc manquant devait sans doute avoir trait à un exploit d'Héraklès[2]; on ignore toutefois si les trois épisodes se poursuivaient sur toute la longeur du bandeau, si d'autres scènes similaires les complétaient, ou s'ils étaient encadrés par les motifs des sphinx affrontés. Quelle qu'ait été la solution, le groupement, tel qu'on peut l'imaginer d'après la figure 32, ne présente aucune disparate et produit une impression harmonieuse et décorative.

Enfin, les groupes d'animaux, qui se développent sur les longs côtés, conviennent tout à fait à cette partie plus accessoire de l'édifice et complètent l'ensemble de la décoration.

Ce sont là des arguments logiques et esthétiques d'un grand poids et qui me semblent trancher définitivement le débat.

Il n'y a plus que quelques mots à dire pour répartir sur la frise les quelques métopes conservées.

Perrot[3] pense que la façade orientale seule en était pourvue. Clarke[4] les distribue sur les deux façades. Enfin, tout récem-

1. S'il venait jamais à être démontré que l'argument tiré de la position où ont été trouvés les derniers blocs a quelque importance (voir plus haut, à la fig. 36), ces orientations des façades pourraient être contestées; mais le groupement, adopté pour chacune et pour les longs côtés, n'en conserverait pas moins toute sa valeur.

2. Sur la perspective d'ensemble (fig. 32), j'ai complété par la lutte d'Héraklès avec Antée.

3. *Hist. de l'art* t. VIII, p. 263, où il indique à tort qu'on ne connaît en tout que cinq métopes.

4. Cl. II, p. 287 et suiv.

ment, E. Katterfeld[1] a proposé une solution nouvelle, consistant à les exclure du péristyle, pour les attribuer toutes à la frise du *pronaos*. Le principal argument qu'il invoque est que le nombre des métopes nécessaires pour constituer la frise est de six, et qu'on en aurait précisément retrouvé le même nombre. Mais l'auteur ignore, lui aussi, le second rapport de Clarke, la découverte d'un nouveau fragment de métope (n° XX) pendant la campagne de 1882 et néglige l'une des métopes (n° XXII) découverte en 1896. Son argument, déjà peu solide, perd ainsi toute valeur.

L'hypothèse de Perrot, qui est généralement admise, ne me paraît pas non plus défendable, pour une raison technique : les dimensions des huit métopes conservées ne peuvent pas toutes cadrer avec celles des dix espaces disponibles entre les triglyphes, sur une même façade. J'ai indiqué, en effet[2], que ces métopes étaient recouvertes sur le bord par un ressaut des triglyphes adjacents. On ne connaît pas exactement la largeur de ce ressaut, mais la métope n° XIX du Louvre porte une feuillure correspondante très nette d'environ $2^{cm},5$; ce que l'on peut dire avec certitude c'est que ces métopes occupaient entre les triglyphes un espace visible inférieur de quelques centimètres à leur largeur. Or, les largeurs de six d'entre elles sont connues : n° XVI — $0^{m},80$; n° XVII — $0^{m},79$; n° XIX — $0^{m},73$; n° XXI — $0^{m},83$; n° XXII — $0^{m},80$; n° XXIII — $0^{m},81$. La plus étroite (n° XIX) doit être encadrée par des triglyphes dont les bords, se faisant face, sont à $0^{m},68$ au plus l'un de l'autre ; or cette dimension très petite n'existe que sur le bloc n° IV des centaures de Constantinople ; il faudrait donc, pour pouvoir placer toutes les métopes sur une seule façade, trouver, dans les diverses combinaisons admises, cinq autres espaces entre triglyphes, ayant $0^{m},72$ environ à $0^{m},78$ au plus, sur la façade où prend place le bloc des centaures ; on ne les trouve pas. Il

1. E. Katterfeld, *Die griechischen Metopenbilder*, Strasbourg (1911), p. 11.
2. Plus haut, Introduction.

est donc très probable[1] que les métopes sculptées décoraient les deux façades.

En existait-il également sur les longs côtés et sur le *pronaos* ? Nous ne disposons pas à ce sujet de la moindre indication. Les espaces compris entre les *regulae* des blocs que je situe sur les côtés sont du même ordre de grandeur que les autres. Le nombre des métopes nécessaires pour deux façades est de vingt, celui qu'exigeraient en outre quatre retours d'angle de dix métopes serait de quarante-quatre. La faible proportion, existant entre ce nombre et celui des métopes retrouvées, par rapport à la proportion correspondante des blocs de l'architrave (15 sur 22), ne prouve pas qu'il faille se limiter aux façades : ces blocs de petite dimension peuvent beaucoup plus facilement que les autres avoir été enlevés pour servir à la construction. On a bien retrouvé quelques métopes non sculptées, mais en nombre trop peu important pour qu'on en puisse rien conclure.

Il faut donc se contenter de placer les métopes dans les espaces disponibles de dimensions convenables, à proximité des sujets sculptés de l'architrave, avec lesquels elles présentent le plus d'analogie. C'est ce que j'ai fait sur les figures 44 à 47 ; les figures 37 à 40 reproduisent la distribution indiquée par Clarke pour les six métopes connues de lui.

Ces reconstitutions de la frise sont et ne peuvent être en somme que tout à fait arbitraires.

B. — Date du temple.

Les opinions qui ont été exprimées sur l'âge du temple se répartissent en trois groupes :

1° La plupart des auteurs lui ont attribué une date très ancienne.

Parmi eux, quelques-uns ont même remonté jusqu'à l'époque mycénienne : Bursian (*Griechische Kunst*[2]) le considère

1. Je dis *probable* seulement, parce que tous les espacements de triglyphes ne sont pas déterminés, à l'approximation de quelques centimètres.

2. Dans *Ersch und Gruber's Allgemeine Encyclopedie*, vol. LXXXII, Leipzig, 1862.

comme contemporain de la porte des lions de Mycènes et des grandes constructions d'Assournazirpal; B.-P. Pullan (*The principal ruins of Asia Minor*, Londres, 1862) classe les sculptures parmi « les plus anciennes représentations d'êtres humains » et W.C. Perry (*Greek and Roman sculpture*, Londres, 1882) parmi « les ouvrages les plus anciens de la sculpture en relief ». Les autres se sont arrêtés aux environs de l'an 600. En voici la liste, donnant la date de publication et l'indication de l'âge attribué au temple :

C. Schnaase, *Geschichte der bildenden Künste* [1] (1866-1879) — avant l'Olympiade 40 (616).

C. Friedrichs, *Berlin's Antike Bildwerke*, Düsseldorf (1868-71) — VIIe siècle.

E. Saglio, *Dictionnaire*, s. v. *Barba* (1877) [2], indique seulement, sans préciser, l'époque « des vases archaïques ».

Lübke, *Geschichte der Plastik*, 3e édit., Leipzig (1880), vol. I — parmi les plus anciens ouvrages de l'époque archaïque.

Murray, *History of Greek sculpture*, Londres (1880-1883) — pas postérieures au milieu du VIe siècle.

Durm, *Baukunst der Griechen*, Darmstadt (1881) [3] — avant l'invasion de Crésus, vers l'an 600.

Wolters, *ap. Friedrichs's Gipsabgüsse antiker Bildwerke, in historischer Folge erklärt*, 2e éd., Berlin (1885) — VIIe siècle.

Studniczka, *Attische Porosgiebel* — *A. M.*, XI, Athènes (1886) [4], VIIe siècle.

Furtwängler, s. v. *Herakles* in *Roscher's Lexikon* (1886-90) [5] — fin du VIIe siècle, commencement du VIe.

Malmberg, *Berliner philologische Wochenschrift* (1893) [6] — première moitié du VIe siècle.

C. Brownson, *American Journal of archaeology* (1893) [7] — peu après les frontons en tuf de l'Acropole d'Athènes.

Robinson, *Catalogue of casts of Museum* (Boston), vol. II (1896) — première moitié du VIe s.

1. 2e édit., Düsseldorf, vol. II, p. 126.
2. P. 667, note 4.
3. P. 5 et p. 135.
4. P. 75.
5. P. 2193, voir *ibid.* p. 2140.
6. P. 820, voir *ibid.*, p. 781; *die Metopen der altgriechischen Tempel*, Dorpat, 1892. *Amer. Journ. of arch.*, IX, 1894, p. 89.
7. P. 39.

H. de Villefosse et E. Michon, *Catalogue sommaire des marbres antiques du du Musée Louvre* (1896) — *idem*.

Perrot, *Histoire de l'art*, t. VII [1] (1898), — entre le temple de Corinthe et les plus anciens temples de Sélinonte, et t. VIII [2] (1903) — dernières années du VIIe s. ou premières du VIe.

Lechat, *Sculpture attique avant Phidias* [3] (1904) — pas beaucoup postérieures à 600.

S. Reinach, *Répertoire des reliefs*, t. I [4] (1909) — première moitié du VIe s.

Homolle, *Fouilles de Delphes*, t. IV (1909), [5] place les sculptures avant 550 et les compare à celles du Trésor dit de Sicyone.

Choisy, *Histoire de l'architecture*, t. I, [6] (s. d.), indique seulement le VIe s.

2° Dans plusieurs ouvrages, cette haute antiquité a été mise en doute. F. Reber (*Geschichte der Baukunst im Alterthum*, Leipzig 1866, et *Kunstgeschichte des Alterthums*, Leipzig, 1871), fût le premier à contester que la frise d'Assos « eût le caractère d'une œuvre très archaïque » et à penser que le temple « ne doit pas être assigné à la plus ancienne époque du style dorique »; Ph. F. Krell (*Geschichte des dorischen Styls*, Stuttgart, 1870) adopta la même vue et abaissa la date du temple jusqu'après 560; J. Overbeck, (*Geschichte der griechischen Plastik*, 3e éd. Leipzig, 1881-83) justifia cette opinion par la comparaison des sculptures avec des vases appartenant à l'époque de l'archaïsme avancé. A une époque plus récente : Collignon, *Histoire de la sculpture grecque*, t. I (1892); Norton, *American Journal of archaeology* (1897); Klein, *Geschichte der griechischen Kunst* (1904); E. Katterfeld, *Die griechishen Metopenbilder*, (Strassburg 1911), adoptent une date voisine de 540.

3° Enfin un très petit nombre d'auteurs ont poussé beaucoup plus loin le rajeunissement de l'édifice. Clarac, *Musée de*

1. P. 561.
2. P. 268.
3. P. 141. Voir : *ibid.*, p. 31, note 1 ; 33, note 1 ; 45-46; 141-143 et note 1 ; p. 144, 147, 149, note 2. *Le temple grec* (1902), p. 68-70; *Au musée de l'Acropole d'Athènes* (1903), p. 51-52, 72, 73.
4. P. 3.
5. P. 39.
6. P. 319-320.

sculpture[1], II (1841), avait déjà considéré les sculptures comme contemporaines de celles d'Egine, ou peut-être postérieures. Clarke, dans son premier rapport, (suivi par Anderson et Spiers[2], 1905) avait émis une opinion analogue et fixé la date aux environs de 470 ; il avait promis « de développer plus tard cette opinion paradoxale ». Son second rapport consacre un chapitre entier à la question[3] et conclut à abaisser encore la date, jusqu'aux environs de l'année 450.

L'histoire d'Assos ne peut nous fournir aucune donnée précise, car elle ne commence à être un peu connue que vers la fin du ve siècle ; l'histoire générale de la région peut tout au plus servir à fixer certaines dates limites, après que l'époque approximative a été déterminée par d'autres voies. Les textes sont muets sur le temple, qu'aucun voyageur ancien ne mentionne. Quant aux inscriptions, la plus ancienne, l'inventaire cité plus haut[4], n'est pas antérieur à la fin du ve siècle. Les seules méthodes applicables sont donc l'étude comparative des sculptures, du plan et de l'ordre, ainsi que de leurs dimensions relatives et celle des procédés de construction.

Les sculptures ont été étudiées plus haut[5] ; elles m'ont paru appartenir au milieu ou au second tiers du vi[e] siècle.

L'examen de l'ordre[6] m'a semblé révéler un mélange de caractères archaïques (proportions lourdes de l'entablement, forme très aplatie du chapiteau, conicité du fût, saillie du tailloir d'angle sous l'architrave, revêtements importants de terre cuite) et de tendances plus avancées (élancement de la colonne, rapport des vides aux pleins, courbe tendue de l'échine), sur lesquels il est inutile d'insister davantage, et qui, de toutes façons, situent l'édifice à une époque antérieure à la construction du

1. P. 1156-1157.
2. W. J. Anderson et R. Phené Spiers, *Die Architektur von Griechenland und Rom*, 1905, p. 35, 42 ; édit. anglaise, Londres, 1907.
3. Cl. II, p. 293-334.
4. Introduction, historique.
5. 1re Partie.
6. Introduction.

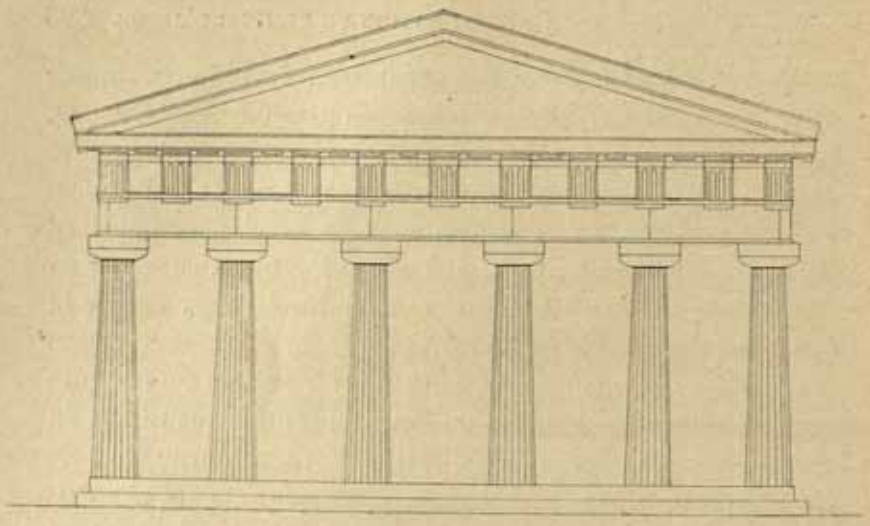

Fig. 54.
Échelle : 1/154. (Pour la décoration, voir fig. 32.)

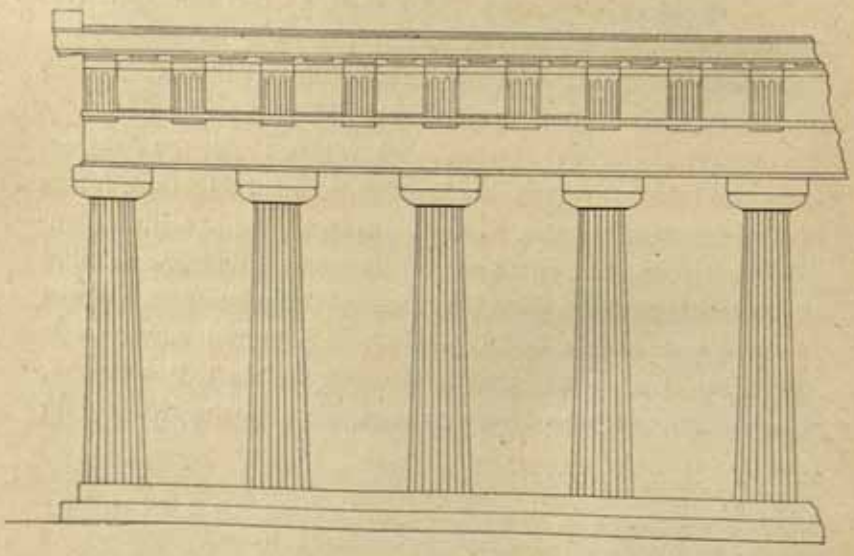

Fig. 55.
Échelle : 10/115. (Pour la décoration, voir fig. 32.)

temple d'Egine, mais ne permettent pas de reculer sa date jusqu'au début du VIe siècle.

Il ne reste donc plus, avant de conclure, qu'à parler des procédés de construction et à discuter les arguments que Clarke croit pouvoir tirer du plan, pour soutenir sa théorie paradoxale.

L'examen attentif du stylobate, seule partie de l'édifice qui soit restée en place, paraît indiquer que la pose des assises aurait commencé dans l'angle n. o. et se serait poursuivie, d'une part, le long du côté n. et de la façade e., d'autre part, le long de la façade o. et du côté s.; elle a dû se terminer vers le milieu du côté s., où l'on peut reconnaître le dernier bloc mis en place par la présence, à ses deux extrémités, de mortaises pour l'insertion des leviers. Les rangées intérieures ont été posées ensuite. Il est difficile de deviner dans quel ordre le *sécos* et le périptère ont été construits; les hypothèses de Clarke sur ce sujet[1] sont trop subtiles pour pouvoir être retenues.

Ce qui est certain c'est que le travail révèle les plus grands tâtonnements, l'absence d'une direction ferme et de plans strictement cotés et complètement arrêtés à l'avance. Les irrégularités dans les entre-colonnements[2], les variations importantes dans le diamètre des colonnes, dans la forme et le diamètre des chapiteaux, les divergences extraordinaires dans les dimensions des triglyphes et des métopes, leurs espacements répartis au petit bonheur, en l'absence d'une solution exacte du problème des triglyphes d'angles[3], les différences d'épaisseur dans les blocs de l'architrave, tout indique « les tâtonnements d'une technique inexpérimentée, qui cherche sa voie en cours d'exécution, faute d'une pratique établie sur des règles précises[4] ». Ce manque de méthode et de précision nous reporte à une époque où le canon des proportions et les principes de l'ordonnance dorique ne sont pas complètement fixés.

1. Cl. II, p. 319 et suiv.
2. Sur les longs côtés, où ils sont seuls connus exactement.
3. Voir plus haut, Introduction.
4. Fougères, *Sélinonte*, p. 228, à propos du temple C.

Les procédés mêmes de la construction témoignent toutefois d'une technique en possession de la plupart des moyens connus pour la mise en place des blocs et leur assemblage.

Le degré inférieur du stylobate présente à l'extérieur des tenons d'accrochage pour cordes, à raison de un ou deux par bloc, qui n'ont pas été ravalés, on ignore pour quel motif. Ces tenons paraissnt indiquer l'emploi de machines de levage, au crochet desquelles les blocs étaient suspendus au moyen d'élingues[1].

Un autre procédé de bardage est également attesté; on a retrouvé des blocs de corniche, creusés, sur les faces non visibles, d'un canal en forme d'U, où venaient s'engager les cordages. C'est le procédé bien connu du *brayet*[2], en usage à Sélinonte,

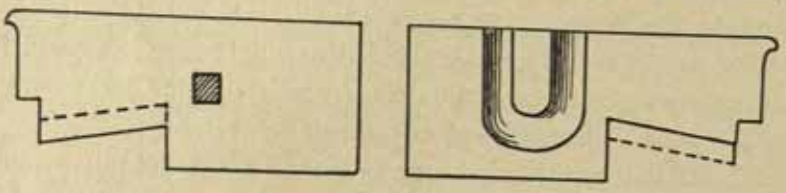

Fig. 56.

à Paestum, à Agrigente et à Egine. On ne peut donc prétendre, avec Choisy[3], qu'on l'employait « lorsque la pierre était friable ». Mais ce procédé n'est pas sans inconvénient en cas de blocs très lourds, la corde risquant d'être sciée et la saillie en U de se briser ; c'est ce qui s'est produit pour un bloc de corniche d'angle, où on aperçoit bien la rupture ; on a remédié à l'accident, en taillant sur la surface de joint une mortaise profonde de 8 cm. de large, pour l'insertion de leviers ou de crochets (fig. 56, d'après Cl. II, fig. 15).

Ce dernier procédé a été poussé très loin par les entrepreneurs d'Assos. L'insertion d'un grappin dans une telle mortaise n'est

1. Choisy, *Hist. de l'arch.*, t. I, p. 273, fig. 7; Perrot, *Hist. de l'art*, t. VII, p. 519 et pl. XLII, 3.
2. Choisy, *ibid.*, p. 274, fig. 8; Perrot, *ibid.*, p. 520, pl. XLII, 1; Cl. II, p. 98, fig. 15.
3. *Ibid.*, p. 273.

pas sans risques de décrochement et ne permet pas l'ajustement exact du bloc dans sa position définitive : il faut, en effet, du jeu pour retirer le crochet. On y a remédié en creusant à la partie supérieure de certains blocs de corniche, au-dessus de la mortaise, un canal assez large pour que le crochet puisse s'y engager, tourner à 90° autour de son axe vertical et se dégager dans cette position comme l'indique la figure 57[1] (dans un cas, cette disposition ayant été sans doute omise, on a creusé le canal sur le bloc voisin en contact). La position de la mortaise indique dans le procédé un raffinement de pose digne de remarque : elle est taillée de façon à ce que le bloc soit soulevé en s'incli-

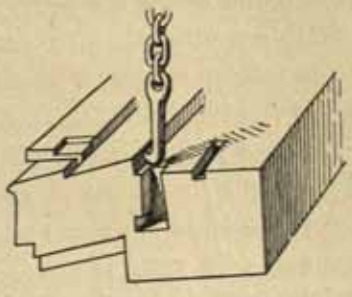

Fig. 57.

nant à la partie extérieure (voir la figure) et que le contact avec l'assise, destinée à supporter le bloc, s'établisse d'abord du côté de l'arête extérieure, permettant ainsi d'ajuster immédiatement le bloc dans l'alignement de la corniche au-dessus de la frise. Ce procédé de bardage et de mise en place doit avoir été assez rare; je n'en connais pas d'autre exemple, Perrot et Choisy n'en signalent pas l'emploi.

On constate l'usage d'un quatrième procédé mentionné par Vitruve : celui de tenailles de fer, dont les dents s'ajustent à des entailles, creusées dans la face latérale de la pierre[2]. On retrouve, en effet, la trace de cet instrument sur des assises inférieures du stylobate, où des rainures, profondes de 4 cm., larges de

1. D'après Cl. II, p. 99, fig. 16.
2. Perrot, *ibid.*, t. VII, pl. XLII, 10-11.

5 à 6 et longues de 7 à 10, recouvertes ensuite par le pavement, sont creusées dans les blocs en contact, de façon à permettre de dégager les crochets de la tenaille. Selon Perrot, « on n'a « point, que nous sachions, retrouvé dans les ruines des édifices « de fragments d'architecture qui portent la marque de l'outil « en question » [1]. Le cas d'Assos serait donc particulièrement intéressant.

Enfin quelques blocs témoignent d'un cinquième mode de suspension, dont on a quelquefois contesté l'usage dans l'antiquité hellénique : l'emploi de la louve, constituée par des pièces en métal, dont l'ensemble est plus large à la partie inférieure et a la forme d'une queue d'aronde simple ou double; cet assemblage, destiné à être encastré dans une entaille de même section creusée dans la pierre, permet de soulever des blocs très lourds, car elle tient d'autant plus fortement que le poids à soulever est plus grand. On a retrouvé sur plusieurs blocs, qui semblent appartenir au plafond du vestibule [2], des entailles en queue d'aronde simple, qui prouvent l'emploi de ce procédé, reconnu déjà pour la mise en place de l'architrave et de la corniche dans la construction des temples A, R, D, et T, de Sélinonte [3]. L'exemple d'Assos est à ajouter à ceux qui étaient déjà connus.

Lorsque les pierres n'étaient pas mises d'emblée en place ou étaient insuffisamment ajustées, on serrait les joints au moyen de puissants leviers, prenant leur appui dans des mortaises creusées sur le bloc sous-jacent à une profondeur de quelques centimètres et à une distance variable du bloc à mouvoir [4]. Ces mortaises ont été retrouvées sur la plupart des membres de l'édifice : sur la surface supérieure de la première

1. *Ibid.*, p. 520 ; Cl. II, fig. 6.

2. Si toutefois ces blocs appartiennent au temple (voir plus haut, Introduction, et ci-dessous).

3. Clarke en a reconnu également l'existence sur des fragments « de monuments archaïques » d'Olympie (Cl. II, p. 128).

4. *Stemmlöcher* de Dörpfeld, *A. M.*, t. VI (1881), *Untersuchungen am Parthenon*.

marche, où elles ont 1 cm. à 1,5 cm. de profondeur et sont à une distance de 10 à 15 cm. de l'arête du bloc supérieur et ont permis de déterminer par endroits le nombre de blocs de la seconde assise[1] ; sur certains blocs de fondation de la *cella*[2] ; sur le tailloir des chapiteaux, où les leviers ont servi d'abord à guider les blocs mis en place par suspension, puis à les ajuster[3], et où les marques indiquent l'ordre dans lequel les blocs intérieurs et extérieurs de l'architrave ont été posés ; enfin sur ces blocs eux-mêmes[4], où la position des mortaises démontre que triglyphes et métopes ont été placés successivement et que les métopes n'ont pas été insérées, comme on l'a soutenu quelquefois, en les glissant par le haut entre deux triglyphes préalablement mis en place.

Des signes d'appareillage sont visibles sur les blocs internes de l'architrave[5] et sur les reliefs sculptés n° VII et n° VIII *ter*. Voici les principaux :

Fig. 58.

La liaison des pierres a été réalisée dans certains cas par des crampons de fer en forme de queue d'aronde, fixés dans la pierre par le procédé du scellement en plomb. Cet emploi est particulièrement systématique dans la liaison des blocs extérieurs du stylobate[6], qui forment ainsi une ceinture rigide et indéformable, s'opposant à tout risque de glissement. L'un de ces crampons, en parfait état, est conservé au musée de Boston[7]. Cet emploi est également démontré pour la liaison des blocs de corniche[8]. Les tambours des colonnes étaient reliés entre eux par des chevilles de bois cylindriques.

1. Cl. II, p. 64 et suiv. et fig. 4 et 7.
2. *Ibid.*, p. 65.
3. *Ibid.*, p. 83 et suiv. et fig. 11.
4. *Ibid.*, p. 96 et fig. 13.
5. *Ibid.*, fig. 13, p. 92.
6. *Ibid.*, p. 66 et fig. 6.
7. N° M. 581.
8. Cl. II, fig. 16.

Enfin, le contact des surfaces jointives a été obtenu, là où l'on voulait donner l'illusion du monolithe, par le dressage des faces à *l'anathurosis* : sur le stylobate[1], sur les tambours de colonnes[2], sur les blocs intérieurs[3] et extérieurs[4] de l'architrave et ceux de la corniche[5].

La chronologie des inventions techniques en matière de construction est encore trop mal connue pour que ces procédés puissent permettre de préciser la date du temple. Le passage bien connu de Pline[6], d'après lequel Chersiphron, l'architecte du temple d'Ephèse construit au début du VIe siècle, n'aurait pas disposé de machines pour élever à la hauteur voulue l'architrave de cet édifice et aurait dû employer la vieille méthode du plan incliné, doit-il signifier que ces appareils de levage auraient été inventés postérieurement, ou seulement qu'ils étaient encore impropres à une construction de cette dimension anormale ? Les avis sont partagés. Je croirais assez volontiers, sans prétendre préciser davantage, que les grandes constructions de pierre dont commence à se couvrir le monde hellénique avec tant de rapidité après le premier quart du VIe siècle, ont été déterminées par des découvertes et un progrès importants dans la mécanique appliquée, dus peut-être au développement de la navigation et aux besoins de sa machinerie. Comme on ne peut attribuer à Assos une initiative de ce genre, il paraît difficile d'admettre que l'emploi de machines pour la construction de son temple puisse être reculé au delà du second quart du VIe siècle.

D'autre part, la multiplicité des procédés de suspension, leur perfectionnement, les raffinements mêmes qu'ils présentent, l'emploi pour les liaisons de goujons de fer en forme de queue d'aronde, le soin avec lequel les joints ont été dressés, tout cela

1. *Ibid.*, p. 60 et fig. 6 et 7.
2. Cl. I., p. 88.
3. Cl. II, fig. 13.
4. Plus haut, Catal., n°s IV et VII.
5. Cl. II, fig. 15.
6. *Hist. Nat.*, XXXVI, XXI, 95.

indique une technique en pleine possession de ses moyens, qui n'a pu prendre pied dans cette région un peu écartée du monde antique, avant d'avoir été consacrée par l'expérience et l'usage dans les cités qui sont à la tête du mouvement technique. Si on place ces inventions dans la première moitié du VIe siècle, la fin de cette période, c'est-à-dire le milieu du siècle, est la limite extrême à laquelle on puisse remonter[1].

Ainsi l'examen de la construction conduit exactement au même résultat que celui de l'ordre et celui des sculptures : un mélange de conceptions et de méthodes primitives, qui empêchent de dépasser la fin du VIe siècle, joint à une série de caractères plus avancés, qui font du milieu du siècle le *terminus post quem*.

Cet ensemble très concluant de concordances exige donc que les arguments invoqués pour rajeunir le temple jusqu'après le milieu du Ve siècle, à l'époque du Théseion, soient très solidement établis. C'est à l'auteur de cette affirmation, assez inattendue, qu'incombe tout le poids de la preuve.

Or quels sont les arguments que Clarke a proposés ?

Reportant à un ouvrage ultérieur, qui n'a jamais paru, l'étude des sculptures, celle de l'ordre, des proportions dans l'élévation, de la méthode et des procédés de construction, etc..., Clarke réduit son examen à deux éléments : la disposition du plafond au-dessus du vestibule du *pronaos* et du *ptéroma*, et les proportions du plan.

J'ai déjà mentionné[2] la question du plafond : (1) de petits fragments, semblant appartenir à deux caissons en pierre, ont été trouvés à proximité du temple; (2) deux solives à caissons ont été encastrées dans un mur de la mosquée au nord de l'Acropole; (3) enfin douze autres fragments de cais-

1. Les développements qui précèdent me paraissent surtout intéressants à prendre *en sens inverse* : la date du temple est en somme à peu près fixée par ailleurs ; on voit ainsi jusqu'à quelle époque on peut faire remonter l'usage de ces procédés de mise en place, dans l'antiquité hellénique.

2. Plus haut, Introduction.

sons ont été trouvés dans la ville basse (sept dans les ruines d'un portique antique à l'o. des Thermes et cinq dans un mur moderne au s. e. du *Bouleuterion*). Aucune solive transversale n'a été retrouvée[1]. Le fait que des fragments de coffres ont pu être transportés de la ville basse à l'Acropole est prouvé par l'incorporation d'un chapiteau appartenant aux Thermes et d'une poutre, provenant d'une église chrétienne, dans la construction de la mosquée. L'absence de toute solive transversale, alors que le nombre devait en être considérable, est d'autre part assez singulière. L'argument de position pour les fragments (1) et (2) n'est donc pas absolument probant. Clarke ajoute[2] que les marques que présentent ces fragments sont identiques à celles des autres blocs appartenant au temple ; mais il reconnaît lui-même[3] que ces fragments sont les seuls où le mode de suspension au moyen de la louve ait été attesté ! Enfin son dernier argument consiste à alléguer[4] qu'aucun des fragments de solives à caissons ne peut être utilisé pour la restauration des monuments de la ville basse ; quiconque a parcouru les ruines d'Assos a pu constater, sans attendre le rapport promis par Bacon, combien la connaissance de cette ville basse est restreinte et combien sont incertaines les restaurations qu'on peut proposer pour les quelques monuments mis à jour.

Il n'est donc aucunement établi que les quatorze fragments retrouvés aient appartenu au plafond du temple. Admettons toutefois l'hypothèse ; reste à savoir :

1° si des plafonds en pierre n'ont pu être en usage au VIe siècle ;

2° si la disposition adoptée est une copie de la disposition employée au Théseion ;

1. Cl. II, p. 111, et suiv.
2. *Ibid.*, p. 113.
3. *Ibid.*, p. 125-126 ; voir ci-dessus.
4. *Ibid.*, p. 113-114.

3° enfin, si la couverture de l'édifice n'a pas été remaniée à une époque ultérieure.

On n'est pas d'accord sur le premier point. Labrouste, dans sa restauration du temple de Paestum [1], a admis l'hypothèse d'un plafond en pierre. Perrot [2], Choisy [3] et la plupart des architectes pensent que cette innovation ne remonte pas au-delà du ve siècle. Cette opinion semble la plus probable, mais n'est pas assez solidement établie pour fournir la preuve décisive dont nous avons besoin ici.

La seconde affirmation est beaucoup plus contestable. Clarke, dans sa reconstitution du plafond d'Assos, n'a pas pu en effet suivre la disposition même du Théseion. Le nombre des caissons retrouvés et leurs dimensions, ainsi que la position des murs du *sécos*, l'obligent à réduire à trois solives transversales le système de couverture du vestibule, alors que cette couverture en comporte neuf au Théseion; il en est de même pour le *ptéroma*, à la partie postérieure de l'édifice. Le plafond du *pronaos* est porté par deux solives transversales, alors qu'au Théseion elles sont au nombre de cinq; le nombre des solives du *ptéroma* sur les côtes est également différent; enfin, les dimensions ne sont pas les mêmes. Rien ne sert de répondre [4] que l'architecte d'Assos a simplifié le plan admis au Théseion et qu'il a adopté une disposition plus économique. La question est en effet de *prouver* que l'architecte d'Assos a « copié » le Théseion; s'il a construit un édifice dorique quelconque, sans modèle précis, il aura adopté les dispositions de solives et de caissons en usage, qui ne diffèrent, dans les divers édifices connus, de celles adoptées au Théseion, que précisément par le nombre et les dimensions; si, au contraire, il a pris pour modèle un édifice existant, en particulier le Théseion, il se peut qu'il l'ait simplifié, mais il faudrait prouver d'abord qu'il l'a

1. Labrouste, *Temple de Pestum*, pl. IV, V-VI, VII-VIII.
2. Perrot, *loc. cit.*, t. VII, p. 526.
3. Choisy, *loc. cit.*, p. 282 et p. 330.
4. Cl. II, p. 303.

copié; les différences qui existent entre la soi-disant copie et le modèle sont loin de fournir cette preuve, bien au contraire!

Enfin, alors même que ces arguments de Clarke conserveraient quelque valeur, il resterait toujours qu'à la suite d'un incendie des charpentes et des caissons en bois, ou pour tout autre motif, le plafond a pu être remanié, comme l'a été au IVe siècle[1] le pavement en mosaïque de la *cella*.

La question du plafond est donc bien loin d'apporter une preuve décisive.

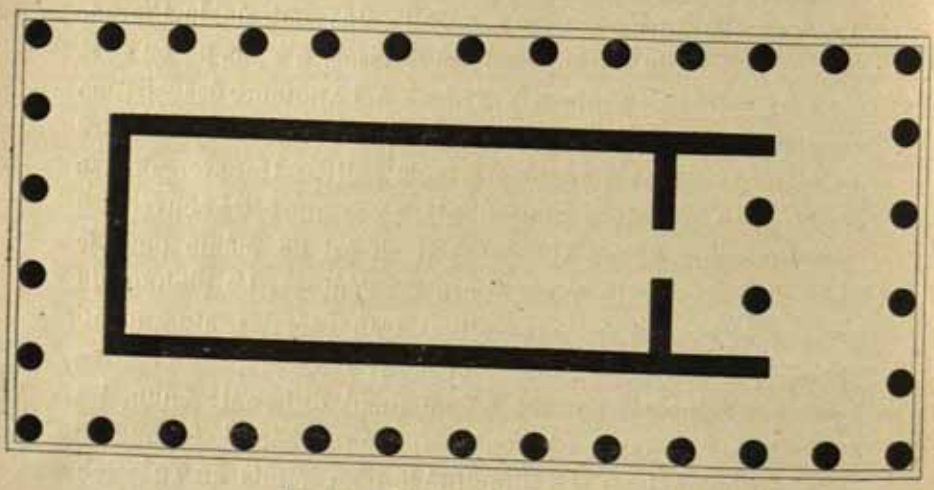

Fig. 59. — Plan du temple d'Assos.

L'étude du plan n'est pas beaucoup plus concluante.

La démonstration de Clarke[2] consiste à considérer la série monumentale formée par les cinq temples suivants : le premier temple de Sunium, qui n'aurait pas été encore complètement achevé, au moment où il fut détruit par les Perses ; le temple d'Egine, construit dans les années qui suivent immédiatement leur retraite (480-460) ; le Théseion, que l'auteur place au milieu du Ve siècle, ou quelques années après; le temple d'Assos, qui en aurait été la copie; enfin le second temple de Sunium, qui serait contemporain du dernier.

1. Plus haut, Introduction et Cl. II, p. 72.
2. Cl. II, p. 300 à p. 308.

Ces temples marqueraient, d'après notre auteur, les étapes du progrès réalisé par les architectes attiques :

1° L'allongement excessif du plan en usage dans les temples archaïques est réduit dans le vieux temple de Sunium : la longueur du stylobate, qui, à Corinthe, est de deux fois et demie sa largeur, est ramenée à Sunium à un peu moins de deux et un tiers et le nombre des colonnes latérales de quinze à treize. Les proportions générales du temple sont également diminuées, jusqu'aux deux tiers environ des proportions antérieurement en usage. Enfin les dimensions de la *cella*, quoique les vestiges qui en restent ne permettent pas de mesures exactes, se fixent aux grandeurs, désormais canoniques pendant toute la première moitié du ve siècle, de 70 sur 25 pieds, soit environ 22^m^,50 sur 8 m. (ce qui donne un rapport de 2,81).

2° Dans le temple d'Egine, ces dimensions de la *cella* sont conservées exactement, mais la réduction du plan est poussée plus loin encore : la longueur du stylobate devient égale à deux fois sa largeur, le périptère ne comprend plus sur les côtés que douze colonnes, leur espacement est par suite augmenté et arrive à dépasser celui des façades.

3° Le Théseion « fait faire au style dorique son dernier grand progrès vers la perfection »[1], en établissant une « connexion organique » entre la *cella* et le périptère, grâce à de meilleures proportions relatives et à la liaison établie entre eux par le moyen du plafond en pierre. Les dimensions de la *cella*, inaugurées par le vieux temple de Sunium, sont adoptées sans altération ; « elles paraissent avoir acquis désormais une signification rituelle, aujourd'hui inconnue »[2] ; mais l'écartement excessif des colonnes latérales, d'un effet peu satisfaisant, est corrigé et le nombre de ces colonnes ramené à treize, ce qui a pour effet d'allonger le stylobate de quelques pieds, d'agrandir le vestibule et de disposer les colonnes *in antis* du *pronaos* dans l'alignement des troisièmes colonnes des côtés ;

1. Cl. II, p. 302.
2. *Ibid.*

enfin la division en trois nefs du *naos*, adoptée à Egine, est abandonnée, pour ne plus être reprise dans les temples hexastyles subséquents.

4° Cet édifice est alors considéré comme le modèle le plus parfait du temps; les architectes d'Assos, qui en possèdent les plans, le reproduisent. Ils adoptent les dimensions exactes de la *cella*, simplifient seulement la disposition des plafonds, établissent le même alignement entre les colonnes du *pronaos* et celles des côtés, hésitant seulement à adopter pour la liaison du mur de fond avec la façade postérieure le même aménagement. « Les caractères particuliers qu'ont en commun le Théseion et le temple d'Assos excluent toute possibilité d'une coïncidence fortuite. Il est évident que l'un des édifices a été copié sur l'autre[1] ». Le Théseion ne pouvant, pour des raisons historiques, être la copie du temple d'Assos, en est le modèle.

5° Poursuivant enfin cette conception d'une évolution monumentale du temple dorique hexastyle au ve siècle, notre auteur montre le succès du Théseion se répandant dans le monde antique : en Sicile, où il détermine le type du nouveau temple R à Sélinonte, jusque dans les régions lointaines de la Lycie, où les architectes en reproduisent les éléments dans le temple de Trysa. En Attique ce mouvement d'évolution se reconnaît dans le second temple de Sunium, qui, influencé lui aussi par les plans du Théseion, étend à la partie postérieure de l'édifice la disposition et les dimensions du vestibule antérieur et adopte une disposition symétrique pour les deux extrémités.

La discussion détaillée de cette conception, certainement très intéressante, mais qui me paraît assez artificielle, sortirait des cadres de ce travail : ce serait entreprendre toute une histoire critique des temples doriques au vi^e^ et au ve siècles.

Au point de vue général, je me contenterai de quelques indications essentielles.

Il est certain que l'allongement considérable du plan en

1. Cl. II, p. 304.

usage dans le plus grand nombre des temples archaïques tend à se réduire au Vᵉ siècle; mais l'évolution n'est pas rectiligne, ni uniforme: le rapport entre la longueur et la largeur du stylobate dans le temple A de Sélinonte (490-470) est à peu près le même qu'au temple de Corinthe (2,47 pour 2,50); le temple E de Sélinonte, qui date de la même époque que le temple A, a des proportions aussi allongées que celles du temple C construit cent ans plus tôt (2,67 pour 2,66); au temple de Bassae, postérieur au Parthénon, le rapport de la longueur à la largeur du stylobate est sensiblement supérieur à celui que présente le temple de Corinthe (2,65 pour 2,50); si le système de Clarke était généralisé, ce temple de Bassae occuperait dans la série, avec l'Olympeion d'Athènes (2,62), l'un des premiers rangs, immédiatement après l'Héraion d'Olympie! L'auteur est obligé de reconnaître lui-même que la progression n'est pas régulière dans les cinq temples qu'il rapproche, puisque le temple d'Égine, le second en date, est celui où le rapport en question est le plus faible; ces rapports sont en effet les suivants (dimensions prises au stylobate) :

Sunium 1 et 2	2,31
Théseion	2,30
Assos.	2,16
Égine.	2,00

La réduction des proportions générales, qui se serait produite au Vᵉ siècle par rapport au VIᵉ, n'est pas non plus l'effet d'une évolution régulière et d'une intention bien définie [1].

La façon dont Clarke rapproche et isole dans l'histoire monumentale ces quatre temples attiques hexastyles est tout à fait artificielle : elle ne repose sur aucune donnée historique précise; les emprunts et les perfectionnements architecturaux qu'il suggère sont subtils et peu évidents; la chronologie même adoptée est contestable sur un point important : beaucoup d'auteurs considèrent en effet le Théseion comme posté-

1. Ces proportions sont plus grandes, par exemple, au Parthénon qu'au vieil *Héraion* d'Argos, qu'à l'*Héraion* d'Olympie et qu'à l'*Hékatompédon* d'Athènes.

rieur au Parthénon et le datent entre 437 et 432[1]; or, l'influence du Parthénon sur l'évolution monumentale, négligée par Clarke, en raison sans doute de son ordre octostyle, est considérable et ne peut être écartée, en isolant d'une façon abstraite et arbitraire l'évolution de quelques temples hexastyles, dans l'ensemble de l'histoire monumentale de l'Attique.

Pour ce qui est des ressemblances particulières entre le plan du Théseion et celui du temple d'Assos, elles se réduisent à fort peu de chose.

J'ai suffisamment indiqué déjà que les dispositions adoptées pour le plafond, en admettant que les conjectures mêmes de Clarke soient fondées, présentent trop de différences avec celles du Théseion pour pouvoir en être considérées avec certitudes comme une imitation.

Les proportions du stylobate ne sont pas moins différentes : elles offrent entre elles un écart du même ordre que celui existant entre les proportions du Théseion et celles du temple de Corinthe, par exemple, les rapports de leur longueur à leur largeur sont en effet de 2,16 (Assos) et 2,30 (Théseion), alors qu'au temple de Corinthe le même rapport est de 2,50.

Les proportions des *sécos* sont, il est vrai, plus frappantes : leur largeur et leur longueur coïncident à quelques centimètres près :

Assos . . . . 22m,33 × 7m,97.

Théseion. . . { 22m,38 (S) / 22m,25 (B) } × 7m,93 (S et B)

(y compris les épaisseurs des murs)[2].

Mais Clarke confond le *sécos* et la *cella*. La *cella* proprement

1. Fougères, *Grèce* (1911), p. 98, par exemple.

2. Longueurs données par Clarke II, p. 309, d'après Stuart and Revett (S), *Antiquities of Athens*, Londres (1762-1816), vol. III, pl. II et J. Bühlmann (B) *die Architektur des classischen Alterthums*, Stuttgart (1872), pl. IV. Mais ces mesures sont-elles exactes ? Dans Bühlmann, la longueur est différente suivant qu'on l'obtient en ajoutant les longueurs des divers éléments, 22m,077, ou en déduisant du stylobate la largeur du *pteroma*, 22m,56 (voir Cl. *ibid.*, p. 310, note 2) et ces deux chiffres diffèrent eux-mêmes de ceux donnés par Clarke, p. 309 !

dite n'a pas plus de 12m,10 au Théseion, alors que celle d'Assos mesure 17m,71 (entre murs intérieurs), car le *sécos* du Théseion comprend un opisthodome à colonnes *in antis*, qui n'existe pas à Assos, et les *pronaos* ont des dimensions différentes; les dimensions du vestibule, celles du *ptéroma*, les écartements des axes des colonnes ne sont pas non plus les mêmes.

Devant une telle divergence dans les dimensions du plan, sans parler des différences que présentent tous les éléments de l'ordre, depuis la colonne jusqu'à la corniche et aux frontons (tant au point de vue du style qu'à celui des dimensions), quelle portée peut avoir l'égalité *approximative* entre les longueurs et les largeurs du *sécos* prises isolément ? Cette égalité de deux dimensions, parmi une multitude d'autres toutes différentes, ne me paraît pouvoir être considérée, si elle n'est pas le résultat d'une erreur, que comme un cas fortuit.

Pour s'en tenir au plan seul, la différence profonde, qui existe entre la forme du *sécos* dans les deux édifices, me paraît plus importante que la coïncidence approximative de leurs mesures.

La caractéristique essentielle du temple dorique classique est, en effet, d'être ouvert à ses deux extrémités et d'être subdivisé en trois parties : une *cella* centrale comprise entre un *pronaos* et un opistodome à colonnes *in antis*. Telle est la forme développée qu'il présente presque partout au Ve siècle. Le dispositif adopté à Assos, consistant en une caisse fermée ouverte seulement à l'est, rappelle au contraire d'une façon frappante les vieux *mégara* primitifs (Déméter à Gaggera, Acropole de Sélinonte, Locres, Lycosoura) et les temples périptères, avec avant-portique, de Sélinonte, de Syracuse et de Paestum[1]. Quoi qu'on pense des hypothèses qui dérivent le temple dorique du *mégaron* créto-mycénien[2], ou du temple-caverne de Déméter,

1. Fougères, *Sélinonte* (1909), p. 279.
2. Perrot, *loc. cit.*, t. VII (1898), p. 350 ; Lechat, *Le Temple grec* (1902), p. 6.

décrit par Pausanias[1] et de l'évolution de l'architecture dorique à partir de ces vieux prototypes, il semble bien qu'il y ait ici un élément archaïque bien caractérisé, et il ne serait pas très aventureux d'avancer que les vieux colons éoliens, fixés en Troade, aient voulu conserver et reproduire une conception très ancienne, apportée avec eux de leur mère patrie, et l'adapter, comme le firent ceux de Mégara-Hyblaia, aux nouveautés de style qui étaient alors en vogue dans la Grèce et dans l'Ionie.

Loin de fonder la théorie de Clarke sur des bases solides, l'examen du plan et de ses proportions m'amène donc au contraire à une conclusion identique à celle que m'a suggérée l'étude de tous les autres éléments de l'édifice, poursuivie isolément pour chacun d'eux : d'une part, la survivance dans le *sécos* d'un plan très ancien; d'autre part des proportions beaucoup plus voisines des types en usage à l'époque classique constituent un mélange d'archaïsme et de nouveauté qu'on retrouve dans toutes les autres parties de l'édifice et qui est bien décidément la caractéristique générale de la technique et de l'art assiens. La contre-épreuve qu'offre le système de Clarke, apporte donc plutôt une confirmation à la conclusion, que me paraît imposer l'étude des sculptures, de l'ordre, des procédés de construction : le temple d'Assos est un produit de l'archaïsme avancé.

J'ai montré que le *terminus post quem* est vraisemblablement compris entre 560 et 550; le *terminus ante quem* est donné par la domination des Perses en Troade, vers la fin du VIe siècle. Le temple d'Assos appartiendrait donc à la seconde moitié du VIe siècle. En l'absence de renseignements historiques plus exacts et de toute donnée épigraphique, il serait vain, je crois, de chercher une précision plus grande.

F. Sartiaux.

1. Pausanias, I, 39, 4; 40, 6; Fougères, *Sélinonte* (1909), p. 273 et suiv.

VARIÉTÉS

Les inscriptions de Delphes et M. Pomtow.

M. Pomtow publie depuis quelques années, comme s'il en avait le droit, des inscriptions inédites de Delphes qu'il accompagne d'accusations et d'insinuations erronées : on n'y a guère répondu jusqu'ici. Ce n'est pas à l'intimidation qu'ont cédé ceux qui se sont tus quand ils pouvaient invoquer le devoir de défendre leur bien, les textes qu'ils avaient trouvés, copiés, étudiés, souvent recomposés de leurs mains pour les présenter d'une manière décente au public. Les entreprises indiscrètes de M. Pomtow, qui d'abord n'avaient eu pour objet que quelques textes pris au hasard, sont devenues, pour reprendre le mot dont M. de Wilamowitz usa jadis à l'égard de personnes certes moins blâmables, *immer dreister weil sie ungestraft blieben*. Comme elles font impression, malgré tout, sur des esprits qui n'ont pas été mis en garde (j'en pourrais citer de curieux exemples), je tiens à expliquer pourquoi les déprédations dont nous sommes victimes ne méritent que ces quelques mots de protestation. Il est aussi inutile, on va s'en rendre compte, d'entamer là-dessus avec M. Pomtow une discussion, que sur ses dénis de justice intéressés et ses commentaires injurieux. Et si nous reprenons, ceci dit, pour la garder cette fois définitivement, l'attitude que nous avions observée jusqu'ici, la raison en est toujours la même : il n'y a pas de tribunal international des *prises* en matière archéologique et épigraphique. Du moins on saura que le silence n'équivaut pas à une acception tacite : il est imposé par un sentiment assez différent de la timidité et qui sera plus clairement défini dans un instant.

M. Pomtow a pu passer jadis pour un épigraphiste consciencieux, dont les études s'étaient cantonnées dans le millier d'inscriptions de Delphes qui étaient connues avant nos fouilles de 1892. On pouvait lui reprocher de ne savoir guère que cela, de commettre parfois de lourdes bévues[1], de dépasser souvent

(1) Et précisément de ces bévues qu'il reprochait aux autres, avec une sévérité aussi dépourvue de formes qu'il est possible. Je n'en citerai que deux exemples : *Beiträge zur Topographie v. D.*, p. 114, M. Pomtow publie un « fragment de marbre pentélique » ; c'est du calcaire de Sainte-Elie, avec une très belle patine dorée ; depuis lors, il a publié (*Delphica* III, p. 45-46), sans s'apercevoir que c'était un morceau qui complétait son ancien texte (voir *Revue des études gr.*, 1912, p. 14, note 1), un « Marmorfragment » qui est de la même pierre. — *Beiträge*, p. 108-110, il critique la publication du décret étolien pour Eumène II ; la

dans ses critiques personnelles le ton de la plus élémentaire convenance[1], souvent aussi d'obscurcir par de perpétuels revirements et des « repentirs » accumulés ce qu'il avait pour but d'expliquer. Mais depuis que M. Pomtow s'est sérieusement cru investi d'une mission spéciale pour publier les fouilles que les Français avaient faites, les anciens défauts n'ont pas été corrigés et d'autres plus graves ont apparu. C'était toujours la même incapacité de se décider et toujours la même témérité dans l'affirmation, au risque de se contredire d'un ton tout aussi tranchant; c'était aussi toujours le même manque d'idées générales, la même sécheresse abstraite qui ne traitait pas l'objet de ses études comme un sanctuaire qui eût réellement existé, mais comme une collection — incomplète — de documents morts. De plus, il fallait bien avouer que l'épigraphiste, avec le temps, avait étendu son domaine : il était devenu aussi un architecte, presque sans préparation, et un esthéticien de goût douteux, qui affirmait que sa restauration de la base des Lacédémoniens, par exemple, ou de celle des rois d'Argos, était la seule inspirée par un vrai sens de l'art antique : on a vu depuis ce qui en est resté. Et alors les élucubrations architectoniques et mythologiques ont alterné avec les séries des textes que nous avions étudiés, rajustés et préparés.... pour qu'un autre les donnât libéralement à la science.

Ici il faut être net. Pendant plusieurs années, et pour des raisons indépendantes de notre volonté, il ne nous a pas été possible à nous, les anciens membres de l'École française qui avions travaillé à Delphes, de publier les inscriptions. A l'étranger, ceux qui n'étaient pas informés[2] ont pu croire de

pierre sur laquelle ce décret est gravé fait bien partie du piédestal, comme l'avait dit M. Haussoullier, et l'inscription de base (Rhangabé, Foucart) en fait bien partie aussi, mais la statue ne posait pas directement dessus, etc...

1. Sur ce point, je ne n'ai qu'à citer quelques lignes de M. S. Reinach, qui ont paru en 1889 et en 1890 dans la *Revue archéologique*, et qui indiquaient une ligne de conduite que nous aurions dû suivre plus tôt. *Chron. d'Orient*, t. I, p. 542-543 : « M. Pomtow s'est exprimé d'une manière aussi injuste qu'inconvenante au sujet des travaux poursuivis à Delphes par MM. Wescher, Foucart et Haussoullier... L'inconvenance n'en reste pas moins très grossière. Parmi les reproches que M. P. adresse à ses prédécesseurs, les uns sont frivoles et les autres peu fondés.... Mais il vaut mieux ne pas discuter avec un homme assez dépourvu d'éducation pour accuser de plagiat (*Beiträge*, p. 4), de mensonge (p. 5), et même de détournement (p. 45) des gens qui ont rendu à la science de bien autres services que lui ». Même page, note 1 : « Le même M. Pomtow prétend (p. 3) que les fouilles françaises de Délos, de Myrina et du Ptoïon ont été mal conduites, mais il n'apporte pas l'ombre d'un argument à l'appui de cette triple impertinence ». — Même vol. p. 629 : « M. Pomtow n'a pas craint d'accuser le savant français d'avoir *volé* le morceau de bronze en question ».

2. M. Pomtow était au courant de cette situation. En 1910 il m'a demandé à Delphes : « Vous avez tous les carnets d'inscriptions maintenant? » En effet, nous ne les avions pas avant. Et quand il nous prend à partie, M. Colin et moi (par

bonne foi que le champ de fouilles était abandonné par nous. Jusqu'à la fin de l'année 1908, s'il nous était permis de déplorer qu'un autre fût mis à même de profiter de notre travail pour nous en dépouiller, nous n'avions pas à récriminer contre lui : il ne faisait, après tout, qu'user d'un droit trop strictement entendu. Nous subissions les conséquences d'une situation que nous n'avions pas créée. Notre responsabilité n'était pas engagée; mais en fait les délais que la convention relative aux fouilles de Delphes avait imposés à notre publication étaient dépassés.

Sans doute en d'autres pays on a pris tout le temps nécessaire pour publier les résultats de fouilles moins importantes, et aucun Français ne s'est permis de s'approprier les découvertes épigraphiques d'Olympie ou de Pergame. Mais, encore une fois, à prendre les choses en toute rigueur et tant qu'aucune démarche officielle n'était faite pour sauvegarder nos droits véritables, on pouvait au dehors croire que nous y renoncions : on ne croit rien si aisément que ce que l'on désire.

La situation est devenue tout autre quand une commission a été instituée au Ministère de l'Instruction publique à Paris (fin de décembre 1908) pour mener à bien l'œuvre interrompue. Les fascicules épigraphiques qui se sont succédé ont attesté que cette commission prenait sa tâche au sérieux. Les fonctionnaires grecs à qui incombe la surintendance des antiquités de leur pays ont prouvé qu'ils avaient toujours du droit, des lois non écrites, la haute idée que nous pouvions nous attendre à trouver chez eux. Au-dessus de la lettre des traités, ils affirmèrent que la France avait à Delphes des droits de priorité incontestables. Ces droits, du moment que la commission les faisait revivre et entendait les exercer pour le bien de la science, les éphores grecs nous ont permis, avec une loyauté et une correction auxquelles j'ai plaisir à rendre hommage une fois de plus, de les faire respecter. M. Pomtow n'a pu étudier les résultats de nos fouilles, il n'a pu se faire donner la copie du registre d'inventaire, tenu au cours des travaux par l'éphorie grecque, explorer à son tour des régions où il espérait trouver quelque chose, qu'avec l'agrément et l'assentiment de l'École française. Ce sont des faits qu'on ne connaît pas; plusieurs savants, qui m'avaient exprimé leur étonnement du silence obstiné que nous gardions, les ont appris avec stupeur. Pour remuer la terre et les pierres, M. Pomtow a dû même emprunter nos outils. On sait la manière dont il nous a remerciés des facilités que nous avions apportées à son travail.

M. Colin a eu à se plaindre, comme moi, de ce que les textes dont la commission lui avait donné la charge lui échappaient au moment où il les préparait

ex. *Gött. Gel. Anz.* 1913, p. 148), parce que nous n'avons fait connaître qu'en 1911 un texte « trouvé presque vingt ans auparavant » (plus exactement dix-sept ans), il sait que le reproche qu'il nous adresse est injuste. Et de même pour tous les textes à propos desquels se répète le même refrain : trouvé depuis vingt ans, non publié, je le publie.

pour la publication. Quelques mots de sa protestation[1] doivent être rappelés ici : « Je pris le lecteur impartial de vouloir bien considérer qu'il y a deux façons d'entendre le travail à Delphes : on peut, ou bien du haut en bas du sanctuaire, glaner à son gré tout ce qu'on juge intéressant, ou bien, procédant par sections, ne passer à la suivante qu'après avoir épuisé intégralement tout ce que contenait la précédente. Je m'en suis tenu à la seconde manière ». Moi aussi, et c'était notre devoir, puisque la commission nous avait confié en 1909 le soin de publier les inscriptions dans l'ordre topographique. C'était de beaucoup la manière la plus simple et la meilleure de préparer le volume VIII des *Inscriptiones Graecae*, lequel doit être édité *consilio et auctoritate Academiæ franco-gallicæ*. Si notre marche n'avait été gênée et retardée par des empiètements qui nous obligeaient sans cesse à revenir sur nos pas, en général du reste pour fortifier nos conclusions, il était facile de procéder ainsi : à mesure que nos fascicules les présentaient d'après un classement tout extérieur, on groupait les textes en classes d'après la division généralement adoptée, on y insérait à leur place les inscriptions trouvées avant nos fouilles, et le jour où le dernier fascicule de notre publication eût paru, le volume VIII du *Corpus* se serait trouvé fait. On va voir si les incursions de M. Pomtow valaient de nous embarrasser et de nous retarder dans l'exécution qui pouvait être rapide, je le répète, du plan le plus simple.

Des deux manières que M. Colin distinguait, M. Pomtow a pris l'autre. Il a cru grouper ce qu'il jugeait à propos de s'attribuer et, dans ses derniers articles, il s'est attaché surtout à établir un nouveau classement chronologique pour le IIIe siècle ; il l'a étayé sur un très grand nombre de textes inédits, dont il a trouvé plusieurs tout recomposés dans le musée et qu'il n'a eu que la peine de lire.

Je n'insiste pas sur le ton qu'il prend à l'égard de ceux qui se sont déjà occupés de ces questions ; leur nom n'est guère mentionné que quand M. Pomtow estime qu'ils se sont trompés ; quand, par hasard, ils ont eu raison, on accorde de mauvaise grâce dans une note qu'on s'est rencontré avec eux. Il ne me plaît point de discuter là-dessus. On trouve, ici comme partout, l'intention hautement déclarée de prouver que les savants français étaient incapables de publier Delphes : la conséquence que le lecteur doit en tirer, c'est toujours qu'un homme unique était marqué par les destins pour accomplir cette œuvre. On y retrouve aussi l'attitude du régent de collège qui, mis en congé pendant une longue suite d'années pour étudier les fouilles françaises, a traité ceux qui les avaient faites ou même ceux qui étaient amenés à en parler comme les petits garçons dont il corrigeait jadis les devoirs. Un exemple entre mille illustrera ce que j'avance. M. Pierre Roussel ayant eu le tort grave d'accepter une

1. *Fouilles de Delphes*, III, 2, p. 300.

date que je lui avais indiquée, M. Pomtow le reprend dans une note [1] comme un écolier pris en faute, et il ajoute : « Enfin Roussel n'a pas considéré que Bourguet emprunte à ma *Chronologie delphique* toutes les dates, depuis 300 avant jusqu'à 100 après J.-C., qu'il indique dans les *Fouilles de Delphes* sans autre remarque ; Bourguet le dit lui-même expressément *Fouilles* III, 1, p. 10, n. 2. » Si on se reporte à cette note 2 de la page 10, dans un fascicule publié en 1910, on y verra, tout de suite après les mots auxquels M. Pomtow fait allusion, ceux-ci que je demande la permission de reproduire : « Pour le IIIe siècle, ce classement (de M. Pomtow) est devenu tout à fait insuffisant... Je garde en attendant les chiffres de M. Pomtow moyennant les réserves nécessaires. Il était vain de songer à établir de mon côté une liste moins provisoire avant que tous les textes fussent publiés ». Du moins M. Roussel, lui, a lu ma note jusqu'au bout ; il a remarqué aussi qu'à presque tous les textes du IIIe siècle que je publiais, était donnée, à côté de la date de M. Pomtow, celle de M. Beloch ou celle de M. Colin ou la mienne. M. Roussel a vu enfin qu'en 1911 j'avais continué à trouver de nouveaux arguments [2] pour fortifier les conclusions de M. Beloch et compléter son tableau d'archontats. Je connaissais tous les textes que M. Pomtow s'est cru autorisé à donner, puisque j'en ai indiqué expressément un bon nombre ; j'en connais même quelques autres encore dont il ne parle pas, nous verrons pourquoi. Ce qu'il faut retenir, c'est que, traitant de très haut ceux qui s'occupent d'études delphiques, M. Pomtow ne leur épargne pas les insinuations désobligeantes et inexactes.

Il faut noter aussi, au point de vue strictement scientifique, que le défaut qui rendait pénible la lecture des anciens articles de M. Pomtow s'est aggravé ces dernières années d'une manière étrange. Tandis que les savants français sont repris sans indulgence pour la moindre erreur — je ne dis pas que nous ne nous trompions point, j'affirme que nous nous trompons moins souvent que M. Pomtow ne voudrait l'admettre — il se croit seul autorisé sans doute à changer d'avis, à donner de temps en temps un nouveau tableau chronologique pour ce même IIIe siècle dont tous les textes ne sont pas encore connus. On a vu tel problème recevoir, dans un même article à quelques pages de distance, ou dans des articles successifs, quatre ou cinq solutions différentes. C'était peut-être une manière de multiplier les chances de rencontrer la vérité ; c'était la preuve en tout cas qu'on ne l'avait pas atteinte. Cette méthode est aisée : il est toujours possible, grâce à ces revirements perpétuels, de répondre à quelqu'un qui essaie d'établir aussi solidement qu'il peut un résultat qui soit bien à lui : Mais je l'avais déjà dit ! Et alors on vous renvoie à l'un des états antérieurs de la pensée souveraine, voire à une note manuscrite de l'exemplaire personnel de la *Delphische Chronologie* du maître [3]. Mais je n'écris pas pour faire rire.

1. *Klio*, 1914, p. 315, n. 2.
2. *BCH*, XXXV (1911), p. 481-491.
3. Voir, par exemple, *Gött., Gel. Anz.*, 1913, p. 144.

Si toutes ces reprises, si enfin la dernière édition du tableau chronologique avaient quelque valeur, si l'on était en droit de compter sur les résultats, on pourrait à la rigueur nous répondre : Peu importe qu'ils soient obtenus par des procédés condamnables, tant pis pour les savants français qui n'ont pas publié assez vite, la science avant tout. Mais M. Pomtow n'ignore peut-être pas qu'il est loin d'avoir déchiffré toutes les inscriptions du IIIe siècle. Il existe encore plusieurs groupes de textes extrêmement difficiles à lire, un très grand nombre de fragments de décrets qui, considérés séparément, n'apprennent presque rien, mais que d'autres ont tenté, tentent encore de recomposer patiemment. C'est un travail très long, les années passent sans que les résultats soient en proportion avec la peine, il avance pourtant et probablement apportera-t-il des données nouvelles. Voilà des considérations auxquelles M. Pomtow ne s'arrête pas. Il s'agit avant tout de dépouiller les autres des objets mêmes de leur travail et d'indiquer qu'ils sont incapables de servir la science.

Pour justifier une sévérité si brutale, il faudrait être impeccable, ou n'apporter du moins que des textes soigneusement étudiés. C'était bien la peine de critiquer avec tant d'amertume les publications provisoires, pour publier ensuite les inédits avec une légèreté hâtive dont un Français aurait eu honte. Que le lecteur se rassure, je ne vais pas repasser tous les articles de M. Pomtow à la suite pour dresser la liste des erreurs qu'ils contiennent. Il semblerait que je recherche une polémique, et quand on aura lu ces quelques pages jusqu'au bout, on comprendra pourquoi je ne me départirai jamais à l'avenir de l'attitude qui avait été jusqu'ici la mienne devant un tel adversaire. Pourtant je dois citer quelques exemples : il faut bien mesurer la confiance que l'on peut avoir dans la méthode de M. Pomtow et dans les résultats qu'il obtient.

M. Pomtow, avant de classer les textes qu'il donnait, a commencé par choisir un certain nombre d'inscriptions particulièrement intéressantes. Ce qu'il faut admirer le plus dans les *Delphica* II et III, ce n'est pas l'assurance avec laquelle l'auteur a cru pouvoir disposer de ce qui ne lui appartenait pas, c'est l'habileté avec laquelle il a procédé. Il avait dit dès le début [1] : « La raison pour laquelle la plupart des textes qui suivent et d'autres morceaux importants n'ont pas été publiés par ceux qui les avaient trouvés, c'est ou bien que la lecture en était extraordinairement pénible, ou que l'interprétation en était difficile, ou que l'emploi au point de vue historique en restait obscur ». On devait donc penser que les textes qu'il avait choisis rentraient dans une de ces catégories, qu'ils étaient ou malaisés à lire ou malaisés à expliquer, parfois sans doute les deux en même temps. Or, je peux affirmer que, à part quelques exceptions sur lesquelles j'aurai à revenir, toutes les inscriptions publiées jusqu'ici par M. Pomtow n'offraient absolument aucune difficulté de lecture, que d'ailleurs elles avaient été copiées par les membres de l'École française au

1. *Berl. Phil. Woch.*, 1909, p. 222, n.

moins aussi correctement que par lui, et que, pour ne prendre qu'un exemple, l'inscription de Theugenes de Thasos, quelques mots d'annotation au bas de la copie de M. Fournier et les vers restitués sur la même page de son carnet, valaient bien le commentaire dont M. Pomtow a orné sa découverte.

En revanche, quand l'un de nous a publié des inscriptions, il s'est toujours donné la peine de chercher les pierres et de revoir les anciennes copies. M. Pomtow a tant produit ces dernières années qu'il n'a pas eu le temps de faire cette vérification indispensable. Il dit vraiment un peu trop souvent : « Je n'ai pas pu retrouver la pierre ». Je ne prends que quelques exemples : les numéros 4195, [1] 688, [2] 4044 [3], 782-783 [4] sont, les trois premiers à leur place dans le musée, les deux derniers côte à côte dans le dépôt des inscriptions au N. E. du musée. Je les ai vus et j'ai vérifié les copies en 1910-11.

Il est évidemment plus simple et plus expéditif de copier les textes dans le registre d'inventaire de l'éphorie, au risque de prendre une dédicace des Hermionéens à Perséphone pour la base de la statue d'Hermione par Calamis [5], ou de supposer au IIIe siècle, d'ailleurs avec réserve, un archonte Boulon que je ne connais pas encore [6], ou de donner pour le décret de Ténos qui accepte les Sotéria un texte tout à fait insuffisant [7]. Le décret de Téos qui a le même objet est publié [8] d'après un estampage : je ne suis pas surpris que l'intitulé ait été transcrit d'une manière très défectueuse.

M. Pomtow a déclaré plusieurs fois qu'il lisait les inscriptions sur estampage : mais à Delphes, même en laissant de côté les comptes du IVe siècle, pour les plus importants desquels l'estampage ne donne à peu près rien, le plus grand nombre des textes demande une étude longue et attentive de la pierre. On se rappelle cette inscription très courte où M. Pomtow avait reconnu un décret de proxénie, peut-être pour un Lacédémonien nommé Pantainos, et la collation de privilèges pour cinquante ans. En fait j'ai montré [9] que c'était la consécration d'une magnifique offrande, cinquante bœufs donnés par une κώμα lacédémonienne à Apollon : il m'a fallu plusieurs jours pour lire ces trois lignes, mais c'est à cette condition, et à cette condition seulement, que l'on apporte des résultats sur lesquels les autres, tous les savants qui ne vont pas à Delphes, peuvent compter.

1. *Klio*, 1914, p. 266.
2. *Ibid.*, p. 274.
3. *GGA*, 1913, p. 166 et *Klio*, 1914, p. 267.
4. *Delphica*, III, p. 84, n. 35.
5. *Cf. Berl. Phil. Woch.*, 1909, p. 222 et *Delphica*, III, p. 144. La correction n'a été faite que parce que j'avais mentionné cette base : *Fouilles de Delphes*, III, 1, p. 31, note.
6. *GGA*, 1913, p. 166.
7. *Klio*, 1914, p. 274.
8. *Ibid.*, p. 271.
9. *BCH*, XXXIV (1910), p. 231-2; *Fouilles de Delphes*, III, 1, p. 39.

C'est sans doute l'estampage qui est responsable de certaines erreurs de lecture ou d'appréciation vraiment étonnantes chez un homme qui croit connaître mieux que personne les inscriptions de Delphes. Je me borne à citer deux ou trois exemples. M. Pomtow ne s'était pas aperçu que les décrets de la base des Etoliens[1] (un du IVe siècle, huit du IIIe) avaient été recopiés en même temps, dans la seconde moitié du deuxième siècle avant J.-C. Puis, quand l'assise supérieure de la base a été retrouvée, il en a publié les textes sans voir que l'inscription pour le Naupactien[2] était de l'époque impériale (il en existe même une preuve matérielle fort curieuse et qui a échappé à M. Pomtow), et qu'elle n'avait donc aucun rapport avec les trois noms de femmes (plutôt de divinités) qu'il appelle depuis lors les Naupactiennes. Et de même, quand il a publié la base d'Héraklès béotien, il a indiqué deux fois[3] comme date le troisième siècle. Lequel? Si c'était après J.-C. l'erreur serait moins considérable, mais je crois bien que M. Pomtow a voulu désigner le troisième siècle avant. Or, l'écriture est très nettement celle de l'époque de Trajan et d'Hadrien, quand elle est soignée : le Φ à boucle aussi grande que les autres lettres, et dont la longue haste descend au dessous de la ligne, suffirait à lui seul à le prouver. De même encore quand M. Pomtow a donné[4] le texte pour Delphion de Chalcis que j'avais signalé, il n'a pas vu qu'après l'ethnique il y

1. *BCH*, XXXV (1911), p. 166-171; *Fouilles de Delphes*, III, I, p. 84.

2. *Delphica*, III, p. 13. « Au troisième siècle (sans doute *avant* J.-C.?) a été placé à côté de Damaina (l'un des trois noms de femmes ou plutôt de divinités) un Naupactien; pour poser sa statue on a dû allonger la base à droite, ce bloc supplémentaire n'a pas été retrouvé... cet Etolien Agemachos est probablement le hiéromnémon de 251 et de 235 environ... l'addition de la statue d'Agemachos n'a pas dû avoir lieu longtemps, dix ou vingt ans, après la dédicace des trois femmes ». On peut presque dire ici : autant de mots, autant d'erreurs. — L'appartenance de ces blocs (que M. Colin et moi avions copiés en juin 1895) à la base des Etoliens a été reconnue par M. Bulle en 1910

3. *Delphica*, III, p 48 et *Philologus*, LXXI (1912), p. 43. La restitution après Δελ]φοὶ des mots μ' ἀ[νέθεν est certainement fausse, non pas seulement à cause de cette forme verbale. Et de même encore dans le texte pour Areus (*BCH*, XXXV, 1911, p. 488 : je ne reviens pas en ce moment sur les difficultés chronologiques que soulève ce texte, ni M. Pomtow ni M. de Sanctis ne me paraissent les avoir résolues), l. 3 j'ai imprimé le nom de la mère du roi Χιλωνί(ζ)ο[ς], parce qu'après l'I on voit sur la pierre la trace très nette d'une lettre triangulaire : on ne lit pas complètement le Δ, aussi ai-je mis la lettre entre crochets courbes. Là-dessus M. P., qui n'a pas vu la pierre, dit (*GGA*, 1913, p. 150 n.) : on ne doit pas changer, comme le fait Bourguet, le bon vieux génitif Χιλώνιος. — M. P. déclinerait-il en laconien Χιλωνίς sur πόλις? A-t-il trouvé des exemples de Χιλώνιος (avec cette accentuation)? Il ne le dit pas : nous attendions cet éclaircissement d'un homme qui a lu, dans un texte du second siècle après J.-C., ᾔδειν (= ἔαδεν, ἀνέθηκε) au lieu de ᾖδεν' Ἀπόλλων, et qui a eu besoin de deux autorités pour affirmer qu'on trouvait la forme Ἰθμοῖ ailleurs qu'à Delphes.

4. *Klio*, 1914, p. 317.

avait une désignation très intéressante, à savoir celle du dème de Chalcis auquel appartenait Delphion. A la fin de la ligne 1 on lit, non pas αὐτῶι καὶ mais δήμου, et au début de la ligne 2 un mot comme ΑΙΙΙΙΩΝ qu'il est difficile de transcrire par ἐχγόνοις.

M. Pomtow n'a pas eu non plus le temps de rechercher si, aux textes incomplets qu'il publiait, des fragments à leur place numérique dans le musée ne donnaient pas un complément nécessaire. Il a dernièrement donné[1] le décret qui remercie les Etoliens d'avoir accordé à Chios une voix au conseil amphictionique. J'avais signalé[2] l'importance de ce texte, j'en avais fixé le vrai sens et, je crois bien aussi, la date exacte : mais ce n'est plus de cela qu'il s'agit. La copie de M. Jouguet, que j'ai revue, est à coup sûr meilleure que celle dont s'est contenté M. Pomtow, et surtout j'ai pu y ajouter un morceau qui est sur les rayons du musée et que M. Pomtow ne connaît pas. L'ex-voto des Etoliens sur les Acarnanes, dont il s'est attribué la découverte[3], n'est pas resté, comme il le dit aimablement, *ganz unbeachtet*. La preuve, c'est que j'ai reconnu, il y a longtemps, quatre morceaux qui appartiennent sûrement à cette même base et qui ont été, eux, *ganz unbeachtet* par M. Pomtow. De plus il publie[4] un fragment de décret pour la ville d'Hermione; il oublie d'ajouter : et pour les juges qu'Hermione avait envoyés (c'est encore un de ces envois de juges si fréquents à Delphes), parce qu'il n'a pas fait attention que plusieurs fragments dans le musée devaient être rapportés au même texte, et quelques-uns d'entre eux ont précisément été publiés par M. Pomtow lui-même en 1889.

Nous touchons ici au caractère essentiel de ces publications. Supposez qu'il nous fût arrivé une mésaventure semblable, ou encore que nous eussions donné comme inédit un texte connu depuis longtemps : vous devinez la manière dont nous aurions été traités. La brutalité de la correction est pour les autres; M. Pomtow, lui, a le droit de se tromper, de se reprendre, de revenir dix fois sur les mêmes questions, d'oublier ses propres travaux et ceux d'autrui : ses erreurs mêmes ont quelque chose de vénérable et d'auguste. Il est tout de même surprenant que l'homme chargé par l'Académie de Berlin de rassembler les textes trouvés avant nos fouilles de 1892 ait donné comme inédit[5] un texte sur l'ὁμόνοια de Delphes et de Chéronée qui était publié depuis 1864 : Logiotatides l'avait fait connaître dans l'Ἐφημερὶς τῶν φιλομαθῶν de cette année[6].

1. *Klio*, 1914, p. 288.
2. *Fouilles de Delphes*, III, 1, p. 199, n. 5.
3. *Delphica*, III, p. 135-136.
4. *Delphica*, III, p. 147-148.
5. *Philologus*, LXXI (1912), p. 95; dans les *Beiträge* (1889), p. 84, n° 59, ce texte est appelé *unedirt*.
6. Je n'ai pas sous la main le renvoi à la page, mais je suis sûr de l'avoir noté autrefois à Athènes. Et depuis, je crois bien avoir trouvé une copie du

L'inscription pour le fils de Kritolaos Étolien, que M. Pomtow a copiée dans le musée en 1887 et qu'il a donnée comme inédite en 1909[1], était en réalité connue depuis 1895[2]. L'un de ces textes se trouve, il est vrai, dans un journal grec qui a cessé depuis longtemps d'exister, l'autre dans un livre écrit en russe. Mais le *Corpus* de Bœckh est plus accessible : pourtant M. Pomtow a publié comme inédit[3] un texte découvert jadis par Cockerell : *CIG* 1715. Si l'un de nous avait commis pareille bévue, il en aurait sans doute éprouvé quelque confusion. M. Pomtow est tellement persuadé qu'on n'a qu'à s'incliner devant tout ce qu'il daigne écrire, qu'il a réimprimé son commentaire sur ce texte. Il a pensé que l'identification qu'il proposait entre le personnage honoré et le célèbre athlète Dorieus suffisait à compenser l'erreur ; mais, outre que ce rapprochement reste assez incertain, M. Pomtow a bien dû ajouter qu'à la vérité « un peu d'eau était tombé dans le vin de sa découverte ».

J'en aurais fini avec une besogne ingrate si je n'avais encore à prouver ceci : parmi les insinuations inexactes de M. Pomtow, il en est quelques-unes de particulièrement choquantes : elles devaient, dans sa pensée, déconsidérer celui à qui il les adresse ; elles auront, pour le lecteur une fois averti, l'effet exactement inverse. Voici trois exemples de sa manière.

M. Pomtow écrit[4] : « Nous avions communiqué aux fonctionnaires delphiques (l'éphore, le conservateur et les surveillants du musée) que la rangée des orthostates et tout le socle (de la base de Prusias) manquaient. C'est sans doute en se référant à cette communication que Bourguet vient de remarquer dans le *Bulletin* (35, 471), un peu *à propos de bottes* » (en français dans le texte)... . ici la traduction d'une note où j'avais défendu par avance M. Replat, qui a reconstruit la base de Prusias, contre le reproche d'avoir oublié les orthostates et la rangée de pierres formant socle ; j'en avais donné au même endroit un texte épigraphique, caché auparavant par une couche épaisse de calcaire et que j'ai nettoyé. J'avais dit : les échafaudages n'étaient pas suffisants pour permettre d'atteindre à la hauteur vraie du monument. Là-dessus M. Pomtow réplique : On a rebâti dans le musée le piédestal de Paul-Emile, il a 8m,14, il est donc de 1m,25 plus haut que la base de Prusias, etc... Evidemment M. Pomtow ignore que les échafaudages qui avaient servi pour la reconstruction des bases dans le musée n'existaient plus depuis près de trois ans quand M. Replat a reconstruit le trésor d'Athènes, et que M. Replat n'a reconstruit la base de Prusias que le trésor d'Athènes une fois fini. Mais cela n'est

même texte dans les papiers de l'ancienne éphorie, que M. Svoronos a eu l'obligeance de me communiquer.

1. *Berl. Phil. Woch.*, 1909, p. 798-9.
2. Nikitsky, *Etudes sur l'épigraphie delphique*, pl. VII, n° LIII.
3. *Berl. Phil. Woch.*, 1909, p. 766.
4. *Delphica*, III, p. 110, n. 50.

rien, et ce n'est pas grand'chose non plus que l'emploi d'une locution française qui tendrait à faire croire que M. Pomtow veut maintenant donner aussi des leçons de composition claire, élégante et bien ordonnée. Ce qui vaut d'être relevé, c'est l'insinuation que moi ou M. Replat avons eu besoin des indications, transmises par l'éphorie et des avis de M. Pomtow pour nous apercevoir que l'orthostate manquait à la base de Prusias. Je n'ai même pas besoin, comme M. Pomtow le fait souvent, d'invoquer le témoignage d'autrui : je me contente de repousser une allégation qui ne mérite qu'un démenti pur et simple.

Une réponse analogue vaut pour le second exemple : il s'agit d'un bloc énorme qui a porté une statue colossale d'Apollon, dédiée par les Cnidiens, et qui se trouve dans la parodos ouest du théâtre. J'avais dit[1] : « J'ai retrouvé en août 1909 cette base, que j'avais vue encore intacte en 1905, cassée en trois morceaux et l'éphorie grecque, je le sais, n'est nullement responsable de cet accident ». Là-dessus M. Pomtow, pour décliner toute responsabilité, dit[2] qu'il a vu le bloc cassé en 1906 et que « par conséquent ou bien le bloc s'est cassé de lui-même de 1905 à 1906, ou bien Bourguet a été trompé par son souvenir ». Je me contente de répéter : J'ai vu le bloc intact en 1905, je l'ai retrouvé brisé en 1909 ; et je laisserai la parole à un technicien qui nous dira si la rupture d'un bloc énorme de calcaire en trois morceaux, due évidemment à une chute brusque, peut être assimilée à la ruine des blocs de même matière qui se délitent à l'air et se divisent en une infinité de petits fragments... ou plutôt je lui laisserais la parole si j'avais l'intention de discuter.

Enfin voici le dernier trait que je tiens à mettre en valeur. A la plainte, bien justifiée pourtant et très modérée dans sa forme, que M. Colin avait exprimée et dont j'ai transcrit plus haut quelques lignes, voici la réponse que M. Pomtow a cru faire[3] : « Pour prévenir de nouvelles suspicions (cf. *BCH.*, 33, 436 avec 34, 187 ; ou bien *Fouilles*, III, 1, p. 161, note 1, avec III, 2, page 300), je dois dire que l'envoi recommandé de Colin est arrivé à Berlin le 25 janvier de cette année, mais qu'à ce moment-là les parties A et B de mon article, avec tous les textes inédits (26), étaient imprimées dans leur état actuel. L'un et l'autre fait sont confirmés par la rédaction de cette Revue, à laquelle les documents postaux ont été aussi montrés ». Les deux renvois au Bulletin doivent ici être laissés de côté ; je m'en tiens aux deux autres, ceux qui nous visent M. Colin et moi, et je demande d'abord : en quoi le fait d'avoir préparé plus vite que M. Colin les textes que celui-ci devait publier confère-t-il à M. Pomtow un droit qu'il n'a jamais eu ? Que viennent faire ici le témoignage de la rédaction des *GGA.* et les reçus de la poste ? Mais la question suivante a peut-être plus

1. *Fouilles de Delphes*, III, 1, p. 80, n. 2.
2. *Delphische Studien* von H. Pomtow, mit Beiträgen von H. Bulle (Weidmann, 1912, 3 feuilles + la 4e en épreuves), p. 26.
3. *GGA*, 1913, p. 183, note 2.

de gravité encore : que viennent faire ce témoignage et ces reçus quand on nous renvoie à une note dont je prends hautement toute la responsabilité[1] ? J'y avais « signalé à l'indignation de tout homme qui sert la science sans parti pris » celui qui repassant à la pointe, sans doute pour que ses estampages fussent plus lisibles, un très grand nombre de textes delphiques, « s'est permis d'imposer sa lecture avec un sans gêne aussi primitif aux savants qui viendraient après lui ». Je n'avais pas nommé M. Pomtow, mais il a bien fait de se reconnaître : j'espère pouvoir publier un jour, parmi toutes les inscriptions qui ont eu à souffrir de cette brutalité, mais en le marquant d'une mention expresse, le texte — un certain décret de proxénie avec des ethniques nombreux et fort intéressants — devant lequel j'ai eu la preuve formelle que mes « suspicions » étaient fondées. Répondre à une accusation aussi accablante en se dénonçant soi-même et en invoquant des reçus postaux, je ne sais qui voudra se faire prendre à de tels arguments ; mais je laisse au lecteur de bonne foi le soin de les qualifier.

J'en ai dit assez sans doute pour m'assurer le droit de ne plus revenir sur un pareil sujet. Mais il était bon que tout cela fût dit une fois : il ne fallait pas laisser une semblable autorité en imposer plus longtemps à ceux qui ne sont pas au courant de toutes les choses delphiques, ou à ceux que des affirmations péremptoires, accompagnées de jugements sans appel, d'insinuations perfides, d'accusations en l'air, intimident et finissent par persuader. Ce n'est certes pas la première fois que l'on a vu des allures suffisantes, un ton tranchant et décisionnaire dissimuler fort mal des lacunes graves, d'abord dans la méthode et le travail, et aussi dans la connaissance des devoirs et des responsabilités scientifiques.

Ce qu'il fallait affirmer surtout, c'est que la science n'a rien à faire avec les procédés employés contre nous, et qu'il vient une heure où ils n'ont d'autre résultat que de disqualifier celui qui n'a pas eu honte d'en user.

26 mai 1914.

Emile Bourguet.

1. *Fouilles de Delphes*, III, 1, p. 161, note.

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 27 MARS 1914

M. Maxime Collignon communique un rapport de M. P. Courby sur la mission par lui accomplie à Delphes, de juin à octobre 1913, pour y poursuivre des recherches en vue de la publication des *Fouilles de Delphes*. M. Courby s'est attaché à mettre au point son travail sur les deux temples d'Apollon du VIe et du IVe siècle, et surtout à étudier la région comprise entre la Voie sacrée à l'E., le mur de soutènement au N., l'enceinte à l'O., et le mur polygonal au S. Il est difficile de résumer les nombreuses observations de détail faites sur les deux temples et sur les frontons du temple du VIe siècle. Mais il y a lieu de signaler l'étude consacrée aux canalisations du temple et à la fontaine qu'elles alimentaient. M. Courby conclut que cette fontaine, le plus ancien spécimen actuellement connu de fontaine grecque, est contemporaine du temple des Alcméonides. Pour ce qui touche la première terrasse, celle du mur polygonal, du mur de soutènement N. ou *iskhéagon*, l'auteur du rapport élucide également des questions de chronologie qui restaient douteuses. Grâce à ces recherches, M. Courby est en mesure de donner prochainement, dans la publication des *Fouilles de Delphes*, l'étude des deux temples et des alentours.

M. Emile Chatelain, président, annonce qu'à l'occasion du 80e anniversaire de M. Auguste Barth, ses confrères orientalistes lui ont offert les deux premiers volumes du recueil de ses écrits.

M. Henri Cordier lit une note de M. le Dr Victor Segalen, chargé d'une mission dans la Chine occidentale.

M. Camille Jullian combat une opinion qui tend à se répandre au sujet des textes de Strabon et de César relatifs au Rhin. Ces deux auteurs disent que le peuple gaulois des Médiomatriques (aujourd'hui Metz et la Lorraine) s'étendait jusqu'au Rhin. On objecte que ces deux textes n'ont aucune valeur, le premier étant copié chez Timagène et le second étant interpolé. M. Jullian croit que, sur ce point, Strabon ne s'est pas servi de Timagène qui ne connaissait pas la Gaule, mais, au contraire, d'écrivains qui sont venus en Gaule, Posidonius et César même. Quant à César, pourquoi se serait-il trompé? Les Médiomatriques, maîtres de Metz, devaient tout naturellement, par le col de Saverne, s'étendre jusqu'à Strasbourg. Un peuple gaulois, maître d'un versant de montagnes, tenait à occuper l'autre versant. Les peuples gaulois guettaient toujours, pour s'y installer, le bord des grands fleuves. Et dans le nom même des Médiomatriques, dans le radical *matra*, on reconnaît le nom de la principale rivière de la basse Alsace, la Moder. Il faut donc s'en tenir à l'opinion courante et laisser les Médiomatriques, qui étaient Gaulois, venir jusqu'au Rhin. — M. Salomon Reinach présente quelques observations.

M. Henri Cordier lit une note où MM. de Créqui-Montfort et P. Rivet exposent que, grâce à la découverte d'affinités linguistiques de deux langues indiennes du haut-plateau bolivien, le puquina et l'uru, avec l'arawak (langue indienne des selves amazoniennes), ils ont pu établir que ces deux langues ont été les aspects successifs d'un seul et même dialecte arawak et qu'en fait le puquina fut la langue des Urus. Ceux-ci, qui sont encore une peuplade très primitive de pêcheurs et de chasseurs, ont dû, à une période très reculée, émigrer des plaines de l'Amazone pour venir s'établir sur le haut-plateau bolivien, le long des grands lacs et des fleuves, d'où ils essaimèrent jusque sur le littoral du Pacifique. Ils ont formé le substratum ethnique de ces vastes régions. Celles-ci furent envahies par les Aymaras, peuple beaucoup plus civilisé, puis par les Quichuas qui submergèrent presque complètement les Urus, véritables aborigènes des hauts plateaux qui ne furent jamais assimilés.

M. Ernest Babelon annonce que la commission du prix Duchalais (numismatique médiévale) a décerné ce prix au *Corpus nummorum italicorum* entrepris sur l'initiative de S. M. le roi d'Italie et rédigé sous sa direction.

M. Babelon annonce ensuite que le prix Edmond Drouin (numismatique orientale) est décerné par la commission à M. R. B. Withead pour son ouvrage intitulé *Catalogue of coins in the Pendjab* (*Lahore Museum*).

SÉANCE DU 3 AVRIL 1914

M. Héron de Villefosse signale une inscription latine découverte à Thibiuca, dans la vallée de la Medjerda, par M. Fleury du Sert, maire de Tebourba (Tunisie). Elle concerne un personnage nommé Sextus Caecilius Aemilianus qui avait été questeur de la province d'Afrique et dont la candidature à cette fonction avait été recommandée à l'empereur. On avait déjà trouvé dans les mêmes ruines plusieurs inscriptions relatives à des personnages de la même famille.

M. Henri Cordier annonce que la commission du prix Stanislas Julien a accordé un prix de 1.000 fr. à l'ouvrage du Dr W. de Visser, intitulé : *The Dragon in China and Japan*, et une récompense de 500 fr. au livre du P. Hoang, continué par les PP. J. Tobar et H. Gauthier : *Catalogue des tremblements de terre signalés en Chine d'après les sources chinoises* (1767 a. C.-1895 p. C.).

M. Perrot, secrétaire perpétuel, donne lecture du télégramme suivant : Arrivés Hantchonfou bonne santé, résultats archéologiques intéressants », expédié par le Dr Victor Segalen, chargé d'une mission dans la Chine occidentale par l'Académie.

M. Henri Omont lit une note de M. Louis Bréhier sur les miniatures des Homélies du moine Jacques et le théâtre religieux à Byzance.

M. Homo, professeur à la Faculté des lettres de Lyon, fait une communication sur les maisons de rapport et la crise des loyers dans la Rome impériale. A l'exception des riches qui avaient leurs maisons particulières (*domus*), l'ensemble de la population habitait des maisons de rapport, connues sous le nom général d'*insulae*. Ces maisons, très hautes, mal bâties, étaient fort peu confor-

tables. L'absence de moyens commodes de transport contraignait la population à s'entasser dans le centre de la ville. Aussi le prix des loyers était-il fort élevé et Rome, sous l'Empire, connut-elle, à ce point de vue, une crise intense qui, malgré différents palliatifs, ne fit que s'aggraver jusqu'à la fin du IVe siècle. — MM. Viollet, Cuq, Salomon Reinach, Dieulafoy et Thomas présentent quelques observations.

M. Henri Cordier communique deux notes de M. Bonnel de Mézières, chargé d'une mission en Afrique. La première de ces notes est relative à l'emplacement de la ville ancienne de Tirekka sur le Niger ; la seconde concerne l'histoire d'une colonie israélite qui aurait autrefois existé dans les régions de Tendirma (Niger) et du lac Fati (territoire de Goundam). M. Bonnel de Mézières annonce, en outre, qu'il vient d'arriver à Oualata, capitale du Hodh, et qu'il entreprendra incessamment des fouilles à Ghana.

SÉANCE DU 8 AVRIL 1914

Le P. Scheil lit une note de M. Pierre Montet sur une nécropole de la première dynastie à Abou Roach. Les tombes de cette nécropole sont dans un état de grand délabrement. Elles comprennent toutes : 1° des chambres destinées à abriter le mort et ses provisions ; 2° une construction en briques qui signalait la position de la tombe et empêchait d'accéder aux chambres. L'intérieur de chaque tombe était divisé en plusieurs pièces, les unes construites sur le sol, la plus grande creusée dans le roc. La disposition est d'ailleurs très variable, ce qui est assez surprenant à cette époque. La grande chambre se divise en deux parties qui descendent à des niveaux différents. La partie la plus profonde conduit à des chambres souterraines et peut être appelée le puits du tombeau. Le puits conduisait soit à une chambre souterraine unique, soit à deux, soit à trois, soit même à quatre chambres. Dans les tombeaux à chambres multiples, il y en a toujours une plus grande que les autres et offrant les mêmes particularités que dans les tombeaux à chambre unique. Les chambres supérieures ne semblent avoir contenu que des jarres remplies de grains ou de liquides et des objets en bois. Dans les chambres centrales, le mobilier était plus varié : des vases de terre cuite en très grand nombre, des vases, plats, coupes et assiettes en pierre, surtout en schiste et en albâtre, mais aussi en brèche, en calcaire fin et en marbre ; des couteaux et des grattoirs en silex ; des outils en bronze mal conservés, enfin des plaquettes en os et en ivoire ornées de dessins géométriques. Chaque catégorie d'objets devait être rangée en bon ordre dans des compartiments en bois dont on a relevé des traces. La grande chambre abritait le sarcophage, le mort et ses bijoux, dont il ne reste à peu près rien du tout. Cependant, d'un tout petit tombeau qui avait partiellement échappé aux voleurs, on a retiré 11 pièces d'albâtre intactes, des gobelets et des coupes en schiste, un vase en pierre rose représentant une barque faite de tiges de papyrus, une coupe en ivoire, des plaquettes d'ivoire ornées de dessins, et enfin un jeu complet composé de trois lions et trois lionnes en ivoire, et de petites boules en pierre de différentes couleurs.

M. Paul Monceaux communique une note de M. J. Carcopino, professeur à

l'Université d'Alger, directeur du Musée des antiquités algériennes, sur une mosaïque tombale avec épitaphe qui a été récemment découverte à Tipasa (Algérie), dans la basilique dite « d'Alexandre », par M. l'abbé Dubosq. Cette inscription fait connaître le nom d'un certain Renatus, évêque de Tipasa au IVe siècle.

SÉANCE DU 17 AVRIL 1914

M. Cagnat communique un télégramme de M. le Dr V. Segalen qui annonce son arrivée, en bonne santé, à Paong-li-fou.

M. F. de Mély rappelle que le retable du Parlement, autrefois au Palais de justice, aujourd'hui au Musée du Louvre, a été attribué à Van der Goes, à Petrus Christus, à Memling, à Fouquet, etc. On l'attribue même à un maître du Nord, travaillant à Paris après avoir passé par un atelier provençal. Il aurait été exécuté entre 1443 et 1450. On n'est pas davantage fixé sur le roi de France qu'on y voit, Charles VII ou Louis XI. En réalité, il fut commandé en 1453 par le Parlement qui chargea un conseiller, Jean Paillart, d'en surveiller l'exécution. Lors de la mort ce ce dernier en 1454, la cour ordonna, le 2 juillet, de réclamer à sa succession 143 livres 4 sols 4 deniers qui n'avaient pas été payés à l'artiste et qui restaient en caisse. Quant au nom de l'artiste qu'on lit, selon M. de Mély, sur le collet du veston d'un valet OAESBURG et qu'on a traduit par Johannes Brugensis, il faut le lire CAESBRUT, nom d'un artiste flamand qui se retrouve en 1459 dans son atelier de Bruges.

M. Jan Six, professeur à l'Université d'Amsterdam, fait une communication relative au sculpteur Calamis. Dans l'Histoire de Pline, une statue lui est attribuée que le texte désigne sous le nom d'*Alcuméné*, mot que les éditeurs ont corrigé en *Alcméné*. M. Six pense qu'il faut lire *Algouméné*, signifiant « la douloureuse »: en effet dans le passage de Pline, où est mentionnée cette statue, il en est plusieurs autres qui sont désignées par des épithètes ou des périphrases marquant leur action ou leur attitude. Cette « douloureuse » serait l'original de la statue dite Pénélope au Vatican, qui offre des analogies de style très frappantes avec l'Aurige de Delphes et avec les trônes sculptés de l'ancienne collection Ludovisi, œuvres qui ont déjà été rapportées à Calamis. — MM. Collignon, Maurice Croiset, Salomon Reinach et Babelon présentent quelques observations.

(*Revue critique.*)

Léon Dorez.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

HENRY ROUJON

Membre de l'Académie française, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, Henry Roujon est mort le 2 juin 1914 à Paris, où il était né le 1er septembre 1853. Un peu « cadet de Gascogne », le nez au vent, beau parleur, d'allures conquérantes, il avait été apprécié tout jeune par Jules Ferry qui le fit entrer dans l'administration de l'Instruction publique; de 1892 à 1904, il eut la direction des Beaux-Arts, où son activité, son intelligence, sa courtoisie ont laissé d'excellents souvenirs, encore embellis par ceux des administrations qui suivirent la sienne; mais ses fonctions, bien que lourdes, ne l'absorbèrent pas. Journaliste, doué d'une étonnante facilité d'assimilation ainsi que d'une rare élégance de style, il se fit de bonne heure une place enviable dans la grande presse littéraire. Une partie de ses articles ont été recueillis en volumes; il y en a vingt fois plus qui restent épars. Au journal *Le Temps*, Roujon avait créé la rubrique *En marge*; il y causait un peu de tout, mais jamais à vide, avec un souci de l'exactitude et de l'information historique qui donne du prix à ses moindres productions. Quand il touchait aux questions d'art, d'archéologie, d'histoire des Musées, il étonnait les spécialistes par son savoir en même qu'il les charmait par son esprit. Roujon avait une merveilleuse adresse à poser un sujet dans le jour qui lui convenait le mieux, à le « camper » en quelques traits sobres et justes qui en faisaient valoir les caractères propres. A plusieurs reprises, sous la rubrique *Variétés*, nous avons reproduit ici des articles de Roujon; nos lecteurs ont pu apprécier les qualités toutes françaises qui faisaient de lui le plus aimable en même temps que le plus perspicace des critiques. Comme conférencier, surtout à l'*Université des Annales* — une leçon de lui sur la Fronde a paru dans le *Journal de l'Université des Annales* la veille de sa mort — il était, à juste titre, le favori du public; sa voix et son geste étaient aussi attrayants que ses discours. Le jour où les œuvres de Roujon auront été classées et recueillies, ce sera, avec le renouvellement de nos regrets de le voir partir si jeune, une bibliothèque où des générations de lettrés viendront s'instruire et trouver des motifs nouveaux d'honorer sa mémoire.

S. R.

CONSTANTIN SATHAS

Né à Galaxidi en 1842, Constantin Sathas est mort à Paris le 25 mai 1914, à l'âge de 72 ans. Jeune encore, il s'était fait un nom par des publications un peu hâtives, mais abondantes et intéressantes, de textes grecs inédits relatifs à

l'histoire de l'hellénisme au moyen âge : Μεσαιωνικὴ βιβλιοθήκη (7 vol., Venise, 1872-94); Μνημεῖα ἑλληνικῆς ἱστορίας (*Documents inédits*), 8 vol., Paris, 1880-1890). On lui doit encore : Ἑλληνικὰ ἀνέκδοτα (2 vol., Athènes, 1867); Χρονικὸν ἀνέκδοτον Γαλαξειδίου (Athènes, 1865); Νεοελληνικὴ φιλολογία (Athènes, 1868); une histoire de la Grèce sous la domination turque (1870); une histoire du théâtre grec au moyen âge (1879), etc. Avec lui disparaît, je crois, le dernier de ces savants grecs, cosmopolites et « déracinés », qui ont continué jusqu'à nos jours la tradition des Chrysoloras et des Lascaris.

S. R.

ÉTIENNE DUVAL

Élève de Calame, estimé comme peintre de paysages historiques, Étienne Duval, né en 1824, est mort à Genève le 27 mai dernier. Il avait réuni, dans sa villa de Morillon, une importante collection de marbres antiques et d'objets de la Renaissance qu'il a léguée, par testament, au musée de Genève, où cet artiste de goût, qui fut aussi un excellent homme, est déjà représenté par plusieurs tableaux.

DANTE VAGLIERI

Directeur, depuis plusieurs années, des fouilles d'Ostie, qui sont parmi les plus importantes et les mieux conduites de notre temps, Dante Vaglieri est mort dans cette ville le 14 décembre 1913. Né à Trieste en 1865, il avait étudié l'archéologie à l'Université de Vienne; plus tard, il s'établit à Rome, où il épousa la fille du professeur De Ruggiero. Avant de conduire les fouilles d'Ostie, il dirigea celles du Palatin et fut conservateur du Musée des Thermes. C'était un bon archéologue et un épigraphiste très expert; De Ruggiero l'avait associé à la rédaction de son laborieux *Dizionario epigrafico di antichità romane*, où il publia notamment l'énorme article *Consul*.

S. R.

CONSTANTIN CARAPANOS

Député, ancien ministre des finances, Carapanos, qui était banquier de son état et gendre d'un grand banquier de Constantinople, Zographos, est mort au mois d'avril à Athènes, âgé de 74 ans. Son nom reste attaché à la belle collection de bronzes découverts à Dodone qu'il exposa à Paris en 1878, à laquelle il consacra, avec l'aide de savants plus experts que lui, un ouvrage en deux volumes et qu'il a donnée au Musée National d'Athènes. La formation de cette collection reste enveloppée d'un certain mystère; les fouilles pratiquées à Dodone aux frais de Carapanos n'en ont certainement rendu au jour qu'une faible partie; le reste a été acquis dans le pays, et nombre de pièces excellentes sont entrées au musée de Berlin, après avoir appartenu, légitimement ou non, à un ingénieur qui travaillait pour Carapanos et s'est plaint très vivement de lui. J'ai donné quelques renseignements à ce sujet dans la *Gazette des Beaux-Arts* (1913, I, p. 163): ceux qui en savent plus long nous l'apprendront sans doute tôt ou tard. Carapanos était d'origine épirote et passionné pour la cause de la « plus grande Grèce »; malgré son intelligence et sa grande fortune, il n'a joué d'ailleurs qu'un rôle politique assez effacé.

S. R.

ADOLF FISCHER

Né à Vienne en 1857, fils d'un riche industriel, Fischer fit de longs voyages en Afrique et dans l'Asie orientale; il fut attaché ensuite, comme conseiller scientifique, à l'ambassade d'Allemagne de Pékin. Ayant réuni de grandes collections ethnographiques, il en fit don à la ville de Cologne en vue de la création d'un Musée d'art asiatique dont il fut le premier directeur ; ce Musée a été inauguré le 26 octobre 1913. Sa veuve, qui l'avait secondé dans ses travaux, devient la directrice du Musée auquel Fischer avait donné non seulement son temps et ses soins, mais toute sa fortune. Il est mort à Méran au mois d'avril 1914.

P. P. SEMIONOW

Mort au mois d'avril 1914, à l'âge de 88 ans, le sénateur Semionow était bien connu à Saint-Pétersbourg comme collectionneur de peintures hollandaises. Il avait réuni environ 600 tableaux, œuvres de 400 peintres différents, recherchant de préférence les toiles signées de noms peu connus, mais d'une conservation irréprochable. En 1910, il céda toute cette collection à l'Ermitage, au prix de 250.000 roubles, à la condition d'en conserver la jouissance jusqu'à sa mort. Semionow avait publié en 1906 un catalogue français de sa collection, dont il préparait une édition revisée. Dans sa jeunesse, il s'était distigué comme géographe et explorateur, en particulier dans la région de Thian-chan (Asie Centrale [1]).

S. R.

A. F. BANDELIER

Au mois de mars 1914, Adolphe-François-Alphonse Bandelier, le plus érudit peut-être des américanistes du Nouveau Monde, est mort à Madrid, âgé de 74 ans. Né à Berne, établi de bonne heure aux États-Unis, il passa de longues années à explorer les deux parties du continent, vivant à la façon des indigènes et dans leur intimité. Il ne montra pas moins de zèle à fouiller les archives, tant de l'Espagne que des anciennes colonies espagnoles. Ses principales investigations ont porté sur le Mexique, le Pérou et la Bolivie. En 1904, il devint professeur de littérature hispano-américaine, d'ethnographie et d'archéologie à l'Université de Columbia. Ses publications sont extrêmement nombreuses; la dernière et l'une des plus importantes concerne les îles du lac Titicaca (1910) [2].

S. R.

RUFUS RICHARDSON

Mort le 10 mars 1914, à l'âge de 69 ans, Rufus Richardson fut d'abord professeur de grec à l'Université d'Indiana et à Dartmouth ; de 1893 à 1903, il dirigea l'École américaine d'Athènes et y conduisit, sur l'emplacement de Corinthe, des fouilles heureuses, auxquelles on n'a guère rendu justice. Richardson n'a

1. D'après le *Cicerone*, 1914, p. 276.
2. Voir Hiram Bingham, *The Nation*, 26 mars 1914, p. 328-9 (avec bibliographie).

publié qu'un petit nombre d'ouvrages, dont aucun n'est important; mais il suffit de lire ses articles dans l'*American Journal of archaeology* pour se convaincre qu'il avait plus d'originalité et de savoir que la plupart des *classical scholars* de son pays.

S. R.

ALBERT BABEAU

Décédé le 1er janvier 1914 à Paris, A. Babeau était né à Cambrai, en 1835, d'une ancienne famille originaire des Riceys (Aube). Il commença par appartenir au barreau, mais bientôt l'abandonna pour se consacrer uniquement à l'histoire, et spécialement à celle de Troyes et de la Champagne, son pays d'adoption. Dès son premier ouvrage, *Le Parlement de Paris à Troyes en 1787*, que suivit *L'Histoire de Troyes pendant la Révolution*, il montra les qualités solides de méthode, de sûre et minutieuse information puisée aux sources publiques ou privées, aux « livres de raison », aux récits des mémorialistes et des voyageurs, et aboutissant à une vivante évocation, qu'allaient manifester les livres vite devenus célèbres, et utilisés même par un Taine, où il ressuscitait sous toutes ses formes la vie de l'ancienne France : *La Ville sous l'ancien régime*; *Le Village sous l'ancien régime*; *Artisans et domestiques d'autrefois*; *Bourgeois d'autrefois*. En même temps, il consacrait une partie de son temps à remettre en lumière le passé artistique si riche de Troyes et de la Champagne : il a donné, dans les *Mémoires de la Société académique de l'Aube* (Société dont il fut plusieurs fois le président), dans l'*Annuaire de l'Aube*, dans la *Revue de Champagne et de Brie*, plus de cent mémoires parmi lesquels nous citerons : *Le Château de la Chapelle-Godefroy*; *Notes sur Dominique et Gentil*; *Dominique Florentin, sculpteur du* XVIe *siècle*; *Les prédécesseurs de François Gentil*; *L'énigme de François Gentil*; *Le Château de Brienne*; *L'Eglise Saint-Pantaléon à Troyes et ses objets d'art*; *Les anciennes tourelles des maisons de Troyes*; *Ninet de Lestin, peintre troyen*; *Les Académies de musique à Troyes au* XVIIe *et au* XVIIIe *siècles*; *Le Château de Villebertin et les statues de son labyrinthe*; *Jacques Julyot et les bas-reliefs de l'église Saint-Jean à Troyes*; *Linard Gonthier et ses fils, peintres verriers*; *Saint-Urbain de Troyes*; *Nicolas Mignard*; *Les Vieilles enseignes de Troyes*; *La Peinture à Troyes au* XVIe *siècle*; etc. L'histoire de Paris, où il était allé se fixer depuis plusieurs années, occupait aussi son activité : on lui doit dans ce domaine, notamment, *Paris en 1789*, *Le Louvre et son histoire*, *Le Théâtre des Tuileries sous Louis XIV*, *Louis XV et Louis XVI*, etc. La Société de l'histoire de Paris n'avait pas tardé à l'accueillir, puis à l'élire comme président. Mais, de loin comme de près, il continuait de s'intéresser activement à sa patrie troyenne, à la Bibliothèque, au Musée de sculpture dont il fut longtemps le conservateur et le pourvoyeur éclairé. Il a publié en 1899, dans la *Gazette des Beaux-Arts*, un remarquable article sur l'ensemble des collections du musée de Troyes. Il avait été élu en 1887 correspondant et en 1901 membre de l'Académie des Sciences morales et politiques.

(*Chronique des Arts.*)

Le Sabbat babylonien.

En 1904, M. Pinches publia le texte complété d'une tablette donnant la désignation des jours du mois en Babylonie (*Proc. Soc. Bibl. Arch.*, 1904, p. 51-56). On apprit ainsi que le 15e jour ou le milieu du mois était dit *šabatti* ou *šapatti*, terme qui s'était trouvé seulement dans un syllabaire comme équivalent d'*úm nûḫ libbi*. Plus tard, on sut que *nûḫ libbi*, dans les hymnes, signifiait « l'apaisement des dieux » ; on considéra alors le *šabattu* babylonien comme un jour où les dieux étaient mal disposés, où il était particulièrement important de les rendre favorables. Mais rien ne prouvait encore qu'un jour particulier fût désigné par le mot *šabattu*. Une tablette marquant les rites à observer pour les jours du mois d'Eloul enseigna que les 7, 14, 19, 21 et 28 du mois étaient des jours défavorables ; chacun de ces jours était décrit comme *ut ḫul* = *úmu limnu*. Le prince devait prendre des précautions spéciales ce jour-là, ne pas manger de viande qui eût touché le feu, ne pas se promener dans un char ; mais il n'y avait pas de référence à *nûḫ libbi* ou *šabattum* en relation avec ces jours. Tout ce qu'on pouvait conclure, c'est que les Babyloniens connaissaient quatre jours correspondant aux quatre phases de la lune et que ces jours-là, comme aussi le 19e, étaient néfastes. Alors qu'une connexion entre le sabbat hébraïque et ces quatre jours paraissait dès lors vraisemblable, rien n'autorisait à croire pourtant que les Babyloniens connussent tous les sept jours un jour de repos : il n'y avait qu'une ressemblance verbale entre le Sabbat hébraïque et le *šabattu* babylonien. Le texte publié par M. Pinches combla la lacune : il prouva clairement que le 15e du mois ou jour de la pleine lune était dit *šabattu*. M. Zimmern, tirant parti de la découverte de M. Pinches, fortifia la conclusion que *šabattu* était la désignation du jour de la pleine lune et montra que ce pouvait être le 14e jour du mois aussi bien que le 15e. En effet, dans les textes astrologiques assyro-babyloniens, le 14e du mois passe aussi souvent que le 15e pour celui de la pleine lune [1].

S. R.

Traces de droit matriarcal au moyen âge.

La littérature des *Chansons de Geste* (XIIe-XIIIe siècle) connaît de nombreux exemples d'une relation très étroite, quoique d'ordre purement sentimental, entre l'homme et le fils de la sœur (le roi Marc et Tristan ; le roi Arthur et Lancelot ; Charlemagne et Roland ; Saint Louis et Raoul de Cambrai, etc.). M. W. Oliver Farnsworth a réuni et commenté ces exemples (*Uncle and nephew in the old French Chanson de Geste*) ; il y a vu une survivance d'un ancien droit matriarcal, où la succession suivait la ligne féminine. Déjà, en 1901, le prof. Gummere, écrivant un mémoire sur *le fils de la sœur* dans les ballades anglaises et écossaises, exprimait l'avis que la mention continuelle d'un fils de la sœur dans les ballades autorisait l'hypothèse qui reconnaît là une trace d'un

1. Jastrow, *American Journal of Semitic languages*, 1914, p. 98 et suiv. M. Jastrow, dès 1900, avait reconnu le caractère néfaste du sabbat hébraïque ; les contradictions qu'on lui a opposées méconnaissent la nature primitive de cette institution. Cf. S. R., *Cultes*, t. II, p. 443 sq.

droit périmé (cf. *The Nation*, 20 nov. 1913, p. 481). M. Farnsworth n'est pas éloigné de croire que le rôle joué par les neveux dans les chansons françaises va à l'encontre de la théorie de M. Bédier, qui ne fait pas remonter au delà du XIe siècle l'inspiration de l'épopée nationale ; en revanche, la thèse antérieurement reçue, qui cherche à cette épopée une préhistoire germanique, s'accommoderait mieux des faits de survivance dont il est question. Il est curieux de constater que l'épopée italienne de cour, Boiardo, Pulci, Arioste, attache encore de l'importance à la relation d'oncle à neveu : il en reste également des traces dans l'épopée espagnole. Ainsi, quand le Cid marie ses deux filles aux deux infants de Carrión, il charge son neveu, Felez Muñoz, de veiller sur les deux fiancés *in loco parentis*.

S. R.

Les premiers hommes.

M. Rutot, aidé du sculpteur M. Louis Mascré, a prétendu restituer en ronde bosse les plus anciens types humains, le « précurseur tertiaire » (dont l'existence même est à prouver), l'homme de Mauer près Heidelberg (dont il reste une mâchoire incomplète), l'homme de Galley Hill, etc., sans oublier le négroïde de Grimaldi et *la* négroïde de Laussel. Des photographies de ces restitutions fantaisistes ont fait le tour de la presse illustrée (par exemple *L'Illustration*, 17 janvier 1914, p. 39-41, avec un article de réclame). On annonce que M. Rutot, « dans son docte et volumineux mémoire justificatif, appelle la discussion et la contradiction, pourvu qu'elles émanent de savants compétents ». Je ne prétends pas être de ce nombre; mais je pense qu'il y a là une tentative de vulgarisation *extra-scientifique*, dont les « savants compétents » peuvent abandonner l'appréciation aux artistes.

S. R.

L'affaire de Laussel (Dordogne)[1].

Un Musée a-t-il le droit de conserver un objet acquis de bonne foi, alors qu'il apprend que cet objet a été volé à un particulier et que le voleur a été régulièrement condamné pour abus de confiance envers le particulier qui l'employait? Il semble que cette question ne devrait même pas se poser; voici pourtant qu'elle se pose aujourd'hui.

Un physiologiste, professeur à l'Université de Goettingue, M. Verworn, voyageant en 1912 dans la Dordogne, ne s'est pas contenté d'estamper, sans autorisation, certaines gravures sur parois de cavernes et de tirer ensuite de ces estampages des moulages qu'il a vendus, notamment au Musée de Brême, où je les ai vus en septembre 1913; il a acheté de M. P., contre-maître des fouilles de M. le Dr Lalanne à Laussel, un relief préhistorique sur pierre que le Musée de Berlin a ensuite acquis de lui pour un prix exorbitant. M. Verworn peut alléguer que M. P. était connu pour trafiquer d'antiquités; mais, en

1. Cf. Begouen, *L'Anthropologie*, 1913, p. 734-5. Le rapprochement indiqué entre cette affaire et celle de la *Joconde* « que le gouvernement italien a fait restituer à la France » ne me semble pas opportun, puisqu'il n'y avait pas eu vente de ce tableau.

l'espèce, vu le bruit fait autour des reliefs de pierre précédemment exhumés au même endroit pour le compte de M. Lalanne, l'acheteur a dû être victime d'une singulière aberration s'il a pu douter un seul instant que le relief acquis par lui ne fût le produit d'un abus de confiance.

Cet abus est juridiquement établi depuis plusieurs mois; P. a été condamné de ce chef. Le Dr Lalanne s'est rendu à Berlin et a vu l'objet volé dans le cabinet de M. Schuchhardt. J'admets que ce dernier soit ennuyé, mais non qu'il hésite : le relief doit être restitué à M. Lalanne. C'est au musée de Berlin à se faire rembourser par M. Verworn, qui pourra se retourner contre son vendeur. Mais le monde savant aura le droit de dire son avis au sujet du prix de 20.000 francs (ou mark ?) payé pour un relief grossier qui vaut 1.500 ou 2.000 francs tout au plus. Ceux qui surpayent ainsi des objets sans valeur esthétique stimulent les fouilleurs clandestins, les destructeurs de gisements, les faussaires; ils assument une responsabilité très grave. Je demande à mes lecteurs allemands de bien vouloir y réfléchir; je leur demande aussi si l'achat d'une antiquité, fait dans les conditions susdites, est bien conforme aux principes de déontologie qu'on enseigne dans les Universités.

S. R.

L'Apollon du Belvédère.

Dans un compte-rendu de la nouvelle édition du *Führer* de M. Helbig[1], M. H. L. Urlichs exprime l'idée que l'Apollon du Belvédère est la copie d'une des nombreuses statues que les Grecs — cités et particuliers — élevaient au dieu Péan pour obtenir ou commémorer la fin d'une peste, d'un fléau matériel, etc. L'Apollon du Vatican est un dieu purificateur, qui s'avance à travers le pays en tenant l'arc et le rameau de laurier. M. Urlichs rappelle, à ce propos, les deux oracles de l'Apollon de Claros, découverts à Troketta et à Kallipolis et autrefois fort bien commentés par feu Buresch. Pour obtenir la cessation d'une épidémie, l'oracle conseille d'élever une statue d'Apollon archer :

1. Αὐτὰρ ἐντύνεσθε Φοῖβον μέσσον ἱδρῦσαι πίδου, τῇ μὲν ἀμπαφῶντα τόξον...
2. ... στῆσαι δέ νυ καὶ προπύλαιον | Τοξοφόρον Φοῖβον λοιμοῦ ὑποστυκτῆρα.

Cette manière de voir pourrait d'ailleurs se concilier avec l'opinion plus ancienne qui cherche dans l'original en bronze de l'Apollon du Belvédère un ex-voto delphique, commémorant la retraite des Gaulois.

S. R.

Encore la mosaïque de Lycurgue.

(*Revue*, 1913, I, p. 228; 1913, II, p. 292.)

Nous recevons la lettre suivante :

Dans la note « *A propos du vase de Lycurgue* » qu'a publiée la *Revue archéologique* (septembre-octobre 1913, p. 292), j'ai remarqué quelques inexactitudes. L'auteur me paraît faire erreur lorsqu'il a écrit, parlant de la mosaïque de Vienne, qu'elle est « composée de carrés juxtaposés dont l'un qui occupe le centre représente Lycurgue ».

1. *Wochenschrift für klassische Philologie*, 1914 (extrait).

Les mosaïques romaines sont, en effet, souvent disposées par panneaux carrés, enfermés dans des bordures formées d'entrelacs de diverses couleurs avec un motif central varié et d'une ornementation en rapport avec la destination de l'appartement. Mais, ici, la scène se passe dans un seul et vaste espace où le sujet principal, Lycurgue, n'a pas de place spécialement marquée par le moindre encadrement : ce qui a pu induire en erreur M. Waltz, c'est qu'il ne s'est pas rendu compte du procédé employé pour l'enlèvement de la mosaïque, fait cette fois contrairement à l'usage par pièces de dimensions rectangulaires, il est vrai, mais irrégulières, n'étant pas commandées par des carrés de grandeurs uniformes. L'opération a eu lieu selon les facilités ou les obstacles rencontrés au cours du travail. Il en est même résulté un ensemble un peu disgracieux à raison de cette inégalité de grandeur des blocs, accusée, de plus, par la grosseur des joints non encore garnis et par le raccord quelquefois incorrect des sujets faisant partiellement défaut.

Toutefois, ce ne sont pas ces détails d'exécution qui font l'objet principal de mes observations. Ce que je tiens à faire remarquer, c'est que, loin d'avoir réparti la représentation du sujet en de nombreux panneaux, c'est intentionnellement qu'il n'a été reproduit que sur un *seul*, mais de la grandeur de tous les autres réunis. Et cela pour isoler, pour mieux attirer les regards sur Lycurgue se débattant furieux. Au lieu de restreindre le petit drame entre deux ceps, dans un cadre d'environ un mètre carré ou encore moindre, ce qui eût passé presque inaperçu, l'artiste l'a placé au centre du tableau et l'a enveloppé dans le vaste réseau des branchages d'une vigne sans horizon. Il l'a enserré avec d'autant plus d'intensité que du pied des ceps naissent et se développent spontanément des enroulements d'une exubérante végétation qui s'élancent des quatre angles, des quatre milieux de la vigne, à la fois, pour emprisonner le coupable comme dans un cercle où il voit se multiplier les obstacles et grandir instantanément l'appareil de son supplice.

Une composition d'une allure si ample et si énergique n'est-elle pas l'œuvre d'un grand artiste? ne mérite-t-elle pas d'être analysée, placée sous son véritable jour? Et, pour souligner la scène, avec quelle complaisance les regards se détachent tour à tour des mouvements furibonds de Lycurgue pour observer les deux groupes de bacchantes et de buveurs aux sourires ironiques, couronnés de fleurs, leurs cantharès aux lèvres, les yeux fixés sur leur victime, tandis que des passereaux en maraude sautillent dans les branches à la recherche des grains de raisins qu'ils ravissent aux vendangeurs.

Il reste à mentionner qu'entre les deux groupes il en existait un autre; mais il s'est trouvé tellement dégradé qu'il n'a pas été possible de tenter la restitution du sujet; dès le jour de la découverte, on pouvait à peine distinguer quelques lambeaux de draperie sur les genoux d'une femme assise.

Agréez, etc.

E. Bizot,
Conservateur du Musée de Vienne (Isère).

Une nouvelle carte de la Gaule.

Dans la *Revue des Etudes anciennes* (janv.-mars 1914, p. 3 et suiv.), M. Jullian a établi par de nombreuses preuves que la carte de la Gaule romaine, due à MM. Henri (†) et Richard Kiepert (fasc. 25 des *Formae orbis antiqui*), constitue un formidable « pas en arrière » sur l'état actuel de la science. « A tous les égards, écrit M. Jullian, forme et fond, gravure et lettre, elle m'apporte surtout des désillusions ». Nos lecteurs feront bien de se reporter à l'article lui-même, où ils trouveront la mise en évidence d'une ignorance et d'une légèreté dont on n'associe pas volontiers l'idée au nom de Kiepert. *Damnosa quid non imminuit dies?* Dans bien d'autres domaines, on constate avec surprise les faux pas de la science allemande. Chaque année, on s'aperçoit un peu plus que Mommsen est mort.

S. R.

Le cabriolet gaulois.

On connaît, par les bas-reliefs gallo-romains, un léger véhicule à deux roues, *vehiculi biroti genus* (Nonius). Il s'appelait *cissum* ou *cisium*, la première forme étant la plus ancienne. *Cissum* se rattache à l'irlandais *ciss*, « panier », et au grec κίστη ; les noms de voiture sont souvent apparentés à ceux du panier, par suite de la « construction même du coffre, fait de lacs entrelacés ». Ainsi les mots gaulois *benna*, *carbantos* se rattachent à la racine *bhendh*, « lier » et à celle du latin *corbis*[1]. Il existe encore un genre de voiture légère que l'on désigne sous le nom de « panier.

M. Vendryes a supposé que le gaulois *cissio* a passé d'abord en étrusque, langue qui ne redoublait pas les consonnes, sous la forme *cisio* ; cette dernière forme aurait donné le latin *cisium*, que l'on trouve déjà dans Cicéron et dans les *Catalecta* virgiliens[2].

S. R.

La catapulte d'Ampurias.

Alors que l'artillerie des anciens n'était encore connue que par des descriptions et de trop rares images en relief, M. W. Barthel[3] croit avoir reconnu la partie essentielle d'une catapulte dans un châssis en fer publié par M. Puig y Cadafalch (*Anuari* de l'Institut catalan, t. IV, p. 671). Cet objet a été découvert, au cours des fouilles d'Ampurias (Emporion), auprès d'une tour de l'ancienne enceinte, en compagnie de 1.406 *glandes missiles* en plomb et de 54 pointes de traits en fer que les artilleurs romains adaptaient à leurs projectiles en bois. M. Puig avait pensé que ce châssis était celui d'un chariot de munitions ou d'une prolonge ; il s'était ainsi fort approché de ce que M. Barthel considère comme la vraie explication. Le châssis retrouvé serait le revêtement de fer du cadre fixe à l'intérieur duquel s'opérait la torsion des nerfs

1. Nombre de termes de carrosserie ont été empruntés par les Romains aux Gaulois (Vendryes, *Rev. celt.*, t. XXXV, p. 240).
2. Vendryes, *Mémoires de la Société de Linguistique*, t. XIX (1914, p. 60-62).
3. W. Barthel, *Gazett de Francfort*, 29 avril 1914.

(largeur, 0,42; hauteur, 0,54). Dans les catapultes construites à Saint-Germain par Verchère de Reffye et à la Saalburg par Schramm, le cadre, de dimensions analogues, est simplement en bois ; il ne pouvait que gagner en solidité par l'addition d'une armature de fer. On doit souhaiter que l'Institut catalan fasse mouler l'objet en question, car le dessin publié, qui a pu autoriser l'hypothèse de M. Barthel, ne suffit pas pour la confirmer.

S. R.

Découvertes en Champagne.

Qui nous donnera une histoire documentée des fouilles — presque toujours hâtives et irrégulières — qui ont révélé d'abord, puis en partie saccagé les riches nécropoles de cette région ?

Un grand cimetière gaulois vient d'être découvert à Méry-Sogny (Marne) ; il contenait 48 tombes intactes sur 270 ; plusieurs, assure-t-on, étaient des tombes à char. Bien entendu, cette nécropole appartient à *La Tène* I, et non pas, comme on l'a imprimé, à l'époque néolithique.

Une autre nécropole, celle des grottes de Villenard, a servi, dit-on, de sépulture aux habitants du village lacustre de Saint-Cloud. Les parures en coquillages, les haches en silex polies, les outils en corne et en os qu'on y signale sont des indices de l'époque néolithique. Le département de la Marne aurait acquis le terrain où sont creusées ces grottes, afin d'en assurer la conservation.

S. R.

Thermes de Niederbronn.

Pendant l'été de 1913, on a découvert dans cette ville des restes d'hypocaustes romains ; antérieurement déjà, on y avait recueilli des conduites de chauffage, des tuyaux en plomb et en fer, etc. Les nouvelles substructions ont été étudiées et publiées avec soin par M. Ch. Matthis (*Anzeiger für elsässische Altertumskunde*, 1913, n° 20). Il a publié également des photographies de l'inscription exhumée en 1901 et du curieux petit groupe représentant l'Abondance à côté d'une divinité nue (moulage au Musée de Saint-Germain)[1].

S. R.

La Vierge de Chartres et les Druides.

Une note insérée, au XVIe siècle, par un humaniste qui avait lu César, dans une chronique (d'ailleurs inepte) de 1389, rapporte que les missionnaires envoyés par saint Pierre en Gaule trouvèrent les Chartrains à moitié convertis ; les Druides avaient, en effet, organisé dans ce centre druidique le culte de la Vierge, au pied d'une statue portant l'inscription : VIRGINI PARITVRAE DRVIDES. La question a été doctement exposée par Dom Leclercq dans le beau *Dictionnaire d'archéologie chrétienne* que ce savant publie avec Dom Cabrol.

1. Relief découvert à Niederbronn en creusant les fondations de la maison Graeter ; appartenait au baron de Dietrich lorsqu'il fut publié par Beaulieu (*Antiquités des eaux minérales de Vichy, Plombières, Bains et Niederbronn*, 1851, p. 185, pl. 12). Le moulage a été donné à Saint-Germain en 1879 par M. Gaidoz (n° 25323).

Mais Dom Leclercq ne fait aucun cas de cette légende. « Il se trouve, écrit-il, des érudits fossiles pour y croire .. Ici ce n'est plus d'histoire, mais de sentiment qu'il est question... Quant aux Druides, c'est une facétie qui n'a même pas le mérite d'être gaie » (col. 1029). En note sont cités ces mots de Mgr Duchesne : « Ce qu'on a de mieux à faire pour elle (cette légende), c'est d'en parler le moins possible en prose; en vers, je ne dis pas. » Suit une bibliographie des « livres les plus intéressants à lire sur ce sujet », tout d'abord le titre de l'ouvrage dû à Séb. Rouillard : *Parthénie, ou histoire de la très auguste et très dévote église de Chartres, dédiée par les vieux Druides en l'honneur de la Vierge qui enfanterait*, 2 vol. in-8, Paris, 1609.

Une statue de la *Virgo paritura* — datant, à en juger par les anciennes gravures, non de l'antiquité, mais du XIIIe siècle — fut détruite en 1793; elle a été remplacée depuis par une médiocre copie des gravures.

La critique de Dom Leclercq, dénoncée à Rome par Mgr l'évêque de Chartres, a déplu en haut lieu. D'après l'*Italie* du 21 mars 1914, « deux sommités scientifiques du Sacré-Collège sont intervenues. » D'abord, le cardinal De Lai a écrit ce qui suit à l'évêque de Chartres :

« Ill.me et Révr.me Seigneur,

« A peine eus-je reçu de Votre Grandeur Révérendissime sa lettre du 8 février dernier et les documents qui y étaient joints, que l'affaire m'a paru mériter examen et remède. C'est pourquoi, après avoir procédé comme il est coutume en pareil cas, dans l'audience du 27 du même mois, j'ai pu exposer en détail à Notre Saint Père le Pape combien était juste l'indignation et combien légitimes les protestations de Votre Grandeur et de tout le diocèse de Chartres.

« Aussi m'est-il maintenant fort agréable de faire savoir à Votre Grandeur que le Très Saint Père a immédiatement pensé qu'il fallait vous accorder une juste satisfaction. En conséquence, il a ordonné, — et il m'a donné mandat de transmettre son ordre, — à la Sacrée Congrégation des Religieux d'infliger et à D. Leclercq, auteur de l'article incriminé, et à D. Cabrol, qui en a toléré la publication, une grave admonition pour cette malheureuse œuvre de destruction et d'abominable dérision envers des traditions si vénérables, œuvre à laquelle ils s'appliquent au grand scandale des fidèles et au grand détriment de la paix des diocèses et de l'Église même, en professant des sentiments et des opinions qu'ils présentent comme scientifiques et fruit de longues études, alors qu'en réalité ce ne sont qu'assertions téméraires.

« Elle est grave, en vérité, et très sévère cette admonition, mais la question l'exigeait absolument.

« Je prie Dieu instamment qu'il exauce mes vœux pour votre bonheur, et j'offre fraternellement mon respect à Votre Grandeur Révérendissime.

Card. de Lai,
Évêque de Sabine, Secrét.

Voici maintenant la lettre du non moins savant cardinal Merry del Val :

« Monseigneur,

« Justement émue des attaques dirigées contre les traditions les plus respectables de l'Église de Chartres, dans un ouvrage d'érudition ecclésiastique en

cours de publication, Votre Grandeur s'est ressouvenue fort à propos que l'Encyclique *Pascendi* recommande aux évêques de « surveiller les ouvrages où l'on traite des pieuses traditions locales », et de ne pas permettre « que ces questions soient agitées sur un ton de persiflage où perce le dédain ».

« Le Souverain Pontife vous félicite d'avoir fait entendre, au nom de votre Chapitre, du clergé et des fidèles, une protestation aussi ferme que digne qui ne saurait demeurer sans résultat. Sa Sainteté vous remercie de l'envoi que vous lui avez fait de la brochure intitulée : *Les traditions de l'Eglise de Chartres*, et vous accorde de tout cœur ainsi qu'à vos diocésains la bénédiction apostolique.

« Avec mes remerciements personnels pour la lettre que Votre Grandeur a bien voulu m'adresser, je vous prie, Monseigneur, d'agréer l'expression de mes sentiments très dévoués en Notre Seigneur.

« *R. Card. Merry del Val.* »

On remarquera que le cardinal Merry del Val se contente de blâmer le ton ironique de l'article ; le cardinal De Lai, qui va un peu plus loin, se donne pourtant garde de confirmer la « tradition ». Il reste donc permis d'avoir raison en cette matière; mais il faut avoir raison sans esprit.

S. R.

La collection Arconati-Visconti.

La marquise Arconati-Visconti, fille de l'excellent historien Peyrat, vient de donner au Louvre une précieuse collection de tableaux et d'objets d'art, provenant les unes de la famille milanaise de son mari, les autres d'acquisitions récentes. Il y avait autrefois, chez la marquise Arconati-Visconti, d'autres tableaux fort importants, qui ont malheureusement péri, il y a quelques années, dans un incendie.

Les trois tableaux les plus remarquables sont d'Ambrogio da Predis, de Luini et de l'école de Ghirlandajo. Parmi les sculptures de la Renaissance, il y a un merveilleux médaillon de Desiderio da Settignano (*Jésus et S. Jean-Baptiste*); parmi les objets d'art, un plat de faïence de l'ancienne collection Beurdeley, qui passe pour un des chefs-d'œuvre de la série. Beaucoup de sculptures décoratives, de meubles français du XVIe siècle, d'émaux, d'ivoires, etc. achèrent de donner à cette collection un cachet de distinction et d'élégance où se reflète une personnalité originale, profondément et sincèrement éprise du beau.

S. R.

Au musée de Boston[1].

En avril 1911, M. Jean Guiffrey, conservateur-adjoint des peintures au Musée du Louvre, fut autorisé par le gouvernement français à donner ses soins, pendant trois ans, à la galerie des peintures du Musée de Boston. Son mandat a pris fin en avril 1914. Une exposition provisoire a réuni, dans la cour de la Renaissance de ce Musée, les peintures acquises par achat ou par don pendant ces trois années; une fois de plus, on a pu s'assurer ainsi de l'importance des

1. *Museum of Fine Arts Bulletin*, n° 69. Boston, avril 1914, p. 26.

services rendus par notre compatriote à l'une des plus riches collections publiques du Nouveau Monde, à celle, du moins, dont la formation a été le plus méthodique et poursuivie dans l'esprit scientifique le plus rigoureux.

S. R.

Opinions téméraires.

« Plutarque, dans ses *Vies parallèles*, nous raconte à la vie de Vitruve l'histoire de ce dernier, mais ne donne pas en regard la vie de Callimaque... La philosophie de l'observation, partie de Socrate..., a guidé Callimaque, qui fit des élégies remarquables, ainsi que des épigrammes qui sont regardées comme les meilleures de l'anthologie grecque [en note au mot *anthologie* : étude des plantes, botanique]. Son Ibis a servi à Ovide... C'est l'œuvre de Callimaque qu'il faut étudier. Après avoir parcouru les musées, les monuments, les rues, nous sommes encore à voir inscrit le nom de Callimaque... C'est un oubli. Nous nous devons de faire quelque chose pour sa mémoire, ne serait-ce qu'une fontaine publique... Ah! s'il avait été seulement conseiller municipal à Paris, ce serait bien supérieur à la création de l'ordre corinthien! »

J'extrais ces phrases des p. 15-26 d'un opuscule intitulé : *Philosophie ornementale*, par M. H. Despois de Folleville, sculpteur, Saint-Maurice (Seine), 1914. Cet opuscule témoigne d'ailleurs d'une louable enthousiasme; l'auteur l'offre « à ses vieux amis et nouvelles connaissances, à l'occasion de son cinquantenaire d'ornemaniste. » Seulement, l'enthousiasme de M. de Folleville est imparfaitement renseigné.

S. R.

— Sommaire de la *Gazette des Beaux-Arts*. Février 1914. — Un « Brasero » de Duplessis au Vieux Sérail de Stamboul, par M. Arménag Bey Sakisian. — La peinture au Musée Jacquemart-André (3e et dernier article), par M. Georges Lafenestre. La Tapisserie et le Mobilier au Musée Jacquemart-André, par M. Léon Deshairs. — La Peinture française, de 1750 à 1820, jugée par le factum, la chanson et la caricature (2e et dernier article), par M. Prosper Dorbec. — Les Lithographies en couleurs de M. Emile Roustan, par M. Claude Roger-Marx. — Chronique Musicale. — Académie Nationale de musique : « Parsifal », de Richard Wagner, par M. Charles Kœchlin. — Correspondance d'Italie. — L'Auteur du « Concert champêtre » du Louvre, par M. Lionello Venturi. — Trois gravures hors texte : *« Brasero » en similor doré*, par J.-C.-T. Duplessis (Vieux Sérail, à Stamboul) : héliotypie Marotte. — *Portrait du graveur G. Wille*, par J.-B. Greuze (Musée Jacquemart-André, Paris) : héliotypie Marotte. — *Fleurs*, lithographie originale en couleurs de M. Emile Roustan. — 33 illustrations dans le texte.

— Sommaire de la *Gazette des Beaux-Arts*. Mars 1914. — L'Œuvre d'Hubert Robert en Russie, par M. Louis Réau. — Fiorenzo di Lorenzo (1er article), par M. Emile Jacobsen. — La Gravure au marteau, par M. Edouard Monod-Herzen. — Les Fresques romanes de Brinay, par M. André Humbert. — Toyokuni et Hiroshighé, par M. Paul-André Lemoisne. — Correspondance d'Angle-

terre. — L'Exposition espagnole de Londres, par M. Emile Bertaux. — Six gravures hors texte : *Ruines de la Grande Galerie du Louvre*, par Hubert Robert (Palais de Tsarskoïé-Sélo) : photogravure. — *Un Miracle de saint Bernardin : la Délivrance d'un prisonnier*, par Fiorenzo di Lorenzo (Pinacothèque de Pérouse) : héliotypie Marotte. — *Brèche dans la crête des Felouses (Savoie)*, estampe originale par M. Edouard Monod-Herzen, gravée sur argent, au marteau. — *Les Rapides de Naruto*, estampe en couleurs par Hiroshighé (coll. de M. Raymond Kœchlin) : héliotypie Marotte. — *Portrait d'enfant*, par Juan Rizzi (coll. de sir Fred. Cook, Richmond) : héliotypie Marotte. — *Le Festin de Balthazar*, par Juan Carreño de Miranda (Bowes Museum, Barnard Castle) : photogravure. — 38 illustrations dans le texte.

Sommaire de la *Gazette des Beaux-Arts*. Avril 1914. — Le « Livre de raison » d'Hyacinthe Rigaud, par M. J. Roman. — Un peintre chinois du XIe siècle : Li Long-mien, par M. Victor Goloubew. — Les Salons de 1914 (1er article) : le Salon des Indépendants, par M. J.-F. Schnerb. — Fiorenzo di Lorenzo (2e et dernier article), par M. Émile Jacobsen. — Courrier de l'art antique, par M. Salomon Reinach. — Bibliographie. — Les Dessins de Federigo Barocci (F. di Pietro), par M. Paul Garnault. — Cinq gravures hors texte : *Portrait de l'imprimeur Pierre-Frédéric Léonard, de sa femme Marie-Anne des Essarts et de leur fille*, par Hyacinthe Rigaud (Musée du Louvre) : photogravure. — *Cortège* (détail), par Li Long-mien (coll. de M. Bone, Düsseldorf) : héliotypie Marotte. — *Magicien*, par Li Long-mien (coll. de M. Charles Freer, Détroit, États-Unis) : photogravure. — *Le Piano*, eau-forte originale de M. Jules Flandrin, d'après son tableau (Salon des Artistes Indépendants. — *Tête de Thésée* (détail de *l'Enlèvement de l'Amazone Antiope par Thésée*), marbre grec, début du Ve siècle av. J.-C. (Musée de (Chalcis) : héliotypie Marotte. — 38 illustrations dans le texte.

Revue de l'art ancien et moderne. — Sommaire du 10 février 1914. — Texte : A propos de la « Stratonice » d'Ingres, par M. Henry Lemonnier. — La part de Suger dans la création de l'iconographie du moyen âge (I), par M. Emile Mâle. — Le Portrait de Théodore de Banville, par Alfred Dehodencq, au Musée de Versailles, par M. Gabriel Séailles. — Michel Colombe et ses projets pour l'église de Brou, par M. Claude Cochin. — Peintres-graveurs contemporains : Pierre Labrouche, par M. Raymond Bouyer. — Un faux Portrait de Napoléon à la Malmaison (I), par M. Paul Dupuy. — Jardins d'Italie : les Jardins de Caserte, par Mlle Florence Ingersoll Smouse. — Masaccio et la théorie de la perspective, par M. Jacques Mesnil. — Bibliographie. — Gravures hors texte : *Pied de la croix de Saint-Bertin* (Musée de Saint-Omer), héliogravure. — *Portrait de Théodore de Banville*, par Alfred Dehodencq (Musée de Versailles), héliogravure. — *Chemin montant, à Sienne*, eau-forte originale de M. Pierre Labrouche. — *Les Jardins de Caserte : vue générale*, photogravure. — *Les Effets du bon gouvernement*, fresque d'Ambrogio Lorenzetti (Sienne, Palais public), photogravure. — *La Trinité*, fresque de Masaccio (Florence, Sainte-Marie-Nouvelle), photogravure. — *Fondation de Santa*

Maria della Neve, peinture de Masolino da Panicale (Musée de Naples), photogravure. — Nombreuses illustrations dans le texte.

— Sommaire du 10 mars 1914. — Texte : La part de Suger dans la création de l'inconographie du moyen âge (II), par M. Emile Mâle. — Kou K'aitche, peintre chinois du IVe siècle, par M. Raphaël Petrucci. — L'armure et le chanfrein de Philippe II, par M. Ch. Butin. — Un faux portrait de Napoléon à La Malmaison (fin), par M. Paul Dupuy. — « La Grande Galerie du Louvre », par Hubert Robert, au Musée du Louvre, par M. Emile Dacier. — Peintres-graveurs contemporains : Jacques Beurdeley, par M. P. Lelarge-Desar. — Les Bronzes de la Renaissance de la Bibliothèque nationale : Bronzes italiens du XVe siècle, par M. Jean de Foville. — Bibliographie. — Gravure hors texte. — *Autel portatif de Stavelot* (Bruxelles, Musée des arts décoratifs et industriels), photogravure. — *Chanfrein, rondelles et cubitières d'une armure de Philippe II*, par Desiderius Colman et Jörg Sigman Paris (Musée de l'Armée), héliogravure. — *Armure de Philippe II*, par Desiderius Colman et Jörg Sigman (Madrid, Real Armeria), photogravure. — *Philippe II*, peinture de Sanchez Coello (Keir, collection de sir Stirling Maxwell), photogravure. — « *La grande Galerie au Louvre* » *projet d'éclairage par la voûte*, esquisse peinte d'Hubert Robert (Musée du Louvre), photogravure. — *La Côte (chemin montant, à Grisy)*, eauforte originale de M. Jacques Beurdeley. — *Un Saint*, buste de bronze de l'école de Donatello (Paris, Cabinet des Médailles de la Bibliothèque nationale), héliogravure. — Nombreuses illustrations dans le texte.

— *Proceedings of the society of biblical archæology*, vol. XXXVI, 44e session, première séance. — Rapport du conseil pour l'année 1913. Prof. A. H. Sayce, *Inscription pictographique de la Babylonie*. — Jean Capart, *Un porteur d'étendard naval d'Amenhotep III* (pl. I-II). — Emmeline Plunkett, *Le mois où l'étoile Barsag se couche*. — Allan H. Gardiner, *Notes sur l'histoire du paysan éloquent* (suite du volume XXV, p. 270). — S. Langdon, *Une nouvelle inscription d'importance extraordinaire pour l'histoire et la philologie* (c'est *Une relation de la huitième campagne de Sargon*, 714 av. J.-C.). G. P.

— *Proceedings of the society of biblical archæology*, vol. XXXVI, 44e session, seconde séance, 11 février 1914. — Prof. A. H. Sayce, *Notes égyptiennes*. — Dr A. Wiedemann, *Notes sur quelques monuments égyptiens*, V (planche V, petits monuments, tous intéressants). — L. W. King, *Un nouveau fragment de l'épopée de Gilgamesch*. — Alan H. Gardiner, *Notes sur l'histoire du paysan éloquent* (fait suite à la page 23). — Bibliographie. W. R. *Vocabularium sumericum ad textus archaicos* edidit p. Antonius Deimel, Romæ, 1910.
G. P.

— *Proceedings of the society of biblical archæology*, t. XXXVI, 44e session, troisième séance, 11 mars 1914. — E. Legge, *Le culte grec de Sérapis et d'Isis* (étude intéressante. Croit que Sérapis doit peu à l'Osiris égyptien ; c'est un dieu grec ou asiatique introduit par Ptolémée Soter. Vague panthéisme qu'il représente. Trinité alexandrine, Sérapis, Isis, Harpocrate. C'est le premier exemple d'une religion qui n'est pas nationale, mais qui s'adresse à tous). — S. Lang-

don, *Un fragment du code d'Hamourabi* (pl. VII). — Wiedemann, *Notes sur quelques monuments égyptiens*, VI (pl. VIII, fragment d'un bol en stéatite qui représente Horus comme cavalier). G. P.

— *Mitteilungen des k. d. archæologischen Instituts Athenische Abteilung*, XXXVIII, cahier 3-4, juillet, décembre, 1913. — V. Staïs, *L'activité plus que trentenaire de Dörpfeld en Grèce* (discours prononcé en grec à l'inauguration de son buste dans la salle de l'Institut allemand ; insiste sur les découvertes qu'il a faites sur le terrain, sur son adresse à lever un plan). — P. Wolters, *Inscriptions gravées sur des vases* (corrige la lecture d'un graffite sur un vase béotien et juge à ce propos très sévèrement le supplément au catalogue des vases grecs du musée national qu'a publié l'an dernier M. Nicole). — Stéphan Prassloff, *Des abaissements de la peine en matière d'adultère dans le droit de Gortyne* (éclaire le sujet par des rapprochements avec le droit romain). — Premerstein, *Le sens de la frise du Panthénon* (dans une dissertation où il revient pour les compléter et les fortifier sur les arguments qu'il a développés dans les *Oesterreichische Jahreshefte* XV, 1912, p. 1, l'auteur cherche à démontrer que la scène centrale de la frise, l'assemblée des dieux, se passe non pas dans l'acropole, au seuil du temple d'Athéna, mais dans l'agora, près de l'autel des douze dieux. Ce n'est pas l'arrivée de la procession à l'Acropole, mais les préparatifs de son départ que le sculpteur a figurés. Le peplos d'Athéna se tissait là, et on le plie pour le mettre sur un char et le porter à l'Acropole). — W. Bannier, *Sur un document relatif aux Propylées*. — D. Fimmen, *Les listes des tributs attiques*. — Fr. W. von Bissing, *Figures égyptiennes de bronze et de cuivre du moyen-empire* (pl. X-XII, 10 figures dans le texte. L'auteur publie et décrit avec grand soin une série de bronzes dont les principaux se classent entre la XIIe et la XVIIIe dynastie. L'Opis du musée d'Athènes était inédit. Les bronzes Posno du Louvre appartiendraient non à l'ancien empire comme je l'avais cru, mais au moyen empire). — Bieber, *Statue de stratège du ve siècle* (Pl. XIII, figures dans le texte. La tête, les mains, les pieds manquent à la statue. Beaucoup de comparaisons et de citations pour arriver à une hypothèse dont rien n'appuie la vraisemblance). — Théophile Saucrus, *Epigramme votive d'un éphèbe à Athènes*. — Kouroniotis, *Parures d'or d'Érétrie* (pl. XIV-XVIII. 13 figures dans le texte. Bijoux inédits trouvés dans la nécropole d'Erétrie. Peuvent être datés d'après les vases trouvés avec eux. Style du Dipylon, ve siècle, époque hellénique). — H. Dragendorff, *Tirynthe* (Rapport sommaire sur le résultat des fouilles de 1913. 7 figures dans le texte). G. P.

— *Bulletin de correspondance hellénique*, 1913, VII-XII, juillet-décembre, avec 11 planches. — G. Blum, *L'Antinoos de Delphes* (le grand bronze qui est ici publié doit s'ajouter à la numismatique de Delphes. Le bronze reproduit la silhouette de la statue de Delphes. La difficulté est de savoir pourquoi il est qualifié de ἥρως προπύλαιος sur la monnaie. — Macridy-bey, *Reliefs gréco-perses de la région de Daskylion* (ces bas-reliefs ont été trouvés au village d'Erghilé, qui fait partie du caza de Panderma. Ils représentent une proces-

sion de femmes à cheval (pl. VI-VII), une scène de sacrifice perse (pl. VIII), et une procession de cavaliers perses (pl. IX). Nous savons que Dascylion, où résidait le satrape perse qui gouvernait le nord de l'Asie Mineure, était quelque part dans le voisinage, près du lac Marcias. Il est vraisemblable que ces bas-reliefs, exécutés d'ailleurs par des artistes grecs, décoraient son palais). — J. Six, *Myron de Thèbes* (Six revendique pour un Myron, sculpteur thébain qu'employèrent les rois de Pergame, l'honneur d'avoir sculpté une *anus ebria* qui était à Smyrne. Il n'a pas de peine à montrer qu'un pareil sujet n'était guère dans les habitudes de l'art du ve siècle. Les attributions d'autres statues qu'il propose pour le Myron de Thèbes sont purement conjecturales ; mais rien n'est plus vraisemblable que l'erreur de Pline ; trouvant le nom de Myron dans ses notes, il a ajouté : *qui in aere laudatur*). — Ch. Picard et A. Plassart, *Les sarcophages de Clazomènes* (description, accompagnée de planches et de dessins, de dix sarcophages, dont six sont à Smyrne où ils ont été étudiés en 1912. Pl. X, XVI). — P. Courby, *Vases avec reliefs appliqués du musée de Délos* (étude intéressante sur une série peu connue. Les vases d'argile sont imités du métal. Plusieurs des motifs qui décorent ces vases ont été surmoulés sur des vases précieux. On s'imagine un potier appliquant une bande d'argile sur l'œuvre d'un toreute, tout au long d'une scène à plusieurs personnages, et ensuite dans l'impossibilité où il se trouve d'en faire un moule complet, capable de contenir un vase entier, avec toute sa panse, découpant la bande en tranches et se constituant de la sorte tout un jeu de matrices. Chaque motif en quelque sorte est le débris d'un vase en métal précieux dans le décor duquel il jouait un rôle. Ces vases seraient de fabrique pergaménienne et dateraient du premier siècle de notre ère. La parenté avec la céramique arrétine est indiscutable). — Ch. Avezou et Ch. Picard, *Inscriptions de Phocide*. — *Addenda et corrigenda*... Avezou, Plassart et Picard.

G. P.

BIBLIOGRAPHIE

H. Schrader. *Auswahl archaischer Marmor-Skulpturen im Akropolis-Museum.* Vienne, Holder, 1913. In-4°, 37 p., avec 62 gravures et 2 planches ; in-fol. de 18 planches. — S'il est des in-folio envers lesquels on se sent de l'indulgence, ce sont ceux qu'il n'y aurait pas moyen de remplacer par des publications plus modestes. Celui que M. Schrader nous donne, sous le patronage de l'Institut archéologique autrichien, est du nombre ; il est véritablement admirable, tant par l'excellence des reproductions (notamment des planches en couleur) que par l'intérêt et l'originalité du texte. D'abord, les héliogravures ne font pas toutes double emploi avec les photographies du commerce ; elles représentent plusieurs œuvres archaïques découvertes sur l'Acropole dans l'état où les ont mises les patientes et sagaces reconstitutions de l'auteur. D'autre part, le texte n'est pas une série de notices, un extrait de catalogue : il s'y trouve nombre d'idées nouvelles et dignes d'attention — celle-ci, par exemple, que le fronton Est du temple de Delphes serait d'Anténor, l'auteur de la plus belle des *Korés*. « C'est une hypothèse qu'on doit dire sympathique », écrit M. Lechat (*Revue des études anciennes*, 1914, p. 262). Notons que le même archéologue a discuté tout au long une autre thèse de M. Schrader (qu'il n'est pas disposé à admettre), suivant laquelle les influences qui ont vivifié la sculpture attique en marbre au VIe siècle auraient eu pour point de départ non pas l'île de Chios, mais celle de Paros.

S. R.

J. Sieveking. *Die Bronzen der Sammlung Loeb.* Munich, 1913, sans nom d'éditeur. In-4°, VI-86 p., avec 46 planches. — Catalogue richement illustré d'une belle collection d'amateur, formée en partie à la vente Forman (de Londres). Les fameux trépieds de bronze ne sont pas inclus, devant être publiés à plus grande échelle dans les *Antike Denkmäler*. Le commentaire de M. Sieveking a la qualité qu'on pouvait attendre de son érudition et mérite aussi d'être loué parce qu'il est bref. Mais, dans un pareil ouvrage, la bibliographie ne devrait pas être aussi capricieuse. M. Sieveking renvoie quatre ou cinq fois aux bronzes de cette collection déjà reproduits dans le *Répertoire*, mais il m'a laissé et laissera à quelques-uns de ses lecteurs l'ennui de retrouver les identifications suivantes : pl. 4 = R. III, p. 116, 10 ; pl. 6 = R. II, p. 330, 3 ; pl. 9 = R. IV, p. 36 ; pl. 23 = R. IV, p. 49 ; pl. 11 = R. IV, p. 269, 3 ; pl. 12 = R. III, p. 47, 4 ; pl. 21 = R. III, p. 249 ; pl. 24 = R. III, p. 129, 3 ; p. 61 = R. IV, p. 264, 6 ; pl. 25 = R. III, p. 115, 5 ; pl. 28 = R. III, p. 69, 8 ; pl. 40 = R. IV, p. 324, 1. — P. 10, écrire *Daressy*, non *Daressie*.

S. R.

R. Knorr. *Die Terra-Sigillata Gefässe von Aislingen* (extr. du *Jahrb. des Vereins Dillingen*). Dillingen, Keller, 1913. In-8, 77 p. et 18 pl. — Le camp romain d'Aislingen a été systématiquement exploré à partir de 1905. L'étude des fibules et de la poterie à reliefs a prouvé qu'il appartenait au premier siècle. Etabli, semble-t-il, vers la fin du règne de Tibère, il devint très important sous Caligula et sous Claude, pour décliner vers l'an 69-70. Après le règne de Domitien, la céramique manque. M. Knorr, dont on connaît l'autorité sur ces questions, a réuni, dans une série de planches au trait, non seulement les poteries trouvés à Aislingen, mais d'autres, de différentes provenances, qui servent de points de comparaison. Les pl. XIII et XIV donnent des fac-similés de marques de potiers, les planches XV et XVI des profils [1].

S. R.

W. H. Goodyear. *Renaissance and modern art.* New-York, Macmillan, 1913. In-8, XIV-1 p., avec 202 gravures. — C'est un abus de langage d'englober, sous le nom d'*art de la Renaissance*, tout l'art moderne depuis plus de cinq siècles. Dire que « l'art de la Renaissance doit être considéré comme continuant encore » n'est pas le moyen d'en faire ressortir les caractères propres; pourquoi ne pas parler simplement de l'art des temps modernes, opposé aux arts du moyen âge et de l'antiquité? — L'allure de ce livre est celle de l'enseignement oral, avec un peu plus de familiarité qu'il ne faudrait et des *vulgarismes* quelquefois choquants. Le mérite de l'auteur est d'avoir fait une large part à l'architecture, cette Cendrillon des manuels (on connaît la compétence de M. Goodyear en cette matière) et d'avoir fait entrer en compte, quoique capricieusement, d'autres éléments que les œuvres d'art pour donner une idée des milieux et des époques. En cela, l'influence de Burckhardt et de Symons a certainement été bienfaisante. Mais la lecture de dix pages consécutives laisse une impression de science imparfaitement digérée et présentée sans art. La composition n'est pas moins défectueuse que le style; ainsi la peinture flamande du XVIIe siècle est résumée p. 187 et il faut courir à la p. 222 pour trouver un chapitre sur les sculptures de Michel-Ange. On lit, dans ce chapitre, que le *Moïse* était « une protestation de l'artiste contre le culte du veau d'or qu'il voyait fleurir de son temps et qui avait empoisonné sa propre vie » (p. 224), que les « esclaves » du tombeau de Jules II « étaient des emblèmes des arts et des sciences tenus captifs par Jules II et mourant avec lui » (p. 225). P. 227 : « La liste de ses ouvrages importants comprend aussi le *Cupidon* de South Ken-

1. En dehors du *Corpus* (III, 1; XIII, III, 1 et III, 2), des ouvrages bien connus de Draggendorff (*Terra Sigillata*, in *Bonn. Jahrb.*, 1895) et de Déchelette (*Vases ornés*, 1904), M. Knorr a surtout fait usage des publications suivantes, qu'il peut être utile d'énumérer ici : *Obergermanisch-rätischer Limes*, Heidelberg, 1894-1912; S. Loeschcke, *Keramische Funde in Haltern* (in *Mittheil. der Altertumskomm. für Westfalen*, V, 1909); Walters, *Roman pottery in the Brit. Mus.*, 1908; Curle, *A Romain frontier-post, Newstead in the parish of Melrose*, 1911 : Knorr, *Terra Sigillata Gefässe von Cannstatt und Köngen*, 1905; *Terra Sigillata Gefässe von Rottweil*, 1907; *Terra Sigillata Gefässe von Rottenburg*, 1910; *Südgallische T. S. Gefässe von Rottweil*, 1912.

sington à Londres, une *Madone* à Bruges et le Christ de l'église de S. Maria sopra Minerva à Rome. » Pas un mot pour caractériser ces œuvres. L'histoire de l'art ainsi enseignée n'est ni un plaisir ni une occupation libérale, mais un maussade *pensum*. S. R.

D. Cady Eaton. *A Handbook of modern*[1] *French sculpture*. New-York, Dodd, 1913. In-8, XVIII-348 p., avec 189 pl. — La plume est tombée des mains du laborieux auteur; il s'est arrêté au milieu d'une notice, d'ailleurs médiocre, sur M. Rodin. L'ouvrage tout entier ne peut être qualifié de médiocre; il est bien pire. C'est une compilation pleine d'erreurs, travail inintelligent d'un homme qui n'a jamais rien compris aux questions d'art qu'il se permettait de traiter. Pourtant, il trouvera des acquéreurs et le mérite, car l'illustration en est admirable : c'est une vraie galerie de sculpture où les œuvres importantes — à quelques exceptions près — sont reproduites d'après des photographies très habilement retouchées, gravées et tirées à la perfection. Si quelque possesseur de ce volume détache les planches et jette le texte au feu, je ne le traiterai pas de Vandale.

S. R.

R. Dussaud. *Introduction à l'histoire des religions*. Paris, Leroux, 1914. In-8, VI-292 p. Prix : 3 fr. 50. — Il faut lire ce petit volume avec beaucoup de soin. Non seulement il est au courant des plus récentes hypothèses et théories (Lévy-Bruhl, Durkheim, Preuss, Marrett, etc.), mais il les juge toutes, ainsi que les théories plus anciennes, avec l'esprit critique qui convient à un livre d'enseignement. La composition est logique et n'a rien de banal; on en jugera en se reportant à la note [2]. Sur bien des points, comme cela est inévitable, ceux qui ont fait une étude spéciale de ces questions ne seront pas d'accord avec M. Dussaud; mais on relèvera bien peu d'erreurs, bien peu d'assertions qui n'aient au moins pour elles quelque vraisemblance. Comme il le dit d'ailleurs très justement, « il ne faut pas s'exagérer la diversité des opinions. Elles portent souvent sur des questions de détail, ou, si elles touchent aux principes, elles visent plus les questions d'origine, toujours obscures, qu'elles n'affectent les faits observables. » Ces faits observables, résultat d'une vaste enquête entreprise par tant de travailleurs depuis cinquante ans, MM. Dussaud et Alphandéry veulent les porter à la connaissance du public par une série de volumes modestes formant une *Bibliothèque historique des religions*. Ce premier volume donne du futur ensemble une idée très avantageuse; il y a lieu d'en féliciter l'auteur.

S. R.

1. Ce mot est impropre; l'exposé commence au XIIe siècle.

2. I. Naturisme, animisme, préanimisme. II. Théorie sociologique et totémisme. III. Conception primitive du principe de vie. IV. L'âme. V. Les dieux de la nature. VI. Les dieux du groupe. VII. Représentations matérielles. VIII. Le sanctuaire. IX, X. Le Sacrifice (deux chapitres importants). XI. La prière. XII. Les morts et leur culte. XIII. Initiation et consécration. Les fêtes. XIV. Tabou. Le Péché. XV. Mythes et dogmes. XVI. Les notions morales. — Il est déplorable, il est même scandaleux qu'il n'y ait pas d'index.

G. Foot Moore. *The litterature of the Old Testament.* Londres, William et Norgate, s. d. In-12, 256 p. Prix : 1 fr. 25 (cartonné). — Auteur d'une série d'articles détaillés sur les livres de l'Ancien Testament dans l'*Encyclopaedia Biblica* d'Oxford, M. Moore était parfaitement qualifié pour tracer, à l'usage du grand public, une esquisse des questions qu'il a étudiées et discutées pour les savants. Ce petit volume, faisant partie de la *Home University Library*, est de ceux qu'on voudrait voir traduire ; on voudrait aussi que la traduction d'un pareil livre devînt familière aux élèves des classes supérieures de nos lycées, dont l'ignorance, en matière d'Écriture Sainte et d'exégèse biblique, est effroyable. Quel profil ne trouveraient-ils pas, par exemple, à lire cette histoire brève et lucide du canon de la Bible hébraïque, ou le chapitre relatif au Deutéronome, dont le caractère est si clairement marqué, ou encore celui qui concerne le livre de Job[1] ? L'auteur est tout à fait au courant de l'exégèse, mais se méfie des nouveautés de gauche comme de celles de droite; il s'exprime avec une impartialité toute scientifique et je serais surpris qu'on pût lui reprocher, même chez nous, de « violer la neutralité scolaire. » Bien entendu, son point de vue n'est pas celui de la *Commission des Etudes bibliques* ; mais voici, pour donner aussi une idée de son ton paisible, sa conclusion sur le livre d'Isaïe : « C'est une vaste collection de prophéties de différentes époques, depuis le milieu du VIIIe siècle av. J.-C. jusque, peut-être, au troisième, avec de petites additions qui appartiennent à une date encore plus basse ». Le chapitre tout entier est à louer comme les autres; il donne tout ce qu'il importe de savoir, avec des références exactes aux passages visés.

S. R.

Albert Schweitzer. *Geschichte der Paulinischen Forschung.* Tubingen, Mohr, 1911. In-8, XII-197 p. — Écrivant en 1910-1911, l'auteur n'a pu encore connaître la formule de M. Loisy : « Le mystère de la conversion de saint Paul, c'est sa conversion aux mystères » ; mais il était familiarisé avec le fond de cette doctrine par les écrits de Dieterich et de Reitzenstein, qu'il a résumés et discutés amplement. M. Schweitzer est absolument hostile à toute thèse qui cherche à expliquer le paulinisme par un afflux de mysticisme hellénique, fût-ce même de judaïsme hellénisé[2]. Il repousse aussi tout rapprochement avec les idées religieuses des « primitifs. ». A ses yeux, « le paulinisme est un système théologique avec des sacrements, mais ce n'est pas une religion à mystères » (p. 168). « Le paulinisme est un mysticisme eschatologique[3], qui s'exprime dans la langue religieuse des Grecs[4] » (p. 188). Ainsi, le vocabulaire paulinien,

1. Peut-être eût-il été bon de dire un mot du poème babylonien, connu par des fragments, dont paraît s'être inspiré le rédacteur de *Job* (F. Martin, *Journal asiatique*, 1910).

2. Les adversaires de Paul ne lui ont jamais reproché de « paganiser » l'Évangile (p. 62). Lui-même ne dit jamais à ses lecteurs grecs qu'il leur parle de choses déjà connues d'eux (p. 74).

3. Affinités avec l'apocalypse d'Esdras, p. 40.

4. L'auteur n'a pas encore publié le livre annoncé dans sa préface : *Die Mystik des Apostels Paulus*. — On aura beau parler d'apocalyptique et d'eschatologie,

rapproché de celui des mystiques grecs, ne doit pas faire illusion sur ses sources profondes, qui ne sont pas helléniques, mais juives. Cette opinion est conforme à celle des critiques orthodoxes, ennemis naturels de la nouvelle école qui étend au paulinisme les résultats de l'étude comparée des religions. Mais il y a bien autre chose qu'une polémique dans le volume de M. Schweitzer : il y a le résumé et la discussion de toutes les théories qui ont été émises depuis la Réforme sur saint Paul, du moins en Allemagne et en France (l'auteur a laissé de côté la littérature anglo-américaine). M. Loisy a dit avec raison que M. Schweitzer excelle dans « la critique des critiques » ; en voici une preuve nouvelle. La lecture de ce livre est attachante et importante même pour l'étude des religions hellénistiques[1].

S. R.

Edouard Daanson. *Mythes et légendes.* Etude sur l'origine et l'évolution des croyances religieuses par la comparaison des textes originaux. Bruxelles, chez l'auteur et les principaux libraires, 1913. Gr. in-8, 417p., avec nombreuses gravures[2]. — « Ce livre d'histoire et de critique religieuse n'est pas, comme on

---

tant à propos des Évangiles que des épîtres pauliniennes, la question essentielle attendra toujours une solution : comment expliquer, si peu de temps après la prédication de Jésus, une prédication qui s'autorise de son nom et dont l'esprit est si radicalement différent? Le premier à reconnaître cette contradiction fut F. Chr. Baur (1831). Le premier à distinguer une évolution dans la pensée paulinienne fut L. A. Sabatier (1870). Le premier à chercher dans le judaïsme du 1er siècle les origines du paulinisme fut Fr. Spitta (1885), suivi et dépassé par son élève Kabisch (1893).

1. P. 178 : « Les religions à mystères et le paulinisme ne se laissent pas même comparer ; le nombre des analogies véritables, tant dans la mystique que dans la doctrine sacramentelle, est incroyablement petit. » P. 187 : « La solution du problème doit consister à faire complètement abstraction de ce qui est hellénique et à chercher exclusivement les sources de la doctrine de l'apôtre dans ce qui est juif et chrétien primitif [à savoir, la croyance à la messianité de Jésus, mort et ressuscité, et l'attente de sa parousie très prochaine]. » P. 189 : « Il est très vraisemblable que saint Jean-Baptiste et le christianisme primitif ont créé des sacrements eschatologiques, que Paul n'a eu qu'à adopter comme accrédités et existants... Ce que dit Paul du baptême et de la Cène n'éveille pas l'impression qu'il en affirme pour la première fois l'efficacité, mais, au contraire, qu'il admet quelque chose qui est généralement reconnu de ses lecteurs. » P. 193 : « Si les théologiens des générations suivantes, comme Ignace et Justin, ont ignoré Paul, cela tient à ce que les conditions qui donnèrent naissance à sa doctrine n'existaient plus pour eux ; c'est que l'intensité de l'attente eschatologique s'est atténuée à tel point que le mysticisme imposé par elle n'est plus valable pour eux. » On peut reprocher à l'auteur de se montrer singulièrement difficile sur le chapitre des rapprochements suggérés ; il trouve toujours, dans les ressemblances apparentes, des différences qu'il croit à tort essentielles. Mais je n'admets pas plus que lui (ni M. Loisy) un emprunt direct fait par Paul aux mystères païens qu'il put connaître, du moins par ouï-dire, à Tarse : il y a une source secondaire, un x antérieur.

2. I. Comment se forment les légendes. — II. Comment évoluent les mythes. — III. Jésus de Nazareth. — IV. Le paradis des légendes. — V. Origines et évolution de la légende de Jésus.

pourrait le croire, l'œuvre d'un sectaire : c'est l'anthologie... d'une foule de textes éparpillés en un grand nombre d'autres. » Il n'est pas donné à tout le monde de bien compiler. L'auteur a raison de faire cas de Saintyves (pseudonyme d'un savant libraire), mais il a tort de ne pas s'inspirer de sa méthode prudente. M. Daanson prend de toutes mains et, comme il arrive en pareil cas, chez les mauvais auteurs plus que chez les bons. Nous assistons là à une sarabande effrénée de fiches qui ne sont pas toujours exactement copiées. P. 171 : « Voici, d'après M. Bouché-Leclerc (*sic*), une partie du texte qu'on peut encore lire sur les inscriptions de Priène, d'Apamée, d'Eumeneia, d'Harlicarnasse » (*sic*). M. Bouché-Leclercq n'a jamais rien dit de pareil. Çà et là, il est question de saint Victor évêque de *Tumonès* (p. 220), d'Apollonius de *Rhodès* (p. 43), de l'indianiste *Holdenberg* (p. 46), du dieu *Athys* (p. 41). P. 159 : « On a beaucoup discuté, on discute encore, on fait des phrases et des phrases et l'on entreprend régulièrement des polémiques avec des théologiens de tous degrés et de toutes sortes. » — P. 279 : « De la comparaison des différents textes entre eux, il n'est pas impossible qu'on ne trouve, un certain jour, un rayon de lumière ». Forme et fond, tout cela laisse à désirer.

X.

Seymour de Ricci. *Description raisonnée des peintures du Louvre.* I. Écoles étrangères. Italie et Espagne. Paris, Imprimerie de l'art, 1913 (et chez Ad. Braun et Clément, éditeurs). In-8, XXXI-219 p. — Je lisais récemment dans *The Nation* (1914, I, p. 277) : « C'est en Allemagne seulement qu'on a le droit de s'attendre à trouver des catalogues [de peintures] bien faits ». Cela n'est plus vrai, bien qu'il faille se résigner à l'entendre dire pendant quelque temps encore. Actuellement, il n'existe, à ma connaissance, que quatre catalogues de collections publiques de peintures répondant à toutes les exigences de l'érudition, et aucun de ces catalogues n'a été publié en Allemagne : ce sont ceux de Turin, de Milan, de Nantes et du Louvre.

Ce dernier, dédié à la mémoire de Villot, dont les catalogues ont été autrefois des modèles dans leur genre, ne comprend encore que les peintures italiennes et espagnoles ; mais deux autres volumes, consacrés aux autres écoles, sont presque en état de paraître. M. Seymour de Ricci a procédé à des dépouillements extrêmement consciencieux pour établir l'historique et la bibliographie de chaque œuvre ; il a indiqué toutes les attributions vraisemblables, avec références à l'appui ; je ne crois pas qu'il ait omis rien d'essentiel à cet égard, alors que presque tout était à faire. Il a aussi décrit les tableaux avec plus de détails que ses prédécesseurs, sans escamoter les difficultés d'exégèse ; un catalogue sans escamotage est une rareté.

Le numérotage des tableaux du Louvre est défectueux, étant fondé sur l'ordre alphabétique des noms d'artistes, depuis longtemps et profondément modifié par de nouvelles attributions. M. S. de Ricci a pourtant été obligé de s'y conformer, faute de pouvoir changer les numéros inscrits sur les cadres. En vérité, le seul numéro qui ne doive jamais varier, qui devrait toujours être indiqué dans un catalogue, est le numéro d'inventaire, celui du registre

d'entrée. M. S. de Ricci avait voulu publier ces numéros et il en avait noté le plus grand nombre en travaillant sur les registres du Musée. Mais le jour où l'on a su qu'il voulait publier un catalogue raisonné, le regretté Pujalet († avril 1914), alors directeur des Musées nationaux, a promulgué un décret interdisant aux personnes étrangères au Louvre de consulter les registres; M. S. de Ricci a même été obligé, sous peine de voir interdire la vente de son catalogue raisonné au Louvre, de renoncer à publier les numéros d'inventaire qu'il avait patiemment recueillis. Pujalet, fonctionnaire du ministère de l'Intérieur, depuis directeur de la Sûreté générale, ignorant tout des Musées, avait été aisément convaincu par d'autres personnes que les inventaires étaient « confidentiels » et que la connaissance de leurs numéros, inscrits seulement au revers des tableaux, pourrait faciliter des substitutions. Ces assertions ne soutiennent pas l'examen[1]; il faut espérer qu'un ministre bien informé reviendra sur une interdiction que ne justifie aucun motif avouable et que l'excellent travail de M. S. de Ricci pourra suivre paisiblement son cours[2].

S. R.

E. Thurlow Leeds. *The archaeology of the Anglo-Saxon settlements.* Oxford, Clarendon Press, 1913. In-8, 144 p., avec nombreuses planches et gravures. Prix : 6 fr. 25. — Malgré l'estimable travail de M. J. de Baye, il reste beaucoup à faire pour répandre l'étude de l'archéologie anglo-saxonne; les produits des fouilles faites un peu partout sont épars dans des publications anglaises d'accès difficile et dans des collections encore moins connues. Le *Reallexikon der Germanischen Altertumskunde*, en cours de publication, expédie cet important sujet en une colonne, ce qui est évidemment trop peu. M. Thurlow Leeds a fait effort pour traiter tous les problèmes que soulèvent l'ethnographie, les établissements, l'art et l'industrie des Anglo-Saxons, sans jamais perdre de vue les relations de cette industrie avec celle des peuples germaniques du continent[3]. C'est, en somme, pour l'Angleterre l'équivalent du *Handbuch* de Lindenschmit pour l'Allemagne, des ouvrages de M. Prou, Barrière-Flavy ou Boulanger pour la France, de celui de J. Hampel pour la Hongrie. Il y a de nombreuses cartes et d'abondantes illustrations; l'ouvrage se termine par une liste alphabétique des nécropoles anglo-saxonnes et de celles qui sont mentionnées en Germanie et en Gaule. Je regrette le manque de titres courants et je crois que l'usage de ce manuel aurait été facilité si la matière avait été distribuée en paragraphes.

S. R.

1. Notez que les numéros d'inventaire ont été indiqués avec raison, sans soulever d'objection d'aucune sorte, dans l'*Inventaire des dessins du Louvre*, par MM. Guiffrey et Marcel (1907 et suiv.).

2. Si l'auteur n'est pas autorisé à consulter les registres, il devra renoncer, pour les deux volumes qui restent, à indiquer avec précision la provenance des peintures, les catalogues publiés étant souvent défectueux à cet égard.

3. Disposition des chapitres : 1° Introduction, considérations scientifiques; 2° Méthode de recherche et d'histoire de la science; 3° les Saxons; 4° les Angles; 5° Origine des Angles et des Saxons; 6° les Jutes; 7° Origine des Jutes.

REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

Janvier-Juin.

1° PÉRIODIQUES

ANUARI DE L'INSTITUT D'ESTUDIS CATALANS, 1911-1912.

P. 323 et suiv. Eug. Albertini. Sculptures antiques du Conventus Tarraconensis. Nombreux fac-similés d'inscriptions déjà connues.

ARCHAEOLOGIA AELIANA, 3e série, vol. IX.

P. 263. Haverfield. Inscription de Corbridge (*Corstopitum*).

1) DISCIPVLI
NAE
AVGVSTORVM
LEG
II
AVG

P. 266. Id.

2) — *leg.* II *aug et xx* VV·FEC *sub* CVRA AGR*icolae*

P. 267. Id.

3) LEG XXX VV
COH VII

En outre, quelques marques de potiers :

4) OFCEN, ADVO*cisi*, CINNAMVS, TETTVRV, CONDO[illegible], OF SATARR·I, DRAVCVS F, TASGILIV, DIICVMINVS

ARCHAEOLOGIAI ERTESITŐ, 1911.

P. 366. L. Bella. A Sopron (*Scarbantia*).

5) COMAG*enia*
C·F·INGENVA
ANN·XXX·H·S·E·
T·SARIOLENVS.
L·F·POLLIA·VETERA·
CONIVGI·SVA·V·F·

L. 5 : *vetera(nus)*. L. 6 : *sua(e) v(ivus) f(ecit)*.

Ibid. Même provenance.

6) C COTONIVS
C·F·POL·CAM
PANVS·VET·
LEG·XV·APOL·
MAGISTER·LVD·
AN·LXXVII

H · S · E ·
COTON · PRIMA
L · CONIVGI . ET
SIBI · VIVA · FECIT
FORTVNATVS EQ R
[redacted]SERVATVS[redacted]
[redacted]CVE[redacted]
[redacted]C K [redacted] C
[redacted]
ERVNT QVAE MELIORA I/AMSE[redacted]ROS
VIXI·SERVATE ME SECVRVS QVOQVE
NVNC CONTEGOR HIC TVMVLO

P. 367. Même provenance (*Ann. épigr.*, 1913, n° 56).

P. 368. Même provenance.

7)
S A L V I V S
AEBVTIVS·SEX·F·
POL·VET·LEG·XV
AN · L · H · S · E ·
L · L V C I L I V S
HERES·FECIT·

P. 372. O. Szönyi. A Pécs.

8)
S I L V A N O
I V L I V S
R V F V S
V · S · L · M
LAELIAN ET
PASTORE · COS

Date : 163 ap. J.-C.

P. 373. Même provenance.

9)
I O M
TERRAE
M A T R I
IVL·RVFVS
V·S·L·M

P. 431. A Negerfalva (*Ann. épigr.*, 1913, n° 54).

Ibid. A Szelistge (*Ann. épigr.*, 1913, n° 55).

Id., 1912.

P. 50-54. A Varhély (*Ann. épigr.*, 1913, n°s 49-53).

Atene e Roma, 1913.

P. 257-272. C. Pascal. Commentaire de l'épitaphe métrique d'Allia Potestas (*Ann. épigr.*, 1913, n° 88).

P. 329-323. A. Gandiglio. Observations sur le sens du mot *anxia* au vers 22 du même texte.

P. 337-342. H. Gummerus. Sur les graffites de Pompéi (à propos des *Pompeianiche Wandinschriften* d'E. Diehl).

Biometrika, octobre 1913.

W.-R. Macdonell. Études statistiques sur la durée de la vie humaine à Rome, dans la péninsule ibérique et en Afrique, d'après les épitaphes réunies au *Corpus*. A Rome, mortalité infantile considérable (tenant à l'insalubrité de la ville) ; par suite, faible mortalité durant la vieillesse ; mortalité féminine plus considérable que la mortalité masculine. Dans la péninsule ibérique et en Afrique, au contraire, la mortalité est plus forte parmi les vieillards, parce qu'elle est plus faible chez les enfants, et la différence entre les sexes est moindre. En Afrique longévité remarquable (les colons

italiques formaient une classe sélectionnée).

BOLETIN DE LA REAL ACADEMIA DE LA HISTORIA, 1913, XLII.

P. 72. Romero de Tones. Épitaphes de Bujalance et de Cordoue.

P. 85. Fita. Sarcophage de Merida. Inscription déjà connue (*Eph. epigr.*, VIII, 30).

P. 481. Fita. Plaque de plomb avec épitaphe. L'inscription est fausse.

P. 529 et suiv. Fita. Funéraires.

P. 532. A Berlanga.

10)
D · M · S
L·RVFINIVS PRIMVS
ITALICVS
D·REGINENSIS
ANN · XXXX
FABIA CAMPANA
VXOR
M·M·P
H·S·E·S·T·T·L

L. 8 : *m(arito) m(erenti) p(osuit)*.

P. 535. A Avila.

11)
AVONNO
NEPOTIS
ÆA*na*
FEC

L. 2 : *nepoti s(uo)*.

Ibid.

12)
ELCIA·MO
SARICE·A

a(ram posuit)?

P. 536. Id.

13)
DOBITII | ARIIN
RVS·C | A·MII
ABV RO | NTOV
NIQ | IEQ
IIQVA | AERGVI
ESI·II | II·S·T·L
S·T·L

Dobiterus Caburoniq(um) Equaesi f(ilius); *s(it) t(ibi) t(erra) l(evis)*. *Arena Mentovieq(um) Aergui f(ilia)*.

P. 537. Id.

14)
D M S
CADAO CABVRIQ
BALARVS I S E

L. 3 : *i(c) s(itus) e(st)*.

P. 538. Id.

15)
DECV
MA CR
EM·F·A
R I · P
C ·
B · M
A

Decuma Crem(etis)! f(ilia) Ari p(osuit) c(onjugi) b(ene) m(erenti)..

P. 539. Id.

16)
MONO
VACAL
AETIQ
ANNA

Monova Calaetiq(um) Anna...

Ibid.

17)
ACCA LEC
IRA·CABV
RATEIQ
M·F·P·M

Acca Lecira Caburateiq(um), m(ater) f(iliae) p(osuit) m(onumentum).

P. 542.

18) D · M · S X C V
A N N I A N O *N*
PARE · FIL · PIS · F · C

Anniano an(norum) X; Cupare fil(io) pi(i)s(simo) f(aciendum) c(uravit).

P. 544. A Retortillo.

19) C· A C C V S
A L B I N I · F
AQIVIS ELE
T E S I B V S
V O T V M
L · A · S

C(ornelius)? Accus.

Id., XLIII.

P. 149. Fita. A Elche.

20) PROXSVMIS
POLLENIO
V · S · L · M

P. 154. M. Lago y Gonzales. A Osma.

21) FORTVNAE
Q · CÆCILIVS
T · F · TITIVS
M Leg VII-G·F
V · S · L · M

P. 232 et suiv. Fita. Inscriptions de Avila.

P. 234.

22) CAVCETI · COIRONIQ
AVITI VX CHARITE
VX NVANE VX ACCE
CAVCAI · V · P · C

Cauceti Coironiq(um) Aviti Ux(samensi), Charite Ux(samensi), Nuane Ux(samensi), Acce Caucai v(iva) p(onendum) c(uravit).

P. 273 et suiv. Fita. Inscriptions d'El Viso et d'Alcaracejos.

P. 279. Sur un saumon de plomb venant de la mine Terreras à Alcaracejos.

23) C · P · T · T· CAENICORVM

P. 559 et suiv. Fita. Épitaphes à Gastiain (Navarre).

Id., 1914, LXIV.

P. 176 et suiv. F. Baraibar. Inscriptions de la Puebla de Arganzon (funéraire) et de Laguardia:

P. 179.

24) MATRIBVS
/SEIS POM
*p*RIMITIVA

P. 196 et suiv. Fita. Inscriptions d'Almenar, de Villareal et de Tarragone (funéraires).

P. 236 et suiv. Du même. Inscriptions de Mérida, de Séville.

P. 246. M. Roso de Luna. Épitaphe.

Bollettino dell' Associazione archeologica romana, 1912.

P. 114. En Tripolitaine.

25) *L. Tettius Eutychus in suo su*

pecun(ia) cistern(am) Veneri et Leptit(anis) donum cura L. Tetti Comi l(iberti) f(aciundam) c(uravit).

ID., 1913.

P. 83-85. U. Antonielli. Sur la date de l'inscription reproduite dans l'*Ann. épigr.*, 1913, n° 78 (elle ne peut être que du 1er ou du IIe siècle ap. J.-C.).

ID., 1914.

P. 19 et suiv. U. Antonielli. Sur le nom du consul Nepotianus de 336 d'après un papyrus et une inscription (*Ann. épigr.* 1907, n° 208). Il se nommait *Virius*.

BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES, 1913.

P. 206 et suiv. Thiers. Inscriptions de Castel-Roussillon. Fragments très minimes d'inscriptions impériales.

P. 218 (cf. *Ann. épigr.*, 1912, n° 152).

26)
P · MEM *mio · p · f ·*
REG *ulo*
QVAESTO *ri · ti ·*
CAESARIS *praet ·*
COS · *septemu* IRO
EPVLO *n*VM *s*ODALI
*august*ALI · FRAT · *aru*
legato · CAES *aug*
*pat*RONO

P. 220.

27) *m* AXVM *o*
) . *coh* · II · PRAETORIAE
primo · PILO · BIS ø
PROC*ur* · *Ti* · CLAVDI
CAESARIS · AVGVST*i*
GERMANICI · PRAE*f*
_____S · BIS · IAM

Au même texte appartiendrait suivant l'auteur le fragment suivant, en lettres plus petites :

28) PRIMO *coh.* V
PRAET · EI
SENE ·

ID. PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES. Novembre.

P. XIII. L. Poinssot. A Dougga. Tombe en mosaïque.

29)
D M S
SVMMA BONITATIS ET INGENI
PVER Q PAPIRIS
FORTV orant NATIANVS
EVSE BIVS
VIX ANIS

P. XV. Merlin. A Henchir-Tambra (Tunisie).

30)

memoriae perp E T V A E F V N D A T O R V M E E X O R*natorum.*
.....*c?* AESS· SPATIVM QVOD PR.....
.....DECEM NVMERO CONDECENTIVM.....
.....DECORAVIT · ET · HELIOFORVM · DA.....
....*flamen* PERPETVS · OB HONOREM · SIBI · CO*ncessum..*
.....*idemq*VE DEDICAVIT E OB HOC DIEBVS SEPTEM LVDOS DEDITIT I.....

P. XVI. Id. Inscriptions sur tessons de poterie de Ksar-Koutine.

Date : 419.

31) *pc dd nn honorio xii*
et theudosio octies
xskal aug aurel....
et iu..ntes sasucthani
constitui estinasse ex pre
tium olei quod uendes
pericnslume folles
mille octingentas tnt. es (?)
estum pitacium
emisi

P. XVII. Id.

32) *sessufa (?)*
seuero conductori
de p...cio uestro erogastis
sarcina.m.. uini quam
decim tnt m....
..... octo.....

Id. A Kairouan.

33)

SSIONEM DIVAE MEMORIAE CONST
MIS EORVM · N XIII *ſ⏜* · T · *ff* V · CYA*thos (?)*
NAVICVLARVM NOMINE · T · M · II.
MO IN EADEM SPECIEM PRAESTABATVR
ſ⏜ · FIERI SIMVL QVI PRAESTANTVR
CEN OPERANTIVM VNA EFFICIT · T
ODIAM METIENDI · AGROS PROVINCIA*les*
ET ACCIPERE VNIVS CENTVRIAE SECV
*no*VEMB · IN DIEM · PRIDIE · KAL · APRIL · INE
XIII · CYA T N XI [redacted]
IOP FV

P. XVIII. Barué et Merlin. A Aïn-Maja.

34) GENIO · VICVS · C.....
NIVS · MA V M.....
SVA PECVNIA · FECIT *idem*
QVE DEDICAVIT · CVRATO
RE · L · EGNATIO · SECVNDO

P. XIX. Cagnat. A Cherchel.

35)

domino NOSTRO
imp. caes. m. antonio gordiano INVICTO PIO FELICI AVGVS*to*
pontifici maximo trib. pot. . . cos. procos. p. p. NEPOTI DIVORVM
*gordianorum et furiae sabiniae tranquillinae sanctissi*MAE AVGVSTAE CONIVG*i*
eius. . . . . TVM CAPITOLII

Décembre.

P. XXIII. Merlin. A Carthage.

Bouchon circulaire en plâtre, portant l'empreinte :

36) LITVCC
IOR·S·L·T

Autre bouchon semblable. Trois cartouches rectangulaires disposés en triangles :

37) DE *dei*
de DEI
DE DEI

P. XXV. Cagnat et Ballu. A Lambèse.

38)

IVLAE · AVG
MATRI · N
GVST · ET
CASTROR
FAMILIA ©
RATIONIS
CASTRENSIS

Cf. *C. I. L.*, VIII, nos 2702 et 18250.

Id.

39) *imp. caes.*
m. aurelio antonino AUG *armen.*
med. parth GLRMNCO · P *p*
pont. max. TRIB · POT · XXVII
COS · III · DEDIC*ante*
M · AEMILIO MA*cro*
SATVRNINO
LEG · AVG · PRO*pr.*
PLATEAM
LAMBAESITANI
STRAVERVNT
D D

P. XXVI. Id.

40)

a. PGEMINIVS ROGAT
ANVS FL PP EX DEC AL
FL IS VI N INLATA ET
AM SVM LEG IS XI
N ET AD OPVS CV
RIAE IS X N ITEM

b. STATVAM MARŠAE
(*sic*) QVE · FLL B · PP
AVREIS SIN
GVLIS ET HO
NOR FVNCTS
DVPLIS ET

c. COND SED
ET CVRIAL
SPORTVLIS
DATIS POSV
IT

a) L. 2 : *fl(amen) p(er)p(etuus) ex dec(urione) al(ae) Fl(aviae)* ;

b) L. 1 : *statuam Marsyae que? fl(amini)b(us) p(er)p(etuis).*

P. XXVII. A Djemila.

41)

P · IVLIO · LIBE
RALI SACER
DO[TI] A*li* PRO
VINCIAE AFR
ORDO CVI
CVL*i*TANVS
OB MERITA
S*t*ATVAS DVS
VNAM CVICV
LI ALTERAM H[S]
MVGAb I*n* PATRIA
[illegible] POSV[IT]
D D P P

Personnage connu ; cf. *C. I. L.*, VIII, 2343 et Bœswillwald, Cagnat et Ballu, *Timgad*, p. 318.

P. XXVIII. Id.

42)

*cosin*IVS L F AR*n*
i n l a TIS OB HONOREM FL I *p hs*...
m. n. MACELLVm A FUNDAMENTIS
*ampli*ATA PECVNIA FECIT *idemque*
dedicauit CVRANTE C · COSINIO
*max*IMO F*r*ATRE

Id.

43)

FIDEI PVBLI
CAE
T·FLAVIVS·L·FIL
PAPIR ⌀ HONO
RATVS·AED·Q
II VIR PONTIFEX
MGIST · PON[T] Q Q
STATVM QVM OB
HONOREM PON[T]
PROMISIT EX HS
III MIL SVPER LE
GITIMAM PO
SVIT DEDICA
VITQVE

L. 7 : *magist(er) pont(ificum) q(uin)q(uennalis)*.

P. XXIX. Id.

44)

G E N I O P O P V L
C V I C V L I T A N O R
⌀ S A C R ⌀
L · LVRIVS · L · F · PAP[IR]
FELIX · Q · PRAEF ·
PRO II VIR · II · V[IR] · PON
TIFEX · MAGISTER ·
PONTIFICVM · BIS
STATVAM QVAM OB
HONOREM · PON[TI] ·
SVPER LEGITIMAM
EX · HS · VI · MIL · PRO
MISIT · POSVIT · DED[ICAVIT]
QVE

Id.

Sur une face :

45)
G A R G I L I A E C F
M A R C I A N A E M A
R I T A E R A R I S S I M E
C · AEMILIVS · C · F · PAP
M A R T I A L I S · P O N T I
F E X Q V A E S T O R E
A E M I L I M A R C I A
N V S E T M A R T I A L S
I V N I O R O R B N S N O S
T R V I R · E Q V I E S · R ·
C V M H O N O R A T O
F R A T R E M T R B G N S
S I M E B V I S I S S P O R
T V L S T A M D E C V R I
O N I B V S Q V M C I V B
EDITIS LVDIS SCAENICIS DE SVO POSVit

Sur une autre :

46)
D E D I C A *t*
F A L · S E *pt*
FVSCO · II · ET DEX
T R O C O S
O R D I N I S
D E C R E T
XVI · KAL · SEP
COS · S · S · NAT
EIVS · XV · FAMI

Date : 225.

ID., 1914.

Janvier.

P. VII. Merlin. Sur une statuette représentant une femme qui tient une oenochoé. Provenance africaine incertaine. Graffite.

47)
E T S I V*ino*
SV BIBO *CAL*
DV ET REME
DIO MI

P. XVI. Gsell et Joly. A Mdaourouch (Algérie).

48)
D Ⓟ M Ⓟ S
CAELIA · SPERATA
CAELI FELICIS FI
LIA · ZACERDOS · EL
PIA · VIXIT · ANNIS
L^S X V H S E
LLₒLıV*S* E·Lₒ LLIVS *sic.*
VICTO*r* PIVS VIX
PIVS VIX ANNIS III *sic.*
*A*NISXVⓅ H S E

L. 4 : *Tell(uris)*.

P. XVIII. Id.

49) (Voy. l'inscript. à la page suiv.)

Cf. *C. I. L.* VIII, n°s 9710 et 9712 : disposition analogue sur un pavement en mosaïque à Orléansville.

P. XVII. Id.

50)
D M S D M S
Q Ⓟ CALPVR
IVLIA Ⓟ FA | NIVS FES
TVLLINA | TVS Ⓟ PIVS
SACERDO | VIXIT AN
S TELLVRIS | NIS Ⓟ LXXV
PIA VIXIT v | H S E
AN LXXX
H S E

Id.

51) Ⓟ FATO v AVG
L v VALERIVS v FIRMVS
DE v SVIS v SVMPTIB v *Fecit*

49)

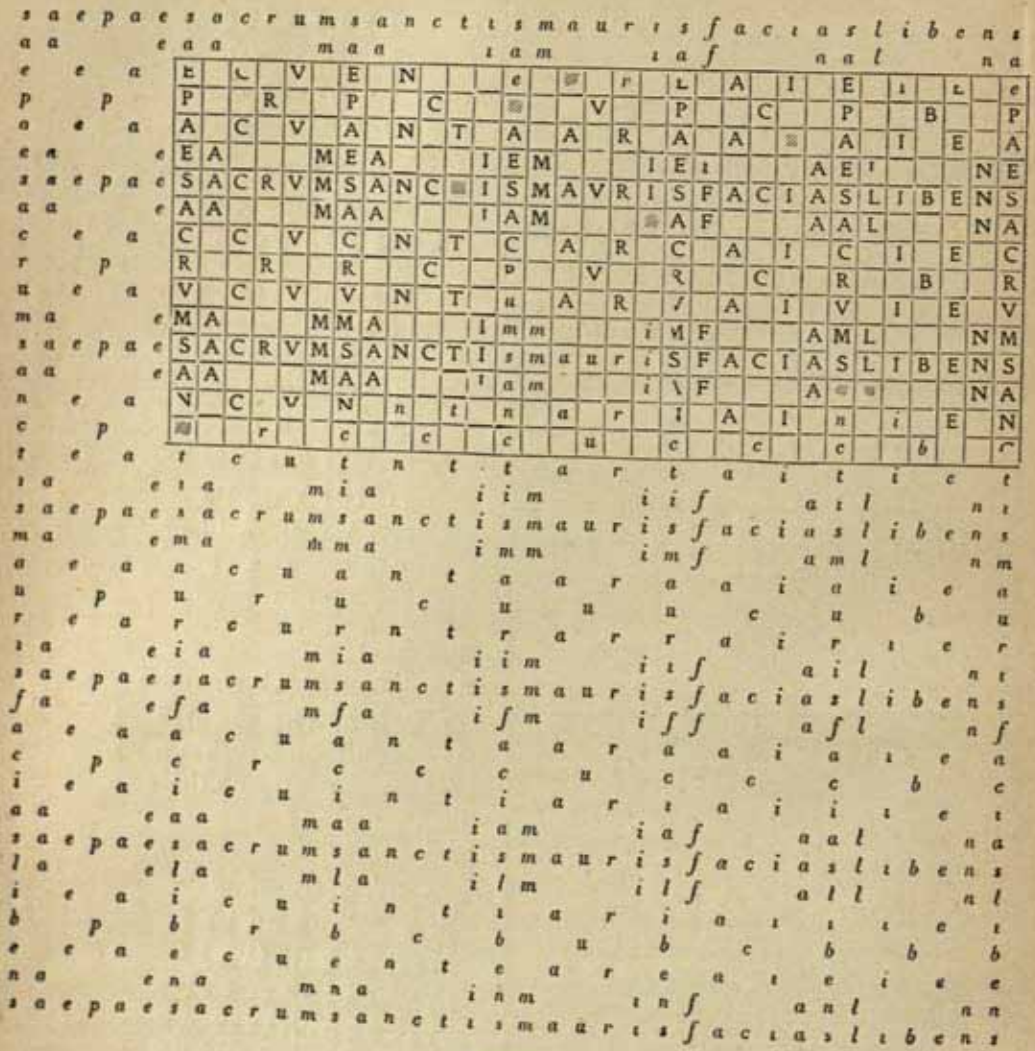

Février.

P. XIV et suiv. Merlin. Inscriptions chrétiennes de Sbéitla.

P. XVI.

52)

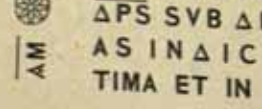

P. XVII.

53) PE..... *fide*
LIS VIXIT IN PACE
ANNIS ☾III MNS X
DPS DIE V ID MA
IAS · IND SEPTMA
VIXIT IN MILITI
A ANNIS III

P. XIX.

54) HIC HONOR
ATA INNO
CENS VIXI
T IN PACET
EMPORA III
DP SC PC

L. 3 : *in pace tempora III d(e)p(osita) s(ancta) P(ente)c(osta)??*

Mars.

P. XVII et suiv. Merlin. Inscriptions de *Thuburbo Majus*.

P. XVIII. Temple du forum.

55)

1	2	3	4
i O *u i* O	*p t i m o*	*m a x i m* O	I V N *o* N I
pro salute imp.	*caes. m. aureli an*	*tonini aug. ar*	∢ENIACI MEDIC
l. AVRELI VE	*ri aug. armeni*	*aci medici pa*	RTHICI MAXIM
DIUI HADRIANI NEP	*otum* · DIUI · TRAIA	*ni parthici pro*	*nepotum divi* NER
.....	▩TV . . . . VV ▩	.....	..... *publico*·S
.....	S.P·P·I▩ . . *d* D·DE	*dicante l. octa*	*uio* CORNELIO·SA

5	6	7	8
R *e* G I N A	*e m i n e*	R V A E A	*u g. s a c.*
I PARTHICI MAXI	MI PONT MAX	TRIB *pot.* {xxi xxii xxiii} *i*	*mp. u. cos. iii p. p. et*
i TRIB · POT {uii uiii uiiii} *i*	MP V·COS III *p. p.*	DIVI · ANTONINI	*pii fi l. i o r u m*
VAE · ABNEPOTVM	.....	.....	.....
VMPTV▩SCI▩I · C	.....	.....	.....
luio IVLIANO *ae*	*miliano c. u. pro*	*consule prouinc*	*i a e a f r i c a e*

P. XX. Id.

56) PACI AVGG NN

P. XXI. Id.

57) (SALVIANI · P · A · K ·)

HORTANTE FELICITATE TEMPORVM DD AV
GGQVE NN ARCADI ET HONORI INCLYTORVM
PRINCIPVM VBIQVE VICTORVM · PROCONSV
latu [redacted]
*gab?*INIO SALVIANO EDILICIO P · A · K · STATVM
*uo*TO *pa*TRIAE OFFICIORVM ETIAM EIVS ER
*ga e*AM MERITIS INDVLTAM · R · P · FELIX
*th*VBVRBO MAIVS AMANTISSIMO CIVI ·
AC SVI AMANTI QVOD ETIAM THERMARVM
HIEMALIVM EX IMA FVNDAMENTORVM ORI
GINE VSQVE *ad* FASTIGIA CVLMEN EREXIT IDEM
QVOQVE/IOC [redacted] *te*MPORIS VEL VSVS VEL
[redacted]TV OMNIVM LOCORVM
[redacted]IVA *therm*ARVM FINIS
IN[redacted]S [redacted] *su*MPTV PROPRIO OPER INPEN
SISQVE SVCSIS EI [redacted] PENSAM /VM AMOR
[redacted]OIITO SIA TVA

L. 1 et 7 : P · A · K = *p(atronus) a(lmae) K(arthaginis)*.

P. XXV. Id.

58) *d*DD NN N *valenti*NIANO VALENTI *et gratiano inuictissimis* BEATISSIMI*sque principibus* PROCO*nsulatu pauli co*NSTANTI · V · C · LEGATIO*ne paulini* . . . . . IONIS · V · C · KART ANO . . . . . VE MATERIS · . . . . . CONI

Id.

59) DDD NN*n. ualenti*
*grati*ANO ET *ualen*TINIANO *perpet*VIS SEM*per* AVGGG · PRO*c. d*ECIMI HESPERI VC AM*p.* PROC · P · A · *et legat.* MACI RVFINI VC LEG SPLEND · PARTHA*g. por*TICVS FORI CVIVS PARS

L. 3 : *pr[oc(onsulatu) D]e[c]imii Hesperii v(iri) c(larissimi) am[p(lissimi)] proc(onsulis) p(rovinciae) A(fricae) [et legat(ione)]*.

P. XXVIII. Héron de Villefosse et Delattre. A Carthage sur un petit disque de bronze.

Hibou entouré de l'inscription :

60)

BICIT TE LEO DE TRIBVS IVDAGVIC

Au revers, dans une couronne :

61)

+ INBIZ
SAINARIOS
AINBICTADAS
IATVRABISQ
ISNENONTV//
MGELLVMFE
CERITIOT
ONFIAN

BULLETIN DE CORRESPONDANCE HELLÉNIQUE, 1913.

P. 84 et suiv. Avezou et Picard. Inscriptions de Macédoine et de Thrace.

P. 87, n° 2. Lettre des empereurs Marc Aurèle et L. Verus aux magistrats, au Sénat et au peuple d'une ville de Macédoine (date : début de 165 ap. J.-C.). On ne saurait en fixer le contenu, la pierre étant très mutilée.

P. 90, n° 3. Lettre d'un magistrat impérial (?) au temps de Septime Sévère, relative à des affaires peu importantes intéressant la ville.

P. 122 et suiv. Décrets du conseil et du peuple d'Abdère en faveur de Romains qui avaient rendu des services à la cité.

P. 147. A Trajanopolis ad Hebrum. Complète un texte déjà connu (Dumont-Homolle, n° 110[a]).

62)

Αγαθη τυχη
υπερ σωτηριας και νεικης
αυτοκρατορων και σεβαστων
σεπτιμιου σεουηρου περτινα
κος και μ. αυρηλιου αντωνειν ου
σεβαστων και π. σεπτιμιου γετα
και σαρος και τουλιας
δομνας σεβαστης και πλαυτιλλας
και συμπαντος αυτων οικου
ηγεμονευοντος της θρακων ε
παρχειας κ. στικινιου κλαρου πο
... η πρωτη τραιανου ΠΟΛΕΩΣ ΦΥΛΗ
ανεστησεν ΑΡΞΑΜΕΝΗ ΑΠΟ ΤΑΥ
της της στηΛΗΣ ΤΑ ΕΞΗΣ ΜΕΙ
λια το μειλιον ΤΡΙΤΟΝ ΑΠΟ ΤΗΣ
στηλης..... ΚΕΛΕΒΒΑΙΚΑΙ ΔΙΟ

..... κωμαι? το ΗΜΙΜΕΙΛΙΟΝ ΤΟ
απο του τειχους? ΤΟΥ ΣΑΜΟΘΡΑΚΩΝ
απο της στηΛΗΣ ΚΑΙ ΑΛΛΑ ΔΥΟ ΜΕΙ
λια... ΔΟΣ ΜΕΧΡΙΣ ΕΒΡΟΥ ΠΟ
ταμου το... τοΝ ΜΕΙΛΙΟΝ ΕΡΓΑΖΟΝ
τα: αι κωμαι αι αρξαΜΕΝΑΙ ΡΟΥΠΤΟΥΛΟΣ
ΠΑΡΑ ΠΥΛΕΜΩΛΟ
ΠΑΡΑ ΚΟΡΣΑΝΤΟΣ
Η ΔΡΥΑΙ ΣΤΡΥΜ
ΛΕΔΥΣΟΣ ΚΑΙ
ΙΖΟΣ ΘΙΟΜΠΟ
ΥΖΟΣ ΚΑΝΤΑ

Détail de travaux exécutés par différents villages de Thrace pour la réfection de la voie romaine, sous le gouverneur Q. Licinius Clarus au temps de Septime Sévère. Série de noms géographiques inconnus.

P. 310. P. Roussel. Le sénatus-consulte de Délos (*Ann. épigr.*, 1912, n° 288). Fixe la date à l'année 164 av. J.-C.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE SOUSSE, 1910.

P. 14. Héron de Villefosse. A Sousse.

63) D M S
AELIVS · SATVRNINVS · SIGNO · CALVVS
FILIVS · NOBIS · CARISSIMVS VIX · ANN · XXXIIII ·
M · IIII · QVOD IPSE · NOBIS · FACERE · DEBVISTI
FATO · VICTVS · NON · POTVISTI · ΕΥΦΥΧΙ ΚΑΛΟΥΕ
ΟΔΥΕΙΣ ΑΘΑΝΑΤΟΣ

P. 37 et suiv. Carton. Inscriptions diverses.

P. 59 et suiv. Merlin. Supplément au catalogue des lampes du Musée Alaoui. Nombreuses marques de potier.

P. 89 et suiv. Leynaud. Inscriptions des catacombes de Sousse. Funéraires.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE FRANCE, 1913.

P. 279. P. Monceaux. A Djemila, inscriptions chrétiennes en mosaïque, dans le pavement d'une église.

64) F ⌀ L
VRANIVS
V · C · TRIBVNVS
VOTVM ⌀
SOLVIT

65) F ⌀ L
RVSTICIANVS
V · C · TRIBVNVS
VOTVM
SOLVIT

L. 1 : *Fl(avius)*. Ces personnages étaient sans doute des fonctionnaires attachés à l'*officium* du gouverneur de Numidie à la fin du IVe siècle ou au début du Ve.

BULLETIN TRIMESTRIEL DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE D'ORAN, 1913.

P. 340 et suiv. De Pachtere. Origines de Albulae. Inscription déjà publiée (*Ann. épigraph.*, n° 157).

BULLETTINO COMUNALE DI ROMA, 1912.

P. 177-203. O. Marucchi. Inscriptions chrétiennes du musée du Capitole (fac-similés photographiques). Quelques textes nouveaux.

P. 179. Provenance incertaine.

66)

DOMINO CONIVGI DVLCISSIM
O BENE MERENTI VENERIA *vixi*
T ANNIS XLV M II D XIIII DEP D[illegible]
MART CONSTANTIO E*t max*
IMO · CONS

Date : 327 ap. J.-C.

P. 184. De même.

67)

EVCARPIAE BEN IN PACE
QVE VIXIT ANNVM VIII D XVIII
DEPOSITA XV KAL · IVL · CONSS
PETRONI MAXIMI VC ·

Date : 433 ap. J.-C.

P. 185. De même.

68) DEP · YPPOLYTVS IN PACE... *consulatu*
FL · SEVERINI *et fl. dagalaiphi*

Date : 461 ap. J.-C.

Ibid. Provient de l'Agro Verano.

69)

QVIESCIT IN PAC*e* PRAETEXTATA
VIRGO SACRA DE*posi*TA D · VII
ID · AVG · CONS · R*usti*CI ET OLYBRI

Date : 464 ap. J.-C.

P. 186. Provenance incertaine.

70)

† HIC REQVIESCET IN PACE
MAXSIMVS QVI VISIT ANNVS
PLM L DIPOSITVS IN PACE IIII
KAL DECEMBRIS IND VII POS
CN BASILI IVNIORIS

Date : 542 ap. J.-C.

P. 187. De même.

71) *hi*C REQVIESCIT
in PACE GAVDIOSV
PORCINARIVS QVI
*ui*XIT · ANNVS · PL · M · XXX
DEPOSITVS IN PACE
NON · APRILIS ET
IT · P · C BASILI VC

P. 205-222. G. Schneider-Graziosi. Sur une inscription chrétienne de Velletri déjà connue, provenant de Rome et concernant un membre de la *schola carruca(rio)rum*, située dans la 1re région (Orelli-Henzen, n° 4131 = 4924; *C. I. L.*, X, p. 42*, n° 949* 8).

P. 233. E. Gatti. Ruines d'aqueducs romains près de la Porte Majeure ; cippe de l'*Aqua Julia Tepula Marcia*, identique à ceux que l'on connaît déjà.

P. 237-242. L. Cantarelli. Sur les *utricularii*, à propos du bas-relief de Cabrières d'Aigues ; relevé des inscriptions qui les concernent ; leur véritable rôle.

P. 243-252. U. Antonielli. Le culte de Mithra dans les cohortes prétoriennes, d'après les inscriptions déjà connues (*C. I. L.*, VI, n° 780 ; *Ann. épigr.*, 1911, n° 56).

P. 253-272. G. Gatti. Récentes découvertes de Rome et des environs (inscriptions déjà reproduites ici d'après les *Notizie degli Scavi*).

P. 273-282. L. Cantarelli. Découvertes d'Italie et des provinces (même remarque).

ID., 1913.

P. 22. O. Marucchi. A Palestrina.

72) C · SAVFEIO · C · F
SABINI
C · ORCEVIO · M · F
CENSORES
HASCE · ARAS
PROBAVERONT
IVNO · PALOSTICA
RIA

L. 4 : il s'agit de magistrats municipaux portant le titre de *censores*. L. 7 : le surnom *Palosticaria*, donné à Junon, fait allusion sans doute aux *sortes* (στίχοι) *praenestinae*.

P. 54-66. G. Schneider-Graziosi. Notes de topographie et d'épigraphie : 1° L'*ager Apollinis argentei* sur la voie Triomphale (*C. I. L.*, VI, nos 2233, 21851, 29967) ; 2° la villa de *Lorium* sur la voie Aurélienne, d'après les inscriptions ; 3° observations sur une inscription chrétienne (*Bullett. di archeol. crist.*, 1886, p. 15).

P. 67-87. G. Gatti. Inscriptions récemment découvertes à Rome et aux environs (reproduites ici d'après les *Notizie degli Scavi*).

BULLETTINO DI ARCHEOLOGIA E DI STORIA DALMATA, XXXV, 1912.

P. 1-32. Fr. Bulic. Inscriptions trouvées de 1907 à 1909 dans les basiliques urbaines de Salone.

P. 6. Sur un sarcophage.

73) D M
AELIA · MESSIANA · AVREL · SATVR
NINO · EX · 〉 · EX CASTRIS · BATAWM
CONPARI · INCONPARABILI QVI MI
LITAVIT ANNOS XXVIII ET MECVM
VIXIT ANNO XXXVII · ARCAM POSVIT
ET SIBI

L. 3 : *ex c(enturione)*.

P. 12. Sur une base de colonne.

74) ⁂ CONSTANT ⁂

Il s'agirait de l'*ex proconsul Africae* Constantius, mort en 375, dont on a retrouvé le sarcophage à Manastirine (*C. I. L.*, III, n° 9506).

P. 22. Fragment de stèle sépulcrale.

75)
T · TI*turius*
T · F · R . . . . .
DOM · FAB*ia brixia*
SPEC · LEG XI *c. p f. ann.*
STIP · XXII. . . . *et lib.*
LIBT · Q *posterisque eorum*
ARBIT · T*ituriae*.

EVPROSYNES
ET · T · T*ituri* . . . . .
IN F P . . . . . *in a. p.*

P. 24. Borne terminale.

76) MACERIA · ·
PRIVATA · SEX ·
GELLI · PRIMI ·
CVM · SOLO · SVO

P. 30. Autel.

77) IOVI
ADFLATORI
IVNIA · IVCVNDA

Cf. Tertullien, *Adv. Hermog.* 32, parlant de l'Esprit Saint, *afflator et animator*.

P. 31. Fragment de sarcophage.

78) . . . . . VINCENTIAE
. . . . . KAL · MART · INDIC · XIII
*fl. aetio iii et aurelio sym*MCO VV CC †

Date : 446 ap. J.-C.

P. 32-37. Fragments d'inscriptions à Manastirine.

P. 43-45. Fr. Bulic. Sur la formule *De donis Dei* dans les inscriptions chrétiennes de Salone.

P. 46. Fr. Bulic. Inscription de Iader, mal publiée en 1890.

79) AVR GORGONIA
CONPARABIT LOCI CON
CESSIONEM VT NE QVIS AL
IVS POSTEA VELLET ALIVM C
5 ORPVS PONERE QVOD SI QVI C
OMTEMPSERIT ABEBIT DEVM IV
DICEM ET INFERET TO IPSS
O X CENTV MILA

L. 6 : (*h*)*abebit*); l. 7-8 : *to ipsso*, pour *fisco*? L. 8 : (*denariorum*) *centu*(*m*) *mil*(*li*)*a*.

CLASSICAL REVIEW, 1913.

P. 9-12. W. M. Calder. Sur le domaine impérial d'Asie formé par les anciens biens de la Mètêr Zisimènê (cf. *Classical Review*, XIX, 1905, p. 367; *Rev. de philol.*, 1912, p. 48).

P. 10. A Laodiceia Combusta.

80)

i VLIAE *m* AMEA*e* *san*
c TISSIMAE AVG*us*
TAE MATRI DOM*ini*
NOSTRI SEVER*i* *a*
l e XANDRI PII FELI*cis* *au*
GVSTI ET CAST*rorum*
GLYCERINVS LIB
p RAEDIORVM QVADRAT
ORVM GRATIAS AGENS NVMINI MAIES
TATIQVE EIVS LIBENS POSVI ◗

Date : entre 222 et 235 ap. J.-C. Le domaine impérial s'appelait donc *praedia Quadrata* (cf. *Ann. épigr.*, 1912, n° 273).

P. 12. Même provenance.

81)

ΑΓΡΙΠΠΕΙΝΑ ΚΥ
ΡΙΟΥ ΚΑΙCΑΡΟC
ΔΟΥΛΗΑ ΠΡΕΙΛΙΩ
ΙΠΠΕΙ ΚΑΙ ΚΟCΜΙ
Α ΓΟΝΕΥCΙ ΓΑΥΚΥ
ΤΑΤΟΙC ΜΝΗΜΗC
ΧΑΡΙΝ ΚΑΙ ΕΑΥΤΗ ΖΩ
CA

Aprilius devait être employé aux écuries du *cursus publicus* à Laodiceia, en qualité d'ἱππεύς (*equiso*), écuyer.

COMPTES-RENDUS DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, 1913.

P. 382. Monceaux. Mosaïque de Timgad.

82)

DIGNIS
DIGNA ME
RENT*ibus*
coronam
*l*EGA*s* *et*
VIUA*s* *in*
christo

P. 424 et suiv. L. Poinssot. Inscription de Koudiet-es-Souda (Tunisie).

83)

IOVI ◗ SATVRNO ◗ SILVANO ◗ CAELESTI
PLVTONI ◗ MINERVAE ◗ VENERI
AVG ◗ SACR
PAGVS◗VENERIENSIS◗PATRONO◗L◗ANTONIO◗BRITTANNO CVRATORI
(*sic*) BVS◗P◗OCTAVIO MARCELLO SACERD◗SATVRNI◗SIX◗OCTAVIO◗FELICE◗
Q◗CLODIO OPTATO Q VIBIO◗SATV NINO ◗ EX H-S ◗ QVAI I ◗ SS ◗
VERRECEM◗AGNVM CAPRVM◗GALLVM◗AEDILLAS◗DVAS◗GALLINAM
CECILIVS ◗ ESEQVNDVS ◗

L. 6 : *ex sestertiis qua[e] i(nfra) s(cripta) s(unt)*; l. 8 : *⟨E⟩sequ(u)ndus.*

P. 490 et suiv. Ph. Fabia et M. Germain de Montauzan. Diplôme militaire de Lyon.

P. 494.

I

84) *imp* CAES DIVI M ANTONINI PII GERM SARM FIL
*d*IVI PII NEP DIVI HADRIANI PRONEP DIVI
*t*RAIANI PART ABNEP DIVI NERVAE ADNE
l AELIVS AVRELIVS COMMODVS PIVS FELIX
AVG SARM GERM MAX BRITT PONTIF *max* 5
TRIB POT XVIII IMP VIII COS VII *p p* (sic)
NOMINA MILITVM QVI MILITAVERVNT
IN COHORTE XIII VRB *quae* EST
LVGDVNI SVB NVM*isio clemente tri*
BVNO SVBIECI QVIBVS FORTITER *et* 10
PIE MILITIA FVNCTIS IVS *tri*BVI CO
NVBI DVM TAXAT CVM *sing*VLIS
ET PRIMIS VXORI*bus* VT ETIAM SI PE

⊙ ⊙

REGRINIS IVRIS FEMINAS MATRIMO
NIO SVO IVNCXERINT PROINDE LI*be* 15
ROS TOLLANT AC SI EX DVOBV*s* CIVI
BVS ROMANIS NATOS A D XVII KAL
APRILES · Q TINEIO SACER COS
DOTI P · IVLIO SCAPVLA PRISCO
S · EGNATIO S F GAL 20
PAVLO LVGDVNI
DES*criptum* ET *recognit*VM EX TAB
aerea quae FIXA *est ro*MAE IN MV
*ro post tem*PLVM DIVI AV*g* A*d* MINERV

II

imp CAES DIVI M ANTONINI PII *germ sarm*
FIL DIVI PII NEP DIVI HADRIANI *pronep* DIVI
TRAIANI PART *abnep* DIVI *n*ERVAE ADNE
L AELIVS AVRELIVS *com*MO*dus* PIVS FELIX
*a*VG SARM GERM *max* BRI*tt* PONTIF *max* 5

TRIB POT XVIII · IMP *uiii cos* uii *p p*
NOMINA MILITVM *q*VI *mi*LITAVE*runt*
*i*N COHORTE XIII ⊙ VRB *q*VAE EST
*l*VGDVNI SVB NVMISI*o* CLEMENTE
TRIBVNO SVBIECI Q*uib*VS FORTI
TER ET PIE MILITIA FV*nct*IS IVS
TRIBVI CONVBI DVMT*a*XAT C*um*
SVNGVLIS ET PRIMIS V*xo*RIBU*s* VT
ETIAM SI PERE ⊙ GR*in*IS IVRIS
FEMINAS MATRIMONIO SVO
*i*VNCXERINT PROINDE LIBE*ros*
*t*OLLANT AC SI EX *d*VOBU*s*
*c*IVIBVS ROMANIS NATOS

A D XVII KAL APRILES
SACERDOTE ET PRISCO COS
S · EGNATIO · S · F · GAL·
PAVLO · LVG ⊙ DVNI
DESCRIPTVM ET RECOGNITVM EX
TABVLA AEREA OVAE *f*IXA EST RO
MAE IN MVRO ⊙ *post* TEMPLVM
DIVI AVG *a*D *min*ERV

III

L. PVLLI	*marcionis*	(?)
C·PVBLICI	*luperci*	(?)
M·IVNI ⊙	*pii*	(?)
TI·CLAVDI	*i*VLIAN	
L · PVLLI ⊙	*i*RENICI	
C·FANNI	ARESCONTI*s*	
..FANNI	VF	

Date du diplôme : 16 mars 192.

P. 661. Héron de Villefosse et Rouzaud. A Bizanet (Aude).

85) M · ATILIVS
LABEO · V · S ·
l · *m* · FINIBV*s*

P. 663. Monceaux et Carcopino. A Beni-Rached près d'Orléansville (Algérie).

86) CVN CLERO TVO FLOREAS VT
HOC FIERET · DEVS IVSSIT
FLORVS ET MATRONA CVN
OMNES FILIOS SVOS
VOTV REDDIDE
RVNT

P. 680 et suiv. Cagnat et Saumagne. A Carthage.

87)

GENTI AVGVSTAE
P · PERELIVS · HEDVLVS · SAC · PERP
TEMPLVM · SOLO . PRIVATO
PRIMVS · PECVNIA · SVA · FECIT

Izvestia na archeologitchesko Droujestvo (Bulletin de la Société archéologique bulgare), III, 1912-1913.

P. 180-201. G. I. Kazarow. Monuments antiques de Bulgarie (2e article).

P. 180. Forteresse de Vidin.

88)

. . . . . .
E · AVR · LONGI
NI · V · A · VI · E · NR ·
BESSI · V · A · V · N
RELIA · MATIAE
E · AVR · VRSVS
DVCENAR · B · M ·
POSVER ·

P. 181. A Artchar (*Ratiara*), dédicace à Palès (*Ann. épigr.*, 1913, n° 186).

P. 1888. A Stara-Zagora (*Augusta Trajana*).

89)

ἀΓΑΘΗΙ ΤΥΧΗι
ΚΑΤΑ ΤΟ ΔΟΓΜΑ ΤΗΣ ΣΕΜΝΟ
ΤΑΤΗΣ ΛΑΚΕΔΑΙΜΟΝΙΩΝ ΠΟ
ΛΕΩΣ ΚΑΙ ΚΑΤΑ ΤΟ ΕΠΙΨΗΦΙΣ
ΜΟΝ ΤΗΣ ΓΛΥΚΥΤΑΤΗΣ ΠΑ
ΤΡΙΔΟΣ Η ΣΠΑΡΤΗ ΜΑΡ
ΚΟΝ ΟΥΛΠΙΟΝ ΓΕΝΕΑΛΗΝ
ΤΡΑΙΑΝΕΑ ΚΑΙ ΛΑΚΕΔΑΙΜΟ
ΝΙΟΝ ΤΗΣ ΤΕ ΑΛΛΗΣ ΑΡΕΤΗΣ ΣΥΝ
ΠΑΣΗΣ ΕΝΕΚΕΝ ΚΑΙ ΤΗΣ ΠΕΡΙ
ΠΑΙΔΕΙΑΝ ΚΑΙ ΛΟΓΟΥΣ ΣΠΟΥΔΗΣ
ΕΥΝΟΙΑΣ ΧΑΡΙΝ
ἐπὶ μΕΛΟΥΜΕΝΟΥ ΑΥΡΗλίου
ΠΑΝΔΙΩΝΟΣ ΕΡΜΟΔΩρου

P. 189. Même provenance. Restitution d'après un autre exemplaire, actuellement au musée de Sofia.

90)

ΑΥΤΩΝΕΙΝΟΥ
α γ α θ η ι τ υ χ η ι
τ η ν ΑΝΑΣΤΑΣ ιν
κ α τ α ΔΟΓΜΑ ΒΟΥΛΗς
καὶ δημΟΥ ΤΡΑΙΑΝΕΩν ἐπὶ

συνΑΡΧΙΑC ΑΥΡ ϵ̓γμη
τριου ΑΠΦΟΥ ΚΑΙ ΕΠιμε
λουμενου ΤΗC ΑΝΑCτασεως
αυΤΟΥ ΕΚ των της
ΠΟΛΕΩC

P. 191. Même provenance.

91)
ΑΓΑΘΗΙ ΤΥΧΗΙ
ΑΥΡ ΦΡΟΝΤΩΝΑ ΔΙΟΦΑΝΟΥC
ΟΛΥΜΠΙΟΝΕΙΚΗΝ ΑΛΙΟΝΕΙ
ΚΗΝ ΔΡΟΜΕΑ ΠΑΡΑΔΟΞΟΝ
ΜΟΝΟΝ ΚΑΙ ΠΡΩΤΟΝ ΤΩΝ ΑΠ ΑΙΩΝΟC
ΠΑΝΤΩΝ ΑΝΘΡΩΠΩΝ ΑΠΟ ΤΗC ΑΥ
ΤΟΥ ΠΑΤΡΙΔΟC ΔΟΓΜΑΤΙ Β·
ΙΕΡΩΤΑΤΗC ΚΑΙ ΛΑΜΠΡΟΤΑΤΟΥ
ΔΗΜΟΥ ΑΝΕCΤΗCΕΝ ΑΥΡ ΜΕΝΑΝ
ΔΡΟC ΜΕΝΑΝΔΡΟΥ Ο ΚΑΙ ΚΟΤΟυ
ΕΚ ΤΩΝ ΙΔΙΩΝ ΤΟΝ ΑΘΛΗΤΗΝ
ΚΑΙ ΕΥΝΤΡΟΦΟΝ
ΕΥΤΥΧΩC

L. 3-4 : Ἀλιονείκην, vainqueur aux jeux Ἁλίεια de Rhodes. L. 7 : β(ουλῆς).

P. 192. A Stiklen (*Novae*, près de Svichtov).

92) V I V I · S I B I
M · A N T O N̂ V S
M · F · DOMO CRVS
TWIAE A R N IÆ
APRIO EX THVS
CIA ET T A N N O
N I A · V A L E N T I
N A · P A R E N T E S
ITEM · M · ANTONO
VALENTNO · VIX ·
AN · X · MENS · III · ET
ANTONIAE · APRVL
LAE · VIX · AN · VIIII
MENS · VI · FILIS
PIISSIMS · OBITIS
F E C E R V N T

P. 193. Même provenance.

93) P · F A R F I N I A S
P · F · POLL ·
S E V E R V S · F A N
F O R T · · C O R N
L E G · V I I I · A V G
V · AN · L · M · A · XXX
H · S · E
VITALIS ET FEROX
F I L I F C

L. 2 : *Poll(ia tribu)*. L. 4-5 : *Fan(o) Fort(unae), corn(icen)*. L. 6 : *m(ilitavit) a(nnis)*. L. 9 : *f(aciendum) c(uraverunt)*.

P. 195 A Ghighen (*Oescus*).

94) . . . . . .
IO SESARCISINAO
ET PRINCIPALES ⌀
FILIVS MAXIMINI
PANNONI SIBI ET
QYRIAE COIVGI
SVI VIVO SVO ME
MORIA DEDICA
VIT ⌀

L. 1 : nom incertain. L. 2 : *principales* pour *principalis*. L. 5 : *Qyriae* pour *Cyriae*.

P. 196. Près des bains d'Aïtos.

95)
Μ · ΙΟΥΛΙΟΣ ΜΙΚΚΑΛΟΣ
ΝΥΜΦΑΙΣ ΑΝΧΙΑΛειαις

Dédicace aux Nymphes d'Anchiale.

Jahrbuch des archäologischen Instituts, 1913.

P. 63-126. H. Gummerus. Représentations figurées de métiers sur des inscriptions funéraires et votives d'époque romaine. Nombreux fac-similés de textes déjà connus.

Id. Archaeologischer Anzeiger.

P. 312. Schulthess. A Augst.

96) *legio*NVM I ADIV*tricis*
uii GEM FE'.*icis*

P. 318. A Windisch.

97) NYMPHIS
C·VISELIVS
VERECVND*us*
VETERANVS LEG
XI · C · P · F ·
V · S · L · M

P. 319. Même provenance.

98) APOLLINI
L·MVNATIVS·M
F·TER·GALLVS

P. 325-338. G. von Finaly. Inscriptions nouvelles de Hongrie, d'après l'*Archeologiai Ertesitö* de 1912 et 1913. Certains textes demandent à être revus.

P. 326. A Dunapentele (*Intercisa*), sur un sarcophage.

99)
Épitaphe : rédigée par *Aelius Vitalis. bf. cos.* pour *Juliae Silvinae matri (ann. LXVI)* et *Aelio Valentiniano vet. coh. ∞ Hemes(enorum) vivo patri.*

Ibid. Même provenance.

100) AD [illegible] A / O [illegible]
[illegible]AN XXXX H · E · S ·
EQ VOCT IN C·E·D·F·
TIBIVRNVS ET MOTANVS
H DEVO PATERI SVO T·P·M·

L. 3 : *eq(ues) voc(a)t(us) in c(ohortem) e(quitatam) D(almatarum) F(elicem).*

L. 4 : *h(eredes) devo(tissimi) pat(e)ri suo t(itulum) p(osuerunt) m(emoriae).*

P. 329. A Sopron (*Scarbantia*).

101)
L. Calavius L. f. Sergia Nicopolis Vitalis veteranus leg. I ann. LV h. s. e.

P. 333. A Apulum.

102) D M
MVCATRA
BRASI MILES
N PALMYREN
TIBISCENSIVM
VIXIT ANNIS XXXVIIII
MVCAPOR MVCATRAL
HERES CONTVBERN
CARISSIMO POSVIT

L. 4 : *n(umeri) Palmyr(enorum)*.

P. 334. A Micia Veczel.

103) S I L V A
N O D O
M E S T I C O
VIR MARE
c X V POSVI

Ibid. Même provenance.

104) SILV
DOM
AVR VAL
ENTINA
V · S · L ·

Ibid. A Köboldogfalva.

105) SIL · DOM
deo · PRAESENTI

Ibid. A Varhely (*Sarmizegetusa*).

106) DEO AETERNO ET IVNO
NI ET ANGELIS
M PROCILIVS APHRODI
SIVS AVG COL METROPOL
ET SEXIMIA HERMIONE
ET PROCILIA FILIA
COLITORIBVS D D P

Ibid. Même provenance.

107) D M
M DOMITI PRI
MI VIX · AN · LX
COLLEG · FABR

Ibid. Même provenance. Épitaphe métrique.

D M
108) HIS EGITVR TERRIS
ANONA · QVAM
GENERNT PERGAMS
EXCELSO MONE SVPER
POSTA PASCBVS NSO (*sic*)
NIS TTVLVM [redacted]
NVS [redacted]

Ibid. Même provenance.

109) AESCVLAPIO
ET HYGIAE
A V G V S T
C TITIVS AGA
THO PVS AVG
COL SISCIAE E
SARM EX VOTO

Ibid. Même provenance.

110) NVMINI AVG
ÆSCVLAPI
SACRVM
L BONONIVS
SATVRNINVS
EX · VISO LIB

P. 335. Même provenance.

111) AES E AVG
PRO SALVTE
AELIAE FLOR
[redacted]
V · S · L · M

Ibid. Même provenance.

112)

. . . . . N T
. . . . . ANS ·
. . . *avg* COL ·
PAR̄ · CVLTORVM
ex uisv FECIT
ex · D · D · D

Ibid. Même provenance.

113)

IMP CAES M IVLIO
PHILIPPO PIO FELICI
AVG PONT MAX
TRB POT XV COS II
N N
DI O
VI O
D MI
N O

Ibid. Même provenance.

114)

[illegible] E · FEL
GENIO · DOM
DIVINAE
DIOGENES · EVTY
CHEIIS · AVGG
NN · DISP · VII ·
V · S · L · M

L. 4 *Eutyche[t]is*; l. 5 *vi[c](arius)*

Ibid. A Veczel, marque de brique :

115)

LEG XIII G
ANNEI SAT
u r n I N I

P. 336. A Varhély (*Sarmizegetusa*).

116)

T ANCHAR · OCTAVIVS
DEC · COL · SARM · METROP ·
PATRONVS · DEC · XV ·
PORTICVM · PER PEDES ·
· XXXXV
OB HONOREM PATRONAT̄S ·
EX SVO · FECIT ·

La *decuria XV* est une *decuria fabrum* (cf. *C. I. L.*, III, n° 7905).

P. 364-392. V. Parva. Inscriptions de Roumanie.

P. 364. A Drobeta.

117)

DIVO MARCO AN
TONINOPIO PATR
imp. caes m aureli
commodi anto
ni AVG *germ. sarm. pont.*
max trib. pot. ui cos iii P · P
R · P · M · H · D ·

Le nom de Commode martelé. — L. 7 : *r(es)p(ublica) m(unicipii) H(adriani) D(robetae)*.

P. 367. Même provenance.

118)

IMP · CAES · L · SEPT · SEVERI · P̄I
PERT · AVG · ARAB · ADI · PAR̄H
MAXIMI F DIV M ANTONN̄
PII GERM SARM NEP DIV
ANTONN̄ PII PRONEP DIVI
HADR ABNEP DIVI TRAIAN̄
PAR̄H ET DIVI NERVAE ADNEP
M AVREL ANTONINO AVG
R P COL SEPT DR

Date : entre 198 et 210. — L. 9 : *r(es)p(ublica) col(oniae) Sep(timiae) Dr(obetae)*. Il résulte de ce texte que le municipe de Drobeta fut érigé en colonie par Septime Sévère.

P. 374-375. A Racari. Fragment d'un diplôme militaire.

119)

Face externe :

IMP CAESAR *diui hadriani f. diui traiani*
PARTH NEP *diui neruae pronepos t.*
AELIVS HA*drianus antoninus aug. pius*
PONT *max. tr. pot... imp...cos...p.p.*
MAVRIS EQ*uit et pedit. qui sunt in moe*
SIA SVP*er sub... leg.....*

Face interne :

IMP CAES *diui hadriani f. diui traiani*
PARTH *nep. diui neruae pronep. t. ael.*
HADRI*anus antoninus aug. pius pont*
MA*x. trib. pot.....*

Cf. *C. I. L.*, III, dipl. LXVII : mention des corps de *Mauri gentiles* de la Mésie supérieure.

P. 381. A Romula, dans un *mithreum*.

120) I
SOLI·N V I C
TOMITRA*e*
LIBR CVM
ANTON ZO
ILO · ACT
N·S·■

L. 5 : *libr(arii) cum Anton(io) Z[oi]lo act(ario) ... n(umeri) S(urorum)*; le dernier mot peut être *[s(agittariorum)]* ou *[p(osuerunt]*. Cf. *C. I. L.*, III, n° 8032, etc. ; XIV, n° 2255.

P. 383. Même provenance. Marque de tuile :

121) ■ ORDSMVCDE I

Pteut-être : *leg(io) V M(acedonica), s(chola) c(ivium) R[om(anorum)]*. Première mention d'un collège militaire de ce genre.

P. 386. A Celei (*Sucidava*).

122) *d* E A E NEMESI
PRO SALVTE AVGG
CVRIALES TERR+ ΣVC
TEMPLVM A SOLO
RESTITVERVNT

L. 3 : *curiales territ(orii) Suc(idavensis)*.

JAHRBÜCHER DES VEREINS VON ALTERTUMSFREUNDEN IM RHEINLANDE (BONNER JAHRBÜCHER), CXXII, 1912-1913.

P. 368-374. J. Hagen. Relevé des signatures de poteries retrouvées à Vetera dans les fouilles des années 1910-1912. Vases sigillés :

123) Fabricants italiens : *Annii*, avec leurs ouvriers *Crispus* et *Sextus* ; *Ateius* ou *Gnaeus Ateius*

et ses ouvriers *Crestus*, *Evhodus*, *Xanthus*, *Zoilus*; *Avillius* avec *Mena*; *Crispus*; *Diomedes*; *Felix*; *Felix Naevii*; *Fronto*; *Niger*; *M. Perennius Tigranus*; *Protus*; *L. Gellius Quadratus*; *L. S. G.*; *Umbricius Philologus*; *Rasinius*; *C. Sentius Suavis*; *Titus* et ses ouvriers *Thyrsus* et *L. Tettius*.

Fabricants du Sud de la Gaule: *Aquitanus*, *Ardanus*, *Bassus*, *Cas... Felix*, *Ingenius*, *Maccarus*, *Perrus*, *Primus*, *Sarius*, *Secundus*, *Tertius*, *Vapuso*.

P. 390-394. Du même. Briques légionnaires de la même provenance.

124) *Leg. V.*: *Au.*; *B.*; *L. V. A.*; *L. F.*; *P.*; *T. A.*; *Ae(mili)*; *Avitus*; *Blaesi*; *...diloni*; *Cl(emens)*; *Cupiti*; *Crispi*; *Domiti*; *[Iuc]undi*; *Juli*; *Laeti*; *T. Luseni*; *Meti*; *Niger*; *...rin*; *Severi*.

Leg. XV: *Pr.*; *Pr. L. S. M.*

Leg. XXX: *V. V.* (*Ulpia Victrix*).

JOURNAL OF HELLENIC STUDIES, 1913.

P. 313-846. A. M. Woodward. Inscriptions grecques de Thessalie et de Macédoine; textes inédits et lectures nouvelles de textes déjà publiés; plusieurs sont de l'époque romaine.

P. 322. Nouvelle lecture et commentaire du n° 1295 *c* des *Inscr. graec.*, IX, 2 (règne d'Auguste).

P. 337. Nouvelle lecture et commentaire d'une inscription de Dranic ou Idranatsa (*Arch. Zeit.*, XXXVIII, 1880, p. 159), datée de 194 ap. J.-C. et concernant la condition de l'*ager publicus* d'une cité provinciale sous l'Empire; il y est question d'un gouverneur de la province de Thrace appelé Junius Rufinus.

JOURNAL OF ROMAN STUDIES, II, 1912.

P. 21-24. H. Dessau. Centurions bretons: *C. I. L.*, XIII, n°s 6679, centurion de la XXIIe légion, à Mayence, originaire de Lincoln (*Lindum*); *ibid.*, VIII, n°s 2877, 2907, 2638, à Lambèse, centurions ayant servi dans les légions de Bretagne.

P. 53-64. W. J. Phythian-Adams. Le problème des grades mithriaques, d'après les textes littéraires et les inscriptions.

P. 78-109. W. M. Calder. Inscriptions d'Antioche de Pisidie; 43 numéros.

P. 86 et fac-similé p. 78.

125)

ΓΑΤΟΡΝ · ϹΕΚΟΥΝΔΟΝ
ΤΟΝ ΛΑΜΠΡ · ΑΠΟ ϵΠΑΡΧΩΝ
ΚΟΙΝΟΝ ΑΠΑΝΤΩΝ ΤΩΝ ΥΠΗ
ΚΟΩΝ ϹΩΤΗΡΑ ΚΑΙ ϵΥϵΡΓϵΤΗΝ
Η ΤΗϹ ΛΑΜΠΡΑϹ ΑΝΤΙΟΧϵΩΝ
ΜΗΤΡΟΠΟΛϵΩϹ ΒΟΥΛΗ Β

Saturninus Secundus était gouverneur de la province de Pisidie, formée en 295 ap. J.-C. avec Antioche pour capitale. Date probable : milieu du IVe siècle.

P. 88.

126) ε]π[ι] πρ-
τρικι-
ων κο-
μεντ-
αρη-
σιων
ευτυχου,

Eutychus était sans doute un gouverneur de Pisidie à l'époque du Bas-Empire ; des *patricii commentarienses* étaient attachés à son *officium*.

P. 96.

127)

Λ ΓΕΛΛΙΩ ΥΡ[illegible]ΙΝ
Τ πολυ ΙΣΤΟΡΙ ΑΡ
ΧΙΑΤΡΩ και ΑΠΟ
ΜΟΥσΕΙΟΥ ΚΑΙ ΔΟΥ
ΚΗΝΑΡΙΩ: ΤΟΥ ΚΥ
ΡΙΟΥ ΗΜΩΝ ΜΕΓΙΣΤΟΥ
ΚΑΙ ΑΝΕΙΚΗΤΟΥ ΚΑΙ
ΘΕΙΟΤΑΤΟΥ ΑΥΤΟΚΡΑ
ΤΟΡΟΣ Μ ΑΥΡΗΛΙΟΥ
ΑΝΤΩΝΕΙΝΟΥ ΣΕΒ
ΙΟΥΛ ΑΥΡ ΓΕΛΛΙΟΣ
ΛΟΥΚΙΟΣ ΣΑΓΑΛΑΣΣΕΥΣ
ΤΗΣ ΠΡΩΤΗΣ ΗΣ ΠΙΣ
ιδιας και καλλιστης

L. 2-3 : *archiatro* ; l. 3-4 : *a museo*, office alexandrin. L'empereur mentionné est Caracalla ou Elagabal.

P. 99.

128) [illegible]
SER · PROCVLO
II VIR · AVG · TRIB ·
MIL · LEG · III · CYRE
NAIC · IVRIDICO AE
XANDREAE · ET · AE
GYPTI · PROC ·
NERO*nis* *cl*AVDI
CA*esaris* AVG GER
MA*nici* *pro*VIN
CIAE *capp*ADOCI
AE · ET · CILICIAE ·
ALA AVG GERMA
NICA · H · C ·

L. 2 : *aug(uri)* ; l. 14 : *h(onoris) c(ausa)*.

P. 100.

129) *n*ERONI CLAV
DIO DRVSO GERM*a*
NICO

P. 101.

130) C · AVRIO *c · f ·*
Q V I R I N
C A L P *u r n i o*
f r o n t i n o
5 H O N O R *a t o*
C · V · *iii uir mone*
TALI AAA *f f quaes*
TORI CAN*didato*
PRAETORI CAN*didato*
10 AVGVRI COS *pa*
TRONO COL *pos*
TVL POP *in theatro*
VIC VENERIVS

Cf. *C. I. L.*, III, n°s 6811o-6812. L. 7 : *a(uro) a(rgento) a(eri) [f(lando) f(eriundo)*; l. 11-13 : *[pos]tul(ante) po[p(ulo) i]n [thea]tro, vic(us) Venerius.*

P. 102.

131) P A V E L I N O
MIL · LEGIONIS XII
FVL · SACERDOti
IMP · CAESARis
5 VESPASIANI · AVG
II VIR II Q IIII
T F L A V I V S
C A L P V R N I A
N V S H I E R O C L E S
10 H C

L. 3 : *Ful(minatae)*; l. 6 : *II vi-r(o) II, q(uinquennali) IIII*; l. 10 : *h(onoris) c(ausa).*

P. 104.

132) ... .
QVAESTORi *candid*
LEG · / SIAE · TRIB
C A N D · D E S I G ·
VIC · CERML
D D

L. 4 : *vic(us) Cermal(us).*

Ibid.

133) PONTIFex *maximus*
TRIBVNICiae *potes*
TATIS COS. . . *per*
C ALIVM . . . . .

C. Al(l)ius était probablement un *legatus Aug. pro praetore* de Galatie, identique peut-être au C. Allius Fuscianus, légat d'Arabie (*C. I. L.*, III, 1415[2]), qui vivait aux environs de 200 ap. J.-C.

P. 108.

134) *c·iul*IO REGIS TARCONDI
MOTI PHILOPATORIS F
STRATONI DVOuiro

On connaît deux rois de la Cilicie orientale au 1er siècle av. J.-C. et au 1er siècle après, appelés Tarcondimotus ; *[C. Jul]ius* (?) *Strato*, fils de l'un d'eux, était citoyen romain.

P. 121-152. F. Haverfield et Stuart Jones. Sculptures romaines de Bretagne. Fac-similés d'un certain nombre d'inscriptions accompagnées de bas-reliefs.

P. 233. F. Cumont et J. G. Cf. Anderson. A Kureller (Pont).

D m

135) L IVlius mAXImus
SIG · VET · LEG · V · Mac
VIX AN · LXIII · POS ·
PATRIA SVA

Λ · ΙΟΥΛΙΟΣ Β ΜΑΞΙΜ⊂ς
ΒΕΤΡΑ Β ΛΕΓ Β Ε ΜΑΚ Δ Κ
ΙΟΥΛΙΟC Β ΜΑΞΙΜΙΝ⊂ς
ΠΑΤΡΙ Β ΜΝΗΜΗC
ΧΑΡΙΝ

L. 2 : *sig(nifer) vet(eranus)*.

L. 7 : [Βε]τρανὸς λεγ(εῶνος) ε' Μακ(εδονικῆς).

P. 237-266. W. M. Calder. Inscriptions de Phrygie; 21 numéros (en partie, lectures nouvelles de textes déjà connus).

P. 241. A Julia-Ipsus.

136) [redacted]
FAVONIO COS · PRO
COS · ASIAE XV VIRO
SACR FACIENDIS SODA
LI AVGVSTAL III VIR CEN
TVR EQVI RECOGNOSC
CENSORIA POTESTAT
LEG DIVI AVGVSTI ET TI
CAESARIS AVGVSTI

L. 4-6 : *III vir(o) centur(iis) equit(um) recognosc(endis) censoria potestate*; cf. Suet. *August.* 37.

Id., 1913.

P. 116-126. R. Knox Mac Elderry. Conjectures sur le règne de Vespasien : le rôle d'Eprius Marcellus en Asie et de Q. Vibius Crispus en Afrique, principalement d'après les inscriptions.

Musée Belge, 1913.

P. 289 et suiv. Halkin. Le diplôme militaire de Flémalle-Haute (*C. I. L.*, XIII, n° 3606).

Notizie degli Scavi di Antichità, 1913.

P. 114. E. Stefani. A Baschi (Ombrie). Sur une tuile, marque de potier déjà connue (*C. I. L.*, XV, n° 526).

P. 117. G. Mancini. A Rome, via del Porto di Ripa Grande.

137) MERCVRIO
AVG
SACRVM

P. 120. Via Salaria.

138) P · VIBI
FELICIS
COLLEGIO
CENTONARIORV
VIX ANN
XXXXV

P. 124-141. D. Vaglieri. A Ostie. Funéraire et fragments.

P. 143-148. M. Della Corte. A Pompéi, via dell' Abbondanza. Graffites : 31 numéros, pour la plupart inscriptions électorales, au nom de candidats déjà connus. Plusieurs mentions du collège des *fullones*. Entre autres :

P. 147.

139) FVLLONES · VLVLAM Ego CANO NON ARMA VIRVMQ

Parodie de Virgile. L'*ulula* était l'oiseau de Minerve, patronne des *fullones*.

P. 158. N. Putorti. A Reggio de Calabre.

140)

IMP · CAESARI · DI
VI · TRAIAN · PAR
THICI · F · DIVI · NER
VAE · NEPOTI · TRA
IANO · HADRIANO
AVG · PONT · MAX · TRIB
POT · IIII · COS · III · P · P ·
D · D ·
PVBLICE

Date : 120 ap. J.-C.

P. 163. Même provenance.

141) T · SEXT · T · F · VETVR ·
LATERANO · C P ·
PATRONO · OB MVL
TA MERITA · PAREN
TIVM · EIVS ·
REG · IVL ·
D · D ·

P. 163 C. Q. Giglioli. A Leprignano (Étrurie). Funéraire, déjà publiée au *C. I. L.*, XI, n° 3969, d'après une copie défectueuse.

P. 171. G. Mancini. A Rome, via Palermo (fondations du nouveau ministère de l'Intérieur).

142) + HIC IACET SATVRNINA ꝑ CVM ꝑ
FILIIS QVI FILII ꝑ VALENTINVS ꝑ
VIXIT ANN ꝑ V ꝑ M ꝑ II ꝑ ET EVSEBIVS
VIXIT ANN ꝑ VIIII ꝑ DEPOSITVS
DIE KAL ꝑ IVNIARVM ꝑ POST
CONS ꝑ OPILIONIS +

Date : 525 ap. J.-C.

P. 172. Vicolo della Pelliccia. Funéraires et fragments.

P. 173. Via Labicana. Funéraires. Entre autres :

143) HAVE
ALEXA · PISTOR
AN · VIX · XX

144) PRIMILLA
ORNATRIX

P. 175. D. Vaglieri. A Ostie. Sur un fragment d'architrave.

145)
..... ORIBVS AC TRIVMFAT SEMPER AVGVST VALENTINIANO THEODOSIO ARCH*adio*
.....TE · AC · BEATITVDINE · CLEMEN . . . . . *tempor*VM . . . . . OPSEQ·
.....TVLEIVS HERCVLIVS · V · C · ANNONAE *prae*FECTVS . . . . . *ae*DIFICAVIT

Date : entre 383 (date de la nomination d'Arcadius au titre d'Auguste) et 392 (mort de Valentinien II).

P. 176. Même provenance.

146)
DIVO · PIO
COLLEG · FA*br u m*...
CVRAM AGENTIBVS · C · PLOTIO CA. .....

P. 176 182. Même provenance.

Fragments et marques de potiers.

P. 183. Même provenance Sur quatre cippes terminaux d'une *area* de temple.

147) I·O·M·S

I(ovi) O(ptimo) M(aximo) s(acrum).

P. 186. A. Maiuri. A Cumes.

148) *a s i* A T I C V S
..... *p r* A E F · C O H · I
....VRVM · PR · QVAEST · CVR ·
PEC· P V B · C V M I S
F I L I A E

L. 3 : *[Ast]urum* ou *[Lig]urum*. L. 3-4 : *cur(ator) pec(uniae) publ(icae)*.

P. 190-192. M. Della Corte. A Pompéi. Graffites; 19 numéros, pour la plupart relatifs aux élections.

149) LARIIS SANCTOS
ROGO Te VT

150) L · A · C · Æ
T I G I L L I N V S
C E L E R A F R

L. A(lbucium) C(elsum) aed(ilem) Tigillinus Celer Afr(icanus?) (rogat).

P. 204-220. D. Vaglieri. A Ostie.

P. 205. Sur une conduite d'eau en plomb :

151)
a) A FABI DIOGENIS
b) M QVINTILIVS ORTPHVS FEC (*me*)

P. 210. Sur un torse viril nu en marbre :

152) .... ATIL·T·F·P·GLYCO
d e O · INVIC · MIHR ·
D D

P. 211. Sur un fragment d'architrave :

153) . . . . . INVICTISSIMORVM
. . .*praefectus* ANNONAE AETERNAE VRBIS
. . . . . *dedi*CAVITQVE

P. 214-815. Fragments d'inscriptions honorifiques et funéraires; 22 numéros.

P. 214.

154) . . [redacted] . .
. . . . . .
. . . *c l* E M E N T
*annon*AE ⊃ PRAE*fectus*

P. 222. Della Corte. A Pompéi. Graffiti concernant des gladiateurs.

155) OCEANVS · L XIII V ARANCITVS L [redacted]IIII

156) PISTIARIO

[Bes]tiario?

157) SEVERVS·L XIII·ALBANVS·SC·L·XIX V

Sc(auri) l(ibertus).

Sur Oceanus, cf. *C. I. L.*, IV, n° 1422; sur Severus, *ibid.*, n° 4870.

P. 223-224. Même provenance; trois inscriptions électorales, au nom de candidats déjà connus.

P. 227. G. Mancini. A Rome, via Ostiense. Funéraire.

P. 233-236. D. Vaglieri. A Ostie, fragments divers; 31 numéros.

P. 234

158) CALPVRNIVS IO
VINVS·IVLIO·CH
A · RELAMPE · FRA (*sic*)
TRI·CARISSIMO·FE
CIT · SACERDOTI·
MATRI·DEVM·COLO
NIAE · OSTIENSIVM
QVI·INDVXIT·ARBO·RES X
VIIII·VIXIT·ANNIS·XLVIII
MENSIBVS·II

La formule *induxit arbores XVIIII* se rapporte à la cérémonie mentionnée par les Fastes de Philocalus sous cette forme : *arbor intrat*.

P. 236. Même provenance. Marques de potiers.

P. 237. A Ostie, sur le Forum (en face du temple de Vulcain). Base de statue, de la seconde moitié du IVe siècle.

159) TRANSLATAM · EX · SOR
DENTIBVS · LOCIS ·
AD ORNATVM · FORI
ET · AD · FACIEM · PVBLICAM
CVRANTE · P · ATTIO
CLEMENTINO · V · C ·
PRAEF·ANN·

P. 242. A. Maiuri. A S. Giovanni Incarico, sur le territoire de Fabrateria nova (entre plusieurs autres funéraires) :

160) D M S
C · SVLPICIO
FIRMO
AVG·FABR·
[redacted]
MARITOPTV (*sic*)
MO

L. 4 : *Aug(ustali) Fabrateriae*; cf. *C. I. L.*, X, n° 5592.

P. 246. Du même. A Minturnes; fragment d'une inscription concernant des affranchis de la *gens* Cornelia (cf. *C. I. L.*, X, n° 6028).

P. 248. Du même. A Teano. Inscription votive sur un fragment de terre cuite; la divinité honorée n'est pas nommée.

P. 249-256. Della Corte. A Pompéi. Inscriptions électorales, marques d'amphores, graffiti.

P. 268. P. Orsi. A. Syracuse. Funéraires.

P. 284-285. A. Della Seta. A Gubbio. Funéraires.

P. 290. Même provenance.

161) T · VASSIVS
I · I ·
FAVENTINVS
SEVIR

P. 295. A Cesano (Étrurie). Funéraires.

P. 299-307. D. Vaglieri. Inscriptions d'Ostie.

P. 299. Sur le côté d'un cippe (l'inscription de la face antérieure a disparu).

162)

*dedica*TA · VII · IDVS · SEPTE*mbr.*
ATTICO · ET · PRAETEXTA*to cos.*
PER Q Q . . . . .
C · TANNONIO · SABBATIO . . . . . .
/ROGATIONE · E · IVLIO . . . . . .
C V R
A·EGRILIO · LEONTIO · C · PO . . . . .
C · MVNDIO · FELICE · C · E. . . . . .

Date 242 après J.-C.

P. 300-302. Fragments divers.

P. 302. Marques de potiers.

P. 303. Au temple de Vulcain.

163)

A · EGRILIVS · PLARIA*n*VS
PRAEF · AERARI · MILIT*aris* ·
P · C · PONTIF · VOLK . . . . .

L. 3 *p(atronus) c(oloniae)*.

Cf. *C. I. L.*, XIV, n° 72.

P. 308-310. Della Corte. A Pompei. Inscriptions graffites électorales.

P. 311. A. Meomartini. A Bénévent.

164)

· ACESI · H · P · C
L · STAIO · L · FIL · STEL ·
SCRATEIO · MANI
LIANO . PR · CER · I D ·
5 QVINQ.
FIL · EQ · ROMANI · AR
CHIATRI · BENEVEN
HIC · PRIMVS · OB HO
NOREM · CERIALITAT
10 TESSERIS · SPARSIS · IN
AVRVM · ARGENTVM · AES
VESTEM · LENTIAMEN · CETE
RAQ · POPVLO · DIVISIT ·
L · STAIVS · EVTYCHVS · AVVS
15 ET · TATIANA · AVIA · L · D · D · D

Sur le côté gauche :

POMPEIANO · ET
PELINIANO · COS

Date 231 après J.-C. — Cf. *C. I. L.*, IX, n° 1655. — L. 1 : *h(onorati) p(raetura) c(eriali)?* L. 4-5 : *pr(aetori) cer(iali) i(ure) d(icundo) quinq(uennali)*.

P. 319. N. Putorti. A Bova (pays des Bruttii). Borne milliaire portant deux inscriptions :

165)

a)
IMP CAES MA
VAL MAXENTIVS
P F INVICTVS
AC PERPETVVS
SEMPER AVG

b)
DD · NN
INVICTISSIMIS

IMPERATORIBVS
VALENTINIANO
ET VALENTI
AA GG BONO
R P NATIS

L. 6 et 7 : *bono r(ei) p(ublicae) natis.*

NOUVELLES ARCHIVES DES MISSIONS SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES. nouvelle série, fasc. 8. 1913.

L. Poinssot. Inscriptions de Thugga découvertes en 1910-1913 et nouvelles lectures d'inscriptions déjà publiées, suite des articles du même auteur dans le même recueil, XIII, 1906, et XVIII, 1909: 119 numéros.

P. 4, n° 2. Au sud du Forum.

166) DIS AVG · SACR ·
GENIO THVG AESCVLAPIO
SALVTI · VICTORIAE ·
TI · CLAVDIVS · ABASCANTVS
SVO · ET SODALIVM · NOMINE
S · P · F ·

L. 2 : *Genio Thug(gae).*

P. 7, n° 3. Dédicace à Minerve, en partie déjà connue.

P. 12, n° 8. Dédicace à Caelestis : reconstitution de l'ensemble, par le rapprochement de fragments déjà connus.

P. 14, n° 9. Nouvelle lecture de la plus longue des dédicaces des *templa Concordiae.*

P. 16, n° 12. Dédicace à Dioclétien et à Maximien, en majeure partie déjà connue.

P. 21, n° 14. Premier et second linteaux de la dédicace du temple de Mercure (les sept autres déjà connus).

167) Voir à la page suivante.

Reconstitution de tout l'ensemble.

P. 88, n° 20. Au Forum.

168)
PLVTONI AVG SACRVM ·
GENIO · VICI · VICINALES · FECER

P. 31, n° 23 Même provenance.

169) SATVRNO · AVG · SAC ·
CIVITAS · THVGGENSIS · TEMPLVM · VETVSTATE CONSVMPTVM
SVA · PECVNIA · RESTITVIT IDEMQVE · DEDICAVIT

P. 35, n° 31. Même provenance Sur une base portant de l'autre côté une dédicace à Antonin (ci-dessous, n° 174).

170) DIVVS
AVGVS
TVS P

L. 1 : V et S liés. Date, d'après la forme des lettres : IIIe siècle.

P. 37, n° 32. Même provenance.

171) IVLIA
DIVI
AVGVSTI

P. 38, n° 33. Dans le fort byzantin.

172) Voir à la page suivante.

Date : fin de 36 ou début de 37 ap. J.-C. L. 4 : les mots *aram Aug(usti)* désignent sans doute un autel dédié à Auguste.

167.

a) *b*)

Q · PACVVIVS · SATVRVS · FL PERP · AVGVR · C · I · K · E *I* NAHANIA *victoria* FL · PERP · *Ad op.u* . . .

[illegible] OMNIQVE CVLTVM AMPLIATA PECVNIA FECERVNT ITE M PORTICVM ET *aream* MACELLI · PAGO PATRI. . .

172)

IMP · TI · CAESARI DIVI AVG · F · AVG · POTIF · MAXIMO TRIBVNIC · POTEST · XXXVIII · COS V ·
L · MANILIVS · L · F ARN · BVCCO · II · VIR · DEDICAVIT ·
L · POSTVMIVS · C · F · ARN · CHIVS PATRON · PAG · NOMINE · SVO · ET · FIRMI · ET · RVFI · FILIORVM ·
FORVM · ET · AREAM · ANTE · TEMPLVM · CAESARIS · STRAVIT · ARAM · AVG · AEDEM · SATVRN · ARCVM · D · S · P · F · C ·

P. 47, n° 35. Nouveaux fragments d'une dédicace à Claude, en partie déjà connue.

L. 3 *Aedili(is) ornam(entarius)*.

Inscription dédiée d'abord à Caligula; après sa mort elle fut martelée et regravée au nom de Claude (41 ap. J.-C.). On remarquera la présence insolite du prénom *Imp(erator)* devant *Ti. Claudius*.

P. 52, n° 7. Au Forum, sur la même base que la dédicace à Auguste reproduite ci-dessus, n° 170.

173)

IMP · TI · C / AVDIO · CAESARI · AVG *germa*NICO
PONTIFICI MAXIMO · TRIBVNICIA · POT *cos. imp. ii*

L·IVLIVS·L·F·COR·CRASSVS·AEDIL·OKNAM·TR·*mil. leg. xxi rapacis in germ.*
PRAEF·FABR *iiVIR* AVGVR IIVIR QVINQVE*nnalis des. pat pagi ded.*
C · CAESETIVS C · F · ARN · PERPETVVS SACERDOS. . . . . .
PATRONVS · PAGI · THVGGENSIS · NOMI*ne suo et fil* . . .
ET · PERPETVI ARCVm *d. s. p f c.*

174)

IMP · CAES · DIVI · HA
DRIANI · F · DIVI · TRAIA
NI · PARTHICI · NEPOTI ·
DIVI · NERVAE · PRONEPO
TI · T · AELIO · HADRIANO ·
ANTONINO · AVG · PIO · TRI
BVNICIAE · POT · COS · DESIG
NATO · II · PAGVS · ET · CIVI
TAS · THVGG · D · D · P · P ·

Date : entre le moment où furent connues à Dougga la mort et l'apothéose d'Hadrien (10 juillet 138) et celui où Antonin acquit la seconde puissance tribunice (10 décembre 138).

P. 53-63, n° 38. Portique du Forum. Sur l'architrave :

175)

Côté sud :

*pro salv*TE IMP · T · AELI · HADRIANI · ANTONIN*i augusti pii liberor*VMQ · EIVS

Côté ouest :

Q · GABINIVS M · FIL · QVIR · FELIX FAVSTINIANVS CVM DATO ET PROCESSA FILIS SVIS

Côté nord :

PORTICVS FORI *col*VMNIS ET CONTIGN*ati*ONE ET LACVN*a*RIBVS OMNIQ · CVLTV PARIETVM · SVA *pec. ornat*AS PAGO PATRIAE DED ·

P. 64, n° 39. Près des Thermes, dédicace à Marc Aurèle (*Ann. épigr.*, 1912, n° 47).

P. 83, n° 43. Au Forum.

176)

IMP · CAES · DIVI · ANTON*ini filio*
DIVI · VERI · PARTHICI · *maximi*
FRATRI · DIVI HADRIANI NE*poti di*
VI · TRAIANI · PARTHICI · PRONE*poti di*
VI · NERVAE · ABNEPOTI · M · AVREL*io an*
TONINO · AVG · ARMENIACO · ME*dico*
PARTHICO · MAXIMO · GERMANIC*o pon*
TIFICI · MAXIMO TRIB · POTEST · XXVII *imp.*
VI · COS · III · P P · *cos.*
NANNEA · INSTANIA · FIDA · OB · *honorem*
FLAMINICATVS COLOSSOS DVOS *quos ex*
HS XXX · MIL · N · FROMISIT · C · TER*entius iu*
*l*IANVS · PROHERES · D*edicauit*

Date : 172-173 ap. J.-C.

P. 89-105, n° 46. Nouvelle restitution de la dédicace du *macellum*.

P. 111, n° 51. Dar El-Acheb.

177)

FVLVIAE ꝺ PLAVTILLAE ꝺ AVG ꝺ
SPONSAE
IMP ꝺ CAES ꝺ M ꝺ AVRELI ꝺ ANTONINI ꝺ AVG ꝺ
NVRVI
IMP ꝺ CAES ꝺ L ꝺ SEPTIMI ꝺ SEVERI ꝺ PII ꝺ PERTINACIS ꝺ AVG ꝺ
FILIAE
C ꝺ FVLVI ꝺ PLAVTIANI ꝺ C · V · PRAEFECTI · PRAETOR ·
AC · NECESSARI ꝺ DOMINORVM ꝺ NNN ꝺ SOCERI ꝺ ET ꝺ CONSOCERI ꝺ
AVGG ꝺ CIVITAS ꝺ AVRELIA ꝺ THVGGA ꝺ D ꝺ D ꝺ P ꝺ P ꝺ

Date : 201 ou début de 202 | telée après l'assassinat de Plautien (22 janvier 205).
L'inscription a été en partie mar- | P. 116, n° 52. Près des Thermes.

178)

C. FVLVIO · PLAVTIANO · PRAEF · PRAET ·
AC · NECESSARIO · DOMINORVM · NNN ·
AVGGG · SOCERO · ET CONSOCERO · AVGG.
PATRI · FVLVIAE PLAVTILLAE ·
AVG ·
CIVITAS · AVRELIA · THVGGA · D · D · P · P ·

Contemporaine de la précédente | de la première dédicace de l'arc
et martelée au même moment. | de Septime Sévère : façade est (en
P. 118-123, n° 53. Restitution | partie déjà connue).

179)

imp. caes. dini m. antonini SAR · FIL · DIVI COMMODI
fratri diui antonini pii NEPOT DIVI HADRIANI *pronepot*
divi traiani part. ABNEPOTI DIVI NERVAE ADNEPOTI
l. septimio severo pio pertinaci avg arab · adiab part.
max. pont. max trib. pot XIIII IMP · XII · COS · III PROCOS PP · EI
*imp. caes. l. sep*TIMI SEVERI PII PERTINACIS AVG · ARAB
adiab parth max. pont. max. filio
*m. aurelio an*TONINO *aug. pio felici et iuliae augustae*
imp. caes. l. septimi severi pii pertinacis aug. arab
adiab parth max · pont. max. CONIVGI
conditoribvs MVNICIPII SEPTIMII AVRELII LIBERI THVGGENSIS
respvblica FECIT · D · D · P · P ·

Date : 205.

P. 124-136, n° 54. Restitution de la seconde dédicace de l'arc de Septime Sévère : façade ouest, contemporaine de la précédente.

180)

IMP · CAES. L. SEPTIMI SEVERI PII PERTINACIS AUG. FILIO
DIVI M. ANTONINI SARM · NEPOT · DIUI PII PRONEPOT. DIUI HADRIANI ABNEPOT ·
DIUI TRAIANI ARABICI PARTHICI ET DIUI NERUAE ADNEPOTI
IMP · CAES · M · AURELIO ANTONINO AVG · PIO FELICI TRIB. POT · VIII · COS · II
PROCOS · P · P · ET P · SEPTIMIO SEVERO GETAE CAES · AVG · NOB
CAES. IMP · CAES · L · SEPTIMI SEVERI PII PERTINACIS AVG · ARAB ·
ADIAB. PART · MAX · PONT · MAX · FILIO
IMP. CAES. M. AVRELI ANTONINI AUG. PII FELICIS FRATRI
RESPUBLICA MUNICIPII SEPTIMII AURELI LIBERI THUGGENSIS
FECIT D. D. P. P.

P. 141-147, n° 58. Nouveaux fragments et reconstitution d'une dédicace à Caracalla, datée de 214.

P. 152-154, n° 62. Nouveaux fragments et nouvelle lecture d'une dédicace à Alexandre Sévère, datée de 231-232.

P. 155, n° 63. Au Forum.

181)

IMP · CAES · DIVI SEPTIMI SEVERI NE
POTI DIVI MAGNI ANTONINI PII FILIO
M · AVRELIO SEVERO ALEXANDRO PIO
FELICI AVG PONT · MAX PATRI PATRIAE
RESPVBLICA MVNICIPII SEPTIMII AVRE
LII LIBERII THVGGENSIS DEVOTA NVMINI
MAIESTATIQVE EIVS D · D · P · P ·

P. 156-163, n° 65. Fragments de la dédicace d'un portique du temps de Gallien.

P. 163, n° 66. Près du fort byzantin.

182)

CORNELIAE · SALONINAE · AVG
CONIVGI · IMP · D · N · GALLIENI ·
PII · FELICIS · AVG · RESP · COL ·
LICINIAE · SEPT · AVREL · ALEX ·
THVGG · DEVOTA · NVMINI · MA
IESTATIQVE · EIVS ·

P. 166-172, n° 68. Dédicace en l'honneur de Maximien, au nom du proconsul Aurelius Antochius ; déjà connue en partie. A ce propos, additions aux Fastes des provinces africaines : proconsuls des années 285-308 mentionnés dans les inscriptions de Dougga.

P. 204, n° 90. Au Forum.

183)

C · SEDIO AFRICANO
OB INSIGNEM MVNI
FICENTIAM EIVS ET AMO
REM IN PATRIAM MVLTIS
AC MAGNIS DOCVMEN
TIS DECLARATVM

RESP · MVNIC · SEPT ·
AVRELI LIB · THVGG ·
D · D. P · P ·

P. 205, n° 91. Même provenance.

184)
C · SEDIO HONO
RATO AFRICANO OB
EGREGIAM INDVLEM
ET SVMMVM OBSEQVI
VM IN CIVES PATRIAMQ ·
RESPONDENS EXEM
PLO FAMILIAE AC MA
IOR · SVOR · RESP · MVN ·
SEPT · AVR · LIB · THVGG ·
D · D · P · P ·

P. 224, n° 116. Près du temple de Mercure.

185) AESCVLAPIO *aug sacr.*
c · VRVENIVS · C · L · V. . .

Ibid., n° 117. Restitution proposée d'un texte déjà connu :

186) CERERI PRA[E]*ariae*

Cf. *C. I. L.*, III, n° 3498, *Silvanus erbarius.*

PROCEEDINGS OF THE SOCIETY OF ANTIQUARIES OF LONDON, XXIV, 1911 1912.

P. 268. Haverfield. A Corbridge (*Corstopitum*).

187) *d* M
*b*ARATHES · PAL
MORNVS · VEXIL
VIXIT · ANOS · LXVIII

L. 2-3 : *Palm[y]renus, vexi(l)lo(rius).*

P. 270. Même provenance.

188) SOLI INVICTO
VEXILLATIO
LEG VI · VIC · P · F · F
SVB CVRA SEX
CALPVRNI AGRIC
LAE · LEG · AVG · PR · PR

Leg. 3 *legion(is) VI V(ictricis) P(iae) F(idelis) f(ecit).*
Date : 163 ap. J.-C.

RENDICONTI DEI LINCEI, 1913.

P. 261-308. Della Corte. Le *pomerium* de Pompéi, d'après les inscriptions et les ruines.

REVUE AFRICAINE, 1913.

P. 63 et suiv. Levi-Provençal. Inscriptions consacrées à Mars comme génie protecteur des villes en Afrique.

P. 163 et suiv. J. Carcopino. La table de patronat de Timgad (*Ann. epigr.*, 1913, n° 25); il s'agirait d'un *flamen* provincial attaché à un *praeses.*

P. 354. R. Cagnat. A Djémila (*Ann. épigr.*, 1913, n° 158).

REVUE BIBLIQUE, 1912.

P. 534. Savignac. Nouvel exemplaire de l'inscription grecque d'Abila relative à Lysanias (*C. I. Gr.*, n° 4521 et *Add.*, p. 1174; Dittenberger, *Orientis graeci inscr. selectae*, n° 606;

Inscript. graecae ad res rom. part. III, n° 1086) ; confirmant les restitutions proposées au *Corpus* (cf. *Rheinisches Museum*, 1913 p. 634).

Revue de Philologie, 1913.

P. 289-331. W.-H. Buckler. Vingt-et-une inscriptions grecques de Thyatire, d'époque romaine, dont dix-neuf inédites.

P. 292, n° 1.

189)

Ο ΔΗΜΟΣ · ΚΑΙ ·
ΟΙ · ΠΡΑΓΜΑΤΕΥΟΜΕ
ΝΟΙ · ΡΩΜΑΙΟΙ · ΕΤΕΙ
ΜΗΣΑΝ · ΚΟΙΝΤΟΝ
ΒΑΙΒΙΟΝ · ΦΟΥΣΚΟΝ
ΕΠΙΕΙΚΩΣ · ΚΑΙ · ΦΙ
ΛΑΝΘΡΩΠΩΣ · ΠΑ
ΡΕΠΙΔΗΜΗΣΑΝΤΑ

Date probable : deuxième moitié du 1er siècle av. J.-C.

P. 294, n° 2.

190)

ΟΙ ΑΛΕΙΦΟΜΕΝΟΙ ΕΝ ΤΩΙ
ΤΡΙΤΩΙ ΓΥΜΝΑΣΙΩΙ ΕΤΕΙ
ΜΗΣΑΝ ΓΑΙΟΝ ΙΟΥΛΙΟΝ ΜΑΡ
ΚΟΥ ΥΙΟΝ ΛΕΠΙΔΟΝ ΤΟΝ ΑΡ
ΧΙΕΡΕΑ ΤΗΣ ΑΣΙΑΣ ΚΑΙ Α
ΓΩΝΟΘΕΤΗΝ ΔΙΑ ΒΙΟΥ ΓΥ
ΜΝΑΣΙΑΡΧΟΥΝΤΑ ΤΟ Ε
ΕΠΙΜΕΛΗΘΕΝΤΟΣ ΑΡΤΕΜΙ
ΔΩΡΟΥ ΤΟΥ ΑΡΤΕΜΙΔΩΡΟΥ
ΓΡΑΜΜΑΤΕΩΣ

Date probable : vers l'an 25 ap. J.-C. (on sait par une inscription de Sardes que le père du personnage honoré présidait le κοινὸν Ἀσίας au début de l'ère chrétienne). — L. 1-2 : association d'élèves d'un des gymnases de la ville.

P. 297, n° 3.

191)

ΟΙ ΒΑΦΕΙΣ ΕΤΕΙΜΑΣΑΝ ΚΑΙ
ΑΝΕΘΗΚΑΝ ΕΚ ΤΩΝ ΙΔΙΩΝ
ΚΛΑΥΔΙΑΝ ΑΜΜΙΟΝ ΜΗΤΡΟ
ΔΩΡΟΥ ΛΕΠΙΔΑ ΘΥΓΑΤΕΡΑ
ΓΥΝΑΙΚΑ ΔΕ ΤΙΒΕΡΙΟΥ ΚΛΑΥΔΙΟΥ
ΑΝΤΥΛΛΟΥ ΤΟΥ ΤΡΙΣ ΓΥΜΝΑ

ΣΙΑΡΧΟΥ ⁻ην ΙΕΡΕΙΑΝ ΤΩΝ
ΣΕΒΑΣΤΩΝ ΚΑΙ ΑΡΧΙΕΡΕΙΑΝ
ΤΗΣ ΠΟΛΕΩΣ ⁻ΙΑ ΒΙΟΥ ΑΓΩΝΟ
ΘΕΤΗΣΑΣΑΝ ΛΑΜΠΡΩΣ ΚΑΙ
ΠΟΛΥΔΑΠΑΝΩΣ ΑΓΝΕΙΑ ΚΑΙ
ΣΩΦΡΟΣΥΝΗ ΔΙΑΦΕΡΟΥΣΑΝ

L. 3 et 4 : Claudia Ammion, fille de Metrodoros Lepidas (Λέπι⁻α), génitif. Date : vers 50 ap. J.-C.

P. 301, n° 4. Autre dédicace honorifique émanant du même collège des teinturiers.

P. 304, n° 5.

192)

ΑΡΧΙΕΡΕΩΣ · ΑΣΙΑ⁻
ΥΙΟΝ · ΣΩΚΡΑΤΗΝ ΣΑΚΕ⁻
ΔΩΤΙΑΝΟΝ ΑΡΧΙΕΡΕΑ Δ⁻
ΑΒΙΟΥΤΩΝ ΣΕΒΑΣΤΩΝ
ΣΤΕΦΑΝΗΦ·ΟΡΗΣΑΝΤΑ
ΚΑΙ ΠΡΥΤΑΝΕΥΣΑΝΤΑ
ΚΑΙ ΑΓΩΝΟΘΕΤΗΣΑΝΤ⁻
ΕΡΓΩΝ ΤΕ ΑΝΑΘΗΜΑΣΙ⁻
ΚΑΙ ΦΙΛΟΤΕΙΜΙΑΙΣ ΠΑΝΤΟ
ΔΑΠΑΙΣ ΑΠΟ ΠΑΙΔΟΣ ΚΟ⁻
ΜΗΣΑΝΤΑ ΤΗΝ ΠΑΤΡΙΔ⁻
ΚΑΙ ΕΚ ΠΡΟΓΟΝΩΝ ΦΙΛ⁻
ΔΟΞΟΝ ΕΝ ΠΑΝΤΙ ΤΕ Κ⁻
ΡΩ ΧΡΗΣΙΜΟΝ ΤΗ ΠΟΛ⁻
ΚΑΙ ΕΝ ΠΑΣΙΝ ΛΑΜΠΡΩ⁻
ΚΑΙ ΠΟΛΥΔΑΠΑΝΩΣ ΑΝ⁻
ΣΤΡΑΦΕΝΤΑ
ΕΠΙΜΕΛΗΘΕΝΤΩΝ ΜΗΤΡΟΔ⁻
ΡΟΥ ΤΟΥ ΘΕΟΔΩΡΟΥ ΑΠΟΛΛΩ⁻
ΝΙ ΤΟΥ ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΥ ΠΑΠ⁻
ΠΑΠΙΟΥ ΛΟΥΚΙΟΥ ΡΑΜΜΙΟ⁻
ΑΝΕΙΚΗΤΟΥ ΔΙΟΜΗΔΟΥ⁻

Date : vers 120-130 ap. J.-C.

P. 311, n° 8 Dédicace en l'honneur d'un poète appelé P. Aelius Menogenes Purichus Marcianus.

P. 312, n° 9.

193)

ΑΓΑΘΗΙ ΤΥΧΗΙ
Η ΒΟΥΛΗ ΚΑΙ Ο ΔΗΜΟΣ ΕΤΕΙ
ΜΗΣΕΝ ΛΟΥΚΙΟΝ ΑΝΤΩΝΙΟΝ
ΝΕΙΚΟΣΤΡΑΤΟΝ ΘΥΑΤΕΙΡΗΝΟΝ
ΤΟΝ ΚΑΙ ΑΘΗΝΑΙΟΝ ΝΙΚΗΣΑΝ
ΤΑ ΕΝ ΕΦΕΣΩ ΤΑ ΜΕΓΑΛΑ ΒΑΛ
ΒΙΛΛΗΑ ΑΝΔΡΩΝ ΠΕΝΤΑΘΛΟΝ
ΚΥΓΖΙΚΟΝ ΚΟΙΝΟΝ ΑΣΙΑΣ
ΑΠΟΒΑΤΗΝ

Date : vers 150 ap. J.-C. — L. 6-7 : Βαλβίλλιος ou Βαρβίλλιος, fête en l'honneur de l'astrologue éphésien Balbillus ou Barbillus, autorisée par Vespasien.

P. 318, n° 12.

194)

ΑΓΑΘΗΙ ΤΥΧΗΙ
ΚΛΑΥΔΙΟΝ ΙΟΥΛΙΟΝ
ΠΟΛΥΕΙΔΟΝ ΔΗΜΟΣ
ΘΕΝΗΝ ΟΙ ΑΠΟ ΤΗΣ ΟΙ
ΚΟΥΜΕΝΗΣ ΙΕΡΟΝΕΙΚΑΙ
ΚΑΙ Ο ΣΥΝΠΑΣ ΞΥΣΤΟΣ
ΕΚ ΤΩΝ ΙΔΙΩΝ ΕΤΕΙΜΗΣΗΝ
ΕΠΙΜΕΛΗΘΕΝΤΩΝ ΤΗΣ
ΑΝΑΣΤΑΣ ΕΩΣ ΜΑΥΡΗ
ΛΙΟΥ ΑΘΗΝΙΩΝΟΣ ΑΡΓΕΙ
ΟΥ ΠΑΡΑΔΟΞΟΥ ΚΑΙ Τ
ΦΑ ΔΙΟΜΗΔΟΥΣ ΣΜΥΡΝΑΙ
ΟΥ ΠΑΝΚΡΑΤΙΑΣΤΟΥ ΠΑ
ΡΑΔΟΞΟΥ

L. 3-6 : il s'agit à la fois du groupe local de la ligue des athlètes de tout l'Empire et de l'association particulière des athlètes de Thyatire. — L. 12 : Φ(λ)α(βίου).

P. 319, n° 13.

195)

ΘΕΑΝ ΙΟΥΛΙΑΝ ΣΕΒΑΣΤΗν
ΤΑΤΑΣ ΠΟΠΛΙΟΥ ΠΡΟΚΛΑ
ΑΓΩΝΟΘΕΤΗΣΑΣΑ
ΕΚ ΔΙΑΘΗΚΗΣ ΙΟΥΛΙΑΣ ΤΗς
ΙΟΥΛΙΑΣ ΚΑΙ ΣΠΟΡΙΟΥ ΘΥΓΑΤΡΟς
ΠΡΑΞΑΣΑ ΑΝΕΘΗΚΕΝ

Concerne Livie ou Julia Domna.

P. 325, n° 17. Fragment d'une borne milliaire de la route de Sardes à Thyatire, aux noms de Gratien, Valentinien II et Théodose.

REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES, 1913.

P. 429. Héron de Villefosse. A Rodez.

196) Q T . . . . . .
FLAM*en romae et augusti?*
MAC*ellum* . . . . . *et*
THER*mas* . . . . . *a funda*
MEN*tis* . . . *s. p. restituit*

P. 430. P. Courteault, d'après la *Revue de Gascogne*, janvier 1913. A Ponsan-Soubiran (Gers).

197)
D · M
ΘSCI
TARIS

Ibid. Du même, d'après le *Bull. de la Soc. archéol. du Gers*, 1913, p. 71.

198)
O VINVSIVS
VIOHOSSII FI
CAHENNA SAM
BILII FIL VXS

O(bitus) Vinusius Uiohossii fi(lius) Cahenna Sambilii fil(ia) uxs(or).

P. 446. C. Jullian. Fac-similé d'une inscription de Saint-Martin du Tertre, près de Sens, publiée par M. Héron de Villefosse dans le *Bull. archéol. du Comité*, 1913, p. v).

199)
C R
O C A
P R O
S A L V
5 T E M
I M C A
A V G
TRIHIA
N O

L. 8-9. *Trihiano* (nom de divinité, à moins que ce ne soit une graphie fautive pour *Traiano*).

REVUE DES ÉTUDES GRECQUES, 1913.

P. 225-261. G. Seure. Sur le dieu thrace Ζβελσουρδος. Plusieurs bas-reliefs représentant ce dieu portent des dédicaces de l'époque romaine (déjà publiées : *Inscr. graecae ad res rom. pert.*, I, n° 58; *C. I. L.*, III, n° 8191, corrigé à la p. 2250).

REVUE DES ÉTUDES JUIVES, 1913, II.

P. 54-59. J. Martin. Inscription romaine de Judée, qui proviendrait de Yarma. En cursive de basse époque. Lecture proposée :

200)
. . . . .*a*
. . . . . *nis fauor debitu*[*s*. . . . . .
. . . . . *l*]*ocorum antistitis q*[*ui*. . . . . .
. . . . . *uu*]*lgus sactilegis mani*[*bus*. . . . . .
. . . . . *us definitis subuen*[*it*. . . . . .
. . . . . *in istam uir spectauilis*. . . . . .
. . . . . *ntibus sibi officis ob re*[*m*. . . . . .

L. 4 : *sactilegis*, pour *sacrilegis*. L. 5 : la mention d'un *vir spectabilis* prouve que ce texte est postérieur à Dioclétien ; d'après certaines particularités paléographiques, il doit être du milieu du IVe siècle.

REVUE ÉPIGRAPHIQUE, 1913.

P. 281-298. J.-B. Mispoulet. Le diplôme XC du *Corpus*. Discussion des compléments proposés par Mommsen. Ce texte doit dater des environs de 173 et non pas de la période comprise entre 216 et 247.

P. 299-324. A. Reinach. Suite de son voyage épigraphique en Troade et en Éolide.

P. 306. A Guéïkli, provenant d'Alexandria Troas.

201)

M. Aelio Caesari cos. imp. Caesaris T. Aelii Hadriani Antonini Aug. Pii, pont. max., trib. pot. IIII, cos. III, p. p., filio. D. d.

P. 307. Même provenance.

202)

L·AELIO·
AVRELIO COMMODO
IMP · CAESARIS
T · AELII HADRIANI
ANTONINI AVG · PII
PONTIFICIS MAXIMI
TRIB·POTEST·IIII
COS·III·P·P·
F I L I O
D D

P. 309. Nouvelle lecture du *C. I. L.*, III, n° 468.

P. 315. A Kémally, provenant d'Alexandria Troas.

203) DIVI EX PROuincia *ciuitates*
SEX · QVINtilii

Cf. *C. I. L.*, III, n° 386. D'après l'auteur, il s'agit ici d'une dédicace à un flamine de Nerva, Trajan ou Hadrien : les Sexti Quintilii formaient une des grandes familles d'Alexandria Troas au temps des Antonins et d'Hérode Atticus.

P. 322. A Kestamboul, provenant aussi sans doute d'Alexandria Troas.

204)

C·CAESIVS·C·F
ANI · VETER ·
LEG · XVI ·
*aug*E · ET · VALE

P. 382. E. Espérandieu. Sur une inscription de Rome (*C. I. L.*, VI, n° 5819 = 10093), aujourd'hui au musée d'Épinal.

P. 391-393. A. Reinach. Table méthodique des données nouvelles apportées sur l'épigraphie latine d'Espagne par les années 1911, 1912 et 1913 du *Boletin de la Real Academia de la Historia*.

P. 408. E. Espérandieu. A Langensulzbach. Nouvelle lecture du *C. I. L.*, XIII, n° 6061.

205) *i*H·D·D·D· MAT · BIVIis
Q · VARIVS · IVENIS · *u*
S *l*

L. 1 : *Marti (et) Biviis*.

P. 418-421. A. Reinach. Observations sur les inscriptions grec-

ques et latines du sanctuaire syrien du Janicule, à propos du livre, paru en 1912, dans lequel sont réunis les articles de Gauckler sur ce monument (*Ann. épigr.*, 1907, nos 94-97; 1908, no 64; 1909, nos 31, 32, 174, 201-203).

Roemische Quartalschrift, 1913.

P. 98 et pl. I-II. Fr. J. Dölger. A Rome.

206)

. . . . . *be*NEMERENTI ꝺ QV*i uixit*
annos . . . menses II ꝺ ET DIES ꝺ VII *requieuit*
(*puissan*) (*monogramme*)
. . . . . *i*N PACE · D VIIII · ID . . . .
*pall*ADIO · II · ET RVFINO · VC · *Cos*

Date : 392 ap. J.-C.

P. 157-159. A. de Waal. Catacombe au dixième mille de la *via Latina*. Funéraires chrétiennes.

Rheinisches Museum, 1913.

P. 634. E. Schwyzer. Nouvelle lecture (et photographie) de l'inscription de Nebi Abel ou Abila, relative à Lysanias (*C. I. G.*, no 4521; cf. *Revue biblique*, 1912, p. 534).

Studi romani, I, 1913.

P. 383. A Merlin. A El Djem.

207)

. . . . . ETA. . . . \E *pr*AETORI · HAS*tar*IO *curatori reip. neap.* ?OLITAN*orum curatori* · CIVIT*atis* · AVFIDEN*atium* QVAEST · IN . . . . . *cu*RATORI · RE*ip. thusdrit*ANO*rum* · THAENIT*anorum* BARA*rita*NO*rum et* . . . . . *nor*VM · OB *sing*VLA*re*M · EIVS INNQC*entia*M · ET · AMPLIATAM *semper erga singulos* UNIVERSOSQ*ue ci*VES · INC*omparabi*LEM · ADFECTIO*nem statuam splendidiss*IMVS ORD*o thusdri*TANO*rum sua* PECV*nia* POSVIT

2° PUBLICATIONS RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

École française d'Athènes. Fouilles de Delphes. III. Épigraphie, 2e fascic. Inscriptions du trésor des Athéniens, par G. Colin, Paris, 1909-1913.

Un certain nombre de ces textes, concernant la Dodécade pythienne d'Athènes, des artistes dionysiaques d'Athènes, des proxènes, des affranchissements, sont de l'époque romaine; pour la plupart déjà publiés dans le *Bull. de corresp. hellén.* ou dans la thèse de G. Colin sur *Le culte d'Apollon Pythien à Athènes* (1905).

FRID. GEIGER. DE SACERDOTIBUS AUGUSTORUM MUNICIPALIBUS (DISSERTATIONES PHILOLOGICAE HALENSES, XXIII, 1, 1913).

Étude, d'après les inscriptions, sur les prêtres municipaux portant les titres de *sacerdotes* des empereurs vivants ou divinisés, *sacerdotes deae Romae et Augustorum*, *sacerdotes* des membres de la famille impériale, dans les provinces latines et les provinces grecques. Date de leur institution; durée de leurs fonctions; mode de nomination; place tenue dans leurs cités; obtention du droit de cité romaine. A la fin, tableau général par régions.

E. G. HARDY. THREE SPANISH CHARTERS AND OTHER DOCUMENTS. Oxford, Clarendon Press, 1912.

Fait suite aux *Six roman laws* du même auteur (1911). *Lex coloniae Genetivae Juliae*, *lex Salpensana*, *lex Malacitana*, édit de Claude *de civitate Anaunorum*, discours de Claude sur le *jus honorum* des Gaulois : traduction anglaise, avec introduction et notes. — Les deux volumes ont été réunis en un seul sous ce titre : *Roman laws and charters* (1912).

O. HIRSCHFELD. KLEINE SCHRIFTEN. Berlin, Weidmann, 1913.

Soixante-quatorze articles, dont plusieurs inédits. Beaucoup d'entre eux intéressent l'épigraphie : mémoires sur l'histoire et l'organisation de la Gaule romaine, la *lex Narbonensis*, les Fastes Capitolins, la frontière du Rhin, l'histoire et les institutions de l'époque impériale (culte impérial, domaines impériaux, police, titulature officielle, etc.), les milliaires romains, la *laudatio Turiae*, le *Monumentum Ancyranum*, les inscriptions relatives aux constructions du camp de Carnuntum, les inscriptions provenant des carrières de Brazza. Index alphabétique et table des textes littéraires et épigraphiques cités.

ER. KRUEGER. DE ROMANORUM LEGIBUS SACRIS COMMENTATIONES SELECTAE. Kœnigsberg, 1912.

Dissertation universitaire. Observations sur les lois de temples connues par les textes littéraires ou les inscriptions.

J. LEITE DE VASCONCELLOS. RELIGIÕES DA LUSITANIA, III, 3e fascicule. Lisbonne, 1913.

Fin de la publication de ce grand ouvrage, commencé en 1892. Le tome III porte sur la période romaine et passe en revue tous les textes et monuments figurés concernant les différentes divinités; dans le 3e fascicule il est question notamment du culte des morts (épitaphes).

TH. MOMMSEN. GESAMMELTE SCHRIFTEN, VIII. EPIGRAPHISCHE UND NUMISMATISCHE SCHRIFTEN, I. Berlin, 1913.

Ce volume contient : 1° les *Epi-*

graphische Analekten, publiés de 1849 à 1852 dans les *Berichte der sächs. Gesellsch. der Wissensch.*; 2° les *Observationes epigraphicae*, publiées de 1872 à 1892 dans l'*Ephem. épigr.*; 3° les *Commentaria ludorum saecularium quintorum et septimorum*, parus dans l'*Ephem. epigr.* de 1891.

J. M. Nap. Het iudicium legitimum in de Romeinsche metgeving van 86-64 v. Chr.

Étude sur la procédure formulaire à Rome de 86 à 64 av. J.-C., parue en deux fois dans la revue juridique néerlandaise *Themis* de 1913, n° 2, et 1914, n° 1. Incidemment l'auteur s'efforce de démontrer que la table de Veleia connue sous le nom de *lex Rubria de Gallia Cisalpina* (*C. I. L.*, I, n° 205) et rapportée aux environs de l'année 49, ne serait pas une *lex Rubria* et daterait de 81, au moment de la dictature de Sylla.

J. Oehler. Die Roemer in Niederoesterreich. Vienne, 1912.

Programme du Mädchen-Obergymnasium. Dans la 1re partie, relevé des inscriptions et autres vestiges antiques retrouvés dans la partie de l'ancien Norique qui forme aujourd'hui la Basse-Autriche. Dans la 2e partie, mise en œuvre de ces documents pour étudier la civilisation du pays à l'époque romaine.

G. N. Olcott. Thesaurus linguae latinae epigraphicae (en cours). Rome, Loescher, 1904-1912.

Pendant ces huit années ont paru vingt et un fascicules, allant jusqu'au mot *Aserecinehae*.

P. Remark. De amphorarum inscriptionibus latinis quaestiones selectae. Tübingen, 1912.

Dissertation de l'Université de Bonn. Relevé méthodique des marques d'amphores relatives aux vins, au *garum*, aux olives, etc.

A. Riese. Das rheinische Germanien in den antiken Inschriften. Leipzig, Teubner, 1913.

Répertoire des sources épigraphiques pour l'étude de la Germanie romaine (y compris la Belgique et la Rétie), faisant pendant au livre du même auteur sur les sources littéraires (*Das rheinische Germanien in der antiken Literatur*, 1892). Ordre suivi : inscriptions datées (dédicaces impériales, milliaires, diplômes, etc.), textes concernant les fonctions publiques, inscriptions municipales, votives, funéraires, diverses. Table chronologique.

M. Rostowzew. Le titre et le caractère littéraire du Monumentum Ancyranum (en russe). Saint-Pétersbourg, 1913, broch. de 22 p.

Le titre donné par Auguste lui-

même était celui d'*Index rerum a me gestarum*. Il précise le véritable caractère du document, qui procède des biographie alexandrines. Ce n'est nullement un *elogium sepulcrale*. L'inscription devait être exposée *ante mausoleum*; Auguste considérait son tombeau comme un véritable temple, devant lequel il convenait de placer le tableau de ses grandes actions, dépassant la mesure ordinaire des hommes.

Et. de Ruggiero. Dizionario epigraphico di Antichità romane, fasc. 119 et 120.

Le fascicule 119 est presque entièrement consacré à l'article *Domitianus* (G. Corradi). Le fascicule 20 comprend les articles *Domus* (G. Calza), *Dona militaria* (N. Vulic), *Ducenarius* (id.), *Duoviri* (U. Antonielli) *Dux*, (N. Vulic).

Walth. Schwarzlose. De titulis sepulcralibus latinis quaestionum capita quatuor. Halle, 1913.

Dissertation universitaire. Quatre chapitres : 1° *De Dis Manibus* ; 2° *De Genio et Junone* ; 3° *De deis ad quorum speciem mortuorum figurae in monumentis expressae sunt* ; 4° *De deis in quorum tutelam sepulcra commissa sunt*.

P. Steiner. Xanten. Francfort, 1912.

Description des ruines et des objets retrouvés au cours des fouilles. Les planches reproduisent en fac-similé toutes les estampilles céramiques, au nombre de plus de cinq cents.

P. Sticotti. Die roemische Stadt Doclea in Montenegro (Schriften der Balkankommission, Antiquarische Abteilung, VI, 1913).

P. 155 et suiv. Inscriptions en fac-similés dessinés, dont un grand nombre ont déjà été publiées au *Corpus*, t. III.

P. 157, n. 5.

208) IOVI CORIALI
AVG · IVL · EVTYCES
LIB · PRO SALVTE ·
PATRONI SVI · IVLI
VINCIANI · VOTVM
· L · S ·

M. Sticotti explique : *Jovi Cortali*.

Th. Wegeleben. Die Rangordnung der römischen Centurionen. Berlin, 1913.

Dissertation universitaire. S'appuie principalement sur les inscriptions.

Th. Wiegand. Milet, Ergebnisse der Ausgrabungen und Untersuchungen seit dem Jahre 1899. III. Das Delphinion in Milet. Berlin, 1914.

P. 162-406. G. Rehm. Publie

les inscriptions qui ont été trouvées dans le Delphinion ou qui y étaient placées jadis (décrets, dédicaces honorifiques, listes de stéphanophores, traités) ; 155 numéros, en partie inédits. Un certain nombre sont de l'époque romaine.

P. 267-275. Listes de stéphanophores de l'époque romaine.

P. 272. Liste des années 17/16 av. J.-C. — 20/21 ap.

209)

l. 22	Γαιος Καισαρ	1/2 p. C.
	Αυλος Ποπιλλιος Μαρκου	
	υιος Ρουφος	2/3
25	Αρτεμων Λυσιμαχου	3/4
	Λυσιμαχος Αριστεου	4/5
	Διογενης Στρατωνος	5/6
	Λυσιμαχος Λυσιμαχου του	
	Λυσιμαχου του Αριστεου	6/7
30	Μηνοδωρος Ευκρατους	7/8
	Τιβεριος Καισαρ	8/9

P. 284. Décret concernant l'organisation du culte, les μολποί et les προφῆται, portant le nom du président des prytanes, Tib. Claudius Damas, déjà connu.

Date : fin du 1er s. ap. J. C.

P. 381. Lettre de l'empereur Claude aux artistes dionysiaques, 48 ap. J.-C.

210) [Τι]βέριος Κλαύδιος Καῖσαρ Σεβαστὸς Γερμ[ανι]
[κ]ός, δημαρχικῆς ἐξουσίας τὸ η', ὕπατος τ[ὸ δ',]
αὐτοκράτωρ τὸ ιε', πατὴρ πατρίδος, τειμητής,
τοῖς περὶ τὸν Δίονυσον ἱερονείκαις καὶ τεχνεί-
5 ταις χαίρειν. Μεμνημένους ὑμᾶς, ὧν παρεσ-
χόμην διαφυλάξας τὰ ὑπὸ τῶν πρὸ ἐμοῦ Σε-
βαστῶν καὶ τῆς συνκλήτου δεδομένα δίκαια,
ἀποδέχομαι καὶ πράσσομαι ἀξίην αὐτὰ εὐ-
σεβῶς διακειμένων ὑμῶν πρὸς τὸν ἐμὸν οἶ-
10 κον. Τοῦτο δέ μοι παρέστησεν Μᾶρκος Οὐαλέ-
ριος Ἰουνιανὸς οἰκιακός μου, ὃν καὶ αὐτὸν ἐ-
πήνεσα οὕτως διακείμενον πρὸς ὑμᾶς.
[Ἔρρωσθε?]

P. 393.

211)

Ὁ δῆμος ὁ Μιλησίων Μᾶρκον
Πούπιον Μάρκου υἱὸν Πείσωνα
Φρούγι πρεσβευτὴν Ῥωμαίων,
τὸν πάτρωνα καὶ εὐεργέτην
τῆς πόλεως, ἀρετῆς ἕνεκεν καὶ
εὐνοίας τῆς εἰς ἑαυτόν.

M. Pupius Piso fut légat de Pompée en 67 av. J.-C. (cf. Drumann-Grœbe², II, p. 69). Il eut à s'occuper de Milet entre 67 et 62. Des inscriptions analogues ont été rédigées en son honneur à Samos (*Bull. de Corr. hellén.* 1871, p. 229; *Athen. Mitteil.*, 1912, p. 217).

P. 395.

212)

Ἀγαθῇ τύχῃ· τὸν εὐσεβίην ἀσκοῦντα
τὸν φίλον Φοίβῳ Μάκερα προφήτην,
Φανίου σοροῦ παῖδα, Ἀγαθὼ τὸν
ἄνδρα, γένεος ἀρθίτου κῦδος.
Εὐτυχῶς.

D'après l'aspect des lettres, l'inscription est de trop basse époque pour que l'on identifie ce Macer avec le T. Julius Macer nommé dans une inscription de 130 ap. J.-C. à Athènes (*Inscr. graec.*, III, n° 480).

P. 396.

213)

Τὴν ἐκ πρώτων καὶ πρό-
κριτον στεφανηφόρον.
θυγατέρα στεφανηφόρου.
ἀπογόνην καὶ μητέρα καὶ
συγγενίδα προφητῶν καὶ
στεφανηφόρων καὶ ἀσιάρ-
χων καὶ συγκλητικῶν καὶ
γυμνασιάρχων, Γρανίαν Ἀτ-
τικίλλαν οἱ ἀξιολογώ-
τατοι υἱοὶ Μ. Αὐρ. Γρανιανὸς
Ποσειδώνιος, προφήτης κ[αὶ]
τέλειος λειτουργός, καὶ Μ. Αὐ[ρ].
Γρανιανὸς Διόδωρος, στε-
φανηφόρος καὶ προφή(τ)ης
καὶ τέλειος λειτουργός,
τὴν ἑαυτῶν γλυκυτάτην καὶ
ποθεινοτάτην μητέρα. Εὐτυχῶς.

Les femmes pouvaient être stéphanophores à Milet. La famille à laquelle appartenait Grania Atticilla était l'une des plus riches et des plus importantes de Milet; on connaît plusieurs autres inscrip-

tions qui la concernent (*Sitzungsber.* de Berlin, 1905, p. 535; *Abhandl.*, 1908, p. 45).

H. Willemsen. Lateinische Inschriften für den Gebrauch im Schulunterricht zusammengestellt. Berlin, Weidmann, 1913.

Choix d'inscriptions à l'usage des classes. 257 textes transcrits en caractères courants et rangés par catégories : 1° documents intéressant l'histoire (calendriers ; Fastes; personnages et événements de l'antiquité romaine, époque par époque); 2° documents intéressant les différents aspects de la vie romaine (magistratures, organisation municipale, armée, religion).

R. Cagnat et M. Besnier.

TABLES

DU TOME XXIII DE LA QUATRIÈME SÉRIE

I. — TABLE DES MATIÈRES

Pages.

La Reine de Saba et le bois de la croix, par Jeanne Lucien Hess . . 1

Buste en marbre d'Athéna, acquis à Paris, par L. Eug. Lefèvre . . 32

Unité et diversité, par W. Deonna 39

Les âges protohistoriques dans l'Europe barbare, par L. Joulin . . 59

Bulletin de l'Académie des Inscriptions 93

Nouvelles archéologiques et correspondance : Giovanni Barracco. E. Jacobsen. Victor Mortet. Alfred Lichtwark. E. Durand-Gréville. Benjamin Altman. Polyclète et le pythagorisme. Une intaille de Céphallénie. *Ad* Revue 1913. Fouilles de Corfou. Fouilles du Palatin. Un nouveau musée à Tripoli. Nouvelles découvertes à Saint-Bertrand de Comminges. Paris à l'époque romaine. Mosaïque de Saint-Romain-en-Gal. Un bas-relief antique à retrouver. Un manuscrit enluminé de Juvénal. Une prétendue lettre à l'Empereur Adrien. La vente du Van der Goes de Monforte. Les musées nationaux en 1912. Les « amis de l'art antique » à Berlin. L'Esthétique des variations. L'art au lendemain de la Renaissance. Une survivance du Max Müllérisme. La Société américaine de littérature biblique. Le livre de la Résurrection. L'Oraison dominicale. La critique et les origines de l'Islamisme. La multiplicité des langues. Médecine savante et médecine populaire. Une société matriarcale. Le catalogue des bibliothèques prussiennes. Livres sans index. Loi sur les monuments historiques 99

Bibliographies : Ouvrages de MM. Ch. Frémont, G. Wilke, R. Ulrich, Maurice Besnier, J. Walther, Jules Baillet, James A. Montgomery, P. Thomsen, R. A. Macalister, M. Oberpalsch-Richter, M. Dieulafoy, M. Pézard, E. Pottier, Harald Brising, C. Weickert, Max Collignon, Percy N. Ure, W. H. Roscher, J. Sieveking et E. Bushor, Otto Richter, Theodor Birt, Papers of the British School at Rome, E. Horn Gabrici, E. Foelzer, R. Cirilli, Eug. de Faye, L. von Sybel, Dom Etienne Dadley, Gertrude Lowthian Bell, J. G. Frazer, J.-J. M. de Groot, Ed. Chavannes et R. Petrucci, J. A. Decourdemanche, H. Schuchardt 142

Le Kourgane de Solokha (Russie méridionale), par A. Bobrinskoy. . 161

Une tombe de roi scythe (Tumulus de Solokha, Russie méridionale), par Sophie Polovtsoff (Pl. I-XI) 164

Les sculptures et la restauration du temple d'Assos, par F. Sartiaux. 191

Pages.

Scènes du Cycle épique troyen sur les sarcophages de Clazomènes, par Charles Picard 222
Les loups de Milan, par Salomon Reinach 236
Un torse d'Aphrodite à retrouver, par Marguerite Bieber. 250
Variétés : Un nouvel historien de saint Augustin, par Paul Souday. — Notes sur Venasque (Vaucluse), par G. Barrand. — La langue étrusque, par A. Grenier 253
Bulletin mensuel de l'Académie des Inscriptions. 274
Nouvelles archéologiques et correspondance : M. P. Botkin. Hans Stegmann. A propos des fouilles récentes d'Alesia. Hommage à M. Frazer. L'origine de l'alphabet et la lune. Miniatures de Marmion. La collection Stoddard. Anciennes copies de la Joconde. Sur Claudien. 274
Bibliographies : Ouvrages de MM. Edouard Naville, Otto Kern, F. Poulsen, E. Guimet, René Cagnat, Léon Coutil, E. Espérandieu, Camille Jullian, Franz Oelmann, H. Balder et G. Behrens, Dr Adrien Guebhard, Le Frère S..., J. A. Brutails, Jean Locquin, Edward R. Beaumont, René Fage, Dr Paul Garnault, Max Roosès, Edmond Bruwaert, Guide illustré du Musée Guimet à Lyon, H. Van der Smagt, F. von Duhn, Paul Dissard. Musée du Louvre. Seymour de Ricci, Ed. Chavannes et P. Pelliot, L. Tuetey, Wolkoff-Mouromtzoff, F. Marlin-Sabon, Paul Souriau, Ernest F. Fenellosa, F. Haverfield, Magda Ohnefalsch-Richter. 383
Fouilles nouvelles à Bologne, par A. Grenier 321
Sur quelques danses égyptiennes, par Valentine Gross 332
Note sur un bronze gravé du musée de Rouen, par Ém. Espérandieu. 337
A propos de la paix de Pouzzoles (39 avant J.-C.), par Raoul Sciama. 341
Une métope en partie inédite du monument d'Adam Klissi (Roumanie), par O. Tafrali 346
Signatures de primitifs (pl. XII). par F. de Mély. 349
Un bas-relief de Mactar, par Louis Chatelain 379
Les sculptures et la restauration du temple d'Assos, par F. Sartiaux. 381
Variétés : Les inscriptions de Delphes et M. Pomtow, par Émile Bourguet 413
Bulletin mensuel de l'Académie des Inscriptions. 425
Nouvelles archéologiques et correspondance : Henry Roujon. Constantin Sathas. Étienne Duval. Dante Vaglieri. Constantin Carapanos. Adolf Fischer. P. P. Semionow. A. F. Bandelier. Rufus Richardson. Albert Babeau. Le Sabbat babylonien. Traces de droit matriarcal au moyen âge. Les premiers hommes. L'affaire de Lausel (Dordogne). L'Apollon du Belvédère. Encore la mosaïque de Lycurgue. Une nouvelle carte de la Gaule. Le cabriolet gaulois. La catapulte d'Ampurias. Découvertes en Champagne. Thermes de Niederbronn. La Vierge de Chartres et les Druides. La collection Arconati-Visconti. Au musée de Boston. Opinions téméraires . . 429
Bibliographie : Ouvrages de MM. H. Schrader, J. Sieveking, R. Knorr, W. H. Goodyear, D. Cady Eaton, R. Dussaud, G. Foot Moore, Albert Schweitzer, Edouard Daanson, Seymour de Ricci, E. Thurlow Leeds 446
Revue des publications épigraphiques 453

II. — TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR NOMS D'AUTEURS

Pages.

Besnier (M.) et Cagnat (R.). — Revue des publications épigraphiques. 453
Bieber (Marguerite). — Un torse d'Aphrodite à retrouver 250
Bobrinskoy (A.). — Le Kourgane de Solokha (Russie méridionale) . 161
Chatelain (Louis). — Un bas-relief de Mactar. 379
Cagnat (R.) et Besnier (M.). — Revue des publications épigraphiques. 453
Deonna (W.). — Unité et Diversité 39
Espérandieu (Em.). — Note sur un bronze gravé du musée de Rouen. 337
Grenier (A.). — Fouilles nouvelles à Bologne. 321
Gross (Valentine). — Sur quelques danses égyptiennes 332
Hera (Jeanne-Lucien). — La Reine de Saba et le bois de la croix . 32
Joulin (L.). — Les âges protohistoriques dans l'Europe barbare . . 59
Lefèvre (L.-Eug.). — Buste en marbre d'Athéna, acquis à Paris . . 39
Mély (F. de). — Signatures de primiti's. 349
Picard (Ch.). — Scènes du Cycle épique troyen sur les sarcophages de Clazomènes 222
Polovtsoff (Sophie). — Une tombe de roi Scythe (Tumulus de Solokha, Russie méridionale). 164
Reinach (S.). — Les loups de Milan 236
Sartiaux (F.). — Les sculptures et la restauration du temple d'Assos 191-381
Sciama (Raoul). — A propos de la paix de Pouzzoles (39 av. J.-C.) . 341
Tafrali (O.). — Une métope en partie inédite du monument d'Adam Klissi (Roumanie) 346

III. — TABLE DES PLANCHES

I-II. Peigne en or, découvert dans le tumulus de Solokha (District de Mélitopol).
III-VIII. Vases d'argent ornés de reliefs (Tumulus de Solokha).
IX. Vase d'argent orné de gravures (Tumulus de Solokha).
X. Revêtement en or d'un carquois (Tumulus de Solokha).
XI. Phiale en or, décorée de reliefs (Tumulus de Solokha).
XII. Le festin d'Hérode et la danse de Salomé au dôme de Brunswick (Fresque par Jean Le François, 1246).

Le Gérant : Ernest Leroux.

Angers. — Imprimerie A. Burdin et Cie, 4, rue Garnier.

PEIGNE EN OR
découvert dans le tumulus de Solokha
(District de Mélitopol)

PEIGNE EN OR
découvert dans le tumulus de Solokha
(District de Melitopol)

VASE D'ARGENT ORNÉ DE RELIEFS
Tumulus de Solokha

E. Leroux, Édit. Demoulin frères, Sc.

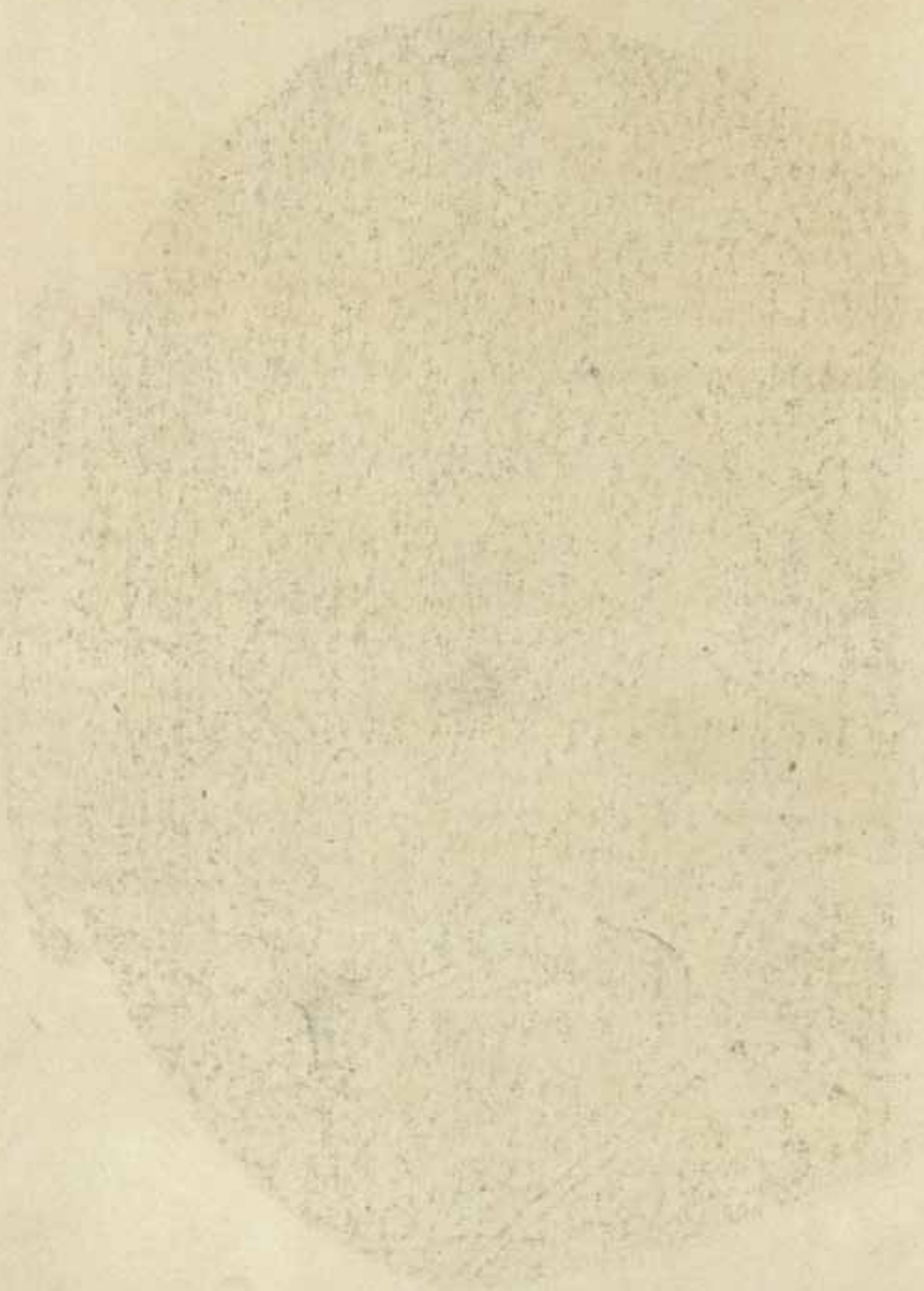

VASE D'ARGENT ORNÉ DE RELIEFS
Tumulus de Solokha

E. Leroux, Édit. Demoulin frères, Sc.

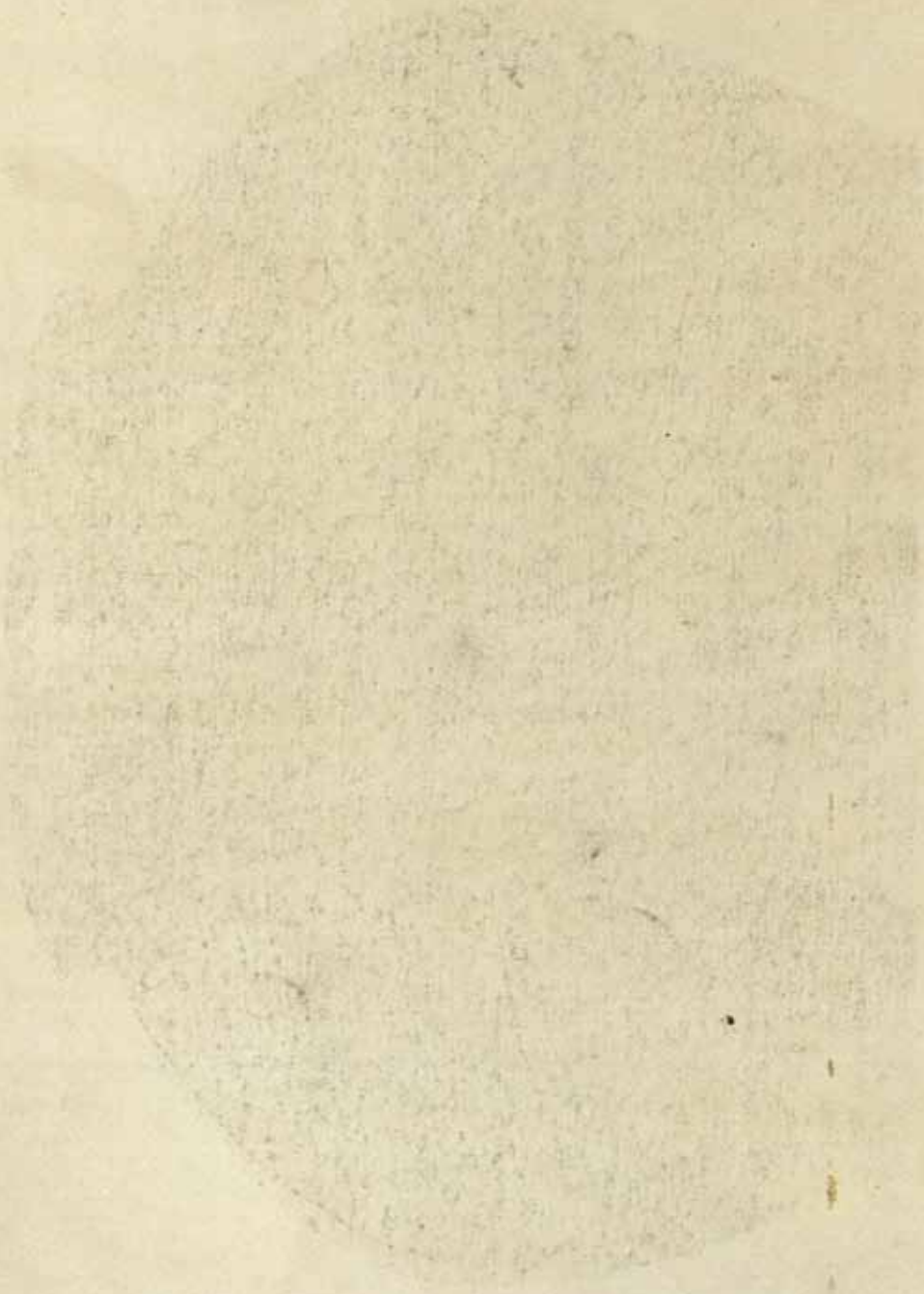

VASE D'ARGENT ORNÉ DE RELIEFS
Tumulus de Solokha

E. Leroux, Édit. Demoulin frères, Sc.

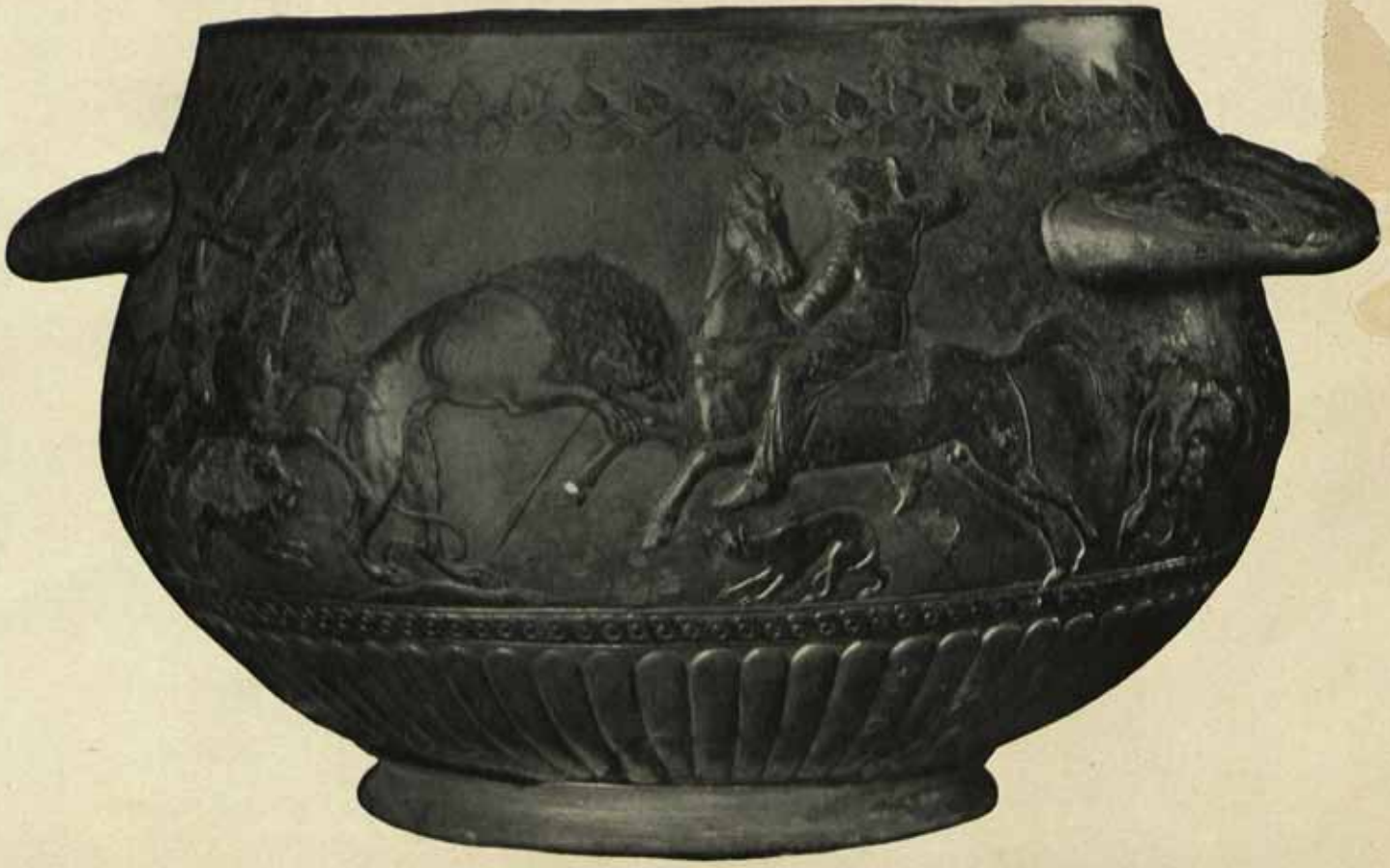

VASE D'ARGENT ORNÉ DE RELIEFS
Tumulus de Solokha

E. Leroux, Édit.

Demoulin frères, Sc.

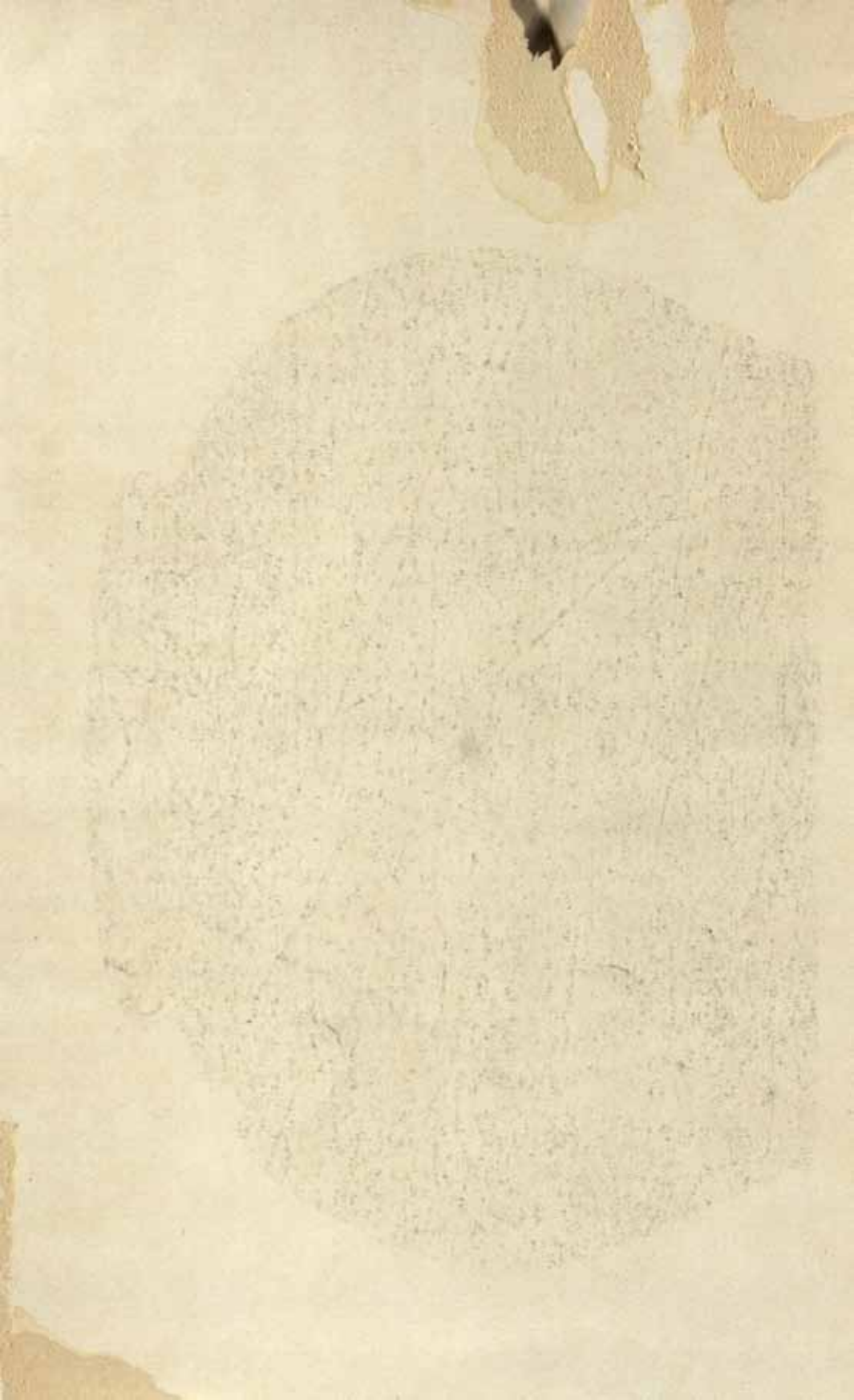

VASE D'ARGENT ORNÉ DE RELIEFS
Tumulus de Solokha

F. Leroux, Édit.

Demoulin frères, Sc.

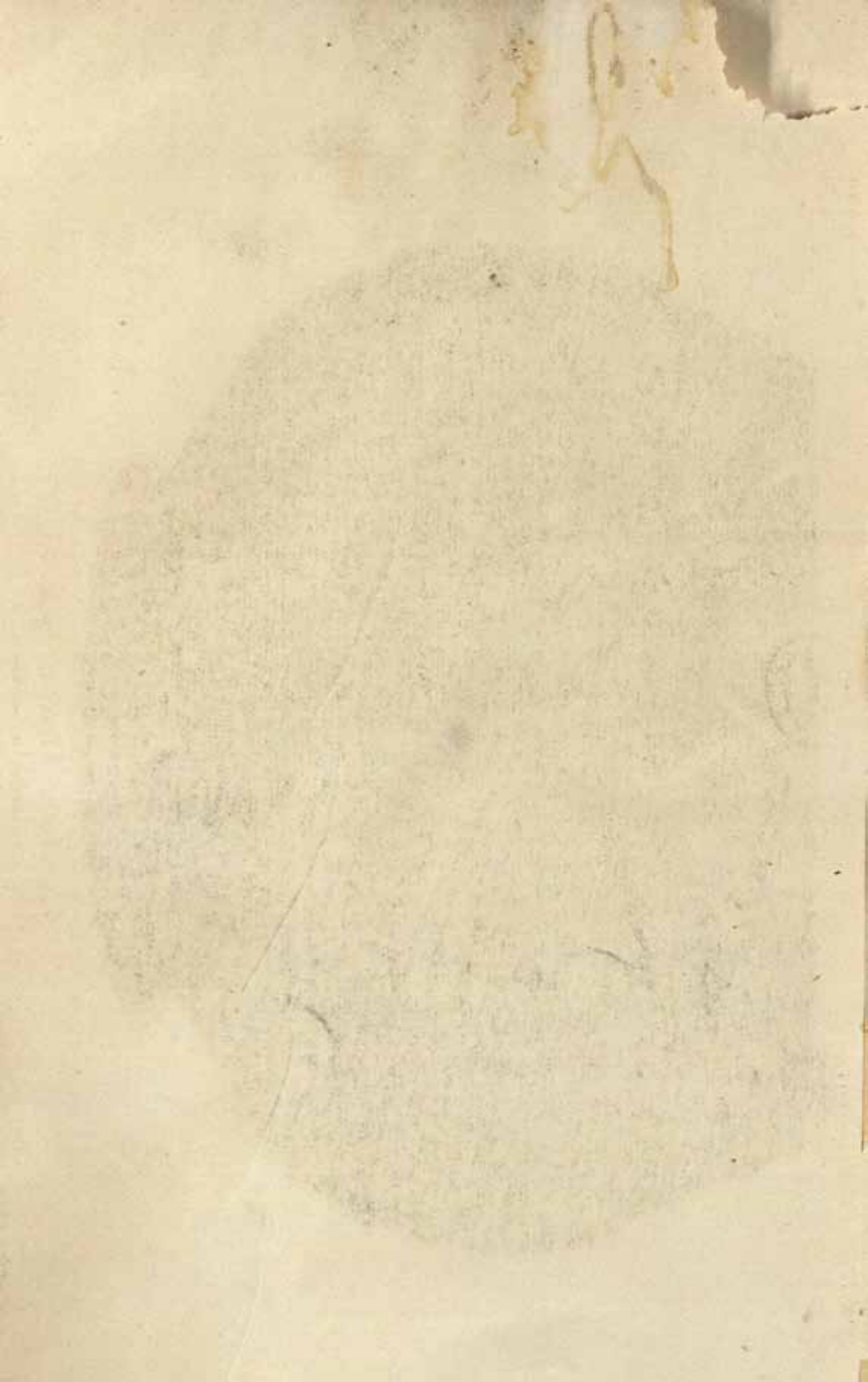

VASE D'ARGENT ORNÉ DE RELIEFS
Tumulus de Solokha

E. Leroux, Édit. Demoulin frères, Sc.

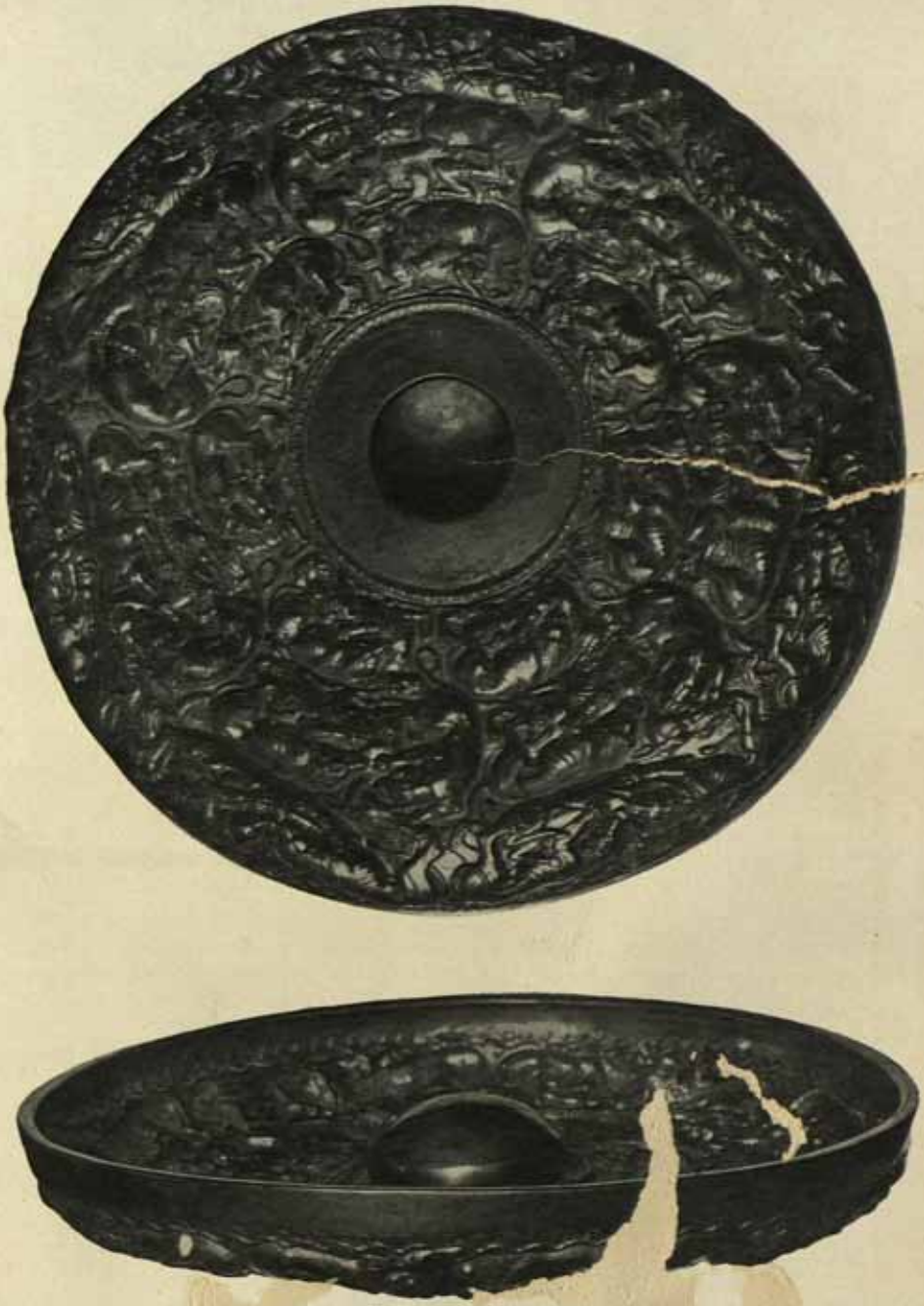

\LE EN OR, DÉCORÉE DE PS

Tumulus de S lok a

E. Leroux, Édit. Demoulin frères, Sc.

REVÊTEMENT EN OR D'UN CARQUOIS

Tumulus de Solokha

E. Leroux, Édit.

VASE D'ARGENT [illegible] GRAVURES

Tumulus de Solokha

E. Leroux, Édit.

Demoulin frères, Sc.

"A book that is shut is but a block"

CENTRAL ARCHAEOLOGICAL LIBRARY

GOVT. OF INDIA
Department of Archaeology
NEW DELHI.

Please help us to keep the book clean and moving.

S. B., 148, N. DELHI.